

COMMUNAUTE FRANÇAISE DE BELGIQUE

UNIVERSITE DE LIEGE – GEMBLoux AGRO-BIO TECH

**EVALUATION DES IMPACTS DES PROJETS DE
DEVELOPPEMENT SUR LES EXPLOITATIONS AGRICOLES
FAMILIALES ET LES MENAGES DE L'ATACORA
(NORD-OUEST DU BENIN)**

Yécy Judith Peggy TOHINLO

Dissertation originale présentée en vue de l'obtention du grade de docteur en sciences
agronomiques et ingénierie biologique

Promoteur Philippe LEBAILLY, Professeur

Co-Promoteur : Anne FLOQUET, Professeur

Année civile : 2016

Copyright

Aux termes de la loi belge du 30 juin 1994, sur le droit d'auteur et les droits voisins, seul l'auteur a le droit de reproduire partiellement ou complètement cet ouvrage de quelque façon et forme que ce soit ou d'en autoriser la reproduction partielle ou complète de quelque manière et sous quelque forme que ce soit. Toute photocopie ou reproduction sous autre forme est donc faite en violation de ladite loi et des modifications ultérieures.

DEDICACE

A mon père, Feu Christophe Faze TOHINLO, pour ce rêve qui est le tien à mon égard. Afin qu'il devienne réalité, tu m'as toujours, et en toute circonstance, soutenue comme le témoignent ces mots que tu m'as dits, pour la première fois, lorsque je réussis au Brevet d'Etude du Premier Cycle (BEPC) « ...Félicitations ma fille et sache que je ferai tout vraiment tout, même s'il faut vendre mon dernier pantalon ou ma dernière chemise, pour te pousser très loin dans les études... pourquoi pas pour que tu fasses une thèse... ».

Enfin j'y suis parvenue papa. Malheureusement tu n'es plus physiquement à mes côtés comme nous l'avons tant souhaité et planifié. En ce moment précis, j'éprouve à la fois de la joie mais également une grande tristesse à cause de ton absence définitive. Oh combien j'aurais aimé partager avec toi ces moments d'euphorie et de fierté qui couronnent de longues années d'efforts et de sacrifices. Mais hélas !!! Tu as été rappelé trop tôt ; seulement avec ma foi chrétienne, je suis convaincue que du ciel où tu es, ton âme se réjouit de la réalisation de cette thèse. Ceci fait que mon allégresse l'emporte sur ma tristesse. Cher Papa, repose en paix.

REMERCIEMENTS

Cette thèse s'inscrit dans le cadre du Projet Interuniversitaire Ciblé (PIC) 2010 «Développement Rural Participatif au Bénin : Leçons d'expérience» grâce auquel, j'ai bénéficié d'une bourse de Doctorat financée par la Commission Universitaire pour le Développement (CUD)-un Organisme de la Coopération Belge.

La réalisation de cette thèse a été une aventure intellectuellement torturante mais passionnante qui n'aurait connu cet heureux aboutissement sans les soutiens spirituel, moral, financier et scientifique de diverses personnes. Leur liste exhaustive est bien longue et ces quelques lignes sont bien insuffisantes pour leur adresser nommément mes sincères et profondes gratitude. De même, je voudrais rassurer tous ceux et toutes celles qui de près ou de loin ont contribué d'une quelconque manière à l'accomplissement de cette thèse et dont les noms n'ont pu être mentionnés ici que je ne les ai point oubliés. Qu'ils trouvent à travers ces quelques lignes toute ma reconnaissance et veuillent bien accepter mes humbles remerciements.

Mon rêve de faire une thèse de doctorat, ne saurait devenir une réalité sans le soutien des Professeurs Roch L. Mongbo et Marc Poncelet respectivement coordonnateur local et coordonnateur du programme PIC-2010, qui m'ont permis de saisir cette opportunité de thèse. Chers Professeurs, vos conseils et soutien inconditionnel m'ont été très utiles pour la conduite de mes travaux de recherche. Je ne saurais vous remercier assez et à travers vous, j'adresse mes sincères gratitude à toute l'équipe d'encadrement scientifique du PIC-2010, de l'Université de Liège-Gembloux Agro-Bio Tech et aux personnels administratifs de l'Université de Liège et de la CUD qui ont été impliqués dans la gestion de ma bourse.

Je suis très reconnaissante envers mon Promoteur, le Professeur Philippe Lebailly et mon co-promoteur, le Professeur Anne Floquet qui m'ont accompagnée dans la réalisation de cette dissertation originale en me prodiguant des conseils, en m'orientant vers la documentation pertinente, en m'encourageant dans les moments de difficultés et en faisant montre de disponibilité inconditionnelle pour la lecture et l'amendement de mes manuscrits. J'admire particulièrement la patience et la promptitude avec lesquelles vous répondez favorablement, chacun en ce qui le concerne, à toutes mes diverses sollicitations depuis le début de cette 'aventure'; recevez chers Professeurs et Promoteurs mes sincères et profondes gratitude.

J'exprime également ici toute ma gratitude aux autres éminents Professeurs de l'Université de Liège-Gembloux Agro-Bio Tech dont notamment Philippe Burny, Baudouin Michel, Fabio Berti et Dr. Thomas Dogot pour leurs accompagnements et contributions qui m'ont permis d'améliorer la qualité de mes divers écrits. Aussi voudrais-je adresser mes vifs remerciements aux équipes administratives de l'Unité d'Economie et de Développement Rural de Gembloux Agro-Bio Tech et de l'Université de Liège. Je pense spécialement à mesdames Nadine Stoffelen, Anne Pompier, Bénédicte Maccatory, Véronique Biquet à qui je dis un sincère merci pour non seulement l'organisation sans faille de mes divers séjours en Belgique mais également et surtout pour le règlement des différents aspects administratifs relatifs à ma formation. Je témoigne particulièrement toute ma reconnaissance à madame Christine Fadeur pour toutes les facilités d'accès à la documentation dont j'ai bénéficié tout au long de mes travaux de recherche. Je ne saurais oublier mes autres collègues doctorants du PIC-2010, Chabi Cyrille Etèka et Hervé Bonaventure Gbénahou pour les échanges constructifs et l'esprit de fraternité qui a prévalu entre nous. Pour ces mêmes raisons, je remercie également tous les autres amis, frères et collègues d'autres nationalités que j'ai côtoyés tout au long de mes travaux. Il s'agit particulièrement des Drs. Bily Bolakounga, Laouli Abdoukader, Moussa dit Kalamou Mahamadou, Augustin Aoudji, Gervais Claude Assogba, Espérance Zossou, Hervé Comlan Sossou, Eméry Gaspard Sabuhungu; des doctorants Ludovic Andrès, Bosco

Bashangwa Mpozi, Germaine Iuraha Mirindi, Penda Sissoko, Crescence Moma, Armel Donkpègan, Benoît Govoeyi, etc. avec qui j'ai passé d'agréables moments ; qu'ils trouvent ici le symbole d'une amitié qui a transcendé les frontières géographiques et physiques. A la Communauté Catholique St Guibert de Gembloux avec à sa tête le Doyen, l'Abbé Etienne Kaobo Sumaïdi, et aux membres du groupe de prière Cana de Gembloux, je dis merci pour tout leur soutien spirituel. Je n'oublie pas l'Abbé Franck Toffoun ainsi que les frères de la Communauté St-Jean de Banneux pour leur accompagnement et prières.

Le PIC-2010 étant un programme de recherche doctorale mixte, la phase empirique de mes travaux s'est déroulée au Bénin où j'ai bénéficié de l'appui de diverses personnes à qui j'adresse ici mes sincères remerciements. Je pense à Mr. Hervé Raoul Couthon du Service de la Coopération Universitaire (SCU) de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) qui est le gestionnaire local et administratif de ma bourse.

Je suis particulièrement reconnaissante envers les producteurs des communes de Cobly et de Péhunco pour leur participation active à la réalisation de mes travaux. Puisse ce travail contribuer à la mise en œuvre d'actions promouvant une amélioration durable de leurs conditions de vie. Je n'oublie pas tous ceux qui m'ont aidée dans la collecte des données à différentes étapes. Il s'agit spécialement des traducteurs et interprètes Désiré Kalassi, Alphonse Gnayati, Nicodème Moutouama, François Banigui et Yaya Alidou ; de mes enquêteurs dont notamment Romule Gbodja et Modeste Akplogan. Je ne saurais oublier les responsables et agents des services d'appui aux producteurs (dont le CARDER et ses démembrements), des Programmes et Projets de Développement (dont notamment le ProCGRN, le PAMRAD, le FAFA, le LISA, etc.), des Organisations Paysannes et leurs faitières (dont l'URPR, l'URPA, URCoPMa, UDOPER, etc.), les Conseillers Communaux et élus locaux (surtout de Cobly et de Péhunco) qui ont contribué et facilité la réalisation de la phase empirique de cette recherche doctorale.

Je m'en voudrais de ne pas dire un sincère merci aux amis docteurs qui m'ont encouragée, accompagnée et soutenue dans la réalisation de cette phase empirique ; Drs. Epiphane Sodjinou, Florent Okry, Nasser Baco, Dossa Aguèmon, Sylvain Tovignon, Emmanuel Sambieni, recevez ici toute ma gratitude. Je suis également redevable envers toute l'équipe du LADYD et au Personnel Enseignant du Département d'Economie et de Socio-Anthropologie et de Communication pour le Développement rural de la Faculté des Sciences Agronomiques de l'Université d'Abomey-Calavi (DESAC/FSA/UAC) en particulier les Professeurs Rigobert Tossou, Simplicie Davo Vodouhê, les Drs. Isaïe Gandonou, Sylvain Kpènavoun, Pierre Vissoh pour leurs encouragements. Je n'oublie pas les Professeurs Jeanne Zoundjihékon, Romain Kakaï Glèlè, Edouard Aho et Assogba Hodonou (DPP/MAEP).

Il m'importe d'exprimer ma reconnaissance à ma famille, mes proches et amis dont j'ai bénéficié du soutien moral et de l'encouragement sans faille. Je pense notamment à ma mère Léontine Ahokpéhoun Tohinlo, à ma sœur et à mes frères (Josiane, Oteppe, Nuppe et Cyrus), à mes tantes et oncles dont Christian Johnson, Oscar d'Almeida, les époux Clément et Patricia Agossou, pour tous les soutiens et sacrifices consentis. J'ai été également entourée de l'appui spirituel des frères et sœurs des groupes les "Amis de St-Padré Pio" et les "Amis de St-Antoine de Padoue" d'Abomey-Calavi d'une part et des prières de mes amis prêtres (Abbé Daniel Bariguah, Jean-Paul Martial, etc.) d'autre part. A tous, je renouvelle mes sincères et infinis remerciements. J'ai une pensée pour mes grands-parents, Mathias Ahokpéhoun et Bertille d'Almeida, qui m'ont encouragée dans ce projet de thèse et qui ont quitté ce monde avant sa finalisation. Qu'ils reposent en paix et que Dieu fasse briller sur eux la lumière sans déclin.

Enfin, je ne saurais finir sans m'adresser à l'Honorable Zéphirin Kindjanhoundé dont la présence à mes côtés m'a propulsée dans la réalisation de cette thèse. Je mesure à sa juste valeur son implication et sa participation à la finalisation des présents travaux. Je lui dis affectueusement et du fond de mon cœur merci. Je n'oublie pas ma merveilleuse fille Prunelle Rose-Marie pour avoir supporté mes longues absences. Que cette consécration t'inspire et te motive à porter toujours plus haut le flambeau.

Yécy Judith Peggy TOHINLO (2016). Evaluation des impacts des projets de développement sur les exploitations agricoles familiales et les ménages de l'ATACORA (Nord-Ouest du Bénin) (Thèse de doctorat). Université de Liège-Gembloux Agro-Bio Tech, Belgique, 278 p., 106 tabl., 59 fig., 3 cartes, 8 encadrés.

RESUME

La présente recherche doctorale vise à contribuer à une meilleure connaissance des effets des projets de développement sur l'amélioration des conditions de vie et d'existence des ménages ruraux du Bénin. Elle démarre par l'analyse des tendances d'évolution du contexte socioéconomique et du système agraire de l'Atacora sur ces trois dernières décennies pour se focaliser sur l'adéquation entre les dynamiques promues par les dispositifs d'intervention et celles endogènes ou émergentes. Cette recherche aboutit d'une part à l'examen des trajectoires et performances productives des exploitations agricoles familiales et d'autre part à l'analyse des effets des dispositifs d'intervention sur la situation alimentaire, le niveau de vie et de pauvreté des ménages ruraux. Les théories de développement et plus précisément celle du post-développement renforcée par les considérations théoriques liées aux diverses conceptions de la pauvreté ont servi de fil conducteur aux travaux de recherche.

Les dispositifs d'intervention conduits dans l'Atacora (au Nord-Ouest du Bénin) par les différentes coopérations (bilatérales et multilatérales) entre 1990 et 2010 ont constitué l'objet de recherche de cette thèse. La phase empirique s'est déroulée dans les communes de Cobly (à l'Ouest) et de Péhunco (à l'Est) du département. Ces communes ont été retenues à partir de leurs situations agro-écologiques et socioéconomiques contrastées et des indicateurs socio-économiques d'une part et d'autre part d'une typologie à dire d'acteurs relative à la concentration des projets de développement et à la perception de leurs effets par les populations locales. Après un recensement des ménages, un échantillon stratifié, de 344 ménages (214 à Cobly et 130 à Péhunco) a été constitué pour l'enquête de caractérisation. Ensuite, l'enquête approfondie sur les conditions de vie et d'existence des ménages a suivi et a concerné 208 ménages (129 à Cobly ; 79 à Péhunco). Enfin 16 études de cas (8 par commune) ont été conduites sur les trajectoires d'évolution et d'accumulation de biens et patrimoine des ménages et exploitations agricoles. Vu le caractère empirique de la recherche, une attention particulière a été accordée aux données primaires dont la collecte a duré plus de trois (3) ans. Des outils qualitatifs et quantitatifs (dont le PSM) ont été combinés pour l'analyse des données collectées par des entretiens individuels et de groupes.

Les résultats révèlent que les dispositifs d'intervention ne promeuvent pas toujours les dynamiques endogènes mais qu'ils suscitent et entretiennent, dans les milieux ruraux, les filières qui permettent l'intégration et la participation des producteurs au marché mondial des produits agricoles. Ainsi pour bénéficier des diverses actions de promotion de filières (mise en place des intrants et de crédits, formation et renforcement de capacités techniques et organisationnelles, facilitation de l'accès aux équipements et des aménagements hydro-agricoles, l'accès aux nouveaux marchés d'écoulement, etc.) mises en place par les dispositifs d'intervention, les producteurs adoptent les spéculations soutenues avec des conséquences à la fois positives et négatives. L'intégration et la participation des producteurs ruraux de l'Atacora au commerce international favorisent l'accroissement de la production agricole et des rendements culturaux tout en augmentant davantage la dépendance de ces derniers aux cours mondiaux des produits agricoles. Ainsi pendant que le revenu des producteurs connaît un accroissement, leur vulnérabilité à l'insécurité alimentaire augmente également car une bonne partie des productions vivrières, déjà insuffisantes (à cause du poids des emblavures en coton et de la politique gouvernementale de quota de production cotonnière à chaque

commune) pour couvrir les besoins alimentaires, est soustraite à la consommation pour être vendue sur les marchés afin de répondre aux besoins urgents de liquidités. De ce fait, les ménages ruraux de l'Atacora, malgré l'accroissement de leurs productions vivrières, subissent une rupture des stocks vivriers avec pour conséquence une soudure alimentaire annuelle d'au moins 4 mois (soit 16 semaines) qui frappe indifféremment aussi bien les ménages bénéficiaires que ceux non bénéficiaires des projets.

Toutefois avec l'augmentation des sources et du niveau de revenu des ménages bénéficiaires (soit 36% des ménages des sites d'étude), ces derniers améliorent leurs habitations, l'autoconsommation alimentaire et investissent davantage dans l'éducation de leurs enfants ; ceci marque une différence significative entre les bénéficiaires et les non bénéficiaires des projets de développement. En effet, installés avec les mêmes ressources, en 2014 on décompte deux fois plus de ménages prospères et moins de pauvres parmi les bénéficiaires que les non bénéficiaires. Par ailleurs les exploitations et ménages agricoles bénéficiaires des interventions ont accumulé et détiennent plus de capitaux productifs (foncier, équipements agricoles, cheptels d'élevage), économiques et patrimoine (moyens de transport, logement, parcelles et maisons mises en location, etc.) que les non bénéficiaires avec une différence hautement significative au seuil de 1%. Seulement les améliorations de niveau et conditions d'existence induites par les dispositifs d'intervention restent encore insuffisantes et précaires de sorte que ramenés à l'équivalent adulte aussi bien le revenu que les capitaux ne présentent pas de différence significative entre bénéficiaires et non bénéficiaires. Ainsi, les ménages (même les bénéficiaires) restent vulnérables aux crises et chocs de sorte qu'à la moindre catastrophe naturelle (inondation, sécheresse, envahissement des ravageurs, etc.), maladie, accident et décès d'un membre ou proche du ménage, le niveau de vie se dégrade rapidement et ils retombent dans la pauvreté. Cette situation est aggravée par le fait que les exploitations agricoles investissent très peu dans la restauration et l'amélioration du capital "fertilité des terres" cultivées surtout à Cobly où le niveau de fertilité des sols connaît une baisse drastique avec pour conséquence une utilisation de plus en plus accrue, par les producteurs, des engrais chimiques qui dégradent davantage la structure des sols.

Il s'ensuit que toute action visant la réduction de la pauvreté doit permettre une amélioration durable des conditions et moyens d'existence des producteurs ruraux en vue de la préservation et de la restauration de la fertilité des terres d'une part et l'accroissement de la résilience aux crises d'autre part. Des actions d'identification des besoins spécifiques assortis de mesures et de solutions adaptées à chaque catégorie de producteurs et/ou ménages avec au centre des mécanismes particuliers de gestion et de restauration de la fertilité des terres agricoles devront être envisagées et mises en œuvre.

Mots clés : *Effets, projets de développement, pauvreté, conditions de vie, sécurité alimentaire, exploitations agricoles familiales, ménages ruraux, Atacora, Bénin.*

Yécy Judith Peggy TOHINLO (2016). Impacts evaluation of development projects on livelihoods and rural households in Atacora (Benin) (PhD thesis). University of Liege – Gembloux Agro-Bio Tech, Belgium, 278 p., 106 tabl., 59 fig., 3 maps, 8 boxes.

SUMMARY

This doctoral research aims to contribute to a better understanding of the effects of development projects on the improvement of living conditions and livelihoods of rural households in Benin. It begins with the analysis of development trends in Atacora known about the last three decades. It is focused on matching between the dynamics promoted by intervention devices and those endogenous or emerging to lead a part in the consideration of the productive trajectories and performance of family farms and also in the analysis of effects of development projects on food security, living standards and poverty of rural households. The post-development theories and the various conceptions of poverty have served as a guideline for research work.

The intervention mechanisms conducted in Atacora (north-western Benin) by the various cooperations (bilateral and multilateral) between 1990 and 2010 constituted the research object of this thesis. The empirical phase took place in the communes of Cobly (West) and Péhunco (East). These communes were selected from their contrasting agro-ecological and socio-economic situations and socio-economic indicators on the one hand and on the other on a typology of the concentration of development projects and the perception of their effects by local people. A stratified sample of 344 households (respectively 214 in Cobly and 130 in Péhunco) was formed for the characterization survey. Later, a thorough investigation on living conditions and livelihood of households followed and involved 208 households (129 Cobly; 79 Péhunco). Finally 16 case studies (8 per commune) were conducted on the trajectories of evolution and accumulation of property and wealth of households and farms. Due to the empirical research, special attention was given to primary data collection which lasted more than three (3) years. Qualitative and quantitative tools (including PSM) were combined for the analysis of collected data through individual and group interviews.

Results show that the development interventions do not always promote the endogenous dynamics but they generate and maintain, in rural areas, pathways that allow the integration and participation of producers in the world market for agricultural products. And to benefit from various promotional activities, producers adopt supported crops, this have some positive and negative consequences. The integration and participation of rural producers of Atacora to international trade, promote the increase of production and crop yields while further increasing their dependence on the world prices of agricultural products. So while the income of producers is increasing their vulnerability to food insecurity is also increasing because many of the food crops, already insufficient (because of the share of the cotton planted and the cotton production quotas established by the government) to cover food needs, are subtracted from consumption to be sold on the market to meet urgent liquidity needs. Thereby, Atacora's rural households, despite the increase of their food production, suffered a rupture of food stocks resulting to annual food crises of at least 4 months (16 weeks) which strikes indiscriminately both recipient households than non-project beneficiaries.

However with the increase of sources and income level of recipient households (36% of households of the study sites), those beneficiaries improve their homes and food consumption and invest more in the education of their children. This marks a significant difference between beneficiaries and non-beneficiaries of development projects. Indeed, installed with the same resources, we counted, in 2014, twice more prosperous households and fewer poor among beneficiaries than non-beneficiaries. Furthermore farms and households beneficiaries of

assistance have accumulated and hold more productive assets (land, farm equipment, livestock rearing), economic assets and holdings (transportation measures, housing, plots and houses to rent, etc.) than non-beneficiaries with a highly significant difference at 1%. However the level of improvements and living conditions induced by development interventions are still inadequate and insecure, as reduced to the equivalent adult, income as well as capital show no significant difference between beneficiaries and non-beneficiaries. Thus, households (even beneficiaries) remain vulnerable to crises so that any natural disaster (flood, drought, pest invasion, etc.), illness, injury and death of a member of the household, provokes the rapid degradation of living standards and the fall into poverty. This is compounded by the fact that farms owners' don't invest really in the restoration and enhancement of the capital " land fertility "; mainly in Coby where the soil fertility level experienced a drastic decline with a consequent increasing use of chemical fertilizers that degrade the soil structure furthermore.

It follows that any action aimed at poverty reduction should allow a sustainable improvement in conditions and livelihoods of rural producers by the preservation and restoration of soil fertility on the one hand and the increased resilience to crises on the other hand. Actions to identify specific needs with measures and solutions adapted to each category of producers and households with mainly particular mechanisms of management and restoration of the fertility of agricultural land shall be considered and implemented.

Keywords: *Effects, development projects, poverty, livelihoods, food security, family farms, rural households, Atacora, Benin.*

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE 1 : INTRODUCTION GENERALE	1
PROBLÉMATIQUE ET JUSTIFICATION	1
1.1 <i>Problématique de recherche</i>	1
1.2 <i>Justification de la recherche</i>	3
OBJECTIFS ET HYPOTHÈSES DE RECHERCHE	10
2.1 <i>Objectifs de recherche</i>	10
2.2 <i>Hypothèses de recherche</i>	10
PRÉSENTATION SYNOPTIQUE DU BÉNIN	11
STRUCTURATION DU DOCUMENT	16
CHAPITRE 2 : CONSTRUCTION THEORIQUE ET ANALYTIQUE DE LA RECHERCHE	17
DÉBATS SUR L'ÉVALUATION DE L'IMPACT ET SES MÉTHODES	17
1.1 <i>Perception de l'impact et de sa mesure</i>	17
1.2 <i>Méthodes d'évaluation d'impacts</i>	19
1.2.1 <i>Méthodes quantitatives</i>	19
1.2.2 <i>Les modélisations basées sur les Lois de l'économie néo-classique</i>	21
1.2.3 <i>Les méthodes qualitatives</i>	23
1.2.4 <i>Les méthodes mixtes : combinaison de méthodes qualitatives et quantitatives dans l'évaluation</i>	24
DÉFINITION ET OPÉRATIONNALISATION DES CONCEPTS	25
2.1 <i>Pauvreté, développement et interventions de développement</i>	25
2.2 <i>Sécurité alimentaire</i>	27
2.3 <i>Exploitation agricole familiale et ménage</i>	28
2.4 <i>Capital et trajectoire d'accumulation</i>	30
CADRE ANALYTIQUE DE L'ÉTUDE	31
CHAPITRE 3 : CADRE METHODOLOGIQUE DES TRAVAUX	35
DÉMARCHE GLOBALE ET SES IMPLICATIONS MÉTHODOLOGIQUES	35
ZONE DE RECHERCHE : LE DÉPARTEMENT DE L'ATACORA	36
2.1 <i>Présentation du département de l'Atacora</i>	36
2.2 <i>L'Atacora : un réceptacle des interventions et toujours plus pauvre</i>	37
2.2.1 <i>L'Atacora à la veille des interventions en 1980</i>	37
2.2.2 <i>L'Atacora et les interventions en développement de 1990-2010</i>	38
2.2.3 <i>L'évolution des indicateurs de développement de l'Atacora entre 1990-2010</i>	39
2.3 <i>Les communes d'étude</i>	42
2.3.1 <i>Les zones agro-écologique et systèmes de production de l'Atacora</i>	42
2.3.2 <i>Des Communes à dynamiques économiques spécifiques</i>	45
2.3.3 <i>Un zonage des agences de coopération dans l'Atacora</i>	46
2.3.4 <i>Des indicateurs socio-économiques des communes</i>	46
2.3.5 <i>Présentation des communes de Pehunco et de Cobly</i>	47
SITES D'ENQUÊTES, DONNÉES COLLECTÉES ET ORGANISATION DES ENQUÊTES	50
3.1 <i>Les villages d'enquêtes</i>	50
3.2 <i>Les objets d'étude et échantillons d'enquêtes</i>	51
3.2.1 <i>Les objets d'étude</i>	51
3.2.2 <i>L'échantillonnage des unités de recherche</i>	52
3.3 <i>Organisation des enquêtes et outils de collecte</i>	60
3.3.1 <i>Les échelles d'observation</i>	60
3.3.2 <i>Organisation, techniques et outils de collecte</i>	61
MÉTHODES D'ANALYSE DES DONNÉES COLLECTÉES	63

FORCES ET FAIBLESSES DE LA DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE	67
CHAPITRE 4: LES DYNAMIQUES DE DEVELOPPEMENT DANS L'ATACORA.....	69
LE CONTEXTE ET L'ÉCONOMIE RÉGIONALE DANS L'ATACORA	69
1.1 Démographie et disponibilité foncière de l'Atacora	69
1.2 Scolarisation et ses implications	71
1.3 Evolution de la production agricole de l'Atacora	73
1.3.1 Production végétale	73
1.3.2 Production animale	76
1.3.4 Organisation et structuration des producteurs.....	79
1.4 Moyens et infrastructures de communication et de transport	83
L'HISTORIQUE DES INTERVENTIONS DE DÉVELOPPEMENT DANS L'ATACORA	84
2.1 Les dispositifs d'intervention dans l'Atacora de 1980 à 2010	84
2.2 Les domaines d'actions/d'intervention des dispositifs	87
2.3 L'historique des filières agricoles	90
2.3.1 De la période coloniale à 1980.....	90
2.3.2 La période de 1980 à 2010.....	92
LES NOUVELLES DYNAMIQUES ET NOUVEAUX MARCHÉS DANS L'ATACORA	94
3.1 Nouvelles opportunités économiques	95
3.1.1 Offre en produits agricoles	95
3.1.2 Nouveaux secteurs d'activités	98
3.2 Les nouveaux marchés	99
3.2.1 Dynamiques de commercialisation des produits agricoles	99
3.2.2 Le développement des marchés	100
CONCLUSION	101
CHAPITRE 5 : CARACTERISATION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES FAMILIALES ET PARTICIPATION AUX INTERVENTIONS	103
DESCRIPTION ET CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES	103
1.1 Description des exploitations et la situation matrimoniale des chefs.....	103
1.2 Caractéristiques sociodémographiques des chefs d'exploitation.....	104
1.2.1 Sexe, âge et expérience professionnelle des chefs d'exploitation agricole	104
1.2.2 Origine et expérience migratoire des chefs d'exploitation	105
1.2.4 Taille du ménage et force de travail des exploitations	107
OCCUPATIONS PROFESSIONNELLES DES CHEFS D'EXPLOITATION	108
2.1 Formation et activités professionnelles des chefs d'exploitation.....	108
2.2 Agriculture et système de production des exploitations agricoles.....	110
2.2.1 Superficies et modes d'accès à la terre des exploitations agricoles.....	110
2.2.2 Affectations des terres sur les exploitations	113
2.2.3 Système de production végétale.....	114
2.3 Cheptel et systèmes d'élevage des exploitations agricoles	116
2.3.1 Cheptel d'élevage	116
2.3.2 Systèmes d'élevage.....	118
CONDITIONS ET NIVEAU DE VIE DES CHEFS D'EXPLOITATION.....	118
3.1 Types d'habitat.....	118
3.2 Moyens de déplacements et de communication.....	119
3.3 Niveau de vie des enquêtés.....	121
LES INTERVENTIONS DE DÉVELOPPEMENT ET LA PARTICIPATION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES	123
4.1 Les interventions du secteur agricole.....	124
4.1.1 Les types d'appuis.....	124
4.1.2 Cibles des interventions et les critères de sélection des bénéficiaires	126
4.2 Les profils des bénéficiaires et non bénéficiaires des projets.....	129

4.2.1	Caractéristiques sociodémographiques	129
4.2.2	Affectations des terres agricoles des bénéficiaires	132
	CLASSIFICATION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES ENQUÊTÉES	134
	CONCLUSION	136
CHAPITRE 6: INTENTIONS ET REALISATIONS DES DISPOSITIFS D'INTERVENTION DANS L'ATACORA		137
	IDENTIFICATION DES PROJETS/PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT	137
	PRÉSENTATION DE QUELQUES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE	141
2.1	<i>Les intentions de développement des projets agricoles</i>	141
2.2	<i>Les cibles et réalisations des projets de développement agricole</i>	143
2.2.1	Les cibles visées et atteintes par les projets de développement agricole.....	143
2.2.2	Les réalisations et résultats des projets de développement	145
	LES EFFETS DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT SUR LES EXPLOITATIONS AGRICOLES	147
3.1	<i>Les déterminants de l'accès aux projets de développement agricole</i>	147
3.2	<i>Les ressources internes et externes des exploitations agricoles</i>	150
3.2.1	Les ressources internes des exploitations agricoles.....	150
3.2.2	Les ressources externes mobilisées par les exploitations agricoles	151
3.3	<i>Les orientations et performances des exploitations agricoles</i>	152
3.3.1	Les orientations et spéculations des exploitations agricoles	152
3.3.2	Les performances des exploitations agricoles.....	152
3.3.3	Les itinéraires techniques des exploitations agricoles	155
3.4	<i>Les évolutions et tendances lourdes des exploitations agricoles</i>	161
3.4.1	Les changements souhaités et obtenus dans les exploitations agricoles.....	161
3.4.2	Les changements inattendus et les tendances lourdes.....	162
	CONCLUSION	164
CHAPITRE 7: LES EFFETS DES INTERVENTIONS SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE DES MENAGES		167
	SÉCURITÉ ALIMENTAIRE : DIMENSIONS ET INDICATEURS.....	168
	DISPONIBILITÉ ALIMENTAIRE SUR LES SITES DE RECHERCHE	169
2.1	<i>Les soldes vivriers des communes de recherche</i>	169
2.2	<i>Les variations des stocks vivriers sur les sites/villages de recherche</i>	171
2.2.1	Les variations des stocks vivriers à Cobly	171
2.2.2	Les variations des stocks vivriers à Péhunco	172
2.3	<i>Les causes de la soudure alimentaire des ménages</i>	173
	SITUATION ALIMENTAIRE ET STRATÉGIES DE GESTION DE LA SOUDURE ALIMENTAIRE	174
3.1	<i>Organisation et responsabilités au sein des ménages</i>	174
3.2	<i>Situation alimentaire des ménages</i>	177
3.2.2	Stratégies de gestion de la soudure alimentaire	180
3.3	<i>La réduction de la quantité des repas des ménages</i>	180
3.2.3	Pauvreté et situation alimentaire des ménages	182
	LES INTERVENTIONS ET LEURS ACTIONS EN SÉCURITÉ ALIMENTAIRE.....	185
4.1	<i>Les interventions en matière de sécurité alimentaire</i>	185
4.2	<i>Les effets attendus des projets de sécurité alimentaire</i>	188
4.2.1	Cadre d'analyse et théorie du projet LISA.....	188
4.2.2	Cadre d'analyse et théorie du projet PAMRAD.....	190
4.3	<i>Les effets réels des projets sur la sécurité alimentaire : situation alimentaire des bénéficiaires</i>	192
4.3.1	Impacts des projets sur les quantités de vivres consommés	193
4.3.2	Impacts des projets sur les dépenses alimentaires des ménages	194
4.3.3	Impacts des projets sur les durées de soudure et de réduction des repas	195
4.4	<i>Les raisons des réductions et la perception de la situation alimentaire des ménages</i>	197
4.4.1	Les motifs de réduction de la quantité des repas	197
4.4.2	Les motifs de réduction de la qualité des repas.....	198

4.4.3 L'appréciation des situations alimentaire par les ménages	199
CONCLUSION	200
CHAPITRE 8: TRAJECTOIRE DES EXPLOITATIONS -PAUVRETE DES MENAGES ET INFLUENCE DES DISPOSITIFS D'INTERVENTION	201
LES TRAJECTOIRES D'ÉVOLUTION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES	201
1.1 <i>Les processus d'initiations aux opérations culturales et d'installation du jeune exploitant agricole</i>	203
1.2 <i>Les trajectoires ascendantes et leurs caractéristiques</i>	204
1.3 <i>Les trajectoires descendantes et leurs caractéristiques</i>	214
1.4 <i>Les trajectoires à évolution irrégulière</i>	220
1.5 <i>Les archétypes et facteurs d'évolution des exploitations agricoles</i>	223
LES CONDITIONS ET NIVEAU DE VIE DES MÉNAGES	228
2.1 <i>Le revenu monétaire des ménages</i>	228
2.2 <i>La perception locale de la pauvreté et ses caractéristiques</i>	230
LES BIENS ET PATRIMOINES DES MENAGES ET EXPLOITATIONS AGRICOLES	234
3.1 <i>Les capitaux et patrimoines productifs des exploitations agricoles</i>	236
3.2 <i>Les autres biens et actifs financiers des ménages</i>	237
3.3 <i>La capacité de gestion et de résistance des ménages bénéficiaires</i>	238
CONCLUSION	239
CHAPITRE 9 : CONCLUSION-DISCUSSION GENERALE ET LES IMPLICATIONS	241
CONCLUSION	241
DISCUSSION GENERALE	246
IMPLICATIONS DE LA RECHERCHE.....	250
ANNEXES	263
ANNEXE1 : QUESTIONNAIRES	263
ANNEXE2 : GUIDES D'ENTRETIEN.....	277

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1.1 : LES PERCEPTIONS DE L'AIDE AU DEVELOPPEMENT SELON DES ACTEURS	7
TABLEAU 2.2 : SYNTHESE DES TRAITS PHYSIQUES ET HUMAINS DU BENIN	15
TABLEAU 3.1: QUELQUES INDICATEURS DE DEVELOPPEMENT DE L'ATACORA EN 1980	38
TABLEAU 3.2: INDICE DE PAUVRETE MONETAIRE DE L'ATACORA ET SON EVOLUTION	40
TABLEAU 3.3: EVOLUTION DE L'INDICE DE PAUVRETE EXTREME	40
TABLEAU 3.4: EVOLUTION DES INDICATEURS DE PAUVRETE MONETAIRE ET NON MONETAIRE DE L'ATACORA	41
TABLEAU 3.5: EVOLUTION DES INDICATEURS DE PAUVRETE D'EXISTENCE ET DU PATRIMOINE DANS L'ATACORA	41
TABLEAU 3.6: EVOLUTION DE LA PROPORTION DU "NOYAU DUR DE PAUVRETE" DANS L'ATACORA.....	42
TABLEAU 3.7 : CARACTERISTIQUES ET APTITUDES CULTURALES DES ZONES AGRO-ECOLOGIQUES DE L'ATACORA	44
TABLEAU 3.8 : TYPOLOGIE DES COMMUNES DE L'ATACORA SELON LEUR DYNAMISME ECONOMIQUE	45
TABLEAU 3.9: INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES DES COMMUNES	47
TABLEAU 3.10 : PRESENTATION SYNOPTIQUE DES COMMUNES D'ETUDE	49
TABLEAU 3.11 : POIDS DE CHAQUE CATEGORIE DE VILLAGES DANS LES COMMUNES D'ETUDE.....	50
TABLEAU 3.12: VILLAGES D'ETUDE.....	51
TABLEAU 3.13: GRILLE D'ANALYSE DES PROJETS.....	52
TABLEAU 3.14: LES VARIABLES DE LA FICHE DE RECENSEMENT	53
TABLEAU 3.15: REPARTITION DES MENAGES DE L'ECHANTILLON PAR HAMEAUX/QUARTIERS	54
TABLEAU 3.16: REPARTITION DES MENAGES DE L'ECHANTILLON SELON LES ETHNIES	55
TABLEAU 3.17: REPARTITION PAR SEXE DES MENAGES DE L'ECHANTILLON	57
TABLEAU 3.18: ECHANTILLON DE L'ENQUETE DE CARACTERISATION DES MENAGES.....	57
TABLEAU 3.19: REPARTITION DES MENAGES SELON LA PARTICIPATION AUX DISPOSITIFS D'INTERVENTION.....	59
TABLEAU 3.20: ECHANTILLON "N" DE L'ENQUETE SUR CONDITIONS DE VIE DES MENAGES.....	60
TABLEAU 3.21: LES PHASES DE LA RECHERCHE	63
TABLEAU 4.1 : EVOLUTION DE LA DENSITE DES POPULATIONS DE L'ATACORA	70
TABLEAU 4.2: OCCUPATION DE L'ESPACE FONCIER DE L'ATACORA.....	70
TABLEAU 4.3 : LES MATERIELS ET EQUIPEMENTS AGRICOLES DANS L'ATACORA	72
TABLEAU 4.4 : POINT DES MATERIELS ET EQUIPEMENTS AGRICOLES MIS EN PLACE DANS L'ATACORA PAR LE PPMA DE 2009 A 2013.....	72
TABLEAU 4.5 : LES RENDEMENTS CULTURAUX DANS L'ATACORA DE 1995 A 2012	76
TABLEAU 4.6 : LES TAUX D'ACCROISSEMENT ANNUEL DES CHEPTELS DANS L'ATACORA DE 1995 A 2013	76
COMPOSITION ET STRUCTURE DES TROUPEAUX DE BOVINS.....	77
TABLEAU 4.7 : LES ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS ET LEURS FAITIERS DANS L'ATACORA	80
TABLEAU 4.8 : LE PROFIL HISTORIQUE DES OP DANS L'ATACORA	82
TABLEAU 4.9 : SYNOPSIS DES INTERVENTIONS DE DEVELOPPEMENT DANS L'ATACORA DE 1980 A 2010	86
TABLEAU 4.10 : LE POIDS RELATIF DES APPUIS DES PROJETS AUX FILIERES	90
TABLEAU 4.11 : LES FILIERES AGRICOLES DE LA PERIODE COLONIALE A 1980.....	91
TABLEAU 4.12 : PROFIL HISTORIQUE DES FILIERES AGRICOLES DE LA PERIODE DE 1980 A 2010	93
TABLEAU 5.1: ÂGE ET EXPERIENCE PROFESSIONNELLE DES CHEFS D'EXPLOITATION	104
TABLEAU 5.2: ORIGINE DES CHEFS D'EXPLOITATION	105
TABLEAU 5.3: DESTINATION DES MOUVEMENTS MIGRATOIRES DES CHEFS D'EXPLOITATION	105
TABLEAU 5.4: PROPORTION DES CHEFS DE MENAGE SELON LEUR NIVEAU DE SCOLARISATION.....	106
TABLEAU 5.5: PROPORTION DES CHEFS DE MENAGE SELON LA MAITRISE DE LANGUE LOCALE	107
TABLEAU 5.6: TAILLE DE MENAGE ET ACTIFS AGRICOLES DES EXPLOITATIONS.....	108
TABLEAU 5.7: PROPORTION DES TYPES DE FORMATION PROFESSIONNELLE	109
TABLEAU 5.8: SUPERFICIES DISPONIBLES ET CULTIVEES PAR LES EXPLOITATIONS AGRICOLES.....	111
TABLEAU 5.9 : SUPERFICIES DES EXPLOITATIONS ENQUETEES SELON LE MODE D'ACCES A LA TERRE	113
TABLEAU 5.10: POIDS RELATIFS DES SUPERFICIES DES GROUPES DE CULTURES EN 2012.....	113

TABLEAU 5.11: SUPERFICIES MOYENNES DES DIFFERENTES CULTURES EN 2012	114
TABLEAU 5.12: MATERIELS MECANIQUES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES ENQUETEES.....	115
TABLEAU 5.13: TAILLE DU CHEPTEL D'ELEVAGE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES ENQUETEES.....	117
TABLEAU 5.14: TYPES D'HABITATS ET LEURS PROPORTIONS SELON LES COMMUNES.....	119
TABLEAU 5.15: LES MOYENS DE DEPLACEMENT DES CHEFS DE MENAGES SELON LES COMMUNES.....	119
TABLEAU 5.16: EFFECTIF DES MOYENS DE DEPLACEMENTS DES CHEFS D'EXPLOITATION ENQUETES	120
TABLEAU 5.17: LES MOYENS DE COMMUNICATION DES CHEFS DE MENAGES SELON LES COMMUNES.....	120
TABLEAU 5.18: EFFECTIF DES MOYENS DE COMMUNICATION DES CHEFS D'EXPLOITATION ENQUETES	121
TABLEAU 5.19: CLASSES DE PROSPERITE ET LEURS PROPORTIONS SELON LES COMMUNES	123
TABLEAU 5.20 : APPUIS INDIRECTS AUX NON BENEFICIAIRES.....	126
TABLEAU 5.21 : PROPORTION DES APPUIS REÇUS PAR LES BENEFICIAIRES	128
TABLEAU 5.22 : PROPORTION DES APPUIS REÇUS PAR LES BENEFICIAIRES SELON LEUR NIVEAU DE PROSPERITE	128
TABLEAU 5.23 : PROPORTION DES APPUIS SELON LA DUREE	129
TABLEAU 5.24 : CARACTERISTIQUES DES BENEFICIAIRES.....	130
TABLEAU 5.25 : NIVEAUX D'EDUCATION ET DE PROSPERITE DES BENEFICIAIRES	131
TABLEAU 5.26 : SUPERFICIES MOYENNES DES BENEFICIAIRES	132
TABLEAU 5.27 : SUPERFICIES MOYENNES SELON LE NIVEAU DE PROSPERITE DES BENEFICIAIRES	132
TABLEAU 5.28 : LE POIDS DES SUPERFICIES VIVRIERES CHEZ LES BENEFICIAIRES	133
TABLEAU 5.29 : LE POIDS DES SUPERFICIES DE CEREALES CHEZ LES BENEFICIAIRES	133
TABLEAU 5.30: TYPOLOGIE A DIRE D'ACTEURS DES EXPLOITATIONS AGRICOLES.....	135
TABLEAU 6.1: LES ORIENTATIONS DES INTERVENTIONS EN AGRICULTURE DES COOPERATIONS.....	138
TABLEAU 6.2: LISTE DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DES COOPERATIONS	139
TABLEAU 6.3: LES OBJECTIFS ET APPROCHES DE QUELQUES PROJETS DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE	142
TABLEAU 6.4: LES CIBLES DE QUELQUES PROJETS DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE	144
TABLEAU 6.5: LES REALISATIONS DE QUELQUES PROJETS DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE	145
TABLEAU 6.6 : RESULTATS DU MODELE LOGIT D'ANALYSE DES DETERMINANTS DE L'ACCES AUX PROJETS.....	148
TABLEAU 6.7: LES RESSOURCES INTERNES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES ENQUETEES.....	150
TABLEAU 6.8: LES RESSOURCES EXTERNES MOBILISEES PAR LES EXPLOITATIONS AGRICOLES ENQUETEES	151
TABLEAU 6.9: LE POIDS DES SPECULATIONS DANS LES EXPLOITATIONS AGRICOLES ENQUETEES	152
TABLEAU 6.10: EVOLUTION DES RENDEMENTS CULTURAUX A COBLY.....	154
TABLEAU 6.11: EVOLUTION DES RENDEMENTS CULTURAUX A PEHUNCO	154
TABLEAU 6.12 : LES ITINERAIRES TECHNIQUES A COBLY	156
TABLEAU 6.13 : LES ITINERAIRES TECHNIQUES A PEHUNCO	158
TABLEAU 6.14 : PROPORTION D'EXPLOITATIONS AGRICOLES SELON LES ITINERAIRES TECHNIQUES	161
TABLEAU 7.1: SOLDES VIVRIERS DE LA COMMUNE DE COBLY	170
TABLEAU 7.2 : SOLDES VIVRIERS DE LA COMMUNE DE PEHUNCO	170
TABLEAU 7.3: QUANTITE QUOTIDIENNE DE VIVRIERS (EN KG/JOUR) ET PAR EQUIVALENT-ADULTE.....	178
TABLEAU 7.4: DEPENSES ALIMENTAIRES PAR AN ET PAR EQUIVALENT-ADULTE	179
TABLEAU 7.5: EVOLUTION DES DEPENSES ALIMENTAIRES PAR AN DES MENAGES.....	180
TABLEAU 7.6: QUANTITE (KG) PAR EQUIVALENT-ADULTE DE VIVRIERS SELON LE NIVEAU DE PROSPERITE DES MENAGES.....	183
TABLEAU 7.7: DUREE DE REDUCTION (EN SEMAINES PAR AN) DE LA QUANTITE D'ALIMENT SELON LE NIVEAU DE PROSPERITE	183
TABLEAU 7.8: DUREE DEREDUCTION (EN SEMAINES PAR AN) DE LA QUALITE D'ALIMENT SELON LE NIVEAU DE PROSPERITE	184
TABLEAU 7.9: QUELQUES PROJETS/PROGRAMMES ET LES DIMENSIONS DE LA SECURITE ALIMENTAIRE COUVERTES PAR LEURS ACTIONS.....	186
TABLEAU 7.10: IMPACTS DES PROJETS SUR LES QUANTITES DE VIVRIERS AUTOCONSOMMEES PAR LES MENAGES.....	194
TABLEAU 7.11: IMPACTS DES PROJETS SUR LES DEPENSES ALIMENTAIRE DES MENAGES.....	195
TABLEAU 7.12: IMPACTS DES PROJETS SUR LA DUREE DE LA SOUDURE (EN SEMAINES PAR AN) ALIMENTAIRE DES MENAGES.....	195
TABLEAU 7.13: DUREE DE REDUCTION (EN SEMAINES PAR AN) DE LA QUANTITE PAR COMMUNE SELON LA PARTICIPATION AUX PROJETS	196
TABLEAU 7.14: DUREE DE REDUCTION (EN SEMAINES PAR AN) DE LA QUALITE PAR COMMUNE	197

TABLEAU 7.15: PERCEPTION DES MENAGES DE LEUR SITUATION ALIMENTAIRE	199
TABLEAU 8.1: CARACTERISTIQUES DE TRAJECTOIRES ASCENDANTES (TYPE A)	209
TABLEAU 8.2: CARACTERISTIQUES DES TRAJECTOIRES DESCENDANTES (TYPE C)	215
TABLEAU 8.3: CARACTERISTIQUES DE TRAJECTOIRES IRREGULIERES (TYPE B)	221
TABLEAU 8.4: LES ARCHETYPES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES FAMILIALES.....	223
TABLEAU 8.5: IMPACTS DES PROJETS SUR LES DEPENSES ANNUELLES DES MENAGES	229
TABLEAU 8.6 : LES CLASSES DE PRAUVRETE ET LEURS CARACTERISTIQUES.....	231
TABLEAU 8.7 : PROPORTION DES CLASSES DE PROSPERITE CHEZ LES BENEFICIAIRES ET NON BENEFICIAIRES	233
TABLEAU 8.8 : INDICATEURS DE CONDITIONS D'EXISTENCE CHEZ LES BENEFICIAIRES DES PROJETS ET LES NON BENEFICIAIRES A COBLY ET PEHUNCO	234
TABLEAU 8.9: CAPITAL FONCIER DES EXPLOITATIONS AGRICOLES BENEFICIAIRES ET NON BÉNÉFICIAIRES	236
TABLEAU 8.10 : VALEUR DES CAPITAUX PRODUCTIFS DES EXPLOITATIONS AGRICOLES BENEFICIAIRES ET NON BENEFICIAIRES	237
TABLEAU 8.11 : LES ACTIFS FINANCIERS DES MENAGES BENEFICIAIRES ET NON BENEFICIAIRES	237
TABLEAU 8.12 : LES EFFETS MOYENS DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT SUR LES CAPITAUX DES MENAGES	238

LISTE DES CARTES

CARTE 1.1 : CARTE DU BENIN AVEC SON DECOUPAGE TERRITORIAL	12
CARTE 3.1 : LE DEPARTEMENT DE L'ATACORA	37
CARTE 3.2 : ZONES AGRO-ECOLOGIQUES DU BENIN.....	43

LISTE DES ENCADRÉS

ENCADRE N°1 : COMMENTAIRE SUR LA TRAJECTOIRE DE L'EXPLOITANT Y.C DE COBLY.....	207
ENCADRE N°2 : COMMENTAIRE SUR LA TRAJECTOIRE DE L'EXPLOITANT G.S DE PEHUNCO.....	207
ENCADRE N°3 : COMMENTAIRE SUR LA TRAJECTOIRE DE L'EXPLOITANT N.I DE COBLY.....	212
ENCADRE N°4 : COMMENTAIRE SUR LA TRAJECTOIRE DE L'EXPLOITANT S.S DE PEHUNCO.....	214
ENCADRE N°5 : COMMENTAIRE SUR LA TRAJECTOIRE DE L'EXPLOITANT K.S DE PEHUNCO.....	215
ENCADRE N°6 : COMMENTAIRE SUR LA TRAJECTOIRE DE L'EXPLOITANT M.P DE COBLY.....	218
ENCADRE N°7 : COMMENTAIRE SUR LA TRAJECTOIRE DE L'EXPLOITANT D.D DE PEHUNCO.....	218
ENCADRE N°8 : COMMENTAIRE SUR LA TRAJECTOIRE DE L'EXPLOITANT T. C DE COBLY.....	222

LISTE DES FIGURES

FIGURE 2.1 : SCHEMA ILLUSTRATIF DES RELATIONS ENTRE MENAGE ET EXPLOITATION AGRICOLE FAMILIALE	30
FIGURE 2.2 : SCHEMA DU CADRE ANALYTIQUE	32
FIGURE 3.1: DEMARCHE DE SELECTION DES VILLAGES D'ETUDE.....	51
FIGURE 3.2: REPARTITION PAR SEXE DES CHEFS DE MENAGE	56
FIGURE 4.1: EVOLUTION DE LA POPULATION DANS L'ATACORA.....	70
FIGURE 4.2 : EVOLUTION DU TAUX NET DE SCOLARISATION DES 6-11 ANS DE L'ATACORA.....	71
FIGURE 4.3 : SUPERFICIES EMBLAVEES ENTRE 1995 ET 2012 DANS L'ATACORA	73
FIGURE 4.4: ASSOLEMENT DANS L'ATACORA DE 1995 ET 2012	74
FIGURE 4.5: POIDS DES SUPERFICIES VIVRIERES DANS L'ATACORA DE 1995 A 2012.....	74
FIGURE 4.6: PRODUCTIONS (T) DANS L'ATACORA DE 1995 A 2012	75
FIGURE 4.7: POIDS DES PRODUCTIONS VIVRIERES DANS L'ATACORA DE 1995 A 2012	75
FIGURE 4.8 : EFFECTIFS DES CHEPTELS DANS L'ATACORA DE 2000 A 2013.....	77
FIGURE 4.9: EVOLUTION DU CHEPTEL BOVIN DE L'ATACORA DE 1995 A 2013.....	77
FIGURE 4.10 : EVOLUTION DES POURCENTAGES DES CHEPTELS DE L'ATACORA DE 2000 A 2013	78
FIGURE 4.11 : REPARTITION DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT PAR TYPE DE COOPERATION.....	85
FIGURE 4.12 : POIDS DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT PAR COOPERATION.....	85
FIGURE 4.13 : LES DOMAINES D'INTERVENTION DES DISPOSITIFS ET LEURS POIDS	85
FIGURE 4.14 : EVOLUTION DE LA PRODUCTION DES SPECULATIONS NON SOUTENUES DANS L'ATACORA DE 1995 A 2013	96
FIGURE 4.15 : EVOLUTION DE LA PRODUCTION DES SPECULATIONS PROMUES DANS L'ATACORA DE 1995 A 2013.....	97
FIGURE 5. 1: REPARTITION DES CHEFS D'EXPLOITATION SELON LA SITUATION MATRIMONIALE.....	103
FIGURE 5. 2: REPARTITION PAR SEXE ET PAR COMMUNE DES CHEFS D'EXPLOITATION	104
FIGURE 5.3: ACTIVITES EXERCEES PAR LES ENQUETES LORS DES MIGRATIONS.....	106
FIGURE 5.4: PROPORTION DES CHEFS DE MENAGE SELON LE NIVEAU DE MAITRISE DU FRANÇAIS.....	107
FIGURE 5.5: PROPORTION DES UNITES DE PRODUCTION ET DE CUISINE PAR MENAGE.....	108
FIGURE 5.6: REPARTITION DES CHEFS D'EXPLOITATION SELON LEUR FORMATION PROFESSIONNELLE.....	109
FIGURE 5.7: REPARTITION DES CHEFS D'EXPLOITATION SELON LEURS OCCUPATIONS PROFESSIONNELLES.....	110
FIGURE 5.8: PROPORTION DES SUPERFICIES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES.....	111
FIGURE 5.9: REPARTITION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES PAR MODE D'ACCES A LA TERRE	112
FIGURE 5.10: PROPORTION DES SUPERFICIES DE VIVRIERS DES EXPLOITATIONS AGRICOLES	114
FIGURE 5.11: PROPORTION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES AYANT UN CHEPTEL D'ELEVAGE	117
FIGURE 5.12: PROPORTION DES CLASSES DE PROSPERITE DES CHEFS D'EXPLOITATIONS ENQUETES	117
FIGURE 5.13: NATURE ET POIDS RELATIFS DES APPUIS DES INTERVENTIONS	124
FIGURE 5.14: POIDS RELATIFS DES APPUIS DES INTERVENTIONS SELON LES BENEFICIAIRES	125
FIGURE 5.15: CRITERES DE SELECTION DES BENEFICIAIRES ET LEURS PROPORTIONS.....	127
FIGURE 5.16: POIDS DES CRITERES DE SELECTION SELON LE NIVEAU DE PROSPERITE	127
FIGURE 5.17: REPARTITION PAR SEXE DES BENEFICIAIRES.....	129
FIGURE 5.18: REPARTITION DES BENEFICIAIRES SELON LEUR SITUATION MATRIMONIALE	130
FIGURE 6.1 : LES ITINERAIRES TECHNIQUES DES CULTURES SELON LES VILLAGES A COBLY.....	157
FIGURE 6.2 : ITINERAIRES TECHNIQUES DES CULTURES SELON LES VILLAGES A PEHUNCO	160
FIGURE 7.1: CALENDRIER DE VARIATION DES STOCKS VIVRIERS	171
FIGURE 7.2 : VARIATIONS DES STOCKS VIVRIERS A COBLY	172
FIGURE 7.3 : VARIATIONS DES STOCKS VIVRIERS A PEHUNCO	173
FIGURE 7.4: DUREE EN SEMAINES PAR AN DE LA PERIODE DE REDUCTION DES QUANTITES D'ALIMENTS.....	181
FIGURE 7.5: DUREE EN SEMAINES PAR AN DE LA PERIODE DE REDUCTION DE LA QUALITE DES REPAS.....	182
FIGURE 7.6 : ARBRE A PROBLEMES RECONSTRUIT DU PROJET LISA1	189
FIGURE 7.7: UN CERCLE VERTUEUX A PARTIR DE L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE PRODUCTION AGRICOLE	190
FIGURE 7.8 : ARBRE A PROBLEMES RECONSTRUIT DU PROJET PAMRAD.....	191

FIGURE 7.9: UN CERCLE VERTUEUX A PARTIR DE LA PROMOTION DE NOUVELLES OPPORTUNITES AGRICOLES PORTEUSES	192
FIGURE 7.10: DUREE DE REDUCTION (EN SEMAINES PAR AN) DES QUANTITES SELON LA PARTICIPATION AUX PROJETS	197
FIGURE 7.11: DUREE DE REDUCTION (EN SEMAINES PAR AN) DE LA QUALITE SELON LA PARTICIPATION AUX PROJETS	197
FIGURE 7.12: LES CAUSES DE REDUCTION DE LA QUANTITE DES ALIMENTS	198
FIGURE 7.13: LES CAUSES DE REDUCTION DE LA QUALITE DES REPAS.....	199
FIGURE 8. 1 : DES CAS D'EXPLOITATIONS NON BENEFICIAIRES A TRAJECTOIRES ASCENDANTES	206
FIGURE 8. 2 : DES EXEMPLES D'EXPLOITATIONS BENEFICIAIRES A TRAJECTOIRES ASCENDANTES	210
FIGURE 8. 3 : DES EXEMPLES D'EXPLOITATIONS NON BENEFICIAIRES A TRAJECTOIRES DESCENDANTES	210
FIGURE 8. 4 : DES EXEMPLES D'EXPLOITATIONS BENEFICIAIRES A TRAJECTOIRES DESCENDANTES	210
FIGURE 8. 5 : DES EXEMPLES D'EXPLOITATIONS A TRAJECTOIRES IRREGULIERES (TYPE B)	210
FIGURE 8. 6 : ARCHETYPES DES EXPLOITATIONS A TRAJECTOIRES ASCENDANTES	226
FIGURE 8. 7 : ARCHETYPES DES EXPLOITATIONS A TRAJECTOIRES DESCENDANTES.....	227

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ACOTP	: Association Communale des Traiteurs de Porcs
ADTP	: Association Départementale des Traiteurs de Porcs
AFD	: Agence Française pour le Développement
AGR	: Activité Génératrice de Revenu
ARIA	: A Risque d'Insécurité Alimentaire
ATET	: Average Treatment Effect on Treated
BAD	: Banque Africaine de Développement
BDPA	: Bureau pour le Développement de la Production Agricole
BEPC	: Brevet d'Etudes du Premier Cycle
BM	: Banque Mondiale
CARDER	: Centre d'Action Régional pour le Développement Rural
CEBEDES	: Centre Béninois pour l'Environnement, le Développement Economique et Social
CFDI	: Compagnie Française pour le Développement des Textiles
CMO	: Context –Mechanism-Outcome
CTB	: Coopération Technique Belge
CVPA	: Coopérative Villageoise des Producteurs d'Anacarde
CVPR	: Coopérative Villageoise des Producteurs du Riz
DFID	: Department For International Development
DSRP	: Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
EBC	: Enquête Budget-Consommation
ECVR	: Enquête sur les Conditions de Vie en Milieu Rural
EMiCOV	: Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie
EOA	: Ecological Organic Agriculture
FAFA	: Facilité d'Appui aux Filières Agricoles
FAO	: Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation
FCFA	: Franc des Communautés Financières d'Afrique
FENAPAB	: Fédération Nationale des Producteurs d'Anacarde du Bénin
FMI	: Fond Monétaire International
GTZ	: Gesellschaft Für Technische Zusammenarbeit (actuel GIZ)
IA	: Insécurité Alimentaire
IDH	: Indice de Développement Humain
INSAE	: Institut National de Statistiques et d'Analyse Economique
2KP	: Kouandé-Kérou-Péhunco
LISA	: Lutte Intégrée pour la Sécurité Alimentaire
MAEP	: Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche

MED	: Moyens d'Existence Durables
MEPN	: Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature
NNM	: Nearest-Neighbor Matching
NPK	: Azote, Phosphore et Potassium
ONASA	: Office National d'Appui à la Sécurité Alimentaire
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OP	: Organisation des Producteurs
OPA	: Organisations Professionnelles Agricoles
OPT	: Office des Postes et Télécommunication
PA	: Pauvreté de Patrimoine/d'Actifs
PAM	: Programme Alimentaire Mondial
PAMRAD	: Programme d'Appui au Monde Rural dans l'Atacora-Donga
PAS	: Programme d'Ajustement Structurel
PDC	: Plan de Développement Communal
PDDAA	: Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine
PIB	: Produit Intérieur Brut
PIC	: Programme Interuniversitaire Ciblé
PM	: Pauvreté Monétaire
PNM	: Pauvreté Non Monétaire
PNOPPA	: Plateforme Nationale des Organisations Professionnelles de Producteurs Agricoles
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PPMA	: Programme de Promotion de la Mécanisation Agricole
PPEA	: Projet de Promotion de l'Élevage dans l'Atacora
PPTE	: Pays Pauvreté Très Endettés
ProCGRN	: Programme de Conservation et de Gestion des Ressources Naturelles
PSM	: Propensity Score Matching
PSRSA	: Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole
PTF	: Partenaire Technique et Financier
PVC	: Pauvreté des Conditions d'Existence
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RNIE	: Route Nationale Inter-état
ROPPA	: Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs de l'Afrique de l'Ouest
RUP	: Responsable d'Unité de Production
SATEC	: Société d'Aide Technique et de Coopération
SCRP	: Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté
SNV	: Stichting Nederlandse Vrijwilligers
SONAPRA	: Société Nationale de Promotion Agricole

SRP	: Stratégie de Réduction de la Pauvreté
UCOPER	: Union Communale des Organisations Professionnelles d'Éleveurs de Ruminants
UCCoPMA	: Union Communale des Coopératives de Producteurs Maraîchers
UCPA	: Union Communale des Producteurs d'Anacarde
UCPC	: Union Communale des Producteurs de Coton
UCPM	: Union Communale des Producteurs du Maïs
UCPR	: Union Communale des Producteurs de Riz
UDOPER	: Union Départementale des Organisations Professionnelles d'Éleveurs de Ruminants
UDPC	: Union Départementale des Producteurs de Coton
UDPM	: Union Départementale des Producteurs du Maïs
UP	: Unité de Production
URCoPMa	: Union Régionale des Coopératives de Producteurs Maraîchers
URPA	: Union Régionale des Producteurs d'Anacarde
URPR	: Union Régionale des Producteurs du Riz
USAID	: Agence Technique des États-Unis

CHAPITRE 1 : INTRODUCTION GENERALE

PROBLÉMATIQUE ET JUSTIFICATION

1.1 Problématique de recherche

Le principal défi de développement des pays les moins avancés en général et de l'Afrique Subsaharienne en particulier reste et demeure la pauvreté (Chambers, 1990; Banque Mondiale, 2001; Madaule, 2005). Même si la pauvreté n'est pas un phénomène nouveau mais une «réalité permanente, endémique et dynamique» de la société humaine depuis la Grèce antique (Messu, 2003), la lutte contre cette réalité n'est devenue une «urgente nécessité» et une «priorité mondiale» unanimement acceptée par toutes les Organisations internationales qu'à partir de la décennie 1990. Ainsi l'année 1996 a été proclamée «année internationale d'élimination de la pauvreté» et ensuite la décennie «1997-2007 déclarée celle d'élimination de la pauvreté».

Dans ce cadre et après les résultats mitigés (depuis 1950) des politiques d'aide internationale au développement a émergé (dans la décennie 1990) l'approche de «coopération indirecte ou décentralisée» (Epicum, 1995). Ainsi de multiples politiques de lutte contre la pauvreté et visant l'amélioration des conditions de vie des populations ont été élaborées et conduites pour et dans les pays en voie de développement au titre de l'aide internationale par les Organisations Internationales. Ces diverses politiques d'aide au développement ne sont pas parvenues à supprimer effectivement la pauvreté; au contraire les inégalités se sont aggravées et les écarts accentués dans les pays en voie de développement. Ceci a été dénoncé par plusieurs auteurs dont Hancock (1989) pour qui le seul impact mesurable de toutes les décennies d'aide au développement pour lutter contre la pauvreté a été de transformer «des survivants tenaces en dépendants impuissants». Pour Bret (2012)¹, les inégalités sont inhérentes et internes au processus de développement lui-même parce qu'il bouscule les hiérarchies existantes et en crée d'autres, tout en faisant émerger des dépendances et des écarts de toute nature. Les politiques de lutte contre la pauvreté, selon Mestrum (2002), créent une catégorie de «mauvais pauvres» et fonctionnent comme un parapluie à l'abri duquel se cachent les réformes dont la mondialisation néolibérale a besoin pour se développer. En effet, pour Mestrum, les Organisations internationales considèrent comme «bons pauvres» les pauvres qui saisissent les diverses opportunités pour s'intégrer et participer au marché mondial tandis que ceux qui n'y parviennent pas (pour des raisons d'insuffisance de capacités, manque de ressources, etc.) et qui restent dépendants des mécanismes de protection sociale sont qualifiés de «mauvais pauvres». Ce constat de Mestrum sera renforcé par Latouche (2004) qui estime d'une part que les politiques de lutte contre la pauvreté sont «une machine à affamer les peuples» des pays sous-développés et d'autre part que ces politiques ne peuvent exister et fonctionner que par la création d'une «double misère» (psychologique et physiologique) qui génère de nouveaux besoins à assouvir par l'homme. Les limites et les faibles effets des politiques de lutte contre la pauvreté ont été également confirmés par les organisations internationales. En effet, la Banque Mondiale (BM) affirme que malgré tous les progrès et les efforts consentis, la pauvreté qui est générée et qui frappe plus d'un milliard d'êtres humains est «affligeante et infamante». Pour le Programme des Nations Unies pour le

¹ Bret Bernard, 2012 : Développement définition. Consulté en ligne sur le site www.hygergeo.eu/spiq.php?rubrique

Développement (PNUD), malgré les politiques de lutte contre la pauvreté, les écarts entre les peuples se sont davantage accrus (Mestrum, 2006).

Les pays en développement de l'Afrique Subsaharienne ne sont pas restés en marge de la montée des inégalités et des fractures sociales suite aux diverses politiques de lutte contre la pauvreté. En effet, la Banque Africaine de Développement (BAD) a déclaré en 2002 que les 2/3 (soit 67%) des Africains vivent en zones rurales et que ces milieux ruraux sont à 80% le réservoir de la pauvreté. Pour la BAD, la réduction de la pauvreté en Afrique en général et en Afrique Subsaharienne en particulier passe par le développement du monde rural.

Dans ce cadre, et selon l'approche de la coopération indirecte qui exige que l'aide au développement soit orientée vers les populations les plus affectées par la pauvreté des pays sous-développés, les milieux ruraux de l'Afrique Subsaharienne ont connu plusieurs programmes et projets de lutte contre la pauvreté et visant l'amélioration des conditions de vie des populations. De même, avec le slogan « *rendons aux pauvres la lutte contre la pauvreté* », les Etats sont astreints à faciliter l'émergence et le fonctionnement des marchés d'une part et la mise en place de la démocratie et la décentralisation d'autre part (Dufflo, 2010). Le résultat de ces orientations internationales pour la lutte contre la pauvreté a été la concentration dans les milieux ruraux africains de dispositifs d'intervention œuvrant pour l'amélioration des conditions de vie des producteurs et leur participation aux échanges commerciaux des produits agricoles.

C'est dans ce contexte que le Bénin, un pays profondément pauvre avec un Indice de Développement Humain (IDH) de 0,48 en 2014 et classé 166^{ème} pays sur 188 (PNUD, 2015) avec un Produit Intérieur Brut (PIB) par habitant de 822 dollars US (FMI, 2014), a fait l'objet de la mise en œuvre de plusieurs programmes et projets de développement suivant diverses approches participatives depuis la décennie 90. L'Atacora, situé au nord-ouest du Bénin et classé comme l'un des départements les plus pauvres, a été la zone de concentration de plusieurs interventions bilatérales et multilatérales. En effet, l'Atacora à la fin des années 80s affichait de sévères indicateurs de pauvreté (89% des ménages étaient en dessous du seuil de pauvreté en 1987 selon EBC) et d'insécurité alimentaire avec une soudure alimentaire chronique de 6 à 8 mois chaque année. Des dispositifs d'intervention visant tous l'amélioration des conditions de vie et, de ce fait, la réduction des disparités et inégalités aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de ce département ont été mis en œuvre dans l'Atacora depuis les années 90s.

Après près de trois (03) décennies d'interventions participatives, dont notamment des coopérations allemande, belge et néerlandaise par le biais de leurs agences techniques respectives (GIZ, CTB et SNV), la pauvreté et l'insécurité alimentaire persistent dans l'Atacora. Ce département continue d'être classé parmi les régions les plus pauvres du Bénin avec 42% des ménages qui vivent en dessous du seuil de pauvreté et un taux d'extrême pauvreté de 78% (PNUD, 2016 ; INSAE, 2015). La soudure alimentaire chronique dure en moyenne 4 à 6 mois sur 12 (Floquet, 2004 ; CEBEDES, 2008) avec 64% des populations qui sont en insécurité alimentaire et 21% qui présentent des risques d'insécurité alimentaire (INSAE, 2011). Les dispositifs d'intervention semblent n'avoir pas comblé les attentes en matière de lutte contre la pauvreté. Pourrait-on alors conclure que les programmes et projets de développement conduits dans l'Atacora ont eu peu d'impacts sur l'amélioration des conditions de vie et d'existence des populations rurales ? Une réponse affirmative à cette interrogation, confirmerait la thèse de Renaud (2008) selon laquelle les populations ayant eu accès aux programmes/projets de lutte contre la pauvreté ne sont pas nécessairement moins pauvres que celles qui en sont dépourvues. Ceci ouvre plusieurs champs d'investigation et d'analyse aussi bien par rapport à la perception de la notion de pauvreté des différents acteurs

qu'à l'adéquation entre les besoins des pauvres et les offres de solutions apportées par les dispositifs d'intervention dans l'Atacora.

1.2 Justification de la recherche

L'intérêt de la présente recherche se trouve aussi bien dans sa pertinence théorique et conceptuelle par rapport aux approches et stratégies de lutte contre la pauvreté que celle pratique relative aux méthodes d'évaluation d'impacts. En effet, la lutte contre la pauvreté étant devenue dès 1990 une « *urgente nécessité* » et « *une priorité mondiale* » pour toutes les organisations et institutions internationales, elle a été et reste le fondement/socle des stratégies et politiques de l'aide internationale au développement envers les pays en développement comme le Bénin. Certes, de multiples travaux et recherches scientifiques ont été menés à travers le monde pour évaluer les différentes orientations et politiques de l'aide internationale au développement aussi bien par rapport à leurs apports conceptuels qu'à leurs efficacités (impacts) sur le niveau de vie des populations. Seulement rares sont les travaux qui se sont intéressés à l'expression locale de ces stratégies et politiques internationales de lutte contre la pauvreté et leurs effets sur le bien-être humain dans un contexte de concentration des interventions de différentes coopérations sur deux à trois décennies comme celui du département de l'Atacora. C'est à cet exercice d'évaluation des effets de la mise en œuvre des différentes stratégies de la lutte contre la pauvreté sur ces trente (30) dernières années que s'attèle la présente recherche et c'est ce qui marque également son originalité.

Les changements des orientations stratégiques de lutte contre la pauvreté et leurs expressions dans la zone de recherche (Atacora)

L'historique d'évolution des orientations internationales dans la lutte contre la pauvreté permet de comprendre les changements des stratégies d'intervention dans l'Atacora.

Si le concept de l'aide au développement des pays pauvres a été évoqué pour la première fois en 1948 par le Président Truman, c'est la décennie 1950-1960 qui consacra sa mise en œuvre avec la création de nombreuses agences (UNICEF², PNUD, etc.) pour faciliter son effectivité. Ainsi, sur la base des théories du développement par la croissance (encore dénommées théories du rattrapage³) dont notamment celles des avantages comparatifs et du centre et de la périphérie, la politique de l'aide internationale pour la réduction de la pauvreté a été perçue et orientée vers la croissance économique des pays sous-développés (Dizah, 2013). De ce fait, et à l'instar d'autres pays africains, le Bénin s'est spécialisé dans l'exportation, vers la France, des matières premières et des produits agricoles (huile de palme, arachide, coton, etc.). L'Etat investit dans quelques grands aménagements et infrastructures. Cette stratégie, qui a fait de

² UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

³ Les théories du rattrapage représentent la première des sept (7) grandes familles des théories du développement (à savoir 1- les théories du rattrapage, 2- les théories du développement par le bas, 3-les ajustements structurels, 4-les théories du développement humain, 5- les théories du développement durable, 6-les théories du post-développement et 7- les théories de l'alter-mondialisme). Elles ont été élaborées dans la décennie 1950-1960 ; époque où le développement se confondait à la croissance économique. Ainsi, les théories du rattrapage sont également appelées « les théories du développement par la croissance » dont le but est non seulement d'expliquer les causes du retard des pays sous-développés sur ceux développés mais aussi de proposer des mécanismes de rattrapage de ces retards/écarts de développement aux pays du sud (pays sous-développés). Malgré, leurs divergences de définition et d'idéologies (capitaliste, marxiste), les théories du rattrapage considèrent toutes l'Etat comme le moteur du développement des pays. Cette première famille des théories du développement regroupe la théorie du développement linéaire de Rostow, la vision dualiste du développement de Lewis, la théorie des avantages comparatifs de Ricardo, les théories marxistes et dépendantistes (avec la notion de rupture de liens et rapports inégaux, les concepts de centre et périphéries, de dégradation des termes d'échanges, etc.).

l'Etat central le moteur devant impulser le développement à partir de la croissance économique a eu peu d'impact sur la réduction de la pauvreté (Mestrum, 2006 ; Dizah, *op cit*). L'Atacora, hormis la promotion des exportations d'arachide, a été peu touché du fait de son éloignement géographique et de son enclavement.

Les insuffisances de la stratégie de croissance économique en matière d'éradication de la pauvreté ont conduit à la dissociation des deux concepts (croissance et pauvreté). Ainsi, dès 1970, la pauvreté est apparue comme une notion autonome pendant que la politique de l'aide au développement a été établie sur la théorie de développement par le bas. Le développement local qui prônait d'une part l'aide extérieure aux Etats sous-développés pour lutter contre la pauvreté et qui recommandait d'autre part que les populations deviennent des acteurs et non de simples bénéficiaires, a eu très peu d'effets dans l'Atacora où l'Etat central était presque absent. En effet, jusqu'à la fin des années 1980, le département de l'Atacora comptait très peu d'infrastructures socio-économiques, de transport et de communication et sa seule culture d'exportation (l'arachide) a amorcé son déclin en début de décennie. Toutefois, précisons que les premiers dispositifs d'intervention (au titre de la coopération internationale) sont allés dans l'Atacora à partir de 1980 avec des actions de gestion des ressources naturelles et de promotion de produits agricoles (élevage bovin à l'Est et arachide à l'Ouest).

Cette politique de l'aide extérieure aux pays en voie de développement combinée aux chocs pétroliers et à l'effondrement des prix des matières premières (y compris les produits agricoles) ont conduit non seulement à l'endettement et à la faillite des « Etats-Puissances et pourvoyeurs de richesses » nés des indépendances africaines mais également à de grandes disparités inter et intra-régionales dans ces pays (Mestrum, 2006 ; Dizah, *op cit*). Ainsi, de 1980 à 2000 (soit en 20 ans), le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale (BM) ont imposé aux Etats en voie de développement et très endettés comme le Bénin des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS). Ces PAS soutenus par les théories néo-classiques constituaient un retour au monétarisme qui donna priorité aux exportations-marchandisation des produits avec l'obligation d'une part de libéralisation et d'ouverture des économies des pays en voie de développement sur l'extérieur, et d'autre part de réduction des dépenses sociales (Cameliau, 2000). Pour les PAS, la lutte contre la pauvreté passait par la suprématie du marché ainsi que la libéralisation des échanges et capitaux (Peemans, 2002 ; Nahavandi, 2005). Au Bénin, où quatre (4) PAS triennaux ont se sont succédés de 1989 à 2002, on a assisté d'une part à un certain désengagement de l'Etat, au libéralisme économique et d'autre part à l'émergence des associations et organisations de la société civile. L'Atacora, a été marqué par l'introduction (dès 1990) de la culture du coton qui est la seule spéculation de rente promue par l'Etat qui en assurait aussi bien l'exportation que l'organisation de la filière (structuration des acteurs, mise en place de crédits intrants, assurance de la commercialisation) avant de transférer certaines compétences aux organisations professionnelles. L'introduction du coton a été concomitante avec celle du maïs qui bénéficie de l'arrière-effet des intrants coton dans la succession culturale des exploitations agricoles. Pour faciliter la commercialisation et l'exportation du coton le gouvernement central a réalisé dans l'Atacora des infrastructures de désenclavement (routes, moyens de communication, etc.) qui ont également permis l'ouverture du département et l'établissement des échanges commerciaux entre celui-ci et le reste du Bénin d'une part et avec les pays limitrophes (Togo, Nigéria, Niger, Burkina-Faso) d'autre part.

Par ailleurs, les dispositifs d'intervention pionniers de l'Atacora, s'inscrivant dans cette stratégie d'intégration des producteurs au marché mondial des produits agricoles pour lutter contre la pauvreté, ont soutenu (à partir de 1990) par le biais des ONG d'intermédiation l'élevage bovin et les cultures du maïs et du riz. Outre les actions de promotion des produits agricoles, les dispositifs d'intervention ont également œuvré à (i) la gestion des ressources

naturelles (surtout dans le but de la restauration de la fertilité des terres), (ii) la mise en place des infrastructures sociocommunitaires (pistes de desserte rurale, centre de santé, point d'eau potable, école, etc.), (iii) la promotion des groupements d'autopromotion et organisations communautaires.

Malgré toutes ces actions de désenclavement, de libéralisme économique et de promotion du vivrier marchandises en place dans l'Atacora à la faveur des PAS, la pauvreté reste et demeure persistante dans ce département. En effet, si les PAS ont conduit à l'amélioration des finances publiques, à l'assainissement du train de vie et au désengagement des Etats, ils ont plus que jamais aggravé la pauvreté (Mestrum, 2006). Pour le Fonds des Nation-Unies pour l'Enfance (UNICEF), ce sont les femmes et les enfants qui ont payé le coût de l'ajustement structurel des pays pauvres de par les restrictions budgétaires faites aux dépenses sociales. Au Bénin, les PAS successifs ont paradoxalement abouti à l'aggravation de la pauvreté et des inégalités surtout en milieu rural (DSRP, 2002).

Les effets pervers des PAS en matière de lutte contre la pauvreté ont fait émerger non seulement les théories de la satisfaction des besoins essentiels ou fondamentaux (basic needs)⁴ mais également des discours '*responsabilistes*' autour du slogan «*rendons aux pauvres la lutte contre la pauvreté*» qui invitent les pauvres à ne plus attendre passivement des largesses (Duflo, 2010). Ainsi, sous l'impulsion de McNamara⁵, l'approche des besoins de base est devenue la pierre angulaire des stratégies de lutte contre la pauvreté de la Banque Mondiale, des organismes qui lui sont associés et des agences de développement (Peemans, 1995 ; Destremau *et al*, 2002 ; Salama, 2002 ; Fusco, 2007). Cette approche a été complétée par les travaux d'Amartya Sen qui ont donné naissance à l'approche dite des «*capacités/potentialités*» (*capabilities en anglais*) (Sen, 1993 ; Sen, 2000 ; Fusco, 2007). L'aide internationale au développement se base désormais sur d'une part les mécanismes d'allègement de dettes pour les Pays Pauvres Très Endettés (PPTE) et d'autre part sur l'approche de coopération indirecte (Epicum, 1995). Sous-tendue par la devise «*Rendons aux pauvres la lutte contre la pauvreté*» (Duflo, 2010), la coopération indirecte promeut l'orientation de l'aide au développement vers les populations les plus affectées par la pauvreté pendant que l'Etat a pour rôles de faciliter l'émergence et le fonctionnement des marchés d'une part et de mettre en place une démocratie et une décentralisation locale vivace d'autre part (Duflo, 2010). La promotion de la démocratie et l'encouragement à la décentralisation ainsi que l'émergence de l'approche participative (de la décennie 90) et les rhétoriques de «*responsabilisation des pauvres*» ont abouti, dans les pays sous-développés d'Afrique, à la multiplication des dispositifs d'intervention dans les régions pauvres et à un boom des organisations de la société civile avec la naissance des Groupements de producteurs, Associations de développement, Organisations Non Gouvernementales (ONG), etc. Désormais, comme l'affirme Duflo (op cit) «*...C'est aux pauvres qu'il revient de trouver les moyens de s'aider en réalisant (ou en participant) des projets qui leur tiennent à cœur, ...*» dans la lutte contre la pauvreté et l'amélioration de leurs conditions de vie. En outre, le Bénin a été éligible aux allègements des PPTE qui ont conduit à l'élaboration et à l'adoption

⁴ Destremau et Salama (2002) nous renseignent que la notion de besoins de base se rapproche du minimum vital que François Perroux appelait en 1955 «*les coûts de l'homme*» que sont la nourriture, la santé et l'éducation. Cette notion sera spécifiquement analysée à partir de 1976 à la Conférence mondiale tripartite sur l'emploi, la répartition du revenu, le progrès social et la division internationale du travail par le Bureau International du Travail (G. Caire, 1983 ; B. Destremau et P. Salama, 2002 ; A. Fusco, 2007).

⁵ Robert Strange McNamara est un homme d'affaires et politicien américain. Il fut secrétaire d'Etat à la défense pendant 7 ans (1961-1968) sous les règnes de Kennedy et Johnson. Il a été à la tête de l'entreprise automobile Ford pendant quelques semaines avant de devenir Président de la Banque Mondiale de 1968 à 1981. Il est décédé en 2009 à l'âge de 93 ans (1916-2009).

de trois (3) documents de Stratégies de Réduction de la Pauvreté (SRP 1; SCRP2 et SCRP 3)⁶ sur la période 2003 à 2015.

Le département de l'Atacora a connu, à partir des années 90, une concentration des dispositifs d'intervention qui ont œuvré pour la promotion des vivriers marchands (maïs, riz, maraîchage, etc.), la valorisation des ressources naturelles (aménagement bas-fonds, réalisation retenues d'eau, etc.) dans le but de l'amélioration des conditions de vie des populations rurales à partir de l'accroissement de la production agricole et du revenu des producteurs. A ces actions s'ajoutent d'une part celles d'appuis aux micro-entreprises agricoles ou para-agricoles privées et d'autre part celles de renforcement de capacités et de structuration des Organisations Professionnelles (OP) par produit pour la fourniture des services aux producteurs. Malgré toutes ces actions de promotion des vivriers marchands et l'intégration des producteurs aux marchés, le département de l'Atacora demeure l'une des régions les plus pauvres du Bénin avec 85% de sa population soumis à l'insécurité alimentaire. En effet, l'igname, le sorgho et le mil qui sont les bases alimentaires des populations de l'Atacora et malgré leurs poids culturels et cultuels⁷ (surtout pour le sorgho/mil) n'ont presque pas reçu l'attention des dispositifs d'intervention dans un contexte où les ménages subissent, chaque année, une soudure alimentaire chronique sur 6 mois.

Les hypothèses justifiant le faible impact des stratégies de lutte contre la pauvreté

De nombreux travaux ont été réalisés et sont parvenus à avancer plusieurs hypothèses pour expliquer le faible impact des stratégies et politiques successives de lutte contre la pauvreté sur son éradication. En effet, selon Charnoz *et al* (2007) le faible impact des politiques de lutte contre la pauvreté provient des divergences d'idéologies, de perceptions, d'objectifs et d'approches entre les Partenaires Techniques et Financiers (PTF), les gouvernements des pays sous-développés d'une part et les communautés rurales d'autre part. Ainsi ces auteurs distinguent cinq différents types d'interprétations de l'aide au développement affectés chacun aux idéologies politiques néoréaliste, néomarxiste, néolibérale, libérale et idéaliste (cf. tableau 1.1). Ces divergences de perception de l'aide au développement peuvent surgir à tous les niveaux y compris au sein des PTF, entre les PTF et les gouvernements bénéficiaires, les agences techniques, le personnel des bureaux locaux, etc. A ces divergences s'ajoutent celles liées à l'interprétation de l'aide par les ONG et/ou Associations/Organisations locales et également les opinions des populations pauvres par rapport aux aides. Ces diverses opinions et perceptions le long de la chaîne de l'aide constitueraient le terreau fertile qui annihile les efforts de lutte contre la pauvreté malgré toutes les bonnes volontés et intentions que véhiculent tous les discours et programmes/projets pour l'amélioration des conditions de vie des populations (Charnoz, *op cit* ; Dubois *et al.*, 1999).

⁶ SRP1 a couvert la période de 2003-2005 ; SCRP 2 (Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté) a été mise en œuvre de 2007 à 2009 pendant que le SCRP3 s'est étendue sur la période de 2011-2015 (SCRP, 2011).

⁷ Poids culturels et cultuels du sorgho/mil : aucune cérémonie ni rituel (libation, funéraire, initiatique, etc.) ne se fait dans l'Atacora sans le sorgho et/ou mil qui est utilisé sous diverses formes (grain, mouture pour pâte, brassée en bière locale/traditionnelle).

Tableau 1.1 : Les perceptions de l'aide au développement selon des acteurs

Idéologie politique	Les Etats	Les donateurs conçoivent l'aide.....	Les bénéficiaires conçoivent l'aide....
Néoréaliste	...maximisent Leur puissance.	...comme un instrument d'influence et de puissance.	...comme une rétribution de leur alliance stratégique.
Néo marxiste	...s'opposent entre capitalistes et prolétaires et entre capitalistes.comme instrument d'exploitation du tiers-monde, mais aussi de lutte entre pays capitalistes.	...comme une intrusion impérialiste, un outil d'aliénation, une drogue créant une dépendance.
Néolibérale	...maximisent leur bien-être matériel.	...comme un investissement d'intérêt commun.	...comme une coopération mutuellement et matériellement bénéfique.
Libéralesont soumis à des groupes d'intérêts en concurrence.comme des flux publics à transformer en rentes privées.comme des ressources à transformer en rentes privées.
Idéalistesont sensibles aux considérations morales.comme un accomplissement moral : charité, solidarité, réparation.comme un acte moral, exigible à des degrés divers.

Source : Adapté de Charnoz et Severino, 2007.

Outre les diverses interprétations de l'aide au développement, les multiples perceptions du «*concept de pauvreté*» constituent également un facteur limitant dans la lutte contre la pauvreté. En effet, la notion de pauvreté qui peut s'exprimer de façon absolue ou relative présente plusieurs facettes et dimensions. Même si le dénominateur commun à toutes les multiples dimensions de la pauvreté reste une «*situation/un état de manque et/ou d'insuffisance*» (Barrat, 1998), à chaque dimension semble correspondre des solutions spécifiques et adaptées aux réalités spatiales et temporaires des populations concernées. Ainsi, dans une même communauté pendant que la perception monétaire de la pauvreté (Larivière *et al.*, 1998 ; Asselinet *al.*, 2000) proposera des projets pour l'accroissement du revenu et/ou l'augmentation de la production, celle basée sur les besoins fondamentaux (Peemans, 1995 ; Destremau *et al.*, 2002 ; Fusco, 2007) va s'investir dans le désenclavement et la facilitation de l'accès aux infrastructures sociocommunautaires de base. Les objectifs de ces projets sont complémentaires et ne posent a priori aucun problème, seulement les stratégies de leurs réalisations font surgir des compétitions/concurrence par rapport aux ressources (financières, humaines et en temps de travail) disponibles. En effet, en général les dispositifs intervenant dans une localité s'adressent aux mêmes groupements ou bénéficiaires qui sont sollicités de part et d'autre.

La lecture parcellaire (selon l'approche privilégiée) que fait chaque intervenant sur la pauvreté qui reste et demeure multidimensionnelle semble être à la base de la multiplicité et de la concentration des programmes/ projets pour la lutte contre la pauvreté dans l'Atacora. Certes, dans ce département, la quasi-spécialisation des agences de coopération dans des domaines précis (gestion des ressources naturelles, hydraulique villageoise et élevages pour la GTZ/GIZ, la santé, la sécurité alimentaire et l'amélioration du revenu pour la CTB, les infrastructures et le renforcement de capacités pour la SNV) aurait dû aboutir à l'amélioration effective des conditions de vie. Seulement le manque de synergie d'actions entre les divers projets/ programmes mis en œuvre (par ces agences techniques d'exécution) d'une part et l'insuffisance de collaboration entre les diverses agences de coopération pour une meilleure

prise en compte de la multi-dimensionnalité de la pauvreté et de l'interdépendance entre ces dimensions d'autre part annihilent les efforts et les appuis pour la réduction de la pauvreté.

Le faible impact des programmes/projets de lutte contre la pauvreté serait également dû à l'inadéquation entre les offres de solutions proposées par les dispositifs d'intervention et les besoins prioritaires des populations rurales. Ainsi, le politologue Philippe Sassier affirme que les multiples projets réalisés en faveur des pauvres n'ont pas toujours perçu les préoccupations majeures de ces pauvres. Mestrum (2006) ira plus loin pour conclure que la finalité atteinte par les dispositifs d'intervention en matière de lutte contre la pauvreté semble être la possibilité de faire contribuer les pauvres à la mondialisation des échanges par leur participation au commerce international. Selon cet auteur, la participation des pauvres au commerce international est un objectif que les institutions/organisations internationales ont assigné (au nom de l'aide au développement) aux dispositifs d'intervention pour la réalisation effective des conditions néolibérales. Ceci rend les pauvres plus dépendants du marché mondial, ce que Latouche (2004) qualifie et considère comme une «*machine à affamer les pauvres*» parce qu'il crée et entretient aussi bien la «*misère psychologique que physiologique*».

Dans l'Atacora, les dispositifs d'intervention ont introduit et soutenu les cultures du riz et du maïs pour leur commercialisation au détriment du sorgho/mil et de l'igname qui sont les produits de base pour l'alimentation des populations soumises chaque année à 6 mois de soudure alimentaire et souffrant de l'insécurité alimentaire. Une telle distorsion peut refléter des différences de perception.

Les mesures d'impacts des stratégies et politiques de lutte contre la pauvreté

Depuis les années 80, nombreux programmes/projets de développement ont été conduits en Afrique Subsaharienne et au Bénin en matière de politiques et de stratégies de lutte contre la pauvreté. Des travaux et recherches scientifiques se sont consacrés à l'évaluation des impacts de ces politiques et stratégies de lutte contre la pauvreté. En général, ils se sont focalisés soit sur les différentes démarches participatives des approches de lutte contre la pauvreté, ou les perceptions et profils des pauvres dans les différentes régions, ou encore sur les effets des innovations agricoles en milieu rural, etc. Ainsi malgré la multiplicité de ces travaux et la diversité des champs investigués, ils se sont souvent concentrés sur des dispositifs spécifiques (programmes/projets précis) ou sur des stratégies et politiques des institutions/organisations (par exemple la Banque mondiale, le Fonds Monétaire International, etc.).

Les études d'évaluation d'impacts des stratégies et/ou politiques de lutte contre la pauvreté, des institutions de Bretton Woods et des agences associées, ont été généralement réalisées à l'échelle régionale, nationale et supranationale. Elles estiment souvent les seuils de pauvreté à partir de la valeur de panier de biens de consommation jugés nécessaires dans une localité, le niveau du revenu monétaire, la valeur du patrimoine, la consommation alimentaire ainsi que l'Indice de Développement Humain (IDH)⁸. L'IDH est un indicateur composite utilisé par le PNUD et qui se base sur le caractère multidimensionnel de la pauvreté en prenant en compte l'espérance de vie, l'alphabétisation et le revenu nécessaire pour jouir de conditions de vie convenables. L'Indice de Pauvreté Humaine (IPH) est un deuxième indicateur composite qui n'intègre pas le revenu mais prend en compte la durée de vie, le taux d'analphabètes, l'accès aux services de santé et à l'eau potable ainsi que le taux de malnutrition des enfants de 0 à

⁸ L'IDH est un indicateur composite qui est utilisé par le PNUD et qui se base sur le caractère multidimensionnel de la pauvreté en prenant en compte l'espérance de vie, l'alphabétisation et le revenu nécessaire pour jouir de conditions de vie convenables. En 1997, le PNUD a introduit un deuxième indicateur composite qui est l'Indice de Pauvreté Humaine (IPH) qui n'intègre plus le revenu mais prend en compte la durée de vie, le taux d'analphabètes, l'accès aux services de santé et à l'eau potable ainsi que le taux de malnutrition des enfants de 0 à 5ans.

5ans. L'IDH et l'IPH découlent des approches des « besoins de base » et de « *capabilities* » de la pauvreté.

Par ailleurs les études d'impacts de l'adoption d'innovations agricoles ont porté sur l'évaluation des adoptions et leurs effets sur la production et le revenu agricoles des producteurs ruraux. Elles ont été menées dans plusieurs régions africaines dont le Bénin et ont souvent eu pour centres d'intérêt les impacts de l'adoption de la traction animale et/ou culture attelée, des paquets technologiques (surtout sur les cultures de rentes et/ ou industrielles), de l'accès aux aménagements de bas-fonds, etc. sans oublier les travaux sur les trajectoires et les processus d'accumulation et/ou de paupérisation des producteurs en milieu rural (Floquet *et al.*, 2004). Loin d'établir une liste exhaustive, nous pouvons citer entre autres les évaluations d'impacts sur la production agricole et le revenu des producteurs ruraux de la culture attelée au Niger et en Centrafrique (M'bétid-Bessane, 2002), de la traction animale au Cameroun (Curvier, 1999) et au Sénégal (Havard et al., 2004), de la riziculture irriguée au Niger, de la production industrielle du palmier à huile et de l'hévéa en Guinée (Delarue, 2007), du coton biologique au Mali (Dembélé, 2012) et au Bénin (Assogba, 2014) etc. La majorité de ces travaux sont ancrés sur des dispositifs d'intervention précis avec des évaluations couvrant la temporalité des programmes/projets qui excède rarement l'horizon de 5ans. Ces études d'évaluation d'impacts isolent les dispositifs d'intervention concernés par leurs travaux dans des villages qui restent et demeurent des milieux naturels ouverts et non sous contrôle. Malgré le non prise en compte du long terme et l'orientation des travaux sur un dispositif spécifique parmi la multitude intervenant simultanément dans les villages, ces travaux sont parvenus à des conclusions intéressantes qui méritent d'être pris en compte.

Il nous semble nécessaire que les travaux d'évaluation des impacts sortent de l'horizon de 3 à 5 ans qui est celui des projets et qui ne permet d'ailleurs pas d'enclencher de véritables changements. De même, les dispositifs intervenant à un instant *t* dans des villages (qui constituent des milieux ouverts) bénéficient des acquis aussi bien des interventions passées que celles en cours ainsi que des changements spontanés et endogènes ; ceci justifie l'adoption d'une démarche globale d'évaluation s'inscrivant au moins dans le moyen (voir long) terme et intégrant l'ensemble des interventions de cette période. En effet, si les conclusions des précédentes recherches demeurent justes et pertinentes pour l'évaluation d'un dispositif spécifique, tiendront-elles toujours lorsqu'on considère l'ensemble des dispositifs intervenus dans une région sur une (1), deux (2) voire trois (3) décennies ?

Au total, il semble que (1) les dispositifs d'intervention auraient facilité l'intégration des producteurs dans une économie de marché (avec la promotion des spéculations marchandes) au détriment de la couverture de besoins primaires dont ceux liés à la sécurité alimentaire et nutritionnelle ; (2) le manque de synergie voire les contradictions entre approches des interventions limiteraient leurs effets en matière d'amélioration des conditions de vie des producteurs ; (3) les produits promus/soutenus par les dispositifs d'intervention ne seraient pas nécessairement ceux qui étaient en expansion ou à la base de l'économie locale. A partir de ces constats, la présente recherche, se propose d'apporter des éléments de réponses à la principale interrogation qui est relative aux changements induits par les projets de développement en matière d'amélioration des conditions de vie et d'existence des populations de l'Atacora. Autrement dit, quelles sont transformations positives produites par les dispositifs d'intervention (depuis près de 30 ans) pour sortir les populations rurales de l'Atacora de la précarité et de la pauvreté ? L'examen de cette principale interrogation passe par la réponse aux questions suivantes :

- ❖ Quelles sont les dynamiques économiques de l'Atacora et quelle adéquation entre ces dynamiques et celles suscitées et soutenues par les dispositifs d'intervention ?

- ❖ Quels sont les facteurs d'évolution des exploitations agricoles familiales et les changements induits par les dispositifs d'intervention concernant ces facteurs ?
- ❖ Quels sont les effets des dispositifs d'intervention sur la situation alimentaire des ménages de l'Atacora ?
- ❖ Quels sont les effets des dispositifs d'intervention sur le revenu et les conditions de vie des ménages ?
- ❖ Quels sont les changements induits par les dispositifs d'intervention sur les processus d'accumulation des biens et capitaux des exploitations agricoles ?

OBJECTIFS ET HYPOTHÈSES DE RECHERCHE

2.1 Objectifs de recherche

L'objectif principal de la présente recherche est de contribuer à une meilleure connaissance des effets induits par les projets et programmes de développement aussi bien sur les exploitations agricoles que sur les conditions de vie et d'existence de ménages en vue de la conception des dispositifs de développement plus adaptés s'inscrivant dans la durée (au moins à moyen terme) et intégrant les dimensions/facettes de la pauvreté pertinentes pour les localités et les populations affectées.

- ❖ De manière spécifique, il s'agit de :
- ❖ *OS1* : examiner les changements et dynamiques connus dans l'Atacora ces trente dernières années afin d'analyser l'adéquation entre les opportunités économiques émergentes et les dynamiques promues par les projets de développement mis en œuvre dans ce département;
- ❖ *OS2* : identifier et évaluer les effets des projets de développement sur la production agricole (orientation, choix des spéculations et productivité) et les trajectoires d'évolution des exploitations agricoles du département de l'Atacora ;
- ❖ *OS3* : évaluer au niveau des ménages, les effets des dispositifs d'intervention sur la situation alimentaire des ménages ;
- ❖ *OS4* : analyser les effets des dispositifs d'intervention sur le niveau de pauvreté et les conditions de vie des ménages ainsi que sur les processus d'accumulation de capitaux/patrimoine des exploitations/ménages.

2.2 Hypothèses de recherche

Conformément aux objectifs spécifiques de cette recherche, cinq (5) hypothèses ont été retenues pour être testées. Elles s'énoncent comme suit :

- ❖ *H1* : les dispositifs d'intervention ont promu dans l'Atacora une économie diversifiée à base de vivriers marchands et en marge des dynamiques endogènes ;
- ❖ *H2.1* : dans leurs orientations et stratégies, les dispositifs d'intervention ciblent et atteignent les ménages les plus marginaux afin de les sortir de la précarité et de la pauvreté ;

- ❖ **H2.2** : les dispositifs d'intervention, de par leurs appuis et réalisations, impulsent une accumulation continue de capitaux et une évolution plus rapide aux exploitations agricoles bénéficiaires ;
- ❖ **H3** : les ménages bénéficiaires des dispositifs d'intervention ont une situation alimentaire plus favorable à la sécurité alimentaire que les ménages non bénéficiaires ;
- ❖ **H4** : les conditions de vie des ménages bénéficiaires en termes de revenu, de bien-être, de biens et patrimoine sont meilleures à celles des non bénéficiaires.

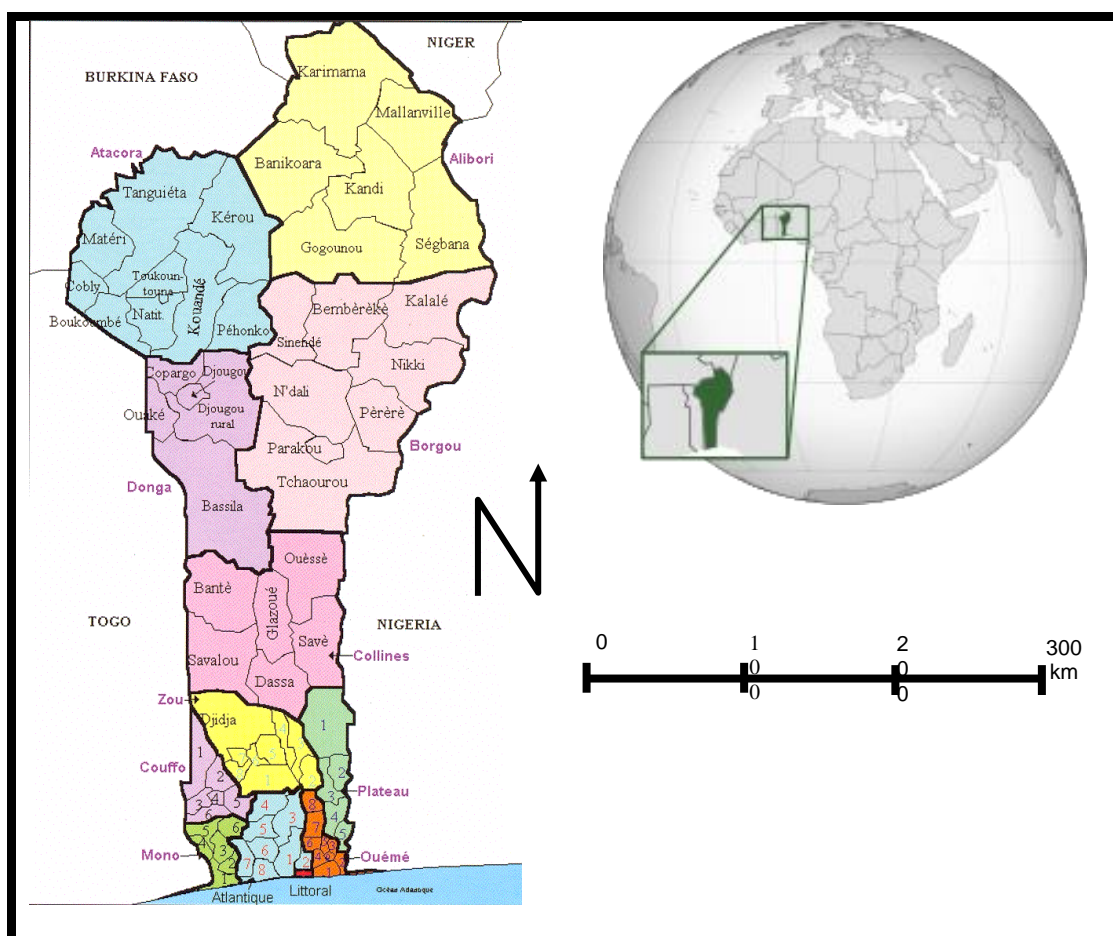
PRÉSENTATION SYNOPTIQUE DU BÉNIN

Pays de l'Afrique de l'Ouest situé entre les parallèles 6°30' et 12°30' de latitude Nord et les méridiens 1° et 30°4' de longitude Est, le Bénin couvre une superficie de 114.763 km² avec un relief dans l'ensemble peu accidenté. Il s'étend sur une longueur de 700 km (soit Nord au Sud) et sur une largeur variant de 125 km (le long de la côte au Sud) à 325 km (à la latitude de Tanguiéta-Ségbana au Nord). Le Bénin partage ses frontières terrestres avec plusieurs pays que sont le Niger au Nord-Est sur 120 km, le Burkina-Faso au Nord-Ouest sur 270 km, le Nigéria à l'Est sur 752 km et le Togo à l'Ouest sur 620 km. Il s'ouvre au Sud à l'Océan Atlantique sur 125 km (cf. figure 1.1). La capitale politique du Bénin est Porto-Novo et administrativement le pays est divisé en 12 départements (dont 4 au Nord, 2 au Centre et 6 au Sud) comprenant au total 77 communes dont 3 à statut particulier à savoir Porto-Novo (capitale politique à l'Est), Cotonou (capitale économique au Sud) et Parakou (au Nord).

En matière de climat, le territoire béninois regroupe trois (3) principales zones climatiques (cf. tableau 1.1) à savoir la zone subéquatoriale, celle guinéo-soudanienne et enfin la zone soudanienne. La zone subéquatoriale se retrouve au Sud et est caractérisée par deux saisons de pluies en alternance avec deux saisons sèches favorisant ainsi deux mises en culture dans l'année. Au centre, on rencontre la zone guinéo-soudanienne qui constitue une transition climatique caractérisée par un climat tropical semi-humide variant entre un régime pluviométrique unimodal et bimodal, avec d'énormes fluctuations de températures. Le Nord-Bénin est marqué par la zone soudanienne semi-aride caractérisée par un régime pluviométrique unimodal avec une saison pluvieuse et une saison sèche ne permettant qu'une seule mise en culture dans l'année. Elle connaît des déficits pluviométriques et constitue la zone de production cotonnière par excellence.

Le réseau hydrographique du Bénin est constitué de 3.048 km de cours d'eau et de 333km² de plans d'eau (lacs et lagunes) localisés dans le Sud. Il regroupe trois (3) bassins que sont les bassins du Niger et de la Pendjari au Nord et le bassin côtier au Sud.

Carte 1.1 : Carte du Bénin avec son découpage territorial



Source : Conçue par l'auteur à partir des données sur www.google.fr/carte du Bénin

Le Bénin dispose d'une grande potentialité et de variabilité de sols, tant au niveau de la nature, de leur niveau de fertilité que de leur répartition spatiale. En effet, les sols cultivables représentent environ 62,5% de la superficie totale du pays et sont de cinq (5) principaux types. Les sols ferrugineux tropicaux couvrent la majeure partie (80% de la superficie du pays) du territoire ; ils ont besoin d'une restitution organique pour maintenir leur niveau de fertilité dans les systèmes de production. Ces sols nécessitent des apports hydriques et des aménagements appropriés pour réduire le déficit prolongé en eau capillaire. Mais la quasi-absence de cette mesure fait que ces sols subissent l'érosion. Les sols faiblement ferralitique ou « terre de barre » bien qu'étant d'une bonne qualité agronomique sont actuellement touchés par une baisse drastique de leur niveau de fertilité d'une part et une forte démographie d'autre part. Les sols hydromorphes de type alluviaux et aux vertisols sont très fertiles avec une grande richesse en argile, humus et éléments minéraux ; seulement ils sont très difficile à travailler. Quant aux sols minéraux bruts et peu évolués, ils ont une fertilité moyenne et sont sensibles au lessivage.

Avec une population de plus de 10 millions d'habitants et un taux annuel de croissance démographique de 3.5% (RGPH4-INSAE, 2016), le Bénin compte plus d'une cinquantaine de groupes sociolinguistiques et il est caractérisé par d'importants mouvements migratoires internes. Le département de l'Atlantique est le plus peuplé avec 12% de la population tandis que la Donga est le moins peuplé avec 5% de la population. Classé en 2014, 160^{ème} sur

188⁹ pays, le Bénin a fait d'énormes progrès en matière d'amélioration des conditions de vie et d'existence des populations. En effet, l'Indice de Développement Humain (IDH), qui est l'indicateur du bien-être global et dont la mesure intègre l'accès à l'éducation et à la santé ainsi que le niveau de revenu, a presque doublé depuis 1980 en passant successivement de 0,25 (en 1980) à 0,43 en 2012 puis à 0,48¹⁰ en 2014. Ce progrès en matière de bien-être résulte des améliorations dans les secteurs de l'éducation et de la santé. En matière d'éducation maternelle et primaire, le taux brut de scolarisation¹¹ est passé de 95% en 2005 à 98% en 2010 avec un taux net¹² de 73% en 2010. Avec les efforts de recrutement d'enseignants et les mesures de gratuité de l'enseignement maternel et primaire, le ratio maître-élève est de plus de 50% et l'indice de parité filles/garçons est d'environ 90%. De même, les investissements dans le secteur de la santé en matière notamment de construction et d'équipements des infrastructures, de recrutement de personnel, des subventions de la césarienne et de la prise en charge du paludisme chez les femmes enceintes et les enfants de 0 à 5 ans, des campagnes gratuites de vaccination font que l'espérance de vie est passée de 59 à 65 ans en 2014. Par rapport au revenu, le Bénin reste et demeure un pays à faible Produit Intérieur Brut (PIB) malgré la croissance du PIB qui est de plus de 5,6% depuis 2012. Toutefois, le PIB par habitant a connu d'importants accroissements dans cette décennie en passant de 538 dollars US en 2005 à 694 dollars en 2010 puis à 756 dollars en 2012 pour enfin être à 822 dollars US en 2014. Au Bénin, le seuil de pauvreté¹³ est de 120.839 FCFA (INSAE, 2011) avec un indice de pauvreté nationale de 35% (38% en milieu rural). Le taux de personnes dépensant moins d'un (1) dollar US par jour est de 41% à l'échelle nationale contre 52% en milieu rural, la pauvreté est donc plus rurale au Bénin. En matière de sécurité alimentaire, environ 56% de la population sont en situation alimentaire précaire dont 34% en insécurité alimentaire et 22% à risque d'insécurité alimentaire.

L'économie béninoise basée sur le libéralisme économique est caractérisée par une prédominance des secteurs primaire et tertiaire avec un secteur secondaire (industrie) embryonnaire. La position géographique du Bénin fait non seulement de lui un pays de transit pour les pays de l'hinterland dont notamment le Niger, le Burkina-Faso, le Mali et le Tchad mais également permet d'importants échanges commerciaux (importations, exportations et réexportations) avec le Nigéria ; ce qui favorise le développement du secteur tertiaire qui contribue à 56% au PIB en 2014. Le secteur secondaire participe pour 12% au PIB et se limite généralement aux activités de transformation des matières premières en produits semi-finis ou au reconditionnement des produits semi-finis et finis importés. Malgré l'importance du secteur tertiaire, le potentiel de croissance de l'économie béninoise reste principalement dépendant de l'agriculture qui dispose de 4,8 millions d'hectares de terres (dont seulement 1 million d'hectares mis en culture chaque année) et d'énormes ressources animales et halieutiques encore sous-exploitées. Elle emploie près de 70% de la population active, procure environ 88% des recettes d'exportation du Bénin et participe à hauteur de 15% aux recettes de l'Etat et contribue à plus de 30% au PIB (soit 36% en 2011 et 32% en 2014). Les principales spéculations du Bénin sont les cultures vivrières (maïs, mil, sorgho, riz, igname,

⁹ <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/Bénin>

¹⁰ <http://www.bj.undp.org/content/Bénin>

¹¹ Le taux brut de scolarisation représente le pourcentage d'enfants en âge scolaire effectivement scolarisés.

¹² Le taux net de scolarisation se réfère au pourcentage d'enfants de 6 à 11ans effectivement scolarisés.

¹³ Le seuil de pauvreté représente la dépense minimale nécessaire à un ménage pour satisfaire ses besoins alimentaires et non alimentaires de base. Dans les pays en développement comme au Bénin, le seuil de pauvreté est déterminé par la valorisation d'un panier de biens permettant de satisfaire les besoins caloriques et la structure de consommation disponible. Il s'agit ici du seuil absolu de pauvreté qui se base sur la moyenne ou la médiane des dépenses minimales.

manioc, niébé, produits maraîchers, etc.) les cultures de rente (coton, ananas, palmier à huile, anacarde, etc.) dont seule la filière coton est organisée.

En matière d'environnement, le Bénin n'est pas épargné de la dégradation qui se manifeste par le recul du couvert forestier (consécutif à l'expansion agricole, la carbonisation, l'exploitation forestière, etc.), l'extension de l'érosion (surtout côtière), le comblement des plans et cours d'eau qui réduit la productivité et le repeuplement de ces derniers, la baisse drastique de la fertilité des terres qui influe sur les rendements cultureux, la pollution de l'air, etc. Selon le MEPN (2008) la dégradation de l'environnement coûterait chaque année à la nation béninoise 3 à 5% de son PIB. Tous les espoirs de reconstitution d'une bonne partie du couvert forestier sont placés dans le Projet 10millions d'âmes 10millions d'arbres actuellement en exécution.

Au total, le Bénin de par son contexte politique favorable (fait de stabilité et du fonctionnement démocratique des institutions et organes) reste dépendant de l'aide publique au développement dont il bénéficie de façon croissante de la part de nombreux intervenants (coopérations bilatérales et multilatérales, institutions internationales, etc.) pour l'amélioration du bien-être de sa population. Ainsi, l'indice de développement humain est en nette progression au Bénin et fait du pays en général et du département de l'Atacora en particulier un terrain favorable à une recherche sur l'analyse des effets des dispositifs d'intervention sur la réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie et d'existence des populations.

Tableau 2.2 : Synthèse des traits physiques et humains du Bénin

Variables		Caractéristiques
Superficie		114.736 km ² dont 62,5% de sols cultivables
Limites		Nord (Niger et Burkina-Faso) ; Sud (Océan Atlantique) ; Est (Nigéria) ; Ouest (Togo)
Zones	Soudanienne (Nord)	Pluviométrie annuelle entre 700 et 1400 mm avec un déficit élevé Température moyenne de 27,5°C et une humidité relative de 58% 1 saison des pluies et donc 1 mise en culture ; zone propice pour le coton
	Guinéo-soudanienne (Centre)	Zone de transition entre le Sud et le Nord Climat tropical humide à semi-humide avec une pluviométrie de 1200mm Température moyenne 27°C et une humidité relative moyenne de 60% 1 saison des pluies et donc 1 mise en culture
	Subéquatoriale (Sud)	2 saisons des pluies : avril-juillet ; septembre-novembre donc 2 mises en cultures dans l'année 2saisons sèches : novembre-mars ; août-septembre Pluviométrie annuelle entre 900 et 1500mm Température entre 24 et 32°C et une humidité relative moyenne de 75%
Réseau hydrographique		Réseau de 3.048 km de cours d'eau et 333km ² de plans d'eau (lacs et lagunes) 3 bassins dont 2 au Nord (Niger et Pendjari) et le bassin côtier
Sols	Ferrugineux tropicaux	Localisés au Centre et au Nord du pays Occupent 80% de la superficie du Bénin
	Ferralitiques (terre de barre)	Localisés sur les plateaux du Sud-Bénin Occupent 5% de la superficie du pays
	Alluviaux et Vertisols	Rencontrés dans les vallées, cuvettes et dépressions Représentent 10% de la superficie du pays
	Sols minéraux bruts	Rencontrés dans le Littoral (au Sud) et dans les affleurements rocheux du Centre et du Nord Peu évolués, ils occupent 5% du territoire
Population		10,592 millions habitants en 2014
Indicateurs de bien-être	Valeur IDH	0,25 en 1980 ; 0,43 en 2012 ; 0,44 en 2013 et 0,48 en 2014
	PIB/ habitant (dollars US)	538 en 2005 ; 694 en 2010 ; 756 en 2012 et 822 en 2014
	Seuil de pauvreté	120.839 FCFA en 2010
	Indice de pauvreté	35% contre 38% en milieu rural en 2010
Economie	Structure	Libéralisme économique avec prédominance des secteurs tertiaire (56%) et primaire (32%)
	Potentiel de croissance	Agriculture qui emploie 70% des actifs avec 4,8 millions ha de terres cultivables dont 1 million sous culture
Aide Publique au développement	Montant (dollars US)	266,8 millions en 1990 ; 346,9 millions en 2005 ; 652,6 millions en 2013

Source : Synthèse de l'auteur

STRUCTURATION DU DOCUMENT

La présente thèse est organisée en neuf (9) chapitres. Le **chapitre 1**, qui est l'introduction générale, est consacré à la problématique, aux questions ainsi qu'aux objectifs et hypothèses de la recherche. Le **chapitre 2** présente les cadres théorique et conceptuel pendant que le **chapitre 3** restitue la démarche méthodologique de la recherche. Le **chapitre 4** se consacre à l'analyse des dynamiques de développement connues dans l'Atacora sur ces trois (3) dernières décennies ; pour ce faire, il part de l'historique des dispositifs d'intervention dans ce département pour analyser les tendances d'évolution et changements connus dans l'Atacora et mettre en exergue les nouvelles opportunités et/ou nouveaux marchés de développement de ce département. Le **chapitre 5** présente les caractéristiques des exploitations agricoles familiales des sites de recherche. Le **chapitre 6** identifie et analyse les changements connus par les exploitations agricoles à la faveur des dispositifs d'intervention en fonction des objectifs fixés et des actions mises en place par ces derniers. Le **chapitre 7** traite des effets des dispositifs d'intervention sur la situation alimentaire des ménages en partant d'un regard croisé entre les objectifs annoncés et les réalisations effectives des dispositifs d'intervention par rapport à chacune des composantes de la sécurité pour aboutir à l'estimation de l'impact des réalisations sur la situation alimentaire des ménages et l'analyse des stratégies de gestion de la soudure alimentaire par ces derniers. Quant au **chapitre 8**, il se focalise sur l'analyse des effets des dispositifs sur les conditions de vie et d'existence des ménages et exploitations de l'Atacora. Démarré par une approche historique, d'identification et d'analyse des facteurs d'évolution des exploitations agricoles et la place des dispositifs dans les trajectoires de ces dernières, il évalue, ensuite, les effets moyens des dispositifs d'intervention sur le niveau de pauvreté des ménages (par le biais du revenu et des différenciations sociales) et finit par l'analyse des impacts des dispositifs sur la constitution et l'accumulation de biens et patrimoines par les exploitations et/ou ménages. Le **chapitre 9** présente les conclusions et discussion générales de la thèse avec des implications aussi bien en direction des «développeurs» qui mettent en place les dispositifs d'intervention que des décideurs politiques.

CHAPITRE 2 :

CONSTRUCTION THEORIQUE ET ANALYTIQUE DE LA RECHERCHE

Ce chapitre part d'un bref récapitulatif des débats actuels autour de la mesure de l'impact des interventions ainsi que des diverses méthodes utilisées pour exposer les concepts et théories qui serviront de fil conducteur pour la présente recherche afin d'aboutir à la construction du cadre analytique de nos travaux.

DÉBATS SUR L'ÉVALUATION DE L'IMPACT ET SES MÉTHODES

1.1 Perception de l'impact et de sa mesure

Comme stratégie de lutte contre la pauvreté dans les pays en développement à l'instar du Bénin, de multiples projets et programmes de développement y sont conduits. Ces projets ont pour but de "moderniser" le monde rural, donc d'améliorer les conditions d'existence et de vie des producteurs ruraux en les soustrayant à la précarité et à la pauvreté par le biais de l'augmentation de la production et du revenu agricole, du désenclavement des zones de production, du renforcement des capacités des producteurs, etc. Pour apprécier le niveau d'atteinte de ces objectifs d'amélioration des conditions de vie du monde rural poursuivis par divers programmes/projets, il faut identifier et analyser les changements induits par ces derniers. Ceci conduit alors à des travaux d'évaluation d'impacts. De ce fait, «l'évaluation d'impact sert à mesurer (...) si le programme/ projet a eu l'impact désiré sur les individus, les ménages et les institutions visés» (Baker, 2000).

Pour plusieurs auteurs dont Pierre Fabre, 1997(cité par Sery, 2005) et Patton, 1997(cité par Horton and Mackay, 2003) l'évaluation d'impact est un processus qui consiste en la collecte systématique d'informations concernant les activités, les caractéristiques, et les produits d'un programme afin de déterminer de la manière la plus objective possible, la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la viabilité de celui-ci par rapport aux objectifs fixés au départ. Autrement dit, l'évaluation d'impacts permet de déterminer, dans une période de référence, les changements intervenus sur les individus, les ménages et les institutions, ciblés par un programme/projet d'une part et de vérifier si ces changements sont attribuables à l'intervention du programme/projet d'autre part (Baker, 2000 ; De Patricia, 2012). L'analyse d'impacts peut intervenir à diverses étapes du cycle d'un programme/projet ; à savoir avant, pendant, et après exécution des activités. En effet, l'évaluation *ex ante*, qui vise à recueillir et traiter les informations nécessaires pour estimer les effets d'un futur programme intervient en début des projets. Ensuite, l'évaluation à mi-parcours du programme, qui se nourrit des données de suivi de mise en œuvre, dans le but d'une éventuelle réorientation des activités, se réalise à mi-chemin. Enfin, l'évaluation *ex post* qui intervient à(ou après) la fin du programme, apporte des informations sur le déroulement effectif du programme; elle identifie, analyse et mesure les effets et les impacts des interventions (Lambert, 2008). Si l'évaluation en cours de projet s'adresse en priorité au personnel de celui-ci, en vue d'améliorer la conduite des activités et l'atteinte des objectifs, celles *ex ante* et *ex post* sont au contraire destinées à un public externe (décideurs politiques, bailleurs de fonds, etc.) pour justifier de l'efficacité (dans quelle mesure les objectifs ont été atteints), de l'efficience (dans quelle

mesure les résultats ont été atteints au meilleur coût) et des impacts des actions planifiées dans le futur, ou au contraire achevées (Dufumier, 1996; Mackay and Horton, 2003). Pour ces auteurs, les divers acteurs impliqués dans un projet/programme sont concernés par l'analyse d'impact. Au nombre des acteurs, on note les bénéficiaires, les structures d'intermédiation, l'administration du projet, les bailleurs de fonds mais également les collectivités territoriales, les notables, les institutions opérant dans l'environnement du projet, les populations non bénéficiaires mais vivant dans la localité, l'Etat, bref tous ceux qui sont concernés ou qui ont de l'influence par rapport au projet.

Les communautés rurales n'étant pas immuables, même en l'absence d'interventions, elles connaissent des changements/évolutions liés à leurs propres dynamiques endogènes mais également à l'environnement. Ainsi les changements induits peuvent être la conséquence des résultats de l'intervention ou des facteurs complètement exogènes à celle-ci; ces facteurs pouvant être indépendants ou influencés eux aussi par le projet (Delarue et Cochet, 2011). Le défi majeur d'une étude d'impact est de parvenir à isoler de tous les changements ceux qui sont induits directement ou indirectement par le projet. De ce fait, il s'agit de procéder à l'attribution des effets d'un projet à celui-ci, c'est-à-dire d'établir des liens de cause à effet entre l'intervention et les impacts mesurés. La mesure de tous les autres facteurs susceptibles de produire les mêmes effets ou les même impacts que le projet est appelée le contrefactuel ; donc le contrefactuel est une situation non observable (Baker, 2000; De Patricia, 2012). C'est la situation qui aurait prévalu en l'absence de l'intervention afin d'instaurer un différentiel avec la situation obtenue avec le projet. Cette reconstitution de la situation en absence du projet pour mesurer l'impact se ramène à un différentiel entre la situation «avec» et la situation «sans» projet. L'estimation du contrefactuel n'est ni aisée ni évidente. Dans l'idéal, il aurait fallu observer, pour les bénéficiaires du projet, la façon dont leur situation aurait évolué en l'absence de celui-ci. Mais une telle observation est par définition impossible (Delarue 2007; Delarue et Cochet, 2011). Par conséquent, on est amené à reconstituer le scénario «sans» projet, encore appelé scénario contrefactuel, qui consiste à rechercher dans la population un groupe d'individus non concernés par l'intervention («groupe témoin») et dont l'évolution peut être assimilée à la façon dont le groupe concerné aurait évolué sans l'intervention. Pour que cette approximation soit valide, il faut que le groupe témoin soit, autant que possible, identique ou comparable dans ses caractéristiques initiales au «groupe de traitement» c'est-à-dire «groupe concerné par l'intervention». En toute rigueur, le différentiel entre les résultats du groupe «concerné» et du groupe témoin s'explique non seulement par l'impact du projet mais également par des différences existant préalablement entre les individus de ces deux groupes, et qui peuvent potentiellement influencer leur participation au programme et/ou leurs résultats. L'enjeu d'un bon choix de «groupe témoin» est de pouvoir rendre négligeable la part du différentiel d'impact due aux différences préalables entre les individus des groupes de témoins et des concerné (Floquet, 2014). En outre, Il est aussi indispensable de s'assurer que le groupe témoin n'a pas été touché par les effets indirects du projet (diffusion ou effet de tâche d'huile d'une technologie par exemple), sous peine de rendre invalide le calcul du différentiel (Delarue, 2007 ; Floquet, 2014). Il s'agit donc de réduire au minimum les «biais de sélection» du groupe témoin en faisant très attention aux différences préalables entre les individus mais également aux réactions de ces derniers vis-à-vis de l'intervention. Toutefois, dans certains cas (exemple des interventions qui empêchent l'émergence d'autres initiatives pour résoudre le même problème d'une part, des modifications macro-économiques et ou de choix politique du gouvernement qui affectent toute la population d'autre part) il n'est pas possible de choisir des individus réels pour constituer un groupe témoin pour le calcul du différentiel d'impact. Dans ces conditions, il s'agira de reconstituer un scénario contrefactuel qui n'existe pas, mais qui s'avère pourtant celui auquel on doit objectivement faire référence. En définitive, la connaissance du contexte et des

dynamiques à l'œuvre apparaît ainsi indispensable à la construction du scénario contrefactuel et du groupe témoin.

1.2 Méthodes d'évaluation d'impacts

Une revue documentaire, inspirée de Delarue 2007 et Floquet 2014, sur les différentes méthodes couramment utilisées pour conduire une étude d'impact, nous permet non seulement d'en souligner les points forts et les limites mais également d'en dégager quatre (4) grandes catégories (Baker, 2000; Delarue et Cochet, 2011). En effet, il s'agit respectivement (i) des méthodes quantitatives (regroupant celles dites «expérimentales», «quasi-expérimentales» et «non expérimentales»); (ii) des modélisations économiques; (iii) des méthodes qualitatives et enfin (iv) des méthodes mixtes combinant aussi bien les approches qualitatives que quantitatives.

1.2.1 Méthodes quantitatives

Ce sont des méthodes statistiques qui ont pour objectif de quantifier la variation de l'indicateur d'impact et de démontrer le lien de cause à effet entre celle-ci et l'intervention. La démarche utilisée ici fait appel à des données collectées sur de larges/grands échantillons (au moyen de questionnaires) et est essentiellement axée sur la preuve de la validité du groupe témoin. La représentativité des résultats permet de tirer des conclusions fiables, même si les impacts sont faibles (Casley *et al*, 1982; Mohr, 1992; Clive, 2001). Quelques informations qualitatives accompagnent en général les résultats chiffrés, en particulier pour l'interprétation des résultats (Kapoor, 2002). Elles se subdivisent en méthodes expérimentales, quasi-expérimentales et non expérimentales.

Les méthodes expérimentales

Les méthodes expérimentales (ou de randomisation) résolvent le problème du groupe témoin en réalisant avant l'intervention, et dans une population donnée, un tirage aléatoire des individus qui vont être exposés à l'intervention et des individus qui constitueront le groupe témoin. Grâce au tirage aléatoire d'un grand nombre d'individus, le biais de sélection est rendu nul (les individus sont statistiquement équivalents) (Duflo *et al*, 2003 ; Baker, 2000).

Considérées comme les plus rigoureuses, leurs légitimités reposent sur une collecte importante de données, conçue a priori, et éventuellement réalisée à intervalles réguliers pour obtenir des séries chronologiques.

Les méthodes quasi-expérimentales

Les évaluations quasi-expérimentales s'appliquent, quant à elles, à reconstituer, le plus souvent a posteriori, un groupe témoin aussi comparable que possible au groupe concerné par l'intervention. Des contrôles statistiques sont appliqués pour traiter les différences qui apparaissent entre les deux groupes, et les réduire. Elles sont qualifiées de moins rigides et emploient généralement 4 méthodes: (1) la méthode de «matching», connue en français sous le terme de méthode d'appariement; (2) la régression sur les discontinuités; (3) la méthode des variables instrumentales (Floquet, 2014) qui ne nécessite pas la collecte de données de base avant l'exécution du projet et qui reconstitue a posteriori un groupe témoin supposé aussi proche que possible du groupe touché par l'intervention; et (4) la méthode de double différence qui nécessite la collecte de données de base aussi bien dans le groupe témoin que

dans le groupe traité, choisis aléatoirement avant l'exécution du projet (Baker, 2000 ; Parienté, 2008).

Les méthodes non expérimentales : fonctions de régression et modèles économétriques

Ces méthodes se basent sur des données statistiques collectées sur des individus «traités» et «non traités». La comparabilité des deux groupes n'est pas l'objet de ces modèles, qui cherchent à établir par des tests statistiques le lien entre la variable dépendante Y (ici, l'impact) et une série de variables explicatives X1, X2, Xp, le «traitement» (l'exposition au projet) étant l'une de ces variables.

Dans le cas d'une régression linéaire, le modèle mathématique permet d'évaluer la force de l'association entre Y et chacun des X, les autres variables explicatives étant à un niveau constant. Les modèles économétriques fréquemment utilisés sont des modèles structuraux (modèles découlant de plusieurs régressions linéaires) où les hypothèses sur les relations (ou fonctions) entre les variables dérivent de lois économiques (d'origine néo-classique en général).

Limites des méthodes quantitatives

Les méthodes expérimentales ont pour principale contrainte l'obligation de choisir a priori et aléatoirement les bénéficiaires du programme. Or, cela s'avère rarement possible dans la pratique, soit pour des questions politiques, soit pour des questions éthiques (Duflo *et al.*, 2003; Baker, 2000). La définition de ces groupes a priori suppose également que leur composition ne variera pas sous l'effet direct ou indirect de l'intervention; on peut, en effet, supposer que certains membres non bénéficiaires tenteront néanmoins de recevoir les bénéfices de l'intervention ou que celle-ci pourrait avoir des effets indirects sur le groupe témoin. En outre, il peut être difficile de maintenir les individus du groupe contrefactuel en dehors du programme pendant une durée suffisante pour permettre que l'impact se concrétise par un différentiel statistiquement représentatif. Les programmes ou projets de développement agricole ne répondent pas, dans la plupart des cas, à cette condition. En effet, par exemple dans le cas d'une distribution d'intrants, il ne manquerait certainement pas de s'établir un marché parallèle avec le groupe non concerné (fût-il dans un village différent), parce que certains récipiendaires des intrants n'utiliseraient pas ces derniers aux doses préconisées ou selon l'itinéraire technique conseillé. A la difficulté de «non contamination» du groupe témoin, s'ajoute en effet celle d'une variété dans l'application du traitement qui s'accorde mal d'une approximation des résultats obtenus par une moyenne (Delarue, 2007). Des modifications importantes et imprévues de l'environnement ou du contexte du groupe témoin uniquement peuvent également compromettre *in fine* la validité de la comparaison (par exemple, la construction d'une route dans une zone auparavant enclavée) (Ezemenari *et al.*, 1999).

Les méthodes quantitatives supposent de réaliser des mesures sur des échantillons très larges, pour réduire statistiquement le biais de sélection et garantir la représentativité de la valeur mesurée. Il en résulte la nécessité de raisonner sur une moyenne pour l'ensemble de la population plutôt que sur des valeurs pour des sous-groupes, pour limiter la taille de l'échantillonnage. De même, l'obtention de données étalées dans le temps sur un même échantillon d'individus implique aussi des coûts importants. Les méthodes expérimentales, qui programment le déroulement de la mesure d'impact a priori, en ont certainement davantage la possibilité, si elles en ont le budget. En général, pour les méthodes quasi-expérimentales ou non-expérimentales, les données sont simplement collectées à un temps t

unique, après la mise en place du projet, sur un échantillon de la population cible, certains individus ayant été exposés au projet et les autres non. La mesure d'impact se résume donc à la comparaison de quelques couples de points, et non de deux courbes avec et sans projet ; les impacts à moyens et longs termes ne peuvent être mesurés avec ces méthodes. Pour les résultats avant traitement, les évaluations quasi-expérimentales utilisent bien souvent des données de seconde main, issues de recensements statistiques nationaux, ou d'enquêtes budget-consommation des ménages. La question des hypothèses formulées et de leur adéquation avec la réalité complexe se pose alors. Duflo *et al* (2003) ont ainsi souligné par plusieurs exemples que pour un même programme, les résultats obtenus par une évaluation expérimentale différaient sensiblement des résultats obtenus par les méthodes quasi-expérimentales. Par ailleurs, le choix des indicateurs pertinents pour la mesure d'impact, l'identification des variables déterminant la participation et les résultats obtenus par les individus, l'identification d'éventuels effets indirects et la façon dont tous ces indicateurs doivent être mesurés sont rarement détaillés. On peut par exemple souligner l'importance de manier certains concepts apparemment «triviaux» avec prudence, en particulier en milieu rural africain: le concept de «ménage», par exemple (Gastellu, 1980), ou celui de «revenu». Les études d'impacts quantitatives détaillent rarement les précautions prises au cours des enquêtes avec ces notions «importées». Ces aspects sont en général basés sur la littérature disponible sur ce type de programme et, dans le meilleur des cas, les évaluateurs ont recours aux contributions des experts nationaux en charge de ce secteur pour cerner ces aspects.

Les évaluations quantitatives, qui ont tendance à se focaliser uniquement sur la mesure d'un ou quelques indicateurs finaux, traitent le programme/projet comme une «boîte noire» (Mackay *et al.*, 2003); ils ne permettent pas d'analyser les raisons du succès ou des échecs enregistrés (Floquet, 2014). Or, les questions des promoteurs de l'évaluation ne se limitent, en général, pas qu'aux deux options : doit-on arrêter ou continuer le programme exactement de la façon dont il était mis en œuvre ?

1.2.2 Les modélisations basées sur les Lois de l'économie néo-classique

Ces méthodes cherchent à établir l'impact économique d'un programme à partir de ses réalisations, par l'intermédiaire d'une modélisation. Les valeurs de l'indicateur d'impact ne sont pas collectées sur de larges échantillons mais calculées au travers du modèle choisi. Le lien de cause à effet entre l'intervention et le (ou les) impact(s) est le fait d'hypothèses liées au modèle économique et à des hypothèses formulées sur un ou plusieurs scénario(s) sans projet. L'évaluation d'impact des projets est en général limitée à l'utilisation d'un nombre restreint de méthodes dominantes (Chambers, 2003; Maredia *et al.*, 2000; Masters *et al.*, 1996) à savoir la méthode du surplus économique, celle de programmation et enfin celle d'équilibre général calculable (CGE).

La méthode du surplus économique

Cette méthode vise à calculer un taux de retour sur investissement des actions menées, en comparant les coûts d'un programme ou de projet spécifique aux surplus économiques supplémentaires dégagés par les producteurs et les consommateurs, suite à sa mise en œuvre. Dans le domaine de la recherche agricole, il peut s'agir de mesurer l'impact de la diffusion d'une innovation physique (comme un intrant) ou de nouveaux conseils aux producteurs (Horton *et al.*, 2003). Elle présente l'avantage de pouvoir appliquer un modèle économique standard et simple à une grande variété de situations, et sans requérir beaucoup de données (Maredia *et al.*, 2000 ; Masters *et al.*, 1996). La plupart des informations à collecter sont obtenues auprès des services statistiques ou à partir des connaissances des chercheurs et des

vulgarisateurs, et les évolutions de rendement sont fournies par des données de référence en station ou en exploitations.

Les études d'adoption (aussi appelées «mesures d'impact partiel») ne mesurent pas des bénéfices agrégés (pour les producteurs ou les consommateurs), mais suivent l'utilisation des innovations ; elles sont par conséquent toujours menées *ex post* (IAEG, 2000) et permettent de réaliser des tests statistiques sur les liens entre certains facteurs et l'adoption de l'innovation (Floyd *et al*, 1999 ; Manyong *et al*, 2000).

Les méthodes de programmation

Ces méthodes permettent de déterminer, parmi les différentes techniques possibles, celle qui aurait permis les plus forts impacts (Masters *et al*, 1996). Elles utilisent des modèles mathématiques qui maximisent pour les acteurs concernés une fonction d'objectif sous différentes contraintes. Elles peuvent par exemple représenter les choix d'une exploitation, d'une région ou d'un secteur de l'économie.

Les modèles d'équilibre généraux

Les modèles d'équilibre généraux calculables (CGE) tentent d'opposer les résultats dans les groupes de traitement et de comparaison par des simulations. Ces modèles cherchent à tracer l'opération de l'économie réelle et sont généralement basés sur des matrices de comptabilité sociales détaillées rassemblées à partir des données issues des comptes nationaux, des enquêtes de dépenses du ménage et d'autres données d'enquête. Des modèles CGE génèrent souvent des résultats pour la comparaison contrefactuelle bien que la force du modèle soit entièrement tributaire de la validité des hypothèses.

Limites des modélisations économiques

L'utilisation de données issues des statistiques nationales, de faible qualité, est un premier facteur limitant la validité de ces méthodes. Outre la faible qualité de l'enquête et du traitement du questionnaire, il est fréquent dans les recensements nationaux que les chiffres soient obtenus sur un tout petit échantillon et simplement extrapolés sur la base des chiffres de la population (Ezemenari *et al*, 1999).

L'évaluation d'impact étant une activité très consommatrice de données, celles-ci doivent dans l'idéal être disponibles sous forme de séries temporelles à différentes échelles de collecte, pour des données de base (niveaux de production, de rendement, de revenus...), des informations sur les changements observés (évolution de la productivité, adoption des techniques, changement des coûts de production, ...) et la caractérisation des programmes et de leurs résultats immédiats. La collecte des données appropriées pour une évaluation d'impact est ainsi l'activité la plus coûteuse en temps et en ressources financières. Or, un manque de rigueur et de fiabilité en ce domaine ne peut pas être compensé par les méthodologies de traitement de l'information, et reste un problème peu abordé dans le cadre de ces évaluations (Amira, 1979 ; Maredia *et al*, 2000).

Ces méthodes reposent en outre sur une vision positiviste (Floquet, 2014) et mécaniste des processus, qui permet de les ramener à des modèles économiques simples, réduisant toute la réalité complexe à des hypothèses de stabilité et d'équilibre, de linéarité des relations entre variables et de la proportionnalité du changement en fonction de sa cause (Ekboir, 2003; Mackay *et al*, 2003). En outre, malgré les hypothèses qu'elles formulent liées aux processus d'adoption ou de production, ces méthodes se focalisent avant tout sur l'impact obtenu.

L'analyse du changement considère le bénéficiaire de l'intervention comme une «boîte noire» (Floquet, 2014) où l'intervention modifie la fonction de production, mais l'évolution de la «boîte» elle-même n'est pas intégrée à l'analyse économique (Ekboir, 2003 ; Mackay and Horton, 2003). En limitant la construction du modèle aux mécanismes compris et attendus de l'intervention, il devient alors impossible d'en mesurer les effets économiques indirects et inattendus.

1.2.3 Les méthodes qualitatives

Les approches qualitatives sont des démarches progressives qui ne se basent pas sur des hypothèses fortes a priori. Elles abordent le développement comme un processus holistique et la réalité comme étant multiple, faite de liens et de tensions, traduits par des règles ou des institutions qui régissent les relations entre les acteurs (Delarue, 2007). C'est une démarche d'évaluation qui sous-tend la volonté de tirer des enseignements tant de ce qui fonctionne, que de ce qui ne fonctionne pas, et donc de décomposer l'impact en processus dont on doit élucider le cheminement. Les processus (les «trajectoires») résultant des interventions sont mis en lumière pour aborder, dans le cadre de l'évaluation d'impact, «des raisons pour lesquelles se manifestent ou non tels effets» (Dufumier, 1996). Ainsi, l'évaluation qualitative ne se contente pas de vérifier dans quelle mesure les objectifs du projet ont été atteints mais cherche également à établir s'ils méritaient effectivement d'être atteints (Guba *et al*, 1981). Pendant que les méthodes quantitatives font des agrégations et obtiennent au final une moyenne, les méthodes qualitatives permettent de donner la parole aux différentes catégories d'acteurs, dont les plus démunis (Weiss, 1998 ; Mayoux, 2001), et de fournir aux promoteurs de programme une « meilleure compréhension des perceptions et des priorités des partenaires/acteurs» (Baker, 2000). L'emploi des méthodes qualitatives résulte du fait que la réalité du projet lui-même est considérée non comme unique et objective, mais multiple, subjective, faisant l'objet de diverses perceptions par les acteurs (Delarue, 2007).

Des techniques qualitatives sont utilisées dans l'intention de déterminer l'impact par la confiance en quelque chose d'autre que la comparaison avec un groupe témoin pour faire une inférence causale (Mohr, 1995). Ainsi, la collecte de données se fait par des entretiens plutôt que par questionnaires ; des observations directes et des études de cas sur un échantillonnage raisonné, plutôt que sur de larges échantillons. Ces méthodes d'enquêtes spécifiques visent à répondre au besoin de traiter des sujets plus complexes, de mettre en évidence des processus et des interactions, d'avoir une vision systémique des réalités, et de prendre en compte la diversité. Ainsi, bien qu'elles aient souvent été réservées à l'étude des impacts sociaux des projets, les méthodes qualitatives permettent aussi la quantification des impacts à des niveaux micro-économiques, tels que les impacts sur les revenus ou les marchés.

L'évaluation d'impact basée sur la démarche qualitative a recours généralement à deux (2) méthodes : (i) celle de la «théorie de changement encore appelée théorie du programme» ou (ii) celle de l'approche de l'évaluation réaliste. En effet, si la «théorie du programme» met un accent sur les processus de causes à effet à l'œuvre dans l'intervention (en construisant la chaîne logique des causes et effets), elle devient assez simplificatrice des événements et interactions qui vont se produire dans le cas des processus ou programmes complexes. Les acteurs sociaux étant capables d'interprétation, d'adoption, de modification ou de rejet de l'intervention, il faut donc intégrer, dans l'analyse d'impacts, le contexte, les mécanismes et les effets du processus (Floquet, 2014). Ainsi, Pawson et autres tenants de l'évaluation réaliste, proposent une approche qui met non seulement l'accent sur le caractère unique des

interactions et constructions CMO (context-mechanism-outcome) mais aussi sur la possibilité d'en tirer des enseignements sur les facteurs d'influence (Floquet, 2014).

Les méthodes qualitatives présentent plusieurs avantages. Elles sont particulièrement appropriées à la recherche des indicateurs d'impacts les plus pertinents et les plus adaptés aux conditions socio-économiques locales (Sourisseau, 2000). Elles permettent aussi, relativement rapidement, d'identifier d'éventuels effets indirects ou non désirés du programme. Enfin, si l'étude comprend en outre l'analyse de l'environnement/contexte du programme, il est probable que ces méthodes permettent d'identifier rapidement les changements intervenus en dehors du programme mais qui ont pu influencer les indicateurs d'impacts choisis. Les investigations liées à ces différents points peuvent alors être ajoutées à celles relatives aux activités du programme et à leurs impacts directs. Certes, le faible nombre d'enquêtes réalisables dans le cadre d'enquêtes qualitatives ne permet pas en général d'avoir recours à des tests statistiques mais il existe plusieurs procédés pour améliorer ou valider leur fiabilité dont par exemple la triangulation des sources et des informations, les typologies et des études de cas, etc. Selon Dufumier (1996), les études de cas constituent « *le moyen le plus utile pour l'analyste de rechercher les relations de cause à effet* » ; elles permettent effectivement de caractériser rapidement les phénomènes en chaîne et leurs conséquences successives.

En outre, les méthodes qualitatives commencent souvent par une immersion dans le milieu, nécessaire pour se familiariser avec sa complexité, ses institutions et ses acteurs. Cette première étape permet non seulement de formuler les premières hypothèses de recherche, d'identifier (sans ambiguïté possible) les individus à interroger mais également de comprendre les dynamiques de développement du milieu et des événements contemporains susceptibles d'influencer les trajectoires des individus (Guba *et al.*, 1981; Couty *et al.*, 1983). Toutes ces informations militent pour la définition du scénario contrefactuel.

1.2.4 Les méthodes mixtes : combinaison de méthodes qualitatives et quantitatives dans l'évaluation

En termes de méthodes, les évaluations quantitatives auraient ainsi pour point fort le traitement de la question de la situation contrefactuelle, de l'extrapolation des résultats ainsi que du calcul d'un taux de retour des investissements réalisés (ces deux dernières étant également au cœur des évaluations économiques), alors que les méthodes qualitatives donneraient l'avantage à la compréhension de la complexité du réel et des processus en jeu. Cette brève description met en évidence les avantages d'associer ces deux types de méthodes. Ainsi, malgré les limites respectives des méthodes qualitatives et quantitatives, et leur évidente complémentarité, la combinaison des deux est de plus en plus pratiquée de nos jours. En effet, pour White (2009 et 2009b), les six (6) principes fondamentaux d'une évaluation d'impact basée sur la théorie sont les suivants :

- ❖ La cartographie de la chaîne causale (théorie du programme) ;
- ❖ La compréhension du contexte ;
- ❖ L'anticipation de l'hétérogénéité des effets et impacts ;
- ❖ L'évaluation rigoureuse de l'impact au moyen d'un contrefactuel crédible ;
- ❖ L'analyse factuelle rigoureuse ;
- ❖ La mixité des méthodes employées.

Pour les tenants de l'évaluation contrefactuelle, il reste des questions qui ne peuvent être traitées par les méthodes expérimentales et/ou quasi-expérimentales. En fait, ces méthodes sont des approches déductives, une fois les impacts les plus plausibles d'une intervention établis. La combinaison des méthodes qualitatives et quantitatives peut être séquentielle. Les méthodes expérimentales viennent à la fin d'un processus d'élaboration d'une théorie du changement provoqué par une intervention dans un contexte particulier. Des méthodes qualitatives permettent de construire des modèles de changements et d'actions d'une part et certains indicateurs clefs d'effets sont estimés après intervention d'autre part (Floquet, 2014). Ces derniers pour leur interprétation peuvent à nouveau requérir des informations qualitatives (Chen, 2006 cité par Floquet 2014).

La méthode d'évaluation systémique d'impact

Proposée et développée par Delarue 2007 dans le cadre de l'évaluation des projets de développement agricoles sur le revenu des producteurs en Guinée Forestière, cette démarche méthodologique combine les méthodes qualitatives à celles quantitatives. En effet, partie de l'identification et de l'analyse des systèmes de production au travers des dynamiques diachroniques du système agricole de la région d'étude, elle a abouti à la quantification des impacts des projets sur le revenu des producteurs des divers systèmes de production. Selon Delarue et Cochet (2011), seule une connaissance fine des facteurs endogènes et exogènes d'évolution et des trajectoires possibles des unités de production, dans le prolongement des dynamiques antérieures, peut permettre d'identifier avec certitude des individus comparables évoluant avec et sans le projet/programme. La mesure de l'impact d'un projet de développement agricole résultera donc d'un nécessaire va-et-vient répété entre diagnostic systémique (à différentes échelles d'analyse) et les éléments d'évaluation. L'objectif est de comprendre le fonctionnement de chaque système de production et d'en constituer un modèle aussi proche que possible de la réalité du fonctionnement des exploitations représentées par le modèle et de leur dynamique. Ainsi, les diverses techniques des méthodes qualitatives et les études de cas ont permis d'identifier les différents types de systèmes de production, de construire pour chacun d'eux des scénarii «avec» et «sans» pendant que les modélisations et méthodes quantitatives ont permis de mesurer dans la durée le différentiel de revenu des producteurs dans chaque type de système. Pour Delarue et Cochet, 2011 la méthode d'évaluation systémique d'impact est bien adaptée pour les projets complexes. Elle semble également rejoindre l'évaluation réaliste qui est une combinaison de méthodes (Floquet, 2014).

DÉFINITION ET OPÉRATIONNALISATION DES CONCEPTS

2.1 Pauvreté, développement et interventions de développement

Concept de la pauvreté et ses approches

La littérature présente la notion de pauvreté comme un concept multidimensionnel et polysémique qui peut être analysé suivant des démarches aussi bien objectives que subjectives. En général, les méthodes objectives font référence aux approches monétaires ou non monétaires de la pauvreté pour analyser le niveau de vie ou le bien-être des populations (Gondard-Delcroix, 2007). En effet, l'approche monétaire de la pauvreté tire ses racines des théories de croissance économique et de l'optimum général (Roubaud *et al.*, 2005) et s'opérationnalise en terme d'insuffisance de ressources ou de consommation insuffisante

(INSAE, 2011). L'indicateur de vie utilisé par la pauvreté monétaire est le revenu du ménage souvent évalué à partir de la consommation finale qui représente l'ensemble des dépenses courantes. A partir de ce principal indicateur sont estimés plusieurs autres indicateurs dont notamment (i) le seuil de pauvreté, l'indice de pauvreté (mesurant la proportion d'individu vivant en dessous du seuil de pauvreté) sa sévérité et sa profondeur, et (ii) l'extrême pauvreté qui évalue la proportion d'individus (d'une région ou d'un pays) qui disposent de "un (01)"dollar US par jour. Le bien-être humain n'étant pas uniquement économique, l'approche monétaire a été complétée (à partir de 1980) par celle non monétaire pour une meilleure évaluation des différentes dimensions de la pauvreté au niveau des populations.

L'approche non monétaire de la pauvreté se rattache non seulement à l'accès aux services sociaux de base mais repose également sur deux grandes théories à savoir (i) celle des «besoins essentiels ou fondamentaux» (Streeten &al., 1981) qui sert de base à la pauvreté des conditions de vie ou d'existence (Herpin et al,1997) et (ii) la théorie des «capacités ou capacités» (Sen, 1993) à laquelle est liée la pauvreté de potentialités ou d'actifs. En effet, pendant que la pauvreté des conditions d'existence prend appui sur les consommations courantes pour intégrer implicitement les notions de capital humain (en termes d'éducation, compétences, santé, etc.) et de capital social (lien social), la pauvreté d'actifs/potentialités va plus loin pour faire référence aux aspects de droits, d'obligation, de responsabilités intergénérationnelles(Sen, 2000).De ce fait, la pauvreté des conditions d'existence évalue, à travers desindicateurs composites(score de conditions d'existence, IDH, IPH) les difficultés, manques ou privations que subissent les populations dans les domaines de l'alimentation, de l'habitation, de l'habillement, de l'éducation, de l'emploi, de la santé, des loisirs, de l'hygiène et de l'assainissement, etc. Quant à la pauvreté d'actifs, elle estime le niveau d'accumulation des ménages à partir des stocks d'actifs disponibles et/ou à mobiliser par ces derniers (INSAE, 2011).

A partir de ces différentes formes de pauvreté et leurs indicateurs, l'INSAE définit pour le Bénin et chacune de ses régions le noyau dur de la pauvreté qui représente la proportion de populations qui accumule toutes les quatre (4) formes de pauvreté (pauvreté monétaire, non monétaire, des conditions d'existence et d'actifs). Le noyau dur regroupe alors les plus pauvres des pauvres.

Souvent, les individus du noyau dur se considèrent et se qualifient eux-mêmes de pauvres. Cette appréciation de la personne même sur son niveau de vie ou de bien-être se réfère à la démarche subjective d'analyse de la pauvreté. Elle s'appuie sur la perception des populations de leur situation de pauvreté qui génère et utilise souvent des critères d'évaluation multidimensionnels variant d'une localité/région à une autre, ce qui confirme le caractère polysémique de la pauvreté (Gondard-Delcroix, 2007 ; Clark, 2005).

Développement et amélioration des conditions de vie et d'existence

Parcourant les différentes approches et théories sur les conditions de vie des populations des pays en développement, nous nous apercevons que l'approche des Moyens d'Existence Durables (MED) qui met en évidence les limites des théories orthodoxes sur les conditions de vie permet de mieux analyser le niveau de pauvreté des ménages de l'Atacora. En effet, cette approche qui a émergé ces dernières années, s'attache aux perceptions des individus et à la description du processus de la pauvreté en analysant les choix comportementaux. Les moyens d'existence regroupent les capacités, les biens et les activités nécessaires aux individus pour assurer leurs besoins de base et pour atteindre leur bien-être ; ils deviennent durables, lorsqu'ils permettent de s'adapter aux difficultés, de faire face à l'adversité, et d'améliorer ou de conserver les capacités et biens, tant dans l'immédiat que dans l'avenir, sans

pour autant compromettre la base de ressources naturelles (Carney, 1998). Bien que la durabilité des moyens d'existence nécessite qu'on s'intéresse à leur tendance actuelle et à leur évolution future, une bonne compréhension du passé, des conditions et tendances actuelles permet des projections dans le futur. L'approche par les moyens d'existence durables requiert un cadre théorique qui prend en compte les relations complexes et multidimensionnelles entre l'environnement physique et social, c'est-à-dire qui permette d'intégrer dans une même analyse les multiples dimensions (économiques, sociales, culturelles et institutionnelles) du bien-être. Ce cadre théorique est un ensemble d'éléments permettant d'améliorer la compréhension des moyens d'existence, en particulier les moyens d'existence des pauvres. Mis au point par le 'Department for International Development'(DFID, 1999), le cadre théorique de l'approche par les moyens d'existence durables place la personne humaine (et plus particulièrement l'acteur rural) au centre d'un réseau d'influences interdépendantes entre les divers capitaux que sont le capital naturel (fait des ressources naturelles), le capital physique (ce sont les biens pour accroître la productivité: le cheptel, les outils et équipements agricoles), le capital humain (main-d'œuvre et les compétences intrinsèques du chef d'exploitation: savoir-faire, niveau d'instruction, etc.), le capital financier et le capital social (réseaux de relations).

Cette approche épouse et se conforme très bien à la perception locale de la pauvreté des populations de l'Atacora. En effet, la perception locale de la pauvreté sur nos sites de recherche met l'accent sur le capital naturel en terme de superficie de terre emblavée, le capital physique à travers la taille du cheptel bovin et la détention de la culture attelée pendant que le capital humain se lie par rapport à la durée de période de soudure, la scolarisation des enfants, celui financier fait référence à l'épargne, aux moyens de transport, aux plantations, etc. et enfin le capital social est décrit à travers le statut social et la capacité de l'individu à constituer un recours pour les autres. L'analyse des conditions de vie et d'existence sur ces sites ne peut donc se faire en marge des biens et capitaux des exploitations/ménages et leurs évolutions. En effet, le niveau de satisfaction des besoins de base dépend des capitaux disponibles et/ou détenus. Autrement dit, la capacité de sortir de la pauvreté est fortement liée à l'accès/la détention de biens et capitaux même si les trajectoires d'accès/d'accumulation des biens et patrimoines diffèrent énormément entre les individus.

Avec cette approche de MED, tout individu *«avant d'être bien doit être d'abord»* donc disposer des moyens pour satisfaire ses besoins d'alimentation, de logement, de santé, d'instruction, d'emploi, de participation, etc. Ceci nous amène à adopter, dans le cadre de ces travaux, la définition conceptuelle du développement de Azouley, 2002 selon laquelle *«le développement est un processus de transformation à la fois quantitative et qualitative des conditions d'existence de la majorité des individus, non pas seulement en termes de production et de revenu, mais aussi et surtout en termes de dignité avec la satisfaction de leurs besoins matériels et non matériels»*. Se basant sur la définition de la Commission Européenne, nous opérationnalisons le projet ou l'intervention en développement comme *«une série d'activités identifiées et planifiées visant à atteindre un objectif/résultat clairement spécifié au cours d'une période bien déterminée et sur la base d'un budget bien défini »*(European, 2004). Un programme est un ensemble de projets.

2.2 Sécurité alimentaire

Les concepts de pauvreté et de moyens d'existence intégrant l'alimentation comme une des dimensions essentielles de la vie humaine, nous analyserons la satisfaction du besoin alimentaire des ménages à travers le concept de la Sécurité Alimentaire. En effet, nous

référant aux différents Sommets à l'échelle mondiale sur l'Alimentation (1992, 1996 et 2002), nous partons ici de la définition de la sécurité alimentaire de la FAO qui stipule que «*la sécurité alimentaire est une situation dans laquelle tous les êtres humains d'une communauté ont, à tout moment, un accès physique, économique et social, à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active*». Cette définition de la FAO fait ressortir non seulement les 4 composantes traditionnelles de la sécurité alimentaire que sont la disponibilité, l'accessibilité, la stabilité et l'utilisation mais également aux aspects de Droit à l'Alimentation (DA) et de Souveraineté Alimentaire (SA) à travers surtout «*les préférences alimentaires des communautés* ».

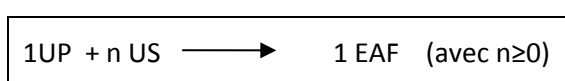
Pour les populations rurales de nos sites de recherche de l'Atacora, la Sécurité Alimentaire s'opérationnalise en terme de «*ne pas tomber de faim entre deux campagnes agricoles*» ; «*ne pas subir la soudure alimentaire pendant la campagne agricole*» ; «*disposer engrenier de vivriers suffisants jusqu'à la nouvelle récolte de produits agricoles*». Ces diverses perceptions locales de la Sécurité Alimentaire convergent toutes vers la disponibilité, l'accessibilité, la stabilité et l'utilisation des produits alimentaires. De ce fait, elles rejoignent la définition de la FAO même si ces dernières ne font pas apparaître explicitement les «*préférences alimentaires*». Pendant que la disponibilité et l'accessibilité alimentaires font respectivement référence à la production, l'existence, la fourniture, la capacité et au pouvoir d'achat social et économique de l'individu à obtenir les produits alimentaires ; la stabilité et l'utilisation traitent non seulement de la durabilité dans l'accès mais aussi de la qualité et de la consommation effective des produits alimentaires y compris l'eau potable.

Prenant à la fois en compte la définition de la FAO et les différentes perceptions des populations rurales de l'Atacora, nous conceptualisons pour la suite de cette recherche la Sécurité Alimentaire des ménages/exploitations agricoles comme «*une absence à la fois de soudure alimentaire et de rupture de stocks vivriers durant l'année*» ; l'année correspond ici au délai séparant deux récoltes agricoles.

2.3 Exploitation agricole familiale et ménage

L'exploitation agricole est une entreprise qui combine des facteurs et moyens de production (le foncier, la main-d'œuvre familiale et salariée, les machines et équipements, le savoir-faire, les technologies, etc.) pour produire des produits agricoles (Adégbola,1997). A l'instar de toute entreprise, l'exploitation agricole est sous la responsabilité (décisionnelle et organisationnelle) d'un chef qui dispose de la main-d'œuvre familiale ou non. Selon sa structure, ses objectifs de production et son fonctionnement, l'exploitation agricole peut être considérée comme une exploitation familiale ou non. Ainsi et par convention, Ancy définit l'exploitation agricole familiale comme la collectivité humaine réunissant ses efforts sur des champs dont le produit est affecté à l'alimentation collective des membres participant au travail et des dépendants inactifs. Ceci rejoint la définition retenue par Kleene *et al.* (1989) avec la précision selon laquelle l'exploitation agricole familiale africaine est une équipe familiale de travailleurs cultivant, ensemble, au moins un champ principal commun (unité principale de production: UP) auquel sont liés, ou non, un ou plusieurs champs secondaires (unités de production secondaires: US), d'importance variable selon les cas et ayant leurs centres de décisions respectifs (Brossier, 2007). Ainsi, l'exploitation agricole familiale est caractérisée par une importance relative plus grande du travail familial par rapport au travail salarié, un centre principal de décision (qui est sous l'autorité et la gestion du chef), des centres de décisions secondaires attachés à des unités secondaires de production, et une participation effective du chef d'exploitation au processus de production dont la finalité est

orientée prioritairement vers la reproduction économique et sociale des membres et non vers la maximisation de la valorisation du surplus dégagé par l'activité agricole. Ainsi, nous retenons «*l'exploitation agricole familiale (EAF) comme une entreprise de production agricole (avec un ou plusieurs champs) se trouvant sous la responsabilité (décisionnelle et organisationnelle) d'un chef et dans laquelle travaillent des actifs agricoles (dépendants ou non) et dont les produits servent d'abord à couvrir les besoins (d'alimentation, d'investissements, etc.) communs à l'ensemble (actifs et personnes en charge) et ensuite à la vente*» (Brossier & Devèze, 2007)». De ce fait, une exploitation agricole familiale regroupe à la fois l'unité principale (UP) de production commune à tous ses membres et qui est sous la gestion/responsabilité du chef et plusieurs autres unités secondaires (US) de production dont les responsables sont chacun des autres actifs agricoles. L'EAF est donc un ensemble d'unités de production dont le chef est le responsable de l'unité principale de production, schématiquement on a :



Selon Floquet (2015) le ménage est « un ensemble d'unités de production gérées de façon relativement autonome par des hommes et des femmes (généralement apparentés), et d'unités de consommation parfois multiples, souvent sous la gestion des femmes ; le chef de ménage contrôle l'allocation des ressources et les décisions sociales majeures ». Ainsi l'exploitation agricole familiale peut regrouper les unités de production d'un même ménage et/ou de plusieurs ménages. Lorsque les unités de production appartiennent à un seul ménage, alors le chef d'exploitation agricole familiale se confond au chef de ménage. Par contre, si des responsables d'unités secondaires de production d'une exploitation sont des chefs de ménages alors leurs unités secondaires ont été élevées et considérées comme des exploitations agricoles dans cette recherche. Ainsi, pour les présents travaux, les unités de production enquêtées sont celles des chefs d'exploitation (de sexe masculin ou féminin) responsables d'un ménage (grand ou nucléaire) avec des dépendants (cf. figure 2.1) ; donc pour ces travaux, nous avons :

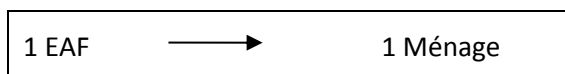
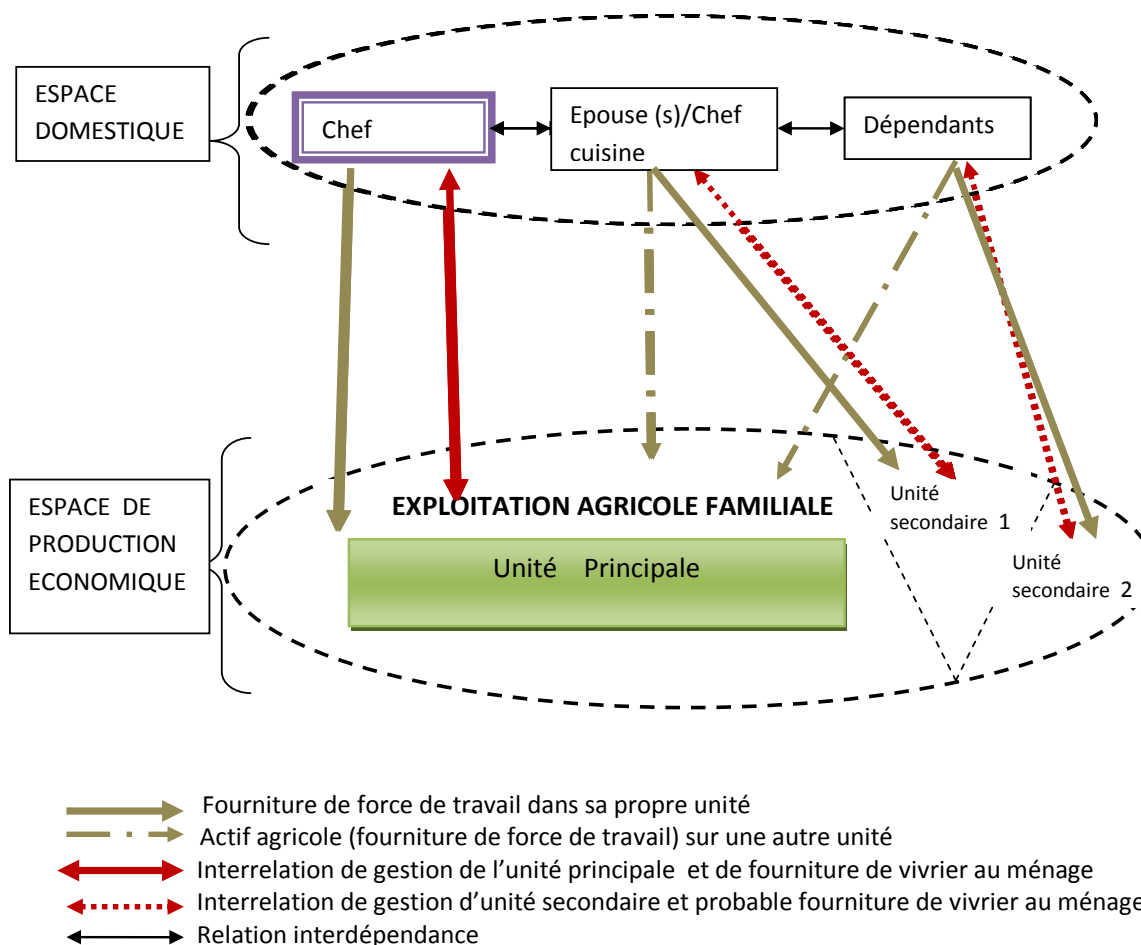


Figure 2.1 : Schéma illustratif des relations entre ménage et exploitation agricole familiale



Source :Auteur, des résultats d'enquête terrain 2010-2014

2.4 Capital et trajectoire d'accumulation

Le capital fait référence aussi bien au patrimoine qu'aux réseaux de relations d'un individu. En effet, le capital d'une exploitation/ménage agricole est l'ensemble constitué non seulement des terres, du bétail (gros et petit), des plantations, des matériels et équipements agricoles et/ou de transformation, des bâtiments productifs et de post-récolte, les moyens de transport, l'habitation, des connaissances et savoir-faire, d'épargne monétaire, de tous autres biens/objets de valeur mais aussi des réseaux de relations de droits et obligations de l'exploitation/ménage. Ces divers éléments se répartissent en cinq (5) grands types de capitaux, à savoir :

- ❖ le capital naturel : il fait référence aux ressources naturelles exploitées dont notamment la terre ;
- ❖ le capital physique : il s'agit des biens et moyens permettant l'amélioration de la productivité de la main-d'œuvre et/ou de la terre. On y regroupe le cheptel, la culture attelée, les outils et équipements agricoles, etc. ;
- ❖ le capital humain : il regroupe la main-d'œuvre (y compris celle familiale et salariée), les connaissances et compétences de l'exploitant, sa santé, etc. ;

- ❖ le capital financier : il fait référence à l'épargne monétaire, l'épargne sur pied (le cheptel d'élevage, les plantations, etc.) et tous les autres objets de valeur pouvant être décapitalisés en cas de crises/chocs (les moyens de transport, les équipements domestiques, etc.) ;
- ❖ le capital social qui est constitué de l'ensemble des réseaux et relations d'un individu vis-à-vis desquels ce dernier a des droits, des obligations et/ou qu'il peut mobiliser/utiliser en cas de crise/chocs, etc.

Les processus/parcours et les stratégies d'accès à ces différents types de capitaux constituent les trajectoires des exploitations agricoles.

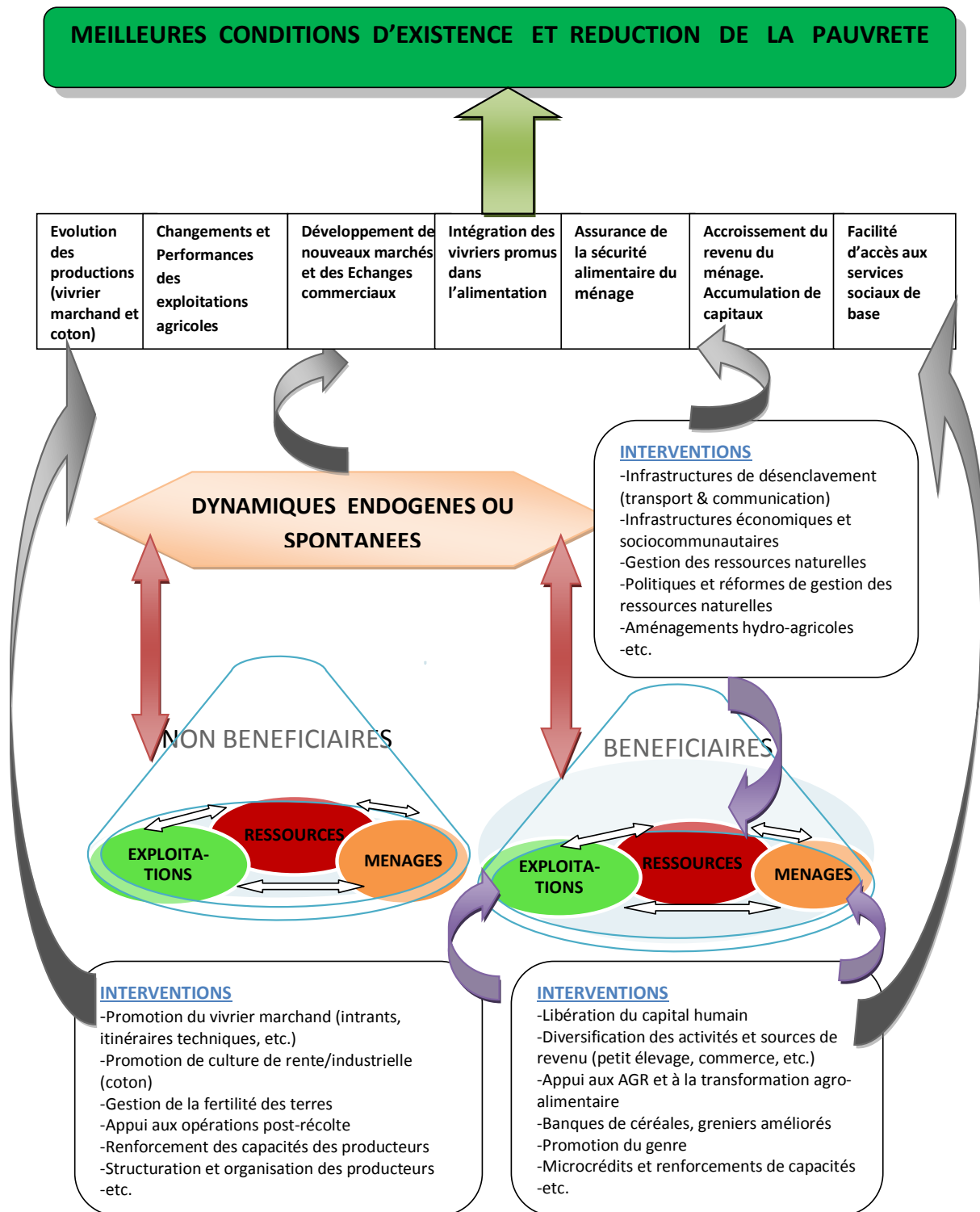
CADRE ANALYTIQUE DE L'ÉTUDE

Le développement théorique et conceptuel qui vient d'être fait permet de dégager le cadre analytique ci-dessous pour la présente recherche. En effet, les exploitations ou ménages agricoles dépendent des ressources naturelles (surtout le capital naturel qu'est la terre) pour leurs activités agricoles dont la productivité est fonction du niveau de fertilité des sols. Plus la fertilité des terres baisse moins les exploitations obtiennent de produits et de revenu. Elles deviennent incapables non seulement d'assurer la sécurité alimentaire des ménages mais également d'investir dans l'amélioration de la fertilité, encore moins dans l'accumulation de patrimoine. Les ménages sont alors enfermés dans le cercle vicieux de la pauvreté ; d'où l'intervention des dispositifs de développement dans le but de la réduction de la pauvreté et de l'amélioration des conditions de vie des populations. Ainsi les programmes ou projets de développement suivant diverses conceptions de la pauvreté (celle monétaire, de la satisfaction des besoins fondamentaux, celle des capacités «capabilities») interviennent soit :

- ❖ (i) au niveau des ménages pour l'accroissement du revenu (avec des actions de libération du capital humain, de promotion du genre et d'appui aux activités génératrices de revenu), la sécurité alimentaire (banque de céréales, construction de greniers améliorés, éducation nutritionnelle, etc.), la santé (mutuelle de santé, etc.), l'éducation et l'alphabétisation, etc. ;
- ❖ (ii) sur les exploitations agricoles pour la diversification des sources de revenu (avec des actions de promotion de filières, d'augmentation de la production et du revenu);
- ❖ (iii) au niveau des ressources naturelles (avec des actions d'aménagement, de restauration et de gestion durable);
- ❖ (iv) au niveau du territoire villageois (avec des actions de désenclavement et de réalisation des infrastructures socio-économiques).

Au vu de ces interactions, nous retenons, pour cette recherche d'analyse des effets des dispositifs d'intervention sur les exploitations et ménages de l'Atacora, le cadre analytique suivant :

Figure 2.2 : Schéma du cadre analytique



Source :Auteur, des résultats d'enquête terrain 2010-2014

Ce cadre permet d'appréhender les relations qu'entretiennent les exploitations–ménages avec leur environnement et qui même en l'absence d'interventions provoquent des dynamiques spontanées qui seront analysées dans le chapitre suivant. Il permet aussi de mettre en exergue les actions des dispositifs d'intervention sur les exploitations, les ménages et terroir villageois en vue de la réduction de la pauvreté et pour le bien-être des populations. Les effets de ces

interventions sur l'amélioration des conditions de vie en général des populations et en particulier sur la sécurité alimentaire, le revenu et le niveau d'accumulation des capitaux des ménages de Coby et de Péhunco seront examinés dans les chapitres qui suivent.

CHAPITRE 3 :

CADRE METHODOLOGIQUE DES TRAVAUX

Ce chapitre 3 présente dans un premier la démarche globale de la recherche avant de se consacrer à l'organisation générale de la collecte et de l'analyse des données. Les critères qui ont présidé à la sélection des unités géographiques de la recherche et des enquêtes sont explicités. De même, les méthodes, techniques et outils qui ont été utilisés pour la collecte et l'analyse des données sont aussi discutés.

DÉMARCHE GLOBALE ET SES IMPLICATIONS MÉTHODOLOGIQUES

Comme l'affirme les auteurs comme Gubert *et al.*, 2005 ; Zagbaï, 2005, le choix d'une méthode est fonction du sujet et du domaine que l'on veut aborder, des données disponibles, des moyens en présence et du temps dont on dispose. Ainsi, la démarche méthodologique adoptée dans cette recherche d'analyse des effets des interventions sur les exploitations agricoles et les conditions de vie des ménages de l'Atacora s'inspire non seulement de l'évaluation réaliste mais s'apparente également à l'évaluation systémique à bien des égards. En effet, nous avons utilisé une méthodologie mixte intégrant à la fois les dynamiques temporelles d'évolution et les états actuels des exploitations agricoles et des conditions de vie des ménages. Elle est basée sur une approche combinant des phases qualitatives à celles quantitatives pour la collecte des données sur un échantillon représentatif ayant permis de comparer les exploitations et ménages bénéficiaires à ceux non bénéficiaires pour l'identification et l'analyse des effets induits par les interventions.

Dans le département de l'Atacora, la majorité des interventions n'ont pas réalisé des études de référence de la situation des ménages et des exploitations agricoles au démarrage des projets et programmes de développement. Il n'y a donc presque pas de données ni de statistiques de base ni de suivi des ménages et des exploitations agricoles. Les seules données de panels et séries chronologiques qui existent sont celles obtenues des études démographiques et sur les conditions de vie des ménages menées par l'INSAE. Pour ces données, le plus bas niveau de désagrégation reste la commune donc pas d'informations sur les villages. De plus, dans les villages d'intervention des dispositifs, ces derniers n'ont pas toujours défini des critères précis de sélection de leurs bénéficiaires mais se sont plutôt basés sur le volontariat. Ainsi, l'accès aux interventions n'a pas été soutenu par une approche expérimentale avec une participation complètement aléatoire des ménages ; il est donc impossible de construire a priori un groupe témoin en même temps que les risques d'auto-sélection (partielle ou entière) et de contamination des ménages ou exploitations sont élevés sur les sites de recherche.

Ces différentes caractéristiques de l'Atacora qui se résument en l'absence de situation de référence ni de données de panels sur les bénéficiaires des interventions, le manque d'une sélection vraiment aléatoire des bénéficiaires des interventions et la très forte concentration de ces dernières dans certains villages, nous empêchent d'utiliser directement les méthodes quantitatives expérimentales d'une part, et nous imposent une connaissance approfondie des contextes et des dynamiques (passées et en cours) à l'aide de méthodes et techniques qualitatives d'autre part. Elles nous contraignent également à reconstituer a posteriori un groupe témoin comparable aux bénéficiaires donc à construire des contrefactuels par le biais

de la méthode d'appariement sur base de score de propension harmonisée (PSM : Propensity Score Matching) (Heckman *et al.*, 1998).

En effet, le PSM permet (i) de minimiser les biais de sélection qui découlent des auto-sélections (partielles ou totales), des auto-exclusions (non participation), de la localisation géographique, etc.; (ii) de former/apparier des couples en associant à chaque bénéficiaire un ou plusieurs non bénéficiaires (Giovanni, 2015; Soudjinou, 2011; Faltermeiner *et al.*, 2009). De plus, il agit comme une méthode d'imputation de données manquantes (aussi bien pour les bénéficiaires que les non bénéficiaires) dans le calcul des effets de l'intervention (Hodonou, 2016; Lecocq *et al.*, 2014). Pour les présents travaux, un ménage est considéré comme bénéficiaire quand au moins un de ses membres bénéficie d'au moins un appui d'un projet de développement ; tandis que le non bénéficiaire est le ménage où aucun membre n'a reçu le moindre appui des projets.

La démarche méthodologique fait une combinaison d'approches exploratoire, descriptive et analytique pour la conduite des diverses investigations. Les recherches de type exploratoire et descriptif nous ont permis non seulement de nous familiariser avec les populations de la zone d'étude mais aussi de décrire le contexte et les dynamiques actuelles, de comprendre les évolutions et dynamiques temporelles de l'environnement, de déterminer certains facteurs susceptibles d'influencer l'état des exploitations et des ménages à partir de leur participation ou non aux projets/programmes, de fournir des données et variables pour les enquêtes quantitatives. Si ces dernières ont abouti au calcul de l'effet moyen des interventions (projets de développement) sur les exploitations et ménages bénéficiaires comparativement aux non bénéficiaires (exploitations et ménages); les enquêtes qualitatives et les études de cas ont apporté des interprétations contextuelles et des exemples typiques de trajectoires d'évolution pour une meilleure compréhension des changements/effets induits. Ainsi à l'enquête exploratoire a succédé celle de caractérisation des ménages qui a permis d'identifier le profil des ménages bénéficiaires et celui des non bénéficiaires des projets de développement. Une enquête approfondie sur l'état actuel des moyens d'existence et son évolution auprès des bénéficiaires et des non bénéficiaires a conduit à l'identification et à l'analyse des effets moyens de ces interventions sur les exploitations agricoles et le niveau de vie des ménages. Ces résultats ont été étayés par des études de cas de trajectoires d'évolution aussi bien d'exploitations agricoles bénéficiaires que celles non bénéficiaires.

ZONE DE RECHERCHE : LE DÉPARTEMENT DE L'ATACORA

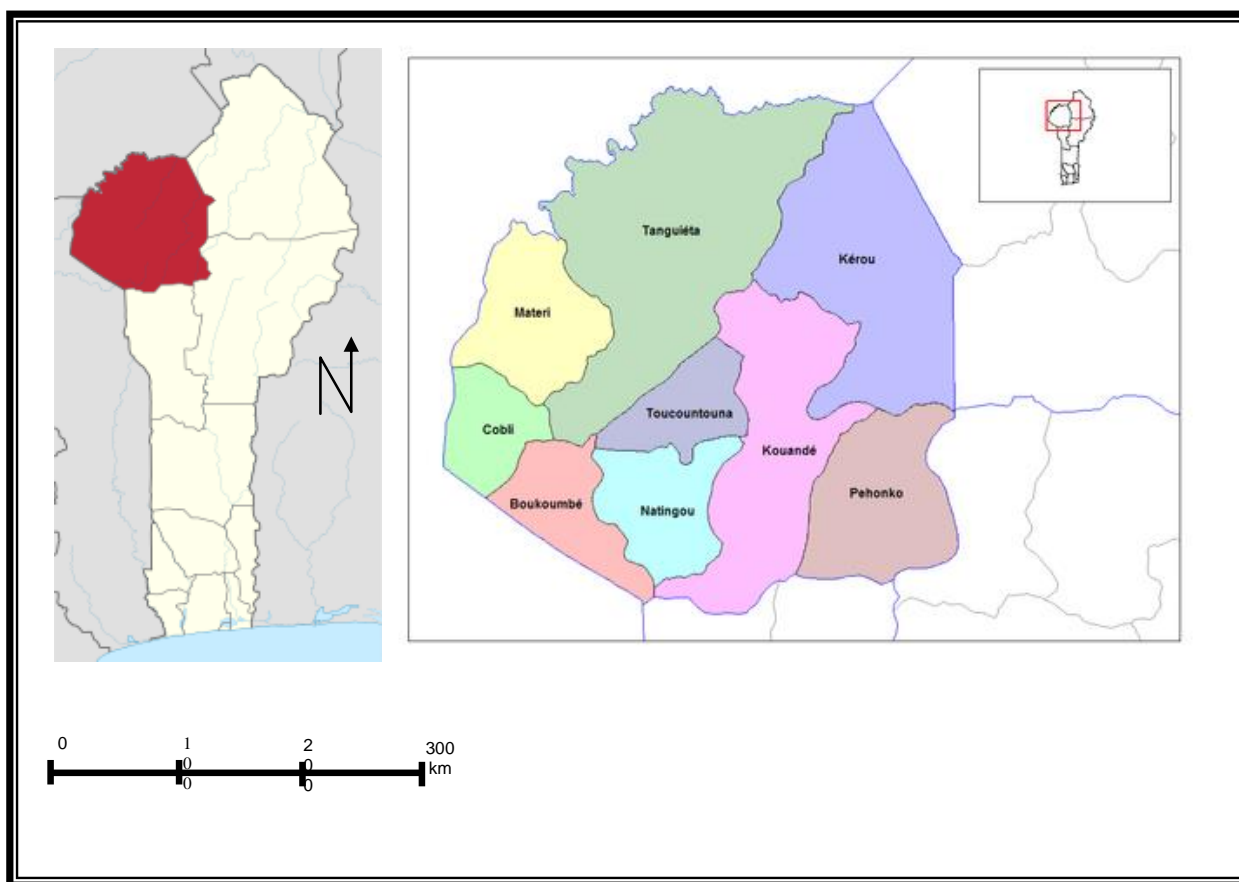
2.1 Présentation du département de l'Atacora

Les données empiriques de la présente recherche ont été collectées dans le département de l'Atacora et plus particulièrement dans les communes de Pehunco (à l'est) et de Cobly (à l'ouest). Situé au Nord-Ouest du Bénin, le département de l'Atacora est limité au Nord par le Burkina-Faso, à l'Ouest par le Togo, à l'Est par les Départements du Borgou et de l'Alibori et au Sud par les Départements de la Donga (cf. carte). Il couvre une superficie de 20.499Km²(soit 18% du territoire national) pour une population totale (recensée en 2013 par le RGPH4) de 769.337 habitants (soit 8% de la population du Bénin) répartie dans 9 communes (Boukoubé, Cobly, Kérou, Kouandé, Matéri, Natitingou, Pehunco, Tanguiéta et Toucoutouna) pour 47 arrondissements et 385 villages.

Avec un relief fait à la fois de plateaux, plaines inondables et de montagnes (à l'ouest et au nord), le département de l'Atacora jouit d'un microclimat appelé «climat atacorien» (une

variante du climat soudanien) et caractérisé par une pluvieuse allant de mi-Mai à fin Octobre (soit 6 mois) avec une pluviométrie annuelle moyenne de 1200 mm d'eau. De la combinaison de son relief, du climat et de son réseau hydrographique, résulte pour ce département une grande diversité de sols servant de support pour différentes formations végétales (dont celles de la Réserve Nationale de Biosphère de la Pendjari) et à l'agriculture. L'agriculture (production végétale, élevage et pêche) est la principale activité des populations de l'Atacora ; elle emploie 80% des actifs du département et est suivie respectivement par le commerce (avec 16% des actifs) et l'artisanat (4%).

Carte 3.1 : Le département de l'Atacora



Source : Conçue par l'auteur à partir des données sur www.google.fr/carte du Bénin

2.2 L'Atacora : un réceptacle des interventions et toujours plus pauvre

2.2.1 L'Atacora à la veille des interventions en 1980

Créé par le décret n°78-356 du 30 décembre 1978 instituant les nouvelles structures territoriales en République Populaire du Bénin, le département de l'Atacora couvrait l'ensemble du territoire des actuels départements de l'Atacora (soit 9 communes) et de la Donga (4 communes). Il faut attendre le nouveau découpage territorial avec les textes et lois de 1999 pour voir la création du département de la Donga avec ses 4 communes et donc une restriction de l'étendu de l'ancien département de l'Atacora à l'actuel qui ne compte que 9 communes que sont Kouandé, Péhunco, Kérou, Natitingou, Toucoutouna, Boukoubé,

Cobly, Matéri et Tanguiéta. Ainsi jusqu'en 1980, le département de l'Atacora était dans son ancienne formule et correspondait donc à une superficie de 31.625 km² (avec l'Atacora pour 20.499km² et la Donga pour 11.126km²).

Jusqu'en 1980 (soit à la veille des interventions de développement), le département de l'Atacora sur toute son étendue (soit 27,56% de la superficie du Bénin) était bien enclavé et ne disposait pas d'un seul kilomètre de voie bitumée. Il faut passer plusieurs jours pour rallier les 700km qui séparent Natitingou (chef-lieu du département) de Cotonou (capitale économique du Bénin) et ceci avec des moyens de transport en commun de fortune. En matière de communication, ni les installations de la télévision nationale encore moins celles téléphoniques de l'Office des Postes et Télécommunication (OPT) ne couvraient l'Atacora. Ses communes frontalières au Togo comme Ouaké, Boukoumbé, etc. bénéficiaient des installations du Togo et donc suivaient les informations de ce pays limitrophe et non celles du Bénin.

Aussi étaient précaires les infrastructures de tous les autres secteurs au point où les cadres affectés dans ce département considéraient qu'ils assumaient une punition administrative. On comptait très peu d'écoles et très peu d'enfants en âge de scolarisation étaient effectivement scolarisés. Les populations de ce département de l'Atacora connaissaient une période de soudure alimentaire d'au moins 6 mois sur 12 chaque année. Elles subissaient une sécheresse et une famine récurrente et cyclique en moyenne tous les 10 ans (c'est-à-dire en 1968, 1978, 1988-1989). L'indice de pauvreté de ce département était plus du double de celui observé au niveau national.

Tableau 3.1: Quelques indicateurs de développement de l'Atacora en 1980

Indicateurs	Situation en 1980
Indice de pauvreté du Bénin	34%
Indice de pauvreté dans l'Atacora	72%
Durée de la période de soudure alimentaire dans l'Atacora	6 à 8 mois
Nombre de kilomètres de voie bitumée	0
Sécheresse et famine	Tous les 10 ans

Source:RGPH 3, INSAE, 2002

Ainsi jusqu'à la fin des années 80, le département de l'Atacora était considéré comme l'un des départements les plus pauvres du Bénin. La lutte contre la pauvreté passant par l'amélioration des conditions et niveau de vie des populations, ainsi dès 1990, l'Atacora a connu non seulement d'énormes investissements publics de la part de l'Etat central mais également une concentration des interventions en développement dans le cadre de l'aide publique internationale au développement.

2.2.2 L'Atacora et les interventions en développement de 1990-2010

En application à la nouvelle orientation de l'aide publique retenue par les organisations internationales et qui est basée sur la coopération indirecte avec pour socle la décentralisation des dispositifs/interventions de développement en faveur des populations les plus affectées par la pauvreté, les agences de coopération (bilatérales et multilatérales) ont concentré leurs appuis dans le département de l'Atacora dans le but d'améliorer les conditions de vie et d'existence des populations en y réduisant la pauvreté. Ainsi, dès les années 1990, les coopérations Allemande (par le biais de la GTZ devenue GIZ), Américaine (USAID), Néerlandaise (SNV), Belge (CTB), Française (AFD), Suisse (HELVETAS) ainsi que les

Organismes du Système des Nations Unies (FAO, PAM, etc.), les Organismes internationaux (Plan-International, Care International, etc.) et des ONG (Louvain-Développement devenu Louvain Coopération, Îles de Paix, Protos, etc.) ont élaborés et mis en œuvre (suivant des approches participatives) plusieurs programmes et projets de développement sur l'ensemble du territoire du département de l'Atacora. Ces multiples interventions de développement des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) du Bénin, ont couvert presque tous les divers domaines de la vie des populations allant de la production agricole, la sécurité alimentaire jusqu'aux secteurs sociaux (éducation, santé, etc.) en passant par ceux des services (pistes rurales, gouvernance locale, etc.).

A ces programmes et projets de développement conduits par les PTF, s'ajoutent une multitude d'investissements et d'interventions des divers gouvernements du Bénin. Les interventions gouvernementales ont également couvert tous les secteurs de sorte qu'au total, sur 3 décennies (donc de 1980-2010), le département de l'Atacora a enregistré plus d'une centaine de programmes et projets de développement à coût de plusieurs milliards de FCFA. A ce titre, nous pouvons citer les travaux de construction, d'aménagement et de réhabilitation des voies et pistes qui ont participé au désenclavement intra et inter départemental. Ainsi, l'Atacora est passé de 0km de voie bitumée jusqu'à la fin des années 80 à près de 800 km (dont 350 km vers le sud, 250 km vers le nord-est, 105 km vers le nord-ouest, etc.) de voie bitumées en 2006. Ceci permet non seulement l'ouverture du département sur les autres départements mais également et surtout vers le Togo, le Niger et le Burkina-Faso pour des échanges commerciaux.

A cette liste s'ajoutent des voies carrossables intercommunales et des pistes desservant les zones de production cotonnière qui sont régulièrement entretenues à la faveur des campagnes annuelles de commercialisation.

Au titre des transports et moyens de communication, on peut également mentionner le développement du transport en commun (surtout avec les bus) reliant facilement le nord-ouest au sud Bénin d'une part et au Niger et au Burkina-Faso d'autre part. La Télévision Nationale a été lancée dans le département de l'Atacora en 1995 et la fibre optique, permettant l'amélioration de la communication et le développement des antennes paraboliques, a été installée en 2000. La téléphonie mobile a également révolutionné la vie des populations à partir des années 2000.

2.2.3 L'évolution des indicateurs de développement de l'Atacora entre 1990-2010

Cette section se consacre aux changements intervenus dans les conditions de vie des populations, durant les trente années de concentration des projets, par le biais des évolutions observées au niveau des indicateurs de développement du département de l'Atacora. A cet effet, nous faisons référence ici, aux indicateurs de pauvreté présentés dans les rapports des recensements généraux de la population et de l'habitat (RGPH) d'une part et ceux des Enquêtes Modulaires Intégrées sur les Conditions de Vie (EMICoV) des ménages d'autre part. Il est fait non seulement une analyse diachronique à l'échelle du département de l'Atacora mais également une comparaison avec l'évolution de la situation nationale du Bénin. Les indices de pauvreté (P_0), de pauvre monétaire (PM), pauvreté non monétaire (PNM), pauvreté d'existence/conditions de vie (PCV) et de pauvreté en terme de patrimoine ou d'actifs (PA) constituent les socles de cette analyse.

Indice de pauvreté de l'Atacora et son évolution

L'indice de pauvreté qui représente la proportion de la population de l'Atacora touchée par la pauvreté monétaire a évolué en hausse dans l'Atacora entre 1990 et 2015 (cf. tableau) en passant de 28% en 1995 à 42% en 2015. L'indicateur de la pauvreté monétaire qu'est le revenu du ménage a été approché (par l'INSAE dans le cadre des EMICoV) par la consommation finale c'est-à-dire l'ensemble des dépenses courantes annuelles du ménage.

Tableau 3.2: Indice de pauvreté monétaire de l'Atacora et son évolution

	1995	2000	2005	2010	2011	2015
Atacora	28%	23%	32%	36%	40%	42%
Bénin	29%	30%	38%	35%	36%	40%

Source: INSAE, ECVR, RGPH3, EMICoV, 2011; PNUD, 2016

A l'instar de l'ensemble du territoire béninois, la proportion de ménage ne disposant pas d'un revenu minimum suffisant pour une vie décente s'accroît d'année en année dans le département de l'Atacora. Le pourcentage de ménages dépensant moins d'un (1) dollar US (soit moins de 450 FCFA) par jour et qui représente l'indice de pauvreté extrême est aussi en hausse dans l'Atacora en passant de 72% à 79% entre 2007 et 2015 (cf. tableau 3.3). La pauvreté s'est aggravée ces dernières années au Bénin en général et dans l'Atacora en particulier (PNUD, 2016).

Tableau 3.3: Evolution de l'indice de pauvreté extrême

Années	ATACORA	BENIN
2000		
2007	72%	52%
2010	53%	41%
2011	79%	54%
2015	79%	60%

Source: INSAE, ECVR, RGPH3, EMICoV, 2011; PNUD, 2016

Les formes de pauvreté dans l'Atacora et leurs évolutions

Si l'indice de pauvreté découle de l'approche monétaire donne la proportion de ménages avec un revenu insuffisant, il ne renseigne pas vraiment sur les conditions de vie des populations. Ainsi, l'évolution de la pauvreté non monétaire qui est un indice composite, relatif aux conditions d'existence et d'équipements, permet non seulement de mieux évaluer le niveau de bien-être des ménages mais également de préciser la forme dominante de pauvreté dans l'Atacora. Le tableau 3.4 présente en détail l'évolution de quelques formes de pauvreté.

Tableau 3.4: Evolution des indicateurs de Pauvreté monétaire et non monétaire de l'Atacora

Années	ATACORA		BENIN	
	Pauvreté Monétaire (PM)	Pauvreté Non Monétaire (PNM)	Pauvreté Monétaire (PM)	Pauvreté Non Monétaire (PNM)
2000	23%	70%	40%	43%
2005	32%	75%	38%	42%
2010	36%	74%	35%	31%
2011	40%	58%	36%	30%
2015	42%	67%	40%	30%

Source: INSAE, ECVR, RGPH3, EMICoV, 2011; PNUD, 2016

La pauvreté non monétaire (intégrant les conditions de vie et les actifs accumulés) sévit plus dans l'Atacora de sorte qu'entre 2000 et 2015 près de 70% (soit environ le double de la proportion observée au niveau national) de la population ne parviennent pas à satisfaire leurs besoins essentiels (l'habitat, l'accès à l'eau potable, à l'accès à l'énergie, l'accès aux soins de santé, etc.). Ils sont souvent peu équipés avec de faibles patrimoines et d'actifs pour faire face aux crises conjoncturelles. Le tableau suivant met en parallèle le taux des populations en conditions d'existence (PCV) difficiles et celui de celles qui manquent d'actifs (PA).

Tableau 3.5: Evolution des indicateurs de Pauvreté d'existence et du Patrimoine dans l'Atacora

Années	ATACORA		BENIN	
	Pauvreté d'existence (PCV)	Pauvreté d'Actifs (PA)	Pauvreté d'existence (PCV)	Pauvreté d'Actifs (PA)
2000				
2005	73%	65%	40%	48%
2010	59%	72%	48%	40%
2011	70%	70%	38%	39%

Source: INSAE, ECVR, RGPH3, EMICoV, 2011

Ce tableau confirme la corrélation positive entre pauvreté d'existence et celle d'actifs ou de patrimoine. En effet, presque tous les ménages qui éprouvent d'énormes difficultés dans la satisfaction des besoins essentiels ne parviennent pas non plus à investir dans la détention et l'accumulation de patrimoine. Par ailleurs, l'effectif des ménages cumulant toutes les formes de pauvreté (pauvreté monétaire, pauvreté d'existence, pauvreté d'actifs) et qui se jugent ou se perçoivent comme pauvres a doublé dans l'Atacora entre 2005 et 2011. Ces ménages constituent le «*noyau dur de pauvreté*» avec une proportion de 10% à l'échelle nationale contre 20% dans l'Atacora en 2012 (cf. tableau 3.6).

Tableau 3.6: Evolution de la proportion du “noyau dur de pauvreté” dans l’Atacora

Années	ATACORA	BENIN
2005	10%	09%
2006	18%	16%
2007	17%	12%
2010	27%	14%
2011	20%	10%

Source: INSAE, ECVR, RGPH3, EMICoV, 2011

Globalement, malgré les multiples interventions en développement connues par le département de l’Atacora, les populations ne sont pas parvenues à une amélioration substantielle de leurs conditions de vie et d’existence de sorte qu’elles sont toujours à un niveau de pauvreté plus élevé que la moyenne nationale. L’Atacora, après trente ans de concentration des projets et programmes de développement reste et demeure l’un des départements les plus pauvres (donc les moins développés du Bénin), où l’effectif de la population présentant en permanence toutes les formes de pauvreté (désigné sous le terme de noyau dur de la pauvreté) est le double de la proportion observée à l’échelle nationale. Cette situation fait du département de l’Atacora, une zone d’intérêt pour l’analyse des effets des interventions participatives en milieu rural d’où sa sélection par le Projet Interuniversitaire Ciblé (PIC) intitulé «Développement rural participatif au Bénin : leçons d’expérience» dans le cadre duquel s’inscrivent nos travaux.

2.3 Les communes d’étude

Les 9 communes de l’Atacora tout en contribuant chacune à la situation de pauvreté de ce département présentent entre elles d’énormes disparités qui vont du potentiel agro-écologiques jusqu’aux interventions de développement reçues en passant par les dynamiques sociales et économiques de ces dernières. Les deux communes sélectionnées ont été retenues pour représenter des situations contrastées du point de vue de leurs situations agro-écologiques, de leurs indicateurs sociaux et de leurs potentiels économiques d’une part, des coopérations impliquées dans la durée dans chacune de ces communes d’autre part.

2.3.1 Les zones agro-écologique et systèmes de production de l’Atacora

Le système de production se réfère à une combinaison de moyens et ressources alloués à des productions végétales, animales et autres par l’exploitation agricole dans un but précis (Badouin, 1987; Jouve, 1992; Dufumier, 1996). Chaque système de production se trouve dans un environnement spécifique avec lequel il interagit en permanence. Un système de production englobent plusieurs sous-systèmes ayant eux-aussi une cohérence interne et des objectifs, des systèmes de culture permettant une succession de cultures et un assolement cohérents, un ou des systèmes d’élevage à conduite des animaux assez homogènes.

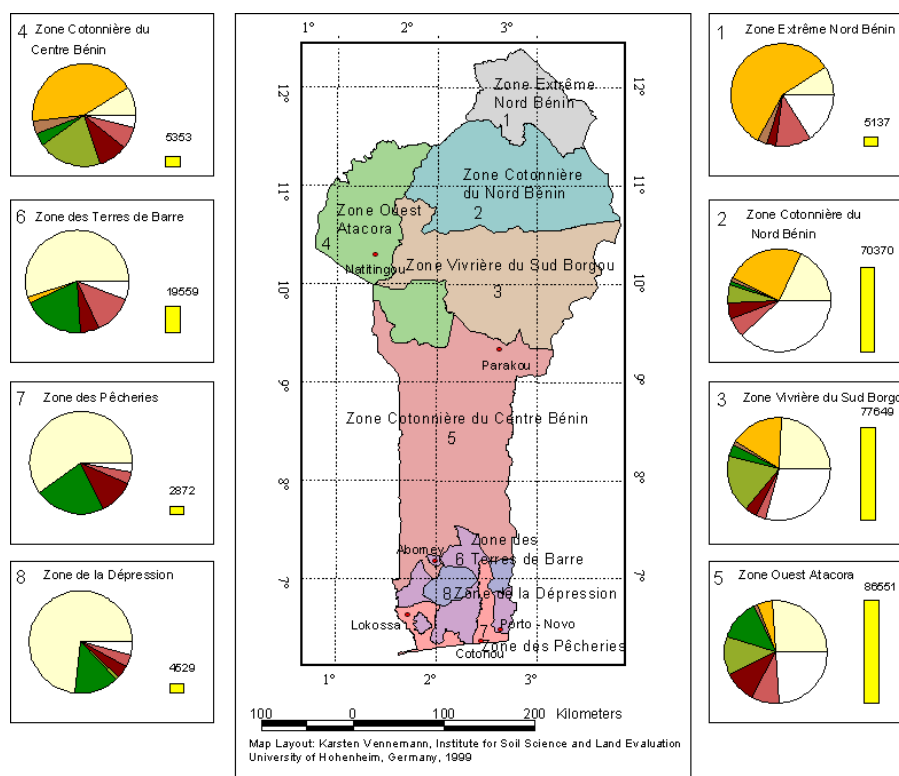
La production agricole du département de l’Atacora étant assurée par des exploitations agricoles non mécanisées et dépendantes de l’énergie humaine (en particulier de la main d’œuvre familiale) et utilisant encore assez peu d’intrants, elle est caractérisée par d’un système de production assez extensif basé sur la polyculture associée à l’élevage du bétail (surtout les petits ruminants, la volaille et les bœufs de trait). Un système agro-pastoral inclut le gros bétail et se distingue du précédent par la prédominance de l’élevage, ces exploitants

élevant leurs animaux et ceux confiés par les agriculteurs non spécialisés et les mouvements saisonniers du gros bétail (transhumances).

Dans nos communes de recherche, les systèmes de cultures sont caractérisés par une forte diversification des spéculations produites. Les principales cultures vivrières produites dans le département sont : (i) des céréales comme le maïs, le sorgho, le mil, le fonio, le riz (pluvial et de bas-fonds); (ii) des tubercules et racines à savoir l'igname, le manioc; (iii) des légumineuses, arachide, niébé, soja, et voandzou; (iv) des cultures maraîchères (dans les plaines inondables) comme la tomate, le gombo, oignon, pomme de terre, le piment, les légumes feuilles, etc. auxquelles s'ajoutent des cultures spéciales comme le sésame et le tabac. En plus de ces vivriers se rencontrent d'une part des cultures de rente, au nombre desquelles, on peut citer notamment le coton, la noix d'anacarde, etc. et d'autre part des produits de collecte parmi lesquels les graines de karité et le fruit du baobab figurent en bonne place.

Le système de production ne peut être compris ni analysé hors de son environnement. En effet, les systèmes de production et de culture de l'Atacora sont diversifiés du fait de la pluralité des situations agro-écologiques de ce département qui regroupe 3 des 8 zones agro-écologiques (cf. carte) du Bénin. Une zone agro-écologique est une unité cartographique définie à partir du climat, du relief, du couvert végétal et des sols. Elle présente des contraintes et capacités spécifiques relatives à l'utilisation des terres surtout à des fins agricoles (Dagbénonbakinet *al*, 2003). Des 3 zones agro-écologiques de l'Atacora que sont les zones II (zone cotonnière du nord-Bénin), III (zone vivrière du sud-Borgou) et IV (zone ouest Atacora), deux sont représentées dans cette étude à savoir la zone III à travers la commune de Péhunco et la zone IV, par la commune de Cobly.

Carte 3.2 : Zones agro-écologiques du Bénin



Source: PANA-Bénin, 2008

Le tableau suivant, tout en mettant un accent sur les communes couvertes, présente les caractéristiques, les aptitudes culturales et les systèmes de cultures de chacune des 3 zones agro-écologiques de l'Atacora.

Tableau 3.7 : Caractéristiques et aptitudes culturales des zones agro-écologiques de l'Atacora

Zones et superficies	Communes couvertes	Caractéristiques	Systèmes de cultures
<i>Zone II (20.930 km²) Zone cotonnière du Nord-Bénin</i>	Ségbana, Gogounou, Banikoara, Kandi, Kérou (soit 1 commune de l'Atacora avec 18% de la superficie de la zone)	Savane arbustive arborée fortement dégradée Climat soudanien avec une seule saison des pluies (800 à 1 200 mm/an) Sols ferrugineux tropicaux 140 j < PCV < 180 j	Introduction du maïs et réduction du mil Culture de coton très développée, souvent en tête de rotation Début zone de culture igname
<i>Zone III (23.442 km²) Zone vivrière du Sud Borgou</i>	N'Dali, Nikki, Kalalé, Sinendé, Bembèrèkè, Pehunco et Kouandé (soit 2 communes pour 22, 54% de la superficie de la zone)	Savane arbustive arborée dominée par le karité Climat soudanien avec une seule saison des pluies (900 à 1 300 mm/an) Sols ferrugineux tropicaux, fertilité moyenne, très sensibles au lessivage 140 j < PCV < 189 j	Base: sorgho et igname, avec forte extension du coton et maïs Igname en tête de rotation
<i>Zone IV (16.936 km²) Zone Ouest Atacora</i>	Cobly, Ouaké, Boukombé, Matéri, Tanguiéta, Natitingou, Djougou, Toucountouna, Copargo (soit 6 communes pour 68% de la superficie de la zone)	Savane arborée/arbustive et forêt galerie claire Climat soudano-sahélien à soudano-guinéen (800 à 1300 mm/an) Sols ferrugineux, faible réserve en eau 180 j < PCV < 220 j	Niébé important Igname, sorgho Arachide, manioc Riz

Source: Adapté de PACER, 2008 et de PANA-Bénin, 2008

L'Atacora présente globalement trois (3) grands systèmes de culture attachés chacun à une zone agro-écologique. Ainsi, on trouve dans :

- ❖ **La zone cotonnière du nord Bénin** (regroupe le sud de l'Alibori, Nord-Est de l'Atacora): A l'instar de Kérou, les systèmes de cultures de cette zone s'appuient tout d'abord sur le coton et le maïs ; les céréales sèches comme le mil et le sorgho y conservent un certain poids, suivis par le niébé, l'arachide et récemment le soja. Le manioc et l'igname sont peu cultivés. Le coton est la principale culture de rente à laquelle s'ajoute l'anacarde qui prend de plus en plus d'importance.
- ❖ **La zone vivrière du sud Borgou** (Borgou actuel et Sud-Est de l'Atacora): Elle se démarque de la zone précédente par la présence accentuée de l'igname et du manioc. Ce sont des systèmes d'exploitation où le coton est très présent mais où le maïs et

l'anacarde prennent de plus en plus d'importance. Le riz et les cultures maraîchères y sont (de plus en plus) cultivés. Elle regroupe les communes de Péhunco et de Kouandé.

- ❖ La **zone Ouest de l'Atacora** est une zone traditionnellement tournée vers les céréales sèches (mil, sorgho, fonio) et le riz ainsi que les légumineuses (voandzou, niébé). On y rencontre également tous les autres produits vivriers, les cultures maraîchères ainsi que le coton. Elle rassemble les communes de Natitingou, Toucountouna, Boukoumbé, Cobly, Matéri et Tanguiéta.

2.3.2 Des Communes à dynamiques économiques spécifiques

Grâce à des entretiens semi-structurés avec des personnes ressources choisies dans toutes les diverses catégories d'acteurs (agents des agences régionales de coopération, les agents et responsables d'ONG impliqués ou non dans la mise en œuvre des projets, les élus communaux, les responsables des Organisations Paysannes, les producteurs, etc.) et aux monographies des différents marchés, nous avons abouti à une typologie à dire d'experts des 9 communes des départements de l'Atacora selon leur niveau de dynamisme économique. Ainsi, les communes ont été catégorisées en 3 à savoir celles à fortes, moyennes et faibles dynamiques économiques. Les critères qui ont émergé de ce classement à dire d'acteurs sont le poids de la production agricole (végétale et animale), l'importance du réseau marchand et le poids des échanges commerciaux, le nombre d'opérateurs économiques et le poids de leurs surfaces financières, le niveau de concentration des services déconcentrés de l'Etat et le niveau du budget communal. Le tableau 3.8 présente le classement des communes.

Tableau 3.8 : Typologie des communes de l'Atacora selon leur dynamisme économique

Catégories	Caractéristiques	Communes
Fortes dynamiques économiques	Grands pôles de développement, ces communes sont des carrefours avec de grands échanges commerciaux aussi bien vers l'intérieur que l'extérieur du pays. Elles disposent de grosses productions agricoles avec un important cheptel bovin. Elles présentent également d'importants sites touristiques ou concentrent sur leur territoire un grand nombre de service déconcentrés de l'Etat. Leurs budgets communaux sont de plus en plus élevés.	Natitingou, Tanguiéta, Péhunco Soit 3/9 =33%
Moyennes dynamiques	Ce sont des communes à grande production agricole avec un réseau marchand peudense et un faible nombre d'opérateurs économiques. Elles disposent de très peu de services déconcentrés de l'Etat et ne présentent pas de budgets élevés.	Kérou, Kouandé, Matéri Soit 3/9 =33%
Faibles dynamiques	Des communes disposant de très peu de potentiels et de terres agricoles fertiles. La production agricole surtout celle vivrière y est relativement importante. Restées pour la plupart traditionnelles, les échanges commerciaux ne sont pas très importants dans ces communes qui sont considérées comme des plus pauvres du département.	Toucountouna, Cobly et Boukoumbé Soit 3/9 =33%

Source : Auteur, des résultats d'enquête terrain 2010-2014

Les présents travaux ont concerné une commune à fort dynamisme économique (soit Péhunco) et une commune à faible dynamisme économique (soit Cobly).

2.3.3 Un zonage des agences de coopération dans l'Atacora

Il a été tenu compte de la répartition des interventions des 3 agences de coopération (la CTB, la GIZ et la SNV) ciblées au départ par le programme PIC. Ainsi pendant que la CTB est intervenue dans tout le département, la GTZ/GIZ s'est plus concentrée dans la partie Est (Kouandé, Kérou, Péhunco) et la SNV est plus intervenue dans la partie Ouest (Tanguiéta, Matéri, Cobly et Boukoumbé). Il s'ensuit donc un zonage pour les agences de coopération mais également une typologie de niveau de concentration des interventions de développement qui donne des communes à fortes ou moyennes ou faibles interventions. En croisant ces différentes typologies (celle selon le dynamisme économique et celle suivant le niveau de concentration des interventions) nous avons sélectionné nos communes d'étude parmi celles qui ont une forte dynamique économique et qui concentrent beaucoup d'intervention (Tanguiéta et Péhunco) d'une part et celles au contraire qui ne sont pas économiquement dynamiques et qui ont eu assez de projets (Cobly et Matéri) d'autre part.

2.3.4 Des indicateurs socio-économiques des communes

Les indicateurs socio-économiques considérés ici sont:

- ❖ les indicateurs de pauvreté tels que l'indice monétaire de pauvreté, l'indice de pauvreté monétaire, la proportion d'habitat précaire,
- ❖ les indicateurs sanitaires que sont le taux de fréquentation, taux de consultations prénatales; et
- ❖ les indicateurs d'accès à l'éducation : le taux de scolarisation et le taux d'achèvement de l'enseignement primaire.

L'analyse de ces indicateurs montre que les communes de Phunco et de Cobly présentent des situations contrastées. En effet, pendant que la moyenne d'une commune est inférieure à la moyenne départementale elle est largement supérieure à celle du département au niveau de l'autre commune (cf. tableau 3.9).

En définitive, la phase empirique de cette recherche s'est déroulée dans les communes de Péhunco et de Cobly représentant ainsi 2 des 3 zones agro-écologiques du département de l'Atacora et affichant des différences en matière de dynamisme, d'indicateurs de pauvreté et de concentration des interventions. En effet :

- ❖ Péhunco : économiquement dynamique avec assez d'interventions se situant à l'est du département avec la présence des coopérations Allemande (GTZ devenue GIZ), Belge (CTB) et d'autres. Elle présente une situation meilleure à celle du département par rapport aux indicateurs socio-économiques choisis.
- ❖ Cobly : économiquement faible ayant connu beaucoup d'interventions surtout des Belges (CTB), Néerlandais (SNV) et d'autres se trouvant à l'ouest du département. En matière de conditions de vie (pauvreté d'existence et précarité de l'habitat), la situation de Cobly est plus dramatique que celle observée à l'échelle du département.

Tableau 3.9: Indicateurs socio-économiques des communes

Localités	Indice de pauvreté monétaire (2010)	Indice de pauvreté non monétaire (2010)	Habitat précaire (2007)	Taux net de scolarisation (2010)	Taux d'achèvement du primaire (2007)	Population ayant accès à l'eau potable (2010)	Taux de fréquentation centre de santé (2007)
Atacora	36%	70%	79%	60%	61%	71%	61%
Cobly	28%	93%	97%	51%	58%	69%	58%
Péhunco	23%	45%	57%	70%	69%	51%	69%

Source : INSAE/EMICoV 2007et EMICoV 2011

Cette sélection des communes de Cobly et de Péhunco suivant les typologies à dire d'acteurs et les critères sus-évoqués a été validé par les acteurs concernés (producteurs, Organisations Paysannes, agents d'ONG, agents des agences régionales de coopération, les élus locaux) au cours d'un atelier départemental en septembre 2011 à Natitingou.

2.3.5 Présentation des communes de Péhunco et de Cobly

La commune de Péhunco

La commune de Péhunco située à l'Est de l'Atacora, et forme avec les communes de Kouandé et de Kérou la région des 2KP dont elle est le carrefour. Elle est limitée au Nord par la commune de Kérou, au Sud par celle de Djougou, à l'Est par la commune de Sinendé et à l'Ouest par Kouandé. La commune de Péhunco couvre une superficie de 2014 km² pour une population de 78173 habitants (recensée en 2013 lors du RGPH4) soit une densité de 39 habitants au km² avec un taux d'accroissement de 3,16 entre 2002 et 2013. Cette population est répartie en 3 arrondissements (Péhunco, Tobré et Gnémasson) pour 26 villages et quartiers de villes.

Située entre les vallées de l'Abori à l'Est et de la Mékrou à l'Ouest, la commune de Péhunco dispose d'un relief de pénéplaine et des sols ferrugineux tropicaux de différents faciès (lessivés non concrétionnés et sablonneux, etc.) se prêtant à diverses cultures. Selon le Plan de Développement de la Commune (PDC), les terres cultivables de la commune sont évaluées à 80.000 ha qui ne sont utilisées qu'à 29%, pour 39 exploitants agricoles sur 1 km² de terres disponibles.

La population de la commune de Péhunco est essentiellement rurale qui se distingue en deux groupes socioculturels que sont les Bariba (essentiellement agriculteurs) majoritaire avec près de 60 % de population, les Peulhs (agro-éleveurs) qui représentent 33% de la population. L'islam (46%) et les religions traditionnelles (35%) constituent les deux principales religions pratiquées par les populations de Péhunco.

Les activités économiques sont dominées à Péhunco par les productions végétales, animales, la pêche et la chasse qui occupent la majorité des actifs. Si les Bariba sont essentiellement des agriculteurs ils s'investissent également dans l'élevage du petit et du gros bétail pendant que les Peulhs essentiellement éleveurs associent de plus en plus à l'élevage la production végétale du fait de leur semi-sédentarité. De part sa position centrale dans les 2KP, la commune de Péhunco constitue un grand centre pour les échanges commerciaux aussi bien en direction du Sud via la commune de Djougou, vers l'Est via la commune de Parakou que vers le Nord en direction de Malanville et du Burkina-Faso.

La commune de Cobly

Située à l'Ouest du département de l'Atacora, la commune de Cobly fait frontière avec la République du Togo à l'Ouest et partage ses limites territoriales respectivement à l'Est avec la commune de Tanguiéta, au Sud avec la commune de Boukoumbé et au Nord avec la commune de Matéri. Elle s'étend sur une superficie de 825 km² pour une population de 68.955 habitants dénombrée en 2013 (lors du RGPH4) soit une densité de 84 habitants au km² et un taux d'accroissement de 3,53% entre 2002 et 2013. Cette population se répartie en 4 arrondissements (Cobly, Datori, Kountori et Tapoga) et 26 villages et quartiers de villes.

Appartenant à la pénélaine du Gourma qui s'étend sur le Togo et le Burkina Faso avec une altitude variant entre 200 et 300 mètres, la commune de Cobly présente des chaînons montagneux (aux environs de Mantaet de Korontière) qui la divisent en quatre franges. Bien que située hors de son territoire, la chaîne montagneuse de l'Atacora qui atteint par endroits plus de 500 mètres d'altitude, isole Cobly du reste du Département, à l'instar de ses trois autres communes limitrophes. La commune de Cobly abrite 4 types de sols à savoir (i) les sols minéraux bruts se trouvant au sommet des chaînons montagneux, (ii) les sols peu évolués à tendance ferrugineux qui occupent une superficie appréciable du territoire communal, (iii) les sols non concrétionnés issues des grès quartzites et jaspes qui occupent les pentes de 1 à 2 % et qui sont intensément cultivés et enfin (iv) les sols hydro morphes qui se présentent sous forme de bas-fonds plats et larges riches en argiles mais sous-exploités.

Selon le troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2002 (RGPH3), la population de Cobly est essentiellement rurale et est composée en majorité (soit 78%) de Gua ou Outamari et apparentés, des Peulhs (3%) et de toutes les autres ethnies du Bénin (15%). Les religions les plus dominantes dans la commune de Cobly sont les religions traditionnelles (69%), le catholicisme (8%) et les évangélistes (8%).

La population active constitue 48% des habitants et l'agriculture (qui regroupe la production végétale, l'élevage, la pêche et la chasse) est l'activité principale qui emploie près de 90% des actifs. Elle est suivie par le commerce et l'artisanat. En raison de la baisse du niveau de fertilité des terres, la commune de Cobly connaît de forts mouvements migratoires internes et surtout externes en direction aussi bien des autres communes du département de l'Atacora que dans les autres régions du Bénin et vers les pays limitrophes que sont le Nigéria, le Togo et/ou le Ghana.

Le tableau suivant fait une présentation synoptique de ces deux communes d'étude.

Tableau 3.10 : Présentation synoptique des communes d'étude

Variabes	Péhunco	Cobly
Localisation	Est	Ouest
Superficie	2014 km ²	825 km ²
Population (en 2013)	78.173 habitants	68.955 habitants
Densité	39 habitants au km ²	84 habitants au km ²
Zone agro-écologique	Zone III avec un système de cultures basé sur le sorgho et l'igname avec de nos jours une forte extension du coton, du maïs, du riz, des maraichers et de l'anacarde	Zone IV avec un système de culture anciennement tourné vers les céréales (mil, sorgho, riz) et les légumineuses (niébé et voandzou). Le coton, le maïs et les maraichers sont de plus en plus cultivés
Disponibilité de terres fertile	moyenne	faible
Zone de concentration des interventions	GTZ/GIZ et CTB	SNV et CTB
Proportion de personne ayant accès à l'eau potable (2010)	51%	69%
Taux net de scolarisation primaire (en 2010)	70%	51%
Taux de fréquentation des centres de santé (2007)	69%	58%
Proportion d'habitat précaire (2007)	57%	97%
Proportion population en Insécurité Alimentaire (2010)	51%	68%
Proportion population à Risque d'Insécurité Alimentaire (2010)	19%	24%
Proportion globale d'enfants en malnutrition aigüe (2010)	8%	7%
Proportion globale d'enfants en malnutrition chronique (2010)	32%	41%
Indice de pauvreté monétaire (2010)	23%	28%
Indice de pauvreté non monétaire (2010)	45%	93%
Proportion de personne dépensant moins de 1 dollar par jour (2010)	28%	46%

Source : INSAE/EMICoV 2007 ; EMICoV 2011 et RGPH4

Au total, les communes de Péhunco et de Cobly présentent des situations contrastées qui rendent à plus égard compte des disparités entre les différentes communes du département de l'Atacora. En effet, pendant que la commune de Cobly, en matière des conditions de vie et d'existence, affichent des indicateurs (par exemple indice de pauvreté non monétaire, habitat précaire, pourcentage d'insécurité alimentaire, proportion d'enfants malnutris, etc.) plus graves que les moyennes département la commune de Péhunco présentent pour ces mêmes indicateurs une situation nettement meilleure à celle départementale. Ainsi la commune de

Cobly est plus pauvre et les conditions de vie y sont plus précaires à cause de sa forte densité démographique, du manque de disponibilité en terres fertiles pour de nouvelles colonisations agricoles et la baisse continue du niveau de fertilité des sols sous cultures.

SITES D'ENQUÊTES, DONNÉES COLLECTÉES ET ORGANISATION DES ENQUÊTES

3.1 Les villages d'enquêtes

Lors de l'atelier départemental de septembre 2011 qui a réuni à Natitingou, les producteurs, les Organisations Paysannes, les agents des ONG, les agents des bureaux régionaux des agences de coopération ainsi que les élus locaux des diverses communes des régions Est et Ouest de l'Atacora, il a été procédé au listing des différents projets/programmes intervenus dans chacun des villages des communes de Péhunco et de Cobly. Ce listing a abouti à deux typologies à dire d'acteurs dont la première sur l'intensité (forte ou faible) de la concentration des interventions et la seconde autour du niveau de perception des effets (forts ou faibles) des interventions par les populations. Du croisement de ces deux typologies a émergé, dans chacune des communes de recherche, 4 catégories de villages à savoir :

- ❖ les villages à forte concentration d'interventions et à forts effets ;
- ❖ les villages à forte concentration d'interventions et à faibles effets ;
- ❖ les villages à faible concentration d'interventions et à forts effets ;
- ❖ les villages à faible concentration d'interventions et à faibles effets.

Le tableau 3.11 présente le nombre de villages dans chaque catégorie pour chacune des communes d'étude.

Tableau 3.11 : Poids de chaque catégorie de villages dans les communes d'étude

Communes	Forte concentration et forts effets	Forte concentration et faibles effets	Faible concentration et forts effets	Faible concentration et faibles effets
Péhunco (26 villages)	4/26 soit 15,38%	6/26 soit 23,07%	2/26 soit 7,69%	14/26 soit 53,85%
Cobly (26 villages)	4/26 soit 15,38%	13/26 soit 50%	3/26 soit 11,54%	6/26 soit 23,07%

Source : Auteur des résultats d'enquête terrain 2010-2014

A cette classification, nous avons ajouté le critère de l'accessibilité en toute saison des villages selon 3 modalités (facile d'accès ; accès assez facile ; difficile d'accès). Nous avons également tenu compte de la liste des villages qui ont connu les études socio-économiques des projets PAMRAD (de la CTB) et ProCGRN (de la GIZ). Le tableau 3.12 renseigne sur les villages retenus dans chaque commune pour les présents travaux.

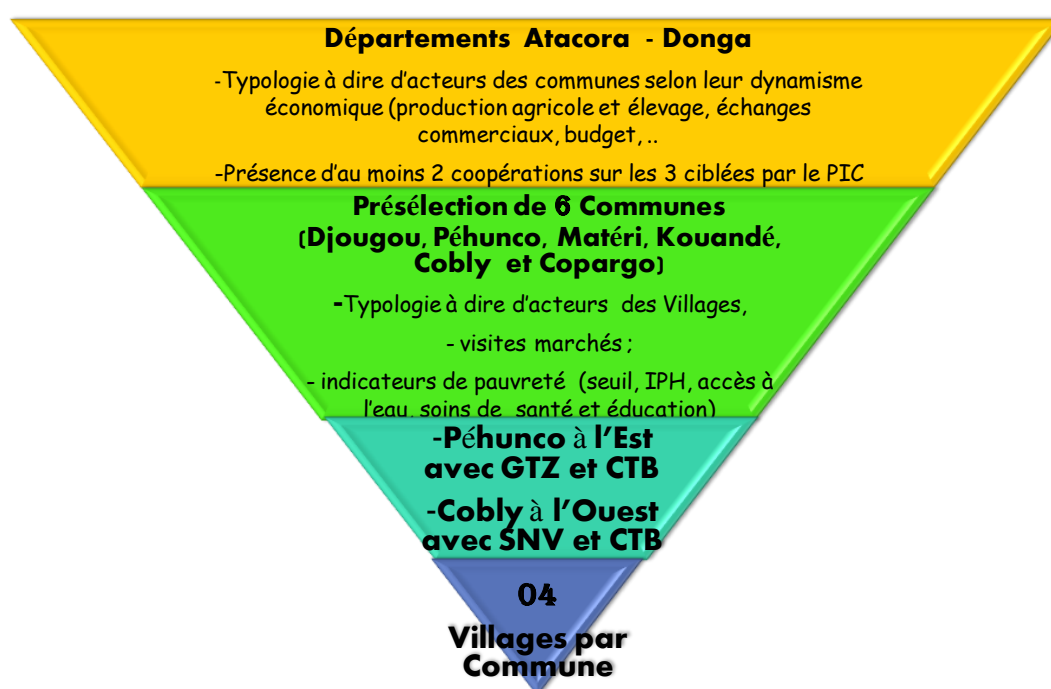
Tableau 3.12: Villages d'étude

Communes	Forte concentration et forts effets	Forte concentration et faibles effets	Faible concentration et forts effets	Faible concentration et faibles effets
Cobly	Tokibi, (facile d'accès)	Namoutchaga (facile d'accès)	Okpètouhoun (difficile d'accès)	Kpétiénou (assez facile d'accès)
Péhunco	Gonri (+ou- facile d'accès)	Tobré (facile d'accès)	Firou (facile d'accès)	Sayakrou-gah (Difficile d'accès)

Source : Auteur des résultats d'enquête terrain 2010-2014

Au total, c'est par une démarche en pyramide renversée partant du département pour aboutir aux villages que nous avons sélectionné nos sites de recherche (cf. figure 3.1).

Figure 3.1: Démarche de sélection des villages d'étude



Source : Auteur, des résultats d'enquête terrain 2010-2014

3.2 Les objets d'étude et échantillons d'enquêtes

3.2.1 Les objets d'étude

Au nombre de toutes les interventions conduites dans le cadre de la coopération bilatérale, seules celles mise en œuvre par les coopérations Allemande (GTZ devenue GIZ), Belge (CTB) et Néerlandaise (SNV) ont été ciblées par le Programme Interuniversitaire Ciblé (PIC) dans le cadre duquel la présente étude se mène. Ainsi, les interventions de la coopération Allemande se concentrent plus dans la partie Est regroupant les communes de Kouandé, Péhunco et Kérou, pendant que la coopération Néerlandaise s'est plus investie dans la partie

Ouest avec une focalisation de ses appuis dans les communes de Boukoumbé, Cobly, Matéri et Tanguiéta. Quant à la coopération Belge, elle n'a pas privilégie de zone et ses interventions ont couvert toutes les communes du département de l'Atacora. En partant des objectifs et logiques d'interventions de chaque coopération ainsi que la conception de la pauvreté qui les sous-tendent, nous avons retenu un projet/programme pour chacune d'elle. Le tableau 3.13 expose le cadre d'identification et d'analyse des résultats et effets de ces projets et programmes que sont le PPEA, le PAMRAD, le PADES et LISA.

Tableau 3.13: Grille d'analyse des projets

Projets	Objectifs	Résultats attendus	Stratégies et cibles	Réalisations faites/Actions	Résultats/ effets obtenus

Source : Auteur, des résultats d'enquête terrain 2010-2014

3.2.2 L'échantillonnage des unités de recherche

Nous présentons ici l'unité de recherche de nos travaux ainsi que le processus par lequel ces unités ont été retenues sur chacun de nos sites de recherche.

Unité de Recherche

L'objectif poursuivi par ces travaux étant l'analyse des effets des projets de développement sur les conditions de vie et l'accumulation de capitaux, les unités de recherche sont le ménage et l'exploitation agricole. Ainsi, nous avons enquêté aux différentes étapes de la recherche (i) le chef ménage et le chef cuisine qui est (sont) l'épouse (s) du chef ménage; (ii) le chef de l'exploitation agricole qui représente pour nous l'unité de production principale. Pour l'analyse des conditions de vie et d'existence, le ménage constitue l'unité de recherche parce que dans la perception locale, c'est à cette échelle qu'elles s'opérationnalisent. De même, les projets, en matière de lutte contre la pauvreté, s'adressent plus aux chefs ménages et leurs épouses qu'aux autres membres du ménage. Ainsi, le ménage correspond à l'ensemble de personnes constitué d'un chef, son ou (ses) épouses, les dépendants, parents collatéraux vivant et mangeant à la même cuisine.

Pour l'analyse des effets des interventions sur l'accumulation des biens et capitaux, l'unité de recherche est représentée par l'exploitation agricole qui n'est rien d'autre que l'Unité de Production principale dont dépend la famille ou le ménage. Ainsi, le chef de l'exploitation agricole est aussi le Responsable de l'Unité de Production Principale (RUP) car c'est lui qui décide des spéculations à produire et qui a l'autonomie de gestion de la production principale dont dépend les autres. Précisons que le chef de l'exploitation agricole, donc le RUP principal est généralement confondu au chef ménage. Toutefois, il arrive que certains dépendants détenant des unités de production secondaire gérées de façon autonome possèdent leurs propres ménages dont ils sont les chefs ; dans ce cas, ces unités de production secondaire sont érigées chacune en exploitation agricole dont le chef est le chef ménage concerné.

Base de sondage

Dans le but de disposer de la liste des ménages par village et pour pallier au défaut de statistiques démographiques récentes désagrégées niveau villages, nous avons procédé au recensement systématique de tous les ménages de nos villages d'étude. Pour ce faire, nous

avons élaboré une petite fiche de recensement et recruté des enquêteurs que nous avons formés. Le tableau suivant présente les informations de la fiche de recensement qui a été adressée aux chefs de ménage (CM).

Tableau 3.14: Les variables de la fiche de recensement

NOM & Prénoms	Nom courant utilisé dans la localité	Âge	Sexe	Ethnie	Nombre de personnes en charge	Nombre d'enfants en charge	Quartier/Hameau de résidence

Source : Auteur, des résultats d'enquête terrain 2010-2014

Echantillon et enquête de caractérisation des ménages et exploitations agricoles

Pour catégoriser les bénéficiaires et les non bénéficiaires des interventions de développement dans les villages retenus nous avons procédé à une enquête de caractérisation des ménages et des exploitations agricoles. Cette enquête se voulant assez légère mais avec des résultats objectifs et des clichés réels (minimisant les biais géographique et ethnique, position social, de la hiérarchie sociale, linguistique, etc.), nous avons opté pour un échantillonnage aléatoire et représentatif des ménages. Ainsi, compte tenu de nos ressources et du temps, nous avons limité la taille de l'échantillon à 1/5 des ménages recensés dans chaque village. Il s'ensuit que si P représente la population, l'échantillon N devient : $N = 1/5 * P$

Toutefois et tenant à respecter le poids relatifs d'une part des quartiers/hameaux (cf. tableau 3.15) et d'autre part celui des ethnies (cf. tableau 3.16), nous avons constitué l'échantillon N qui a une taille de 22, 38% et qui comporte 344 ménages (dont 214 à Cobly et 130 à Péhunco) sur les 1537 recensés (dont 1023 à Cobly et 514 à Péhunco).

Les tableaux suivants (3.15 et 3.16) affichent la répartition de cet échantillon N selon les hameaux/quartiers et les ethnies de chacun des 4 villages de chacune des communes d'étude (Cobly et Péhunco).

Tableau 3.15: Répartition des ménages de l'échantillon par hameaux/quartiers

Villages	Catégories	Hameaux/Quartiers	Effectif recensé	Echantillon
Kpétiénou	Faible concentration et faibles effets	Oukèkpolihoun	30	07
		Kpèponkè	32	07
		Kamoutchigou	27	06
		Kpètipolihoun	21	04
		Ouwatoun	11	02
		Tafla	12	02
		Tèdienta	11	02
	Total		144	30 ≈ 20,83%
Oukpètouhoun	Faible concentration et forts effets	Oukpètouhoun	90	21
		Fèbèfè	42	09
		Total		132
Namoutchaga	Forte concentration et faibles effets	Namoutchaga centre	133	27
		Oubilihoun	32	07
		Kandagnè	26	06
		Omissitchanhoun	71	14
		Oumonporou	03	01
		Sakountiénou	66	13
		Oukandossihoun	18	04
	Total		349	72 ≈ 20,63%
Tokibi	Forte concentration et forts effets	Tokibi 1	136	28
		Tokibi 2	24	05
		Tipiégué	10	02
		Tchamouga	46	09
		Sampété	47	10
		Mansalé	43	09
		Kpawalgou	68	14
		Kouaryama	23	05
	Total		398	82 ≈ 20,60%
Sayakrou-Gah	Faible concentration et faibles effets	Monsérou	14	06
		Papatia	20	09
		Total		34
Firou	Faible concentration et forts effets	Sinakpaworou	20	07
		Kpawolou	05	01
		Gando	20	07
		Total		45
Gonri	Forte concentration et forts effets	Montée	79	23
		Descente	12	03
		Gouro-Boko	14	04
		Total		105
Tobré	Forte concentration et faibles effets	Alaga	25	05
		Banikani	13	03
		Batiagou	24	05
		Bonidora	12	03
		Boumon	21	04

Villages	Catégories	Hameaux/Quartiers	Effectif recensé	Echantillon
		Centre/Marché	50	10
		Gando	110	22
		Gbari	15	03
		Gbéssarou	11	02
		Imam -Bah	12	02
		Tobré-Worou	57	11
	Total		330	70 ≈ 21,21%
Total Global			1537	344 ≈ 22, 38%

Source : Auteur, des résultats d'enquête terrain 2010-2014

Tableau 3.16: Répartition des ménages de l'échantillon selon les ethnies

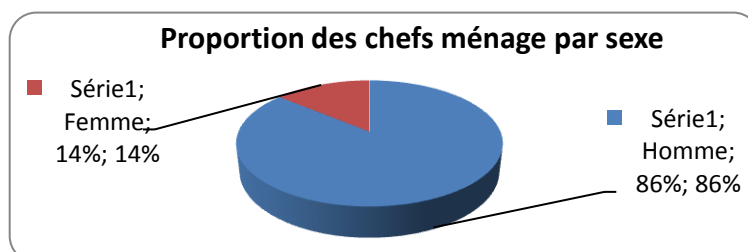
Villages	Ethnies	Effectif recensé	Echantillon
Kpétiénou	Otamari	68	14
	Gangnamba	08	02
	Ouwiénon	32	07
	Kountéba	17	03
	Ouyounon	07	01
	Gourmatché	08	02
	Autres	04	01
	Total	144	30 ≈ 20,83%
Oukpétouhoun	Oukpétouonon	62	13
	Bètèribè	24	06
	Ounamoutchanon	21	05
	Watounon	12	03
	Ouhantiénon	09	02
	Autres	04	01
	Total	132	30 ≈ 22,72%
Namoutchaga	Ounamoutchanon	250	51
	Ouyounon	20	04
	Ouhantiénon	30	06
	Ouwiénon	40	09
	Peulh	04	01
	Autres	05	01
	Total	349	72 ≈ 20,63%
Tokibi	Gangamba	330	67
	Peulh	17	04
	Oudétiénon	16	03
	Oukouoro	13	03
	Gourmatché	05	01
	Anoufo	05	01
	Autres	12	03
	Total	398	82 ≈ 20,60%
Sayakrou -Gah	Peulh	33	15
	Autres	01	00
	Total	34	15 ≈ 44,12%
Firou	Bariba	20	08
	Gando	15	05
	Peulh	05	01

Villages	Ethnies	Effectif recensé	Echantillon
	Autres	05	01
	Total	45	15 ≈ 33,33%
Gonri	Bariba	100	28
	Gourmantché	02	01
	Peulh	01	00
	Otamari	02	01
	Total	105	30 ≈ 28,57%
Tobré	Bariba	170	36
	Gando	90	18
	Peulh	13	03
	Otamari	08	02
	Ahoussa	29	06
	Autres	20	05
	Total	330	70 ≈ 21,21%
Total Global		1537	344 soit 22,38%

Source : Auteur, des résultats d'enquête terrain 2010-2014

Plus de 85% des ménages recensés dans les villages d'enquête (soit 1323 ménages sur un total de 1537) sont dirigés par des hommes contre seulement 14% pour les femmes (cf. figure 3.2). On décompte moins de femmes chefs ménages à Péhunco (soit 11%) qu'à Cobly où elles représentent 16% des chefs ménages (cf. tableau 3.17).

Figure 3.2: Répartition par sexe des chefs de ménage



Source : Auteur, des résultats d'enquête terrain 2010-2014

Tableau 3.17: Répartition par sexe des ménages de l'échantillon

Villages	Effectif CM recensés		CM Echantillonnés	
	H	F	H	F
Kpétiénou	121	23	25	05
Oukpètouhoun	118	14	27	03
Namoutchaga	283	66	58	14
Tokibi	342	56	70	12
Total Cobly	864 ≈ 84%	159 ≈16%	180 ≈84%	34 ≈16%
Sayakrou -Gah	34	00	15	00
Firou	44	01	14	01
Gonri	98	07	28	02
Tobré	283	47	60	10
Total Péhunco	459 ≈89 %	55 ≈11%	117 ≈90%	13 ≈ 10%
Total Global	1323	214	297 ≈ 86%	47 ≈ 14%

Source : Auteur, des résultats d'enquête terrain 2010-2014

Au total, l'échantillon de 344 ménages pour l'enquête de caractérisation se répartit comme suit au niveau de chaque village.

Tableau 3.18: Echantillon de l'enquête de caractérisation des ménages

Degré de concentration des projets	Niveau des effets	Ménages de Cobly			Ménages de Péhunco		
		Villages	Recensés	Echantillonnés	Villages	Recensés	Echantillonnés
Forte concentration	Forts effets	Tokibi	398	82	Gonri	105	30
	Faibles effets	Namoutchaga	349	72	Tobré	330	70
Faible concentration	Forts effets	Okpètouhoun	132	30	Firou	45	15
	Faibles effets	Kpétiénou	144	30	Sayakrou-Gah	34	15
Total par commune			1023	214		514	130
Total pour les 2 communes						344	

Source : Auteur, des résultats d'enquête terrain 2010-2014

Pour conduire l'enquête auprès des 344 chefs ménages, nous avons eu recours à l'appui de 8 enquêteurs (à raison de 4 par commune) que nous avons formé pendant 2 jours sur le questionnaire et son administration. Le questionnaire de l'enquête de caractérisation des ménages a été structuré autour des rubriques ci-après:

- ❖ l'identification et les caractéristiques des membres du ménage qui se traduisent par les variables telles que le sexe, l'âge et l'ethnie du chef ménage, la taille du ménage, le nombre d'enfants de moins de 15ans, le nombre d'épouses, le nombre d'actifs agricoles, le niveau de scolarisation du chef ménage et des épouses, le niveau d'alphabétisation du chef ménage et de ses épouses;
- ❖ les activités économiques des membres du ménage à travers l'identification de l'activité principale et celle secondaire pour chaque membre ;
- ❖ les facteurs de production du chef ménage qui sont pris en compte par :

- le recensement des champs qui ont été sous gestion du chef ménage lors de la campagne 2011-2012. Ceci donne la superficie totale, la superficie en bas-fond ainsi que celle relative à chacune des spéculations dont le riz et les produits maraîchers, le mode de faire valoir de chaque champ, etc.
 - le cheptel d'élevage ;
 - l'existence ou non à l'attelage ;
 - les plantations et leurs superficies ;
- ❖ les biens et moyens accumulés qui regroupent l'habitation (formes, types et nombre de cases), les moyens de déplacements (voiture, moto, vélo, etc.) et de communication (radio, télévision, GSM, etc.) ; la source d'approvisionnement en eau potable, autres biens de recours (terrain/parcelle, maison construite en ville et mise en location, moulin à maïs, etc.), etc.
 - ❖ la connaissance du chef ménages des projets intervenus dans le village ainsi que les types d'appuis reçus par les membres du ménage ;
 - ❖ le militantisme associatif du chef ménage et de ses épouses ;

Signalons que nous avons obtenu le niveau de prospérité du chef ménage à partir d'un entretien complémentaire à cette enquête qui a été réalisé avec des informateurs clés de chaque village. Ces informateurs clés ont d'abord donné la perception locale de la prospérité ainsi que les caractéristiques du prospère (respectivement du pauvre) avant de procéder au classement (à dire d'acteurs) des chefs ménages enquêtés et d'identifier enfin les différentes classes de prospérité du village.

Echantillon et enquête sur les conditions de vie et le patrimoine/capitaux des ménages

Pour analyser les effets des interventions sur les conditions d'existence et de vie des ménages et en nous appuyant sur la perception locale de la pauvreté avec les critères/variables pertinents aux yeux de la population, nous avons opté non seulement pour l'évaluation des dépenses courantes dont la somme représente une approximation du revenu mais également pour l'identification et l'estimation de la valeur des biens et capitaux des exploitations et ménages. En effet, les exploitations agricoles des villages d'étude de Cobly et de Péhunco, à l'instar de celles de l'Atacora, sont caractérisées par la polyculture associée à l'élevage (surtout le petit bétail) avec une orientation principale sur l'autoconsommation des produits agricoles. Pour ce faire, elles sont plus attachées à l'assurance de la sécurité alimentaire du ménage qu'à la recherche du profit monétaire/revenu. Le vivrier est déstocké et vendu en cas de besoin de liquidité pour la couverture des dépenses courantes pendant que les recettes du coton servent pour les grandes dépenses (logement, cérémonies, acquisition d'équipements agricoles et domestiques, d'achat de moyens de transport, des investissements économiques para et non agricoles, etc.). Dans cette logique aucune comptabilité n'est tenue par les producteurs et seules les réalisations, donc les dépenses sont généralement évoquées. En effet, aussi bien l'intelligence collective que la perception locale de la pauvreté font référence aux réalisations et investissements (explicitement les dépenses effectuées et donc implicitement le revenu) ainsi qu'au patrimoine. A ce constat, s'ajoutent les motifs :

- ❖ d'inexistence de données de panel sur le revenu des ménages ;
- ❖ le défaut/manque d'étude de référence renseignant sur le niveau de vie des ménages au démarrage des projets ;

- ❖ les difficultés du calcul du revenu à partir des données de mémoire des enquêtés ;
- ❖ les grandes variations intra et inter annuelles que subissent le revenu du fait de facteurs qui sont hors de la portée des producteurs et des projets ;
- ❖ etc.

Ainsi le revenu annuel qui est l'indicateur de niveau de vie des ménages a été approché par la somme de toutes les dépenses courantes d'une seule année (à savoir 2012). Ce revenu calculé pour chaque ménage a été rapporté par équivalent-adulte et comparé au seuil de pauvreté défini et retenu par l'Institut National de Statistiques et d'Analyse Economique (INSAE) pour les zones rurales du département de l'Atacora à travers les résultats des enquêtes sur les conditions de vie (EMICoV) en 2011.

Cette enquête approfondie dont le but est d'identifier les capitaux accumulés et d'analyser les conditions de vie des ménages a été conduite sur une partie de l'échantillon N de l'enquête de caractérisation. En effet, l'enquête de caractérisation des ménages a révélé que les appuis des dispositifs d'intervention ont ciblé seulement 35% des ménages que nous désignons par bénéficiaires contre 65% de non bénéficiaires (cf. tableau 3.19). Précisons qu'un ménage est qualifié de bénéficiaire lorsqu'un de ses membres a reçu/bénéficié un appui individuel d'un projet/programme de développement. Parmi les 35% de ménages bénéficiaires des appuis des projets/programmes de développement, seulement 4% (dont 3% à Cobly et 1% à Péhunco) sont dirigés par les femmes. Tandis que chez les non bénéficiaires, 10% (dont 9% à Cobly) des chefs ménages sont des femmes.

Tableau 3.19: Répartition des ménages selon la participation aux dispositifs d'intervention

Communes	Bénéficiaires			Non bénéficiaires			Total
	H	F	T	H	F	T	
Cobly	57 ≈ 17%	11 ≈ 03%	68 ≈ 20%	114 ≈ 33%	32 ≈ 09%	146 ≈ 42%	214 ≈ 62%
Péhunco	47 ≈ 14%	04 ≈ 01%	51 ≈ 15%	74 ≈ 22%	05 ≈ 01%	79 ≈ 23%	130 ≈ 38%
Echantillon	104 ≈ 31%	15 ≈ 04%	119 ≈ 35%	118 ≈ 54%	37 ≈ 10%	225 ≈ 65%	344 ≈ 100%

Source : Auteur, des résultats d'enquête terrain 2010-2014

De cette décomposition de l'échantillon N en bénéficiaires, et non bénéficiaires nous avons tiré un échantillon 'n' qui correspondait au 3/5 de N. Autrement dit on a : $n = 3/5 * N$. Ainsi, l'échantillon 'n' qui a été utilisé pour apparier les bénéficiaires et non bénéficiaires afin d'identifier et d'analyser les effets des projets de développement sur les conditions de vie et d'existence des ménages a été obtenu en tirant 3/5 de ménages respectivement parmi les bénéficiaires (B) et les non bénéficiaires (b); d'où $n = 3/5 (B+b) = 60\%N$.

Il s'en suit que l'échantillon 'n' comporte un effectif de 208 ménages répartis en de 75 ménages bénéficiaires (B) et 133 ménages non bénéficiaires (b). Le tableau 3.20 présente le détail de l'échantillon 'n' de l'enquête approfondie dans chacun de nos villages.

Tableau 3.20: Echantillon "n" de l'enquête sur conditions de vie des ménages

Communes	Villages	Bénéficiaires	Non bénéficiaires	Echantillon
Cobly	Tokibi	14	36	50
	Namoutchaga	18	25	43
	Okpètouhoun	4	14	18
	Kpétiéou	4	14	18
	Total Cobly	40	89	129
Péhunco	Gonri	14	4	18
	Tobré	16	27	43
	Firou	4	5	9
	Sayakrou-Gah	1	8	9
	Total Péhunco	35	44	79
Total		75	133	208

Source : Auteur, des résultats d'enquête terrain 2010-2014

Au total pour les présents travaux, nous avons adopté un échantillonnage stratifié. Le questionnaire structuré ayant servi de fil conducteur à cette enquête tout en partant des biens et capitaux au démarrage de chaque exploitation (à l'autonomisation du chef et son l'installation) pour inventorier le patrimoine actuel de chaque exploitation a pris également en compte les activités productives, les postes de dépenses et leurs niveaux, les appuis des projets ainsi que la situation alimentaire (niveau du stock vivrier, la durée de la soudure, les stratégies de gestion de la soudure, etc.). Cette démarche nous permet d'identifier :

- ❖ les capitaux au démarrage des exploitations et leurs évolutions pendant que des études de cas nous permettent d'examiner les trajectoires et les facteurs d'évolution des exploitations ;
- ❖ les postes de dépenses courantes et leur niveau afin de calculer le revenu des ménages ;
- ❖ le niveau de chaque ménage par rapport aux indicateurs de pauvreté (indice, profondeur et sévérité, etc.) ;
- ❖ et analyser les effets des dispositifs sur le revenu et les indicateurs de pauvreté ;
- ❖ et d'estimer la valeur des capitaux ainsi que d'évaluer les effets moyens des dispositifs sur l'accumulation de capitaux/patrimoine ;
- ❖ etc.

Cette enquête a été réalisée avec le concours de 4 enquêteurs interprètes que nous avons recrutés et formés dans chacune des 2 communes.

3.3 Organisation des enquêtes et outils de collecte

3.3.1 Les échelles d'observation

A l'instar de la démarche de sélection des sites de recherche, la collecte des données a été faite suivant une approche en entonnoir (pyramide renversée) qui a distingué trois (3) échelles d'observation que sont celles nationale, départementale et communale et enfin au niveau des exploitations agricoles et ménages. Tout au long de la recherche, nous avons eu une démarche bipolaire de va-et-vient permanent entre les différents niveaux d'observation en passant du

national (général) aux ménages (particulier) en passant par le départemental et le communal (méso). En effet,

- ❖ à l'échelle nationale, les observations ont eu lieu dans les agences de coopération autour des projets conduits (collecte de documents de projets, entretiens avec des agents ayant pilotés/impliqués dans des projets, etc.), les ministères surtout de l'agriculture, les services des statistiques nationales, etc.
- ❖ au niveau méso regroupant le département et les communes, des données ont été collectées aussi bien dans les bureaux régionaux des agences de coopération, les services déconcentrés des ministères, les organisations faitières des producteurs, les collectivités décentralisées, etc. Ces diverses données non seulement ont concernées les monographies, des diagnostics mais également pour approfondir et mieux comprendre des situations/réalités observées au niveau des ménages et des exploitations agricoles des villages d'études
- ❖ dans les villages, les observations ont été faites aussi bien à l'échelle du terroir villageois qu'à l'échelle de ménages de champs et de parcelles. Si les monographies, les diagnostics sur les interventions en développement, les contraintes et opportunités, la gestion de l'environnement, le calendrier agricole, la disponibilité vivrière et l'évolution des prix, etc. se rapportent à l'ensemble du territoire d'un village, par contre celles relatives aux choix des spéculations, des superficies, des techniques de production, aux capitaux productifs, à la gestion du stock, etc. sont liées aux parcelles et aux champs.
- ❖ En fin les données concernant les conditions de vie, les biens et capitaux non productifs et leurs processus d'accumulation ont été collectées au niveau des chefs ménages qui sont également les chefs d'exploitation. Au total, le niveau village a connu trois (3) différentes échelles d'observation que sont le terroir villageois lui-même avec des ménages échantillonnés; les parcelles et champs des unités de production/exploitations agricoles et enfin les ménages. En général, le chef d'exploitation se confond au chef ménage car les exploitations sont de type familial.

3.3.2 Organisation, techniques et outils de collecte

Pour la présente recherche, deux (2) types de données ont été collectées. Il s'agit des données secondaires et des données primaires. Vu le caractère empirique de cette recherche, une attention particulière a été accordée aux données primaires.

Les données secondaires sont celles qui ont été obtenues à partir des sources documentaires soit au niveau des différents bureaux des agences de coopération et ceux des ONG impliqués dans les dispositifs d'intervention, soit dans les bibliothèques spécialisées des universités d'Abomey-Calavi, de Liège-Gembloux Agro-Bio Tech, etc. et des centres documentaires des structures spécialisées du Bénin comme l'INSAE, le ministère de l'agriculture de l'élevage et de pêche, etc. ou soit sur le réseau web. Ces données ont été collectées durant toute la durée de la thèse mais de manière plus assidue entre 2010 et 2012. Cette revue de littérature nous a permis d'accéder et d'exploiter d'une part les travaux déjà effectués sur, en général les effets et impacts des politiques, programmes et projets de développement en milieu rural et sur les ménages agricoles, et en particulier sur les orientations théoriques et conceptuelles de même que les méthodes d'évaluation et de mesure des effets et impacts d'une intervention et d'autre part les documents des projets/programmes de développement mis en œuvre au Bénin et spécialement dans l'Atacora par les différentes coopérations. Avec l'appui des personnes ressources (agents de projets, d'ONG, responsable d'organisation paysanne, élus locaux) et

sur la base des entretiens formels et informels des informations relatives aux stratégies d'élaboration, de ciblage des bénéficiaires, de mise en œuvre des projets et aux dynamiques d'évolution sur les divers sites de recherche ont été passées en revue et documentées.

Les données primaires ont été collectées en deux (2) grandes phases que sont celle exploratoire et celle d'enquête proprement dite. Précisons que cette dernière phase (enquête proprement dite) s'est déroulée en trois (3) étapes à savoir l'étape d'enquête de caractérisation des ménages, l'étape d'enquête approfondie sur les conditions de vie et d'existence des ménages et enfin l'étape des études de cas de trajectoire de vie et d'évolution des exploitations agricoles. Les divers outils (guides d'entretiens, questionnaires, etc.) ayant servi à la collecte des données primaires sont présentés en annexes.

La phase exploratoire qui a consisté en une prise de contact avec le terrain a abouti à la sélection des sites de recherche. En effet, des discussions avec les autorités politico-administratives locales (départementales, communales et villageoises) d'une part et les agents des projets, d'ONG ainsi que les producteurs et leurs organisations faîtières d'autre part, nous ont permis avec la collaboration des deux (02) autres collègues de présenter le programme et les objectifs de recherche en vue d'obtenir l'adhésion et le soutien des populations à la recherche. De même, au cours de cette phase, des entretiens individuels (avec des personnes ressources) et en focus group ont été conduits autour des dynamiques d'évolution dans les communes et le département, l'historique des projets de développement et leurs réalisations dans les villages, les changements (socio-économiques et environnementaux) intervenus. Des monographies sommaires ainsi que des typologies à dire d'acteurs des communes et des villages ont été réalisées et ont permis le choix définitif des villages d'étude.

Avec les résultats de la phase exploratoire, nous avons, d'une part précisé nos questions, objectifs et hypothèses de recherche, et d'autre part élaboré la fiche de recensement des ménages ainsi que questionnaire pour l'enquête de caractérisation.

La phase d'enquête proprement dite a démarré par un recensement des ménages qui a servi de base de sondage pour l'échantillonnage. Ensuite, l'enquête de caractérisation des ménages a été conduite sur les 344 ménages entre Août 2012 -Mai 2013. Lors de cette enquête, la typologie (à dire d'acteurs) des chefs ménages en fonction du niveau de prospérité a été réalisée. Après dépouillement et analyse des résultats de cette enquête, un échantillon de 208 ménages a été tiré parmi les 344 enquêtés et a fait l'objet de l'enquête sur les conditions de vie des ménages et l'accumulation de capitaux des exploitations. Cette enquête a été menée entre Juin 2013 à Mai 2014. Elle a été suivie par 16 études de cas (soit 8 par commune) sur les trajectoires d'évolution et d'accumulation de biens et patrimoine qui ont été conduites entre Juin à Août 2014.

Le tableau 3.21 résume les grandes phases de la recherche et les données collectées à chaque étape.

Tableau 3.21: Les phases de la recherche

Phases et Etapes	Travaux réalisés	Résultats
Démarrage	Revue documentaire, entretiens d'exploration, atelier des acteurs	Elaboration de la Problématique
Exploratoire	Collecte données statistiques, indicateurs socio-économiques, entretiens avec personnes ressources, typologie à dire d'acteurs des communes et villages, monographies sommaires des villages et communes	Présélection de 6 communes et 12 villages à raison de 2 villages par communes
Echantillonnage	Restitution des résultats à l'atelier des acteurs en septembre Typologie à dire d'acteur des villages selon niveau de concentration des interventions et du degré de perception des effets	Sélection des 2 communes (Péhunco et Coby) et des 4 villages par communes
Collecte des données	Monographies des villages d'étude, les dynamiques de développement des filières, les époques de prospérité, recensement des ménages, enquête de caractérisation des ménages, enquête approfondie sur l'accumulation de biens et capitaux par les ménages, les récits des trajectoires d'accumulation, la construction des scénarii « avec » et « sans »	Identification des effets et impacts des interventions sur les ménages
Traitements et analyse des données	Tests statistiques et interprétation	Analyse des effets et impacts identifiés au niveau des ménages
Rédaction	Documentation et rédaction	Thèse

Source : Auteur, des résultats d'enquête terrain 2010-2014

MÉTHODES D'ANALYSE DES DONNÉES COLLECTÉES

Les données collectées sur le terrain ont été saisies dans MS Access et exportées vers MS Excel, SPSS et Stata pour les analyses. En effet, nous avons eu recours aux tests de la statistique descriptive, aux tests de comparaison de moyenne, à ceux de t-student et d'indépendance statistique. L'analyse des effets des interventions sur le revenu, les conditions de vie, les biens et capitaux des ménages, nous avons utilisé la méthode d'appariement par score de propension (*PSM : Propensity Score Matching*) pour sélectionner et appairer chaque bénéficiaire à son homologue non bénéficiaire avant de procéder au calcul de l'effet moyen de la participation aux projets/programmes des bénéficiaires sur ces derniers. Il s'agit de l'ATET (*Average Treatment Effect on Treated : ATET*).

En pratique, le PSM se réalise globalement en trois étapes, à savoir l'estimation du Score de Propension (le score de balance ou score de propension), la sélection de l'algorithme d'appariement avec la détermination de la région ou du support et enfin l'estimation des effets moyens.

Estimation du Score de Propension

Dans cette recherche où la participation des ménages-exploitations agricoles aux projets de développement est le phénomène à modéliser avec comme variable dépendante l'accès aux

projets qui est de type binaire (1 pour les bénéficiaires et 0 pour les non bénéficiaires), le score de propension a été estimé par la régression logistique (logit). Les caractéristiques observables des ménages (sexe du chef de ménage, âge, taille du ménage, etc.) sont utilisées pour déterminer les facteurs influençant la propension des exploitations agricoles à participer ou non des projets. Les facteurs de la régression sont intéressants lorsqu'ils parviennent à capturer une part significative de la propension. Ainsi on a :

Soit A_i , une variable binaire indiquant l'accès ou non au projet de développement agricole pour une exploitation agricole i ($i = 1, \dots, N$) avec $A_i = 1$ si accès et 0 sinon et A_i^* une variable latente associée à A_i . Cette variable latente est fonction d'une matrice de variables explicatives X_{ij} traduite dans l'équation (1) :

$$A_i^* = \alpha + \sum_{j=1}^j \beta_j X_{ij} + \varepsilon_i \quad (1)$$

Où ε_i est un terme aléatoire dont la distribution est donnée par la fonction de densité f .

$$\begin{cases} A_i = 1 \text{ si } A_i^* > 0 \\ A_i = 0 \text{ si } A_i^* \leq 0 \end{cases} \quad (2)$$

En remplaçant (1) dans (2), on obtient :

$$P(A_i = 1) = P \left[\varepsilon_i > - \left(\alpha + \sum_{j=1}^j \beta_j X_{ij} \right) \right] = P \left[-\varepsilon_i \leq \left(\alpha + \sum_{j=1}^j \beta_j X_{ij} \right) \right] = F \left[\alpha + \sum_{j=1}^j \beta_j X_{ij} \right] \quad (3)$$

Où F est la fonction de répartition correspondant à la fonction de densité f .

Ainsi, le modèle logit à estimer peut être spécifié comme suit :

$$\ln \left(\frac{P(A_i)}{1 - P(A_i)} \right) = \alpha + \sum_{j=1}^j \beta_j X_{ij} + \varepsilon_i$$

Où X_{ij} représente la matrice de variables explicatives, β_j les coefficients à estimer et ε_i le terme de l'erreur. α est le terme constant.

Les données ayant été collectées sur une seule période, le modèle de régression logistique (logit) binomial a été utilisé afin d'examiner les déterminants de la participation.

L'estimation empirique du modèle ci-dessus s'est faite sur la base d'un certain nombre d'hypothèses. Ces hypothèses sont présentées à travers les variables incluses dans la spécification.

- ❖ *le sexe* : fréquemment utilisée comme une variable indépendante dans ce type de modèle, le sexe renseignera sur l'existence d'une discrimination positive ou non en faveur des femmes par rapport à l'accès aux projets.
- ❖ *l'instruction* : il est attendu que les niveaux de scolarisation et de maîtrise du français des chefs d'exploitation augmentent leur possibilité à participer aux projets.
- ❖ *l'âge* : On prédit une corrélation positive entre l'âge et l'accès des producteurs aux projets agricoles. Le carré de cette variable est également inclus dans le modèle afin de tester l'existence d'effets non linéaires entre l'âge et la participation aux projets et de contrôler les effets de seuil. Aussi, le carré de l'âge permet-t-il de capter l'effet de la vieillesse sur l'accès aux projets et d'examiner si l'âge a indéfiniment un effet positif

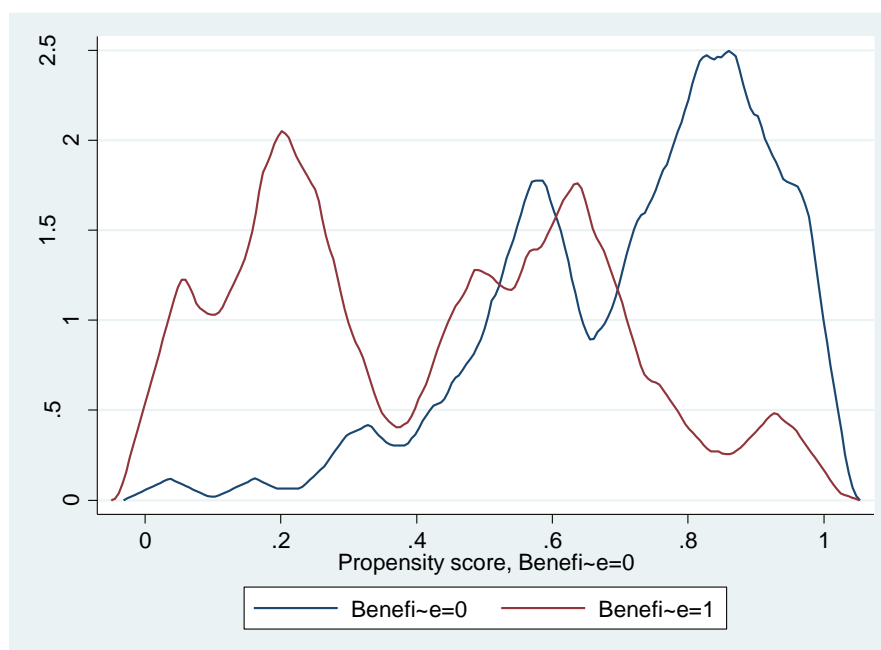
sur la participation. En effet, on s'attend à un signe négatif pour cette variable ce qui révélera un âge optimal auquel l'accès aux projets sera la plus élevée.

- ❖ *l'autochtonie* : l'appartenance aux lignées des premiers installés et/ou l'ancienneté dans le village (migrants depuis plus d'une génération) augmentent les chances de participation aux projets. Il est donc espéré une corrélation positive entre cette variable et l'accès aux projets.
- ❖ *l'expérience de migration hors des villages* : il est soupçonné ici une corrélation positive entre l'expérience de migration et la participation des chefs d'exploitation aux projets. En effet, le départ en migration expose le chef d'exploitation à d'autres réalités qui pourront améliorer ses aptitudes (compétences, esprit d'ouverture et d'analyse, facilité de contact, etc.) et d'augmenter par ricochet ses possibilités d'accès aux projets.
- ❖ *l'accessibilité du village* : la facilité d'accès aux villages en toute saison est une variable indépendante souvent utilisées dans les études sur les interventions. En effet, la facilité d'accès aux villages augmente les chances d'interventions dans ces derniers ; par conséquent, par conséquent on prédit une corrélation positive entre la facilité d'accès au village et la participation aux projets.
- ❖ *la concentration des projets* : la multiplication des projets augmente les chances d'accès des chefs d'exploitation à ces derniers.
- ❖ *la facilitation de la mobilisation sociale des villages* : la motivation et l'esprit d'ouverture des populations et des autorités locales favorisent non seulement l'engagement de ces dernières pour les actions collectives mais également la demande en projet.
- ❖ *l'accessibilité des hameaux /localité* : on fait ici l'hypothèse que la non résidence au centre de village mais plutôt dans les hameaux périphériques limitent les chances de participation au projet. Cette chance est encore plus réduite si les hameaux sont difficiles d'accès ou pas accessibles en toute saison. Il est donc espéré un signe négatif pour cette variable.
- ❖ *la taille des hameaux/localités* : tenant à leur visibilité et intéressés par la diffusion de leurs actions (effet de tâche d'huile par exemple), les projets de développement agricole ont tendance à s'orienter vers les localités de grande taille (un nombre important de ménage) donc les hameaux et centres relativement assez peuplés. Cette prédilection accroît les chances des chefs d'exploitation résidant et vivant dans les localités de grande taille d'accès aux projets développements. Ainsi, on s'attend à une corrélation positive entre la taille des localités et la participation aux projets.
- ❖ *la situation de l'exploitant (capital de départ et nombre de vélos) au démarrage des projets*: les projets de développement agricole s'inscrivant, en générale, dans une logique/vision de réduction de la pauvreté et/ou d'amélioration des conditions d'existence des producteurs, ils ciblent souvent les pauvres qui détiennent très peu de capitaux (productifs que non). De ce fait, il est supposé que le manque/l'insuffisance de biens et capitaux constitue un facteur favorable à la participation des projets.
- ❖ *La production de riz* : plusieurs projets ont soutenu la production du riz à travers diverses actions de promotion de cette filière dans les communes de l'Atacora. Ainsi, on soupçonne que la superficie cultivée en riz augmente la propension de l'exploitant dans l'accès aux projets de développement agricole tout au moins à ceux qui s'investissent dans la promotion de cette filière.

- ❖ *l'appartenance d'un membre du ménage à un groupement/association* : l'appartenance à un groupe organisé/association permet l'accès à l'information et pourrait accroître les chances de participation de l'exploitant aux projets de développement agricole. On s'attend alors à un signe positif pour cette variable.

Sélection de l'algorithme d'appariement

Il existe plusieurs méthodes d'appariement par score de propension, dont les plus utilisées selon la littérature (Heckman et al, 1998 ; Soudjinou, 2011 ; Giovanni, 2015) sont celle de radius (with various calipers), de Kernel, local linear, ridge, stratification et des plus proches voisins (nearest-neighbors) qui regroupe le One-Nearest Neighbor (ONN) et le Multiple-Nearest Neighbors (MNM). C'est cette dernière méthode (MNM) qui a été utilisée dans cette recherche avec les trois (3) plus proches voisins. En effet, avec la petite taille de notre échantillon (n=208 ménages), la méthode des trois (3) voisins plus proches permet d'élargir la plage du support commun tout en offrant plus de chance à chaque bénéficiaire d'avoir un homologue non bénéficiaire. Partant, on calcule, dans des villages où les projets n'opèrent pas, le score de propension des ménages à participer si les interventions avaient opéré. On obtient la courbe suivante qui délimite la région ou le support commun aux bénéficiaires et non bénéficiaire entre 0,058 et 0,97.



Source : Auteur, des résultats d'enquête terrain 2010-2014

Une fois, le support commun délimité, les bénéficiaires et les non bénéficiaires ont été appariés. Le Pstest permet de vérifier si les différences entre les caractéristiques observables des bénéficiaires et celles des non bénéficiaires ont été réduites avec le matching. En effet, après l'appariement les bénéficiaires et non bénéficiaires ne doivent plus présenter de différence par rapport aux covariables. Les résultats du Pstest prouvent qu'après le matching les différences entre les covariables (les caractéristiques observables) des bénéficiaires et les non bénéficiaires ont été réduites de près de 70%.

Estimation des effets moyens de la participation au projet

L'estimation des impacts du projet peut se faire à différent niveau avec des méthodes spécifiques. Ainsi, on peut estimer les effets du projet au niveau de la population et dans ce cas on utilise le ATE (*Average Treatment Effect*) ou sur les non bénéficiaires (soit l'ATENT) ou encore sur les bénéficiaires du projet (soit l'ATET). Pour ces travaux, nous avons choisi, d'estimer l'Effet Moyen des interventions sur les exploitations et ménages bénéficiaires de ces dernières ; donc de calculer les ATET (*Average Treatment Effect on Treated*) dont la formule est la suivante :

$$ATET_t \equiv E(y_t - y_0 | d_t = 1), \text{ avec}$$

$E(.)$ l'espérance au niveau de la population par rapport à la variable y . Le $ATET_t$ répond à la question "comment un traitement donné t change l'output des participants comparé à ce qu'ils auraient s'ils n'avaient pas participé au programme t ," (Heckman, 1997). L' $ATET_t$ indique ici, l'effet moyen de la participation au programme t comparé au non participation pour les ménages qui ont reçu le traitement t .

Plusieurs programmes statistiques permettent de calculer les effets moyens de projets (sur les bénéficiaires dans notre cas) dont notamment le Psmatch2 et le Teffects. Le Psmatch2 prend en même temps toutes les variables d'intérêt seulement il donne des écartypes biaisés compte tenu du fait qu'il ne considère pas que le score de propension était déjà calculé pour l'appariement des bénéficiaires aux non bénéficiaires. Par contre le Teffects tient compte du score de propension déjà estimé lors de l'appariement pour générer les écartypes plus justes. Seulement le Teffects évalue l'effet moyen en procédant variable d'intérêt par variables d'intérêt (Hodonou, 2016; Giovanni, 2015). Pour les présents travaux nous avons opté et utilisé le teffect pour le calcul des effets moyens des projets sur les bénéficiaires.

FORCES ET FAIBLESSES DE LA DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

Les forces de cette recherche tiennent de sa conception et de son objectif. En effet, elle fait partie d'un ensemble de trois travaux de thèse conduits sur les mêmes sites et sur les mêmes dispositifs d'intervention. Avec pour objectif d'analyser les effets des dispositifs d'intervention sur les exploitations et les conditions d'existence des ménages ruraux, cette recherche complète les deux autres réalisées par des collègues socio-anthropologues dont une sur la gouvernance locale et les formes d'appropriation et l'autre sur la participation et ses implications dans la pérennisation des acquis.

Par ailleurs, les présents travaux franchissent les barrières non seulement de temporalité mais également d'évaluation d'intervention spécifique. En effet, ils font une analyse des effets de la concentration des interventions des dispositifs sur près de trois (03) décennies. De même, les présents travaux analysent les processus d'accumulation de biens et capitaux des ménages en partant des changements induits par les dispositifs d'intervention sur les trajectoires d'évolution des exploitations agricoles. Malgré ses forces, cette recherche à l'instar de toute contribution demeure comme un grain de sable de la plage des divers travaux scientifiques. Ainsi au-delà de toutes les précautions et rigueur scientifique observées aux différentes phases, elle présente néanmoins des faiblesses qui tiennent déjà de la complexité de la réalité du milieu rural, des faits à analyser et des limites de la méthodologie adoptée que nous reconnaissons humblement.

En effet, cette recherche se déroulant dans une zone de concentration des dispositifs d'intervention depuis près de 30 ans et visant l'analyse des effets des interventions sur les conditions de vie et d'existence des ménages, l'accès aux projets qui a été considérée comme une variable binaire (0 pour non accès et 1 pour accès) ne permet pas de capter les différenciations au sein des bénéficiaires et qui sont induites par le cumul ou l'empilement des projets par certains ménages. De part ce traitement binaire de la participation aux projets ce sont d'une part la concentration des dispositifs d'intervention dans les villages et les disparités induites par les projets entre les bénéficiaires et les non bénéficiaires d'autre part qui ont été analysées. Ceci constitue un début pour les travaux sur les effets de la contraction des dispositifs d'intervention dans l'Atacora, par conséquent la présente recherche pourra être complétée par d'autres qui analyseront les changements induits par le cumul/empilement des projets de développement au niveau des exploitations agricoles et ménages bénéficiaires.

De même, avec les contraintes de temps et de ressources financières, nous nous sommes limités à la collecte des données au niveau des chefs ménages uniquement. Ainsi, la contribution des autres responsables d'unités de production (les femmes, les jeunes dépendants, etc.) n'a pas été prise en compte dans l'analyse du revenu. Aussi des enquêtes de consommation alimentaire et de nutrition à l'intérieur des ménages n'ont pas été réalisées pour apprécier dans l'analyse de la sécurité alimentaire les effets des dispositifs d'intervention sur la couverture des besoins caloriques et l'état nutritionnel des membres du ménage.

Signalons également que pendant la phase de terrain, la barrière linguistique a été une grosse limite pour nous. En effet, ne comprenant et ne parlant aucune langue locale des sites de recherche, nous avons été assistés par des interprètes qui ne parvenaient pas toujours à bien traduire ni nos questions ni les réponses des enquêtés; il nous fallait insister et/ou faire plusieurs relances pour être compris. Ceci allongeait les entretiens et nous limitait dans la conduite des entretiens informels et le recueil de certaines informations sensibles ou à caractère (ou jugés) secret (par exemple l'épargne en banque, la taille du cheptel, etc.).

En dépit de ces limites et faiblesses, les résultats des présents travaux restent crédibles et rendent compte effectivement de la réalité des effets/changements induits par les dispositifs d'interventions observés sur les sites de recherche. Toutefois, ces résultats ont été obtenus et analysés dans les contextes des communes de Cobly et de Péhunco et ne pourront pas être généralisés sans précaution à l'échelle du département de l'Atacora.

CHAPITRE 4:

LES DYNAMIQUES DE DEVELOPPEMENT DANS L'ATACORA

Le présent chapitre vise à examiner les éléments de réponses à deux (2) des interrogations de cette recherche à savoir (i) si les interventions ont effectivement ciblé dans l'Atacora les filières agricoles porteuses et (ii) si toutes les contraintes majeures au développement de ces filières ont été vraiment levées/résolues afin que les ménages ruraux en tirent effectivement profit. La réponse à ces questions qui se rattachent à la première hypothèse de recherche passe par l'analyse diachronique des dynamiques de développement dans l'Atacora. Ainsi, il sera fait état du contexte de l'Atacora et de son évolution d'une part, de l'historique des interventions dans ce département d'autre part et pour finir de l'analyse des dynamiques induites et les nouvelles opportunités pour le développement de l'Atacora.

LE CONTEXTE ET L'ÉCONOMIE RÉGIONALE DANS L'ATACORA

Jusqu'à la fin des années 80, le département de l'Atacora est demeuré une région enclavée sans le moindre kilomètre de bitume la reliant aux autres régions du Bénin et encore moins à celles des pays limitrophes (Togo, Nigéria, Burkina-Faso). Selon Floquet *et al*¹⁴(2015), ce département qui est resté hors de la portée de la mise en valeur coloniale de 1900 à 1930, a connu jusqu'à l'indépendance (en 1960) une administration publique timide et hésitante ; la présence de l'Etat ne se fera sentir dans l'Atacora qu'avec la politique de "répartition équilibrée" des services (déconcentrés et régionaux) de la période révolutionnaire (1975 à 1985). Il s'ensuit que le département de l'Atacora, dès la fin des années 80, a connu plusieurs dynamiques (endogènes, induites ou externes) qui ont généré aussi bien des progrès que des tendances lourdes. Ces évolutions partent de la démographie pour aboutir aux conditions d'existence des populations et au désenclavement du département en passant par la scolarisation et la production agricole.

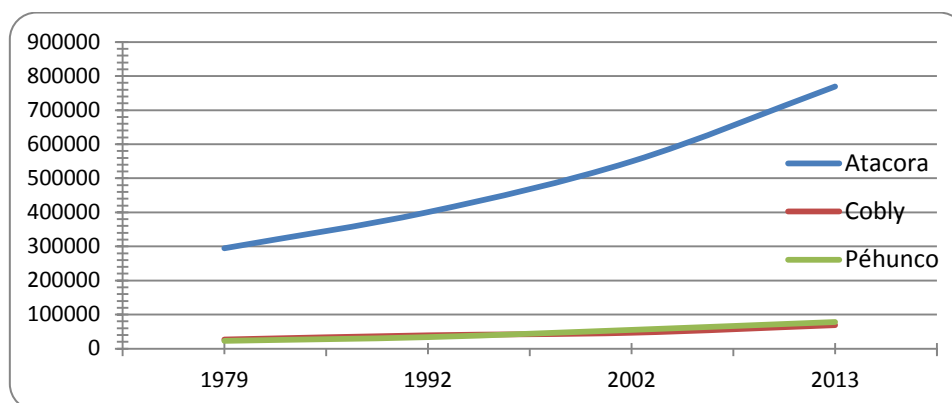
1.1 Démographie et disponibilité foncière de l'Atacora

Le département de l'Atacora avec un taux d'accroissement annuel intercensitaire autour de 3% a plus que doublé (soit 2,6 fois) sa population totale entre le premier Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH1) intervenu en 1979 et le quatrième (RGPH4) réalisé en 2013. Cette population est passée de 294629 habitants en 1979 à 769337 habitants en 2013 avec un poids constant de 8% par rapport à l'ensemble de la population du Bénin.

A l'instar du département de l'Atacora, la population de Cibly a également plus que doublé (2,57 fois) entre les deux recensements tandis que celle de Péhunco a plus que triplé (3,42 fois) sur la même période (cf. figure 4.1). La position de commune carrefour dans la région Est et la relative disponibilité en terres fertiles font de la commune de Péhunco une localité d'accueil pour plusieurs immigrants, surtout pour ceux venant des communes de l'Ouest en général et de Cibly en particulier.

¹⁴ Floquet A. et R. Mongbo, 2015. Trente ans de Projets ruraux dans l'Atacora : effets sur les moyens d'existence et l'espace public. In communication orale à l'atelier de restitution du l'ARES-CCD en Août 2015 à Cotonou.

Figure 4.1: Evolution de la population dans l'Atacora



Source: Auteur à partir des données RGPH3 et RGPH4

Avec cette évolution croissante de la population, le nombre d'habitants au kilomètre carré (km^2) est passé de 14 en 1979 à 38 en 2013. Cette densité a été plus que multipliée par trois à Péhunco entre 1979 et 2013. Toutefois, signalons que la densité de population de Cobly a connu une grande augmentation entre 2002 et 2013 (cf. tableau 4.1) en passant de 57 à 84 habitants au km^2 .

Tableau 4.1 : Evolution de la densité des populations de l'Atacora

Densité de population (hbts/ km^2)	1979	1992	2002	2013
Atacora	14	20	27	38
Cobly	32	47	57	84
Péhunco	11	17	27	39

Source: Auteur à partir des données RGPH3 et RGPH4

Le taux d'urbanisation du département de l'Atacora est autour de 38% d'après les résultats du RGPH3 (en 2002) et du RGPH4 (en 2013) avec 80% de la population active qui est employée dans l'agriculture. Avec le caractère extensif de l'agriculture, il s'ensuit que l'accroissement de la densité de population augmente la pression sur la terre et réduit la disponibilité foncière des exploitations agricoles. Ainsi, l'espace des habitations s'agrandit au détriment de celui des champs agricoles et des jachères. Les résultats des enquêtes EMICoV réalisées par l'INSAE en 2011 révèlent que l'espace foncier de l'Atacora est occupé à 33% par les habitations (contre seulement 21% à l'échelle nationale) et que les champs agricoles représentent 50% de cet espace contre une moyenne de 65% pour tout le Bénin (cf. tableau 4.2).

Tableau 4.2: Occupation de l'espace foncier de l'Atacora

Localités	Habitations	Champs	Jachères
Atacora	33%	50%	06%
Bénin	21%	65%	09%
Cobly	39%	52%	08%
Péhunco	24%	69%	11%

Source: INSAE, 2011

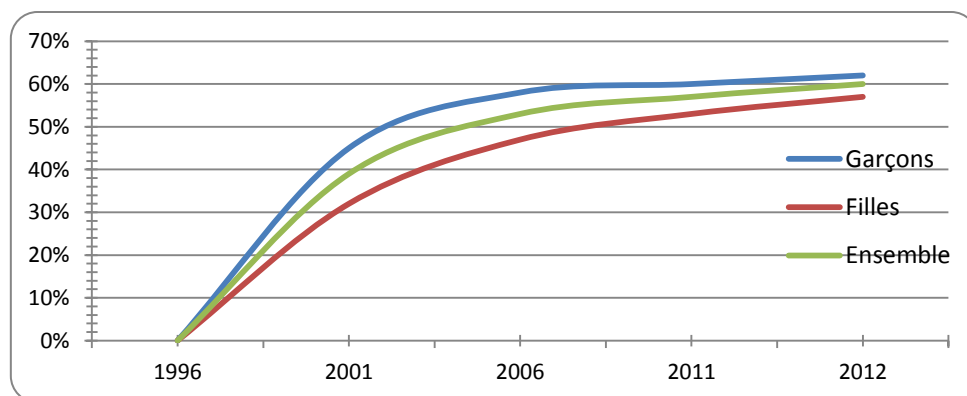
La baisse de la disponibilité foncière, consécutive à la densité démographique et au caractère extensif de l'agriculture, observée dans l'Atacora avec seulement 6% pour les jachères présente beaucoup de disparités entre les communes. En effet, contrairement à Cobly dont la situation est sensiblement identique à celle du département, la commune de Péhunco jouit encore d'une disponibilité relative en terre de sorte que les jachères occupent 11% de son espace de foncier. Ceci confirme la forte densité de population de Cobly par rapport à Péhunco.

En définitive, le département de l'Atacora connaît sur ces dernières années (de 1979 à 2013) une densité de population croissante induisant une baisse de la disponibilité foncière pour une population active à plus de 80% agricole.

1.2 Scolarisation et ses implications

A l'instar du Bénin, le département de l'Atacora connaît une augmentation croissante des taux de scolarisation en général et pour les études primaires en particulier. En effet, le taux net de scolarisation à l'école primaire (c'est-à-dire nombre d'enfants sur les bancs divisé par les effectifs d'enfants de 6 à 11 ans) du département de l'Atacora est passé de moins de 30% dans les années 90 à 40% à partir de 2000 pour atteindre 60% en 2012. Cet accès en hausse à l'éducation primaire dans l'Atacora concerne aussi bien les filles que les garçons avec une réduction de plus en plus prononcée de l'écart entre les taux de scolarisation des filles et des garçons (cf. figure 4.2).

Figure 4.2 : Evolution du taux net de scolarisation des 6-11ans de l'Atacora



Source: INSAE, 2007, 2011 et 2016

La scolarisation soustrait les enfants aux travaux agricoles des exploitations. En effet, dans l'Atacora, l'initiation des enfants aux travaux agricoles débute dès l'âge de 5 à 6 ans avec le transport de l'eau, de la nourriture et/ou des outils aratoires de la maison vers les champs. Ensuite, les enfants passeront successivement par les étapes de semis, sarclage pour aboutir au labour-billonnage et buttage autour de 11 à 12 ans. La scolarisation et les activités scolaires laissent très peu de temps aux enfants pour leur initiation et la conduite de ces travaux champêtres. Ainsi, la scolarisation réduit la main-d'œuvre familiale dont sont fortement dépendantes les exploitations agricoles familiales de l'Atacora.

La baisse de la main-d'œuvre familiale au niveau des exploitations agricoles pourrait être compensée par la mécanisation de ces dernières. Seulement les exploitations agricoles familiales de l'Atacora ont un très faible niveau de mécanisation qui connaît d'ailleurs une baisse drastique avec la disparition de l'attelage. En effet, le déclin de l'attelage dans les

exploitations agricoles familiales dès 2002 a été consécutif aux différentes crises de la filière coton des années 2000 de sorte que le nombre d'attelage est passé de 8046 en 2001 à 1113 en 2004 puis à 939 en 2007 (cf. tableau 4.3).

Tableau 4.3 : Les matériels et équipements agricoles dans l'Atacora

Matériels	1995	1998	2001	2004	2007
Attelage	5589	6021	8046	1113	939
Charrues	5112	6248	6438	14	11
Charrettes	424	781	673	160	113
Herses	11	38	31	02	0
Semoirs	16	28	33	0	0
Tracteurs	-	-	-	11	04
Motopompes	-	-	-	25	0
Motoculteurs	-	-	-	3	7

Source: BASEDOR, 2002 ; TBS- 2008

A la réduction de la main-d'œuvre familiale consécutive à la scolarisation des enfants s'ajoutent pour les exploitations agricoles de l'Atacora la contrainte de la disparition ou de l'abandon de l'attelage. Toutefois, précisons que pour améliorer le niveau de mécanisation des exploitations agricoles du Bénin en général et de l'Atacora en particulier, le gouvernement central a, d'une part, mis en place à partir de 2008 le Programme de Promotion de la Mécanisation Agricole (PPMA) et d'autre part créé en 2012 l'Agence de Développement de la Mécanisation Agricole (ADMA). Ainsi de 2009 à 2013, plusieurs matériels et équipements agricoles ont été mis en place sur l'étendue du territoire national et dans l'Atacora. Précisons que ces matériels et équipements agricoles mis en place par la PPMA ne couvrent pas encore les besoins des exploitations agricoles d'une part et que leurs effets ne sont pas encore perceptibles d'autre part dans l'Atacora. Le tableau 4.4 qui suit présente le point des matériels mis en place dans l'Atacora par le PPMA de 2009 à 2013.

Tableau 4.4 : Point des matériels et équipements agricoles mis en place dans l'Atacora par le PPMA de 2009 à 2013

Localités	Tracteurs	Charrues	Herses	Semoirs	Motoculteurs
Atacora	62	81	02	02	21
Cobly	01	04	00	00	04
Péhunco	10	10	00	00	02

Source: Auteur à partir des données du PPMA, 2014

Il apparaît de ce tableau que la commune de Péhunco a reçu plus d'équipements et de matériels que Cobly.

Au total, les exploitations agricoles familiales de l'Atacora subissent, ces dernières années, non seulement une baisse de la disponibilité foncière mais également une réduction à la fois de la main d'œuvre familiale et du niveau de mécanisation se traduisant par la disparition de plus en plus prononcée de l'attelage et une mise en place insuffisante d'équipements dont la majorité est non fonctionnelle (pour motif de pannes).

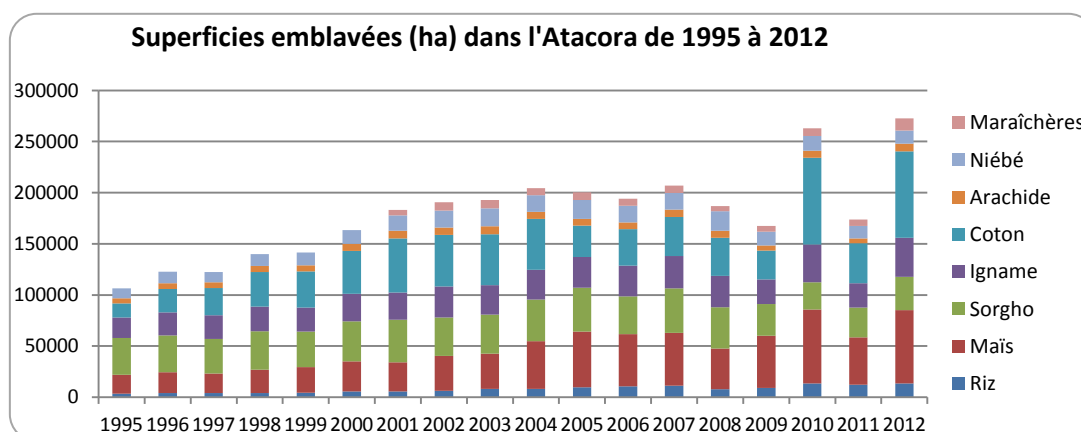
1.3 Evolution de la production agricole de l'Atacora

Ces dernières années, tous les différents secteurs de la production agricole ont connu des progrès. Sont successivement abordées ici les évolutions en matière des productions végétale, animale et de la transformation agro-alimentaire.

1.3.1 Production végétale

Les statistiques agricoles du département de l'Atacora affichent, sur la période de 1995 à 2012, une tendance à la hausse aussi bien en superficie qu'en production pour les différentes spéculations installées. Toutefois, ces évolutions ne se font pas au même rythme au niveau de toutes les cultures. Ainsi, pendant que les superficies de maïs et du riz ont presque été multipliées par 4 entre 1995 et 2012, celles de l'igname et des produits maraîchers ont doublé ; la superficie du coton, malgré son évolution en dents de scie, a été multipliée par 6. Sur cette même période, pendant que les spéculations comme l'arachide et le niébé présentent une légère augmentation de leurs superficies, le sorgho, quant à lui, connaît une tendance baissière de sa superficie (cf. figure 4.3).

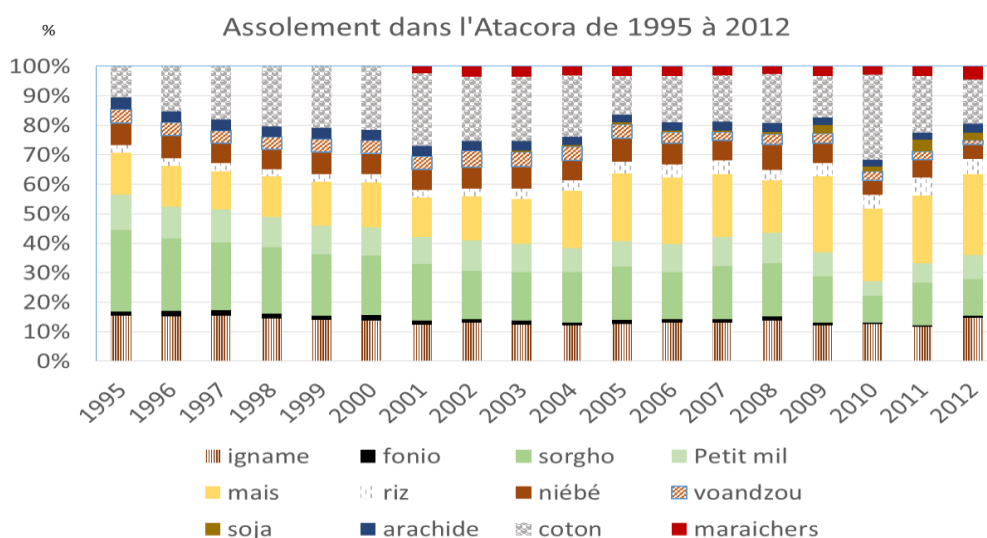
Figure 4.3 : Superficies emblavées entre 1995 et 2012 dans l'Atacora



Source : Auteur, à partir des données de CountryStat, 2015

L'examen de la répartition et de la succession des cultures sur les superficies emblavées entre 1995 et 2012 révèle que l'igname a toujours été en tête de rotation pendant que le coton et/ou les produits maraîchers (à partir de 2001) se retrouvent en fin de rotation (cf. figure 4.4). Cette place de l'igname dans l'assolement tient au fait que sa culture nécessite des terres fertiles de premières défriches ou de colonisation récente. En général, l'igname est suivie du sorgho & du mil qui sont de plus en plus détrônés par le maïs (introduit dans l'Atacora à partir de 1990 avec le coton). L'arachide perd de plus en plus sa place surtout avec l'apparition du soja dès 2009. C'est d'ailleurs l'arachide qui clôture la rotation en matière de légumineuses qui a démarré par le niébé suivi du voandzou.

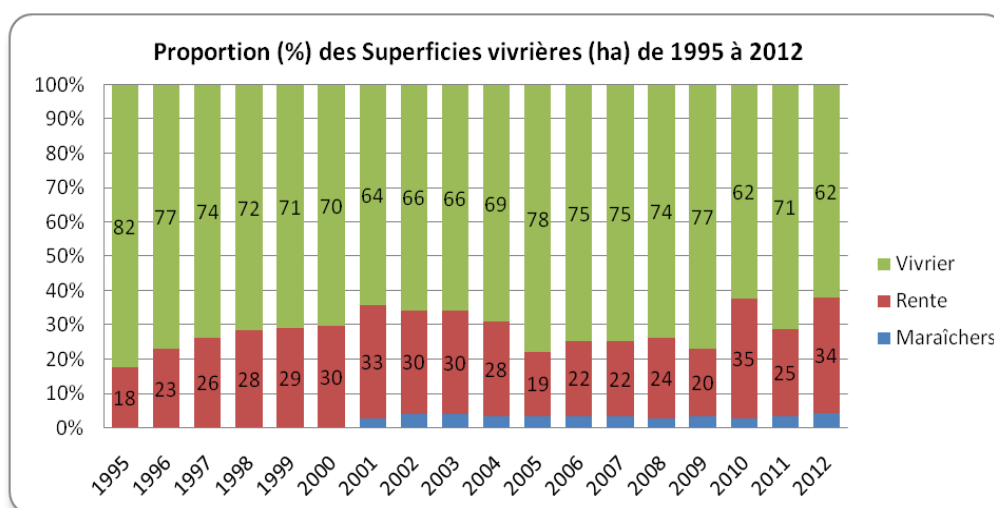
Figure 4.4: Assolement dans l'Atacora de 1995 et 2012



Source : Floquet et al, 2015

Le coton arrive en tête de rotation sur les terres à faible niveau de fertilité et est suivi du maïs et/ou du sorgho/mil qui bénéficient alors des arrières-effets des intrants coton. Il est de ce fait, une culture importante dont la superficie atteint 30% des emblavures dès 2000 avant de chuter entre 2005 et 2009. L'augmentation des superficies du coton se fait au détriment des cultures vivrières, surtout le sorgho et le mil (cf. figure 4.5). La production cotonnière a amorcé sa reprise depuis 2010 sous l'effet des promesses et de la politique de quotas de superficie assignés par le gouvernement béninois aux producteurs de chaque commune.

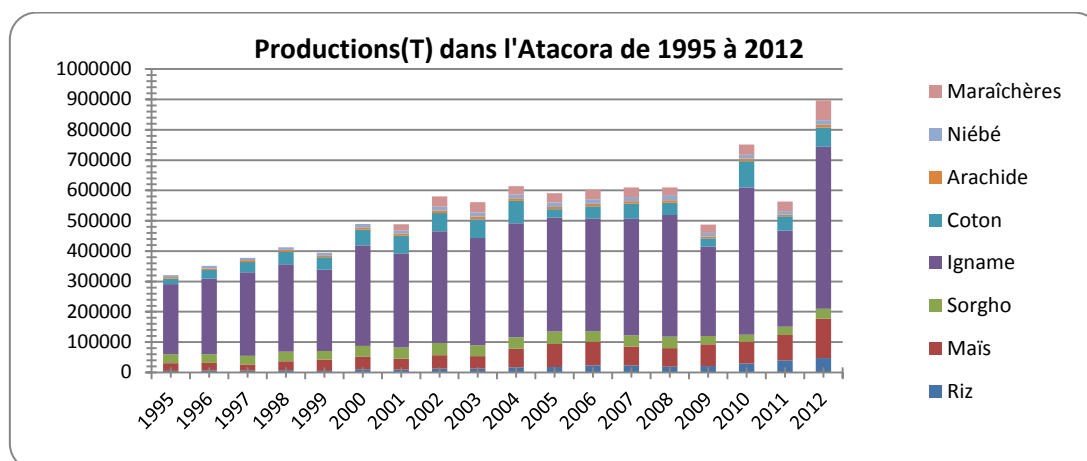
Figure 4.5: Poids des superficies vivrières dans l'Atacora de 1995 à 2012



Source : Auteur, à partir des données de CountryStat, 2015

En matière de production, les tendances sont, dans l'ensemble, à la hausse et les meilleures productions sont observées au niveau du maïs, de l'igname, des produits maraichers et du riz. Toutefois, les productions du sorgho et du coton présentent une tendance à la baisse (cf. figure 4.6).

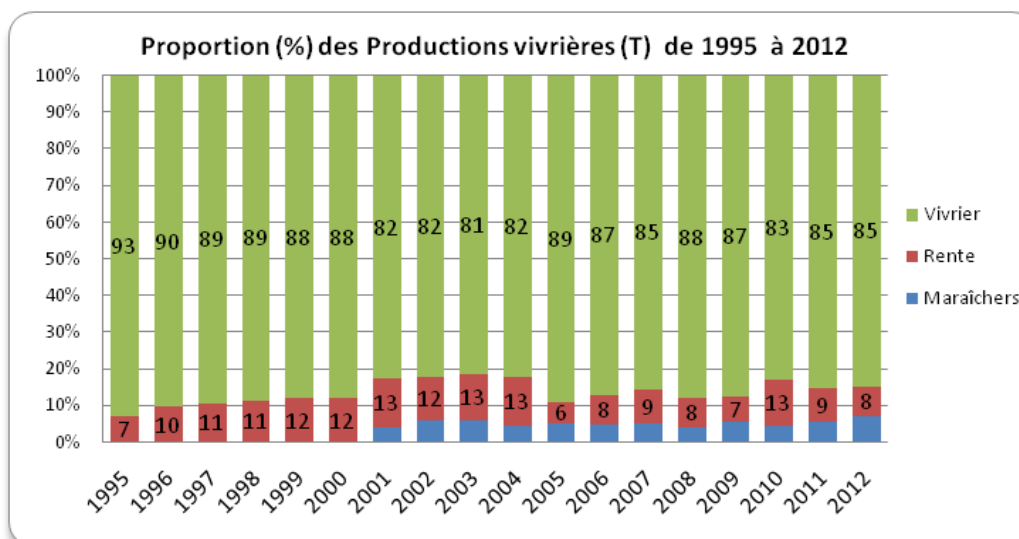
Figure 4.6: Productions (T) dans l'Atacora de 1995 à 2012



Source : Auteur, à partir des données de CountryStat, 2015

Malgré les 30% de superficies occupées par le coton, sa production peine à dépasser la barre de 15% de l'ensemble de la production végétale du département depuis 1995 (cf. figure 4.7). En effet, les exploitations agricoles de l'Atacora restent et demeurent de grands producteurs vivriers avec le riz qui affiche l'un des meilleurs rendements avec 4 tonnes par hectare pendant que le maïs oscille entre 1,3 et 1,8tonne à l'hectare. Le coton, quant à lui, a une productivité de moins d'une tonne à l'hectare.

Figure 4.7: Poids des productions vivrières dans l'Atacora de 1995 à 2012



Source : Auteur, à partir des données de CountryStat, 2015

Au total, entre 1995 et 2012, toutes les cultures à l'exception du coton ont vu leur productivité augmenter avec un taux allant de 1,12% pour l'igname à 4,82% pour le riz en passant par le maïs (1,67%) et les produits maraîchers (3,34%). Par contre le coton connaît une régression annuelle de -3,36% (cf. tableau 4.5). Précisons que le maïs, le riz et les produits maraîchers dont les taux annuels d'augmentation sont les plus élevés sont les spéculations qui ont été ciblées et promues par les dispositifs d'intervention pendant que le sorgho et l'igname ont fait

l'objet de très peu d'attention aussi bien au niveau de la recherche que des projets/programmes de développement.

Tableau 4.5 : Les rendements cultureux dans l'Atacora de 1995 à 2012

Spécifications	Rendements (Kg/ha)			Taux annuel d'évolution (%) de 1995 à 2012
	1995	2001	2012	
Maïs	1366	2211	1810	1,67%
Riz	1576	987	3507	4,82%
Sorgho	830	871	1006	1,14%
Igname	11453	13144	13990	1,12%
Coton	1339	1016	749	-3,36%
Arachide	1014	1233	1260	1,29%
Niébé	646	852	1179	3,60%
Maraîchères	-	3748	5393	3,34% (de 2001 à 2012)

Source : Auteur, à partir des données de CountryStat, 2015

Toutes ces cultures, hormis le coton sont destinées prioritairement à l'autoconsommation des ménages même si pour des besoins de liquidité une partie de ces productions vivrières est vendue par les producteurs sur les marchés locaux du département. Par rapport à la vente et selon les travaux de CEBEDES en 2006 et 2010, l'igname est la culture qui rapporte à l'hectare le plus de revenu aux producteurs, elle est suivie par le riz et/ou le coton et viennent ensuite le maïs et/ou le sorgho, l'arachide, les produits maraîchers.

1.3.2 Production animale

Dans l'Atacora, toutes les espèces de l'élevage conventionnel que sont les bovins, ovins-caprins, porcins et volailles ont connu un accroissement de leurs effectif sur la période de 1995 à 2013. Toutefois, le rythme d'accroissement des effectifs varie d'une espèce à l'autre. En effet, pendant que l'effectif des volailles augmente très rapidement avec un taux annuel de 4,21%, ceux des caprins/ovins et porcins sont moyens (soit un taux annuel de 2,45% pour les ovins et 2,05% pour les porcins) et l'effectif des bovins s'accroît très lentement avec un taux annuel de 1,84% sur la période 2000 à 2013 (cf. tableau 4.6).

Tableau 4.6 : Les taux d'accroissement annuel des cheptels dans l'Atacora de 1995 à 2013

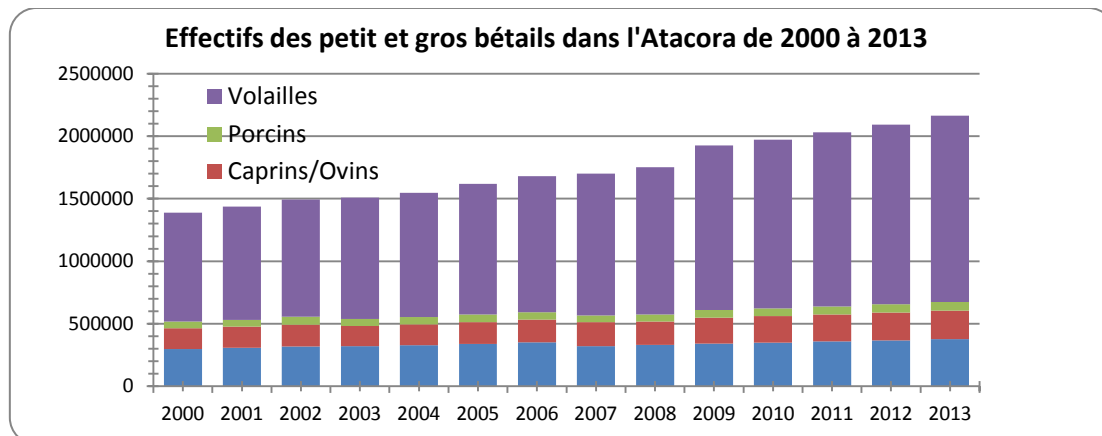
Espèces	Taux d'accroissement annuel	
	1995-2000	2000- 2013
Bovins	2,79%	1,84%
Ovins/caprins		2,45%
Porcins		2,05%
Volailles		4,21%

Source : Auteur, à partir des données de CountryStat, 2015

Le taux d'accroissement du cheptel bovin a connu un baisse de près de 1% à partir de 2001 alors que le Projet de Promotion de l'Elevage dans l'Atacora (PPEA) qui soutenait cette filière depuis 1983 a été clôturé en 2000. En effet, ce taux est passé de 2,79% (sur la période

de 1995 à 2000) à 1,84% entre 2001 et 2013. De ce fait, l'effectif des bovins a progressé de près de 230 milliers de têtes en 1995 à 350 milliers de têtes en 2006 avant de chuter à 320 milliers de têtes en 2007 pour remonter et atteindre 378 milles têtes en 2013 (cf. figure 4.8).

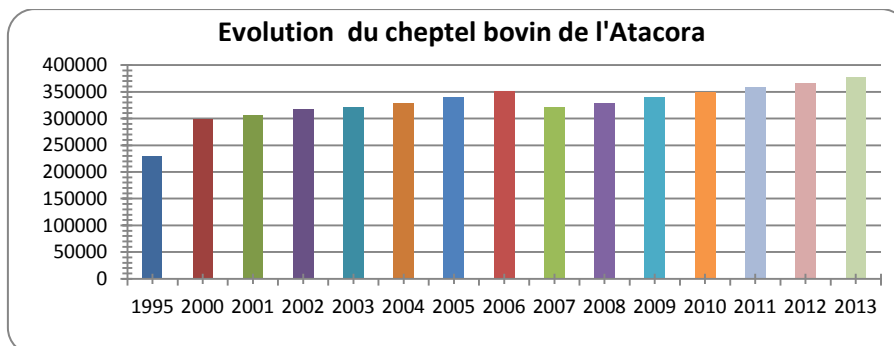
Figure 4.8 : Effectifs des cheptels dans l'Atacora de 2000 à 2013



Source: Auteur à partir des données de CountryStat, 2015

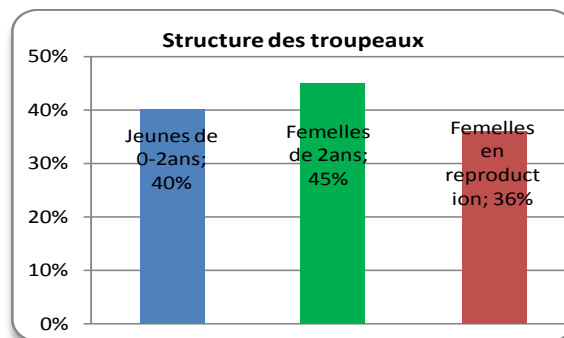
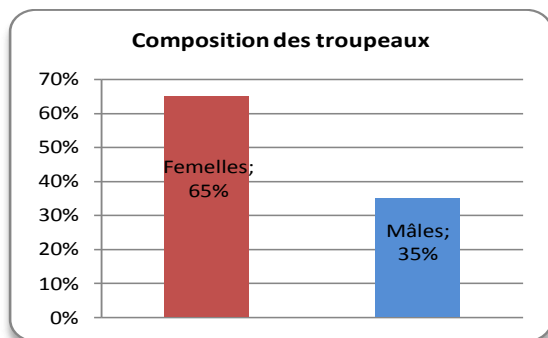
En matière de caractéristiques, les troupeaux dans l'Atacora ont un effectif moyen de 50 à 60 animaux constitué à 65% de femelles (soit 33 à 39 vaches) avec 36% des femelles qui sont en âge de reproduction (cf. figure 4.9).

Figure 4.9: Evolution du cheptel bovin de l'Atacora de 1995 à 2013



Source : Auteur, des données de CountryStat, 2015

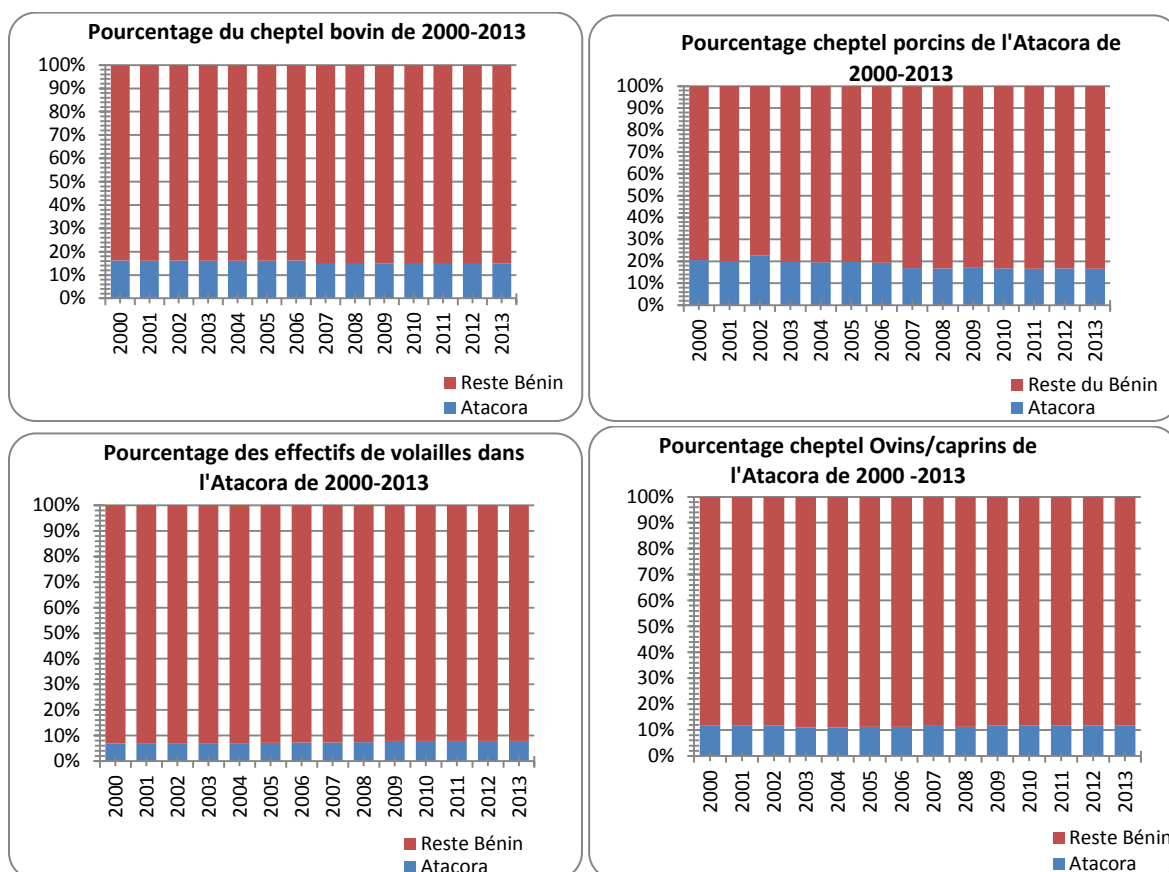
Composition et structure des troupeaux de bovins



Source : CARDER, 2001 ; Floquet, 2006, CEBEDES, 2008

Malgré leur faible taux annuel d'évolution, les cheptels bovins et porcins de l'Atacora à l'instar des ovins/caprins et volailles contribuent à la production nationale pour près de 15% (cf. figure 4.10). Par ailleurs, précisons que les régions de l'Atacora se sont spécialisées en matière d'élevage. En effet, la région Est (les communes de Kouandé, Kérou et Péhunco) constitue le parc à bétail de l'Atacora avec les 2/3 du cheptel bovin du département. Par contre la région Ouest (les communes de Boukoumbé, Cobly, Matéri et Tanguiéta) s'impose pour le petit bétail avec respectivement les 2/3 des cheptels ovins/caprins et porcins d'une part et 85% de la volaille d'autre part.

Figure 4.10 : Evolution des pourcentages des cheptels de l'Atacora de 2000 à 2013



Source: Auteur à partir des données de CountryStat, 2015

Outre le gros bétail, ce sont les volailles qui ont fait l'objet d'attention et d'appui de quelques projets dans l'Atacora-Ouest. Par contre les ovins/caprins et porcins ont connu très peu d'interventions.

Au total, la production animale dans le département de l'Atocara connaît une évolution à la hausse pour toutes les espèces (bovins, ovins/caprins, porcins et volaille) de 1995 à 2013 ; toutefois le taux d'accroissement annuel du cheptel bovin s'abaisse d'année en année depuis l'année 2000.

1.3.3 Transformation agro-alimentaire

Le département de l'Atacora est caractérisé par des produits de transformation agro-alimentaire spécifiques au terroir auxquels se sont greffés des produits venant d'autres

régions. En effet, la transformation des noix de karité en beurre, du lait de vache en fromage peulh, de la noix d'anacarde d'une part et celle du sorgho en bière locale (dénommée choukoutou) et du riz d'autre part sont les produits de transformation agro-alimentaire de l'Atacora avec une spécialisation par région. Même si ces différents produits sont fabriqués partout dans le département, il faut préciser que le beurre de karité, la noix d'anacarde et le fromage peulh sont plus produits dans la région Est pendant que le choukoutou (bière locale du sorgho) et le décorticage du riz sont plus des spécialités de la région Ouest. A ces produits traditionnels sont ajoutés ceux provenant des diverses transformations du maïs et de l'arachide qui sont consécutifs à l'introduction de ces spéculations dans le département.

Ces dernières années, la transformation des noix de karité et d'anacarde, du lait de vache et le décorticage du riz connaissent un début de modernisation avec l'utilisation de quelques équipements mécaniques et l'installation d'usines tandis que celle du sorgho en bière locale est demeurée traditionnelle et l'apanage exclusif des femmes. Le manque de modernisation du processus, des techniques et équipements de transformation du sorgho en bière locale (choukoutou) résulte du manque de soutien des dispositifs d'intervention et de la recherche à cette spéculation agricole qui pourtant occupe une place importante dans la vie des populations de l'Atacora. En effet, dans ce département, aucun rituel cultuel et culturel ne peut se faire sans le sorgho et le choukoutou. De plus, au moins 50% des hangars des marchés de l'Ouest sont occupés par les vendeuses de choukoutou.

Malgré le peu d'intérêt des dispositifs d'intervention pour la filière sorgho (même de la part de ceux qui prônent et œuvrent pour l'autonomisation économique des femmes) et la tendance baissière de sa production, sa transformation et sa commercialisation ont connu des changements qui seront abordés plus tard.

1.3.4 Organisation et structuration des producteurs

Au titre des dynamiques et changements connus par l'Atacora sur ces trois dernières décennies figure la structuration des acteurs surtout au niveau des filières soutenues par les dispositifs d'intervention. Ainsi, chacune des filières est caractérisée par une structure pyramidale de ses acteurs avec des coopératives villageoise de producteurs dans les villages, des Unions Communales à l'échelle des communes et une Union Régionale ou un Réseau de Coopératives à l'échelle du département. Par exemple pour le riz, on a des coopératives villageoises de producteurs de riz (CVPR), des Unions Communales de Producteurs de riz (UCPR) et enfin l'Union Régionale de Producteurs de riz (URPR).

Ces dynamiques de structuration des acteurs des filières vivrières (riz, maraîchage, maïs) s'observent également au niveau des filières d'exportation que sont l'anacarde et le coton. Toutefois, précisons que la structuration des acteurs dans la filière coton a été conduite et complètement organisée par les organes de l'Etat central (au niveau national, régional, communal et villageois). Pour le moment, ces Organisations Paysannes (OP) et leurs faitières au niveau de chaque filière s'investissent moins dans la défense des intérêts des producteurs que dans la facilitation de l'accès aux intrants à leurs membres ainsi que dans la commercialisation des produits avec des expériences de ventes groupées.

Précisons que chacune des organisations faitières des producteurs au niveau du département de l'Atacora est membre de la faitière nationale de la filière concernée. Ainsi par exemple, l'URPA (Union Régionale de Producteurs d'Anacarde) est membre de la fédération nationale des producteurs d'anacarde du Bénin (FENAPAB).

En matière d'élevage, les filières bovine, volaille, lapin, aulacode suivent les mêmes dynamiques que celles présentées plus haut pour le compte du riz ou du maraîchage. Ici aussi,

les acteurs de chaque filière sont structurés depuis la base jusqu'à l'échelle nationale en passant par les niveaux communal et départemental. Toutefois, l'expérience de vente groupée ne s'observe pas dans le secteur de l'élevage.

Contrairement aux autres filières, pour le sorgho, c'est seulement au niveau de la commune de Cobly (à l'Ouest de l'Atacora) qu'il y a l'Association Communale des Transformatrices de Sorgho en Choukoutou.

Le tableau 4.7 présente pour chaque filière les Organisations Paysannes et leurs faitières au niveau du département de l'Atacora.

Tableau 4.7 : Les Organisations de Producteurs et leurs faitières dans l'Atacora

Filières	Niveau Commune	Niveau Département
Anacarde	Union Communale des Producteurs d'Anacarde (UCPA)	Union Régionale des Producteurs d'Anacarde (URPA)
Coton	Union Communale des Producteurs de Coton (UCPC)	Union Départementale des Producteurs de Coton (UDPC)
Maïs	Union Communale des Producteurs de Maïs (UCPM)	Union Départementale des Producteurs de Maïs (UDPM)
Maraîchage	Union Communale des Coopératives des Producteurs Maraîchers (UCCoPMa)	Union Régionale des Coopératives de Producteurs Maraichers (URCoPMa)
Riz	Union Communale des Producteurs de Riz (UCPR)	Union Régionale des Producteurs de Riz (URPR)
Sorgho	Association Communale des Transformatrices de Sorgho en Tchoukoutou (à Cobly)	Installée à Cobly en avril 2010, pas de faitière au niveau du département
Ruminants	Union Communale des Organisations Professionnelles d'Éleveurs de Ruminants (UCOPER)	Union Départementale des Organisations Professionnelles d'Éleveurs de Ruminants (UDOPER)
Volailles	Association Communale des Éleveurs de Volailles	Association Départementale des Éleveurs de Volailles
Porcs	Association Communale des Traiteurs de Porcs (ACOTP)	Association Départementale des Traiteurs de Porcs (ADTP)

Source: Auteur, des résultats terrain 2010-2014

A l'exception du coton, la dynamique d'organisation et de structuration des acteurs dans les filières a été impulsée par les dispositifs d'intervention à partir de 2003 et à la suite des crises cotonnières des années 2000. Ainsi, depuis 1990 (avec l'introduction du coton) jusqu'en 2003, on ne parlait que de Groupements Villageois (GV) qui intervenaient pour toutes les filières et regroupaient tous les producteurs (car pas de spécialisation) qui avaient tous l'obligation de produire du coton. Ces GV qui étaient pour le coton se réunissaient en une Union Sous-préfectorale des Producteurs (USPP) devenue avec l'avènement de la décentralisation l'Union Communale des Producteurs (UCP) et à l'échelle du département se trouve l'Union Départementale des Producteurs (UDP). La désagrégation des UCP est intervenue en 2003 avec la création des Unions Communales par filière comme le prouve le profil historique suivant.

En dehors du CARDER (structure de l'Etat avec ses démembrements au niveau départemental et communal), les principaux projets/programmes de développement ayant œuvré pour l'organisation et la structuration des producteurs sont le Programme de Conservation et la

Gestion des Ressources Naturelles (ProCGRN), le Projet d'Appui au Monde Rural (PAMRAD), le projet de Lutte Intégrée pour la Sécurité Alimentaire (LISA) et les ONG Îles de paix et BUPDOS pour les filières anacarde, riz, produits maraîchers et le maïs. Par rapport au maïs précisons qu'il existe les Unions Communales (dans la région Ouest) et Départementale mais les Coopératives Villageoises ne sont pas encore installées.

Tableau 4.8 : Le profil historique des OP dans l'Atacora

Période	Evénements	Observations/Remarques
Jusqu'en 1980	Epoque de l'arachide et du riz qui sont produits et commercialisés avec des groupements agricoles (GA) et les groupements de producteurs agricoles (GPA)	Ces GA et GPA étaient en fait des structures non formalisées
1985-1989	Introduction et les premiers essais de production cotonnière dans l'Atacora	Les essais étaient faits avec des GA et GPA qui ne sont pas formalisés
1990-1995	Création des Groupements Villageois (GV) et des Unions Sous-préfectorales de Producteurs (USPPS)	Les GV et USPP qui sont des structures formelles encadrées par le CARDER et qui regroupaient toutes les filières avec pour base le coton
2003	Les USPP sont devenues les Unions Communales des Producteurs (UCP)	Grâce à la décentralisation intervenue en 2002 qui a transformé les sous-préfectures en Communes
2004	Création des Unions Communales et Régionale des Producteurs de l'Anacarde (URPA)	Structuration de la filière anacarde dans l'Atacora à partir d'un groupe de réflexion au sein de l'Union Départementale des Producteurs (UDP) et avec les appuis du ProCGRN et du PAMRAD
2005	Réforme selon laquelle les Présidents d'UCP et UDP doivent être élus parmi les meilleurs et grands producteurs de la localité	
2006-2008	Subdivision des GV en des GVPC (groupements de producteurs de coton) avec des marchés autonomes	Ceci pour réduire les problèmes liés à la caution solidaire pour la mise en place des intrants de coton
2007	Création des Unions Communales et de l'Union Régionale des Producteurs de Riz (UCPR et URPR)	Avec l'appui du PAMRAD et du ProCGRN
2010	Fin des GVPC et de leur transformation en Coopérative Villageoise de Producteurs de Coton	Réforme introduite par l'Etat et assurée par les CARDER qui ont aidé les GVPC à avoir l'agrément de coopérative
2011-2012	Création des Unions Communales et de l'Union Régionale des Producteurs de Maïs (UCPM et URPM)	Avec l'appui de l'île de Paix, LISA2 et BUPDOS
2012-2013	Mise en place des Unions Communales et de l'Union Régionale des Coopératives des Producteurs Maraîchers (UCCoPMa et URCoPMa)	Cette structuration avait démarré sous le PAMRAD entre 2007-2008 avec la création du REMAD qui n'avait pas de répondant au niveau communal ni villageois. C'est FAFA qui a poursuivi les appuis pour structuration complète des producteurs maraîchers

Source : Auteur, des résultats de terrain 2010-2014

1.4 Moyens et infrastructures de communication et de transport

Comme évoqué plus haut, jusqu'à la fin des années 80, le département de l'Atacora était complètement enclavé. En effet, il n'y avait ni voies ni moyens de communication (téléphone, télévision, etc.) qui reliaient l'Atacora aux autres régions du Bénin et encore moins aux pays limitrophes. Ainsi, à partir de 1990, les interventions de l'Etat central dans l'Atacora se sont le plus focalisées sur l'installation des infrastructures de désenclavement afin de créer les conditions pour le libéralisme économique qui est désormais l'option du gouvernement. Il s'en est suivi dans l'Atacora des travaux de construction, d'aménagement et de réhabilitation des voies et pistes d'une part et d'installation des moyens de télécommunication d'autre part. Ainsi, l'Atacora est passé de 0km de voies bitumées jusqu'à la fin des années 80 à plus de 700 km de voies bitumées en 2006. Ceci a permis non seulement l'ouverture du département sur les autres départements mais également et surtout vers le Togo, le Niger et le Burkina-Faso pour des échanges commerciaux. Les principaux axes routiers aménagés et/ou construits sont :

- ❖ Parakou-Natitingou long de plus de 250 km (bitumé en 1994-1995)
- ❖ Savalou-Djougou long d'environ 350km (2002-2003), c'est le RNIE 3
- ❖ Natitingou-Porga, environ 105 km
- ❖ Djougou-Ouaké-frontière Togo, (2010-2011)
- ❖ Semèrè –Badjoudè (2011-2012)
- ❖ Natitingou-Boukoumbé (non bitumé)
- ❖ Natitingou –Kouandé-Péhunco (non bitumé)
- ❖ Tanguiéta –Cobly-frontière Togo (non bitumé)
- ❖ Tiéli-Matéri-Gouandé-frontière Togo (non bitumé)
- ❖ Perma-Tchoumitchoumi-Anandana-Ouaké-Pénéssoulou (non bitumé)
- ❖ Birni-Guilmaro-Kérou (non bitumé)
- ❖ etc.

A cette liste s'ajoutent les pistes desservant les zones de production cotonnière qui sont régulièrement entretenues à la faveur des campagnes annuelles de commercialisation surtout du coton.

Au titre des transports et moyens de communication, on peut aussi citer le développement du transport en commun (surtout avec les bus) reliant facilement le nord-ouest au sud Bénin d'une part et au Niger et au Burkina-Faso d'autre part. La Télévision Nationale a été lancée dans le département de l'Atacora en 1995 et la fibre optique, permettant l'amélioration de la communication et le développement des antennes paraboliques, a été installée en 2000. La téléphonie mobile a également révolutionné la vie des populations à partir des années 2000.

Le désenclavement du département de l'Atacora par les infrastructures routières et les moyens de communication a contribué à l'installation surtout au chef-lieu du département qu'est Natitingou de centres commerciaux ainsi que des hôtels pour l'accueil et l'hébergement des touristes.

L'HISTORIQUE DES INTERVENTIONS DE DÉVELOPPEMENT DANS L'ATACORA

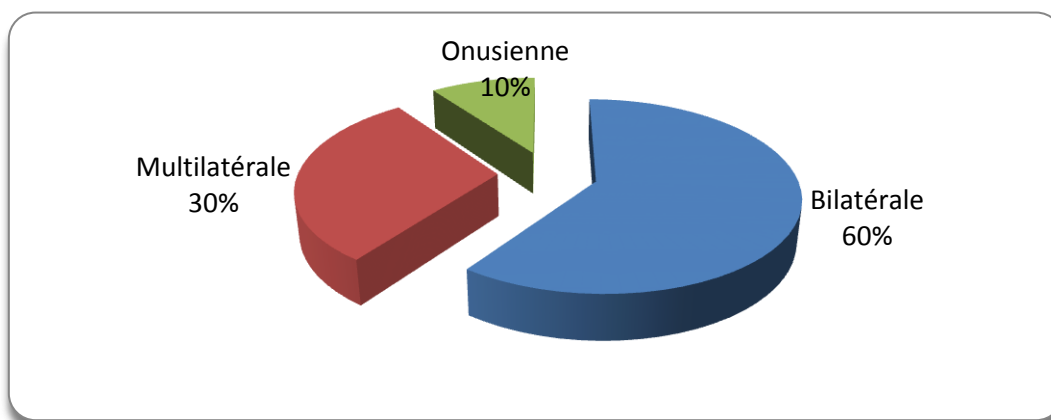
L'Atacora, qui est resté presque en marge des interventions de l'Etat central et complètement enclavé jusqu'à la fin des années 80, est l'un des départements les plus pauvres du Bénin. En effet, plus de 70% de sa population vit en dessous du seuil de pauvreté contre 34% au niveau national avec une insécurité alimentaire chronique caractérisée par une soudure alimentaire annuelle d'au moins 6 mois, des sécheresses et des famines cycliques tous les 10 ans. Pour lutter contre cette pauvreté et conformément à l'approche de la coopération indirecte qui recommande que l'aide au développement soit orientée vers les populations les plus affectées par la pauvreté, le département de l'Atacora est devenu dès 1990 la zone de concentration des interventions de plusieurs coopérations aussi bien bilatérales que multilatérales. Ainsi, sur ces trois dernières décennies, une multitude de projets et programmes de développement ont été conduits dans les différentes communes de l'Atacora.

2.1 Les dispositifs d'intervention dans l'Atacora de 1980 à 2010

Les multiples interventions connues dans l'Atacora, dès la fin des années 80, ont été conduites aussi bien par l'Etat central que par des partenaires techniques et financiers (PTF) par le biais des coopérations bilatérales et multilatérales. Au titre des partenaires au développement du Bénin, les agences techniques d'exécution des coopérations allemande, belge et néerlandaise que sont la GIZ, la CTB et la SNV ont fait de l'Atacora en général et de ses zones rurales en particulier des régions de concentration de leurs interventions à partir des années 1990. A ces dernières s'ajoutent non seulement les coopérations américaine (à travers l'USAID), française (AFD), suisse (HELVETAS) et les Organismes du Système des Nations Unies (FAO, PAM, etc.) mais aussi des organismes internationaux (Plan-International, Care-International, etc.) et des ONG (Louvain-Développement, Îles de Paix, Protos, BUPDOS, etc.). En effet, avec le désengagement de l'Etat (consécutif aux Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) des années 90), les interventions gouvernementales se sont principalement consacrées au désenclavement du département de l'Atacora à travers la construction des infrastructures routières et le développement des moyens de communication pendant que les diverses coopérations, à la faveur de la démocratie et de la décentralisation, se sont orientées vers le développement rural. Nous nous attardons ici plus sur les dispositifs d'intervention des coopérations (bilatérales et multilatérales) et des ONG qui ont couvert tous les domaines de la vie socio-économique, politique et institutionnelle des villages ces trois dernières décennies (1980-2010). Ces dispositifs d'intervention poursuivaient tous l'ultime but d'amélioration des conditions de vie des populations rurales par le biais de la réduction de la pauvreté et/ou de l'insécurité alimentaire des ménages. A cet effet, plusieurs projets de développement ont été mis en œuvre dans les différents villages de l'Atacora dès 1990.

Les divers projets/programmes de développement recensés (soit au total 100 à l'échelle du département et 70 pour le compte des communes de Coby et de Péhunco) sur nos sites de recherche pour la période de 1980 à 2010 ont été élaborés en majorité (60%) et mis en œuvre par le biais de la coopération bilatérale contre 30% pour celle multilatérale (cf. figure 4.11).

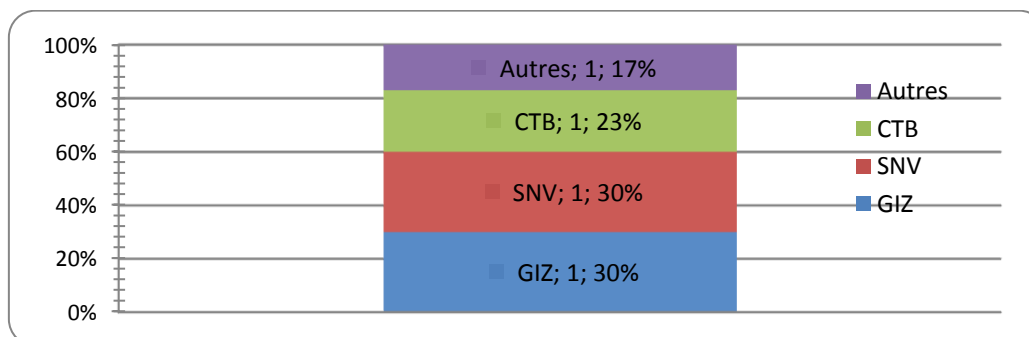
Figure 4.11 : Répartition des projets de développement par type de coopération



Source : Auteur, des résultats d'enquête terrain 2010-2014

Au titre des interventions de la coopération bilatérale, les agences comme la GIZ et la SNV qui ont démarré leurs appuis dès 1980 et dont certains projets ont couvert plus d'une dizaine d'années (exemple PPEA de la GIZ) arrivent au premier rang. Ainsi sur la période de 1980 à 2010, chacune de ces deux agences (GIZ et SNV) ont mis en œuvre environ 30% des projets/programmes pendant que 23% des interventions sont conduites par la CTB et que l'ensemble des autres coopérations (française, américaine, italienne, suisse, etc.) ont exécuté 17% des projets (cf. figure 4.12) dans l'Atacora.

Figure 4.12 : Poids des projets de développement par coopération



Source : Auteur, des résultats d'enquête terrain 2010-2014

Le tableau suivant récapitule les projets/programmes de développement des diverses coopérations ainsi que les domaines d'action couverts.

Tableau 4.9 : Synopsis des interventions de développement dans l'Atacora de 1980 à 2010

Coopération	Interventions exécutées	Domaine d'actions
COOPERATION BILATERALE DIRECTE ET INDIRECTE		
Allemande (GTZ/GIZ)	PPEA, FDV	Elevage, agropastoralisme...
	PAVICO, PGTRN, PADEAR-KFW, ProCGRN, PROAGRI, PDDC, PSAIA...	Appui au secteur agricole, Protection et valorisation des Ressources Naturelles
Américaine (USAID)	Projet ACORD	Lutte contre pauvreté, infrastructures sociocommunautaires
	Projet UNSO	Protection environnement
Belge (CTB)	PADEAR AD-CTB, PAMR-AD, FAFA, PAPDC, PASJ,	Appui à l'accès à l'eau potable, appui au secteur agricole/filière, appui à la gouvernance locale, appui au secteur de la justice
PROTOS	PAGIREL, GI.EAUBE,	Appui à l'accès à l'eau potable et à l'Hygiène Assainissement de Base
ILES DE PAIX ASBL	De nombreuses interventions à Toucountouna	Secteur Agricole, Appui à la gouvernance locale et au développement local
LOUVAIN COOPERATION AU DEVELOPPEMENT	LISA I +II	Lutte contre insécurité alimentaire, facilitation de l'accès aux soins de santé
Française (AFD)	CCR-D	Appui au secteur agricole, Appui aux activités génératrices de revenu
AIDE & ACTION		Education
Italienne	UNIDEA	Education, Santé, Assistance et protection de l'environnement
Néerlandaise (SNV)	PADES, PDR-PAEPA, PADIC, HAADI, PP TOUR, PPCOTON, PALO, PADEC, ...	Infrastructures sociocommunautaires de base, appui aux AGR, appui aux activités agricoles/filière, appui institutionnel et appui à la bonne gouvernance, approche genre
Suisse	HELVETAS	
ORGANISMES INTERNATIONAUX ET COOPERATION MULTILATERALE		
PLAN INTERNATIONAL BENIN		Education, Enfance, Parrainage d'enfants
CARE INTERNATIONAL BENIN	Projet EMPOWER	Lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles
CARITAS		Assistance, micro-finance
CRS		Education, assistance, sécurité alimentaire
BUPDOS	PDIAO, PALVIS, PRPA, ProSAN, PAPDE	Appui aux activités agricoles et de transformation, l'accès à l'eau, protection environnement, sécurité alimentaire, appui aux filières, micro-finance, infrastructures sociocommunautaires, l'éducation, enfance
UNION EUROPEENNE	PRODECOM	Décentralisation et gouvernance locale
FIDA	PROMIC	Microfinance, appui aux filières, infrastructures

Coopération	Interventions exécutées	Domaine d'actions
		sociocommunautaires
ORGANISMES DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES		
Coopération Onusienne	FAO (PRI), PAM	Pistes rurales, Nutrition et Sécurité Alimentaire
	PNUD, WORLD-EDUCATION, UNICEF, FNUAP, PADEL-FENU	Santé, éducation, enfance, développement local, environnement

Source: Auteur, Résultats terrain 2010-2014

La coopération néerlandaise (par le biais de la SNV) a démarré ses appuis dans la deuxième moitié des années 70 par la collaboration en termes d'assistance technique avec les services régionaux (CARDER, travaux publics, santé, etc.) pour le renforcement des capacités en matière d'aménagement et de production agricole, de réalisation des infrastructures hydrauliques et routières. Elle passera de l'assistance technique à la régie en propre des projets/programmes de développement sous des approches successives favorisant l'accroissement de l'implication et la participation des acteurs à la base en général et des femmes en particulier. Ainsi, la SNV est partie de l'approche de 'développement rural intégré' (1985-1989) à celle du 'processus' (1990-1998) selon laquelle les objectifs de développement n'étaient pas prédéfinis mais directement définis et retenus avec les populations, pour aboutir finalement entre 1998-2000 à l'approche programme.

Le premier projet de la GIZ (ex GTZ) remonte en 1983 avec le Projet de Promotion à l'Élevage dans l'Atacora (PPEA) qui a démarré avec une approche sectorielle (1983-1986). Cette approche a évolué vers celle systémique (1987-1993) pour aboutir à l'autopromotion/développement local dès 1994.

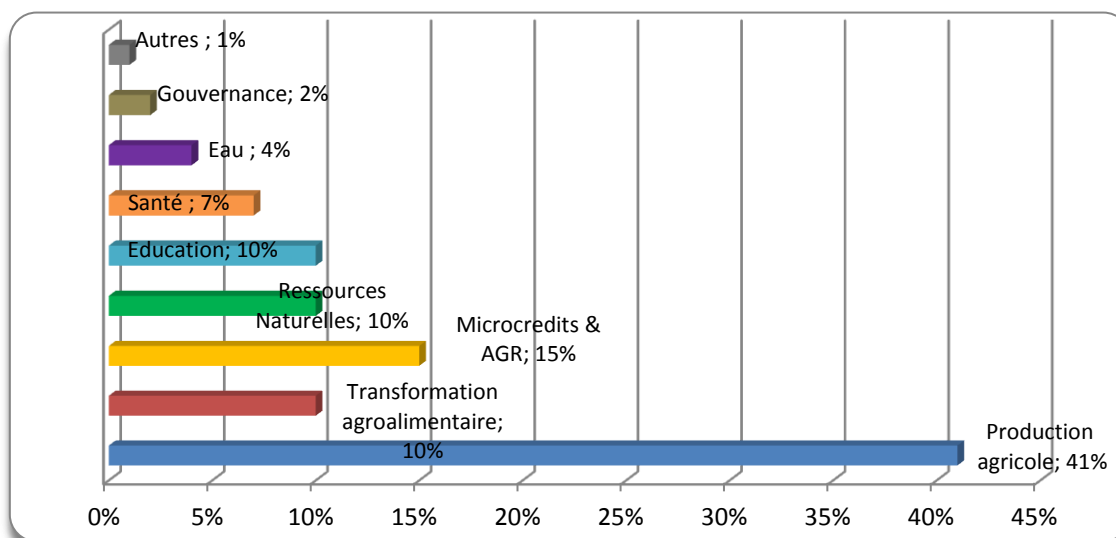
La CTB, quant à elle, inscrit ses interventions (projets) dans une logique de 'programme' dès 1998 et adopte dans les années 2000 une approche de co-responsabilisation et/ou de partenariat avec les acteurs à la base.

2.2 Les domaines d'actions/d'intervention des dispositifs

En application à la logique du rapprochement de l'aide au développement aux populations les plus affectées par la pauvreté afin de rendre plus efficaces les politiques et stratégies de lutte contre la pauvreté, les projets/programmes de développement qui ont été conduits sur nos sites de recherche (soit au total 70) entre 1980 et 2010 ont couvert aussi bien les domaines économiques, sociaux qu'institutionnels/politiques. En effet, dans le domaine économique, nous pouvons citer les interventions en agriculture et en soutien à l'agriculture (protection et gestion durable des ressources naturelles, micro-finance et appuis aux activités génératrices de revenu, transformation agro-alimentaire, pistes de desserte rurale, etc.); en infrastructures marchandes; etc. Les interventions à caractère social regroupent celles en matière de scolarisation, alphabétisation et éducation des adultes, de l'accès à l'eau potable, de l'hygiène et assainissement de base, de la santé, des infrastructures sociocommunautaires, etc. Dans le domaine institutionnel, on retrouve les projets/programmes d'appui à la décentralisation, à la gouvernance et au développement local, à la maîtrise d'ouvrage, d'appui et de formation au leadership, à la promotion du genre, etc.

De tous ces domaines d'attention des projets et programmes, ceux se rapportant à l'agriculture concentrent à eux seuls plus de 75% des interventions (cf. figure 4.13); ils visent à la moderniser et à lutter contre la pauvreté en milieu rural.

Figure 4.13 : Les domaines d'interventions des dispositifs et leur poids



Source: Auteur, des résultats terrain 2010-2014

Les interventions de développement dans les secteurs agricole et para-agricole visent toutes à sortir les producteurs ruraux de la précarité en leur assurant un meilleur revenu et/ou la sécurité alimentaire. Ainsi, suivant leurs approches et conceptions de la notion de pauvreté, les actions de ces projets/programmes ont été globalement sous-tendues par quatre (4) grandes logiques :

- ❖ L'augmentation des productions agricoles en jouant sur la productivité agricole et son accroissement durable. Dans ce cadre, des actions de soutien et de promotion à la production (appui en intrants, amélioration d'itinéraires techniques, gestion et amélioration de la fertilité des sols, soutien à la mécanisation, etc.) ont été menées par les programmes et projets de développement (tels que LISA, ProCGRN, etc.). Selon cette approche, c'est la faible productivité des exploitations agricoles qui engendre à son tour l'insuffisance de revenu des ménages et les difficultés d'accès aux services sociaux et aux infrastructures socio-économiques nécessaires pour une vie décente. Les ménages s'enfoncent dans la précarité, la pauvreté et l'insécurité alimentaire ; car la faim est non seulement un résultat mais aussi une cause de l'insuffisance de revenu (FAO, 2006). En effet, les personnes souffrant de la faim et de la malnutrition chroniques peuvent être incapables de constituer le capital humain, physique et social nécessaire à la production et ne peuvent échapper à la pauvreté par le biais de l'augmentation de leur production et de leur revenu.
- ❖ l'accroissement des revenus des unités de production des ménages en vue de parvenir à l'amélioration des conditions de vie et de la sécurité alimentaire. Ces programmes et projets (à l'instar du PAMRAD) œuvrent ici pour la croissance des revenus via la diversification des sources de revenu (Teal *et al.*, 2001; Pasha, 2002) à travers l'introduction et la promotion de nouvelles opportunités économiques (promotion de cultures de rente, promotion de nouvelles filières comme le riz, le maraîchage, l'apiculture, etc.) dans les villages d'intervention. Faisant l'hypothèse d'une forte corrélation entre la croissance et la sécurité alimentaire car les inégalités de revenu et de richesses entre les ménages du monde rural ne seraient pas fortes au moment (début) des interventions (Pasha, 2002; Ravallion, 2004), ces projets estiment que la diversification impactera alors positivement la sécurité alimentaire.

- ❖ le renforcement des capacités des femmes pour le développement de leur leadership social, économique et politique dans les communautés. Les interventions (dont celles de la SNV) promeuvent l'autonomisation socioéconomique des femmes dans la perspective d'un accroissement de la participation des femmes aussi bien à la satisfaction des besoins des ménages qu'aux actions de développement du village. On retrouve ici les actions d'appui aux activités génératrices de revenu, celles d'épargne et crédit, d'alphabétisation et de formation des femmes, de construction des infrastructures et de don d'équipements et matériels de transformation agro-alimentaire, etc. Ces actions participent à la libération d'un capital humain dont la productivité est entravée, ce qui va générer de la croissance en plus de l'égalité (Pasha, 2002 ; FAO, 2006).
- ❖ le désenclavement des zones de production et de facilitation de l'accès aux services socio-économiques de base. Avec pour socle, la conception de satisfaction des besoins fondamentaux de l'homme, cette approche donne priorité à la mise en place des infrastructures pour non seulement permettre l'écoulement des produits agricoles (aménagement de pistes de dessertes, construction de marchés, etc.) en vue de l'augmentation du revenu, mais également pour la prise en compte des autres dimensions de la pauvreté (soins de santé, éducation, eau potable, etc.). Ici, les projets/programmes de développement contribuent aussi bien à la mise en place des facilités d'approvisionnement en intrants et d'écoulement des produits agricoles sur les marchés desservis par les pistes aménagées qu'à la construction d'infrastructures sociocommunautaires (magasins communautaires de stockage de produits agricoles, hydraulique villageoise, etc.).

Ces différentes logiques d'intervention ont abouti au soutien et/ou à la promotion de certaines filières agricoles à travers des actions au niveau des étapes de la chaîne de valeur (production, stockage-conservation et transformation agro-alimentaire, transport et commercialisation, etc.). Ainsi, dans l'Atacora en général et sur nos sites de recherche en particulier, les projets /programmes de développement ont soutenu principalement les filières riz, maraîchage, maïs, élevage de bovins, volailles et non conventionnel (lapin, aulacode, abeille, etc.) sans oublier l'anacarde et le karité.

Globalement, les filières en matière de production animale ont reçu moins d'attention des projets/programmes de développement que celles de la production végétale, dont notamment les cultures maraîchères et le riz. Le choix des filières soutenues par les projets/programmes dans l'Atacora dépend des potentialités et des caractéristiques agro-écologiques des différentes régions. Ainsi à l'Est et au Centre, c'est le maraîchage et dans une moindre mesure l'élevage bovin qui ont mobilisé les appuis, et à l'Ouest, le riz, la volaille et l'élevage des espèces non conventionnelles. Le maïs quant à lui a été promu dans toutes les régions avec concentration plus à l'Ouest qu'à l'Est. Le tableau suivant présente le poids des appuis par filière.

Tableau 4.10 : Le poids relatif des appuis des projets aux filières

	Cobly	Péhunco
Production maraîchère	01%	25%
Production du riz	14%	11%
Production du maïs	09%	05%
Elevage bovin	00%	05%
Elevage volaille	05%	00%
Elevage non conventionnel	03%	03%
Formation-renforcement de capacités	13%	11%
Microcrédits	09%	7%
Aménagement hydro-agricole	10%	10%
Réalisation de magasins	18%	12%
Transformation agro-alimentaire	17%	06%
Commercialisation	01%	05%

Source: Auteur, des résultats terrain 2010-2014

2.3 L'historique des filières agricoles

L'évolution des filières agricoles dans l'Atacora peut se comprendre à travers deux (2) principaux repères temporels avec au centre l'année 1980. Il s'agit successivement de la période coloniale jusqu'en 1980 et celle allant de 1980 à 2010.

2.3.1 De la période coloniale à 1980

Les premières actions de promotion des filières agricoles remontent à la période coloniale avec la spécialisation de chaque région dans la production d'une culture de rente destinée à l'exportation. Ainsi, au Nord du Bénin et sous la houlette des sociétés françaises telles que la SATEC (Société d'Aide Technique et de Coopération), la CFDT (Compagnie Française pour le Développement Textiles) et le BDPA (Bureau pour le Développement de la Production Agricole), l'arachide a été promue dans le département de l'Atacora. Des marchés de regroupement et de commercialisation de l'arachide ont été installés dans les différentes communes avec la vente de l'arachide déjà décortiquée jusqu'en 1950 et non décortiquée après 1950 à raison de 20 à 40F le kilogramme. De la période coloniale jusqu'à l'avènement de la révolution en 1972, l'arachide a été la culture de rente promue et produite sur des champs coopératifs dans les villages aux côtés des cultures traditionnelles de la région que sont l'igname, le sorgho, le mil (cf. tableau 4.11).

Tableau 4.11 : Les filières agricoles de la période coloniale à 1980

Périodes	Filières agricoles	Dynamiques à l'Est	Dynamiques à l'Ouest
Jusqu'en 1950	Epoque de l'igname, sorgho et du bétail	-Production de l'igname pour l'autoconsommation et les échanges commerciaux -Elevage bovin comme activité de prestige et épargne sur pied -Transformation du sorgho et commercialisation de la bière 'choukoutou' par les femmes (activité autour de laquelle a été créé le marché de Péhunco centre).	-Fonio et voandzou essentiellement destinés à la consommation dans les ménages - A partir de 1940 début de la commercialisation du choukoutou (bière locale à base du sorgho).
1950 - 1960	Epoque de l'arachide	Arachide décortiquée est vendue par les producteurs à l'administration coloniale sur les marchés de regroupement créés pour la circonstance. L'arachide est la culture de rente promue et exportée hors du Bénin par le colonisateur.	Arachide vendue décortiquée sur des marchés de regroupement que sont Tanguiéta, Nadoba (Boukoumbé) et Mango (au Togo)
1960-1980	Epoque des réformes révolutionnaires	-Création des champs coopératifs et vente de l'arachide non décortiquée. -Installation des groupements villageois de producteurs avec l'appui des Agents Villageois de Développement (AVD) du CARDER. L'arachide non décortiquée est vendue par les groupements.	-Création des champs coopératifs et vente de l'arachide non décortiquée. Le prix de vente du sac de 100kg varie entre 3000 et 4000 fcfa. -Création du CARDER Natitingou en 1975 -Installation des groupements villageois de producteurs avec l'appui des AVD du CARDER. L'arachide non décortiquée est vendue par les groupements. -Appui du CARDER à la culture du riz qui est l'apanage des femmes. Le riz paddy se vendait au CARDER à raison de 6000 à 7000 fcfa le sac de 100kg.

Source: Auteur, des résultats terrain 2010-2014

A l'avènement du régime révolutionnaire, en 1975, des Centres d'Actions Régionales pour le Développement Rural (CARDER) ont été créés dans tous les départements du pays en remplacement des structures coloniales pour contribuer à la mise en œuvre de la politique agricole appuyant non seulement la production des cultures de rente mais également celles favorables à chaque région. Ainsi, le CARDER –Atacora, basé à Natitingou, tout en œuvrant à la promotion de la production de l'arachide appuyait également la production de l'igname et surtout du riz. En effet, l'igname était une spécialité de la région Est et le riz, de l'Ouest.

A l'Ouest (dans les communes de Boukoumbé, Cobly, Tanguiéta et Matéri), la culture du riz, qui était l'apanage des femmes et dont la production était exclusivement réservée à l'autoconsommation des ménages, a commencé à recevoir les appuis du CARDER à partir de 1975. On assista à un début de commercialisation du riz paddy sous l'égide du CARDER au prix de 60 FCFA le kilogramme, soit 6000 à 7000 F le sac de 100kg. Cette commercialisation du riz incita les hommes à rentrer peu à peu dans la production rizicole ; ce fut la fin du monopole des femmes sur la production du riz qui n'avaient désormais que l'exclusivité de la transformation.

2.3.2 La période de 1980 à 2010

Suite aux mauvaises campagnes agricoles consécutives aux sécheresses de la première moitié des années 80, une famine s'installa dans l'Atacora ; elle a été aggravée (surtout à l'Ouest, en particulier à Cobly) par les impayés de la culture d'arachide de 1980 et 1983. En réponse à cette situation et conformément aux orientations politiques, le CARDER démarra les premiers essais pour la promotion des cultures de maïs (au titre des vivriers) et du coton (comme culture de rente). Ainsi, la culture de maïs, qui était presque inexistante au-delà de quelques pieds épars dont les épis une fois récoltés étaient grillés pour servir d'amuse-gueule, passa à l'étape de spéculation agricole soutenue et promue. Cette promotion de la production du maïs s'est faite concomitamment avec celle de la culture du coton qui bénéficiait des appuis en intrants et autres du gouvernement. Avec les efforts du CARDER, la culture du coton ne prendra véritablement son essor dans l'Atacora qu'après 1990.

En effet, le CARDER a été soutenu et aidé dans ses efforts de promotion de la production du coton et du maïs à l'Est du département (communes de Kouandé, Péhunco et Kérou) par le Projet de Promotion de l'Élevage dans l'Atacora (PPEA) qui a démarré ses interventions autour de 1983. Le PPEA après avoir développé une approche sectorielle en ciblant les éleveurs a évolué vers une approche systémique pour la sédentarisation des éleveurs peulhs nomades à travers la promotion de la production végétale (notamment les cultures de maïs, coton, sorgho) en association à l'élevage (surtout bovin). L'adoption par le PPEA de l'approche de promotion du développement local (autour de 1995, en prélude à la décentralisation territoriale) a contribué également à la promotion des cultures de coton et du maïs auprès des agriculteurs des communes de l'Est dont Péhunco.

A l'Ouest, les appuis du CARDER ont été soutenus par le projet Sasakawa Global 2000 et les interventions de l'agence néerlandaise d'exécution (SNV). Ces diverses interventions ont concerné les cultures de riz, maïs et arachide. Toutefois, à l'Est comme à l'Ouest, ces spéculations vivrières promues par les dispositifs d'intervention aux côtés du CARDER, ne prendront leurs essors que dans la décennie 2000 (plus précisément à partir de 2004-2005) et à la suite des crises successives de la filière cotonnière (cf. tableau 4.12).

**Tableau 4.12 : Profil historique des filières agricoles
de la période de 1980 à 2010**

Périodes	Filières agricoles	Dynamiques à l'Est	Dynamiques à l'Ouest
1980-1990	Fin de l'époque de l'arachide et début des premiers essais du coton et du maïs	<p>1982 à 1983 : démarrage des appuis du PPEA pour l'élevage bovin</p> <p>-1982 à 1985 : introduction des cultures du maïs et du coton avec une timide adoption</p> <p>-1985 à 1990 : promotion de l'association des productions végétale et animale auprès des Peulhs. Début d'adoption de la culture du maïs et du coton par les éleveurs peulhs.</p>	<p>-1980 à 1983 : non-paiement des recettes de vente d'arachide aux producteurs et abandon de la culture de l'arachide par les producteurs autour de 1983</p> <p>-1983-1984 : grande sécheresse ; perte de la récolte d'igname. Installation de la famine et introduction par le gouvernement (à travers le CARDER) de la culture du maïs dans l'Atacora-Ouest</p> <p>-1985-1986 : premiers essais et introduction du coton dans Tapoga comme village pilote</p> <p>-1987-1988 : extension de la culture du coton à Namoutchaga et Kountori (comme villages pilotes s'ajoutant à Tapoga)</p> <p>-1989-1990 : non-paiement des frais de commercialisation et de ristournes aux producteurs du coton ; abandon de la culture coton dans Tapoga et Kountori.</p>
1990-2005	Epoque coton	<p>1990-1995 : boom de l'élevage bovin, recrudescence des vols d'animaux et fin de l'élevage de prestige. Essor du commerce de bovins sur les marchés nigériens et en direction de Parakou.</p> <p>-1990 à 2000 : appui du PPEA et développement de l'élevage du petit bétail (petits ruminants et volailles).</p> <p>-A partir de 1994 : appui de la GTZ aux femmes peulhs pour la fabrication du fromage</p> <p>-culture d'igname détrônée par le coton dans presque toutes les localités</p> <p>-1998-2000 : appui de la GTZ pour la riziculture et le maraîchage</p> <p>-1995 à 2000 : richesses procurées par le coton investies dans l'achat des camions pour le développement du transport</p> <p>-A partir de 2000 : promotion (par la GTZ) de l'anacarde qui passe du</p>	<p>1992-1994 : redémarrage de la culture du coton dans les villages de Tapoga-centre et Kountori</p> <p>-1990-1995 : introduction et promotion du maïs de 85 et 90 jours par le projet Sassakawa global 2000</p> <p>-1995-1996 : essor de la production cotonnière et création des USPP</p> <p>-1995-1998 : appui et promotion des cultures de maïs, riz et arachide par la SNV (à travers le PADES)</p> <p>-2003 à 2005 : appui du PAMRAD à l'organisation de la filière riz et entrée des hommes dans cette filière.</p>

		<p>stade de simple jachère plantée à celui d'une production commerciale</p> <ul style="list-style-type: none"> - A partir de 2003 : début de la crise cotonnière - 2000 à 2002 : début du développement des infrastructures routières - Les richesses tirées de la production investies dans la construction et l'achat de petites voitures - A partir de 2004 : Installation de plusieurs usines de transformation agro-alimentaire (fromageries, rizeries, etc.) et développement des activités de transformation par des groupements plus spécialisés 	
2005 à nos jours	Epoque des cultures vivrières (maïs, riz et cultures maraîchères)	<p>2004-2008 : Appui de la CTB par le biais du PAMRAD aux filières riz, maraîchage et anacarde</p> <p>2011 : reprise/relande de la production cotonnière</p>	<p>2005-2007 : Vulgarisation de la production du riz, organisation de la commercialisation et mise en place des organisations de producteurs et de leurs faitières (GVPR, UCPR et URPR) par le PAMRAD</p> <ul style="list-style-type: none"> - Crise dans la filière coton et abandon de cette culture par des producteurs. - 2011 : reprise/relande de la production cotonnière

Source: Auteur, des résultats terrain 2010-2014

Au total, depuis la période coloniale jusqu'en 2010 en passant par les années 90 marquées par la concentration des dispositifs d'intervention dans le département de l'Atacora, des spéculations agricoles se sont successivement imposées dans le temps et dans l'espace comme pourvoyeuses de richesse. En effet, à l'ère de l'arachide et de l'igname a succédé l'époque coton qui a été remplacée à partir des années 2005 par celle des vivriers, notamment le maïs, le riz et les cultures maraîchères. Signalons que la filière sorgho en général et en particulier sa transformation en bière locale (choukoutou) et sa commercialisation qui demeurent l'apanage des femmes ont traversé toutes les époques jusqu'à nos jours.

LES NOUVELLES DYNAMIQUES ET NOUVEAUX MARCHÉS DANS L'ATACORA

Les changements connus dans l'Atacora ces trois dernières décennies ont induit aussi bien des opportunités économiques que le développement des échanges commerciaux et des marchés.

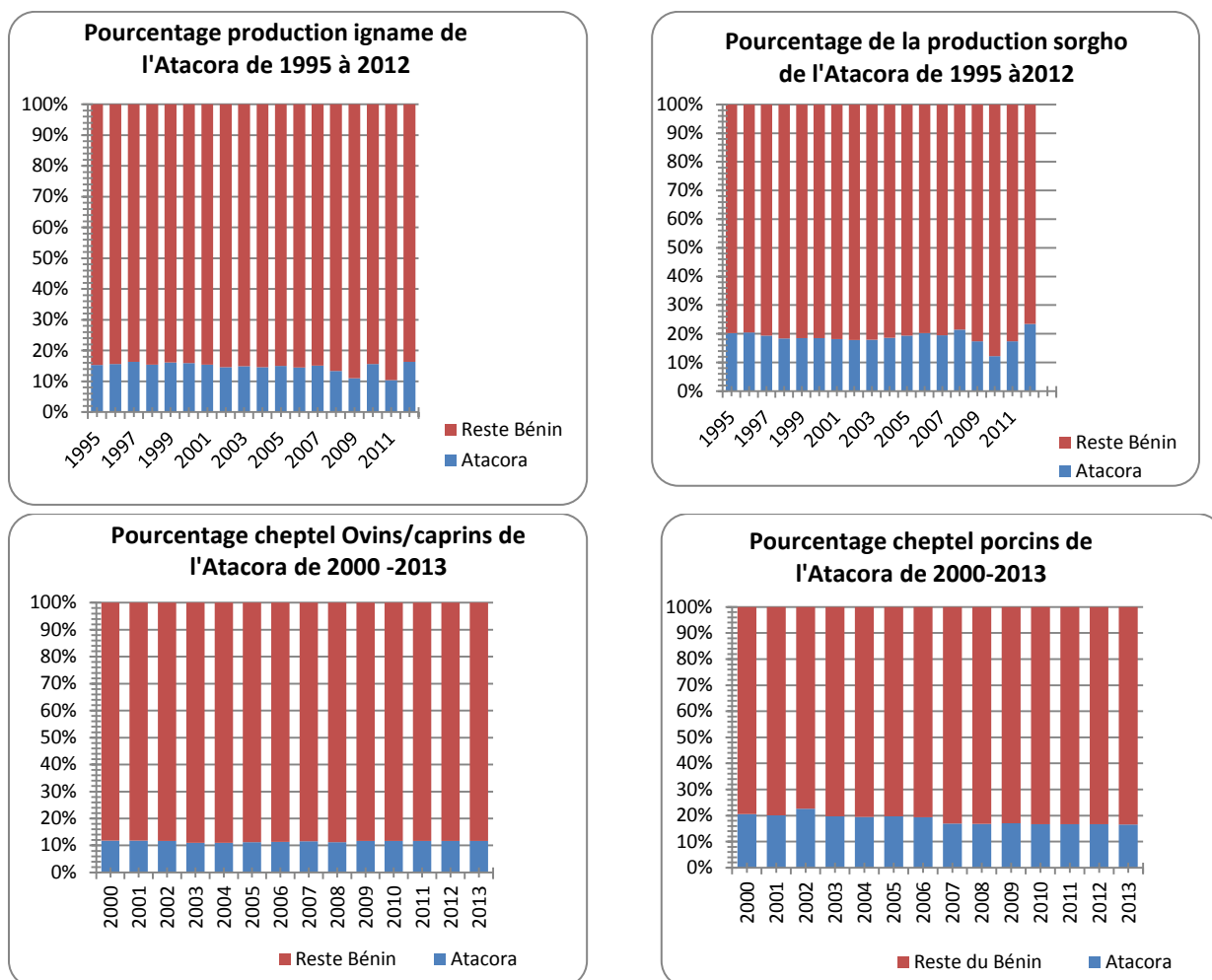
3.1 Nouvelles opportunités économiques

Les opportunités économiques qui ont émergé dans le département de l'Atacora sur la période de 1980 à 2010 peuvent être regroupées en deux grandes catégories, à savoir les offres de produits agricoles et les nouveaux secteurs d'activité.

3.1.1 Offre en produits agricoles

A partir de 1990, non seulement la disponibilité en produits agricoles a augmenté mais elle s'est aussi élargie/étendue avec l'intégration de nouveaux produits. En effet, comme présenté plus haut aussi bien la production des spéculations endogènes en marge des interventions que celles soutenues par les projets et programmes de développement ont connu une augmentation continue entre 1995 et 2012. Les principales spéculations endogènes rarement soutenues que sont l'igname et le sorgho d'une part, les caprins/ovins et les porcins d'autre part, ont augmenté leurs productions améliorant ainsi les disponibilités sur les marchés. Malgré leur faible taux d'accroissement annuel qui est autour de 1% (soit 1,14% pour le sorgho et 1,29% pour l'igname), la production de l'Atacora en sorgho contribue à 20% de la production nationale pendant que celle de l'igname participe à hauteur de 15% à la production nationale du Bénin en igname. De même les effectifs de l'Atacora en caprins/ovins et en porcins représentent respectivement 12% et 20% des cheptels nationaux en ovins et en porcins du Bénin (cf. figure 4.14). Le taux d'accroissement annuel des effectifs dans l'Atacora est de 2,05% au niveau des porcins et de 2,45% pour les ovins/caprins.

Figure 4.14 : Evolution de la production des spéculations non soutenues dans l'Atacora de 1995 à 2013



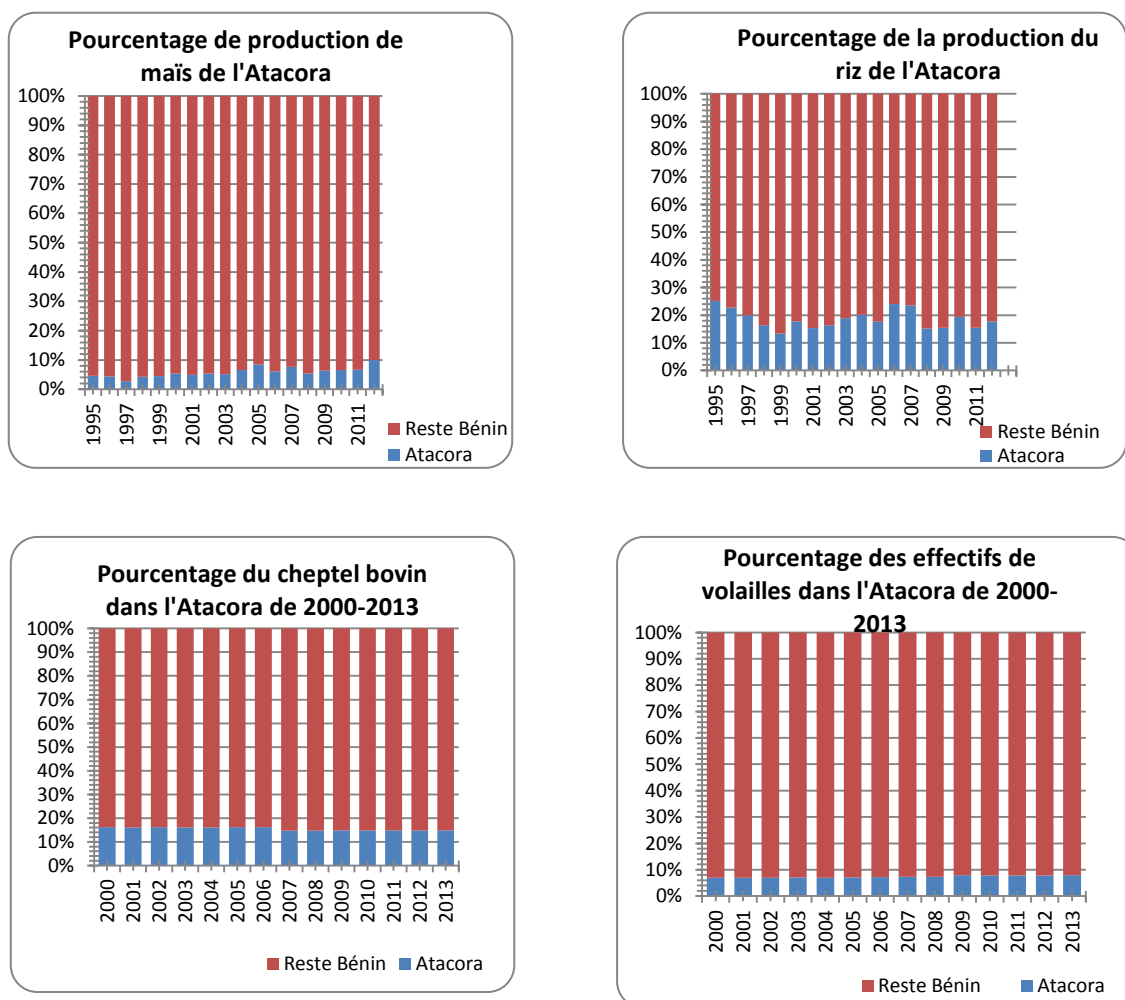
Source : Auteur, à partir des données de CountryStat, 2015

Quant aux spéculations agricoles soutenues par les dispositifs d'intervention dont le rythme d'accroissement annuel est plus élevé non seulement leur disponibilité s'est améliorée par l'augmentation continue de leurs productions mais elles ont aussi élargi la gamme des offres en produits agricoles du département de l'Atacora. Ainsi, l'introduction du maïs dans l'Atacora et la promotion de la culture du riz à l'Est dans les années 90 ont induit leur intégration sur les marchés et dans la consommation domestique des ménages. Les possibilités de choix de produits agricoles se sont ainsi étendues/élargies avec le maïs, le riz et même les maraîchers. Avec la promotion du maraîchage, leur disponibilité s'est étendue sur toute l'année.

Outre l'élargissement de l'offre, la disponibilité en ces produits soutenus par les projets de développement s'est améliorée avec l'augmentation continue de leurs productions entre 1995 et 2012. En effet, avec un taux d'accroissement annuel de plus de 3% pour les produits maraîchers et de près de 5% pour le riz, ces cultures de par leur production dans l'Atacora contribuent respectivement pour 20% de la production nationale en riz et pour 8% à celle maraîchère de l'ensemble du Bénin. Le maïs dont le rythme d'accroissement est plus lent (soit 1,67% par an) affiche une augmentation de sa production départementale qui fait doubler son

niveau de participation à la production nationale en passant de 5 à 10% entre 1995 et 2012 (cf. figure 4.15).

Figure 4.15 : Evolution de la production des spéculations promues dans l'Atacora de 1995 à 2013



Source : Auteur, à partir des données de CountryStat, 2015

En matière de production animale, le cheptel bovin de l'Atacora fournit 15% du cheptel national avec un taux annuel d'évolution pendant que les volailles de l'Atacora représentent 8% de l'offre nationale en volaille du Bénin pour un taux d'accroissement annuel de 4,21%.

Au total, l'Atacora offre aussi bien à sa population qu'à l'ensemble du Bénin une gamme large et importante de produits agricoles dont les principaux sont l'igname, le sorgho, le maïs, le riz, les produits maraîchers, les bovins, ovins/caprins, porcins et volailles qui sont échangés sur divers marchés. Toutefois, malgré cette disponibilité vivrière, les ménages de l'Atacora vivent encore une soudure alimentaire d'au moins 4 mois chaque année, avec 64% de la population en insécurité alimentaire et 21% à risque d'insécurité alimentaire (INSAE, 2011).

3.1.2 Nouveaux secteurs d'activités

Des changements et grandes tendances observés dans l'Atacora depuis les années 80 ont induit de nouveaux secteurs d'activités aussi bien dans l'agriculture que dans les autres domaines économiques. Les principaux secteurs d'activités qui ont émergé dans l'agriculture peuvent se résumer en une spécialisation accrue des exploitations agricoles, la naissance d'entreprises agricoles et d'entreprises de transformation agro-alimentaire plus mécanisées.

En effet, au niveau des filières riz, maïs et maraîchage, on note une spécialisation de certains producteurs qui s'inscrivent dans une logique «entrepreneuriale» et dont la production est essentiellement destinée aux marchés. Parmi ces entrepreneurs agricoles qui gèrent des fermes agricoles de plusieurs dizaines d'hectares, certains sont agréés par les structures compétentes pour la production de semences de base et/ou de semences certifiées, surtout pour le maïs et le riz, pendant que d'autres se sont spécialisés dans la production des produits de consommation et d'autres encore associent les deux productions (semences et produits de consommation). Par exemple, le premier producteur de semences de riz et de maïs du département de l'Atacora se trouve à Cobly avec une centaine (100) ha de vivriers dont une vingtaine (20) ha pour chaque type de semences de riz et maïs. En outre, il produit le maïs et le riz de consommation. Toutefois, précisons que quelle que soit l'orientation prise, les entrepreneurs agricoles dégagent toujours une partie de leurs productions agricoles pour l'autoconsommation de leurs ménages. Pour preuve, le premier producteur semencier du département dégage au moins 4 tonnes de maïs pour l'autoconsommation avant que le reste ne soit commercialisé. La majorité de ces exploitations/entreprises agricoles sont détenues et gérées par des hommes, toutefois, on rencontre quelques rares femmes (à l'instar d'une à Cobly) qui disposent et produisent sur des dizaines d'hectares de terre pour la vente des produits ainsi que des groupements semenciers.

En matière de transformation agro-alimentaire, les nouveaux secteurs d'activités s'observent au niveau des filières riz, anacarde, lait de vache et du karité. En effet, les processus de transformation de ces productions connaissent une modernisation se traduisant par l'amélioration des techniques et la mécanisation des équipements. Pour le riz, les deux secteurs d'activités sont l'étuvage qui est l'apanage des femmes et le décorticage qui est fait par les hommes, à l'aide soit de la décortiqueuse Engelberg dans 90% des cas, ou de celle à rouleau. L'étuvage et le décorticage concernent 80% du riz paddy produit dans l'Atacora et à l'échelle de ce département, on décompte 3 petites usines appelées mini-rizeries (dont 2 dans la région Est et 1 à l'Ouest) auxquelles s'ajoute la plus grande rizerie de l'Atacora installée à Tanguiéta (dans l'Ouest).

Par rapport aux noix d'anacarde dont la transformation était jusque là dominée par les Indo-pakistanaïses, l'Atacora dispose d'une unité semi-industrielle de transformation des noix et d'une trentaine de femmes formées qui ont amélioré les techniques artisanale de transformation. Ces opportunités de transformation de la noix d'anacarde se trouvent dans la région Est de l'Atacora. Cette même région abrite la seule usine semi-industrielle de conditionnement du fromage peulh transformé à partir de lait de vache collecté par les femmes peulhs. Quant aux noix de karité, aucune unité industrielle de production de beurre n'est encore installée dans l'Atacora ; toutefois la mécanisation de cette transformation a été amorcée avec la mise au point par la Compagnie Béninoise de Matériels Agricoles (COBEMAG) d'un complexe composé d'un moulin et d'une batteuse pour l'extraction du beurre.

A la faveur des infrastructures routières et de communication réalisées à partir de 1990, le désenclavement de l'Atacora est devenu une réalité et a influencé plusieurs domaines d'activités en dehors de l'agriculture. Ainsi, dès 1995 on assiste au développement du

transport en commun avec la naissance et/ou l'installation des compagnies détenant des bus (grand et petit format) qui rallient facilement (en quelques heures) le département de l'Atacora aux autres départements du Bénin d'une part et aux pays limitrophes (Togo, Niger, Burkina-Faso) d'autre part. Le développement du transport en commun a non seulement facilité les échanges commerciaux mais également entraîné le développement d'activités dans d'autres secteurs. Ainsi, dès les années 90, des centres commerciaux se sont installés principalement dans l'alimentation générale, la droguerie, la quincaillerie, l'habillement, les pièces détachées, etc. Ces centres sont détenus par les Syriens, les Indiens, les Ibos du Nigeria et enfin des Béninois. Ces infrastructures et centres commerciaux ont drainé également le développement de la restauration et de l'hôtellerie. Ainsi plusieurs restaurants et hôtels se sont installés surtout au chef-lieu du département qu'est Natitingou pour accueillir et héberger aussi bien les touristes que tous ceux qui sont en mission dans l'Atacora.

3.2 Les nouveaux marchés

Nous examinons ici non seulement les stratégies de commercialisation des produits agricoles et leurs évolutions mais également le développement des places de marchés dans l'Atacora sur ces trente dernières années.

3.2.1 Dynamiques de commercialisation des produits agricoles

L'organisation et la structuration des acteurs en OP au niveau des différentes filières agricoles ont permis l'évolution des dynamiques commerciales. En effet, au niveau des filières riz et maïs, les semences produites par les producteurs agréés sont vendues en gros par la Société Nationale de Promotion Agricole (SONAPRA) pendant qu'une bonne partie des productions destinées à la consommation sont achetées par l'Office National d'Appui à la Sécurité Alimentaire (ONASA). Ainsi, les producteurs de l'Atacora participent non seulement à la fourniture de semences à tous les producteurs du Bénin par le biais de la SONAPRA mais aussi à la constitution du stock de sécurité national par le biais de l'ONASA. Le reste des produits de consommation s'écoule sur les marchés locaux aussi bien vers l'intérieur que l'extérieur du Bénin.

Pour les produits maraîchers et les noix d'anacarde, il n'y a pas de société étatique qui les achète en bloc mais les OP de ces filières organisent et expérimentent la vente groupée des produits. Par contre, pour toutes autres filières dont notamment celle de la production animale, la dynamique de vente groupée n'est pas encore expérimentée.

Pour le sorgho transformé en bière locale (choukoutou) et qui est une activité non soutenue par les dispositifs d'intervention et exclusive des femmes, on note plusieurs dynamiques visant un écoulement facile et rémunérateur. Ainsi, aux formes d'organisation traditionnelles de la vente par confiage et invitation se sont ajoutées de nouvelles dans les années 2000. En effet, le choukoutou peut être vendu soit par :

- ❖ le « confiage » (dénommé en Yendé par « le N'datokimè ») qui consiste à la désignation par la transformatrice de celui qui lui trouvera la clientèle nécessaire pour écouler toute sa boisson ;
- ❖ « l'invitation » des proches (c'est-à-dire le « N'datiessimè ») qui consiste à ce que la transformatrice invite des amis, proches, parents pour acheter la totalité de sa production ;

- ❖ les « tontines » (appelées « le N'Dakouatimè »). Il s'agit des groupes d'effectifs variables et pouvant atteindre des dizaines de personnes. Le principe consiste en ce que les membres préparent tour à tour le choukoutou et que les autres membres viennent acheter la boisson à un prix unitaire fixe qui représente la mise de chacun. Cette stratégie offre une garantie de clients (les membres du groupe) et donne également une idée de la recette minimale car après que les membres du groupe aient fini d'acheter la boisson et que le stock n'est pas épuisé, n'importe quel autre client peut être servi par la vendeuse. Elle limite alors les méventes et encourage l'entrée d'autres femmes dans la transformation et la commercialisation du choukoutou.

Dans l'Atacora et surtout dans la région Ouest, la moitié des paillotes et/ou hangars des marchés sont occupés par les formatrices et vendeuses de choukoutou; les points de vente de choukoutou constituent également des lieux de rencontres, de discussions, d'échanges et de divertissements pour les femmes et pour toute la population.

3.2.2 Le développement des marchés

L'évolution démographique ainsi que l'ampleur des échanges commerciaux dans l'Atacora ont conduit sur ces trois (3) dernières décennies au développement des anciens marchés et à l'installation de nouveaux. Les anciens qui ont été créés pour la plupart avant ou dans la période coloniale et dont les principaux du département sont ceux de Natitingou, Péhunco, Chabi-Kouma, Tobré, Tanguiéta, Cobly ont connu à partir des années 90 une reconstruction et/ou un agrandissement par la réalisation de hangars, boutiques et magasins en matériaux définitifs. Ces infrastructures ont été réalisées soit par le biais des dispositifs d'intervention et/ou par l'administration communale dès l'avènement de la décentralisation en 2002. Ces marchés sont non seulement interconnectés avec des fréquences d'animation qui permettent aux commerçants de passer d'un marché à l'autre mais ils appartiennent également à des réseaux de marchés à l'extérieur du département. Ainsi, pendant que les marchés de la région Ouest (Tanguiéta, Cobly, Tantéga, etc.) ont une fréquence hebdomadaire avec un jour fixe dans la semaine (par exemple lundi pour Tanguiéta, mercredi pour Cobly, mardi pour Tantéga) ceux du Centre et de l'Est ont une fréquence tournante et s'animent en général tous les 4 jours. Pendant que les marchés à caractère régional que sont Péhunco, Tobré, Tanguiéta et Cobly sont approvisionnés en produits agricoles venant des zones rurales (arrière-pays) et offrent aux populations de la région les produits manufacturés provenant des centres-villes, ceux à caractère international (Chabi-Kouma, Natitingou, Tantéga) reçoivent des commerçants et distribuent les produits aussi bien dans la région qu'en dehors spécialement vers les réseaux marchands du Bénin (Est, Centre et Sud) et de l'extérieur (Togo, Burkina-Faso, Niger et Nigéria). Ainsi de ces marchés internationaux des flux de produits suivent plusieurs directions à savoir :

- ❖ Cotonou en passant par Bohicon pour atterrir à Dantokpa ;
- ❖ Parakou via Djougou ou via Sinendé ;
- ❖ Togo via Djougou et/ou Kassou-Allah ;
- ❖ Niger en passant par Djougou et/ou Malanville ;
- ❖ Burkina-Faso via Tanguiéta et Porga.

Outre les anciens marchés, l'Atacora a connu à partir de 1990 la création et l'installation de nouveaux marchés afin de rapprocher les lieux d'échanges des producteurs ruraux pour un écoulement plus facile de leurs produits. Les principaux marchés sont Tokibi (en 2000) dans la commune de Cobly, Kouaba et Yarikou dans Natitingou. Précisons que les marchés de

l'Est sont plus spécialisés dans les produits vivriers et fromage peulh (à Chabi-Kouma) et que ceux de l'Ouest excellent dans le commerce du petit bétail (surtout Tokibi et Tantéga) et les produits maraîchers (Tanguiéta, Natitingou).

A ces marchés s'ajoutent les marchés à bétail qui ont été installés à partir de 1990 ; au nombre de 8 pour l'Atacora, ils sont répartis sur toute l'étendue à raison de 4 pour la région Est (Péhunco, Kérou, Chabi-Kouma et Koundé) 2 au Centre (Natitingou et Toucoutouna) et 2 à l'Ouest (Tokibi dans Cobly et à Matéri). Ces marchés à bétail sont des lieux de transaction concernant les bovins. A l'instar des marchés où les commerçants payent des taxes et droits de places, sur les marchés à bétail, l'administration communale perçoit des taxes aussi bien chez l'acheteur que le vendeur de chaque bovin.

CONCLUSION

En somme, sur les trois (3) dernières décennies, le département de l'Atacora a connu aussi bien des évolutions que des tendances lourdes. Les changements positifs observés sont relatifs au désenclavement du département, à l'émergence de nouvelles opportunités agricoles avec l'essor des échanges commerciaux des produits agricoles (dont notamment les vivriers marchands, le bétail, le coton) et au développement des activités et secteurs connexes à l'agriculture (tels que la restauration, le tourisme, l'artisanat, etc.). En effet, plusieurs de ces évolutions résultent des orientations et stratégies adoptées par les dispositifs d'intervention qui ont concentré leurs appuis sur la promotion, d'une part des vivriers marchands (le riz, le maïs, et maraîchage) et d'autre part sur l'élevage bovin et des volailles. Tandis que la réalisation des infrastructures de désenclavement, ainsi que l'organisation et le développement de la filière coton ont été conduits par le gouvernement central à travers ses divers démembrements. Les appuis mis en place, dans l'Atacora, par les dispositifs d'intervention pour la promotion des vivriers marchands et de l'élevage ont concerné les maillons de la production (facilité d'accès aux intrants, aménagements hydro-agricoles, transferts de technologies, etc.), de post-récolte (conservation-stockage, transformations agro-alimentaires, etc.), de structuration des producteurs et de leurs organisations. Ces actions et réalisations ont concouru à l'accroissement continu des productions du riz, du maïs, des produits maraîchers, de la volaille et du bovin. Ces divers produits agricoles sont échangés, via le réseau des marchés du département, entre l'Atacora et les autres régions du Bénin d'une part et les pays limitrophes d'autre part.

A l'opposé des vivriers marchands et au titre des tendances lourdes, les vivriers constituant la base alimentaire des populations de l'Atacora (que sont le sorgho, le mil, l'igname), et ayant faiblement reçu l'attention des recherches agronomiques et de la vulgarisation agricole, connaissent une tendance baissière de leurs productions. Malgré leurs importances alimentaires, économiques, culturels et culturels pour les ménages, ces traditionnels vivriers ont été ignorés et ont reçu très peu de soutien de la part des dispositifs d'intervention. Ceci confirme la première hypothèse de recherche selon laquelle les dispositifs d'intervention ont promu dans l'Atacora une économie diversifiée à base des vivriers marchands et au détriment des dynamiques socio-économiques endogènes.

Par ailleurs, les exploitations agricoles familiales de l'Atacora sont soumises à la baisse de la disponibilité en terres fertiles (surtout à Cobly), à la réduction de l'attelage et de la main-d'œuvre familiale suite à l'accroissement des taux de scolarisation.

CHAPITRE 5 :

CARACTERISATION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES FAMILIALES ET PARTICIPATION AUX INTERVENTIONS

Le présent chapitre vise d'une part à présenter les caractéristiques des exploitations agricoles et des ménages des sites de recherche et d'autre part à mettre en évidence les facteurs liés à la participation aux projets et programmes de développement qui font la différence entre les bénéficiaires et les non bénéficiaires. Les résultats utilisés ici proviennent pour l'essentiel de nos différentes enquêtes de terrain qui ont été déjà exposées dans le chapitre de la méthodologie.

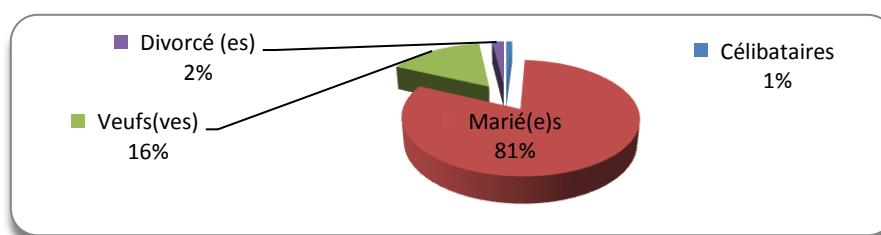
DESCRIPTION ET CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

1.1 Description des exploitations et la situation matrimoniale des chefs

Dans les communes de Cobly et de Péhunco en général, et sur nos sites de recherche en particulier, chaque ménage dispose de son exploitation agricole. Comme nous l'avons présenté dans le chapitre de la méthodologie, chaque exploitation agricole regroupe plusieurs unités de production (UP) dont la principale qui est celle du chef d'exploitation. Le chef d'exploitation se confond en général au chef de ménage et les membres du ménage dépendent des ressources et produits de son exploitation agricole (c'est-à-dire de l'unité principale de production). Ainsi, les unités secondaires de production d'une même exploitation agricole qui sont gérées de façon autonome par les membres (épouse, dépendants, aides familiales, etc.) d'un même ménage ne sont pas prises en compte. Toutefois, certaines unités secondaires d'une exploitation agricole sont gérées (de façon autonome) par des responsables ayant leurs propres ménages et donc n'appartenant pas au ménage du chef d'exploitation, dans ces cas, ces unités secondaires ont été assimilées à des exploitations agricoles indépendantes dont les chefs sont les chefs ménages qui les gèrent. Il s'ensuit que sur nos sites de recherche, chaque chef ménage enquêté est également un chef d'exploitation agricole.

Les chefs d'exploitation/ménage de l'échantillon d'enquête sont à 81% marié(e)s contre respectivement 16% de veufs (ves) et 2% de séparé(e)s ou divorcé(e)s (cf. figure 5.1).

Figure 5. 1: Répartition des chefs d'exploitation selon la situation matrimoniale



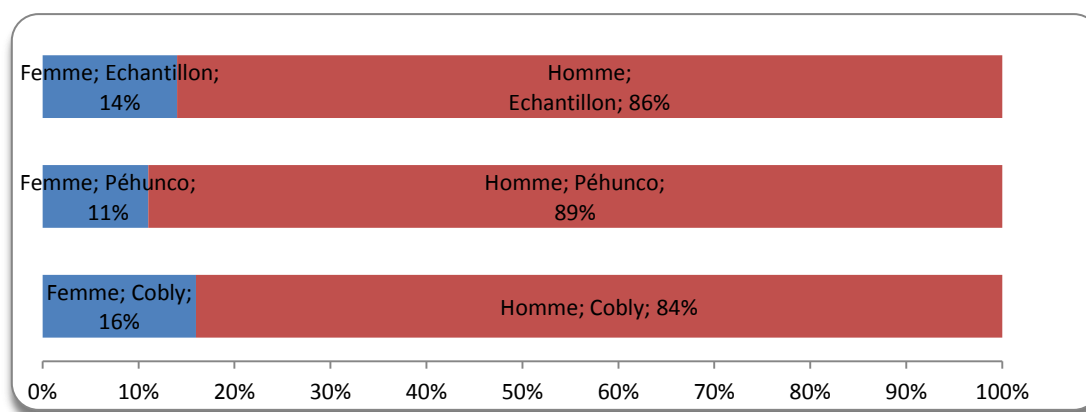
Source : Auteur, des résultats d'enquête terrain 2010-2014

1.2 Caractéristiques sociodémographiques des chefs d'exploitation

1.2.1 Sexe, âge et expérience professionnelle des chefs d'exploitation agricole

Les exploitations agricoles des sites de recherche sont dirigées à 14% par des femmes et à 86% par des hommes (cf. figure 5.2). La proportion de chefs de sexe féminin tout en correspondant à celle du département de l'Atacora en 2011 (soit 17%) reste inférieure à celle révélée, au niveau national (soit 23%), par les Enquêtes Modulaires Intégrées sur les Conditions de Vie (EMICoV) conduites en 2011 et publiées par l'INSAE en 2012.

Figure 5. 2: Répartition par sexe et par commune des chefs d'exploitation



Source : Auteur, des résultats d'enquête terrain 2010-2014

Les chefs d'exploitations enquêtés sont en moyenne âgés de 47 ans avec les plus jeunes qui ont 20 ans pendant que les plus âgés ont 85 ans. La tranche d'âge des actifs ayant un emploi étant de 25ans à 59ans au Bénin (INSAE, 2012), il en résulte que les chefs d'exploitation de notre échantillon sont des actifs relativement âgés. Ces derniers totalisent en moyenne 25 ans d'expériences professionnelles agricoles (avec 2 ans pour le moins expérimenté et 65 ans d'exercice pour le plus expérimenté) depuis leur affranchissement de la tutelle parentale. En effet, l'âge moyen à l'autonomisation (indépendance vis-à-vis des parents) au sein de notre échantillon est de 23 ans avec une variation allant de 10 à 46ans (cf. tableau 5.1). Toutefois, précisons que les chefs d'exploitation de Cobly deviennent indépendants un peu plus tôt que ceux de Péhunco, et que l'expérience professionnelle à Cobly est en moyenne plus longue qu'à Péhunco.

Tableau 5.1: Âge et expérience professionnelle des chefs d'exploitation

Variables	Cobly		Péhunco		Echantillon	
	Moyenne	Ecart-type	Moyenne	Ecart-type	Moyenne	Ecart-type
Âge du chef	46,44	16,31	47,39	16,05	46,79	16,18
Âge à l'autonomisation	22,72	6,78	23,6	6,71	23,07	6,72
Expérience professionnelle	24,78	9,64	23,85	11,28	24,51	15,63

Source : Auteur, des résultats d'enquête terrain 2010-2014

1.2.2 Origine et expérience migratoire des chefs d'exploitation

Sur les sites de recherche, la majorité des chefs d'exploitation enquêtés (60%) appartiennent aux familles des premiers arrivants qui s'étaient installés à la fondation des différents villages. Ensuite, viennent dans une proportion de 35% les migrants installés depuis plus d'une génération (soit plus de 25ans). Par ailleurs précisons que la commune de Cobyly a accueilli deux (2) fois plus de migrants établis depuis plus d'une génération (soit 42%) que la commune de Péhunco (soit 21%). On décompte très peu de chefs d'exploitation récemment installés dans les 2 communes (cf. tableau 5.2).

Tableau 5.2: Origine des chefs d'exploitation

Chef d'exploitation provenant de	Cobyly	Péhunco	Echantillon
Familles de premiers arrivants	53% (≈ 68)	73% (≈ 58)	60% (≈ 125)
Familles installés depuis plus d'une génération	42% (≈ 55)	21% (≈ 17)	35% (≈ 73)
Familles de migrants récents (moins d'une génération)	05% (≈ 06)	05% (≈ 04)	05% (≈ 10)
Total	100% (≈ 129)	100% (≈ 79)	100% (≈ 208)

Source : Auteur, des résultats d'enquête terrain 2010-2014

Ces chefs d'exploitation ont souvent effectué des déplacements migratoires aussi bien à l'intérieur du département de l'Atacora que vers les régions rurales du Bénin et de la sous-région. Ainsi, pendant que les chefs d'exploitation de Cobyly préfèrent émigrer vers les localités rurales de la sous-région (soit 51%), ceux de Péhunco choisissent de rester dans le département de l'Atacora et de s'orienter vers ses zones rurales (26%). Toutefois les chefs d'exploitations de Péhunco se déplacent moins que ceux de Cobyly (cf. tableau 5.3). Au niveau de l'échantillon d'étude les migrations les plus longues ont une durée moyenne de 40 mois (soit 3ans 4mois) avec 50 mois (soit 4ans 2 mois) à Cobyly contre 2ans à Péhunco.

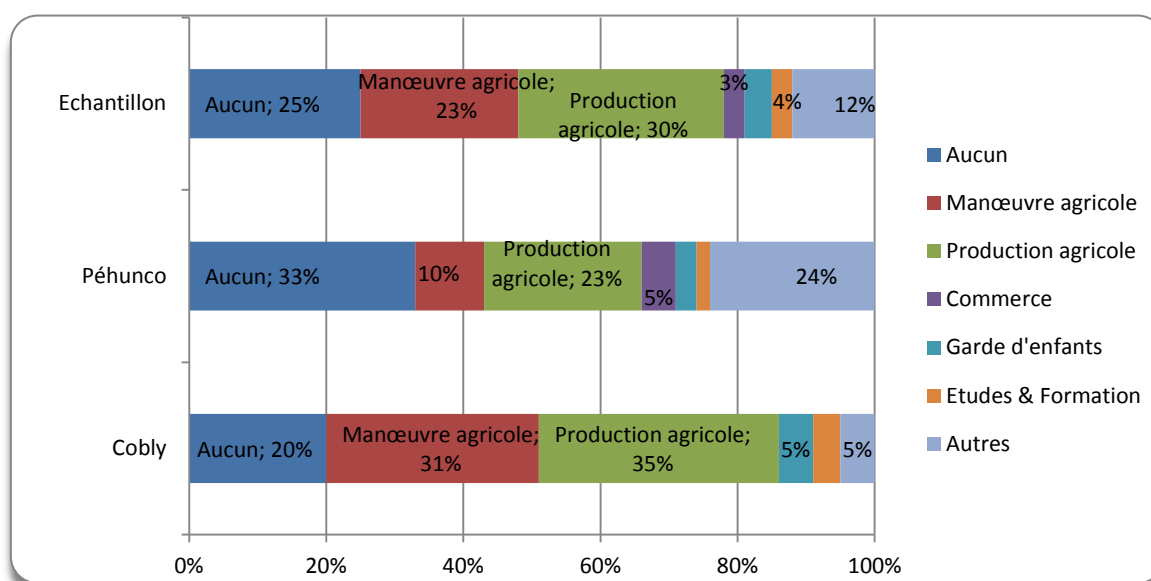
Tableau 5.3: Destination des mouvements migratoires des chefs d'exploitation

Destinations	Cobyly	Péhunco	Echantillon
Jamais sorti des villages	20% (≈ 25)	33% (≈ 26)	25% (≈ 52)
Zones rurales du département	00%	26% (≈ 21)	09% (≈ 19)
Zones rurales dans le pays	24% (≈ 31)	17% (≈ 13)	21% (≈ 44)
Zones rurales de la sous-région	51% (≈ 66)	22% (≈ 17)	40% (≈ 83)
Zones urbaines du pays	02% (≈ 03)	01% (≈ 01)	02% (≈ 04)
Zones urbaines de la sous-région	03% (≈ 04)	00%	02% (≈ 04)
Zones urbaines lointaines	00%	01% (≈ 01)	01% (≈ 02)
Total	100% (≈ 129)	100% (≈ 79)	100% (≈ 208)

Source : Auteur, des résultats d'enquête terrain 2010-2014

Durant leurs migrations, l'activité principale exercée par les chefs d'exploitations reste et demeure l'agriculture. Les ressortissants de la commune de Cobyly servent plus d'ouvriers agricoles (31%) que ceux de Péhunco (cf. figure 5.3).

Figure 5.3: Activités exercées par les enquêtés lors des migrations



Source : Auteur, des résultats d'enquête terrain 2010-2014

Globalement, les déplacements migratoires participent à l'acquisition d'expérience professionnelle agricole et à la formation des chefs d'exploitations.

1.2.3 Niveau d'éducation des chefs d'exploitation

Le niveau d'éducation regroupe aussi bien le niveau d'instruction scolaire que celui de l'alphabétisation en langue locale des chefs d'exploitation. Près de 75% des enquêtés des villages d'étude de Cobly et de Péhunco n'ont jamais été scolarisés et seulement 3% ont dépassé le niveau du Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC) pour atteindre les Lycées. On note plus d'abandon (donc des déscolarisés) avant le début du Cours Moyen1 (CM1) à Cobly qu'à Péhunco (cf. tableau 5.4).

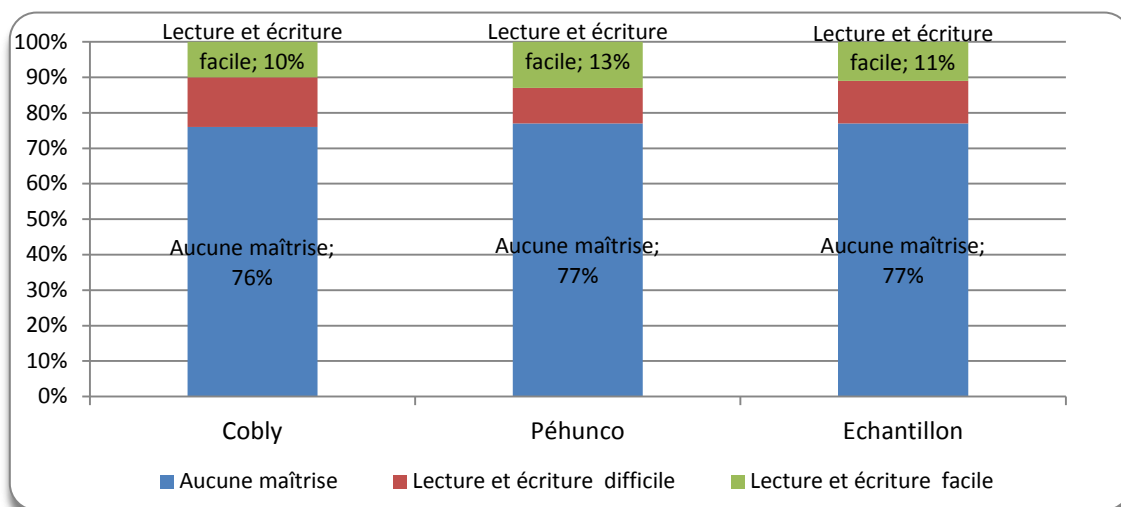
Tableau 5.4: Proportion des chefs de ménage selon leur niveau de scolarisation

Niveau de scolarisation	Cobly	Péhunco	Echantillon
Jamais scolarisé	74% (≈ 94)	75% (≈ 56)	75% (≈ 152)
Déscolarisés avant le début du CM1	12% (≈ 15)	07% (≈ 05)	10% (≈ 20)
Déscolarisés au CM2	03% (≈ 04)	05% (≈ 04)	04% (≈ 08)
Fin d'études primaires	04% (≈ 05)	01% (≈ 01)	03% (≈ 06)
Déscolarisés au collège avant 3ème	02% (≈ 02)	01% (≈ 01)	01% (≈ 02)
Niveau BEPC	02% (≈ 02)	08% (≈ 06)	04% (≈ 08)
Niveau Lycée	03% (≈ 04)	03% (≈ 02)	03% (≈ 06)
Total	100% (≈ 127)	100% (≈ 75)	100% (≈ 202)

Source : Auteur, des résultats d'enquête terrain 2010-2014

De ces différents niveaux de scolarisation 77% des chefs enquêtés n'ont aucune maîtrise (ni à l'oral ni à l'écrit) du français contre seulement 11% qui peuvent lire et écrire aisément en français.

Figure 5.4: Proportion des chefs de ménage selon le niveau de maîtrise du français



Source : Auteur, des résultats d'enquête terrain 2010-2014

A l'instar du français, seulement 08% des chefs d'exploitation sont alphabétisés en langue locale qu'ils maîtrisent et dans laquelle ils s'expriment aisément en matière de lecture et d'écriture (cf. tableau 5.5). Toutefois, il y a plus de chefs ménage sachant lire en langue locale à Péhunco (soit 34%) qu'à Cobly (soit 19%).

Tableau 5.5: Proportion des chefs de ménage selon la maîtrise de langue locale

Niveau de maîtrise	Cobly	Péhunco	Echantillon
Comprend seulement le parlé	82% (≈ 105)	66% (≈ 50)	76% (≈ 154)
Parle mais lit difficilement	09% (≈ 11)	27% (≈ 20)	16% (≈ 32)
Parle, lit et écrit aisément	09% (≈ 11)	07% (≈ 05)	08% (≈ 16)
Total	100% (≈ 127)	100% (≈ 75)	100% (≈ 202)

Source : Auteur, des résultats d'enquête terrain 2010-2014

1.2.4 Taille du ménage et force de travail des exploitations

Les chefs d'exploitation enquêtés sur les sites d'étude sont également des chefs ménage dont la taille moyenne est de 8 personnes. L'âge moyen au niveau des ménages des chefs d'exploitation de l'échantillon d'étude est de 22ans avec en moyenne 4 actifs dont 2 détiennent leurs propres unités de production (UP). Les exploitations ou ménages de Péhunco disposent plus d'actifs (soit 5) que ceux de Cobly (soit 3) même si les nombres de responsables d'unité de production (RUP) d'une part et de cuisine d'autre part restent identiques pour les deux communes (cf. tableau 5.6).

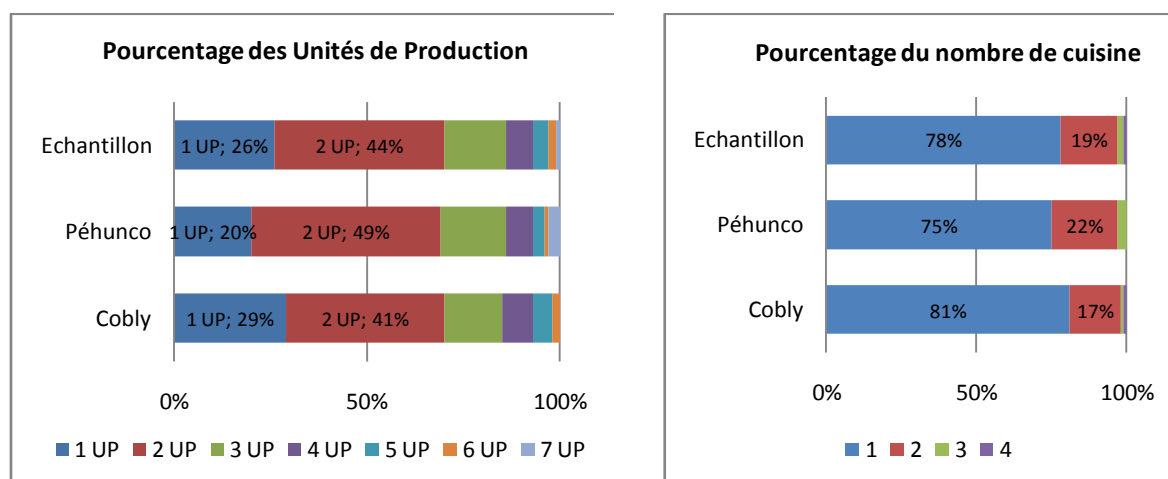
Tableau 5.6: Taille de ménage et actifs agricoles des exploitations

	Cobly		Péhunco		Echantillon	
	Moyenne	Ecart-type	Moyenne	Ecart-type	Moyenne	Ecart-type
Taille du ménage	7,02	3,78	8,31	3,69	7,50	3,79
Nombre de cuisine(s)/foyer	1,23	0,56	1,25	0,57	1,24	0,57
Âge moyen dans le ménage	21,87	10,08	23,16	10,35	22,34	10,17
Nombre d'actifs agricoles	3,52	1,81	5,09	2,63	4,3	2,2
Nombre d'unités de production (UP)	2,30	1,24	2,38	1,29	2,33	1,25

Source : Auteur, des résultats d'enquête terrain 2010-2014

Ces moyennes cachent bien des disparités au sein des enquêtés des différents sites d'étude surtout par rapport au nombre de cuisines et d'unités de production. En effet, aussi bien à Cobly qu'à Péhunco, près de 70% (soit 70% à Cobly et 69% à Péhunco) des enquêtés ont leurs ménages composés de 1 à 2 responsables d'unités de production, 15% ont 3RUP et 15% ont entre 4 et 7 RUP (cf. figure 5.5). De même, plus de 75% (soit 75 à Péhunco et 81% à Cobly) des chefs de ménage ont une seule (01) cuisine pendant que respectivement 17% à Cobly et 22% à Péhunco ont deux (02) cuisines.

Figure 5.5: Proportion des unités de Production et de cuisine par ménage



Source : Auteur, des résultats d'enquête terrain 2010-2014

OCCUPATIONS PROFESSIONNELLES DES CHEFS D'EXPLOITATION

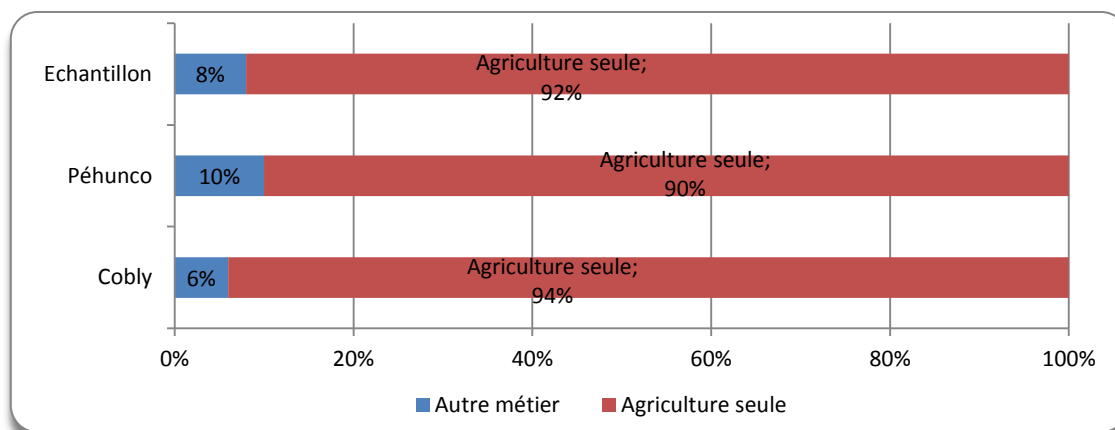
2.1 Formation et activités professionnelles des chefs d'exploitation

Le principal métier appris par 90% des enquêtés des sites de recherche de Cobly et de Péhunco est l'agriculture (productions végétales et animales). Le processus d'apprentissage débute par accompagnement des parents aux champs dès l'âge de 5ans et l'initiation progressive aux différentes opérations culturales (semis, sarclage, labour, buttage, etc.) du futur exploitant. Ce processus d'apprentissage et de formation à l'agriculture s'achève à la fin

de l'adolescence et le départ en migration du jeune (surtout à Cobly) est considéré comme un stage de perfectionnement du futur exploitant agricole.

En plus de l'agriculture, 8% des enquêtés ont été formés dans des métiers artisanaux tels que la maçonnerie, la menuiserie, la forge, la mécanique, la couture, etc. Seulement 5% de ces formations sont sanctionnées par un diplôme (dont 2% délivrés par des centres informels et 3% par les centres formels de formation professionnelle).

Figure 5.6: Répartition des chefs d'exploitation selon leur formation professionnelle



Source : Auteur, des résultats d'enquête terrain 2010-2014

Toutefois, précisons que les chefs d'exploitation de Péhunco préfèrent s'inscrire dans les centres professionnels formels pour leur formation contrairement à ceux de Cobly (cf. tableau 5.7).

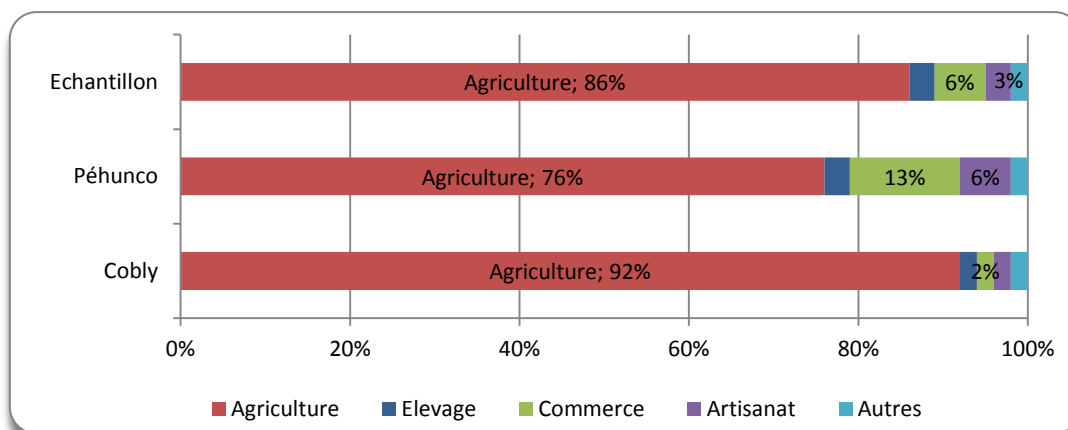
Tableau 5.7: Proportion des types de formation professionnelle

	Cobly	Péhunco	Echantillon
Aucun/ Agriculture seule	94%	91%	93%
Apprentissage informel d'un métier sans diplôme	02%	03%	02%
Apprentissage informel d'un métier avec un diplôme	02%	01%	02%
Formation dans un centre professionnel	02%	05%	03%

Source : Auteur, des résultats d'enquête terrain 2010-2014

Conformément à leur formation professionnelle, l'agriculture et l'élevage emploient respectivement 86% et 4% des enquêtés de nos sites de recherche. Le commerce occupe 6% des chefs d'exploitation tandis que seulement 3% exercent l'artisanat. A Péhunco, on décompte 6 fois plus de commerçants (soit 13%) qu'à Cobly (soit 2%) avec une probable tendance de sortie de l'agriculture au profit du commerce à Péhunco (cf. figure 5.7).

Figure 5.7: Répartition des chefs d'exploitation selon leurs occupations professionnelles



Source : Auteur, des résultats d'enquête terrain 2010-2014

2.2 Agriculture et système de production des exploitations agricoles

L'agriculture est la principale activité des enquêtés, ceci confirme les résultats du troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH3 de 2002) selon lesquels l'agriculture est la principale occupation économique dans le département de l'Atacora et elle emploie 86% de la population répartie en 65.135 exploitations agricoles. La production agricole de ces exploitations nécessite la terre fertile et selon le diagnostic micro-régional réalisé par le ProCGRN en 2008, les exploitations agricoles de l'Atacora mettent en valeur environ 15% des terres cultivables du département. Toutefois, la grande variabilité entre les densités démographiques des communes fait apparaître d'énormes disparités entre les taux d'exploitation d'une commune à l'autre. En effet, pendant qu'à Péhunco les 82% de la population travaillant dans l'agriculture n'exploitent que 30% des terres cultivables (soit une densité agricole moyenne de 40 exploitations au km²), à Cobly, le taux d'exploitation des terres est de 42% avec une densité de 110 exploitations au km² pour les 96% de la population exerçant dans le secteur agricole.

2.2.1 Superficies et modes d'accès à la terre des exploitations agricoles

Superficies des exploitations

La terre étant l'un des principaux facteurs de production des exploitations agricoles, la superficie moyenne des exploitations de l'échantillon étudié est autour de 6 ha de terres disponibles avec une mise en valeur effective moyenne de 5 ha par exploitation pour la campagne agricole 2011-2012. Pour la mise en valeur de ces superficies, les chefs d'exploitation bénéficient d'une main-d'œuvre familiale estimée en moyenne à 2,43 sur l'ensemble des 3,54 (soit 69%) que compte le ménage. Ainsi, avec une taille moyenne par ménage de 8 personnes correspondant en moyenne à 4,74 équivalents adultes les exploitations enquêtées cultivent en moyenne 1,5ha par équivalent adulte (cf. tableau 5.8).

Tableau 5.8: Superficies disponibles et cultivées par les exploitations agricoles

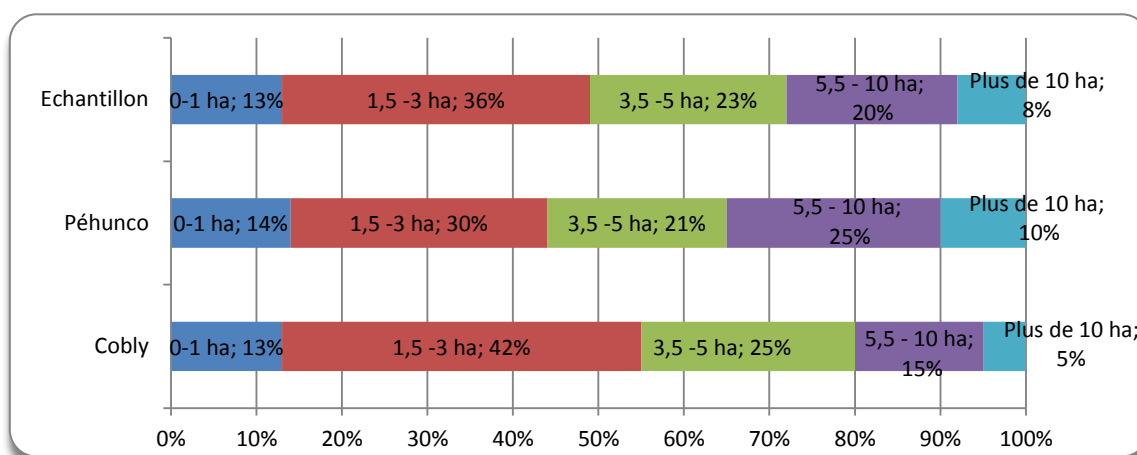
	Cobly		Péhunco		Echantillon	
	Moyenne	Ecart-type	Moyenne	Ecart-type	Moyenne	Ecart-type
Superficie disponible (ha)	6,37	4,74	6,94	8,51	6,55	6,18
Superficie cultivée (ha)	6,02	4,21	5,69	5,23	5,91	4,48
Equivalent-adulte	4,24	2,25	5,86	2,64	4,74	2,49
Superficie par équivalent adulte	1,66	1,44	1,30	1,24	1,55	1,38
Main-d'œuvre familiale	2,78	1,59	1,67	0,80	2,43	1,48

Source : Auteur, des résultats d'enquête terrain 2010-2014

Ce tableau révèle que presque toute la superficie disponible est effectivement cultivée à Cobly pendant qu'à Péhunco une réserve d'environ 1,25 ha est encore disponible pour les exploitations agricoles. Ceci confirme le manque de disponibilité et la très forte pression foncière à Cobly. Par contre avec un effectif par ménage/exploitation inférieur à Cobly, la superficie cultivée pour nourrir chaque équivalent adulte est supérieur à Cobly (soit 1,66ha) qu'à Péhunco (soit 1,30ha). De même, les exploitations agricoles de Cobly disposent plus de main d'œuvre familiale (soit 2,78) que celles de Péhunco (soit 1,67).

Toutefois, ces moyennes cachent bien des disparités entre les exploitations de chacune des communes de recherche. En effet, pendant qu'à Cobly, 55% des exploitations agricoles ont moins de 3 ha de terre à Péhunco, cette proportion n'est que 44% (cf. figure 6). De même, on décompte deux fois plus d'exploitations agricoles de plus de 10 ha de superficies à Péhunco (soit 10%) qu'à Cobly (5%). Ainsi la faible disponibilité en terres fertiles et la forte densité démographique semblent constituer des contraintes majeures pour 80% des chefs d'exploitations qui accèdent au maximum à 5 ha de terre à Cobly (cf. figure 5.7).

Figure 5.8: Proportion des superficies des exploitations agricoles



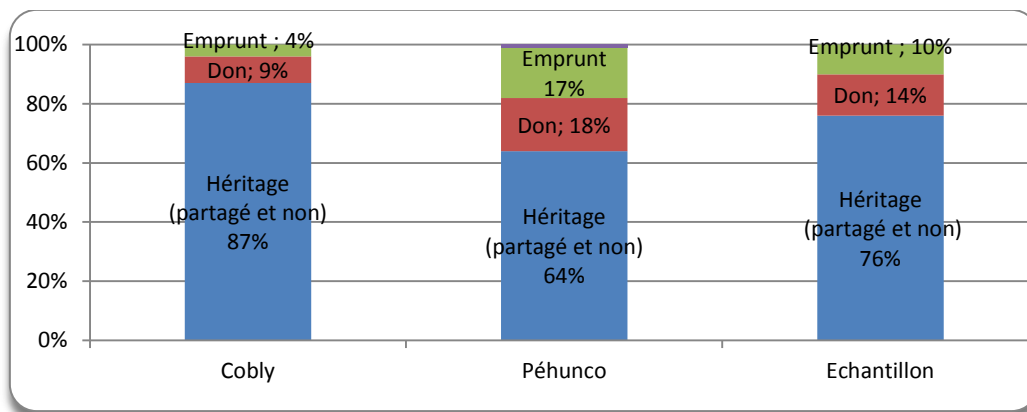
Source : Auteur, des résultats d'enquête terrain 2010-2014

Modes d'accès à la terre

Le principal mode d'accès à la terre (aussi bien à Cobly qu'à Péhunco) reste l'héritage (cf. figure 5.8). En effet, les terres sont partagées entre lignages puis au sein des lignages, les descendants de sexe masculin héritent la terre de leur père dès que ce dernier meurt. Ces terres

héritées sont gérées de deux façons. Certains descendants (héritiers) répartissent entre eux toute la superficie héritée afin que chacun dispose de sa part individuelle : c'est l'héritage partagé. Par contre, d'autres conservent en bloc la superficie héritée des parents sans la diviser en part individuelle et chacun des ayant-droit peut cultiver la superficie qu'il se sent capable d'emblaver à chaque campagne : c'est l'héritage non partagé. Ces terres héritées (partagées ou non) peuvent être exploitées directement par les héritiers ou louées par ces derniers à d'autres personnes moyennant ou non une rente à la fin de chaque campagne. En plus de l'héritage, certaines exploitations s'installent sur des terres de nouvelles défriches ou colonisation primaire.

Figure 5.9: Répartition des exploitations agricoles par mode d'accès à la terre



Source : Auteur à partir données de terrain, 2010-2014

En matière de modes d'accès à la terre, le don et l'emprunt concerne 35% des exploitations agricoles de Péhunco contre seulement 13% à Cobly (cf. figure 5.8). Le don s'observe plus au niveau des exploitations des Peulhs et/ou des Gando, et l'emprunt est l'apanage des allochtones d'une communauté. A ceux-ci s'ajoutent quelques autochtones qui obtiennent des terres par don ou emprunt pour plusieurs raisons dont l'installation d'une jeune exploitation, le manque ou l'insuffisance de terre en héritage, le non partage de l'héritage, le faible niveau de fertilité des terres en héritage, la récompense de la belle famille, etc. Si l'emprunt et le don sont généralement à durée indéterminée, le premier est frappé de la restriction de non investissement en plantations. Comme l'indique le tableau, les chefs d'exploitation n'achètent pas les superficies qu'ils cultivent. Les grands producteurs obtiennent généralement les grandes superficies qu'ils exploitent par héritage et nouvelles défriches. Au total, non seulement les disponibilités en terre sont plus réduites et la proportion des petites exploitations est plus élevée à Cobly de même, les possibilités d'accéder à des terres par emprunt ou don sont très limitées. L'achat est rare dans les deux communes (cf. tableau 5.9).

Tableau 5.9 : Superficies des exploitations enquêtées selon le mode d'accès à la terre

Superficies (ha)	Cobly		Péhunco		Echantillon	
	Moyenne	Ecart-type	Moyenne	Ecart-type	Moyenne	Ecart-type
Faire-valoir Direct	5,56	4,74	6,94	8,51	6,55	6,18
Héritage partagé	4,40	4,99	4,67	8,14	4,49	6,15
Héritage non partagé	1,09	3,08	1,76	5,12	1,30	3,85
Don transmissible	00,07	00,58	00,08	00,46	00,07	00,54
Achat	00,01	00,14	00,03	00,31	00,02	00,23
Faire Valoir Indirect	00,82	1,55	00,4	1,53	00,69	1,50
Don non transmissible	00,28	1,00	00,35	1,33	00,30	1,11
Emprunt indéterminé	1,66	0,79	00	00	00,11	00,66
Emprunt déterminé	00,37	1,05	00,07	00,35	00,27	00,90

Source : Auteur à partir données de terrain, 2010-2014

2.2.2 Affectations des terres sur les exploitations

La production agricole des exploitations enquêtées est caractérisée par la polyculture associée à l'élevage du petit bétail. En effet, cette polyculture accorde une place capitale aux vivriers qui occupent plus de 60% des superficies emblavées (cf. tableau 5.10). Les principales cultures vivrières produites sont : (i) des céréales comme le maïs, le sorgho, le mil, le fonio, le riz (pluvial et de bas-fonds) ; (ii) des tubercules et racines à savoir l'igname, le manioc; (iii) des légumineuses : arachide, niébé, soja, et voandzou ; (iv) des cultures maraîchères (dans les plaines inondables) comme la tomate, le gombo, l'oignon, la pomme de terre, le piment, les légumes feuilles, etc. auxquelles s'ajoutent des cultures spéciales comme le sésame et le tabac. Outre ces vivriers, les exploitations produisent également des cultures de rente, au nombre desquelles, on peut citer notamment le coton, la noix d'anacarde, etc. Précisons qu'il existe aussi des produits de collecte dont les principaux sont les noix de karité et le fruit du baobab. De nos communes de recherche, Cobly accorde plus d'importance au coton (33%) pendant qu'à Péhunco les bas-fonds mis en valeur pour le riz, le maraîchage, etc.représentent 20% des superficies cultivées.

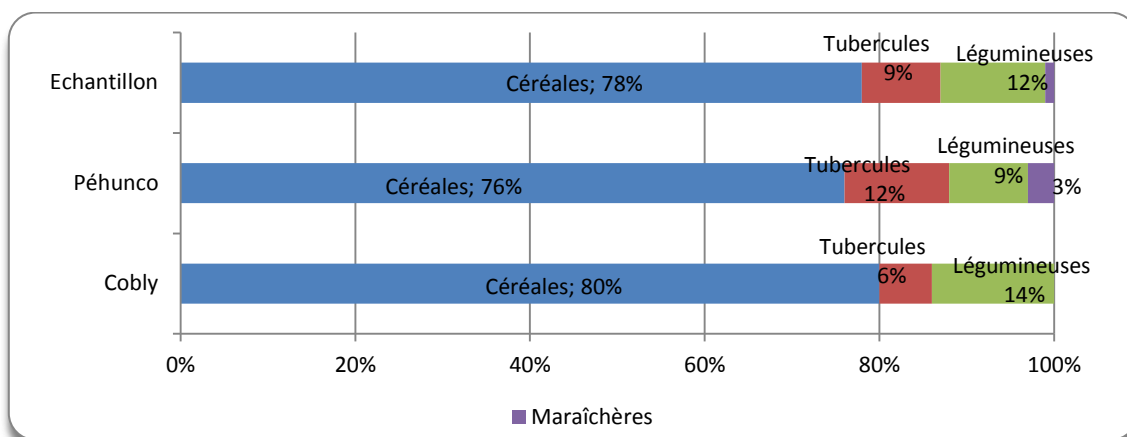
Tableau5.10: Poids relatifs des superficies des groupes de cultures en 2012

Groupes de cultures	Cobly	Péhunco	Echantillon
Superficies sous vivriers	61% (≈ 3,67 ha)	64% (≈ 3,64 ha)	63% (≈ 3, 72 ha)
Superficies sous coton	33% (≈ 2 ha)	16% (≈ 0,91 ha)	24% (≈ 1,42 ha)
Superficies cultures de bas-fonds	06% (≈ 0,36 ha)	20% (≈ 1,14 ha)	13% (≈ 0,77 ha)

Source : Auteur à partir des données de terrain, 2010-2014

Parmi les vivriers qui occupent en moyenne près 4,50ha des superficies emblavées au niveau des exploitations agricoles, les céréales (maïs, sorgho, mil, riz, fonio) arrivent en tête et prennent 80% des superficies (soit au moins 3, 50ha). Elles sont suivies successivement des légumineuses (12%), des tubercules et racines (09%). Toutefois, les exploitations agricoles de Péhunco accordent deux fois plus de superficies aux tubercules et racines (soit environ ½ ha) que Cobly (soit ¼ ha). De même, les produits maraîchers sont plus cultivés à Péhunco (cf. figure 5.9).

Figure 5.10: Proportion des superficies de vivriers des exploitations agricoles



Source : Auteur à partir des données de terrain, 2010-2014

La moitié des superficies sous céréales est occupée par le maïs (soit environ 1,70 ha) pendant que le riz n'est cultivé que sur ¼ ha (soit 0,25 ha). Le reste de la superficie sous céréales (soit environ 1,50 ha) est occupé prioritairement par le sorgho et le mil (cf. tableau 5.11).

Tableau 5.11: Superficies moyennes des différentes cultures en 2012

Types de cultures	Coby	Péhunco	Echantillon
Céréales (ha)	3,22 (≈80%)	3,63 (≈76%)	3,50 (≈78%)
Maïs	1,57 (≈50%)	1,89 (≈52%)	1,70 (≈50%)
Riz	0,28 (≈09%)	0,21 (≈06%)	0,25 (≈07%)
Sorgho/Mil	1,37 (≈41%)	1,53 (≈42%)	1,55 (≈43%)
Tubercules (ha)	0,25 (≈06%)	0,50 (≈12%)	0,44 (≈09%)
Légumineuses (ha)	0,55 (≈14%)	0,50 (≈09%)	0,50 (≈12%)
Maraîchers (ha)	0,01 (≈00%)	0,14 (≈03%)	0,04 (≈01%)
Total vivriers (ha)	4,03 (≈67%)	4,78 (≈84%)	4,49 (≈76%)
Coton (ha)	2 (≈33%)	0,91 (≈16%)	1,42 (≈24%)
Total (ha)	6,03 (≈100%)	5,69 (≈100%)	5,91 (≈100%)

Source : Auteur à partir des données de terrain, 2010-2014

Au total, les céréales et le coton sont les cultures dominantes des exploitations agricoles auxquelles s'ajoutent l'igname et les légumineuses pour leur contribution à la gestion de la fertilité des terres.

2.2.3 Système de production végétale

La production agricole sur les sites de recherche est assurée par des exploitations agricoles non mécanisées, dépendantes de l'énergie humaine (en particulier de la main-d'œuvre familiale) et utilisant encore assez peu d'intrants. En effet, seulement 13% (cf. tableau 5.12) des chefs d'exploitation enquêtés disposent de la chaîne complète d'attelage ; par ailleurs certains possèdent uniquement de charrues (09%) et louent le reste du matériel pour les opérations culturales. L'agriculture sur les sites de recherche, à l'instar du département de l'Atacora, est caractérisée par un système de production extensif basé sur la polyculture associée à l'élevage du bétail (surtout les petits ruminants, la volaille et les bœufs de trait). Un système agropastoral incluant le gros bétail coexiste et se distingue du précédent par la

prédominance de l'élevage ; ces chefs d'exploitations élevant leurs animaux et ceux confiés à eux (par les agriculteurs non spécialisés) font des déplacements saisonniers (transhumances).

Tableau 5.12: Matériels mécaniques des exploitations agricoles enquêtées

Matériels	Cobly	Péhunco	Echantillon
Complexe attelage			
- Aucun	83% (≈ 177)	94% (≈ 122)	87% (≈ 299)
- (1) Attelage	17% (≈ 37)	06% (≈08)	13% (≈ 45)
Charrues			
- Aucune	68% (≈ 144)	95% (≈ 123)	78% (≈ 267)
- Une (1) charrue	30% (≈ 65)	04% (≈06)	20% (≈ 71)
- Deux (02) charrues	02% (≈05)	01% (≈01)	02% (≈06)

Source : Auteur à partir des données de terrain, 2010-2014

Les systèmes de cultures

Dans les exploitations étudiées et selon les responsables des Organisations de Producteurs ainsi que les agents des structures d'appui et d'encadrement des producteurs, on rencontre globalement cinq (5) différents systèmes de cultures qui se distinguent par la culture centrale dans la gestion de la fertilité et par sa contribution au revenu. Ainsi, on a :

- ❖ *le système igname* : l'igname est la culture dominante en matière de revenu dans les communes de l'Est (dont Péhunco) et dans une moindre mesure à Toucountouna et Natitingou. Etant exigeante en sol fertile et en matière organique, elle se cultive en tête de rotation sur des buttes dans des espaces de premières défriches ou de colonisations récentes. Le système à base d'igname s'observe dans les zones où la terre est encore disponible avec des possibilités de jachères de 7 ans au moins. L'igname est cultivée soit seule et est suivie par d'autres cultures vivrières comme le maïs, le manioc, arachide, mil, etc. soit en association avec ces cultures vivrières. Le manioc peut être utilisé comme une pseudo-jachère sur les terres pauvres.
- ❖ *le système coton* : Le système se remarque dans tout le département mais avec une grande ampleur dans les communes du Centre et de l'Est. Le coton vient en tête de rotation dans ce système où la jachère est de courte durée voire quasi inexistante. Il est en général cultivé en culture pure. Le producteur profite de l'arrière effet de l'engrais coton pour mettre le maïs la campagne suivante. De plus en plus, on observe (aussi bien l'Est qu'à l'Ouest) une association du coton avec les cultures vivrières pour diverses raisons.
- ❖ *le système arachide* : Le système se retrouve dans toutes les zones où l'arachide vient dans les successions culturales en remplacement soit du niébé ou du voandzou.
- ❖ *le système sorgho* : selon les variétés, le cycle varie de 3 à 6 mois. Les pratiques culturales varient d'une zone à une autre mais se rejoignent toutes dans la rotation. On distingue plusieurs associations dont l'association sorgho-maïs qui est pratiquée partout dans le département mais avec une plus grande importance dans la zone Ouest (dont Cobly). L'association sorgho-niébé ou sorgho-arachide se fait sur des terres à faible niveau de fertilité qui n'admettent plus le coton ou l'igname sans une longue jachère (dans la rotation). La tendance est à l'incorporation des légumineuses fertilisantes comme le niébé, le voandzou, le sésame dans les successions culturales

sur ces terres à faible niveau de fertilité. Dans ce système, le sorgho en tête de rotation revient sur lui-même et est généralement associé aux légumineuses ou à du maïs.

- ❖ *Le système des cultures de bas-fonds* : il se rencontre dans toutes les zones du département et les bas-fonds sont diversement valorisés. En effet, si ceux de l'Est sont utilisés majoritairement pour les cultures maraîchères (surtout l'oignon, la pomme de terre et les légumes) et pour le riz et accessoirement pour le maïs de contre-saison, les bas-fonds de l'Ouest sont principalement valorisés par la riziculture et dans une moindre mesure par les cultures maraîchères (tomate, piment, gombo et légumes). Le Centre s'est spécialisé dans la production maraîchère (tomate, piment, gombo, légumes exotiques, etc.). Ce système connaît plusieurs cycles de production allant de ceux de la saison pluvieuse à ceux de contre-saison.

En dehors des cultures annuelles, il y a les spéculations pérennes et surtout l'anacarde dont la production (dans l'Est et à Péhunco) se fait soit en culture pure soit en agroforesterie où les plants d'anacardier partagent une bonne partie de leur développement végétatif en association avec d'autres cultures annuelles (maïs, sorgho, manioc, coton, mil, l'igname, l'arachide, etc.). Dans ce système agroforestier, les cultures annuelles associées à l'anacardier disparaissent progressivement des plantations à partir de la 10^{ième} année (la période active de production de l'anacardier est de 5 à 19ans) de vie de la plante (Onibon, 2011). Pour ce système, l'association culturale anacarde avec le maïs arrive en tête (22%), suivie respectivement des associations avec le sorgho (17%), le coton (15%) et le mil (12%).

En somme, par rapport aux successions culturales, les associations de cultures les plus rencontrées sont celle du soja+ mil ou soja+ maïs ou du niébé+ mil+arachide + maïs ou encore celle du voandzou+ maïs+arachide. Toutefois, les exploitants reconnaissent que les associations mil+maïs ou sorgho+maïs sont mauvaises et n'entretiennent pas la fertilité des sols en raison de la forte compétition entre ces cultures pour les nutriments. Quant aux rotations, les plus observées sont soit celles qui font succéder à l'igname/manioc du maïs et du mil, soit la succession de l'arachide/du voandzou par le maïs/le mil, soit encore celle qui fait précéder le maïs par la culture du coton afin que le maïs puisse bénéficier des arrières-effets du coton. En règle générale, le maïs ne vient jamais après le premier défrichement mais ce sont plutôt soit l'igname ou le sorgho ou encore le niébé/voandzou qui arrive en tête de rotation.

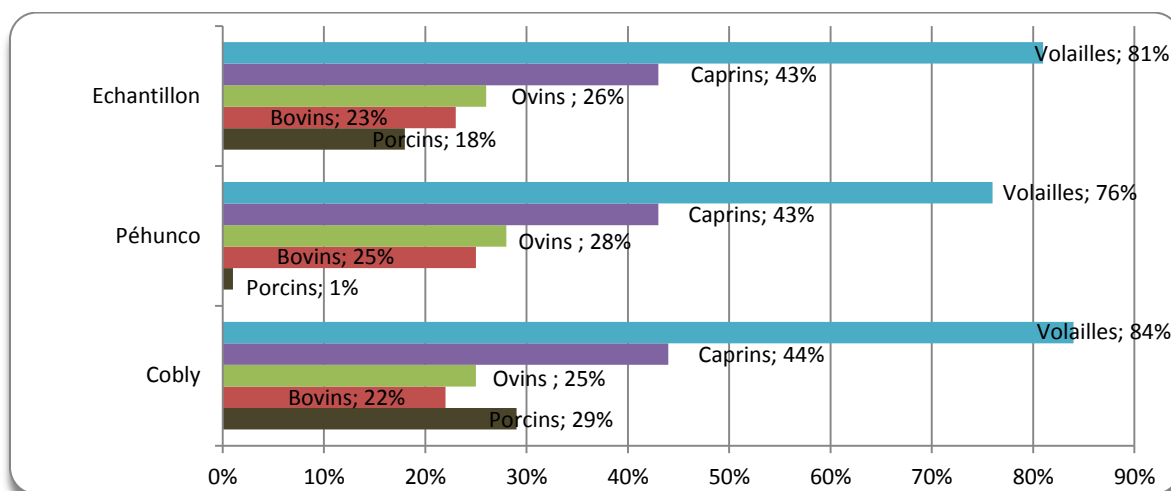
2.3 Cheptel et systèmes d'élevage des exploitations agricoles

2.3.1 Cheptel d'élevage

En général, sur les sites de recherche, les chefs d'exploitation associent l'élevage à la production végétale. Ainsi, le cheptel d'élevage est constitué du petit et du gros bétail avec une spécialisation des différentes régions du département. En effet, la région de l'Ouest (y compris la commune de Cibly) est spécialisée dans la production du petit bétail constitué de volailles, ovins, caprins et porcins tandis que l'Est (dont Péhunco) se distingue plus par l'élevage du gros bétail et abrite au moins 60% du cheptel bovin du département.

La volaille est présente dans presque toutes les exploitations et elle est élevée par 81% (soit 84% à Cibly et 76% à Péhunco) des enquêtés pendant que les porcins ne sont élevés qu'à Cibly (en raison des exigences de l'Islam, religion dominante à Péhunco) par seulement 29% des exploitations agricoles (cf. figure 5.10). Quant aux ovins et caprins, ils sont produits dans les deux (2) communes dans une proportion respective de 26% (soit 25% à Cibly et 28% à Péhunco) et de 43% (soit 44% à Cibly et 42% à Péhunco) des exploitations agricoles.

Figure 5.11: Proportion des exploitations agricoles ayant un cheptel d'élevage



Source : Auteur à partir des données de terrain, 2010-2014

Hormis les porcins, pour toutes les autres espèces (y compris les bovins) les exploitations agricoles avec un cheptel d'élevage se retrouvent dans les mêmes proportions au niveau des communes de recherche. Toutefois, la taille du cheptel fait apparaître des différences entre les exploitations agricoles. En effet, la taille du cheptel pour chacune des espèces varie entre 1 et 10 têtes pour la majorité des exploitations agricoles (cf. tableau 5.13).

Souvent les exploitations élevant les petits et gros ruminants disposent également de la volaille tandis que tout éleveur de volaille n'a pas toujours les autres espèces. Ainsi, on pourrait dire que les exploitations agricoles sans la moindre volaille ne détiennent presque pas non plus de cheptel au niveau des autres espèces. Il en résulte qu'à l'échelle de notre échantillon 19% des exploitations agricoles (soit 16% à Cobly et 24% à Péhunco) ne possèdent pas de cheptel d'élevage. Pour les 81% d'exploitations agricoles qui combinent la production végétale à celle animale, seulement 23% s'investissent dans la production du gros bétail.

Tableau 5.13: Taille du cheptel d'élevage des exploitations agricoles enquêtées

Espèces	Effectif	Cobly	Péhunco	Echantillon
Volailles	0	16% (≈34)	24% (≈31)	19% (≈65)
	1 à 5	19% (≈41)	18% (≈23)	19% (≈64)
	6 à 10	16% (≈34)	16% (≈21)	16% (≈55)
	11 à 25	26% (≈56)	26% (≈34)	26% (≈90)
	26 à 55	19% (≈41)	11% (≈14)	16% (≈55)
	Plus de 55	04% (≈08)	05% (≈07)	04% (≈15)
Caprins	0	56% (≈120)	58% (≈75)	57% (≈195)
	1 à 5	26% (≈56)	24% (≈31)	25% (≈87)
	6 à 10	11% (≈23)	13% (≈17)	11% (≈40)
	11 à 25	07% (≈15)	04% (≈05)	06% (≈20)
	Plus de 25	00%	02% (≈02)	01% (≈02)
Ovins	0	75% (≈160)	72% (≈93)	74% (≈253)
	1 à 5	14% (≈31)	13% (≈17)	14% (≈48)
	6 à 10	07% (≈15)	06% (≈08)	06% (≈23)
	11 à 25	03% (≈06)	08% (≈10)	05% (≈16)
	Plus de 25	01% (≈02)	02% (≈02)	01% (≈04)

Espèces	Effectif	Cobly	Péhunco	Echantillon
Bovins	0	78% (≈168)	75% (≈97)	77% (≈265)
	1 à 5	09% (≈19)	11% (≈15)	10% (≈34)
	6 à 10	05% (≈10)	06% (≈08)	05% (≈18)
	11 à 20	05% (≈10)	04% (≈05)	04% (≈15)
	21 à 40	02% (≈04)	03% (≈04)	02% (≈08)
	Plus de 40	01% (≈03)	01% (≈01)	01% (≈04)
Porcins	0	71% (≈152)	99% (≈122)	80% (≈274)
	1 à 5	27% (≈57)	01% (≈08)	19% (≈65)
	Plus de 5	02% (≈05)	00	01% (≈05)

Source : Auteur à partir des données de terrain, 2010-2014

2.3.2 Systèmes d'élevage

En matière de production animale, le mode d'élevage, sur les sites de recherche, reste globalement extensif et dépend des pâturages naturels avec quelques particularités selon les régions. En effet, le petit bétail qui est produit partout (avec une prédominance dans les communes de l'Ouest y compris Cobly) est élevé en liberté toute l'année à Péhunco pendant qu'à Cobly il est au piquet pendant la saison des pluies et en divagation sur des jachères en saison sèche. De ce fait, dans Péhunco (à l'instar des autres communes de l'Est) les petits ruminants se procurent leur aliment sur le pâturage naturel et s'abreuvent dans les cours d'eau alors qu'à Cobly, les fanes d'arachide leur sont réservées et servies en complément avec les résidus de cuisine.

La production du gros bétail est une spécialité des éleveurs Fulbé/Peulhs qui adoptent un élevage semi-sédentaire du cheptel avec deux transhumances :

- ❖ la petite transhumance de juillet à novembre. Les animaux ne quittent pas leur région au cours de cette petite transhumance qui permet d'éviter les dégâts des animaux sur les cultures vivrières ;
- ❖ la grande transhumance de décembre/janvier à Mai au cours de laquelle les animaux sont menés vers le centre (Toucountouna et Natitingou) à la recherche d'eau et de pâturage. Pendant la saison sèche, l'herbe sèche perd une grande partie de sa valeur énergétique, protéinique et minérale. L'alimentation et l'abreuvement des animaux deviennent difficiles sauf dans les zones du centre et du sud où les bassins des cours d'eau permanents comme l'Ouémé, le Mékrou, le Téro, etc. offrent encore de l'herbe verte et des points d'eau pour l'abreuvement des animaux.

CONDITIONS ET NIVEAU DE VIE DES CHEFS D'EXPLOITATION

3.1 Types d'habitat

Les conditions de vie des ménages-exploitations intègrent leur habitat, les moyens de déplacement et de communication. En effet, sur nos sites de recherche les habitations sont faites de cases construites en terre de barre encore appelée banco avec des toitures en paille ou en tôle. Quant aux sols à l'intérieur des cases, il est cimenté ou non. Précisons que certaines cases en banco peuvent avoir leurs murs crépis avec du ciment ou non. Pour les chefs d'exploitations/ménages qui disposent plus de moyens, les murs de leurs cases sont faits avec des briques. Ainsi la majorité (62%) des cases de chefs d'exploitation enquêtés ont leurs

cases en banco avec une toiture en tôle. Pendant qu'à Cobly très peu de ces cases (soit 09%) ont un sol non cimenté contre 38% avec un sol cimenté, à Péhunco, on décompte jusqu'à 40% de ces dernières qui présentent des sols non cimentés (cf. tableau 5.14). A peine 2% des ménages-exploitations ont une habitation faite à base de brique, coiffée de tôle et avec un sol cimenté. Ces résultats confirment ceux des enquêtes EMICoV de l'INSAE selon lesquels plus de 75% des habitats des ménages sont en matériaux précaires.

Tableau 5.14: Types d'habitats et leurs proportions selon les communes

Types de cases	Cobly	Péhunco	Echantillon
Banco coiffée de paille et sol non cimenté	23%(≈49)	19%(≈25)	21%(≈72)
Banco coiffée de paille et sol cimenté	27%(≈57)	02%(≈03)	15%(≈52)
Banco coiffée de tôle et sol non cimenté	09%(≈19)	40%(≈52)	24%(≈82)
Banco coiffée de tôle et sol cimenté	38%(≈81)	38%(≈49)	38%(≈131)
Brique coiffée de tôle et sol cimenté	04%(≈08)	01%(≈01)	02%(≈07)

Source : Auteur, des résultats d'enquête terrain 2010-2014

3.2 Moyens de déplacements et de communication

Les moyens de déplacements détenus par les chefs d'exploitations/ménages des villages d'enquête de Cobly et de Péhunco sont le vélo et la moto pour respectivement 57% et 28%. Les chefs de ménages de Cobly sont plus attachés au vélo (65%) pendant que ceux de Péhunco détiennent dans presque les mêmes proportions le vélo (43%) et la moto (41%). De même, il y a plus de chefs d'exploitations avec voiture à Péhunco qu'à Cobly (cf. tableau 5.15).

Tableau 5.15: Les moyens de déplacement des chefs de ménages selon les communes

Moyens de déplacements	Cobly	Péhunco	Echantillon
Aucun	14%(≈30)	13%(≈17)	14%(≈48)
Vélos	65%(≈139)	43%(≈56)	57%(≈196)
Motos	20%(≈43)	41%(≈53)	28%(≈96)
Voitures	01%(≈02)	03%(≈04)	01%(≈04)

Source : Auteur, des résultats d'enquête terrain 2010-2014

Ces proportions cachent les disparités entre les chefs d'exploitations d'une même commune par rapport au nombre de moyens de déplacement. En effet, pendant qu'à Cobly, 65% des chefs d'exploitations enquêtés ont au moins 1 vélo avec 22% possédant entre 2 et 5 vélos, à Péhunco ils sont 29% à avoir plus de 2 vélos. De même, on décompte à Péhunco 62% des enquêtés qui ont au moins 1 moto contre seulement 20% à Cobly (cf. tableau 5.16).

Tableau 5.16: Effectif des moyens de déplacements des chefs d'exploitation enquêtés

Moyens de déplacement	Nombre	Cobly	Péhunco	Echantillon
Vélos	0	35% (≈76)	34% (≈44)	35% (≈120)
	1	43% (≈91)	36% (≈47)	40% (≈138)
	2 à 5	22% (≈22)	29% (≈38)	25% (≈85)
	Plus 5	00% (≈00)	01% (≈01)	00% (≈00)
Motos	0	80% (≈171)	38% (≈49)	64% (≈220)
	1	18% (≈38)	36% (≈47)	25% (≈85)
	2 à 5	02% (≈04)	25% (≈32)	10% (≈36)
	Plus 5	00% (≈00)	02% (≈02)	01% (≈03)
Voitures	0	100% (≈214)	95% (≈124)	98% (≈338)
	1	00% (≈00)	05% (≈06)	02% (≈06)

Source : Auteur, des résultats d'enquête terrain 2010-2014

Outre les moyens de déplacement, la radio et le téléphone portable (GSM) sont les moyens qui permettent aux chefs d'exploitations de communiquer avec le reste du pays voire du monde. En effet, seulement 10% des enquêtés ne disposent d'aucun moyens de communication contre 42% qui ont un poste radio et/ou un GSM. Très peu de chefs d'exploitations (6%) possèdent un poste téléviseur (cf. tableau 5.17).

Tableau 5.17: Les moyens de communication des chefs de ménages selon les communes

Moyens de communication	Cobly	Péhunco	Echantillon
Aucun	10% (≈21)	12% (≈16)	10% (≈34)
Radio	40% (≈86)	43% (≈56)	42% (≈144)
Téléphone (GSM)	43% (≈92)	40% (≈52)	42% (≈144)
TV	07% (≈15)	05% (≈06)	06% (≈21)

Source : Auteur, des résultats d'enquête terrain 2010-2014

En général, les chefs d'exploitations de Péhunco détiennent plus de moyens de communication que ceux de Cobly. En effet, à Cobly, les enquêtés se limitent respectivement à 1 poste téléviseur, 2 GSM et au maximum 3 radios (cf. tableau 5.18).

Tableau 5.18: Effectif des moyens de communication des chefs d'exploitation enquêtés

Moyens de communication	Nombre	Cobly	Péhunco	Echantillon
Radios	0	60% (≈128)	31% (≈40)	49% (≈168)
	1	33% (≈71)	41% (≈54)	36% (≈125)
	2 à 3	07%(≈15)	27% (≈35)	15% (≈50)
	Plus 3	00% (≈00)	01% (≈01)	01% (≈00)
GSM	0	57% (≈123)	35% (≈46)	49% (≈169)
	1	34% (≈73)	35% (≈45)	34% (≈118)
	2	06% (≈12)	12% (≈16)	08% (≈28)
	Plus 2	03% (≈06)	18% (≈23)	08% (≈29)
Téléviseurs	0	97% (≈207)	91% (≈119)	95% (≈326)
	1	03% (≈07)	08% (≈10)	05% (≈17)
	2	00% (≈00)	01% (≈01)	00% (≈01)

Source : Auteur, des résultats d'enquête terrain 2010-2014

3.3 Niveau de vie des enquêtés

Le niveau de prospérité des ménages-exploitations a été retenu comme l'indicateur renseignant le niveau de vie de ces derniers. Il est obtenu à partir d'une typologie à dire d'acteurs qui décrit et catégorise les ménages-exploitations des sites de recherche. En effet, la typologie à dire d'acteurs, comme présentée dans le chapitre de la méthodologie, est une méthode socio-anthropologique qui se base sur la description, par des informateurs clés (personnes ressources), des situations d'individus par rapport à un thème (ici le niveau de prospérité) et sur la comparaison les uns rapport aux autres (Grandin, 1988). Floquet et *al.*, (2012) précisent que cette description à dire d'acteurs permet d'identifier les critères de classification localement pertinents tout en affectant à chaque producteur une catégorie.

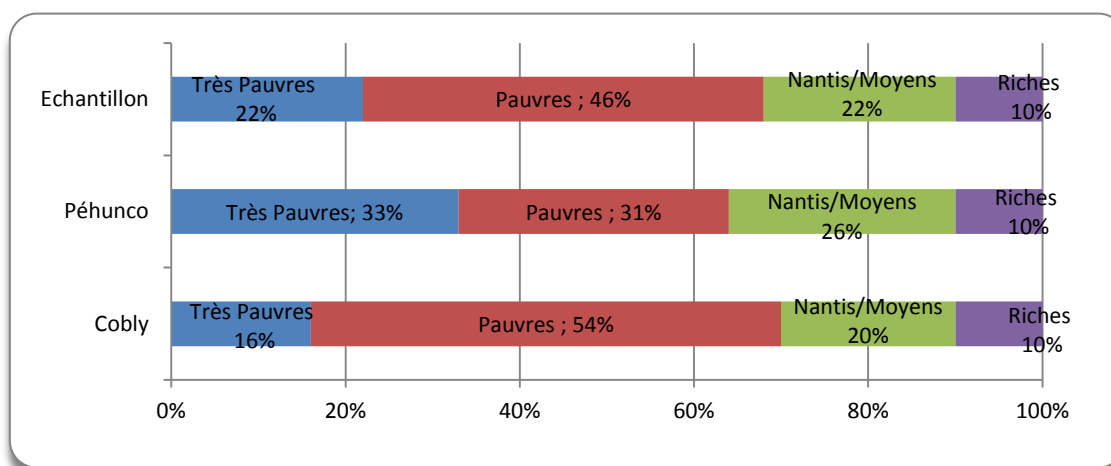
Ainsi, les critères de prospérité/niveau de vie, évoqués sur les sites de recherche, couvrent aussi bien des paramètres quantitatifs (nombre de cases, superficie emblavée, taille du cheptel bovins, moyens de déplacement, matériels agricoles, etc.) que ceux qualitatifs (type de l'habitat, l'alimentation, la scolarisation des enfants, les soins de santé, les compétences et capacités de gestion, etc.). Ces critères locaux de niveau de vie ne font pas apparaître ni le revenu ni les liquidités des exploitations mais s'attardent et considèrent plus les biens durables et capitaux détenus. De ce fait, ils s'intègrent parfaitement au cadre d'analyse de la pauvreté basé sur les « Moyens d'Existence Durables (MED) » mis au point en 1999 par le DFID (Department for International Development) et qui a été exposé dans le chapitre sur les concepts et théories. Ainsi, les typologies à dire d'acteurs conduites dans les différents villages de recherche et qui sont basées sur les divers biens et capitaux ainsi que les capacités des chefs d'exploitations/ménages, ont abouti, en général, à la constitution de quatre (4) classes/catégories de niveau de prospérité. Il s'agit de la catégorie des :

- ❖ riches qui sont désignés comme « *Bentè li* » en Yendé et par « *Go bi gui* » en Baatonou pour signifier littéralement « *ceux qui ont* » ;
- ❖ nantis/moyens dénommés respectivement en Yendé et en Baatonou par « *Benan si* »/ « *Bè té ri bè* » et « *Bri ou cri bou* »/ « *Bouin bouin* » qui se traduisent tous par « *ceux qui se débrouillent ou se suffisent* » ;
- ❖ pauvres appelés « *Be na si bè ou Bengnan'ti* » en Yendé et « *Saaro* » en Baatonou pour signifier « *ceux qui travaillent/se débrouillent mais ne parviennent pas* » ;

- ❖ très pauvres désignés respectivement en Yendé et en Baatonou par «*Benkpètin'so ou Bè mon ta*» et «*Yan ro*» qui se traduisent en français par «*ceux mendiant/ vivent le pire ou encore dépendent des autres* ».

Avec cette catégorisation, l'échantillon de recherche composé de 344 exploitations-ménages se répartit en 34 riches (soit 21 à Cobly et 13 à Péhunco), 77 nantis/moyens (43 à Cobly et 34 à Péhunco), 156 pauvres (dont 116 à Cobly et 40 à Péhunco) et 77 très pauvres (34 à Cobly et 43 à Péhunco). En considérant le poids relatif de chacune de ces 4 classes, il apparaît que 68% des chefs d'exploitation/ménages sont qualifiés de pauvres et très pauvres (cf. figure 5.11).

Figure 5.12: Proportion des classes de prospérité des chefs d'exploitation enquêtés



Source : Auteur, des résultats d'enquête terrain 2010-2014

La commune de Coby compte plus de chefs d'exploitation/ménages à niveau de vie précaire (pauvres et très pauvres) soit 70% contre 64% à Péhunco. Toutefois les très pauvres et les pauvres se retrouvent presque dans les mêmes proportions à Péhunco tandis qu'à Coby les très pauvres représentent environ le tiers des pauvres.

Les proportions de pauvres et très pauvres estimées à partir des typologies à dire d'acteurs pour Coby (soit 70%) et Péhunco (soit 64%) sont à la fois supérieures aux indices de pauvreté monétaire (28% à Coby et 23% à Péhunco) et inférieures à ceux non monétaires (surtout à Coby). Toutefois, en considérant le type d'habitat et ses matériaux de construction, on constate que 90% des habitations sont en terre de barre/banco qui reste un matériau précaire par rapport aux briques ; il en découle que les chefs d'exploitation/ménages qualifiés et classés de nantis/moyens mais vivant dans des cases en banco ne jouissent pas vraiment d'un niveau de vie nettement meilleur à celle des pauvres. Ainsi, à l'échelle de l'échantillon, seulement 10% des enquêtés ont effectivement une situation meilleure et sont classés de riches. Ce fort taux (90%) de chefs d'exploitation en situation précaire concorde avec les résultats de Coby en matière d'indice de pauvreté non monétaire (donc de pauvreté d'existence) estimé à 93% par l'INSAE en 2011 par contre il est très différent de celui de Péhunco qui est établi à 45% par la même source.

Tableau 5.19: Classes de prospérité et leurs proportions selon les communes

Classes	Cobly	Péhunco	Echantillon
Riches	(21) ≈10%	(13)≈10%	(34)≈10%
Nantis/Moyens	(43)≈20%	(34)≈26%	(77)≈22%
Pauvres	(116)≈54%	(40)≈31%	(156)≈45%
Très Pauvres	(34)≈16%	(43)≈33%	(77)≈22%
Total	(214)≈100%	(130)≈100%	(344)≈100%

Source : Auteur, des résultats d'enquête terrain 2010-2014

En définitive, les exploitations-ménages enquêtés sur les sites de recherche de Cobly et de Péhunco sont dirigés à 86% par des hommes âgés en moyenne de 47ans qui ne sont ni scolarisés (soit 75%) ni alphabétisés dans une langue locale. Ayant été initiés à l'agriculture par leurs parents, ils totalisent en moyenne 25ans d'expérience professionnelle dans ce métier. Descendants à 60% des lignées fondatrices des différents villages, ces chefs d'exploitations détiennent en moyenne une superficie de 6,55 ha acquise par héritage (partagé ou non) et libre installation qu'ils mettent en valeur à 90% (soit 5,91 ha cultivée). Très peu mécanisées, les exploitations agricoles des sites de recherche sont très dépendantes de la main-d'œuvre ; elles bénéficient en moyenne d'une main-d'œuvre familiale estimée à 4,3 et provenant des 8 personnes en moyenne dont leurs chefs ont la charge. Les superficies cultivées sont réparties entre les cultures vivrières et le coton dans des proportions respectives de 76% (soit 4,50ha) et 24% (soit 1,42ha). Au titre des vivriers, les céréales (dont surtout le maïs, le sorgho/mil et enfin le riz) sont les plus produites et occupent 78% des emblavures (soit 3,22ha) pendant que les légumineuses interviennent dans l'assolement surtout pour la gestion de la fertilité des terres. Les exploitations agricoles associent à la production végétale celle animale avec une prédominance du petit bétail élevé par plus de 75% des enquêtés contre seulement 23% pour le gros bétail. Le mode d'élevage du petit bétail reste la divagation en saison sèche et au piquet en saison pluvieuse. Le gros bétail élevé en mode semi-sédentaire par les Peulhs est soumis aux déplacements saisonniers (petite et grande transhumance).

En matière de conditions de vie, les chefs d'exploitation/ménages vivent à 90% dans des cases construites en matériaux précaires et leurs moyens de déplacements et de communication se limitent aux vélos (57%) et motos (28%) d'une part et à la radio (42%) et aux GSM (42%) d'autre part. Ils sont considérés et classés à 70% commepauvres et subissent une soudure alimentaire annuelle.

LES INTERVENTIONS DE DÉVELOPPEMENT ET LA PARTICIPATION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Les régions Est et Ouest de l'Atacora en général et les communes de Péhunco et de Cobly en particulier ont enregistré (de 1980-2010) environ soixante-dix (70) interventions de développement qui ont ouvert les domaines économiques, sociaux et institutionnels. Celles du domaine économique ont couvert les secteurs de la production agricole, la protection et gestion durable des ressources naturelles, la microfinance, les appuis aux activités génératrices de revenu, les infrastructures marchandes, etc. De tous les domaines d'appuis des projets et programmes de développement, ceux se rapportant et soutenant l'agriculture occupent le premier rang avec près de 75% des interventions.

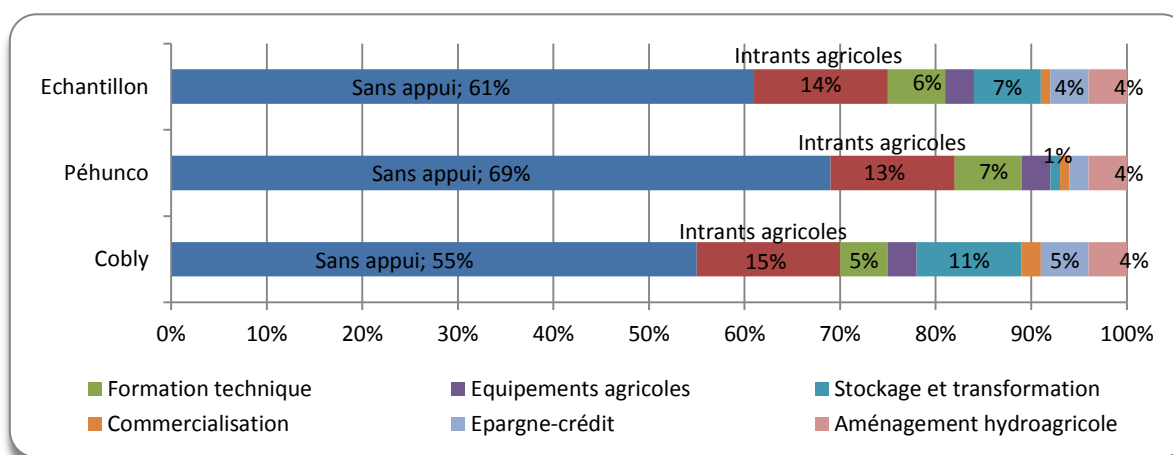
4.1 Les interventions du secteur agricole

L'agriculture étant l'ensemble des savoir-faire et travaux de conservation et de transformation du milieu naturel (des écosystèmes) permettant de cultiver, produire et prélever des végétaux et des animaux utiles à l'être humain en général et à son alimentation en particulier, les interventions en développement ciblent plusieurs secteurs. Ces secteurs sont ceux (i) de la production végétale (avec les intrants agricoles, les itinéraires et paquets technologiques, le post-récolte (conservation, stockage, transformation agro-alimentaire, etc.); (ii) de l'élevage (qui regroupe l'élevage bovin, celui des petits ruminants, de la volaille, la santé animale, l'élevage non conventionnel, etc.); (iii) de la pêche avec celle traditionnelle, la pisciculture, l'aquaculture, et enfin (iv) les interventions transversales que sont les aménagements agricoles (barrages, retenues d'eau, bas-fonds, etc.); la structuration des acteurs et l'organisation de filière ainsi que la commercialisation et la mise en marché des produits.

4.1.1 Les types d'appuis

Dans les communes de recherche, les projets/programmes de développement agricole ont aussi bien consenti des investissements de moyens et longs terme comme les aménagements (barrage, retenues d'eau, aménagements bas-fonds, etc.), les constructions (magasin de stockage, aire de séchage, caisse villageoise d'épargne-crédit, etc.) que réalisé des actions à très court terme qui sont à renouveler en permanence tels que la mise en place des intrants agricoles, les renforcements de capacités, les crédits agricoles (nature et espèce), etc. La figure suivante présente la répartition des divers appuis des interventions dans les communes de recherche.

Figure 5.13: Nature et poids relatifs des appuis des interventions



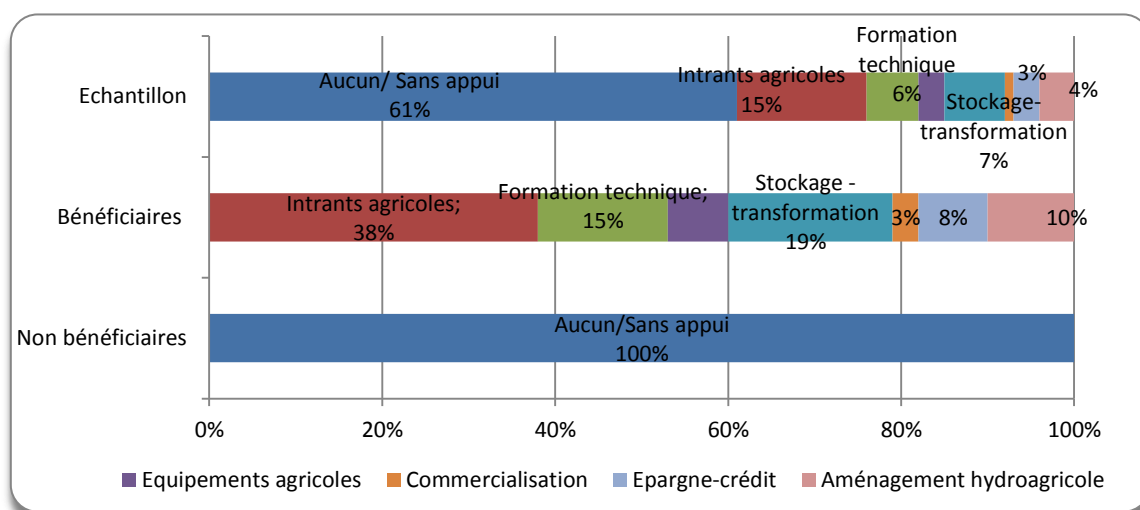
Source : Auteur à partir des données de terrain, 2010-2014

A Cobly comme à Péhunco, l'effectif des projets/programmes intervenant dans la mise en place des intrants agricoles a été le plus important. Il sera suivi, à Cobly, respectivement par les appuis en infrastructures de stockage et de transformation agro-alimentaire (11%), en renforcement de capacité (5%) et en microcrédits (5%). Par contre à Péhunco, les appuis en renforcement de capacité occupent le 2^{ème} rang (soit 7%) tandis que ceux relatifs à la transformation agro-alimentaire arrivent en dernière position avec seulement 1% des

interventions. Les aménagements hydroagricoles constituent 04% des appuis des interventions aussi bien Cobly qu'à Péhunco.

Selon les bénéficiaires, les appuis en intrants agricoles sont les plus obtenus (38%), viennent successivement ceux en transformation agroalimentaire (19%), formations/renforcements de capacité (15%) ; les aménagements hydroagricoles servent à 10% des bénéficiaires pendant que les microcrédits ne touchent que 8% de ces derniers (cf. figure 5.13).

Figure 5.14: Poids relatifs des appuis des interventions selon les bénéficiaires



Source : Auteur à partir des données de terrain, 2010-2014

Il apparait avec cette répartition que les non bénéficiaires n'ont reçu aucun appui direct des projets/programmes de développement intervenus dans les villages de recherche. Toutefois, par les jeux de relations et du capital social, des exploitations-ménages non bénéficiaires directs des appuis des projets/programmes de développement parviennent à accéder de façon indirecte aux divers appuis. Ainsi, certains non bénéficiaires ont obtenu à plusieurs reprises des appuis indirects par le biais d'un de leurs proches (époux/se, membre du ménage, membre de la famille, etc.). Le tableau suivant donne les détails sur les appuis indirects aux non bénéficiaires qui se résument en l'aide d'un bénéficiaire en termes de formation, d'utilisation d'équipements agricoles et/ou de crédits.

Tableau 5.20 : Appuis indirects aux non bénéficiaires

Caractéristiques	Modalités	Proportion
Nombre d'Appuis	Aucun	96% (≈194)
	Une fois pour 1 projet	01% (≈02)
	Plusieurs fois pour le même projet	02%(≈04)
	Plusieurs fois de plusieurs projets	01%(≈02)
	Total	100%(≈202)
Types d'appuis	Aucun	96%(≈194)
	Formation/aide d'un bénéficiaire	01%(≈02)
	Utilisation équipements agricoles d'un bénéficiaire	01%(≈02)
	Utilisation d'infrastructures/équipements de transformation agro-alimentaire	01%(≈02)
	Crédits par le biais/auprès d'un bénéficiaire	01%(≈02)
	Total	100%(≈202)
Appuis par qui	Personne	96%(≈194)
	Epoux/se	01%(≈02)
	Membre du ménage	02%(≈04)
	Proche de la famille	01%(≈02)
	Total	100%(≈202)

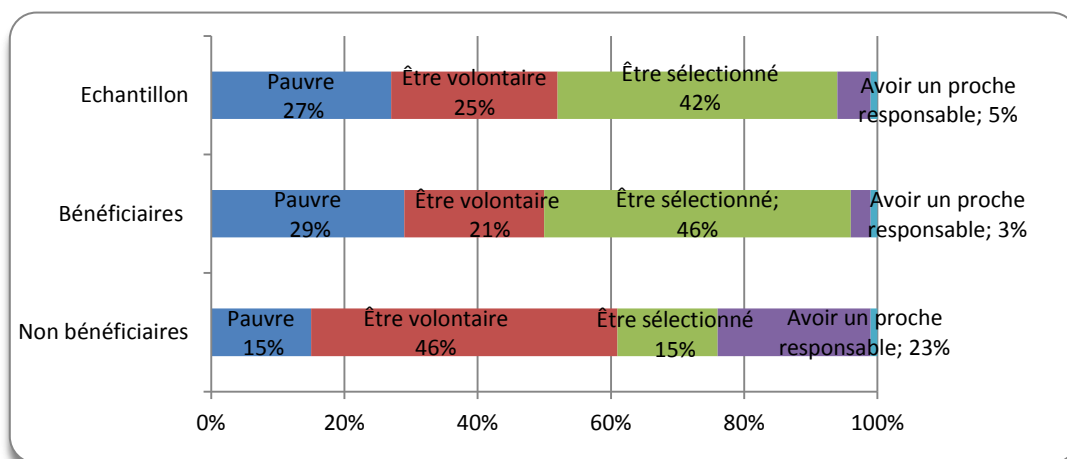
Source : Auteur à partir des données de terrain, 2010-2014

4.1.2 Cibles des interventions et les critères de sélection des bénéficiaires

Tous les projets/programmes ont eu pour cibles (énoncées dans les documents et déclarées par les responsables) les ménages-exploitations pauvres. N'ayant souvent pas conduit des études de référence avant leur démarrage, les critères de sélection des bénéficiaires des appuis de ces projets/programmes se résument à «être pauvre» ou plus exactement «se juger/se classer pauvre» et «être volontaire». Ainsi, les bénéficiaires reconnaissent à 29% que c'est leur situation de précarité/pauvreté qui justifie leur ciblage par contre 21% estiment que c'est plutôt le fait qu'ils «soient volontaires» qui est le motif principal de leur sélection.

Contrairement aux bénéficiaires, les non bénéficiaires déclarent à 46% (cf. figure 5.14) que le premier critère de ciblage par les projets/programme est le fait «d'être volontaire» et ceci indépendamment de toute situation de pauvreté ou non. Ensuite le deuxième critère de sélection, selon les non bénéficiaires, serait le fait d'avoir un proche parent parmi les responsables de projets ou autorités du village ; ce critère a été évoqué par 23% des non bénéficiaires mais reconnu par seulement 03% des bénéficiaires. La situation de pauvreté n'arrive qu'au 3^{ème} rang au niveau des non bénéficiaires et est évoquée par 15% de ces derniers.

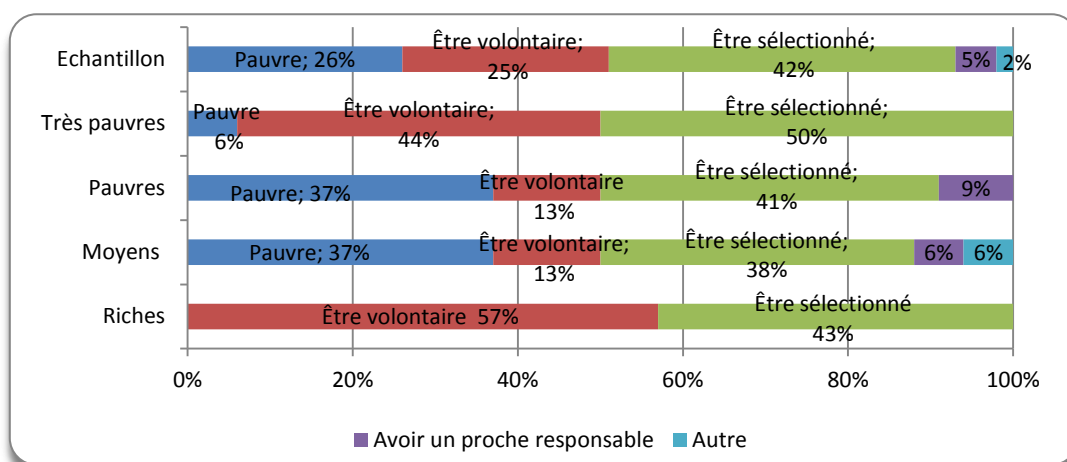
Figure 5.15: Critères de sélection des bénéficiaires et leurs proportions



Source : Auteur à partir des données de terrain, 2010-2014

Il ressort de ce qui précède que le processus de sélection des bénéficiaires par les responsables de projets/programmes tient compte des critères déclarés/objectifs (ceux contenus dans les documents) mais également de ceux non déclarés et subjectifs (l'influence et/ou la préférence personnelle d'un responsable ou d'une autorité locale). Le poids de critères objectifs et subjectifs pouvant varier d'une sélection à une autre, ceci pourrait justifier aussi la présence des certains ménages-exploitations qualifiés de prospères parmi les bénéficiaires des projets/programmes. En effet, à l'échelle de l'échantillon de recherche qui se décompose en 40% de bénéficiaires (soit 81 chefs d'exploitations) contre 60% de non bénéficiaires (soit 123 chefs d'exploitation), l'analyse du poids relatif des critères de sélection avec le niveau de prospérité des bénéficiaires, révèle que des riches/prospères ont reçu des appuis des interventions et pour ces derniers c'est parce qu'ils ont «été volontaires». Ainsi, à l'instar des non bénéficiaires, les riches bénéficiaires et les très pauvres reconnaissent respectivement à 57% et à 44% que le critère primordial à leur sélection est le fait «d'avoir été volontaire» par contre pour les moyens et les pauvres c'est leur situation de précarité (soit 37%) qui leur a valu leur choix (cf. figure 5.15).

Figure 5.16: Poids des critères de sélection selon le niveau de prospérité



Source : Auteur à partir des données de terrain, 2010-2014

Le fait «d’être sélectionné» apparaît pour les chefs d’exploitation enquêtés comme un critère (et non un résultat) évoqué par 42% d’entre eux, ceci traduit en réalité le pouvoir de décision des responsables de projets. Ce pouvoir qui intègre à la fois les critères objectifs et subjectifs dans le choix des bénéficiaires ; autrement dit, ce pouvoir l’emporte sur la situation de précarité et la libre adhésion ou le fait de se porter «volontaire» des ménages-exploitations. Ainsi, certains chefs d’exploitation par le biais des critères subjectifs (relations sociales, influence d’une autorité, liens de parenté/d’amitié avec les responsables de projet, etc.) parviennent à faire tourner en leur faveur le pouvoir de décision des responsables de projets dans la sélection des bénéficiaires. De ce fait, ils cumulent les appuis des interventions pendant que d’autres ayant remplis les conditions objectifs attendent désespérément d’être sélectionnés pour bénéficier des appuis. Les non bénéficiaires semblent avoir très peu de chance de devenir des bénéficiaires. En effet, 84% des bénéficiaires ont reçu plus d’un appui et 05% ont eu jusqu’à 10 différents appuis (cf. tableau 5.21).

Tableau 5.21 : Proportion des appuis reçus par les bénéficiaires

Nombre d’appuis	Non bénéficiaires	Bénéficiaires	Echantillon
0	97% (≈120)	05% (≈04)	59% (≈121)
1	02% (≈02)	60% (≈49)	26% (≈53)
2	01% (≈01)	24% (≈19)	10% (≈20)
3	00% (≈00)	04% (≈03)	02% (≈04)
4 à 10	00% (≈00)	05% (≈04)	02% (≈04)
Plus de 10	00% (≈00)	02% (≈02)	01%(≈02)
Total	100% (≈123)	100% (≈81)	100% (≈204)

Source : Auteur à partir des données de terrain, 2010-2014

Le parallèle entre le nombre d’appuis reçus et le niveau de prospérité révèle que ce sont les riches qui cumulent plus les appuis des projets/programmes. En effet, 12% des riches ont eu entre 5 et 10 appuis pendant que 60% de ménages-exploitations qualifiés de moyens (soit 58%), de pauvres (62%) et très pauvres (67%) sont restés sans le moindre appui. A peine 30% de ces ménages dits moyens (39%), pauvres (33%) et très pauvres (30%) accèdent à au plus 2 appuis des interventions de développement (cf. tableau 22). Ceci confirme à la fois le poids des critères subjectifs et du pouvoir de décision des responsables mais justifie également l’importance qu’attachent/accordent les riches à leur «libre adhésion».

Tableau 5.22 : Proportion des appuis reçus par les bénéficiaires selon leur niveau de prospérité

Nombre d’appuis	Riches	Moyens	Pauvres	Très pauvres	Echantillon
0	29% (≈05)	58% (≈22)	62% (≈66)	67% (≈29)	59% (≈121)
1	47% (≈09)	28% (≈10)	23% (≈24)	23% (≈10)	26% (≈53)
2	12% (≈02)	11% (≈04)	10% (≈11)	07% (≈03)	10% (≈20)
3	00% (≈00)	03% (≈01)	02% (≈02)	00% (≈00)	02% (≈04)
4 à 10	12% (≈02)	00% (≈00)	01% (≈01)	02% (≈01)	02% (≈04)
Plus de 10	00% (≈00)	00% (≈00)	02% (≈02)	00% (≈00)	01% (≈02)
Total	100% (≈18)	100% (≈37)	100% (≈106)	100% (≈43)	100% (≈204)

Source : Auteur à partir des données de terrain, 2010-2014

Selon les bénéficiaires des sites de recherche, la durée d’obtention des appuis est de 1 à 12 mois (soit un an) pour 82% d’entre eux. Seulement 03% des appuis s’étendent sur 3ans et

05% sont allés au-delà de 3ans. Le tableau suivant présente le pourcentage des appuis selon la durée. Il s'agit donc essentiellement d'appuis ponctuels.

Tableau 5.23 : Proportion des appuis selon la durée

Durée d'appuis	Non bénéficiaires	Bénéficiaires	Echantillon
0	97% (≈119)	10% (≈08)	63% (≈129)
5 mois	00% (≈00)	70% (≈57)	28% (≈57)
6 – 12 mois	03% (≈04)	12% (≈10)	06% (≈12)
13 – 36 mois	00% (≈00)	03% (≈02)	01% (≈02)
Plus de 3ans	00% (≈00)	05% (≈04)	02% (≈04)
Total	100% (≈123)	100% (≈81)	100% (≈204)

Source : Auteur à partir des données de terrain, 2010-2014

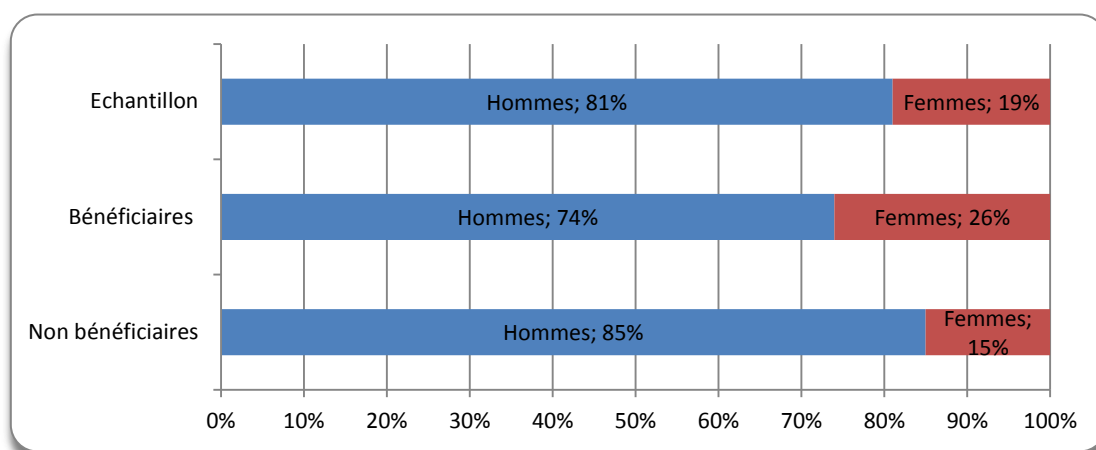
4.2 Les profils des bénéficiaires et non bénéficiaires des projets

4.2.1 Caractéristiques sociodémographiques

Sexe et situation matrimoniale

Sur les sites d'étude, 26% des exploitations bénéficiaires sont dirigées par des femmes contre 15% pour les non bénéficiaires. Les femmes chefs d'exploitation semblent avoir plus de chance d'être bénéficiaires des interventions par rapport aux hommes (cf. figure 5.16).

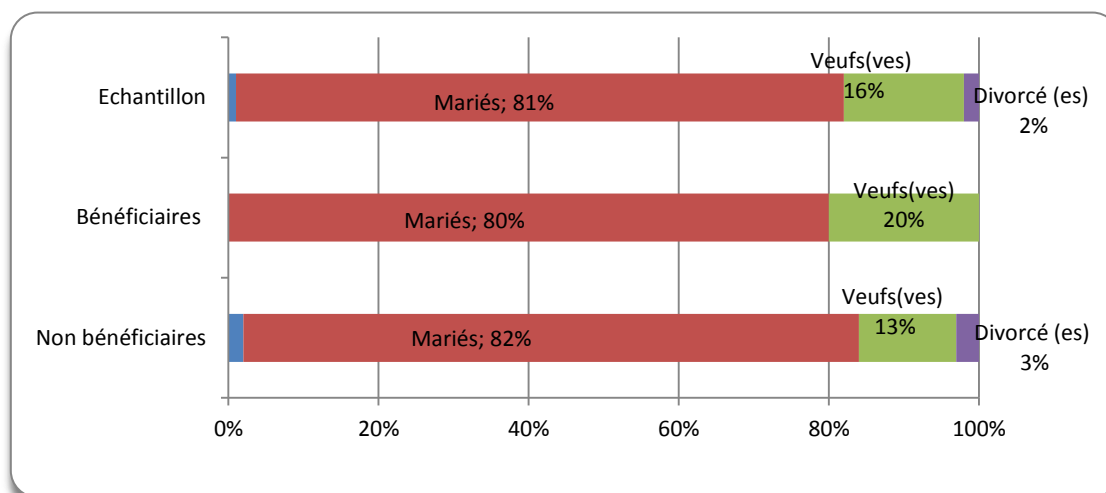
Figure 5.17: Répartition par sexe des bénéficiaires



Source : Auteur à partir des données de terrain, 2010-2014

Parmi les bénéficiaires seulement 20% sont des veufs(ves) contre 80% qui sont mariés (cf. figure 5.17). Les célibataires n'ont aucune chance de bénéficier des interventions qui ciblent d'ailleurs les chefs ménages dans l'espoir d'une diffusion de leurs effets à l'intérieur du ménage-exploitation.

Figure 5.18: Répartition des bénéficiaires selon leur situation matrimoniale



Source : Auteur à partir des données de terrain, 2010-2014

Âge du chef ménage/exploitation et composition du ménage

Les bénéficiaires sont plus jeunes de 2ans en moyenne (soit 45 ans) que les non bénéficiaires qui ont en moyenne 47 ans. De même, l'expérience professionnelle dans l'activité agricole à son propre compte est en moyenne de 23 ans chez les bénéficiaires contre 25 ans pour les non bénéficiaires. Le nombre (soit 2) d'Unité de Production (UP) et la taille des ménages (soit 8 personnes) sont presque identiques aussi bien chez les non bénéficiaires que les bénéficiaires ; précisons que les bénéficiaires ont plus d'enfants de moins de 15 ans en charges (soit 4 contre 3 pour les non bénéficiaires). Les non bénéficiaires parviennent à l'autonomie à peu près 1 an plus tôt que les bénéficiaires mais ceux-ci affichent une durée de migration plus longue (soit 9 mois) que celle des non bénéficiaires (cf. tableau 5.24). Comme le prouve le tableau suivant, la différence entre les non bénéficiaires et les bénéficiaires est significative au seuil de 10% pour les variables taille du ménage, nombre de cuisine et la durée de migration.

Tableau 5.24 : Caractéristiques des bénéficiaires

Caractéristiques	Non bénéficiaires		Bénéficiaires		Test statistique
	Moyenne	Ecart-type	Moyenne	Ecart-type	
Âge du chef ménage	47,82	16,58	45,22	15,52	-1,05
Taille du ménage	7,28	3,84	7,81	3,71	0,99*
Nombre d'enfants de moins de 15ans	3,16	2,07	4,02	2,70	1,52
Nombre d'UP	2,3	1,2	2,4	1,4	-0,02
Nombre de cuisine	1,2	0,5	1,3	0,7	1,70*
Âge à l'autonomisation	22,76	6,38	23,54	7,21	-1,10
Durée (mois) de la plus longue Migration	40,04	69,42	48,82	91,01	-0,13*
Expérience professionnelle	25,44	16,71	23,10	13,81	-2,46

*** significatif à 1% ($p < 0,01$) ; ** significatif à 5% ($p < 0,05$) ; * significatif à 10% ($p < 0,10$).

Source : Auteur à partir des données de terrain, 2010-2014

Origines, expériences professionnelles et niveau de vie des bénéficiaires

Les bénéficiaires des diverses interventions de développement des villages de recherche sont à 97% des producteurs agricoles n'ayant appris aucun autre métier et n'ayant aucune maîtrise du français à 83%. La majorité d'entre eux (69%) ne savent ni lire ni écrire dans une langue locale et ils descendent souvent des premiers installés/fondateurs de leurs villages (différence significative au seuil de 10%) que les non bénéficiaires (cf. tableau 5.25).

Ce tableau fait apparaître qu'il y a moins de pauvres et de très pauvres parmi les bénéficiaires que chez les non bénéficiaires. Les bénéficiaires comptent 3 fois plus de riches (soit 15%) que les non bénéficiaires ; cette différence est significative au seuil de 5%.

Tableau 5.25 : Niveaux d'éducation et de prospérité des bénéficiaires

Variables	Modalités	Non Bénéficiaires	Bénéficiaires	Test statistique
Origine	Descendants des premiers installés	55%	68%	
	Migrants installés depuis plus d'une génération	39%	28%	4,95*
	Migrants récents	06%	04%	
Niveau de scolarisation	Jamais	72%	77%	
	Déscolarisés avant CM2	14%	14%	
	Fin d'études primaires	02%	05%	10, 48
	Collège et niveau BEPC	07%	03%	
	Lycée	04%	01%	
	Supérieur	01%	00%	
Maîtrise du français	Aucune	77%	83%	
	Maîtrise difficile	10%	10%	1,69
	Maîtrise aisée	13%	07%	
Alphabétisation en langue locale	Comprend le parlé	81%	69%	
	Parle et lit difficile	12%	21%	1,35
	Parle, lit et écrit aisément	07%	10%	
Formation à un métier professionnel	Aucun	89%	97%	
	Autre métier	11%	03%	2,40
Destinations de migration	Jamais	25%	25%	17,14***
	Rural du département	15%	01%	
	Rural du pays	20%	23%	
	Rural sous-région	34%	49%	
	Urbain pays	03%	00%	
	Urbain sous-région	03%	01%	
Niveau de prospérité	Riches	05%	15%	2,24**
	Moyens	17%	20%	
	Pauvres	55%	46%	
	Très pauvres	23%	19%	

*** significatif à 1% ($p < 0,01$) ; ** significatif à 5% ($p < 0,05$) ; * significatif à 10% ($p < 0,10$).

Source : Auteur à partir des données de terrain, 2010-2014

4.2.2 Affectations des terres agricoles des bénéficiaires

Globalement, les bénéficiaires disposent près de 2 ha de terre de plus que les non bénéficiaires soit en moyenne 7,59 ha (pour les bénéficiaires) contre 5,84 ha ; cette disponibilité en terre marque une différence significative au seuil de 1% entre les bénéficiaires et les non bénéficiaires. Cependant, malgré cette disponibilité de terre, la superficie cultivée au niveau des exploitations bénéficiaires est identique à celles des non bénéficiaires et est évaluée à 5,75 ha (cf. tableau 5.26).

Tableau 5.26 : Superficies moyennes des bénéficiaires

	Non bénéficiaires		Bénéficiaires		Test statistique
	Moyenne	Ecart-type	Moyenne	Ecart-type	
Superficie totale disponible (ha)	5,84	5,32	7,59	7,30	2,54***
Superficie cultivée	5,75	4,54	5,72	4,41	0,95

*** significatif à 1% ($p < 0,01$) ; ** significatif à 5% ($p < 0,05$) ; * significatif à 10% ($p < 0,10$).

Source : Auteur à partir des données de terrain, 2010-2014

Ces moyennes de superficies cachent bien des disparités liées au niveau de prospérité aussi bien chez les bénéficiaires que les non bénéficiaires. En effet, ce sont principalement les riches et secondairement les moyens qui détiennent les grandes superficies de terres. Toutefois à Cobly, les riches non bénéficiaires ont plus de terres que les riches bénéficiaires ; c'est exactement la situation inverse qui s'observe à Péhunco où les riches bénéficiaires ont plus de terre (cf. tableau 5.27).

Tableau 5.27 : Superficies moyennes selon le niveau de prospérité des bénéficiaires

	Non Bénéficiaires				Bénéficiaires			
	Riche	Moyens	Pauvre	Très pauvres	Riche	Moyen	Pauvre	Très pauvre
Commune de Cobly								
Superficies cultivées	Riche	Moyens	Pauvre	Très pauvres	Riche	Moyen	Pauvre	Très pauvre
Moyenne (ha)	9,50	5,95	4,20	3,01	7,67	5,60	4,77	3,22
Ecart -type	3,90	4,19	3,12	2,89	4,38	4,11	4,22	4,16
Commune de Péhunco								
Moyenne (ha)	9,80	6,09	5,62	4,81	12,05	9,67	6,77	3,50
Ecart -type	5,49	4,23	4,08	4,24	5,50	7,04	6,47	2,70

Source : Auteur à partir des données de terrain, 2010-2014

Ces terres sont utilisées pour la production des produits agricoles au niveau des exploitations agricoles. A Cobly, les bénéficiaires des appuis qualifiés de riches (niveau de prospérité élevé) se sont spécialisés dans la production cotonnière qui occupent plus de 70% des superficies emblavées pendant que les riches non bénéficiaires priorisent les cultures vivrières et leur accordent au moins 60% des emblavures. Les pauvres et très pauvres qui constituent 70% des ménages-exploitations de l'échantillon de Cobly et qui subissent chaque année une soudure alimentaire réservent plus de 20% de leurs superficies (cf. tableau 5.28) à la production cotonnière soustrayant ainsi cette portion de terre à la production vivrière.

Tableau 5.28 : Le poids des superficies vivrières chez les bénéficiaires

	Non Bénéficiaires				Bénéficiaires			
Commune de Cobyly								
Superficies	Riche	Moyen	Pauvre	Très pauvre	Riche	Moyen	Pauvre	Très pauvre
Vivriers	61%	51%	61%	73%	27%	68%	58%	80%
Cultures de bas-fonds	4%	3%	9%	7%	0%	5%	7%	5%
Coton	35%	46%	30%	20%	73%	27%	35%	15%
Commune de Péhunco								
Vivriers	80%	70%	70%	66%	76%	71%	60%	59%
Cultures de bas-fonds	4%	17%	15%	17%	11%	17%	20%	23%
Coton	16%	13%	15%	17%	13%	12%	20%	18%

Source : Auteur à partir des données de terrain, 2010-2014

Par contre à Péhunco les bénéficiaires comme les non bénéficiaires, toutes classes de prospérité confondues, accordent au moins 60% de leurs superficies pour les vivriers.

Parmi tous les vivriers, les céréales sont les plus importantes qui occupent aussi bien à Cobyly qu'à Péhunco d'une part et au niveau des pauvres et des riches d'autre part au moins 75% des superficies sous vivriers. Les céréales sont respectivement suivies des légumineuses à Cobyly, en raison du faible niveau de fertilité des terres de cette région, et des tubercules à Péhunco (cf. tableau 5.29). Toutefois, en raison de la baisse de fertilité des sols combinée au manque de disponibilité des terres fertiles à Cobyly ; les bénéficiaires des sites de recherche de cette commune cultivent plus de légumineuse (pour restaurer la fertilité de leurs terres) et moins de tubercules (surtout l'igname qui nécessite de nouvelles friches). Par contre à Péhunco où il y a une disponibilité foncière relative les bénéficiaires produisent plus les tubercules et moins de légumineuses. Le maraîchage ayant été plus promu par les dispositifs d'intervention dans Péhunco, alors les bénéficiaires produisent plus des produits maraîchers à Péhunco qu'à Cobyly.

Tableau 5.29 : Le poids des superficies de céréales chez les bénéficiaires

	Non Bénéficiaires				Bénéficiaires			
Commune de Cobyly								
Superficies	Riche	Moyen	Pauvre	Très pauvres	Riche	Moyen	Pauvres	Très pauvres
Céréales	80%	83%	72%	91%	76%	76%	80%	76%
Tubercules	10%	5%	5%	2%	3%	7%	5%	2%
Légumineuse	10%	12%	23%	7%	21%	15%	15%	22%
Maraîchères	0%	0%	0%	0%	0%	2%	0%	0%
Commune de Péhunco								
Céréales	87%	70%	80%	73%	80%	72%	75%	78%
Tubercules	13%	10%	12%	15%	10%	12%	15%	15%
Légumineuse	0%	20%	8%	12%	6%	15%	9%	2%
Maraîchères	0%	0%	0%	0%	4%	1%	1%	5%

Source : Auteur à partir des données de terrain, 2010-2014

Au total, sur les sites de recherche, les exploitations bénéficiaires des interventions en développement ces trente (30) dernières années sont dirigées à 26% par des femmes. En général, les chefs de ces exploitations sont mariés (80%) et sont âgés en moyenne de 45ans avec une expérience professionnelle agricole de 23ans. L'acquisition de cette expérience professionnelle démarre souvent après une migration d'une durée moyenne de 4ans qui tient presque lieu de stage professionnel. Ces chefs d'exploitations ne sont pas scolarisés et n'ont aucune maîtrise de la lecture et de l'écriture dans leurs langues locales (69%). Issus des premières lignées installées dans les villages de recherche (68%), ils détiennent en moyenne 7,59ha dont 5,72ha sont cultivées. Sur la période de 1990 à 2010, ils ont à 84% bénéficié de 1 à 2 appuis sur une durée moyenne d'un (1) an. Les appuis les plus obtenus par ces chefs d'exploitation se résument à la mise en place des intrants (38%), la réalisation des infrastructures de stockage de conservation et de transformation agro-alimentaire (19%), aux formations de renforcements de capacités (15%), l'aménagement hydroagricole (10%), aux microcrédits et aux équipements agricoles. Avec ces différents appuis des interventions en développement, les chefs d'exploitations (à l'exception des riches de Cobly) s'investissent plus dans la production vivrière qui occupe plus de 65% de leurs emblavures avec une place de choix pour les céréales. Le niveau de vie de ces chefs d'exploitations est qualifié de meilleur par leurs pairs et on décompte parmi eux plus de riches et moins de pauvres que dans la population en général.

CLASSIFICATION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES ENQUÊTÉES

En guise de synthèse et tenant compte des ressources et capitaux (terre, main d'œuvre, équipements agricoles, cheptel, etc.), des spéculations mises en place et de leurs poids relatifs, les exploitations agricoles des sites de recherche peuvent être regroupées en 4 catégories à savoir :

- ❖ les grandes exploitations qui disposent au minimum de 10ha de terre qu'ils mettent en valeur par le biais de la culture attelée et de la main-d'œuvre salariée (permanente et occasionnelle). Elles sont spécialisées dans le coton ou les vivriers (surtout le maïs et le riz) ou encore associent les deux et disposent également d'un cheptel bovin d'au moins 20 têtes. Elles appartiennent à des chefs d'exploitations qualifiés et classés de riches qui parviennent facilement à accumuler les appuis des projets. Cesont des entreprises agricoles qui tout en s'orientant vers le marché assurent l'autosuffisance alimentaire de leurs ménages grâce à leurs productions vivrières ;
- ❖ les exploitations moyennes dont les superficies sont comprises entre 5 et 10 ha de terre ; elles combinent souvent les cultures vivrières et le coton. Elles utilisent la culture attelée et font recours à la main-d'œuvre salariée occasionnelle et aux systèmes de solidarité et d'entraide. Elles ont un cheptel bovin d'à peine 10 têtes. Leurs chefs ont assez de chances de bénéficier aux projets/programmes et cumuler les appuis. Ils estiment que c'est leur situation de précarité qui leur permet l'accès aux appuis des interventions ;
- ❖ les petites exploitations dont les superficies varient entre 3 et 5 ha de terre et qui ne comptent que sur la main-d'œuvre familiale et les systèmes de solidarité et d'entraide. Elles produisent aussi bien du vivrier que du coton et ont rarement de cheptel bovin ; lorsqu'il en existe l'effectif ne dépasse pas 5 têtes. En réalité, elles s'investissent plus dans le petit bétail surtout la volaille et les caprins. Elles ont peu de chance de bénéficier des appuis car au-delà de leur situation de précarité, c'est plus le pouvoir de

décision et donc les critères subjectifs des responsables qui pèsent dans leur sélection ou non comme bénéficiaires des interventions ;

- ❖ les toutes ou très petites exploitations qui ont une taille inférieure à 3ha de terre qui produisent aussi bien le coton que les vivriers et qui n'utilisent que la main-d'œuvre familiale. Leurs chefs servent souvent de main-d'œuvre occasionnelle dans les grandes exploitations. Elles sont tenues par des veufs/ves, des vieux/vieilles, des jeunes qui démarrent leur vie de ménage ou encore des migrants récemment installés dans les villages. Elles ont très peu de chance de bénéficier des appuis des interventions à moins qu'elles ne soient dirigées par des femmes ou par des jeunes qui peuvent s'investir dans la colonisation de nouvelles friches.

Le tableau suivant présente les détails concernant cette typologie des exploitations agricoles des sites de recherche. Les petites et toutes petites exploitations agricoles qui constituent 70% des exploitations enquêtées ne parviennent pas à couvrir les besoins alimentaires de leurs ménages et vivent chaque année une soudure alimentaire. Par ailleurs, avec des besoins de liquidités pour des dépenses incompressibles, elles se sentent obligées de produire le coton pour disposer du cash.

Tableau 5.30: Typologie à dire d'acteurs des exploitations agricoles

Catégories	Caractéristiques	Proportion
Grandes exploitations	Elles sont spécialisées ou orientées vers le coton et/ou les vivriers. A chaque campagne, elles emblavent au minimum : -10ha de coton plus au moins 5ha pour le vivrier surtout maïs, au moins 1ha d'igname -Quand elles ne produisent pas (ou très peu) le coton, alors elles disposent d'au moins 10ha de maïs auquel s'ajoute aussi au moins 1ha pour l'igname, etc. Lorsqu'elles produisent du riz, elles emblavent 3 à 5ha pour le riz du plateau et/ou 1ha de riz de bas-fond. Elles utilisent la culture attelée et de la main-d'œuvre salariée à la fois permanente et occasionnelle. Elles ont également des moyens et investissent dans le respect des itinéraires techniques. Elles disposent d'un cheptel bovin d'au moins 20 têtes auquel s'ajoute un cheptel considérable d'ovins et de caprins. Elles ont des plantations d'anacarde, et/ou de mangues, ou eucalyptus, etc. Le stock vivrier constitué à partir de la production couvre largement les besoins alimentaires de la famille et des excédents sont dégagés pour servir à nourrir les salariés (permanents et occasionnels) et pour aider les autres.	10%
Exploitations moyennes	Elles disposent d'une superficie totale de 5 à 10ha de terre et emblavent entre 3 et 5ha pour le coton ; 2 à 3 ha pour le maïs. Pour celles qui font aussi du riz de bas-fond, leur production rizicole couvre 0,50 à 0,75 ha, cette superficie peut atteindre 1 à 3ha quand il s'agit du riz de plateau. Les moyens investis et le niveau de respect des itinéraires techniques sont moyens. Elles utilisent la culture attelée, font recours à la main-d'œuvre salariée occasionnelle et au système de solidarité et d'entraide. Leur cheptel bovin est autour de la dizaine de têtes. La	20%

Catégories	Caractéristiques	Proportion
	superficie des plantations ne dépasse pas 1ha. De leur production vivrière, elles dégagent un stock qui couvre les besoins alimentaires de la famille.	
Petites exploitations	Leur superficie totale de 3 à 5ha de terre. La production cotonnière s'étend sur 1 à 2ha pendant que le vivrier couvre le reste. Pour la production rizicole, lorsqu'elle existe, sa superficie est entre 0,25 et 0,50 ha. En matière de main-d'œuvre, elles ne comptent que sur celles familiale et le système d'entraide. Le stock vivrier constitué par la production est largement en deçà des besoins de la famille.	60%
Très (toutes) Petites exploitations	Les terres exploitées couvrent 1à 3ha de superficie. Ce sont des exploitations tenues par soit par des personnes âgées ou au contraire des jeunes à peine installés ou encore des immigrants récents. La production cotonnière est autour de 1ha. Les chefs de ménage (jeunes et immigrants) servent de manœuvres agricoles (main-d'œuvre occasionnelle) dans les moyennes et grandes exploitations. Souvent, les cultures sont installées tardivement et le niveau de respect des itinéraires techniques est faible de sorte qu'elles ont difficilement de bons rendements. Le vivrier produit ne couvre pas les besoins alimentaires.	10%

Source : Auteur à partir des données de terrain, 2010-2014

CONCLUSION

Au total, les exploitations agricoles familiales des sites de recherche sont relativement de petite taille et caractérisée par la polyculture associée à l'élevage. Leur sélection pour participer aux projets de développement agricole est sous-tendue aussi bien par des critères objectifs et déclarés dans les documents de projets que par des critères non déclarés et subjectifs (liés aux appréciations personnelles des agents et responsables de projets). Ainsi, à l'état de précarité/pauvreté de l'exploitation agricole et la libre adhésion de son chef s'ajoutent les critères de proximité et/ou de parenté avec les agents de projets et du pouvoir discrétionnaire de ces derniers.

L'application de cet ensemble de critères semble d'une part privilégier la sélection des exploitations agricoles pourvues d'un minimum de capitaux et/ou potentiellement capables de mobiliser des moyens productifs pour des effets immédiats sur la production agricole et d'autre part favoriser le cumul des appuis des projets par ces exploitations. En effet, sur les sites de recherche, la majorité des exploitations agricoles bénéficiaires ayant eu accès à plusieurs projets de développement agricole sont celles classées de grandes et/ou moyennes. Pourtant, dans les documents, les cibles visées par les dispositifs d'intervention pour l'amélioration de la production agricole sont les pauvres et petits producteurs. Ceux visés par les dispositifs d'intervention ne sont pas les plus touchés à cause (entre autres) de l'incapacité de ces derniers à saisir les opportunités offertes par défaut de ressources/moyens. Contrairement aux déclarations et intentions, les dispositifs d'intervention n'atteignent pas toujours les plus marginaux ; l'hypothèse de recherche sur le ciblage des bénéficiaires est infirmée.

CHAPITRE 6: INTENTIONS ET REALISATIONS DES DISPOSITIFS D'INTERVENTION DANS L'ATACORA

Le présent chapitre vise à partir des liens entre les intentions et les réalisations en agriculture des interventions des différentes coopérations pour identifier et analyser les effets des projets de développement conduits ces trente (30) dernières années sur les exploitations agricoles familiales de Cobly et de Péhunco. Ainsi, il sera successivement abordé l'identification des projets à analyser au niveau de chacune des coopérations ciblées, la présentation de ces projets et enfin les effets de ces derniers sur les exploitations agricoles bénéficiaires.

IDENTIFICATION DES PROJETS/PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT

Comme présenté dans le chapitre sur les dynamiques de développement dans l'Atacora, ce département a connu sur la période de 1980 à 2010 une concentration des interventions des diverses coopérations dont celles bilatérales avec 60% des projets/programmes mis en œuvre. De l'ensemble des projets/programmes de développement, ceux conduits par les agences techniques allemande (GIZ) et néerlandaise (SNV) occupent une proportion de 20% chacune contre 12% pour la CTB. Au-delà du but commun, de "réduction de la pauvreté et de l'amélioration des conditions de vie des populations", auquel les différentes interventions contribuent, chacune d'elles présente ses spécificités se rapportant à la conception de la pauvreté, aux objectifs et à la logique/approche d'intervention, etc. De ces spécificités découlent des projets et programmes élaborés sur la base de cadres logiques précis dont la mise en œuvre produit des résultats concrets et effectifs dans les localités d'intervention. Dans l'impossibilité d'analyser tous les projets/programmes de développement agricole des 3 coopérations, nous partirons de la présentation des grandes orientations et du listing des projets conduits par chacune d'elles pour retenir quelques projets (en guise d'étude de cas) pour l'identification et l'analyse de leurs effets sur les exploitations agricoles familiales des sites de recherche. Ainsi, le tableau suivant expose les objectifs, logiques d'intervention et l'approche de pauvreté sous-tendant les interventions de chacune des agences d'exécution (GIZ, SNV et CTB).

Tableau 6.1: Les orientations des interventions en agriculture des coopérations

Coopérations	Objectifs	Domaines d'intervention	Stratégie d'intervention	Approche de pauvreté
GIZ/GTZ (1980-2010)	Améliorer durablement les conditions de vie des populations du Bénin	-Environnement et gestion des Ressources Naturelles -Agriculture et promotion de filières -développement local et communal	Renforcement des capacités des acteurs à la base pour : - une gestion durable des Ressources Naturelles -augmentation durable de la production par un accroissement de la productivité	Approche des « capacités »
SNV (1990-2010)	Contribuer au renforcement du cadre institutionnel et des capacités des organisations pour un développement durable	-Appui aux AGR -Genre et développement -Maitrise d'ouvrage et infrastructures sociocommunautaires -Planification communale	Renforcements de capacités et promotion des groupements d'autopromotion	Approche « Satisfaction des besoins fondamentaux »
CTB (2000-2010)	Contribuer à réduire l'incidence de la pauvreté sur la population béninoise	-Agriculture et promotion de filières -Sécurité alimentaire -Décentralisation et le développement local	Appui aux Organisations Professionnelles et aux entrepreneurs privés pour un accroissement des revenus	Approche monétaire

Source : Auteur, des résultats d'enquête terrain 2010-2014

La réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des populations transparaissent explicitement dans les objectifs des coopérations allemande et belge qui ont des approches et stratégies différentes. En effet, la GIZ dont les interventions dans l'Atacora remontent dans les années 1980 s'inscrit dans une logique d'autopromotion des acteurs locaux par le biais non seulement de la gestion durable des ressources naturelles dont dépendent les populations rurales mais également de l'accroissement de la production agricole. Cette orientation guidera la GIZ à mettre en œuvre, à partir de 1983, des projets de promotion de filières (bovins, riz, cultures maraîchères, etc.), d'amélioration de la fertilité des terres et de gestion des ressources naturelles. Ainsi, pour la GIZ, 'plus les populations rurales auront des compétences et seront capables d'une part d'exploiter et de valoriser les ressources naturelles sans les dégrader (donc sans compromettre les générations futures) et d'autre part d'accroître la productivité de leurs exploitations agricoles, amélioreront leurs conditions de vie'. La pauvreté des populations rurales de l'Atacora, dans la vision de la GIZ, résulte à la fois de leurs incapacités/inaptitudes à une meilleure valorisation des ressources naturelles et de l'insuffisance de leurs productions agricoles.

Par contre pour la coopération belge qui a fait du département de l'Atacora, l'une des zones de concentration de ses interventions dès la décennie 2000, la pauvreté des populations rurales de cette région est la conséquence du faible niveau de leur revenu. Ainsi, la vision sous-tendant les interventions belges est l'amélioration/l'accroissement des revenus car 'plus le niveau de revenu des populations rurales sera élevé moins elles seront pauvres'. Cette vision est mise en œuvre par la CTB à travers des projets de promotion des filières (riz, maraîchage, anacarde, etc.), de soutien à l'entreprenariat agricole, d'appui aux entrepreneurs privés des secteurs para-agricoles, etc.

Quant à la coopération néerlandaise, la réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des populations restent des aspirations implicites, donc non déclarées qui peuvent se lire à travers la promotion du développement durable clairement affiché dans ses objectifs d'intervention. En effet, améliorer les pouvoirs économique et sociopolitique des femmes leur permet non seulement de se prendre en charge dans la satisfaction de leurs propres besoins fondamentaux mais également de contribuer, aux côtés de leurs époux, à la prise en charge des besoins de l'ensemble du ménage. Autrement dit 'plus les femmes pourront se prendre en charge mieux les besoins fondamentaux du ménage seront satisfaits et plus elles participeront au développement de leurs localités'. Pour ce faire, des projets de soutien aux activités génératrices de revenus pour les femmes, de renforcement des capacités des femmes et des autorités locales ont été mis en œuvre par la SNV dès les années 90.

Au total, visant toutes la réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des populations chacune des coopérations a sa stratégie d'intervention et son approche de pauvreté dont découlent les différents projets/programmes mis en œuvre dans l'Atacora. Ainsi le tableau suivant donne un synopsis des projets/programmes de développement agricole de ces coopérations.

Tableau 6.2: Liste des projets de développement agricole des coopérations

Coopérations	Projets	Périodes	Domaines d'actions	Zone d'intervention
GIZ	PPEA (Projet de Promotion de l'Élevage dans l'Atacora)	1983-2000	-Santé et alimentation animale -Aménagement hydro-agricole -Gestion des ressources naturelles - Promotion de l'agro-pastoralisme -Post-récolte (conservation-stockage et transformation agro-alimentaire)	Atacora-Est (Kérou, Kouandé et Péhunco)
	FDV (Fonds de Développement Villageois)	1990-2000	-Infrastructures sociocommunautaires -microcrédits -Appui aux AGR des femmes	Tout Atacora (Est, Ouest et Centre)
	PAVICO (Projet d'Autopromotion Villageoise des Communes de	2000-2003	-Promotion de filières -Post-récolte (conservation-stockage et transformation agro-	Natitingou, Toucoutouna, Kouandé, Kérou et

Coopérations	Projets	Périodes	Domaines d'actions	Zone d'intervention
	l'Atacora)		alimentaire)	Péhunco
	ProCGRN (Projet de Conservation et de Gestion des Ressources Naturelles), ProAGRI (Projet de Promotion de l'Agriculture)	2004-2017	-Aménagement hydro-agricole -Gestion des ressources naturelles -Promotion de filières -Désenclavement des zones de production	Tout Atacora (Est, Ouest et Centre)
SNV	PDR (Projet de Désenclavement Rural)	1993-1995	-Désenclavement des zones de production (pistes rurales et ouvrages de franchissement)	Boukoubé, Cobly
	PADES (Projet d'Appui au Développement des Sous-Préfectures)	1991-1994	-Appui/Promotion de filières -Post-récolte (conservation-stockage et transformation agro-alimentaire) -Renforcement des capacités des femmes, -Epargne-crédit	Boukoubé, Cobly
	PADIC (Programme d'Appui au Développement Institutionnel des Communes)	2000-2003	Promotion de l'élevage non conventionnel	Boukoubé, Cobly, Matéri
CTB	PAMRAD (Projet d'Appui au Monde Rural dans l'Atacora-Donga)	2004-2008	-Organisation et Promotion de filières -Post-récolte (conservation-stockage et transformation agro-alimentaire) -Renforcement de capacités -Aménagements hydro-agricoles -appui aux entrepreneurs privés	Tout Atacora (Est, Ouest et Centre)
	FAFA-AD (Facilité d'Appui aux Filières Agricoles dans l'Atacora-Donga)	2008-2012	-Promotion et organisation des filières -Appui à la transformation agro-alimentaire -Aménagement hydro-alimentaire -Renforcement des capacités	Tout Atacora (Est, Ouest et Centre)
Louvain Coopération Développement	LISA (Projet de Lutte Intégrée pour la Sécurité Alimentaire)	2003-2012	-Organisation et Promotion de filières -Post-récolte	Atacora-Ouest

Coopérations	Projets	Périodes	Domaines d'actions	Zone d'intervention
			(conservation-stockage et transformation agro-alimentaire) -Epargne-crédits	

Source : Auteur, des résultats d'enquête terrain 2010-2014

Ce tableau révèle que la coopération allemande est partie de la concentration de ses interventions dans la région Est (en 1980) à leur élargissement à tout le département de l'Atacora à l'instar de la coopération belge à partir de 1990. Par contre les projets de la SNV et de Louvain Coopération sont restés concentrés sur les communes de l'Ouest. Les différents projets de développement agricole ont couvert presque les mêmes domaines d'actions que sont la promotion des filières, la gestion des ressources naturelles et les aménagements hydro-agricoles, le post-récolte et enfin les appuis à l'organisation et aux renforcements des capacités des acteurs/producteurs. Ainsi, pour chacune des coopérations, un projet est retenu en guise d'étude de cas ; il s'agit du PPEA (GIZ), du PADES (SNV), du PAMRAD (CTB) et de LISA (Louvain coopération).

PRÉSENTATION DE QUELQUES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Chacun des quatre (4) projets est décrit ici non seulement par rapport aux intentions poursuivies (objectifs, cibles visées, résultats attendus, etc.) mais également aux réalisations effectives (activités promues, cibles touchées, stratégies adoptées, résultats observés, etc.).

2.1 Les intentions de développement des projets agricoles

Les intentions en termes d'objectifs, d'activités à réaliser et/ou à soutenir ainsi que la stratégie d'intervention de chaque projet se retrouvent dans ses documents d'élaboration. Ainsi, c'est une revue des documents des projets qui permet l'identification et d'analyse des théories de changement qui sont à l'origine des projets.

Tableau 6.3: Les objectifs et approches de quelques projets de développement agricole

Projets	Objectifs	Activités/spécifications promues	Approches adoptées	Localités
PPEA (1983-2000)	Améliorer les productions animales et les revenus des éleveurs dans le cadre d'une gestion durable des ressources naturelles	-Elevage des ruminants (bovins) -Réalisation des barrages et retenues d'eau -gestion des ressources naturelles -l'agropastoralisme -Renforcement de capacités et appui à l'organisation des acteurs -soutien à l'alphabétisation	-intervention directe par équipe du projet -subvention en nature -subvention en espèce -formation	Péhunco, Kérou, Kouandé
PADES (1991-1995)	Améliorer l'accès à l'information et renforcer les capacités des groupes cibles sur les plans social, économique et politique	-Soutien à la production agricole (avec intrants pour maïs, riz, arachide, mil) -appui aux AGR et à la transformation agro-alimentaire -Appui à l'organisation des acteurs	-intervention directe par équipe du projet -subvention en nature -subvention en espèce -formation	Cobly, Boukoumbé
PAMRAD (2004-2008)	Améliorer la sécurité alimentaire et les revenus des familles rurales de l'Atacora dans le cadre d'un développement plus durable	-Aménagement de bas-fonds -Promotion des filières (riz, maraîchage, anacarde, volaille) -financement agricole -Organisation et structuration des Producteurs -Soutien aux petites et micro entreprises agricoles	-Partenariat avec des ONG, OP et Bureaux d'études -subvention en nature -subvention en espèce	Toutes les communes de l'Atacora
LISA 1 (2003-2007)	Assurer une autosuffisance durable et pendant toute l'année aux ménages et renforcer les capacités organisationnelles et fonctionnelles des OP des filières porteuses	-Promotion filières (riz, maïs) -Soutien à la conservation et stockage des produits vivriers -Microfinance -Renforcement des capacités des acteurs -Promotion de mutuelles de santé et soutien aux soins de santé primaire	Partenariat avec des ONG, OP -subvention en nature -subvention en espèce	Matéri, Cobly

Source : Auteur, des résultats d'enquête terrain 2010-2014

Pour l'unique ambition de contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration des conditions d'existence des populations rurales, les dispositifs d'intervention à travers les différents projets/programmes se sont fixés des objectifs soit de développement et

d'accroissement de la production agricole (végétale et/ou animale) ou soit de d'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages (exemple de LISA et PAMRAD). Ces objectifs qui découlent des diagnostics réalisés ont permis d'identifier les actions à réaliser ainsi que les cibles à atteindre ; tout ceci étant soutenu par une stratégie/approche d'intervention. En effet le tableau 6.3 révèle que les projets des décennies 80 et 90 (soit PPEA et PADES) étaient plus orientés vers une amélioration du statut socio-économique de certaines catégories de populations (les éleveurs Peulhs pour le PPEA et les femmes pour le PADES) d'une part et une gestion durable des ressources naturelles (surtout avec le PPEA) d'autre part. La réalisation de cette intention a fait appel à la mise en place des équipes de projets qui ont conduit dans les villages sur fond aussi bien de subventions (en espèce et en nature) que de formations (avec la mise en place de groupements/comités) des activités de promotion de l'élevage bovin, de la production vivrière (pour le PPEA) et celles de soutien à la production de certaines spéculations (maïs, arachide, mil, riz) et leur transformation (pour le PADES).

Par contre les projets de la décennie 2000 (PAMRAD et LISA) se sont plus investis aussi bien dans la promotion des filières agricoles (dont notamment riz, maraîchage, anacarde, maïs, volaille) en appuyant aussi bien les maillons de la production (facilitation de l'accès en intrants), le post-récolte, la transformation et la commercialisation que dans le développement des petites et micro entreprises agricoles et/ou para agricoles. Au-delà de la stratégie de subventions (en espèce et en nature), les projets PAMRAD et LISA ont adopté des approches de partenariat et de co-responsabilisation. En effet, les partenariats ont été établis soit avec des ONG et/ou bureaux d'étude prestataires soit avec les structures de l'Etat (surtout le CARDER) pour le suivi et l'encadrement technique des producteurs pendant que la co-responsabilisation était instaurée avec les Organisations de Producteurs (OP) surtout pour la gestion des intrants d'une part, la facilitation et l'organisation de la commercialisation des produits agricoles d'autre part. Au total, face au phénomène de la pauvreté, les objectifs des projets ainsi que leurs stratégies/logiques d'intervention ont connu un glissement entre 1990 et 2010 en passant des appuis à la production et de gestion des ressources naturelles à la promotion de toute une filière d'une part et de l'approche de mise en œuvre direct (régie propre) à celles de partenariat et de co-responsabilisation (gestion déléguée aux OP) d'autre part.

2.2. Les cibles et réalisations des projets de développement agricole

2.2.1 Les cibles visées et atteintes par les projets de développement agricole

Conformément aux objectifs fixés, les cibles visées et atteintes par les dispositifs d'intervention ont également évolué dans le temps. En effet, les cibles sont passées des couches socioprofessionnelles spécifiques (éleveurs Peulhs, femmes agricultrices, etc.) aux différentes catégories des acteurs d'une filière (producteurs, transformateurs, commerçants, organisations professionnelles, etc.). Globalement les cibles visées par les projets ont été atteintes, toutefois on note des exclus (cf. tableau 6.4) qui auraient pu être touchés pour une meilleure efficacité des interventions.

Tableau 6.4: Les cibles de quelques projets de développement agricole

Projets	Cibles visées	Cibles touchées	Cibles exclues	Observations
PPEA	-Eleveurs Peulhs -Producteurs agricoles Batonou	Eleveurs Peulhs femmes Peulhs Producteurs agricoles Batonou Femmes Batonou Pêcheurs Autorités locales	-Intermédiaires et commerçants de bovins	La gamme des cibles s'est élargie avec les différentes phases et le passage d'une approche sectorielle à celle systémique, au développement local et à l'autopromotion
PADES	-Couches démunies ou opprimées -Femmes	-Femmes, gestionnaires d'unité de production -Organisations de Producteurs	-Les hommes producteurs et gestionnaires d'unités de production	La majorité des secrétaires des Comités Consultants des femmes (groupements féminins) sont les hommes à cause du faible taux d'alphabétisation des femmes
PAMRAD	-Exploitations familiales -Organisations de Producteurs (OP) et leurs Faitières -Entrepreneurs Privés -CARDER et Conseils Communaux	-Exploitations familiales (de moyenne et grande taille) - Organisations de Producteurs et leurs Faitières -Entrepreneurs privés -les femmes -CARDER -Conseils Communaux	-Les petites et très petites exploitations familiales -Les grandes et moyennes exploitations familiales non membres des OP	Les exploitants agricoles nonmembres des OP n'accèdent pas aux appuis du projet
LISA	- Ménages les plus pauvres -Ménages pauvres -les OP et leurs Faitières	-Ménages riches (17%) -Ménages moyens et pauvres -Ménages plus pauvres	-Les femmes en tant que chefs des unités de consommation/ cuisine	Presque pas d'action en direction des femmes pour la gestion du stock vivrier et dans l'utilisation des vivriers produits

Source : Auteur, des résultats d'enquête terrain 2010-2014

Les toutes/très petites exploitations familiales ayant des ménages qualifiés et classés de pauvres et très pauvres constituent rarement les cibles visées et réellement atteintes par les dispositifs d'intervention. Les ménages moyens et riches qui détiennent des exploitations agricoles de grande et moyenne taille sont plus touchés par les projets même lorsque ce sont les pauvres qui sont visés (exemple de LISA). Ainsi et comme mentionné dans le chapitre 5, en moyenne 52% (soit 61% de riches et 42% de moyens) accèdent et bénéficient des appuis des projets/programmes contre 36% pour les pauvres (soit 38% de pauvres et 33% très pauvres). A ces exclus que sont les pauvres et les très pauvres s'ajoutent les exploitations (toute catégorie confondue) non membres des Organisations de Producteurs car les appuis des projets passent par les OP. Enfin, les projets d'amélioration de la sécurité alimentaire n'ont ni visé ni atteint les femmes en tant que chef d'unité de consommation/chef de cuisine qui ont la

responsabilité des prélèvements vivriers, de préparation et de distribution des repas. L'exclusion des épouses/chefs cuisines comme cibles des projets de sécurité alimentaire implique ou suggère que leurs réalisations ne pourront pas couvrir toutes les composantes (surtout celle de l'utilisation) de la sécurité alimentaire.

2.2.2 Les réalisations et résultats des projets de développement

En général, les résultats prévus dans les cadres logiques des projets/programmes ont été effectivement réalisés sur les sites de recherche. Seulement, les changements de comportement souhaités et soutenus par les théories ayant présidé à l'élaboration des projets ne sont pas toujours observés. En effet, il existe des écarts entre les appuis effectivement mis en place et les comportements observés dans les villages d'intervention (cf. tableau 6.5). Au-delà des cibles exclues qui limitent l'efficacité des projets donc l'adoption totale des comportements souhaités, les écarts observés entre les réalisations des projets et les comportements observés affectent également les effets des dispositifs d'intervention sur l'amélioration des conditions de vie des populations. Ces divers écarts tiennent en majorité non seulement aux difficultés de pérennisation des acquis qui s'expriment en terme de difficultés de gestion et de valorisation des infrastructures socio-économiques en soutien aux activités agricoles (barrage, retenues d'eau, bas-fonds aménagés, magasin de stockage et de conservation des produits agricoles, etc.), à l'entretien des équipements et matériels agricoles (tracteur, moissonneuse, décortiqueuses, etc.) mais aussi à l'insuffisance de capacité des OP à assumer la gestion déléguée et à répondre aux attentes de leurs membres en absence de tout appui (surtout des subventions) externe. Les responsabilités assignées aux OP par les projets ainsi que les attentes nourries par les membres semblent dépasser les capacités réelles de ces dernières.

Tableau 6.5: Les réalisations de quelques projets de développement agricole

Projets	Réalisations effectives	Résultats observés	Ecart
PPEA	<ul style="list-style-type: none"> -Réalisation de barrage et retenues d'eau pour la sédentarisation des bovins -Appui à l'installation de pharmacie vétérinaire -Promotion de la production fourragère -Promotion de la production agricole vivrière et cotonnière auprès des éleveurs Peulhs -Promotion du maraîchage autour des barrages et retenues d'eau -construction de magasin de stockage de produits agricole 	<ul style="list-style-type: none"> -Non entretien des barrages et retenues d'eau et non respect des règles d'usage/convention locale définie -Difficultés d'accès à ces sources d'eau pour les bovins -bovins toujours en transhumance -Poursuite des campagnes de vaccination et de suivi sanitaire des bovins -Tendance à la baisse du cheptel bovin -développement par les femmes Peulhs du commerce de fromage à partir de lait de vache 	<ul style="list-style-type: none"> -les éleveurs Peulhs mis en minorité dans les comités de gestion des barrages et retenues d'eau - Difficultés de gestion des barrages et retenues d'eau et une forte implication des autorités politico-administratives locales -Développement de plusieurs intermédiaires entre les éleveurs et commerçants de bovins
PADES	<ul style="list-style-type: none"> -Mise en place de banques de céréales et de comités consultatifs de femmes 	<ul style="list-style-type: none"> -Ventes successives à pertes des excédents vivriers et disparition des 	<ul style="list-style-type: none"> -Non résolution des difficultés d'écoulement des

Projets	Réalisations effectives	Résultats observés	Ecart
	<ul style="list-style-type: none"> -Appui en intrants pour maïs, riz, arachide et mil -Renforcement des capacités des femmes en transformation agro-alimentaire -appui aux AGR et en commercialisation 	<ul style="list-style-type: none"> fonds de roulement des banques de céréales - Comités Consultatifs des femmes non fonctionnels et presque disparus avec la fin du projet -Plus d'accès aux intrants spécifiques avec la fin des subventions et du projet -Poursuite des AGR et des activités de transformation agro-alimentaire 	<ul style="list-style-type: none"> excédents de vivriers (pas de marchés d'écoulement sécurisés)
PAMRAD	<ul style="list-style-type: none"> -Aménagements de bas-fonds -Mise en place d'intrants spécifiques (semences, engrais, vaccins, etc.) pour riz, maraîchage, anacarde et volaille -Appui en élaboration et diffusion des itinéraires technico-économiques améliorés -Mise en place d'équipements agricoles de production et de transformation agro-alimentaire (décortiqueuses, kits d'étuvage, mini-rizerie, etc.) -Réalisation de magasin de stockage des produits agricoles -Appui à l'organisation et structuration des Organisations de Producteurs (riz, maraîchage, anacarde) -Appui à la commercialisation (vente groupée pour anacarde, maraîchage,) 	<ul style="list-style-type: none"> -Bas-fonds aménagés exploités ou non -Organisation de la mise des intrants spécifiques par les OP et leurs Fautières pour leurs membres - Adoption des itinéraires techniques et leur diffusion vers d'autres spéculations non promues -Grande production de riz (semences et produits de consommation), de maraîchers et d'anacarde -Panne de certains équipements devenus non fonctionnel -certains magasins de stockage de produits agricoles transformés en magasin d'intrants coton -Fonctionnement des rizeries -Vente groupée d'anacarde avec quelques expériences pour riz et maraîchers 	<ul style="list-style-type: none"> -Récupération de bas-fonds au détriment des bénéficiaires (cas de Tokibi) -les producteurs non membres des OP n'ont pas d'accès aux intrants spécifiques (riz, maraîchage,) -non réparation des équipements en panne (cas Tokibi) -détournement de certains magasins pour le coton -vente groupée non fonctionnelle pour riz et maraîchage
LISA	<ul style="list-style-type: none"> -Appui à l'accès aux intrants spécifiques (riz, maïs, sorgho) -Don de coq géniteur -Formation de vaccinoteurs villageois de volaille -construction de greniers améliorés dans les ménages -réalisation magasin de stockage -Mise en place des caisses villageoise d'épargne-crédits -installation de mutuelle de 	<ul style="list-style-type: none"> -Difficultés d'accès aux intrants spécifiques -construction de greniers améliorés par les non membres des OP -Elevage volaille dans la majorité des ménages -quelques ménages membres de mutuelle de santé -des caisses villageoises d'épargne-crédit pas 	<ul style="list-style-type: none"> -Intrants spécifiques ni non accessibles aux non membres OP ni aux membres car plus de subvention avec la fin du projet - Adoption des greniers -Maîtrise de la technique de construction des

Projets	Réalisations effectives	Résultats observés	Ecart
	santé -construction de centre et appui à l’alphabétisation	toujours fonctionnelle -des magasins de stockage de vivriers pour des intrants coton	greniers par des producteurs qui offrent leurs services à tiers

Source : Auteur, des résultats d’enquête terrain 2010-2014

En dehors des écarts qui ne concourent pas aux objectifs attendus des projets/programmes, on note également des changements de comportement qui dépassent ceux espérés. En effet, on note par exemple l’adoption des greniers améliorés (promu par LISA) par les ménages non membres des OP et n’ayant pas été bénéficiaires ; ceci résulte de la maîtrise de la technique de construction par certains qui offrent leurs services aux ménages convaincus de l’efficacité de ces greniers. De même, les itinéraires et techniques diffusés par les projets pour les filières soutenues sont répliqués sur les cultures non soutenues voire même par les producteurs n’ayant pas été bénéficiaires des appuis.

LES EFFETS DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT SUR LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Cette section part de l’examen des déterminants de la participation aux projets des exploitations enquêtées pour déboucher sur l’analyse de leurs performances sans oublier la comparaison des ressources entre les exploitations bénéficiaires et non bénéficiaires de projets.

3.1 Les déterminants de l’accès aux projets de développement agricole

Cette sous-section se consacre à la validation, à la qualité de la prédiction et à l’identification des déterminants de l’accès aux projets des exploitations agricoles. L’échantillon (n) ayant servi pour la constitution du modèle logistique est réparti en 81 bénéficiaires pour 123 non bénéficiaires ; il n’est donc pas distribué à parts égales entre les exploitations ayant participé et celles n’ayant pas participé. Le test de ratio de vraisemblance a été utilisé pour tester l’hypothèse nulle selon laquelle tous les coefficients étaient simultanément égaux à zéro. Les résultats de ce test montrent que le modèle est globalement significatif au seuil de 1% (cf. tableau 6.6) et qu’il prédit correctement (dans 73% des cas) la situation d’accès aux projets des exploitations agricoles de l’échantillon.

L’examen des résultats du tableau met en exergue les déterminants de la participation aux projets de développement agricole par les producteurs qui se résument en trois (3) groupes à savoir (i) les variables liées à l’exploitant que sont le sexe, le niveau de scolarité, l’origine/autochtonie, l’expérience migratoire et l’expérience professionnelle ; (ii) celles du contexte qui prennent en compte l’accessibilité du village, la facilité de mobilisation des producteurs, la présence/concentration des projets dans la localité, la taille (nombre de ménages) de la localité ; et enfin (iii) les variables liées aux ressources mobilisées par l’exploitant que sont le capital au démarrage de son exploitation agricole, le nombre de vélos à l’installation de l’exploitation, la superficie en riz et le nombre total d’association/groupement dont les membres du ménage sont militants.

Tableau 6.6 : Résultats du modèle LOGIT d'analyse des déterminants de l'accès aux projets

Variables	Coefficient	Erreurs standard	Z	P >Z	[95% Conf.]
SEXE	1.407335	.530374	2.65	0.008***	.3678211 ; 2.446849
AGE	.0195964	.0562407	0.35	0.728	-.0906333 ; .129826
AGE ²	-.0001861	.0006545	-0.28	0.776	-.001469 ; .0010968
Niveau Scolaire	-1.212457	.7140874	-1.70	0.090*	-2.612042 ; .1871287
Maîtrise du Français	.2561307	.4692104	0.55	0.585	-.6635049 ; 1.175766
Autochtonie	-1.206464	.3806213	-3.17	0.002***	-1.952468 ; -.4604603
Migration hors village	1.214004	.4566577	2.66	0.008***	.3189717 ; 2.109037
Nombre d'années d'expérience	-.0226014	.0135061	-1.67	0.094*	-.0490729 ; .0038701
Résidence au centre village	.4683769	.8476496	0.55	0.581	-1.192986 ; 2.12974
Accessibilité du village	-3.342106	.9849811	-3.39	0.001***	-5.272634 ; -1.411579
Facilité de mobilisation sociale du village	-2.889999	1.217825	-2.37	0.018**	-5.27689 ; -.5031063
Concentration en projets du village	3.097767	1.192523	2.60	0.009***	.7604652 ; 5.435069
Accessibilité des hameaux	0.041739	.9121817	0.00	0.996	-1.783669 ; 1.792017
Taille des hameaux	.0200147	.0056702	3.53	0.000***	.0089013 ; .0311282
Appartenance à des groupements/associations	.374926	.1484589	2.53	0.012***	.0839519 ; .6659001
Superficie en riz	1.527706	.4506328	3.39	0.001***	.6444822 ; 2.41093
Capital de démarrage	-9.69e-07	4.58e-07	-2.12	0.034**	-1.87e-06 ; -7.19e-08
Nombre de vélos au démarrage	-1.957966	.816363	-2.40	0.016**	-3.55801 ; -.357924
LR chi2(18) = 72.84					
Prob> chi2 = 0.0000					
Pseudo R2 = 0.2658					
Nombre d'observations = 204					

*** significatif à 1% (p<0,01) ; ** significatif à 5% (p<0,05) ; * significatif à 10% (p<0,10).

Source : Auteur, des résultats d'enquête terrain 2010-2014

Parmi les variables liées à l'exploitant, l'âge et la maîtrise du français n'ont aucune influence sur la participation aux projets. Par contre les variables sexe, niveau de scolarisation, origine/autochtonie, les expériences de migration et professionnelles affectent favorablement ou non la participation du producteur aux projets. En effet, la majorité des exploitations agricoles sont dirigées par des hommes mais celles dont les chefs sont des femmes ont plus de chance d'accéder aux projets de développement agricole. Il y a une discrimination positive en faveur des femmes chefs d'exploitation dans la participation aux projets. De même l'expérience migratoire de l'exploitant le prédispose à l'accès aux projets agricoles intervenant dans sa localité («cosmopolitisme»). A l'instar du sexe, ce facteur affiche un signe positif comme prédit. A contrario, les variables niveau de scolarisation, autochtonie et nombre

d'années d'expérience professionnelle sont affectées de signe négatif. Les probabilités de ces variables montrent une différence significative entre bénéficiaires et non bénéficiaires au seuil de 5% pour le niveau de scolarisation et l'expérience professionnelle alors que ce seuil est de 1% pour l'origine/autochtonie. Le signe négatif qui accompagne chacun de leurs coefficients est conforté par le fait qu'il y a moins de scolarisés parmi les bénéficiaires (23%) contre 28% pour les non bénéficiaires, de même on décompte moins de migrants récents (donc plus d'autochtones) parmi les bénéficiaires (soit 4%) contre 6% chez les non bénéficiaires, et enfin l'expérience professionnelle moyenne des bénéficiaires est inférieure soit (23 ans) à celle des non bénéficiaires (25 ans).

Quant aux variables de contexte, les résultats de la régression logistique attestent que contrairement à plusieurs travaux, le lieu de résidence dans le village (centre ou périphérie) ainsi que l'accessibilité aux différents hameaux (localités périphériques) des villages d'intervention sont sans influence sur la participation des chefs d'exploitation aux projets de développement. Ce sont plutôt la taille des localités, la présence /la concentration des projets, l'accessibilité en toute saison ainsi que la facilité de mobilisation des producteurs du village qui influencent leurs accès aux projets de développement agricole et de ce fait, marquent une différence significative au seuil de 1% entre les exploitations bénéficiaires et non bénéficiaires. En effet, le signe positif des coefficients relatifs à la taille des localités et à la concentration des projets implique une augmentation des chances des bénéficiaires dans l'accès aux projets de développement agricole. Autrement dit, les dispositifs d'interventions s'intéressent et privilégient davantage les localités de grande taille ayant déjà connu d'autres interventions d'une part et priorisent plus les bénéficiaires de ces autres projets dans leurs cibles. Ceci réduit les possibilités des non bénéficiaires de devenir bénéficiaires un jour en accédant à de nouveaux projets. Ainsi, si les bénéficiaires actuels n'avaient pas participé à des projets leur probabilité d'en accéder serait de plus en plus faible ce que confirme le signe négatif des coefficients des variables d'accessibilité du village et de facilité de mobilisation des producteurs. Il en résulte que malgré les facilités d'accès en toute saison aux villages d'une part et de mobilisation de leurs producteurs d'autre part ainsi que la taille de la population, la concentration des interventions favorise les bénéficiaires qui peuvent cumuler divers appuis pendant que les non bénéficiaires perdent davantage tout espoir d'accès aux projets. La conséquence en est une accentuation des disparités et inégalités entre non bénéficiaires et bénéficiaires dont les conditions d'existence pourraient considérablement s'améliorer si tant est que les projets ont atteint leurs objectifs.

Cette amélioration des conditions d'existence des bénéficiaires semble être confirmée par le niveau actuel d'accumulation de capitaux. En effet, la situation au démarrage de l'exploitation (valeur du capital et le nombre de vélos) marque une différence significative au seuil de 5% entre bénéficiaires et non bénéficiaires. Le signe négatif du capital au départ et du nombre de vélos renseigne sur la situation défavorable (faute de très peu de ressources) qui était celles des non bénéficiaires comparativement aux bénéficiaires. Par contre la superficie de riz et le militantisme associatif des producteurs constituent des facteurs favorables améliorant significativement (seuil de 1%) leur accès aux projets.

En résumé, le bénéficiaire des projets de développement agricoles est soit une femme chef d'exploitation ou un homme descendant de famille des premiers occupants qui réside dans une grosse agglomération des villages de concentration des dispositifs d'intervention. C'est un producteur qui a démarré son exploitation agricole avec très peu de capitaux (et donc qui était plus pauvre au départ que son homologue non bénéficiaire) mais qui a su saisir les opportunités offertes par les projets en intégrant des groupements/association de producteurs, en s'investissant dans la production des filières promues (riz, maïs, maraîchage, etc.) et en accumulant des occasions d'accès aux interventions pour améliorer son quotidien. En général,

il est assez cosmopolite grâce à ses expériences de migration mais n'a pas eu d'opportunités pour développer des activités non agricoles.

3.2. Les ressources internes et externes des exploitations agricoles

L'organisation et les ressources internes mobilisées par les chefs d'exploitation enquêtés sont relatives aux superficies de terre détenues et à la main-d'œuvre familiale utilisée. Par contre leurs ressources externes se réfèrent aux divers appuis obtenus de la part des interventions, des projets ou programmes de développement.

3.2.1 Les ressources internes des exploitations agricoles

Les résultats de la régression logistique ont montré que les bénéficiaires, au départ c'est-à-dire au démarrage de leurs exploitations avaient très peu de ressources et de capitaux (y compris en terre) mais qui ont fini par accumuler de patrimoine. En effet, les exploitations bénéficiaires des projets/programmes de développements détiennent actuellement plus de terre que les non bénéficiaires, dont les 95% sont acquise par mode de faire valoir direct (héritage partagé ou non partagé, nouvelles colonisations, don transmissible). Même s'il n'y a pas de différence significative entre les bénéficiaires et non bénéficiaires par rapport à la superficie cultivée, les premiers disposent en revanche plus de main-d'œuvre familiale. Le tableau suivant fait la comparaison entre les différentes ressources internes des bénéficiaires et non bénéficiaires.

Tableau 6.7: Les ressources internes des exploitations agricoles enquêtées

Ressources : moyenne et (écart-type)	Non bénéficiaires	Bénéficiaires	Test statistique
Superficie disponible (ha)	5,84 (5,32)	7,59 (7,30)	2,540***(0,868)
Superficie en faire valoir direct (ha)	4,97 (5,00)	7,21 (8,50)	2,239**(0,903)
Superficie en faire valoir indirect (ha)	0,87 (1,55)	0,38 (1,53)	0,301 (0,214)
Superficie cultivée (ha)	5,75 (4,54)	5,72 (4,41)	0,948 (0,639)
Taille du ménage	7 (3,84)	8 (3,71)	0,987*(0,549)
Nombre d'équivalent adulte	4,5 (2,24)	5,1 (2,64)	0,539 (0,355)
Force de travail du ménage	3,05 (2,34)	4,27 (2,19)	1,214*** (0,302)
Main-d'œuvre familiale profitant au CM/ chef d'exploitation	2,11 (1,48)	2,91 (1,59)	0,795*** (0,205)
Nombre d'Unité de Production	2 (1,2)	2 (1,4)	-0,0208 (0,179)
Nombre d'années d'expérience professionnelles	25,44 (16,71)	23,10 (13,81)	-2,463 (2,235)
Durée en mois de migration hors village	40,04 soit 3 ans et 9 mois (69,42)	48,82 soit 4ans et 10 mois (91,01)	0,127*(0,0679)

Ecart-type entre parenthèses; *** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

Source : Auteur, des résultats d'enquête terrain 2010-2014

Les résultats de test statistiques (t de Student) montrent qu'il n'y a pas de différence significative entre les exploitations-ménages bénéficiaires et non bénéficiaires par rapport au nombre d'unités de production et à la superficie sous culture. Par contre pour les autres

ressources, dont notamment le patrimoine foncier (superficie disponible et superficie en faire valoir direct) et la main-d'œuvre familiale, la différence entre non bénéficiaires et bénéficiaires est significative et favorable aux exploitations bénéficiaires des appuis des projets/programmes de développement agricole. Ainsi, les exploitations agricoles disposent et mobilisent plus de ressources internes que les non bénéficiaires.

3.2.2 Les ressources externes mobilisées par les exploitations agricoles

Comme on devrait s'y attendre, les ressources externes mises en place par les projets et programmes de développement agricole sont allées effectivement en direction des bénéficiaires. En effet, les quelques rares ressources dont les non bénéficiaires ont joui, leur sont parvenues par le biais des bénéficiaires. Des non-bénéficiaires par l'intermédiaire d'un bénéficiaire (proche parent ou époux) ont profité des formations en techniques de production, d'utilisation d'équipements agricoles et de transformation ainsi que de crédits. Seulement 4% des non bénéficiaires ont indirectement mobilisé/profité des ressources mises en place par les projets de développement contre 96% qui sont restés en marge de ces ressources. Ce faible taux est sans influence sur les différences entre bénéficiaires et non bénéficiaires par rapport à l'accès et à la mobilisation des ressources mises en place par les projets/programmes de développement agricole en vue de l'amélioration de la production agricole sur les sites de recherche.

Des ressources externes offertes aux exploitations agricoles par les projets de développement agricole, celles qui ont été les plus mobilisées par les bénéficiaires sont respectivement les intrants agricoles (semences riz et maïs, engrais spécifiques pour riz, coqs géniteurs, etc.), les infrastructures de conservation et de stockage (greniers améliorés au niveau ménage, magasin communautaire, etc.), les renforcements de capacités (formation sur les itinéraires techniques de production du riz, maïs, maraîchage ; les formations en gestion de la fertilité des sols et gestion financière, etc.), l'accès et l'utilisation des bas-fonds aménagés ou barrages et retenues d'eau, les crédits équipements agricoles. Les ressources en matière de recherche de marchés/débouchés rémunérateurs pour la commercialisation des produits agricoles sont encore en phase d'expérimentation et ne profitent pour le moment qu'à très peu d'exploitations participant (cf. tableau 6.8) aux projets/programmes de développement agricole.

Tableau 6.8: Les ressources externes mobilisées par les exploitations agricoles enquêtées

Ressources	Non bénéficiaires	Bénéficiaires	Test statistique
Attelage (nombre moyen)	0,19	0,23	0,72 ; (0,0662)
Intrants agricoles	00	38%	
Equipements agricoles	1%	7%	
Utilisation des aménagements hydro-agricoles	00	10%	
Formation & Renforcements de capacité	1%	15%	
Crédits	1%	6%	
Construction greniers et magasin de stockage	1%	19%	
Commercialisation	00	3%	
Nombre moyen d'activités (diversification)	5,8 (2,96)	6,8 (3,26)	2,16** (0,451)

Ecart-type entre parenthèses; *** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

Source : Auteur, des résultats d'enquête terrain 2010-2014

3.3. Les orientations et performances des exploitations agricoles

Les actions de promotion des filières vivrières (riz, maïs, maraîchage, etc.) des dispositifs d'intervention ont conduit à la diversification de la production agricole des bénéficiaires qui accordent plus de place aux spéculations soutenues. Cette orientation vers les spécialisations promues (voir une spécialisation de certains) marque une différence notable entre les bénéficiaires et non bénéficiaires.

3.3.1 Les orientations et spéculations des exploitations agricoles

En général, les exploitations bénéficiaires produisent presque les mêmes spéculations que les non bénéficiaires avec une tendance à la spécialisation plus poussée chez les bénéficiaires. En effet, les bénéficiaires produisent plus les cultures soutenues par les dispositifs d'intervention que sont le riz, les maraîchers, le maïs et le coton. Le coton qui est une filière organisée et soutenue par le gouvernement central est produit dans les mêmes proportions (voir même plus) que le maïs par les exploitations bénéficiaires des actions de promotion des vivriers marchands par les dispositifs d'intervention. Ainsi, les vivriers promus ne sont pas parvenus à remplacer le coton au niveau des exploitations bénéficiaires qui lui consacrent plus de superficie (31%) que les exploitations non bénéficiaires (24%). Les non bénéficiaires produisent très peu de riz (04%) et pas du tout les cultures maraîchères. L'igname et le sorgho qui sont des vivriers très peu/pas soutenus par les projets/programmes de développement agricole sur les sites de recherche restent et demeurent une spécialité des exploitations non bénéficiaires, tandis qu'ils sont moins produits par les bénéficiaires.

Tableau 6.9: Le poids des spéculations dans les exploitations agricoles enquêtées

Proportion des Spéculations	Non bénéficiaires	Bénéficiaires	Test statistique
Superficie maïs	31%	30%	0.0106 (0.0286)
Superficie riz	04%	06%	0.0246*** (0.0132)
Superficie maraîchage	0%	02%	0,0199*** (0,0098)
Superficie légumineuse	12%	13%	
Superficie igname	06%	04%	-0.00970 (0.0649)
Superficie sorgho	23%	14%	
Superficie coton	24%	31%	0.0325 (0.0352)
Total	100%	100%	

Ecart-type entre parenthèses; *** $p < 0.01$, ** $p < 0.05$, * $p < 0.1$

Source : Auteur, des résultats d'enquête terrain 2010-2014

Les résultats de chi2 révèlent que la différence de superficies entre bénéficiaires et non bénéficiaires est hautement significative (au seuil de 1%) pour le riz et les cultures maraîchères. Par contre cette différence n'est pas significative pour les superficies de maïs et du coton même si leurs proportions restent plus élevées dans les exploitations bénéficiaires que celles non bénéficiaires. L'igname est moins cultivé par les bénéficiaires toutefois la différence avec les non bénéficiaires n'est pas significative.

3.3.2 Les performances des exploitations agricoles

A l'instar de toute unité de production, les exploitations agricoles enquêtées mobilisent aussi bien des ressources internes qu'externes pour produire des biens agricoles dans le but de

satisfaire non seulement aux besoins alimentaires de leurs ménages mais également de disposer (voir d'améliorer) leurs revenus. Ainsi, le souci de réalisation de ces objectifs soumet les exploitations agricoles à la recherche permanente de la performance. De ce fait et selon Gafsi *et al.*, (2007), la performance des exploitations agricoles allie à la fois les notions d'efficacité et d'efficience. Autrement dit, l'exploitation agricole est performante lorsqu'elle parvient à la réalisation de ses objectifs (autosuffisance alimentaire et/ou revenu monétaire élevé) tout en minimisant l'utilisation/l'emploi de ses facteurs et moyens de production. Ainsi, l'analyse des performances se basera sur les critères proposés par McConnell et Dillon, 1997 (cité par Gafsi et al, 2007) pour les exploitations agricoles asiatiques que sont la productivité, la rentabilité, la stabilité, la dispersion et la pérennité/durabilité. Seules la productivité et la rentabilité sont utilisées dans cette recherche compte tenu des moyens et données disponibles.

La productivité est la mesure de l'efficience relative à l'utilisation d'un (ou de plusieurs) facteur de production. Elle se définit comme le rapport entre la production et un ou plusieurs facteurs utilisés ; elle peut être mesurée par rapport à la terre, au capital, au travail, etc. Les présents travaux se limitent à la productivité de la terre (encore désignée par productivité physique ou rendements culturaux) et son évolution en se basant sur les statistiques agricoles produites chaque année sur les communes de Cobyly et de Péhunco par le ministère de l'agriculture et ses démembrements communaux et départementaux.

A la suite des différentes réalisations des projets de développement agricole évoquées plus haut en matière de soutien à la production et au stockage-conservation du maïs et en matière de promotion des filières maraîchage et riz à travers les facilitations d'accès aux intrants, les aménagements hydroagricoles, les renforcements de capacités, etc., les rendements culturaux (surtout en maïs, riz et maraîchers) affichent un accroissement continu depuis 1995. Ainsi à l'échelle du département et sur la période de 1995 à 2012, le rendement du maïs est passé de 1366 à 1810kg/ha (soit un accroissement annuel de 1,67%), celui du riz a plus que doublé en passant de 1576 à 3507kg/ha (soit un taux annuel d'augmentation de 4,82%). De même, le rendement des produits maraîchers est passé en 10ans (soit 2001 à 2012) de 3748 à 5393 kg/ha (soit un accroissement annuel de 3,36%). Si les productions de Cobyly et de Péhunco ont contribué à la tendance d'accroissement observée au niveau départemental, alors quelles sont les évolutions spécifiques dans ces communes ?

La productivité et son évolution à Cobyly

La tendance à l'accroissement des rendements culturaux obtenue à l'échelle du département de l'Atacora est aussi observée au niveau de la commune de Cobyly avec une plus grande progression des rendements du riz et des produits maraîchers (cf. tableau). En effet, entre 1995 et 2012, le rendement à l'hectare du riz a été multiplié par 3 en passant de 1,4 à plus de 4tonnes (soit un taux annuel d'accroissement de 6,40%) ; il en est de même pour les produits maraîchers dont les rendements enregistrent chaque année un taux d'augmentation de près de 10% en en passant de 2,5 à plus de 7tonnes entre 2001 et 2012. Tout en étant faibles, les productivités physiques du maïs et de l'igname connaissent une légère croissance avec des taux annuels respectifs de 0,09% et 1,39%. Par contre le coton et le sorgho (dans une moindre mesure) subissent une régression annuelle de leurs rendements avec un taux de 0,06% pour le sorgho et de 4,03% pour le coton. Ainsi le rendement à l'ha du coton s'est réduit de plus de la moitié entre 1995 et 2012 en passant de 1300kg à 647kg (cf. tableau 6.10).

Tableau 6.10: Evolution des rendements culturaux à Cobly

Spécifications	Rendements (kg/ha)			Taux annuel d'évolution (1995-2012)
	1995	2001	2012	
Maïs	1957	1469	1988	0,09%
Riz	1400	1799	4021	6,40%
Sorgho	900	950	890	-0,06%
Igname	10000	11500	12642	1,39%
Coton	1301	1100	647	-4,30%
Arachide	1600	1222	952	-3,01%
Niébé	801	950	1014	1,40%
Maraîchères	-	2526	7034	9,76% (2001-2012)

Source : Auteur, à partir des données de CountryStat, 2015

Le rendement dépendant non seulement des semences (variété et qualité), des intrants (engrais, produits phytosanitaire, etc.) du type de sol et de son niveau de fertilité mais aussi de l'itinéraire technique (calendrier des opérations, travaux d'entretien, etc.) de production, nous pouvons affirmer que les projets de développement ont contribué à l'accroissement des rendements culturaux tout au moins au niveau des bénéficiaires de leurs diverses actions. La comparaison des taux d'évolution entre les cultures non soutenues et celles promues par les projets/programmes de développement confirme que les dispositifs d'intervention ont induit une amélioration de la productivité agricole au niveau des filières riz, maraîchers et maïs au détriment du sorgho et de l'arachide.

La productivité et son évolution à Péhunco

A l'instar de Cobly, les rendements du riz et des produits maraîchers ont presque triplé avec des taux d'accroissement annuels respectifs de 7, 13% et de 9% entre 1995-2012 à Péhunco. A l'opposé et contrairement à Cobly, les rendements de l'igname subissent une décroissance annuelle de 0,18% pendant que l'arachide lui connaît un taux annuel d'augmentation de 0,36%. A Péhunco, le coton et le sorgho demeurent toujours marqués par une baisse de leurs rendements avec un taux annuel de diminution respectif de 3,93% et de 0,48% (cf. tableau 6.11).

Tableau 6.11: Evolution des rendements culturaux à Péhunco

Spécifications	Rendements (kg/ha)			Taux annuel d'évolution (1995-2012)
	1995	2001	2012	
Maïs	1857	1474	2103	0,7%
Riz	1191	1686	3842	7,13%
Sorgho	1456	1095	1342	-0,48%
Igname	14825	13987	14387	-0,18%
Coton	1537	1100	777	-3,93%
Arachide	1249	949	1328	0,36%
Niébé	948	714	1295	1,85%
Maraîchères	-	5351	13810	9,00% (2001-2012)

Source: Auteur à partir des données de CountryStat, 2015

Ces tableaux révèlent que les rendements en riz sont meilleurs à Cobly pendant que ceux des produits maraîchers sont nettement plus élevés à Péhunco. Ceci confirme le fait que le riz est

plus promu dans les communes de l'Ouest en général et Cobly en particulier pendant que les produits maraîchers sont spécialement plus soutenus dans la région Est y compris à Péhunco. Quant aux spéculations peu ou non soutenues, leurs productivités affichent globalement une baisse soit dans les 2 communes (cas du sorgho) soit dans une seule commune (arachide à Cobly et igname à Péhunco). Par ailleurs, le rendement du coton connaît partout (à Cobly comme à Péhunco) une chute drastique malgré l'importance que lui accorde les exploitations agricoles bénéficiaires (des actions promotrices du vivrier) en lui consacrant près du tiers de leurs superficies (soit 31%) contre seulement 24% dans les exploitations non bénéficiaires. Cette place accordée au coton s'explique en partie par les fonctions essentielles que cette culture joue dans l'accès aux intrants et aux crédits ainsi que le revenu «en bloc» qu'il procure à la commercialisation.

Au total, à l'exception du coton, les exploitations agricoles bénéficiaires des projets/programmes de développement consacrent plus de superficies aux spéculations promues avec des rendements meilleurs et en nette progression surtout pour le riz, les produits maraîchers et le maïs (dans une moindre mesure). Par contre, les exploitations agricoles non bénéficiaires se sont plus spécialisées dans la production du sorgho et de l'igname (spéculations non soutenues) dont les rendements montrent une tendance à la baisse.

3.3.3 Les itinéraires techniques des exploitations agricoles

L'itinéraire technique d'une culture est une succession d'étapes et de pratiques culturales visant un objectif donné. Il part de la préparation du sol jusqu'à la récolte en passant par les techniques et dates de semis, les dates et opérations d'entretien (sarclage, épandages d'engrais, etc.). Ainsi les exploitations agricoles produisant la même variété de culture sur le même type de sol présentant un niveau similaire de fertilité pourraient avoir des rendements complètement différents à cause des itinéraires techniques suivis. A cet effet, les différents itinéraires techniques assortis des rendements obtenus sur les principales cultures vivrières (maïs, riz, sorgho et igname) ont été identifiés sur les sites de recherche de Cobly et de Péhunco.

Les itinéraires adoptés à Cobly

Les enquêtes auprès des exploitations agricoles dans les villages de recherche de Cobly ont permis de distinguer trois (3) différentes techniques de production des spéculations du maïs, du riz et du sorgho contre 2 itinéraires pour l'igname. Le tableau suivant récapitule les différents itinéraires techniques pour chacune de ces cultures.

Selon les chefs d'exploitation de l'échantillon de recherche, les rendements culturaux en lien avec les itinéraires techniques adoptés varient du simple au double voir triple surtout pour le riz et le maïs. Certains itinéraires techniques sont plus exigeants en ressources et plus coûteux que d'autres. Le choix d'itinéraire technique adopté par le chef d'exploitation pour la production de chaque spéculation dépend des ressources disponibles et mobilisées.

Tableau 6.12 : Les itinéraires techniques à Cobly

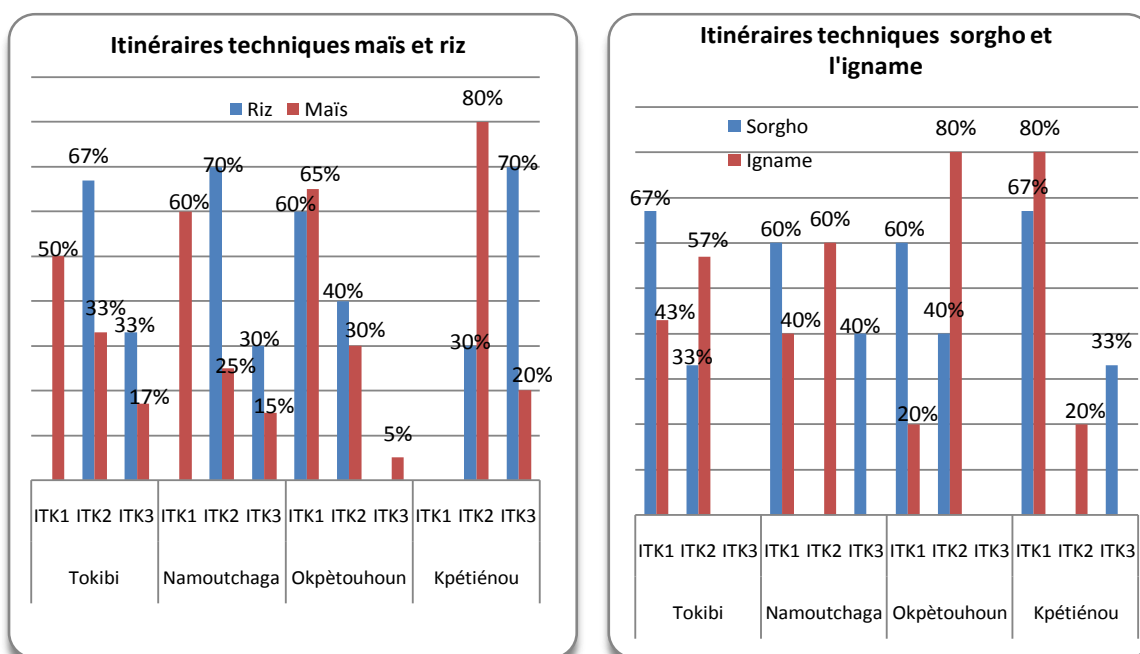
Culture	Itinéraire 1 (ITK1)	Itinéraire 2 (ITK2)	Itinéraire 3 (ITK3)
Maïs	Préparation du sol, utilisation d'herbicide, labour à plat (avec l'attelage) suivi de tracé des lignes pour le semis. Le semis en ligne de juin à juillet, épandage d'engrais (NPK d'abord suivi après de l'Urée), 2 sarclages et la récolte commence à partir d'octobre jusqu'en décembre. Rendement moyen : 2000kg/ha	Préparation du sol, utilisation d'herbicide, labour à plat (avec l'attelage) pas de tracé de ligne. Le semis est à la volée en juin, mélange du NPK et de l'Urée et épandage du mélange en un seul passage. De même on a un seul sarclage et la récolte d'octobre à décembre. Rendement moyen : 1500kg/ha	Préparation du sol, utilisation d'herbicide, labour et confection de billon (en culture manuelle). Le semis se fait entre mai et juin, l'épandage d'engrais est en un seul passage sous forme de mélange et un seul sarclage aussi. La récolte s'étend de septembre à décembre. Rendement moyen : 1000kg/ha
Riz	Préparation du sol, labour à plat, tracé des lignes et semis en ligne. Semis en juin, épandage d'engrais au poquet, 3 passages de sarclage et récolte en octobre. Rendement moyen : 4500 à 4800kg/ha	Préparation du sol, labour à plat, tracé des lignes et semis en ligne. Semis en ligne et en juillet, épandage d'engrais à la volée, 2 passages de sarclage et récolte en décembre Rendement moyen : 2000 à 2500kg/ha	Préparation du sol, labour à plat sans aplanissement, Semis à la volée en juin, épandage aussi à la volée, 2 passages de sarclage et récolte en novembre Rendement moyen : 1000kg/ha
Sorgho	Préparation du sol (défrichement, dessouchage, désherbage, ramassage et brulis), sarclage avant semis en poquet entre juin et juillet avec 3 passages de sarclage et récolte à partir d'octobre Rendement moyen : 800 – 1000kg/ha	Préparation du sol (défrichement, dessouchage), labour et billonnage. Semis entre juillet et août, 2 passages de sarclage plus utilisation d'herbicide et la récolte intervient à partir de novembre. Rendement moyen : 600kg/ha	Préparation du sol, pas de labour Semis en direct en juin, 2 passages de sarclage et la récolte court de novembre à décembre Rendement moyen : 800kg/ha
Igname	Préparation du sol (défrichement, dessouchage, désherbage), labour à plat, confection des buttes Semis en décembre, 3 passages de sarclage et 1 ^{ère} récolte en Août et 2 ^{ème} en décembre Rendement moyen 1 ^{ère} récolte : 8000kg/ha Rendement moyen 2 ^{ème} récolte : 10000kg/ha Rendement total moyen : 18000kg/ha	Préparation du sol (défrichement, dessouchage, désherbage), confection des buttes. Semis en mai avec 2 passages de sarclage ; 1 ^{ère} récolte en Août et 2 ^{ème} en décembre Rendement moyen 1 ^{ère} récolte : 4000kg/ha Rendement moyen 2 ^{ème} récolte : 11000kg/ha Rendement total moyen : 15000kg/ha	

Source : Auteur à partir des Données de terrain, 2010-2014

En général, les grandes et moyennes exploitations qui représentent 30% de l'effectif, du fait des ressources et moyens dont elles disposent, appliquent les itinéraires techniques qui donnent les plus forts rendements et qui sont non seulement ceux introduits par les interventions mais également les plus coûteux. Tandis que les petites exploitations se contentent des itinéraires les moins coûteux qui en réalité sont des réajustements/adaptations de ceux proposés et diffusés aux moyens et ressources (y compris la main-d'œuvre) dont elles disposent. En effet, lorsque l'itinéraire prescrit une proportion de 100 kg de l'engrais NPK pour 50kg d'Urée pour fumer un (1) hectare de superficie, souvent les grandes et moyennes exploitations respectent cette dose pendant que les petites exploitations déclarent adopter une proportion de 50kg de NPK pour 50 kg d'Urée. De même, pendant que l'itinéraire exige que l'épandage de l'Urée soit procédé de ceux du NPK dans un délai de 15 à 30 jours, les petites exploitations mélangent en général la dose de NPK et d'Urée et épandent le mélange en un seul passage. Aussi la technique d'épandage d'engrais diffère-t-elle entre les exploitations agricoles bénéficiaires et non bénéficiaires. En effet, pendant que les dispositifs d'intervention vulgarisent et encouragent l'épandage au poquet, celle à la volée est assez utilisée par non bénéficiaires. Outre, ces différents paramètres, le calendrier des opérations culturales influence également les itinéraires techniques. Souvent, pour des raisons de manque et/ou d'insuffisance de ressources (internes et externes) les petites et/ou très petites exploitations agricoles tenues par les chefs ménages classés de pauvres et très pauvres accusent des retards dans le respect des calendriers des opérations culturales dans leurs exploitations.

Il faut préciser que les itinéraires varient également selon les villages et par rapport à une même culture, on n'a pas toujours les mêmes itinéraires d'une localité à une autre. Ainsi, les graphiques suivants présentent les itinéraires retrouvés dans chaque village et les proportions des exploitations qui les appliquent.

Figure 6.1 : Les itinéraires techniques des cultures selon les villages à Cobly



Source :Auteur à partir des Données de terrain, 2010-2014

Ces graphiques révèlent, que les itinéraires techniques sont moins diversifiés sur les cultures non soutenues que sur celles soutenues par les projets et programmes de développement. Ceci témoigne du fait qu'aux pratiques culturales endogènes sur les spéculations promues comme

le maïs et le riz, des itinéraires techniques ont été introduits par les projets et programmes ce qui a élargie la gamme des pratiques. De plus, les itinéraires techniques (ITK1) du riz et du maïs qui sont les plus coûteux et qui donnent plus de rendements, n'existent pas dans le village sans intervention (Kpétiénou). Dans les villages à forte concentration des projets et programmes de développement, au moins 50% des producteurs utilisent l'ITK1 du maïs alors que pour le riz, l'ITK1 n'existe pas et que près de 65% des producteurs pratiques l'ITK2. Selon nos enquêtés, la non application dans ces villages de l'ITK1 du riz serait dû à la nature des bas-fonds exploités et à la variété du riz. Nous estimons qu'au-delà de ces justifications l'écart de rendement entre l'ITK1 (4,5t/ha) et l'ITK2 (2,5t/ha) résulte également de la technique d'épandage de l'engrais car l'engrais par poquet est plus efficace que celui à la volée.

Les itinéraires adoptés à Péhunco

Les cultures de maïs, riz, sorgho et igname présentent chacune au moins trois différents itinéraires techniques avec des écarts de rendements allant du simple au double/triple (voir quadruple pour le riz). Le tableau suivant présente alors les itinéraires techniques observés sur les sites de recherche de Péhunco pour la production de chacune de ces 4 principales spéculations vivrières.

Tableau 6.13 : Les itinéraires techniques à Péhunco

Culture	Itinéraire 1 (ITK1)	Itinéraire 2 (ITK2)	Itinéraire 3 (ITK3)
Maïs	Préparation du sol, utilisation d'herbicide, labour à plat (avec l'attelage) suivi de tracé des lignes pour le semis. Variété utilisée : maïs rouge du CARDER Le semis en ligne de juin à juillet, épandage d'engrais (NPK d'abord suivi après de l'Urée), 2 sarclages et la récolte commence à partir de septembre jusqu'en décembre. Rendement moyen : 2000kg/ha	Culture dans les bas-fonds. Préparation du sol, et tracé de lignes Le semis en poquet de mai à juin, 2 passages de sarclages, pas d'engrais chimique La récolte à partir d'Août à d'octobre. Rendement moyen : 1000kg/ha-1500kg/ha	Préparation du sol, utilisation d'herbicide, labour. Le semis se fait entre mai et juin, l'épandage d'engrais est en un seul passage sous forme de mélange, 2 passages de sarclages. La récolte s'étend de septembre à décembre. Rendement moyen : 1000kg/ha-1200kg/ha
Riz	Préparation du sol, labour à plat, tracé des lignes et semis en ligne. Semis en juin, épandage d'engrais au poquet, 3 passages de sarclage et récolte en octobre. Rendement moyen : 3500 à 4000kg/ha	Préparation du sol, labour à plat, tracé des lignes et semis en ligne. Semis en ligne et en juillet, épandage d'engrais à la volée, 2 passages de sarclage et récolte en décembre Rendement moyen : 2000 à 2500kg/ha	Préparation du sol, labour à plat sans aplanissement, Semis à la volée en juin, pas d'engrais, 2 passages de sarclage et récolte en novembre Rendement moyen : 1000kg/ha
Sorgho	Préparation du sol (défrichement, dessouchage,	Installation tardive Préparation du sol	Préparation du sol avec utilisation d'herbicide.

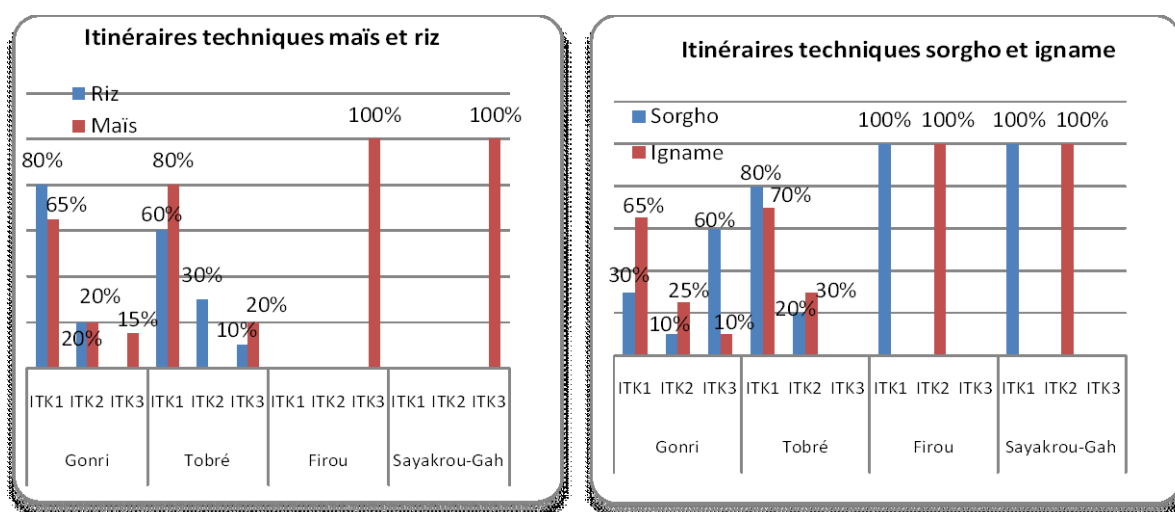
Culture	Itinéraire 1 (ITK1)	Itinéraire 2 (ITK2)	Itinéraire 3 (ITK3)
	désherbage, ramassage et brulis), sarclage avant semis en ligne entre mai et juin avec 2 passages de sarclage et récolte à partir de septembre Rendement moyen : 800 – 1000kg/ha	(défrichement, dessouchage). Semis en août, 2 passages de sarclage et la récolte intervient à partir de décembre. Rendement moyen : 800kg/ha	Semis en ligne en juin, 2 passages de sarclage, utilisation d'engrais chimique et la récolte court d'octobre à décembre Rendement moyen : 1000kg/ha-1200kg/ha
Igname	Préparation du sol (défrichement, dessouchage, désherbage), labour à plat, confection des buttes Semis en décembre, 3 passages de sarclage et 1 ^{ère} récolte en Août et 2 ^{ème} en décembre Rendement moyen 1 ^{ère} récolte : 8000kg/ha Rendement moyen 2 ^{ème} récolte : 12000kg/ha Rendement total moyen : 20000kg/ha	Sur terres exondées et sans entretien Préparation du sol (défrichement, dessouchage, désherbage), confection des buttes. Semis en décembre avec 1 seul sarclage de sarclage ; 1 ^{ère} récolte en Août et 2 ^{ème} en décembre Rendement moyen 1 ^{ère} récolte : 3000kg/ha Rendement moyen 2 ^{ème} récolte : 10000kg/ha Rendement total moyen : 13000kg/ha	Préparation du sol (défrichement, dessouchage, désherbage), labour à plat, confection des buttes Semis en décembre, 2 passages de sarclage avec utilisation d'engrais chimique. 1 ^{ère} récolte en Août et 2 ^{ème} en décembre Rendement moyen 1 ^{ère} récolte : 10000kg/ha Rendement moyen 2 ^{ème} récolte : 12000kg/ha Rendement total moyen : 22000kg/ha

Source : Auteur à partir des données de terrain, 2010-2014

Pour le sorgho et l'igname (cultures peu/pas soutenues par les interventions), les itinéraires techniques sont presque identiques à Coby et à Pehunco avec des rendements légèrement supérieurs à l'Est qu'à l'Ouest. Pour les spéculations soutenues par les interventions (riz et maïs), on note une cohabitation entre les itinéraires techniques diffusés par les dispositifs et qui sont identiques dans les deux communes avec quelques spécificités selon chaque commune. En effet, la culture du maïs de bas-fond n'existe pas sur les sites de Coby alors qu'elle se rencontre à Pehunco, de même dans cette commune de l'Est, les producteurs parviennent à produire le riz sans utilisation d'engrais chimique (ITK3) alors que tous les riziculteurs de Coby utilisent l'engrais chimique. Globalement, ces itinéraires techniques prouvent d'une part que les terres de Pehunco ont un niveau de fertilité plus élevé que celles de Coby et d'autre part que les paquets technologiques des interventions sont conçus par rapport à chaque spéculation et diffusés au niveau des producteurs en tenant compte des spécificités des localités (sites) ciblées.

Au-delà de ces grands ensembles d'itinéraires techniques de chaque spéculation au niveau des communes, d'énormes disparités s'observent d'un village à un autre comme notamment par rapport à l'importance et à l'effectif de producteurs adoptant tel ou tel itinéraire technique (cf. figure).

Figure 6.2 : Itinéraires techniques des cultures selon les villages à Péhunco



Source : Auteur à partir des données de terrain, 2010-2014

De ces graphiques, il apparaît que les villages de Firou et Sayakrou-Gah ne produisent pas le riz d'une part et les itinéraires techniques du maïs, du sorgho et de l'igname sont très peu diversifiés d'autre part ; ce qui témoigne de la rareté des interventions dans ces localités. De même, pour le maïs, seule la pratique consistant à mélanger le NPK à l'urée pour un seul passage d'épandage a été observée ; ceci est une copie et une adaptation de l'itinéraire technique conseillé et diffusé par les interventions dans les autres localités.

De même, à Gonri (village à très forte concentration des interventions), les producteurs utilisent de l'engrais chimique pour les cultures du sorgho et de l'igname qui jadis n'en recevaient pas. Ce recours à l'engrais chimique (sur le sorgho et l'igname) est induit par les interventions qui ont introduit et soutenu l'utilisation de l'engrais chimique sur les filières promues. Ainsi, les interventions ont non seulement favorisé l'adoption de nouvelles spéculations (le maraîchage, le riz et le maïs) avec des paquets technologiques spécifiques ayant amélioré leurs rendements mais ont également influencé les itinéraires techniques des cultures non promues que sont l'igname et le sorgho.

Par ailleurs en faisant un parallèle entre les villages de concentration des projets et ceux sans ou à faible interventions d'une part et par rapport aux itinéraires techniques adoptés par les exploitations agricoles suivant qu'il s'agisse des spéculations soutenues et celles non/peu soutenues, il apparaît de grandes disparités sur les sites de recherches (cf. tableau 6.14).

Tableau 6.14 : Proportion d'exploitations agricoles selon les itinéraires techniques

Communes	Villages	Itinéraire diffusé (Itk 1)		Itinéraire diffusé mais réadapté (Itk2)		Itinéraire traditionnel (Itk 3)	
		Soutenues	Non soutenues	Soutenues	Non soutenues	Soutenues	Non soutenues
Cobly	Forte concentration de projets	28%	53%	49%	37%	23%	10%
	Faible/ pas de concentration de projets	32%	57%	45%	35%	23%	08%
Péhunco	Forte concentration de projets	72%	61%	17%	22%	11%	17%
	Faible/ pas de concentration de projets	0%	50%	0%	50%	100%	0%

Source : Auteur à partir des données de terrain, 2010-2014

En effet, à Cobly, la proportion des exploitations agricoles adoptant les itinéraires techniques prescrits ou vulgarisés (Itk 1) et avec des réadaptations (Itk2) aussi bien sur les spéculations soutenues et que celles non promues dans les villages de concentration des projets est presque identique à celle des villages sans projets. Ceci traduit une diffusion des itinéraires techniques préconisés et vulgarisés des villages d'intervention des dispositifs vers ceux sans projets.

Par contre à Péhunco, les itinéraires techniques vulgarisés ne s'observent que dans les villages des projets avec une forte proportion (soit au moins 85%) des exploitations agricoles qui les appliquent. Il en découle qu'il n'y a pas d'adoption des itinéraires techniques préconisés dans les villages sans projets de Péhunco vu qu'ils sont restés presque en marge de la vulgarisation de ces itinéraires.

3.4. Les évolutions et tendances lourdes des exploitations agricoles

La réalisation des objectifs des projets de développement agricole a induit des changements aussi bien espérés/attendus que non espérés/inattendus au niveau des exploitations agricoles. Cette sous-section sera consacrée à l'analyse des effets positifs induits et les tendances lourdes qui persistent toujours.

3.4.1 Les changements souhaités et obtenus dans les exploitations agricoles

L'objectif commun des projets/programmes de développement agricole mis en œuvre depuis les années 90 dans le département de l'Atacora en général et dans les communes de Cobly et de Péhunco en particulier est de contribuer à l'amélioration des conditions d'existence des producteurs agricoles. Les leviers conduisant à l'atteinte de cet objectif ont été non seulement l'augmentation de la production à travers l'amélioration des rendements cultureux mais aussi par l'adoption des spéculations soutenues et/ou introduites par les dispositifs d'intervention. Ainsi les effets voulus et attendus sur les exploitations agricoles (surtout celles des bénéficiaires) se traduisent par les performances au niveau des rendements cultureux et par la

diversification des activités avec une part de plus en plus importante pour les vivriers marchands.

L'analyse de l'évolution de la productivité dans la sous-section 3.3.2 de ce chapitre a montré que les spéculations soutenues par les dispositifs d'intervention affichent un accroissement annuel continu avec de nettes augmentations des rendements cultureux. De même, les exploitations agricoles bénéficiaires diversifient plus leurs activités (soit en moyenne 6,8) que les non bénéficiaires et ceci se confirme également par le fait que la production des cultures maraîchères est une spécialité des bénéficiaires. Ainsi, aussi bien les actions, à court terme et à renouvellement permanent que sont les facilitations de l'accès aux intrants et aux crédits, les renforcements de capacités, que celles à moyens et à long terme telles que les appuis en équipements agricoles, réalisations d'infrastructures de stockage et de conservation, les aménagements hydroagricoles, mises en place par les projets ont abouti à l'adoption des spéculations promues et à une augmentation de leurs productions. Les attentes en matière de diversification et d'amélioration de la production (par l'augmentation des rendements) agricole vivrière (au moins pour les cultures soutenues) ont été atteintes au niveau des exploitations enquêtées à Cobly et Péhunco.

3.4.2 Les changements inattendus et les tendances lourdes

Face aux indicateurs d'insécurité alimentaire du département de l'Atacora à la fin des années et à l'émergence de l'approche de la promotion des filières en développement agricole, les dispositifs intervenant se sont inscrits dans une perspective d'inflexion de la production agricole en faveur des vivriers plutôt que du coton soutenu par le gouvernement central. Cette logique s'est ancrée autour des filières riz, maraîchage et maïs sans presque pas d'actions/appuis sur les autres cultures vivrières traditionnelles (comme le sorgho et l'igname) même s'il est attendu implicitement une réplique des techniques acquises (pour le compte des filières soutenues) au profit de ces dernières. Ainsi, les dispositifs d'interventions envisageaient en général un effet d'entraînement des filières soutenues sur les autres vivriers dont la production et les rendements devraient croître. Mais c'est l'effet contraire, c'est-à-dire une baisse des rendements et une réduction des superficies consacrées qui est observé au niveau du sorgho pendant que l'igname et l'arachide présentent des situations mitigées. En effet, depuis 1995, l'igname subit une régression annuelle à Péhunco mais connaît chaque année un accroissement à Cobly ; pourtant les exploitations agricoles de Péhunco fument désormais l'igname, ce qui est une pratique nouvelle dérivant de celles des filières soutenues. De même, l'arachide connaît à Cobly une décroissance.

Une autre tendance lourde observée au niveau des exploitations agricoles bénéficiaires des projets/programmes de développement agricole est non seulement la persistance de la culture du coton mais surtout la part importante de superficie (31%) qui lui est accordée malgré la baisse drastique de son rendement d'au moins 4% par an (soit -4,30 à Cobly et -3,93% à Péhunco). En effet, les grandes exploitations agricoles bénéficiaires des interventions qui sont gérées par les riches de Cobly se sont plus spécialisées dans la production cotonnière avec au moins 70% de leurs emblavures. Dans ces exploitations, le coton succède à lui-même et est fumé avec des doses d'engrais minéraux proches de celles recommandées ; de ce fait, son rendement oscille entre 1000-1200kg/ha pendant que le rendement moyen pour les autres exploitations (moyennes, petites et très petites) demeure inférieur à 1000kg (soit 900 et 600kg/ha). La rentabilité économique à l'hectare du coton n'étant assurée qu'à partir 1200 kg, seules les grandes exploitations agricoles tirent profit de leur production cotonnière pendant que leur production vivrière est d'abord destinée à la consommation du ménage. Cette grande disparité qui s'observe à Cobly entre les exploitations bénéficiaires et non bénéficiaires selon

leur niveau de prospérité par rapport à la superficie sous coton et sa production est moins élevée à Péhunco. En effet, les exploitations agricoles bénéficiaires comme non bénéficiaires de Péhunco n'accordent pas plus de 16% de leurs emblavures à la production cotonnière.

La persistance et le poids du coton dans les exploitations agricoles (surtout chez les bénéficiaires) résultent non seulement de l'organisation de cette filière par l'Etat central mais également de son rôle essentiel dans l'accès aux intrants agricoles. En effet, le système de fourniture et de distribution d'intrants (surtout engrais et produits phytosanitaires) est organisé pour et autour du coton (plus de 95% des intrants lui sont destinés). Des appels d'offres sont lancés (par le gouvernement ou l'interprofession) pour sélectionner les importateurs et les distributeurs qui mettent en place des intrants coton pendant que ceux spécifiques aux vivriers sont presque inexistantes. Cette non disponibilité, des intrants spécifiques pour les vivriers réduit considérablement les possibilités d'accès aux producteurs qui sont obligés de se rabattre sur les intrants coton notamment les engrais minéraux pour fumer les cultures vivrières. Or, les mécanismes de distribution mis en place ne fournissent des intrants coton qu'aux cotonculteurs (producteurs de coton) via les groupements qui centralisent les demandes des membres et servent de caution aux crédits du distributeur avec un dispositif de prélèvement à la source (prélèvement à la récolte au niveau des égreneurs des montants dus). Il s'ensuit que les exploitations agricoles n'accèdent aux intrants que si elles produisent du coton d'une part et d'autre part dans les proportions des emblavures en coton. Autrement dit, c'est en grande partie les engrais coton qui sont « détournés » et utilisés pour les vivriers, dont surtout le maïs.

Peu d'intrants spécifiques aux vivriers sont placés sur le marché et leur accès est très difficile pour les exploitations agricoles à cause du manque de garantie pour les distributeurs en matière de récupération de leurs fonds. En effet, la majorité des producteurs ne sont pas en mesure d'acheter au comptant leurs intrants, c'est ce qui justifie que le système d'approvisionnement en intrants pour le coton s'appuie sur les groupements de producteurs (servant de caution) et sur un crédit du distributeur avec prélèvement à la source. Or, le marché de commercialisation des vivriers n'est pas organisé comme celui du coton. Certes, ces dernières années, des initiatives de ventes groupées (assurées par l'organisation des producteurs d'une filière) et de warrantage (constitution d'un stock vivrier servant de garantie en nature au moment de la commande) sont en expérimentation afin de faciliter l'approvisionnement en intrants spécifiques par le biais des crédits octroyés soit par les Organisations de Producteurs (OP) ou par des Institutions de Micro-Finance (IMF). Toutefois ces expériences de vente groupée et/ou de warrantage pour faciliter l'approvisionnement en intrants spécifiques pour les vivriers restent très embryonnaires à Cobly et à Péhunco.

Par ailleurs, l'importance du coton dans les exploitations agricoles découle aussi de l'histoire d'introduction de la culture du coton dans l'Atacora qui a démarré dans les années 80 sous le régime révolutionnaire (intervenu au Bénin dès 1972). Après, les premiers essais qui se sont limités à quelques villages pilotes, la production cotonnière a été élargie à tous les villages et est devenue une obligation faite à tous les producteurs. Les exploitations agricoles n'avaient pas d'autres alternatives que de produire le coton comme culture de rente et de se mettre en groupement villageois pour s'approvisionner en intrants et commercialiser leur production cotonnière. De plus l'Etat central a exigé la participation de toutes les forces vives du ménage à la production cotonnière, ce qui a abouti à la « *libération du capital humain* » qui s'est traduite par la production du coton de façon autonome par des dépendants et des épouses du ménage. Cette politique du gouvernement central a favorisé et encouragé l'émergence des Unités de Production (UP) au sein des exploitations agricoles dans le but d'accroître la production cotonnière des ménages et par ricochet celle des villages. Il faut atteindre l'avènement au Bénin du Renouveau Démocratique et le libéralisme économique en 1990

d'une part et les crises cotonnières successives pour que les exploitations agricoles puissent choisir librement de produire ou non du coton et donc de se spécialiser dans la production cotonnière, vivrière ou encore d'associer les deux. La majorité des exploitations ont préféré combiner la production cotonnière (comme culture de rente) à celle vivrière. Cette option leur permet de pallier aux difficultés de disponibilité et d'accessibilité aux intrants spécifiques sur vivriers et de disposer des produits pour l'autoconsommation des ménages. De ce fait, la vente du coton fourni du cash utilisé pour les grandes dépenses (logements, cérémonies, investissements, etc.) pendant que le vivrier est destiné à l'autoconsommation et aux besoins ponctuels de liquidités.

En définitive, malgré les diverses actions de promotion des cultures vivrières qui ont abouti à l'amélioration soutenue de leur productivité physique, les difficultés de disponibilité et d'accessibilité aux intrants demeurent et le coton continue à occuper une place importante dans les exploitations agricoles en général et chez des bénéficiaires des interventions en particulier (surtout à Cobly). Quelques rares exploitations agricoles (surtout parmi les grandes) se sont spécialisent dans la production vivrière surtout le riz et/ou le maïs avec une orientation sur la production de semences (vendues à la SONAPRA) et/ou de produits de consommation (vendus à l'ONASA ou sur les marchés).

CONCLUSION

En définitive, les dispositifs d'intervention, dans leurs stratégies, s'intéressent et se concentrent tous sur les grandes agglomérations et accessibles en toute saison. Dans les villages d'intervention, les projets de développement agricole ciblent et touchent un petit effectif de producteurs comme bénéficiaires (sur les sites de recherche, les bénéficiaires représente le tiers des exploitations agricoles) de leurs actions et réalisations. Ainsi, l'accès des exploitations agricoles aux appuis des projets de développement est déterminée/influencée non seulement par leur situation initiale peu favorable mais également par le sexe, l'ancienneté dans le village, l'expérience en migration et le niveau de militantisme associatif de leurs chefs. Souvent démarrées avec peu de capitaux, les exploitations agricoles bénéficiaires parviennent à mobiliser des ressources internes (nouvelles défriches, main-d'œuvre, etc.) pour mieux saisir les opportunités offertes à travers les actions de promotion des filières (surtout les vivriers marchands). En effet, grâce aux diverses actions d'aménagements hydro-agricoles, de mise en place des intrants, de crédits et d'équipements agricoles, de conservation-stockage et transformation agro-alimentaire et de renforcement de capacités, les exploitations agricoles bénéficiaires ont amélioré leurs productivités avec un accroissement continu des productions vivrières (surtout riz, maïs, produits maraîchers).

Tout en favorisant les investissements pour une augmentation davantage croissante de la production agricole, les dispositifs d'intervention ne sont pas parvenus à régler durablement les problèmes d'amélioration de la fertilité des terres (surtout à Cobly), d'accessibilité aux intrants spécifiques pour vivrier, de marchés d'écoulement sécurisé des produits auxquels sont confrontés les producteurs (y compris les bénéficiaires des projets). Ainsi, les projets de développement encouragent l'accumulation de capitaux (surtout productifs) par les exploitations agricoles ; le rythme de cette accumulation dépend non seulement des objectifs et ambitions des exploitations agricoles mais aussi de leurs capacités de résilience aux divers chocs et crises. Par conséquent, l'hypothèse que les dispositifs d'intervention impulsent une accumulation continue de capitaux aux exploitations agricoles bénéficiaires est acceptée toutefois c'est l'analyse des trajectoires d'évolution de ces exploitations agricoles qui renseignera la vitesse d'accumulation des capitaux.

Par ailleurs, malgré les multiples réalisations pour la promotion agricole vivrière, les exploitations agricoles familiales des sites de recherche continuent d'accorder une place importante à la production du coton ; ceci malgré la faible rentabilité du coton pour 70% des exploitations. Cette place de choix du coton dans les exploitations agricoles (bénéficiaires comme non bénéficiaires) résulte de la politique nationale en soutien à la filière d'une part et des difficultés d'accès aux intrants spécifiques pour les vivriers d'autre part.

CHAPITRE 7:

LES EFFETS DES INTERVENTIONS SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE DES MENAGES

Les chapitres précédents nous ont révélé que la mise en place des infrastructures de désenclavement, le développement des marchés dans l'Atacora et les actions de promotion des filières des dispositifs d'intervention ont contribué à l'augmentation continue de la production agricole (notamment au niveau des vivriers). Les exploitations agricoles de l'Atacora en général et celles des sites de recherche en particulier ayant le double objectif d'assurance de l'autosuffisance alimentaire de leurs ménages et de la recherche de profit, le présent chapitre se propose d'examiner (1) l'état de sécurité alimentaire des ménages-exploitations et (2) les changements induits par les dispositifs d'intervention sur la sécurité alimentaire des ménages. En effet, constatant la gravité de la pauvreté (89% des ménages en dessous du seuil de pauvreté) et la sévérité des indicateurs de l'insécurité alimentaire (dont 6 à 8 mois de soudure alimentaire chaque année) dans l'Atacora à la fin des années 80s, plusieurs coopérations y ont concentré leurs interventions à partir de 1990. Ces interventions se sont inscrites dans une perspective de réduction de la pauvreté en milieu rural par la promotion du «développement rural» qui se définit comme «*la transformation positive et durable du milieu rural en faveur du facteur humain et des différentes activités in situ, en particulier l'activité agricole, par la mise en place ou le renforcement des infrastructures de bases nécessaires*» (Yoda, 2004). Ainsi, la réduction de la pauvreté passe par l'amélioration/l'augmentation du revenu des ménages qui est subordonné à la diffusion des technologies modernes, de capital, de valeurs et attitudes modernes (Moscher, 1966 ; Daane, 1997).

Par ailleurs l'insécurité alimentaire (vu son caractère multidimensionnel) peut être non seulement la conséquence mais également la cause de la pauvreté des ménages ; de ce fait, les actions de lutte contre la pauvreté sont susceptibles d'influencer la sécurité alimentaire des ménages ruraux. Toutefois la pauvreté et l'insécurité alimentaire ne se chevauchent pas complètement. Les personnes souffrant de la faim (avec son cortège de maladies) ou de malnutrition chroniques peuvent être incapables de constituer le capital humain, physique et social nécessaire à la production d'un revenu suffisant pour échapper à la pauvreté (Stamoulis et al, 2003). C'est pourquoi, certaines coopérations interviennent directement sur la sécurité alimentaire pendant que d'autres adoptent l'approche d'amélioration du revenu des ménages afin de contribuer à la sécurité alimentaire.

Malgré les diverses approches d'intervention et leurs actions en matière de sécurité alimentaire depuis 1990 (dans l'Atacora), les récentes enquêtes sur les conditions de vie réalisées par l'INSAE en 2010 et publiées en 2011 révèlent que 72% de la population vit une pauvreté d'existence pendant que 64% de la population sont en insécurité alimentaire (IA) et que 21% sont à risque d'insécurité alimentaire (ARIA). On se demande alors quels ont été les effets de ces interventions sur la sécurité alimentaire; c'est à cette interrogation que le présent chapitre s'attelle à apporter des éléments de réponses. Ainsi, il partira de l'examen des objectifs et actions des dispositifs d'intervention en matière de sécurité alimentaire pour d'identifier et analyser les changements induits sur la situation alimentaire des ménages.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE : DIMENSIONS ET INDICATEURS

En référence aux différents Sommets Mondiaux sur l'Alimentation (SMA 1992, 1996 et 2002), la sécurité alimentaire se définit comme *«la situation dans laquelle tous les individus ont, à tout moment, un accès physique, social et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active»*. Cette définition, au-delà de la notion des "préférences alimentaires" qui intègre les aspects socioculturels et éthiques de l'alimentation que véhiculent les concepts de souveraineté alimentaire et du "droit à l'alimentation", fait apparaître les dimensions de la sécurité alimentaire que sont :

- ❖ la disponibilité alimentaire à laquelle contribue toute activité visant l'amélioration de la production agricole et/ou d'approvisionnements en nourriture des ménages. Elle fait référence par exemple aux activités de contrôle et de gestion de la fertilité des terres (les systèmes anti érosion, promotion des légumineuses, agroforestier, etc.), d'accès et de maîtrise de l'eau (systèmes d'irrigation, aménagement des bas-fonds, etc.), de mise en place des intrants spécifiques, de promotion des variétés améliorées de semences, d'amélioration des itinéraires techniques de production, d'appui à la culture attelée et de mécanisation agricole ;
- ❖ l'accessibilité fait référence à la capacité et au pouvoir social et économique de tout être humain à disposer à tout instant d'une alimentation adéquate. On retrouve ici, d'une part, les actions pour l'accroissement du revenu des ménages, de désenclavement des zones de production, d'amélioration de l'approvisionnement et de l'écoulement sécurisé des produits agricoles sur les marchés, et d'autre part, les réalisations d'infrastructures de conservation-stockage des produits agricoles, la distribution des aides alimentaires aux sinistrés en cas de catastrophes (naturelles ou non) ;
- ❖ la stabilité est relative à la permanence (ou à la durabilité) dans l'accès à une alimentation adéquate pour chacun et pour toute la communauté. Ceci suppose que l'accès des ménages à une nourriture adéquate n'est ni menacée par les crises ou chocs soudains (inondation, sécheresse, invasion des ravageurs, ou autres catastrophes naturelles, crises économiques et/ou politiques, etc.) ni par des événements cycliques (soudure alimentaire, indisponibilité saisonnière etc.). Les actions entrant en ligne de compte ici sont celles de construction des greniers améliorés et/ou de magasins communautaires de conservation et de stockage de produits agricoles, les banques de céréales et/ou les systèmes de warrantage, la constitution des stocks nationaux de vivriers, etc. La stabilité intègre à la fois la disponibilité et l'accès à une alimentation adéquate.
- ❖ l'utilisation se réfère non seulement à la consommation effective des aliments mais également à la composition/constitution des repas pour la satisfaction des besoins protéino-énergétiques et en micronutriments de chacun des membres du ménage. Aussi, inclut-elle les préférences et habitudes alimentaires, la qualité et la préparation des repas, les activités d'éducation nutritionnelle, l'hygiène et la sécurité sanitaire des aliments, l'accès à l'eau potable, ainsi que la mise à disposition et la consommation des suppléments alimentaires et de vitamines, etc.

De par son caractère multidimensionnel, l'analyse de la sécurité alimentaire dépasse la mesure d'un simple indicateur pour se reposer sur plusieurs indicateurs relatifs à ses différentes composantes. Ainsi, le cadre conceptuel d'analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnel

élaboré par le Programme Alimentaire Mondial (PAM) identifie et évalue des indicateurs non seulement pour chacune des dimensions de sécurité alimentaire mais également à différentes échelles que sont l'individu, le ménage et la communauté. De ce fait, la consommation alimentaire en termes de quantité et de qualité de nutriments est examinée au niveau de l'individu et renseigne sur l'état nutritionnel et sanitaire de ce dernier pendant qu'au niveau des ménages ce sont les composantes de disponibilité et de l'accessibilité aux aliments en lien avec les conditions d'hygiène qui sont les plus privilégiées. Au niveau de la communauté (village, commune, etc.), c'est plutôt l'accès aux ressources productives ainsi que les mécanismes de stabilisation des aliments qui sont plus analysés.

Tout en s'inscrivant dans le cadre conceptuel d'analyse de la sécurité alimentaire du PAM, les présents travaux n'ayant pas fait des enquêtes de consommation au niveau des individus des ménages ne vont pas estimer les quantités et qualité de la diète en kilocalories. Toutefois, les données relatives à la qualité des aliments telle que perçue par les enquêtés des sites de recherche ont été collectées et sont analysées de même que les disponibilités théorique et réelle en vivres et leurs accessibilités aux ménages. Ainsi la disponibilité théorique des vivriers est évalué par le biais des soldes vivriers calculés à partir des références de la FAO sur la quantité nécessaire par type de produits pour chaque actif d'une part et les statistiques de production utile définies par l'ONASA pour chaque produit agricole d'autre part. Quant à la disponibilité réelle, elle a été appréhendée par l'évolution des stocks vivriers ainsi que la durée de la période de soudure alimentaire au niveau des ménages. Enfin, l'accessibilité alimentaire a été analysée dans sa dimension économique par les dépenses alimentaires et la valeur de l'autoconsommation au niveau des ménages.

DISPONIBILITÉ ALIMENTAIRE SUR LES SITES DE RECHERCHE

2.1. Les soldes vivriers des communes de recherche

Le département de l'Atacora est globalement excédentaire en tous les produits de base ciblés (maïs, sorgho, igname et les produits maraîchers) excepté le riz dont la production demeure inférieure aux besoins des populations (ONASA, 2012 ; CEBEDES, 2008). Cette disponibilité théorique au niveau départemental présente des disparités d'une commune à l'autre. Le tableau 7.1 présente les soldes vivriers des principaux produits en 2002 et en 2012 pour la commune de Cobly.

A l'instar de la situation départementale, seule la production du riz de la commune de Cobly, reste déficitaire avec un niveau de déficit plus accru/criard en 2012. Par contre le maïs et les produits maraîchers dégagent, en 2012, des surplus plus élevés (soit 3 fois plus) que ceux de 2002. Ceci atteste que le rythme d'accroissement de la production du maïs et des cultures maraîchères est théoriquement plus important et rapide que celui des besoins donc de la population.

Tableau 7.1: Soldes vivriers de la Commune de Cobly

Situation en 2002 avec une population totale de 46.660 hbts				Situation en 2012 avec une population totale de 68.955 hbts		
Produits	Production totale (Pu) en kg	Besoins (Bp) de la population (en kg/an)	Soldes annuels (Pu-Bp)	Production totale (Pu) en kg	Besoins (Bp) de la population (en kg/an)	Soldes annuels (Pu-Bp)
Maïs	3.493.600	1.880.398	+1.613.202	7.284.000	2.778.887	+4.505.113
Sorgho	6.290.100	559.920	+5.730.180	1.908.000	827.460	+1.080.540
Riz	1.114.400	2.482.312	-1.367.912	2.142.000	3.668.406	- 1.526.406
Igname	16.292.500	7.185.640	+9.106.860	17.061.800	10.619.070	+6.442.730
Maraîchers	3.221.400	1.539.780	+1.681.620	7.616.700	2.275.515	+5.341.185

Source : Auteur à partir des données de FOASTAT, 2015

Quant aux soldes vivriers du sorgho et de l'igname, leurs surplus en 2012 sont inférieurs à ceux obtenus en 2002. En effet, en 2012, le solde du sorgho tout en étant excédentaire ne représente que le cinquième (1/5 soit 20%) de celui de 2002 pendant que le surplus de la production d'igname est réduit de 30% entre 2002 et 2012. La baisse des surplus de sorgho entre 2002 et 2012 se justifie par la régression drastique que subit sa production ces vingt (20) dernières années avec un taux annuel de -0,06%.

Contrairement à Cobly, la commune de Péhunco dégage en 2012 des soldes excédentaires pour tous les principaux produits y compris le riz dont le solde est passé d'un déficit de plus de 2 milles tonnes en 2002 à un surplus de près de 4 cent tonnes (cf. tableau 7.2). De même, la production maraîchère de Péhunco passe d'un déficit de plus de mille tonnes en 2002 à un excédent de plus 5 milles tonnes en 2012 ; ceci se justifie par le fait que cette production n'a démarré dans Péhunco qu'en 2001 avec les actions de promotion des dispositifs d'intervention.

Tableau7.2 : Soldes vivriers de la Commune de Péhunco

Situation en 2002 avec une population totale de 55.082 hbts				Situation en 2012 avec une population totale de 78.173 hbts		
Produits	Production totale (Pu) en kg	Besoins (Bp) de la population (en kg/an)	Soldes annuels (Pu-Bp)	Production totale (Pu) en kg	Besoins (Bp) de la population (en kg/an)	Soldes annuels (Pu-Bp)
Maïs	5.674.400	2.219.805	+3.454.595	4.090.400	3.150.372	+940.028
Sorgho	3.981.600	660.984	+3.320.616	3.694.500	938.076	+2.756.424
Riz	238.000	2.930.362	-2.692.362	4.540.200	4.158.804	+381.396
Igname	29.757.000	8.482.628	+21.274.372	26.698.000	12.038.642	+14.659.358
Maraîchers	253.400	1.817.706	-1.564.306	8.139.600	2.579.709	+5.559.891

Source : Auteur à partir des données de FOASTAT, 2015

Si les soldes vivriers en maïs, igname et sorgho sont restés excédentaires à Péhunco précisons que les surplus dégagés en 2012 sont largement en dessous de ceux obtenus en 2002. En effet ces excédents présentent, par rapport à 2002, une baisse respectivement de 73% pour le maïs, 31% pour l'igname et 20% pour le sorgho. Les taux annuels de réduction des rendements de l'igname (soit -0,18%) et du sorgho (soit -0,48%) justifient les niveaux de leurs surplus en 2012 par contre les rendements du maïs affichant quant à eux un taux annuel d'accroissement

de 0,7% la chute de son excédent révèle une baisse de la production de maïs à Péhunco. Il s'ensuit que la commune de Péhunco jouit d'une disponibilité théorique pour chacun des principaux vivriers (maïs, riz, sorgho, igname et produits maraîchers) avec une tendance à la baisse de cette disponibilité théorique pour le maïs, le sorgho et l'igname.

Globalement et à l'instar du département de l'Atacora, les communes de Cobly et de Péhunco sont excédentaires en maïs, sorgho, igname et en produits maraîchers. Théoriquement, les populations ne devraient pas avoir des difficultés alimentaires en ces produits de base. Face à cette disponibilité théorique aux niveaux macro (le département) et méso (la commune) comment évoluent les stocks vivriers des ménages dans les villages de recherche. Autrement dit, quelle est la disponibilité réelle en vivriers de base sur les sites de recherche ?

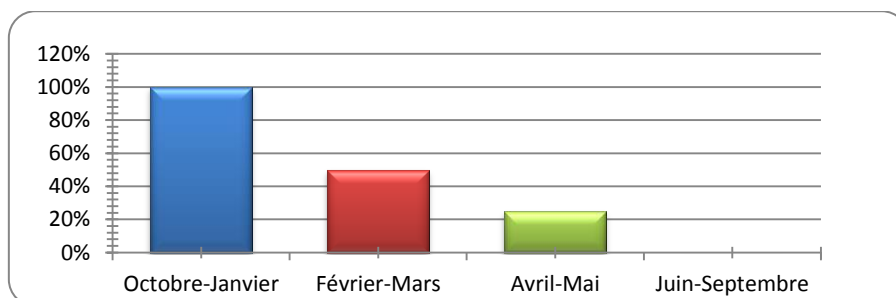
2.2. Les variations des stocks vivriers sur les sites/villages de recherche

Comme indiqué plus haut, l'évolution des stocks vivriers est l'indicateur proxy qui analyse la disponibilité réelle en produits alimentaires au niveau des ménages des villages d'enquête de chaque commune.

2.2.1 Les variations des stocks vivriers à Cobly

A l'échelle du village, l'évolution du stock vivrier durant une campagne agricole, renseigne non seulement sur la disponibilité réelle des produits alimentaires mais permet également d'identifier les périodes d'abondance et de pénurie qui sont à leur tour calqués sur le calendrier agricole local. En effet, selon le calendrier agricole adopté par les exploitations, les récoltes qui sont précédées des travaux de préparation de sol, de semis et d'entretiens des cultures interviennent à partir du mois de septembre (pour les variétés précoces) et s'étendent jusqu'en décembre voir janvier (pour les variétés tardives). Les récoltes approvisionnent les greniers en vivriers de sortes qu'ils sont généralement pleins entre octobre et décembre (voire janvier). Ainsi, la période d'abondance vivrière où les greniers sont remplis entre 75 et 100% de leurs capacités s'étend d'octobre à janvier. Par ailleurs, dans cette même période (octobre à janvier), les prix des vivriers sont les plus bas sur les marchés locaux. Entre février et avril, les stocks vivriers des ménages ne sont qu'à moitié et les derniers vivres marquant l'épuisement complet des greniers sortent entre avril et mai (cf. figure 7.1). Ainsi les greniers des ménages sont vides et le stock vivrier est nul de juin à septembre. C'est la période de pénurie ou de soudure alimentaire pendant laquelle les prix des vivriers atteignent sur les marchés leurs niveaux les plus élevés (soit au moins le double de ce qu'ils étaient en période d'abondance).

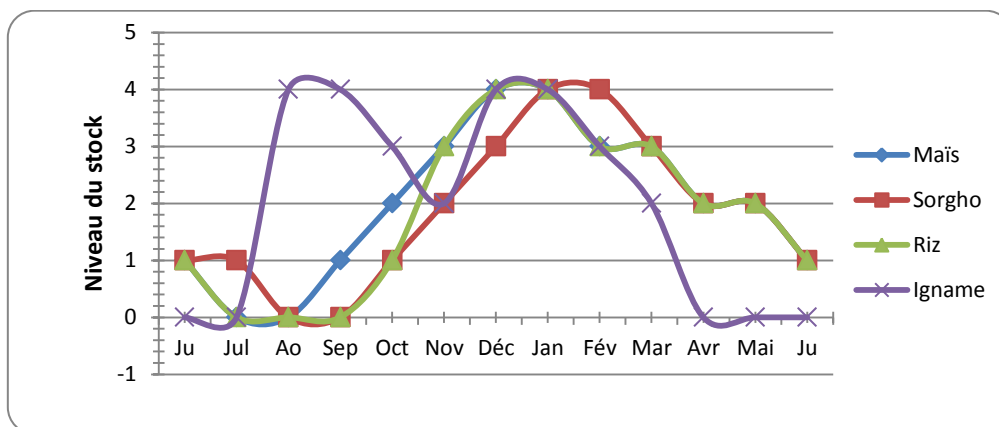
Figure 7.1: Calendrier de variation des stocks vivriers



Source : Auteur, résultats d'enquêtes terrain, 2010-2014

En considérant les variations au niveau de chacune des cultures ciblées (maïs, sorgho, riz et igname), il apparaît que la période de pénurie ou de soudure alimentaire s'étend de juin à août à Cobly. En effet, la première récolte d'igname qui intervient en août atténue la soudure alimentaire pendant que les stocks de maïs, sorgho et riz resteront vides jusqu'en septembre (cf. figure 7.2). Il s'ensuit donc que les ménages de Cobly connaissent en moyenne 4 mois (soit 16 semaines) de soudure alimentaire chaque année. Cette durée moyenne de 16 semaines est inférieure aux résultats de Floquet, 2006 qui donnaient une moyenne de 20 semaines en 2006 et de 24 à 28 semaines dans les années 90s. Précisons que cette moyenne cache quelques variations inter villageoises. En effet, à Kpédiéno et à Namoutchaga, le stock de riz est complètement épuisé en mai pendant que celui du maïs tient jusqu'en juillet avant d'être vidé.

Figure 7.2 : Variations des stocks vivriers à Cobly

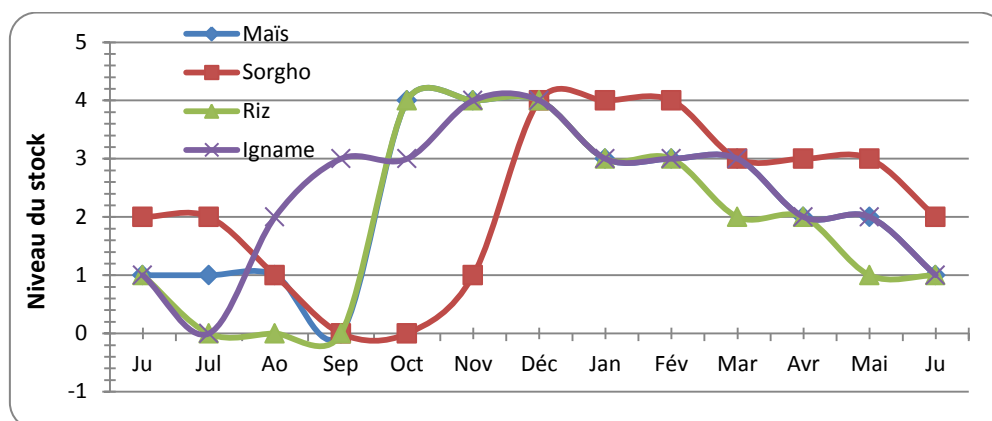


Source : Auteur, résultats d'enquêtes terrain, 2010-2014

2.2.2 Les variations des stocks vivriers à Péhunco

A Péhunco, les stocks de maïs et de riz, sont presque vides de juin à août ; soit 3 mois dans l'année. Par contre le stock d'igname s'épuise rarement car les greniers sont presque à 25% de leurs capacités lorsque la récolte de la nouvelle igname intervient août. La disponibilité de quelques tubercules d'igname dans les greniers à Péhunco jusqu'à la nouvelle récolte marque une différence entre les ménages des 2 communes de recherche (Cobly et Péhunco). Cette différence se justifie par le niveau élevé de production de tubercules (notamment l'igname) à Péhunco et qui est favorisé par sa disponibilité en terres fertiles. La durée moyenne de la période de soudure qui est de 12 semaines (juin à août) à Péhunco (cf. figure 7.3) avait été évaluée à 15 semaines en 2006.

Figure 7.3 : Variations des stocks vivriers à Péhunco



Source : Auteur, résultats d'enquêtes terrain, 2010-2014

Au total, la période de soudure alimentaire s'étend de juin à septembre dans l'Atacora. Elle dure en moyenne 16 semaines à Cobly contre 12 semaines à Péhunco. Cette durée moyenne de la période de soudure présente une tendance baissière en passant de 24 semaines en 1990 à 20 semaines en 2006 pour être à 16 semaines en 2013.

2.3. Les causes de la soudure alimentaire des ménages

Contrairement à la disponibilité théorique, celle réelle en vivrier révèle que les ménages des communes de Coblly et de Péhunco connaissent une soudure alimentaire qui s'étend de juin à septembre; la durée et la sévérité de cette soudure alimentaire varient aussi bien entre les communes qu'au sein des ménages. En effet, aux problèmes de niveau de production surtout des petites et toutes petites exploitations agricoles (soit 70%) dont le tiers (1/3) des superficies sont consacrées au coton les soustrayant ainsi aux vivriers d'une part et de faible niveau de productivité des vivriers (surtout le sorgho/mil) d'autre part s'ajoute le besoin en liquidités des producteurs qui entretient et aggrave la soudure alimentaire des ménages. Le coton étant la seule culture de rente et filière organisée, sa commercialisation qui s'étend de décembre à mars offre un revenu monétaire sûr aux producteurs qui l'utilisent pour les grosses dépenses (diverses cérémonies, construction, acquisition de moyens de transport et d'équipements agricoles, divers investissements économiques, etc.) tandis que les dépenses incompressibles et régulières sont couvertes par les ventes de vivriers. Ainsi, le besoin en liquidités pour assurer ces dépenses incompressibles (scolarisation/formation des enfants, les soins de santé, l'eau, etc.) oblige les producteurs à déstocker de temps en temps les vivriers destinés à la consommation du ménage pour les vendre sur les marchés locaux. Ce déstockage de vivriers est également entretenu et encouragé par une demande de grandissante des marchés locaux, qui à la faveur des infrastructures de désenclavement et du développement des marchés se sont intégrés aux réseaux régionaux et internationaux d'approvisionnement des grandes villes.

De ce fait, une bonne partie des produits agricoles venant de l'arrière-pays de l'Atacora est convoyée vers les grandes villes du sud Bénin (Bohicon, Abomey-Calavi, Cotonou, etc.) et vers les pays limitrophes du Bénin que sont le Burkina-Faso, le Niger, le Nigéria et le Togo. Même, si des statistiques officielles de ces flux sont rares, il a été estimé par l'ONASA en 2007, qu'au minimum 20% de la production est drainée au-delà des frontières béninoises. Des centres de regroupement et d'évacuation des vivriers dont notamment le maïs, le sorgho, l'igname existent partout sur le territoire du département ; plus précisément, sur les sites de recherche, les marchés de Péhunco-centre, de Coblly et de Tokibi desservent le Niger, le

Nigéria, le Burkina-Faso, le Togo et le Ghana. Ces flux sortants de produits agricoles s'établissent d'octobre à juin.

Certes ces différents marchés participent à la sortie des vivriers mais ils reçoivent également des flux vivriers venant d'autres régions du Bénin et même de l'extérieur. En effet, si les marchés sont approvisionnés en produits agricoles par les producteurs des communes de l'Atacora dès les récoltes, à partir de juillet, ce sont ces marchés qui contribuent à fournir des produits agricoles aux producteurs et à leurs ménages en période de soudure alimentaire. Ainsi, de juillet à septembre, voire début octobre, s'établissent sur les marchés locaux et régionaux de l'Atacora des flux entrants de produits agricoles (maïs, mil, sorgho, igname et riz) en provenance du sud-Bénin (en raison des 2 saisons culturales de cette partie du pays) et du Togo. Il s'ensuit que les échanges commerciaux participent également à une disponibilité des produits agricoles sur toute l'année. Seulement, en période de flux entrants (juillet à octobre), le prix au kilogramme d'un produit est au minimum le double voir le triple du prix auquel le producteur l'avait cédé sur ce même marché lors de la récolte. Ainsi, le maïs vendu entre octobre et juin à 100-150 FCFA le Kg revient à 200 voir 300 FCFA à partir de juillet. Il se pose alors le problème de l'accessibilité (surtout économique) des producteurs aux produits agricoles disponibles sur les marchés entre juillet et octobre, période pendant laquelle ces derniers disposent rarement de liquidités. Cet accès économiquement limité des producteurs aux vivriers augmente la sévérité de la soudure alimentaire.

En outre, le manque de disponibilité en fruits et légumes et des produits maraîchers pendant la période de soudure aggrave les difficultés alimentaires et la sévérité de la soudure alimentaire. De même les catastrophes naturelles (manque ou insuffisance de pluies, inondation, invasion des ravageurs, etc.) accroissent aussi la soudure alimentaire.

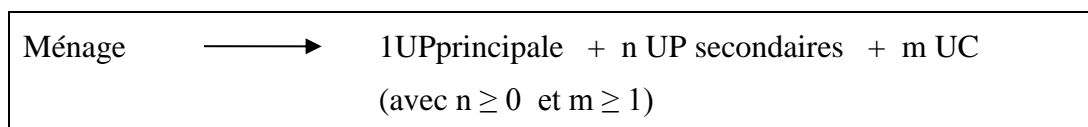
SITUATION ALIMENTAIRE ET STRATÉGIES DE GESTION DE LA SOUDURE ALIMENTAIRE

L'alimentation du ménage impose des rôles et responsabilités aux différents membres du ménage. Ainsi avant de décrire et d'analyser la situation alimentaire des ménages enquêtés sur les sites de recherche, il sera d'abord exposé l'organisation du ménage et son évolution en matière de répartition des rôles et responsabilités de chaque composante dans l'alimentation.

3.1 Organisation et responsabilités au sein des ménages

Une fois, le vivrier produit dans l'exploitation agricole, c'est au niveau du ménage que s'organise sa distribution et sa consommation. En effet, comme Floquet, 2015 l'a défini « *l'exploitation-ménage est un ensemble d'unités de production gérées de façon relativement autonomes par des hommes et des femmes (généralement apparentés), et d'unités de consommation parfois multiples, souvent sous la gestion des femmes ; le chef de ménage contrôle l'allocation des ressources et les décisions sociales majeures* ». Dans le cas de cette recherche, nous sommes en présence des ménages-exploitations qui comportent une unité de production principale gérée par le chef de ménage (qui est également le chef d'exploitation) dans laquelle travaillent les dépendants actifs ; à celle-ci s'ajoutent des unités productives 'secondaires' gérées par les aides familiaux et/ou les épouses pour leur propre bénéfice individuel ou celui d'un sous-groupe du ménage. Le nombre moyen d'unités de production par ménage-exploitation de l'échantillon est de 2,33 (soit 2,30 à Cobly et 2,38 à Péhunco) pendant que la taille moyenne du ménage est de 8 personnes (soit 7,02 à Cobly et 8,

31 à Péhunco) pour en moyenne 1,24 cuisine (soit 1,23 à Cobly et 1,25 à Péhunco). En effet, sur les sites de recherche, c'est la cuisine unique collective assurant une solidarité au niveau de la consommation qui domine avec 78% des ménages-exploitations (soit 81% à Cobly et 75% à Péhunco) contre 19% qui ont 2 cuisines/unités de consommation et 3% avec 3cuisines/unités de consommation. Il en résulte que les ménages enquêtés sont en général composés d'une Unité de Production principale (UP principale) et des Unités de Production secondaires qui se réunissent autour d'une ou plusieurs cuisines/Unités de Consommation (UC) qui sont dirigées par les femmes ; ceci peut se traduire comme suit :



La distribution du vivrier dans le ménage se fait au profit de la ou des unités de consommation qui assurent la préparation des repas pour les consommateurs du ménage. En effet, l'organisation socioculturelle dans l'Atacora prescrit des rôles spécifiques à chaque composante du ménage (Gbodja, 2014). Ainsi, à l'homme (socialement considéré comme "le sexe fort" à cause de son caractère de mâle) est réservé traditionnellement le rôle principal de couverture des besoins de logement, de sécurité, de soins de santé et d'alimentation ; ces responsabilités font de l'homme le chef de ménage. Quant à la femme (avec un statut social de "sexe faible"), elle a un rôle secondaire dont le contenu se rapporte à la procréation, aux travaux ménagers et d'approvisionnement en eau et en bois, à la cuisine et à une aide partielle sur les exploitations agricoles. Dans l'accomplissement de leurs rôles respectifs, le chef de ménage (également chef d'exploitation) approvisionne le ménage en vivriers de base (maïs, sorgho/mil, riz, igname, manioc, etc.) pendant que les chefs des unités de consommations (cuisines) qui sont les épouses s'occupent aussi bien de la gestion du stock que de la préparation et de la distribution des repas dans le ménage. Le chef de ménage peut être assisté/aidé dans son rôle de constitution de grenier et/ou de fourniture des vivriers de base par des dépendants gérant des unités de production secondaires. Cette répartition générale des rôles et responsabilités entre le chef de ménage et les «chefs de cuisine/épouses» dans l'organisation et l'alimentation du ménage présente quelques variantes selon les communes.

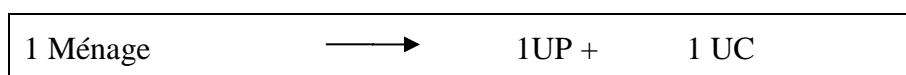
A Péhunco, le droit d'aînesse entre les femmes est établi comme base de l'organisation des activités domestiques. Ainsi, avec la forme traditionnelle de famille multi-générationnelle, c'est l'épouse du chef ménage qui a la responsabilité des travaux domestiques (l'approvisionnement en bois de chauffage et en eau, l'entretien de l'habitation, les soins aux enfants en bas âge, la transformation agro-alimentaire du karité et du néré pour la cuisine) et la préparation des repas ; elle mobilise, à cet effet, les filles et brus du ménage. L'aînée des épouses du chef ménage a la primauté de faire les sauces pour les repas et la charge de distribuer le vivrier (maïs, sorgho, mil, cossettes d'igname, manioc) aux filles/brus pour la mouture; la farine obtenue sert à la benjamine des brus pour cuisiner la base des repas. Les repas sont consommés par groupe selon le sexe. Autrefois, les femmes n'avaient pas de champ et ne cultivaient pratiquement pas ; elles ne servaient que d'aides familiales dans les exploitations de leurs époux et de ce fait, il n'était pas attendu qu'elles approvisionnent les cuisines en vivres ou en condiments. Mais avec l'introduction de la culture du coton par le gouvernement et sa politique de « libération de capital humain » pour l'accroissement du revenu des ménages, les femmes accèdent, dès la décennie 80, à la terre (par don ou emprunt

auprès des époux et ou proches parents) et cultivent pour leur propre compte (donc sous gestion autonome) le coton, les vivriers et les produits maraîchers. Ainsi, une partie du vivrier (sorgho, mil, maïs, riz, etc.) et des produits maraîchers cultivée par les femmes et dont elles décident librement de la quantité entre dans l'autoconsommation du ménage pendant que le reste est vendu sur les marchés. De par leur revenu, les femmes participent également à l'achat des condiments (tomate en boîte, huile, bouillon, sel, moutarde, etc.) pour les sauces.

Par contre à Cobly, chaque épouse du chef ménage dispose de son tour de cuisine (entre 2 à 3 jours), fait son approvisionnement en bois de chauffage, en eau, et s'occupe des soins des enfants. Lorsqu'une épouse est de tour, elle a la charge de préparer la base du repas pour toute la concession après avoir produit la farine avec l'aide de ses filles et brus. Et chacune des épouses fait la sauce qu'elle va consommer avec ses enfants. Ayant toujours produit sur les champs de leurs époux certains vivriers que sont le riz, le niébé et le voandzou, les femmes contribuent depuis longtemps à la constitution du grenier familial avec ces produits qui étaient exclusivement destinés à l'autoconsommation. Avec le démarrage de la commercialisation du riz en 1980 d'une part et l'introduction du coton avec les politiques de promotion par l'Etat central dès 1990 d'autre part, les femmes ont eu accès à des terres sous gestion autonome et leurs productions vivrières et maraîchères sont désormais destinées aussi bien à l'autoconsommation qu'à la commercialisation. Les chefs ménages fournissent les protéines (viande, poissons, fromage) qu'ils obtiennent par la chasse et la pêche ou encore sur les marchés.

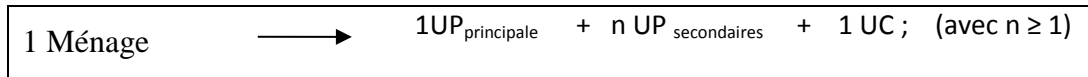
Au total, le passage des épouses du statut d'aide familiale de leurs époux ou beau-pères (chefs d'exploitation) à celui de responsable d'unité de production à gestion autonome a non seulement généré différents sortes de ménage mais également influencé les types d'unités de consommation au sein de ces ménages. En effet, le nombre d'unités de consommation/cuisines dépend du type de ménage auquel elles appartiennent. Dans les villages d'enquête, on distingue trois (3) types d'unités de consommation en fonction de leurs ménages ; il s'agit du :

- ❖ type 1 : "ménage unique" à une seule cuisine. Le ménage est approvisionné par l'homme en ce qui concerne les vivriers et la femme (ou les femmes) s'occupe des légumes et condiments pour la sauce. Dans ce type de ménage, les vivriers et les légumes sont faits sur le champ de l'homme par lui ou sa (ses) femme(s) pour approvisionner la cuisine. La cuisine est gérée par chaque femme (de façon rotative quand elles sont plusieurs) pour la préparation de la base des repas (pâte de maïs /sorgho, igname pilée...). Ici, l'exploitation du chef ménage est l'unité de production principale (UP) sur laquelle sa (ou ses) épouse (s) travaillent comme aide familiale avec la possibilité d'installation de quelques lignes de niébé ou voandzou et/ou quelques pieds de légumes locaux (piment, tomate, gombo, etc.) destinés à l'autoconsommation au niveau de la seule unité de consommation (UC). L'UC est donc approvisionnée par une Unité de Production et un grenier unique ; ce qui est illustrée par le schéma suivant:

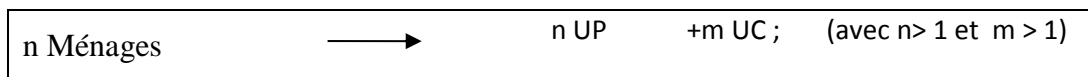


- ❖ type 2 : dans le "ménage associé/composé", le vivrier est fourni par le chef de ménage et chef de l'unité de production principale (UP) qui est aidé de ses fils qui ont eux aussi des unités de production secondaires. Les femmes ont aussi des activités de production agricole et constituent ainsi des chefs/responsables d'unités de production

secondaires. La cuisine est commune et tournante. Elle est approvisionnée, en matière de sauce (notamment) par chacune des femmes à partir de sa production agricole maraîchère et d'achats permis par les recettes de ses ventes. Plusieurs unités de production approvisionnent la seule et unique unité de consommation, tel qu'illustré par le schéma :



- ❖ type 3 : dans les "ménages solidaires", plusieurs cuisines sont gérées séparément (plusieurs unités de consommation) mais sont approvisionnées en vivriers par un grenier commun. L'épouse d'une UC s'occupe de ses sauces en s'approvisionnant dans la parcelle de maraichage de son époux, dans sa parcelle ou sur les marchés à partir de son propre revenu. Plusieurs unités de production peuvent approvisionner le grenier commun qui est utilisé par les multiples unités de consommation dans ses ménages solidaires, on alors :



De par l'organisation et la répartition des rôles et responsabilités au sein du ménage par rapport à l'alimentation, les chefs de ménage-exploitation assurent prioritairement la disponibilité réelle et l'accessibilité aux vivriers et accessoirement de leur stabilité pour le ménage pendant que les femmes et chefs d'unité de consommation se chargent principalement de la stabilité et l'utilisation des vivriers et secondairement de leur disponibilité et accessibilité. En effet, la gestion du stock vivrier (contenu dans le grenier du ménage) rentre dans la stabilisation et est assurée par les épouses ou chefs d'unités de consommation. Sur les sites de recherche, près de 80% des exploitations enquêtées ont des ménages associés (soit de type 2) avec 2 unités de production pour une seule unité de consommation/cuisine approvisionnée par un grenier/stock vivrier unique et qui est géré par la (ou les) épouse(s). Avec l'entrée des femmes dans la production et la commercialisation des produits agricoles, l'approvisionnement en condiments des cuisines est presque à leur charge et elles assument des dépenses en condiments à partir de leurs recettes de ventes de produits agricoles. Le cash réellement dépensé en condiments par les femmes représente en moyenne 20% (des dépenses alimentaires effectivement réalisées et 8% de l'ensemble du cash dépensé au niveau du ménage.

La responsabilité des femmes/chefs d'unité de consommation dans l'alimentation du ménage en terme de gestion et d'utilisation des vivriers pour la préparation et la distribution des repas leur permet d'adopter des stratégies de réajustement selon l'évolution du niveau des stocks vivriers durant l'année.

3.2 Situation alimentaire des ménages

Sur les sites de recherche, la perception locale reconnaît le concept de sécurité alimentaire et le définit avec ses 4 dimensions. En effet, dans les villages de Cobly, la sécurité alimentaire du ménage est assurée lorsque « *les membres ne tombent pas de faim mais mangent ce qu'ils*

veulent quand et comme ils le veulent ». A Péhunco, c'est « *l'existence dans le ménage d'un grenier rempli de vivriers surtout en igname qui ne se vide pas d'une campagne agricole à l'autre* » qui témoigne de sa sécurité alimentaire. Ainsi, l'alimentation des ménages à laquelle participe ses différentes composantes (chef ménage, chefs cuisines et/ou les responsables d'unités de production secondaire) selon leurs rôles et responsabilités comme présentés plus haut, s'appuie non seulement sur l'existence de vivriers (en terme de quantité) dans la durée mais également de sa qualité (en terme d'utilisation).

Dans les villages de recherche, la ration alimentaire quotidienne est souvent faite de trois (3) repas à savoir le petit déjeuner, le déjeuner et le dîner ; le goûter n'existe presque pas. Le petit déjeuner est en général fait des restes de repas de la veille ou de bouillie de céréales (maïs, sorgho/mil, riz) pendant que le déjeuner et le dîner se composent de pâte de céréales ou d'igname pilée ou encore du riz accompagné de sauce. Ainsi, la bonne alimentation au sein des ménages se rapporte aussi bien au volume de repas (surtout à midi et le soir) consommé par chaque membre pour être effectivement rassasié mais également à la qualité de la sauce qui l'accompagne. En effet, selon les enquêtés, la qualité d'un repas est définie par la qualité de la sauce qui à son tour se rattache aux constituants nutritifs de celle-ci. Ainsi, une sauce de qualité est celle faite avec tous les condiments (tomate, piment, sel, moutarde, de l'huile, du bouillon, etc.) et qui contient de la viande ou des poissons et/ou du fromage. Par contre, elle est qualifiée de médiocre quand elle n'a aucun constituant protéique, et pas de bouillon ni d'huile ; le repas qui est ainsi accompagné d'une sauce médiocre est aussi qualifié de médiocre. Il sera d'autant plus mauvais que les quantités de vivres utilisés et le volume servi à chaque membre ne parviennent pas à le satisfaire. Il s'ensuit selon les enquêtés, qu'en général en période d'abondance, les ménages ont une bonne alimentation tandis qu'en période de soudure cette alimentation est affectée aussi bien en quantité qu'en qualité.

3.2.1 Evolution des quantités de vivres et dépenses alimentaires des ménages

Selon les chefs d'unités de consommation des ménages enquêtés sur les différents sites, les quantités de vivriers effectivement fournies, reçues et utilisées dans les cuisines pour l'alimentation varient d'une période à l'autre. En effet, la quantité de vivriers utilisée en période de soudure alimentaire est inférieure à celle de période d'abondance. Toutefois, les ménages de Péhunco disposent et utilisent, sur toute l'année (soit 12 mois et 365 jours), plus de vivriers pour nourrir chaque personne qu'à Cobly (cf. tableau 7.3).

Tableau 7.3: Quantité quotidienne de vivriers (en kg/jour) et par équivalent-adulte

Quantité de vivriers de base par équivalent-adulte (kg/éqa)	Cobly		Péhunco		Echantillon	
	Moyenne	Ecart-type	Moyenne	Ecart-type	Moyenne	Ecart-type
Par jour en période d'abondance (kg/éqa/jr)	0,48	0,43	0,52	0,32	0,50	0,46
Par jour en période de pénurie (kg/éqa/jr)	0,31	0,37	0,46	0,60	0,39	0,49
Quantité totale par an (kg/éqa/an)	155	140	182	206	170	165

Source : Auteur, résultats d'enquêtes terrain, 2010-2014

En rapportant, au niveau de chaque commune, les quantités de vivres à la durée des différentes périodes ; soit à Cobly, 16 semaines (4 mois soit environ 120 jours) de soudure contre 36 semaines d'abondance (soit 9 mois et environ 245 jours), il apparaît que la quantité de vivrier par jour pour chaque actif est de 0,48kg (soit 3,27kg par semaine) en période d'abondance contre 0,31 kg (soit 2,3 kg par semaine) en période de soudure. Par contre à Péhunco, la quantité de vivres utilisée par personne et par jour est sensiblement identique en période de soudure (soit 0,46 kg soit 3,42 kg par semaine) dont la durée est de 12 semaines (soit 3 mois) qu'en période d'abondance (soit 0,52kg/jour environ 3,52kg par semaine).

Seulement en comparant les quantités totales de vivriers de base autoconsommées par personne et par an sur les sites de recherche aux références de la FAO, on constate que les individus sont en dessous des normes requises. En effet, pour la FAO, chaque actif pour une vie saine et active a besoin par an de 154kg d'igname (soit 0,42 kg/actif/jour) et de 116 kg de céréales (soit 0,32kg/actif/jour) ; ce qui revient par personne et par an à un total de 270kg de vivres (soit 0,74kg/actif/jour) or en terme de vivriers de base (céréales et igname) chaque actif ne dispose par jour que de 0,42 kg (soit 155 kg sur l'année) à Cobly et de 0,50 kg (soit 170kg sur l'année) à Péhunco. Il s'ensuit que, conformément aux besoins alimentaires quotidiens à couvrir, chaque équivalent adulte est soumis à un déficit journalier théorique en vivres de base de 0,32 kg à Cobly et de 0,24 kg à Péhunco. Toutefois, précisons que la consommation des fruits, légumes et produits oléagineux (beurre de karité, huile, etc.) qui accompagnent les vivriers de base réduisent ou comblent une bonne partie ces déficits vivriers par équivalent-adulte observés sur les sites de recherche. Mais les présents travaux ne sont pas parvenus à les quantifier ces apports en fruits, légumes, produits oléagineux et autres. La disponibilité insuffisante en vivriers des ménages pour couvrir leurs besoins les oblige à s'approvisionner en vivriers de base (maïs, sorgho, mil, igname, etc.) sur les marchés locaux.

L'approvisionnement en vivriers et en condiments sur les marchés font dépenser en moyenne 65.000FCFA par an pour chaque actif. Cette dépense alimentaire par équivalent adulte représente 41% de l'ensemble des dépenses courantes réellement effectuées au niveau du ménage. Les charges de condiments étant presque entièrement assumées par les épouses/chefs d'unités de consommation, leurs dépenses annuelles par équivalent adulte s'élèvent à environ 13.500 FCFA soit 21% des dépenses alimentaires (cf. tableau 7.4).

Tableau 7.4: Dépenses alimentaires par an et par équivalent-adulte

Montant en FCFA par équivalent-adulte (fcfa/eqa)	Moyenne	Ecart -type
Dépenses en condiments (fcfa/eqa)	13.446	12.120
Dépenses d'achat de vivriers (fcfa/eqa)	65.010	45.600
Dépenses totales d'achat d'aliments (fcfa/eqa)	158.350	136.759

Source : Auteur, résultats d'enquêtes terrain, 2010-2014

En comparant, l'évolution des dépenses des ménages sur les dix (10) dernières années, il apparaît que les achats alimentaires sont passés de 46% à 41% des dépenses totales courantes effectuées entre 2000 et 2013 (cf. tableau 7.5). Cette tendance baissière des achats d'aliments (surtout les vivriers) d'une part confirme la réduction de la durée de soudure alimentaire de 20 à 16 semaines entre 2006 et 2013 et d'autre part indique l'adoption d'autres stratégies de gestion de la soudure au-delà de l'amélioration de la production et de la disponibilité vivrière connues ces dernières années.

Tableau 7.5: Evolution des dépenses alimentaires par an des ménages

	2013	Il y a 5ans	Il a 10 ans
Dépenses d'achat de vivriers	308799	213071	162616
Dépenses totales effectuées	752156	601725	353513
Pourcentage des dépenses de vivriers	41%	35,41%	46%

Source : Auteur, résultats d'enquêtes terrain, 2010-2014

3.2.2 Stratégies de gestion de la soudure alimentaire

Pour faire face aux difficultés alimentaires de la période de soudure, les ménages développent et adoptent plusieurs stratégies telles que :

- ❖ la réduction de la quantité de vivrier pour chaque repas ;
- ❖ la réduction de la qualité des repas ;
- ❖ l'achat (à crédit ou non) de vivriers et/ou de condiments ;
- ❖ le prêt de vivriers auprès de proches et amis; ce prêt pouvant être remboursé par la force de travail ou par du vivrier à la récolte ou encore contre de l'argent ;
- ❖ la réduction du nombre de repas par jour avec une priorité accordée aux enfants ;
- ❖ la vente de sa force de travail (servir de manœuvre agricole) sur d'autres exploitations agricoles ;
- ❖ la migration de certains actifs (surtout à l'Ouest) vers les régions agricoles environnantes de l'Atacora, ceci réduit l'effectif à nourrir des ménages ;
- ❖ etc.

De toutes ces différentes stratégies, celles des réductions de la quantité et de la qualité des repas sont les plus systématiquement adoptées par tous les ménages. De ce fait, seules ces deux stratégies de réduction de la quantité et de la qualité seront examinées dans ces travaux.

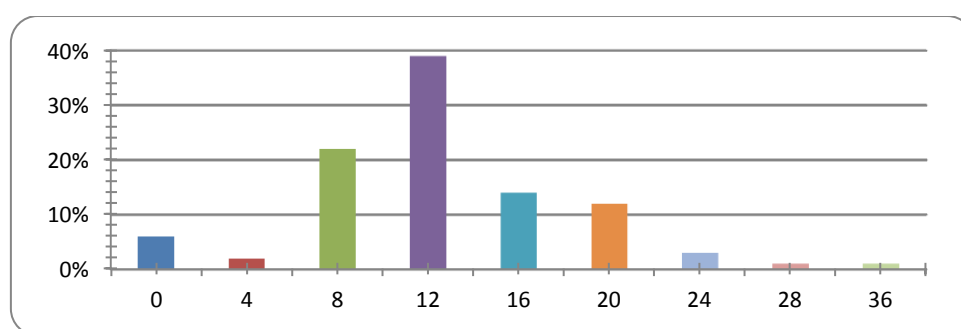
La réduction de la quantité des repas des ménages

En fonction de l'évolution du niveau des stocks vivriers, les chefs d'unités de consommation qui en sont les gestionnaires réajustent les quantités prélevées et utilisées pour les divers repas du ménage. Ces réajustements vont du simple rationnement entre les quantités de vivres extraites et les besoins réels du ménage jusqu'à la suppression de repas pour une partie et/ou l'ensemble du ménage. En général, en période d'abondance/disponibilité de vivres, la ration alimentaire quotidienne des ménages est constituée du petit déjeuner, du déjeuner et du dîner. Le petit déjeuner est souvent fait des restes du dîner de veille qui sont chauffés en plus de la bouillie à base de céréales (maïs, sorgho/mil, riz). Ainsi la première mesure face à la diminution des stocks vivriers est une restriction des quantités utilisées pour les dîners de manière à éviter des restes à recycler le matin. Le petit déjeuner est fait uniquement de bouillie pour tout le ménage et à mesure que le grenier se vide, les chefs cuisines passeront successivement de la suppression du petit déjeuner aux adultes puis aux enfants, au saut du repas de midi qui est souvent remplacé par la consommation de fruits de saison (mangues, karité, etc.). Quand les ménages rentrent dans la phase de saut de repas, le repas du soir devient le seul recours pour les membres qui «*ne mangent plus pour être réellement rassasié mais juste pour tenir le ventre*». La stratégie de réduction de la quantité présente un gradient croissant qui va du simple rajustement des quantités de vivriers aux besoins au saut d'un (1)

ou de deux (2) repas par jour (cas extrême). Pour éviter la suppression de 2 repas dans la journée et donc « ne pas tomber » de faim, les ménages font appel aux stratégies d'achat à crédits ou de prêts de vivriers, ou de vente de la force de travail, de migration de certains membres. Précisons que les commerçants qui vendent le vivrier à crédits aux ménages préfèrent le remboursement en nature à celui en espèce. De même, les chefs des grandes exploitations qui ont assez de surplus vivriers et qui en prêtent aux autres sont plus intéressés par un remboursement en force de travail.

A l'instar de la durée de la période de soudure, la stratégie de réduction de la quantité des vivres et des repas varie dans le temps au sein d'un même ménage et dans l'espace entre les ménages d'un même village. En effet, la durée de période de réduction des quantités au sein des ménages varie de 0 à 36 semaines (cf. figure 7.4).

Figure 7.4: Durée en semaines par an de la période de réduction des quantités d'aliments



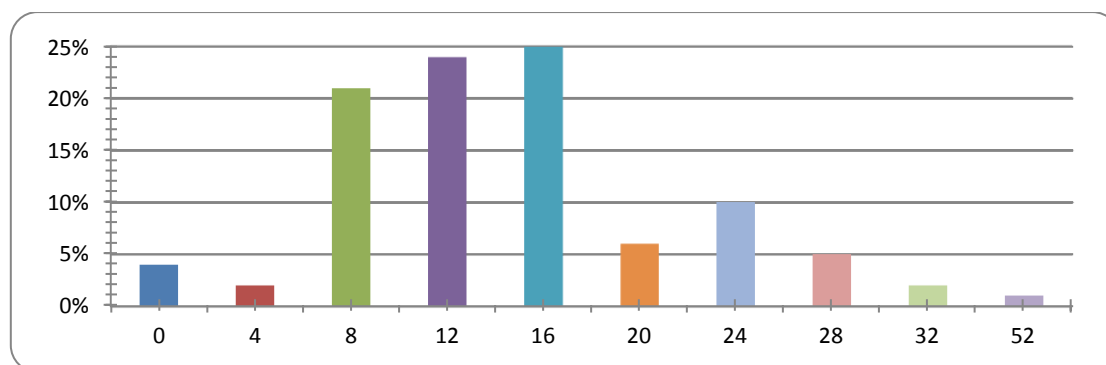
Source : Auteur, résultats d'enquêtes terrain, 2010-2014

Près de 65% des ménages de l'échantillon de recherche connaissent une réduction de la quantité des repas sur 4 à 12 semaines (soit de 1 à 3 mois). Seulement 6% des ménages ont déclaré n'avoir pas réduit la quantité de vivriers ni sauter des repas.

La stratégie de réduction de la qualité des repas

Comme signalé plus haut, pour nos enquêtés, la qualité du repas est essentiellement rattaché à la sauce qui accompagne le plat. De plus, en période de soudure alimentaire, les ménages ne disposent plus de liquidités pour acheter les condiments encore moins la viande ou du poisson pour la sauce ; ils se rabattent sur une sauce faite de gombo sec ou de feuilles sèches de baobab avec du piment, du sel et de la moutarde. Selon les estimations de nos enquêtés, les dépenses annuelles en condiments s'élèvent en moyenne à 64000 FCFA (soit environ 1200 FCFA par semaine et donc à peu près 175 FCFA, soit 0,35 dollar US par jour). Ce niveau de dépense en condiments dépend des périodes et si la durée moyenne de consommation des repas de qualité médiocre (donc diminution de la qualité) est de 14 semaines pour environ 75% des ménages, elle varie de 0 à 52 semaines au niveau des ménages (cf. figure 7.5).

Figure 7.5: Durée en semaines par an de la période de réduction de la qualité des repas



Source : Auteur, résultats d'enquêtes terrain, 2010-2013

Ces stratégies de gestion de la soudure alimentaire sont non seulement sous-tendues par diverses raisons mais dépendent également du niveau de prospérité (versus de pauvreté) des ménages.

3.2.3 Pauvreté et situation alimentaire des ménages

Sur les sites de recherche, la situation alimentaire est un des indicateurs majeurs du niveau de pauvreté (versus de prospérité) du ménage. Ainsi, les ménages ne subissant pas de soudure alimentaire parce que dégageant de surplus vivriers au-delà de leurs besoins alimentaires sont perçus et classés comme des ménages prospères pendant que ceux qui sont vivant les affres de la soudure alimentaires sont dits pauvres. Au-delà de la perception locale et vu la relation que les interventions en matière de sécurité alimentaire établissent entre la situation alimentaire et la pauvreté des ménages, il devient indispensable pour tous travaux d'évaluation des impacts des programmes de développement sur les conditions de vie des ménages, d'examiner les disparités alimentaires des ménages en rapport avec leur niveau de prospérité. C'est à cet objectif que s'attèle la présente section.

En effet, aussi bien à Cobly qu'à Péhunco, le classement à dire d'acteurs des ménages selon leur niveau de prospérité, nous a révélé quatre (4) catégories de ménages que sont :

- ❖ les ménages riches qui sont ceux qui ne connaissent presque pas de soudure alimentaire. Leur production vivrière dépasse leurs besoins de consommation et ils dégagent des surplus pour venir en aide à d'autres ménages pendant la période de soudure ou les conservent jusqu'à la prochaine campagne agricole ou les vendent sur les marchés. Ils représentent 10% de l'échantillon ;
- ❖ les ménages moyens ou nantis (soit 22%) dont la production vivrière suffit pour couvrir leurs besoins alimentaires. Ils ne dégagent pas de surplus comme les riches mais ils ne souffrent pas de la période de soudure alimentaire non plus ;
- ❖ les ménages pauvres (soit 45%) dont la production vivrière ne couvre pas les besoins alimentaire et ils subissent durement la soudure alimentaire ; et enfin,
- ❖ les ménages très pauvres (soit 22%) dont la production vivrière est largement en deçà des besoins alimentaires et pour lesquelles la période de soudure alimentaire est plus longue que la moyenne au niveau du village. Ils sont à la limite de la famine.

Si globalement ceux sont les mêmes stratégies qui sont développées au sein des ménages pour passer la période de soudure alimentaire, certaines d'entre elles se retrouvent typiquement au niveau des catégories spécifiques de ménages. En effet, la vente de la force de travail (manoeuvrage agricole), la migration des dépendants du ménage (pour réduire l'effectif en charge), l'achat à crédit et/ ou le prêt de vivriers sont des stratégies généralement adoptées par les ménages pauvres et très pauvres. Quant à la stratégie de réduction de la quantité et/ou de la qualité des aliments, même si elle est adoptée par tous les ménages, elle est plus accentuée chez les ménages classés pauvres et très pauvres.

Les ménages riches (de Cobly et de Péhunco) disposent au minimum de deux (2) plus de vivriers que les ménages classés très pauvres. En effet, à Cobly, la quantité moyenne par équivalent adulte de vivrier des ménages très pauvres (soit 89 kg) représente respectivement 56% de celles des riches (soit 196 kg) et 71% de la quantité moyenne par personne dans les ménages pauvres (cf. tableau 7.6).

Tableau 7.6: Quantité (kg) par équivalent-adulte de vivriers selon le niveau de prospérité des ménages

Niveau de prospérité	Cobly		Péhunco		Echantillon	
	Moyenne	Ecart-type	Moyenne	Ecart-type	Moyenne	Ecart-type
Riches	196	98	142	55	170	70
Moyens/Nantis	161	80	116	103	139	88
Pauvres	154	160	147	208	151	165
Très pauvres	110	140	67	70	89	102

Source : Auteur, résultats d'enquêtes terrain, 2010-2014

Si ce tableau révèle que la quantité moyenne de vivriers par équivalent-adulte utilisée dans les cuisines des villages de Cobly suit un gradient croissant avec le niveau de prospérité des ménages, la situation n'est pas identique à Péhunco. En effet, les pauvres de Péhunco, semble utiliser plus de vivriers par équivalent que les riches, mais en réalité c'est le fait de la grande taille (donc du nombre d'équivalent-adulte) des ménages riches qui est presque le double de celle les pauvres.

Quant à la durée moyenne de réduction de la quantité des aliments (soit 12 semaines au niveau de l'échantillon d'étude), elle connaît également des variations selon le niveau de prospérité (versus pauvreté) des ménages. En effet, à Cobly, cette durée est 13 semaines chez les très pauvres contre 15 semaines chez les riches (cf. tableau 7.7).

Tableau 7.7: Durée de réduction (en semaines par an) de la quantité d'aliment selon le niveau de prospérité

Niveau de prospérité	Cobly		Péhunco		Echantillon	
	Moyenne	Ecart-type	Moyenne	Ecart-type	Moyenne	Ecart-type
Riches	15	5,55	7	5,10	11	5,20
Moyens/Nantis	13	2,74	10	7,11	12	4,5
Pauvres	13	4,75	13	7,12	13	5,35
Très pauvres	13	4,08	7	7,12	10	5,4
Test statistique	-0,18		0,62			

*** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

Source : Auteur, résultats d'enquêtes terrain, 2010-2014

De ce tableau, il apparaît que la durée moyenne de réduction des quantités d'aliments au niveau des ménages pauvres est de 13 semaines aussi bien à Cobly qu'à Péhunco. Par contre, les ménages riches de Cobly réduisent les quantités de vivres et volume de repas deux fois plus longtemps (soit 15 semaines) que leurs homologues de Péhunco (7 semaines). De même, à Péhunco, les ménages riches et les ménages très pauvres ont sensiblement la même durée de réduction des quantités d'aliments. Mais en considérant les quantités de vivriers utilisés par les ménages très pauvres, il apparaît que la durée de réduction des quantités évoquée par ces derniers et qui est la même que celle des riches (7 semaines à Péhunco et 13 à Cobly) ne correspond qu'à la période pendant laquelle la réduction de la quantité devient vraiment drastique (à la limite de la famine) au niveau de ces ménages. Elle n'indique pas alors la durée totale de réduction de la quantité d'aliments chez les ménages très pauvres mais seulement la durée de la période la plus difficile/ extrême de ces ménages. Il s'ensuit que la durée moyenne de réduction des quantités d'aliments des ménages pauvres et très pauvres est plus longue que celle des ménages riches comme le témoigne ces propos recueillis auprès de certains chefs ménages classés très pauvres à Péhunco «*nous vivons presque de l'assistanat ; notre problème est de parvenir à trouver quelque chose à manger chaque jour pour continuer par vivre*». De même, précisons que les longues durées de réduction des quantités observées à Cobly et au niveau de toutes les classes comparativement à Péhunco, résultent aussi du manque de disponibilité en terre fertile et du faible niveau de fertilité des terres cultivées à Cobly.

En ce qui concerne la qualité des repas qui est essentiellement rattachée à la sauce, si elle connaît une réduction sur une durée moyenne de 14 semaines, cette durée moyenne cache bien des disparités entre les ménages selon leur niveau de prospérité. En effet, pendant qu'à Cobly les ménages très pauvres déclarent une durée de réduction de 15 semaines ceux riches estiment à 20 semaines leur durée de réduction de la qualité des repas. A Péhunco, les ménages riches et ceux très pauvres ont la même durée de consommation de repas de qualité médiocre qui est de 10 semaines (cf. tableau 7.8).

Tableau 7.8: Durée de réduction (en semaines par an) de la qualité d'aliment selon le niveau de prospérité

Niveau de prospérité	Cobly		Péhunco		Echantillon	
	Moyenne	Ecart-type	Moyenne	Ecart-type	Moyenne	Ecart-type
Riches	20	4,5	10	2,13	15	2,50
Moyens/Nantis	17	5,17	11	10,50	14	7,35
Pauvres	16	6,22	13	6,99	15	5,80
Très pauvres	15	9,43	10	6,19	13	7,48
Test statistique	-0,73		0,097			

*** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

Source : Auteur, résultats d'enquêtes terrain, 2010-2014

A l'instar de la durée de réduction de la quantité des aliments dans les ménages très pauvres, la durée de réduction de la qualité indiquée par ces derniers ne représente pas la durée totale mais celle au cours laquelle la réduction de la qualité est drastique avec la sauce se limitant au piment et du sel. En effet, pour ces ménages très pauvres et pauvres, la qualité du repas importe peu ; l'essentiel est de trouver quelque chose pour bourrer le ventre. Voici les propos des enquêtés de Cobly qui corroborent cette analyse « *... nous ne connaissons pas de qualité notre problème à nous est de trouver, chaque jour, quelque chose chaque à manger. Si c'est de qualité que vous voulez parler, elle n'existe pas chez nous* ».

Au total, la période de soudure alimentaire est plus longue à Cobly qu'à Péhunco. En plus, la situation alimentaire des ménages est liée au niveau de pauvreté de ces derniers. En effet, les ménages prospères investissent plus dans l'alimentation et fournissent plus de vivriers à leurs membres que les ménages pauvres.

LES INTERVENTIONS ET LEURS ACTIONS EN SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

4.1 Les interventions en matière de sécurité alimentaire

Face à la situation de pauvreté et d'insécurité alimentaire des ménages de l'Atacora, plusieurs coopérations, dans la logique du rapprochement de l'aide au développement des populations les plus affectées, y ont conduit des interventions dans le double but d'améliorer les conditions de vie d'une part et de réduire l'insécurité alimentaire (donc assurer la sécurité alimentaire) des ménages d'autre part. Ainsi à partir des années 90, des projets de développement agricole ont été conduits dans les communes avec diverses approches participatives dans l'objectif de sortir les producteurs de la précarité en améliorant leurs productions et revenus agricoles. Les actions mises en œuvre par ces projets ont couvert les différentes composantes (disponibilité, accessibilité, stabilité et utilisation) de la sécurité alimentaire. Le tableau 7.9 (qui suit) expose les actions des projets et programmes de développement par rapport à chacune des dimensions de la sécurité alimentaire.

Ce tableau révèle que les interventions en matière de sécurité alimentaire se concentrent prioritairement sur les composantes de la disponibilité et de l'accessibilité reléguant au second rang celles de la stabilité et surtout de l'utilisation des aliments. De même, très peu de projets affichent la sécurité alimentaire comme un objectif explicite auquel ils participent de par leurs réalisations. En effet, l'amélioration de la production agricole et l'augmentation du revenu des producteurs sont en général les intentions clairement définies par les dispositifs d'intervention et la sécurité alimentaire ne découle qu'implicitement de leurs objectifs. Cette orientation stratégique des projets de développement agricole semble justifier la très grande concentration de leurs actions sur la disponibilité et l'accessibilité vivrière des ménages. La composante de la stabilité de par ses liens très étroits avec la disponibilité et l'accessibilité bénéficient de quelques actions pendant que l'utilisation et la consommation effective des produits alimentaires dans les ménages reçoivent très peu d'attention de la part des projets et programmes de développement. Ainsi, même les projets et programmes tels que le PAMRAD et LISA qui ont affiché la sécurité alimentaire comme objectif explicite n'ont presque pas conduit des activités améliorant l'alimentation et la nutrition dans les ménages.

Tableau 7.9: Quelques Projets/Programmes et les dimensions de la sécurité alimentaire couvertes par leurs actions

Projets	Objectifs	Disponibilité	Accessibilité	Stabilité	Utilisation
PPEA (GIZ)	Améliorer les productions animales et les revenus des éleveurs dans le cadre d'une gestion durable des ressources naturelles	-Appui au maraîchage autour de barrage et retenues d'eau -promotion de la production vivrière au niveau des éleveurs Peulhs	-Promotion de l'élevage bovin	Construction de magasin de stockage de produits agricoles	
FDV (GIZ)	Promouvoir l'Autopromotion des populations et améliorer le développement local des villages	-microcrédits pour la production agricole	-Appui aux activités génératrices de revenus pour les femmes		
PAVICO (GIZ)	Améliorer la gestion des ressources pour de meilleures et durables conditions de vie des populations à l'ère de la décentralisation	-Promotion du maraîchage et du riz (construction de puits à grand diamètre, mis en place d'intrants spécifiques)		Construction de magasin de stockage de produits agricoles	
ProCGRN ; Pro-Agri (GIZ)	Promouvoir la gestion durable des ressources naturelles dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des populations	-Aménagement de bas-fonds -Promotion des filières riz et maraîchage (intrants, itinéraires techniques, etc.) -Appui à la gestion des ressources naturelles	-Désenclavement de zones de production -Appui à la transformation agro-alimentaire		
PADES (SNV)	Améliorer l'accès à l'information et renforcer les capacités des groupes cibles sur les plans social, économique et politique	-Appui en intrants agricoles (semences et engrais spécifiques) pour le riz et le maïs	-Appui à la transformation agro-alimentaire (arachide et maïs) -Désenclavement des zones de production	-construction de magasin de stockage	
PADIC (SNV)	Renforcer les capacités des organisations de promotion des activités socio-économiques d'une part et celles de maîtrise d'ouvrage de		-Promotion de l'élevage d'abeilles et de la production de miel		

Projets	Objectifs	Disponibilité	Accessibilité	Stabilité	Utilisation
	l'administration locale d'autre part				
PAMRAD (CTB)	Améliorer la sécurité alimentaire et les revenus des familles rurales de l'Atacora dans le cadre d'un développement plus durable	-Aménagement de bas-fonds -Promotion de nouvelles variétés (riz) -facilitation de l'accès en intrants agricoles (riz, maraîchage) -Développement d'itinéraires techniques	-Construction d'aire de séchage -Appui en équipements et techniques de transformation (kits et technique d'étuvage -appui à la commercialisation -Appui à la production d'anacarde et à l'élevage de volaille	-construction de magasin de stockage -soutien et promotion des initiatives privées/micro-projets	
FAFA (CTB)	Améliorer la productivité et la rentabilité des filières (riz, maraîchage, anacarde)	-Aménagement de bas-fonds	-Appui en matériels de décorticage et d'étuvage -Appui à l'organisation des acteurs et à la commercialisation (riz, maraîchers, etc.)		
LISA (Louvain Coopération)	Assurer une autosuffisance durable et pendant toute l'année aux ménages et renforcer les capacités organisationnelles et fonctionnelles des OP des filières porteuses	-appui à la production maïs, riz, soja et sorgho (semences, engrais) -mise en place de crédits intrants	-appui à la construction de grenier amélioré -appui à la transformation agro-alimentaire (arachide) -épargne-crédit -Promotion apiculture et élevage de volaille (don de géniteurs)	-crédits stockage maïs et riz -construction magasin de stockage	

Source : Auteur, résultats d'enquêtes terrain, 2010-2014

Par ailleurs, les cibles visées et atteintes par les projets de développement agricole et qui découlent de leurs orientations sont moins demandeurs des actions relatives à l'utilisation des produits alimentaires. En effet, dans l'optique de l'amélioration de la production et d'augmentation du revenu ce sont les responsables d'unités de production (principale et secondaire) qui constituent les cibles des dispositifs d'intervention. Les femmes qui sont touchées et qui bénéficient des actions des projets ont été ciblées en tant que soit chef ménage ou responsable d'unité de production devant contribuer à la disponibilité et à l'accessibilité vivrière du ménage mais rarement en tant que chef d'unité de consommation/cuisine et responsable de l'utilisation des produits alimentaires. Ainsi, les transformations agro-alimentaires et le maraîchage qui sont les secteurs d'activités qui emploient assez de femmes, les actions de soutien et de développement qu'ils reçoivent sont plus sous-tendues par une logique de promotion de l'autonomie socioéconomique des femmes et d'augmentation de leur revenu que celle d'utilisation et d'amélioration de la qualité alimentaire et nutritionnelle des ménages. L'hypothèse de changement dont découlent ces actions de promotion en direction des femmes est que l'augmentation de leur revenu provoquerait un investissement plus accru de ces dernières dans les diverses charges du ménage dont notamment celle l'alimentation (de par l'approvisionnement des cuisines en condiments et/ou en vivrier de base qu'elles produisent).

4.2 Les effets attendus des projets de sécurité alimentaire

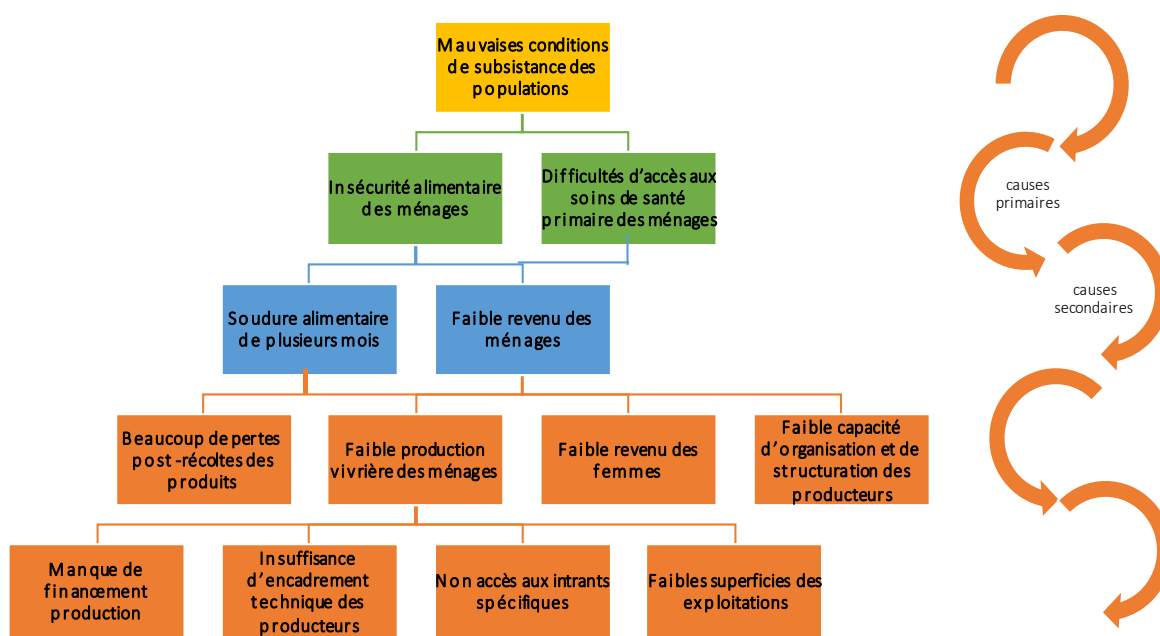
Contribuant tous à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales, les projets/programmes ayant pour objectif explicite l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages tels que LISA et PAMRAD ont chacun son cadre d'analyse duquel découle les changements de comportements/effets espérés ou souhaités dans la population (tout au moins au niveau de leurs bénéficiaires). Partant d'un même diagnostic les cadres d'analyse élaborés par les différents projets conduisent à l'identification et la réalisation de multiples actions et activités au titre des différentes composantes de sécurité alimentaire. Au-delà du diagnostic réalisé sur la sécurité alimentaire, son cadre d'analyse est également lié à l'approche conceptuelle de la pauvreté privilégiée ou considérée par chaque dispositif d'intervention. En effet, si LISA et PAMRAD s'accordent tous sur les mauvaises conditions des populations, ils n'appréhendent pas de la même façon ses causes et donc ne proposent pas des solutions identiques pour son amélioration. Pour LISA les mauvaises conditions de vie des populations tiennent à la fois de leur insécurité alimentaire et de leurs difficultés d'accès aux soins de santé primaire tandis que pour le PAMRAD c'est l'insécurité alimentaire et le faible revenu des ménages qui justifient leur situation de pauvreté.

4.2.1 Cadre d'analyse et théorie du projet LISA

Pour LISA, et avec l'arbre à problème (cf. figure 7.6) reconstruit à partir de son cadre logique, les causes primaires des mauvaises conditions de vie des populations sont l'insécurité alimentaire et les difficultés d'accès aux soins de santé qui résultent à la fois de la soudure alimentaire et du faible revenu des ménages. Ces causes secondaires (soudure alimentaire et faible revenu) sont générées en grande partie par les faibles productions agricoles des exploitations et les importantes pertes post-récoltes. Ainsi, selon le cadre d'analyse de LISA, l'augmentation de la production agricole des exploitations ainsi que la réduction des pertes post-récoltes par l'amélioration des systèmes de conservation et de stockage vont permettre l'accroissement du revenu et l'amélioration de la situation alimentaire des ménages. Autrement dit LISA perçoit la pauvreté comme un phénomène multidimensionnel qui au-delà de l'insuffisance de revenu monétaire intègre les difficultés alimentaires, d'accès aux services

sociaux de base (dont notamment la santé) et d'expression effective des potentialités/capacités des populations. Cette perception de la pauvreté inscrit LISA dans le courant conceptuel de Sen qui cristallise la réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des populations sur l'amélioration de leurs potentialités/capacités (« capabilities »). LISA fait donc l'hypothèse que les personnes souffrant de la faim sont incapables de constituer un capital humain physique et social nécessaire à la production agricole afin d'échapper à la pauvreté par le biais de l'accroissement de leurs production et revenu agricoles. Ainsi, la vision de LISA rejoint celle de la FAO pour qui la faim est non seulement un résultat mais aussi une cause de l'insuffisance de revenu (FAO, 2006). Il s'ensuit que la théorie qui découle de l'arbre à problème (cf. figure 7.6) et qui sous-tend le projet LISA est la « libération du capital humain » pour l'augmentation de la production agricole qui concourt à l'accroissement du revenu des ménages les soustrayant ainsi à l'insécurité alimentaire et aux maladies donc à la précarité et à la pauvreté.

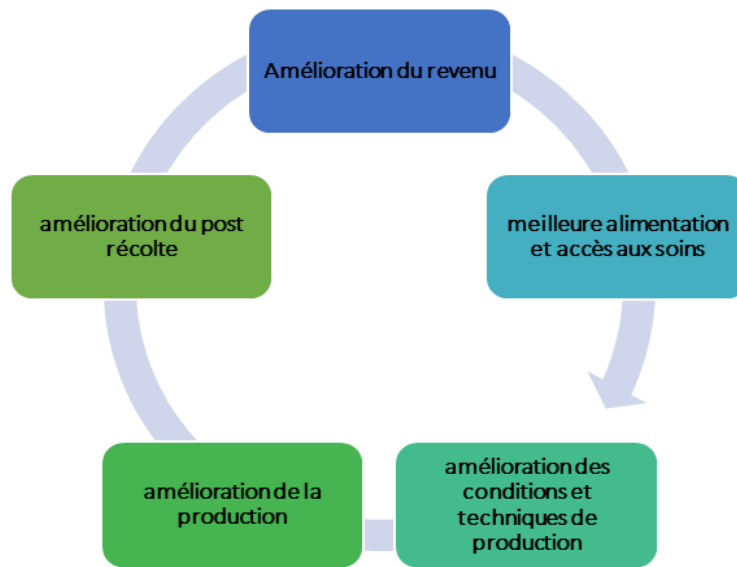
Figure 7.6 : Arbre à problèmes reconstruit du projet LISA1



Source : Tohinlo, 2015

De ce fait, la stratégie d'intervention du LISA repose sur l'accroissement de la production agricole pour résorber les difficultés alimentaires des ménages et augmenter leur pouvoir d'achat (revenu) via la commercialisation des surplus vivriers dégagés. Par conséquent, les actions et activités de LISA en matière de sécurité alimentaire ont été principalement orientées vers les composantes de la disponibilité vivrière (avec les appuis en intrants, amélioration des itinéraires techniques, etc.) de l'accessibilité alimentaire des ménages (par l'amélioration du système de stockage et de conservation, la réalisation des greniers améliorés, la réalisation des magasins de stockage, les appuis à la transformation agro-alimentaire, etc.). De par ses actions, LISA espérait que les ménages disposent et adoptent désormais une meilleure alimentation tout en accédant plus facilement aux soins de santé à la suite de la de l'accroissement des productions agricoles et de l'amélioration des systèmes post-récolte. Ainsi mieux les ménages vont se nourrir, mieux ils se porteront et plus ils vont produire pour dégager davantage de surplus et de revenu ; ceci se traduit par le cercle vertueux autour de l'amélioration des conditions de vie ci-dessous.

Figure 7.7: Un cercle vertueux à partir de l'amélioration des conditions de production agricole

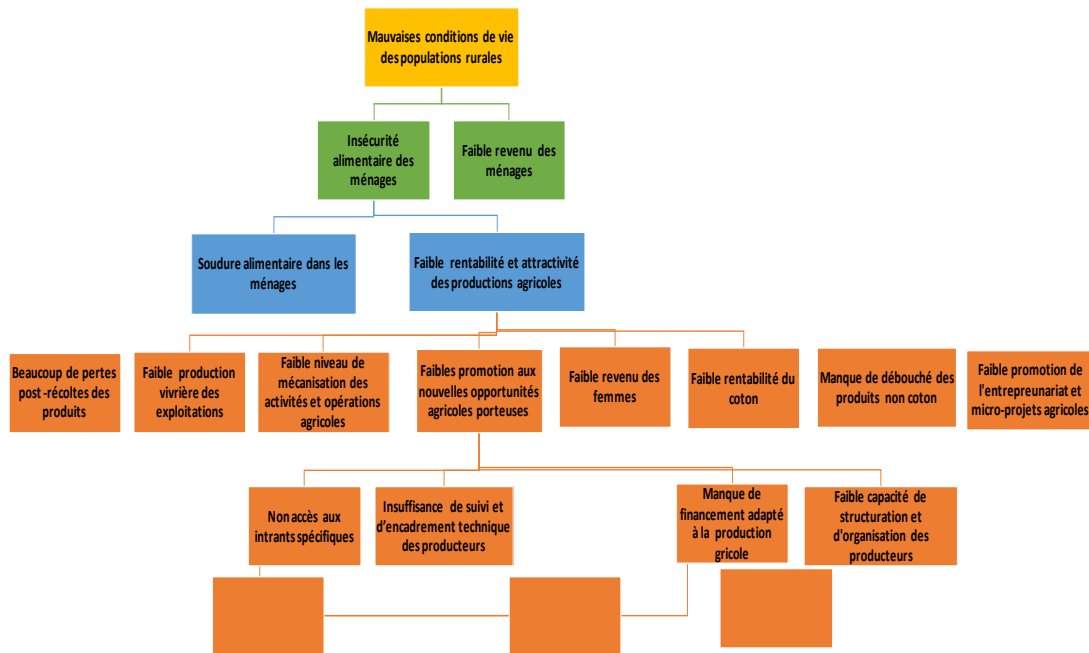


Source : Tohinlo, 2015

4.2.2 Cadre d'analyse et théorie du projet PAMRAD

Contrairement à LISA, pour le PAMRAD, c'est plutôt le faible revenu qui se combine à l'insécurité alimentaire pour induire les mauvaises conditions de subsistance des ménages ruraux. En effet, le faible pouvoir d'achat/revenu des ménages ne permet pas à ces derniers de s'approvisionner en produits alimentaires pour compléter leur production agricole insuffisante à cause de la pénibilité des opérations culturales (donc faible niveau de mécanisation) d'une part et de la faible efficacité des systèmes de production (faibles rendements culturaux, d'importantes pertes post-récolte, faible rentabilité économique, etc.) d'autre part. Il ressort de l'arbre à problème et du cadre d'analyse du PAMRAD que l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages passe par l'accroissement de leur revenu qui à son tour découle non seulement de l'amélioration des systèmes de production agricole mais surtout de la promotion de nouvelles opportunités agricoles (nouvelles filières porteuses, soutien à l'entrepreneuriat agricole, promotion et financement des microprojets, etc.). De ce fait, le PAMRAD s'est appuyé sur l'approche monétaire de la pauvreté et a adopté une stratégie de diversification des sources de revenu du ménage pour parvenir à l'amélioration de la sécurité alimentaire et des conditions de vie (cf. figure 7.8). Le PAMRAD fait alors l'hypothèse d'une forte corrélation entre la croissance et la sécurité alimentaire car les inégalités de revenu (richesses) entre les ménages ruraux ne seraient pas élevées au début des interventions ; il a ainsi promu et soutenu la diversification des activités pour un accroissement du revenu du ménage (Teal et Toye, 2001 ; Pasha, 2002) afin d'impacter positivement la situation alimentaire des ménages enquêtés.

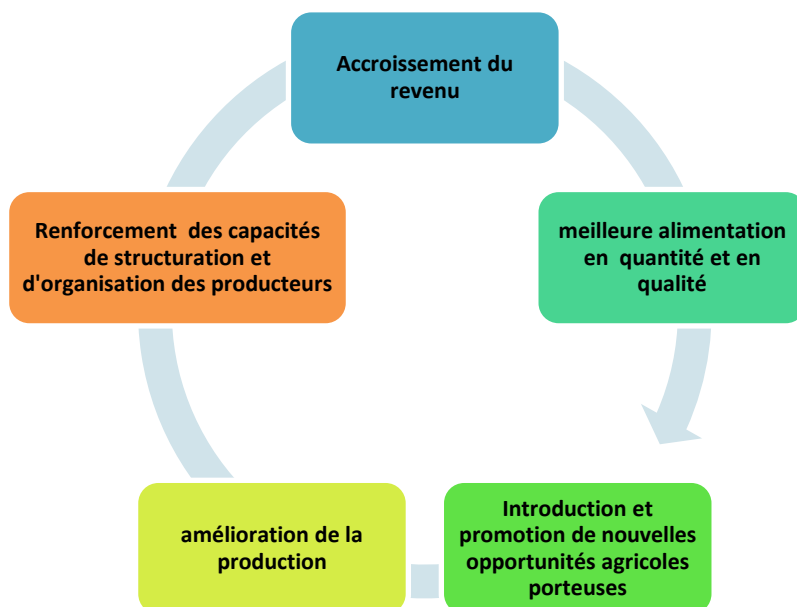
Figure 7.8 : Arbre à problèmes reconstruit du projet PAMRAD



Source: Auteur, résultats d'enquêtes terrain, 2010-2014

La théorie du projet PAMRAD pourrait être libellée en terme de ‘ plus le revenu des exploitations agricoles est amélioré/accru (grâce à de nouvelles opportunités agricoles économiquement rentables) mieux la sécurité alimentaire de leurs ménages sera assurée/garantie. Ainsi, sur les sites de recherche, le PAMRAD a introduit et promu de nouvelles filières (riz, maraîchage, anacarde, etc.), soutenu la mécanisation de certaines opérations culturales et /ou activités, appuyées entreprises privées, mis en place des financements pour les microprojets. Dans sa stratégie d'intervention, le PAMRAD espérait l'adoption des nouvelles opportunités agricoles par les exploitations agricoles à laquelle s'ajouterait le renforcement des capacités de structuration et de négociation des organisations de producteurs en vue de la commercialisation à des prix rémunérateurs des produits agricole pour un accroissement effectif des revenus et une amélioration alimentaire en quantité et en qualité (cf. figure 7.9). La majorité des actions réalisées en matière de sécurité alimentaire par le PAMRAD sont orientées vers la disponibilité (avec l'amélioration de l'efficacité des systèmes de production vivrière) et l'accessibilité alimentaire (par l'amélioration de l'attractivité des activités agricoles et l'accroissement du revenu).

Figure 7.9: Un cercle vertueux à partir de la promotion de nouvelles opportunités agricoles porteuses



Source : Auteur, résultats d'enquêtes terrain, 2010-2014

Au total les projets LISA et PAMRAD qui ont pour objectif explicite la sécurité alimentaire ont chacun son cadre analytique avec des approches/stratégies différentes pour un même résultat attendu qui est une meilleure alimentation dans les ménages (tout au moins au niveau des bénéficiaires). Pour LISA cette amélioration de la situation alimentaire des ménages sera atteinte avec l'augmentation de la production pendant que pour le PAMRAD c'est plutôt l'accroissement du revenu qui procure une alimentation en quantité et en qualité aux ménages. Toutefois, aucun de ces projets n'a couvert les quatre composantes de la sécurité alimentaire par ses actions et réalisations ; leurs interventions ont été toutes concentrées principalement sur la disponibilité et l'accessibilité alimentaire et secondairement la stabilité dans le temps. La dimension de l'utilisation a été presque oubliée/ignorée par ces projets.

4.3 Les effets réels des projets sur la sécurité alimentaire : situation alimentaire des bénéficiaires

Les dispositifs d'intervention œuvrant pour le développement agricole et l'amélioration des conditions de vie en milieu rural influencent la sécurité alimentaire des ménages qu'il soit affiché ou non comme objectif explicite de ces derniers. En effet, les diverses actions conduites dans les villages de recherche par les projets en matière de réduction de la pauvreté et du développement agricole sont incluses dans les différentes composantes de la sécurité alimentaire. Avec les trois décennies d'interventions, il est attendu sur les sites de recherche que les 35% des ménages bénéficiaires des divers projets aient une meilleure situation alimentaire. Une meilleure assurance de la sécurité alimentaire des bénéficiaires se décline en plus de vivriers disponibles et consommés ; plus d'achat de produits alimentaire pour approvisionner les cuisines, et une réduction de la durée de la soudure alimentaire. Ainsi, pour analyser les impacts des interventions sur la sécurité alimentaire, l'effet moyen (ATET) des projets sur les quantités de vivriers de base consommés et les dépenses alimentaires des ménages bénéficiaires et non bénéficiaires des appuis des dispositifs d'intervention a été calculé. Les moyennes obtenues au niveau ménage ont été rapportées en équivalent -adulte.

4.3.1 Impacts des projets sur les quantités de vivres consommés

Les vivriers de base produits par les exploitations agricoles et consommés dans les ménages sont le maïs, le sorgho/mil, le riz, l'igname, le niébé, le voandzou, etc. Au-delà de l'accroissement de la production vivrière à laquelle les diverses interventions ont contribué (comme évoquée plus haut), elles ont également participé à la totale diffusion et adoption de la culture du maïs par les ménages de l'Atacora en général et des communes de Cobly et Péhunco en particulier. En effet, le maïs qui est devenu le principal aliment dans les ménages n'a été introduit dans les communes de Cobly et Péhunco qu'après les années 80 par le biais des projets pilotés par le CARDER d'une part et du projet Sasakawa global 2000 d'autre part. Selon nos enquêtés, jusqu'en 1980, les producteurs de l'Atacora ne connaissaient pas vraiment le maïs. Les quelques-uns qui produisaient le maïs se contentaient de quelques pieds épars dans leur cour ou autour des habitations. Ce maïs servait juste comme amuse-bouche après qu'il soit grillé. L'utilisation du maïs pour faire la pâte était complètement inconnue des ménages et en plus les quantités récoltées ne permettaient pas une transformation en farine pour la consommation des ménages. Ainsi, c'est à la faveur des interventions des projets que les ménages connaissent et consomment la pâte de maïs pendant toute l'année, comme en témoigne ces propos des enquêtés de Cobly : *« s'il n'y avait pas eu les programmes et projets de développement qui nous ont amené le maïs, il n'y aurait plus de feu dans aucun foyer pour la préparation d'un quelconque repas dans les ménages »*. En effet, *« ce n'est pas tout le monde qui cultive l'igname et même ceux qui cultivent l'igname n'ont pas toujours une récolte suffisante pour couvrir toute l'année ; c'est donc le maïs qui constitue le recours de tous les ménages surtout en période de soudure »*. De même, si le riz est une culture traditionnelle dans la région Ouest (en particulier dans Cobly), c'est à travers les interventions que cette production a été introduite et promue dans la région Est (et à Péhunco). Il s'ensuit que les interventions pour le développement agricole en général et celles pour la sécurité alimentaire en particulier, ont contribué à l'accroissement de la production vivrière locale ainsi qu'à l'adoption de certaines cultures (maïs, riz) avec leur intégration dans les régimes alimentaires aussi bien à Cobly et à Péhunco.

En considérant les quantités de vivriers (de base) autoconsommés dans les ménages, on constate que les ménages bénéficiaires utilisent et consomment par tête (équivalent adulte) plus de céréales (dont notamment le sorgho) et de tubercules que les ménages non bénéficiaires. Toutefois, la différence entre les ménages bénéficiaires et non bénéficiaires par rapport aux quantités moyennes de céréales et de tubercules par équivalent adulte n'est pas significative. Par contre pour les légumineuses, la quantité par équivalent adulte consommée dans les ménages bénéficiaires est inférieure à celle des ménages non bénéficiaires (cf. tableau 7.10). Pour l'ensemble de ces vivriers de base (céréales, légumineuses et tubercules) et à l'échelle du ménage, on constate une augmentation de la consommation, donc un surplus de 103 kg dans les ménages bénéficiaires comparativement à ceux non bénéficiaires, seulement rapporté à l'équivalent adulte ce surplus de consommation laisse place à un déficit. Ceci se justifie par l'effectif élevé en équivalent adulte des ménages bénéficiaires et prouve également que l'augmentation de la consommation ou le surplus de consommation observé au niveau du ménage est encore insuffisant pour satisfaire pleinement chaque équivalent –adulte. Il s'en suit que les dispositifs d'intervention ont contribué à augmenter la quantité moyenne en vivriers de base consommée au niveau des ménages bénéficiaires comparativement la quantité moyenne qu'ils auraient consommé s'ils n'avaient pas bénéficié des actions en sécurité alimentaire. Mais cette augmentation reste largement insuffisante pour une bonne alimentation de chaque individu compte tenu de la grande taille des ménages bénéficiaires.

Tableau 7.10: Impacts des projets sur les quantités de vivriers autoconsommées par les ménages

Variables (Kg par équivalent adulte)	ATET	Erreur standard	Probabilité
Maïs	-20	54,06	0,71
Sorgho	41,62	16,75	0,013***
Riz	-8,91	17,11	0,60
Quantité totale céréales (Kg)	78	87,5	0,37
Céréales par équivalent-adulte	12,83	77,24	0,87
Voandzou	15,63	3,22	0,000***
Quantité totale légumineuses (Kg)	11	15,43	0,47
Légumineuses par équivalent-adulte	-28,95	30,63	0,34
Igname	3,28	24,76	0,89
Quantité totale tubercules (Kg)	13,28	17,55	0,45
Tubercules par équivalent-adulte	3,28	24,76	0,89
Quantité totale vivriers	103	101	0,31
Vivriers en équivalent adulte (kg/éq-ad)	-12,84	94,19	0,89

*** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

Source : Auteur, résultats d'enquêtes terrain, 2010-2014

Le tableau révèle également que les quantités consommées par équivalent adulte des spéculations soutenues/promues que sont le riz et le maïs des ménages bénéficiaires sont plus réduites que chez les non bénéficiaires pendant que les quantités des spéculations très peu soutenues (sorgho, voandzou, igname) sont supérieurs au niveau des bénéficiaires. La consommation par tête (équivalent-adulte) de sorgho et de voandzou marque une différence hautement significative (seuil de 1%) entre les ménages bénéficiaires et non bénéficiaires. Ceci suggère que les ménages bénéficiaires, dans leur alimentation, se rabattent plus sur la consommation des cultures peu promues (sorgho, igname et voandzou) pendant qu'une bonne partie de leurs productions de riz et de maïs est vendue sur les marchés.

4.3.2 Impacts des projets sur les dépenses alimentaires des ménages

Les ménages bénéficiaires consomment davantage les vivriers de base qu'ils ont produit et s'approvisionnent peu en produits alimentaires à partir des marchés. En effet, avec les appuis des interventions qui ont permis l'accroissement de la production agricole, les ménages bénéficiaires ont amélioré leur disponibilité vivrière de sorte que leur autoconsommation (aussi bien en période de soudure alimentaire qu'en période d'abondance) est plus élevée avec une valeur de 93000 fcfa. L'autoconsommation s'étant accrue, les ménages bénéficiaires dépensent moins pour s'acheter des produits alimentaires (cf. tableau 7.11) sur les marchés. Ainsi les dispositifs d'intervention ont eu un impact positif et significatif au seuil 5% sur l'autoconsommation vivrière des ménages. De même, ces ménages bénéficiaires investissent plus dans les condiments (améliorant ainsi la composition des sauces et donc de la qualité des repas) ; soit près de 20 000fcfa en supplément à ce qu'ils auraient consacré aux condiments en absence des interventions/appuis des projets. Toutefois, vu la taille des ménages bénéficiaires l'ensemble des dépenses alimentaires (autoconsommation, achat de vivrier, condiments) par équivalent-adulte est réduit de près de 22.000fcfa et ceci ne différencie pas les ménages bénéficiaires de ceux non bénéficiaires.

Tableau 7.11: Impacts des projets sur les dépenses alimentaire des ménages

Valeur en FCFA par équivalent-adulte	ATET	Erreur standard	Probabilité
Valeur de l'autoconsommation (FCFA)	93.129	39.345	0,045**
Autoconsommation en période d'abondance	16.840	7.757	0,038**
Autoconsommation en période de soudure	81.302	35.316	0,042**
Achat vivrier par personne	-12.451	11472	0, 28
Dépense en condiments (FCFA)	19.756	8.504	0,020**
Dépenses alimentaire totale (FCFA)	76.517	101.530	0,45
Dépenses alimentaires par personne	-21.763	21.968	0,3

*** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

Source : Auteur, résultats d'enquêtes terrain, 2010-2014

4.3.3 Impacts des projets sur les durées de soudure et de réduction des repas

En général il n'y a pas de différence significative entre les bénéficiaires et les non bénéficiaires par rapport aux durées de la soudure alimentaire, de réduction de la quantité et de la qualité des repas. Néanmoins la durée de la période de réduction de la quantité des repas est légèrement moins longue chez les ménages bénéficiaires que ceux non bénéficiaires (cf. tableau 7.12).

Tableau 7.12: Impacts des projets sur la durée de la soudure (en semaines par an) alimentaire des ménages

Variables	ATET	Erreur standard	Probabilité
Durée réduction quantité des repas	-0,73	1,44	0,61
Durée réduction qualité des repas	0,94	1,18	0,42
Evaluation situation alimentaire	0,35	0,12	0,004***
Nombre de crise de soudure alimentaire	-0,012	0,009	0,19

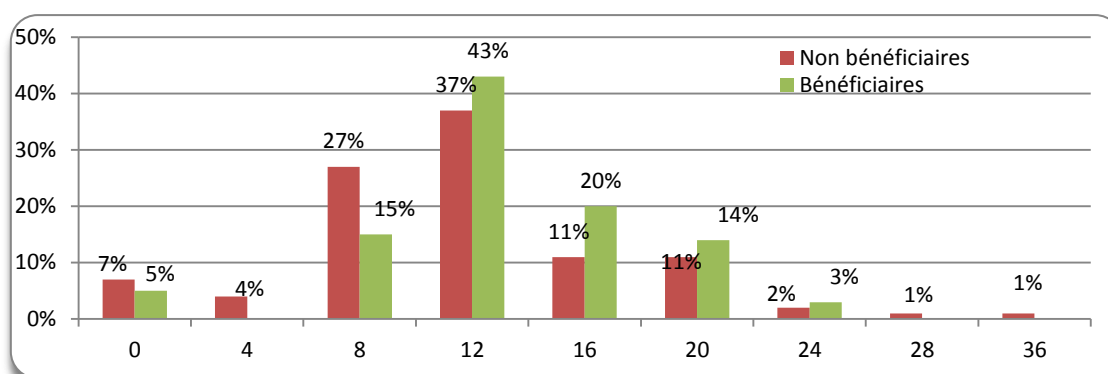
*** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

Source : Auteur, résultats d'enquêtes terrain, 2010-2014

Ce tableau montre également que l'effet entre bénéficiaire et non bénéficiaire n'est pas significatif par rapport au nombre de crises due à la soudure alimentaire. Toutefois le signe négatif du coefficient prouve que les ménages bénéficiaires connaissent moins de crises liées à la soudure alimentaire que les non bénéficiaires.

Toutefois, même si l'impact des projets n'est pas significatif par rapport aux durées de réduction (quantité et qualité) des repas, on note quand même des disparités entre bénéficiaires et non bénéficiaires. En effet, si la durée moyenne de réduction des quantités de repas est de 12 semaines (et varie de 0 à 36 semaines au niveau de l'échantillon d'étude); pour les ménages bénéficiaires des interventions cette durée n'excèdent pas 24 semaines (soit 6mois) alors qu'elle va jusqu'à 36 semaines (soit 9 mois) pour les ménages non bénéficiaires (cf. figure 7.10). Par ailleurs, la durée de réduction de 4 à 12 semaines concerne près de 70% des ménages non bénéficiaires contre 60% des ménages bénéficiaires.

Figure 7.10: Durée de réduction (en semaines par an) des quantités selon la participation aux projets



Source : Auteur, résultats d'enquêtes terrain, 2010-2014

Des inégalités existent également d'une commune à l'autre par rapport à la durée de la période de réduction des quantités de repas des ménages. En effet, à Cobly, les ménages bénéficiaires connaissent une réduction de la quantité des repas de 14 semaines contre 13 semaines (12,93) pour les ménages non bénéficiaires ; cette différence est significative au seuil de 10%. Par contre à Péhunco, il n'y a pas de différence entre bénéficiaires et non bénéficiaires par rapport à la durée de réduction de la quantité des repas (cf. tableau 7.13) qui est de 10 semaines.

Tableau 7.13: Durée de réduction (en semaines par an) de la quantité par commune selon la participation aux projets

Communes	Non Bénéficiaires	Bénéficiaires	Test statistique
Cobly	12,93 (4,6)	14,08 (4,14)	-1,66*
Péhunco	10,09 (7,52)	10 (6,76)	1,64

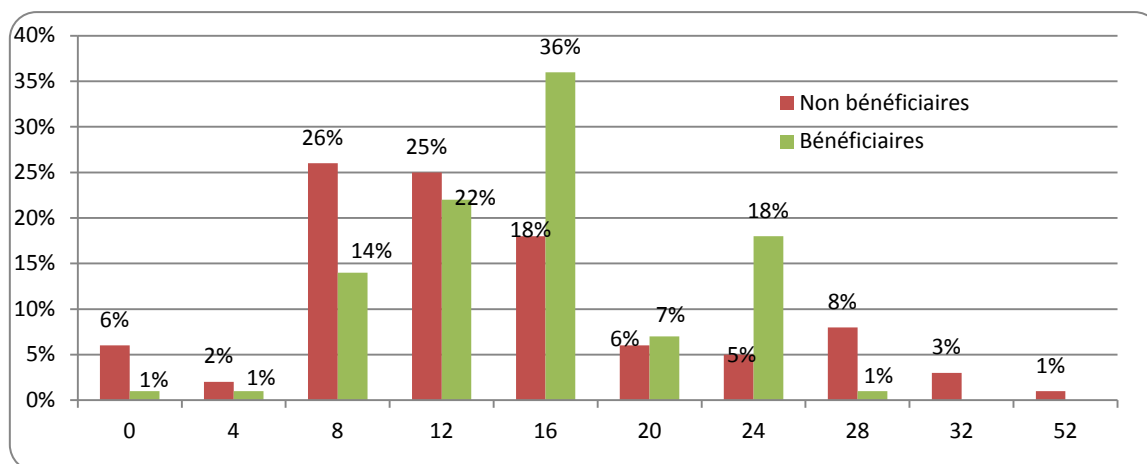
*** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

Source : Auteur, résultats d'enquêtes terrain, 2010-2014

Il en découle que les ménages non bénéficiaires des interventions subissent une réduction de la quantité des vivres et des repas pouvant aller jusqu'à 36 semaines avec une moyenne de 13 semaines à Cobly et 10 semaines à Péhunco. Par les ménages bénéficiaires connaissent une réduction de la quantité de vivres sur 14 semaines à Cobly et sur 10 semaines à Péhunco.

Par rapport à la qualité des repas (donc la qualité des sauce) la durée moyenne de consommation des repas de qualité médiocre (donc diminution de la qualité) est de 14 semaines ; elle n'excède pas 28 semaines (soit 7 mois) dans les ménages bénéficiaires de projets alors qu'elle va jusqu'à 52 semaines (soit toute l'année) pour 1% des non bénéficiaires (cf. figure 7.11).

Figure 7.11: Durée de réduction (en semaines par an) de la qualité selon la participation aux projets



Source : Auteur, résultats d'enquêtes terrain, 2010-2014

Près de 75% des ménages (aussi bien chez les bénéficiaires que les non bénéficiaires) sont contraints à la consommation des sauces de moindre qualité sur 4 à 16 semaines.

En considérant les communes, il apparaît qu'à Cobly, les ménages bénéficiaires des projets réduisent la qualité de leurs repas sur environ 17 semaines contre 16 semaines chez les non bénéficiaires. De même à Péhunco, les ménages bénéficiaires connaissent 13 semaines (soit 12,98) de réduction de la qualité des repas contre seulement 11 semaines (soit 10,91) pour les non bénéficiaires (cf. tableau 7.14). La durée de réduction de la qualité des repas marque une différence significative au seuil de 10% à Péhunco tandis qu'à Cobly cette différence n'est pas significative.

Tableau 7.14: Durée de réduction (en semaines par an) de la qualité par commune

Communes	Non Bénéficiaires	Bénéficiaires	Test statistique
Cobly	16,06 (7,6)	16,58 (5,19)	-0,39
Péhunco	10,91 (8,16)	12,98 (6,22)	-1,71*

*** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

Source : Auteur, résultats d'enquêtes terrain, 2010-2014

Au total à Cobly, les bénéficiaires réduisent plus la quantité des repas pendant qu'à Péhunco c'est la qualité des repas qu'ils diminuent plus et ces réductions font une différence significative (au seuil de 10%) entre bénéficiaires et non bénéficiaires des sites de recherche.

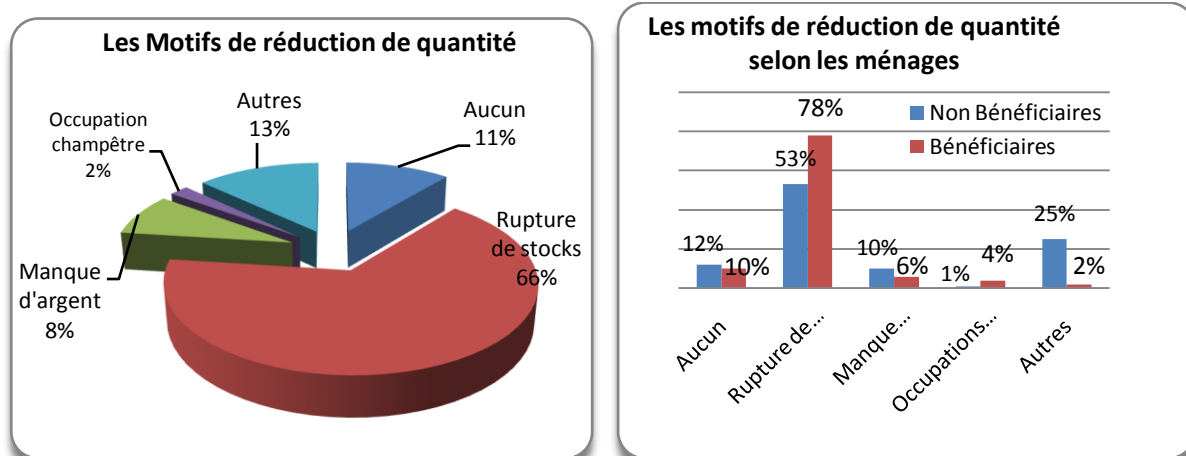
4.4 Les raisons des réductions et la perception de la situation alimentaire des ménages

4.4.1 Les motifs de réduction de la quantité des repas

Le principal motif de réduction de la quantité des vivres et des repas est la rupture du stock des ménages (66%) ; pour les ménages non bénéficiaires il représente 53 % contre 78% chez

les bénéficiaires (cf. figures suivantes). Il est suivi par le manque d'argent qui n'est en réalité que le résultat de la rupture de stock.

Figure 7.12: Les causes de réduction de la quantité des aliments



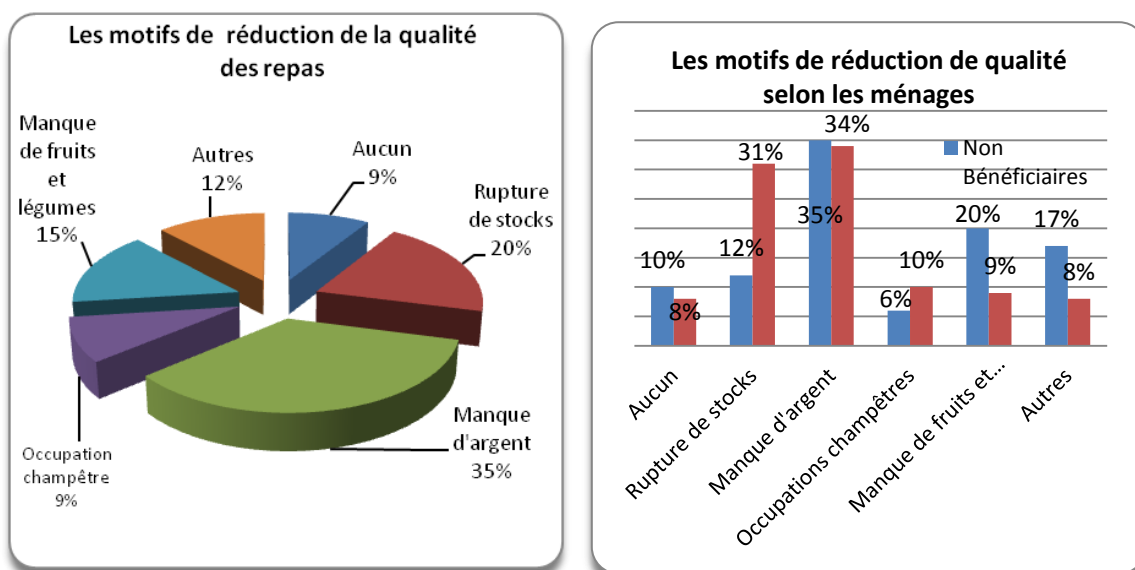
Source : Auteur, résultats d'enquêtes terrain, 2010-2014

4.4.2 Les motifs de réduction de la qualité des repas

Si plusieurs raisons ont été évoquées par les enquêtés pour justifier la réduction de la qualité des repas, la principale est le manque d'argent qui découle de la rupture des stocks vivriers et qui est citée en deuxième position des causes (cf. figure 7.13). En effet, les greniers étant vides en période de soudure, les chefs ménages n'ont plus aucun vivrier à déstocker et à vendre en vue de fournir la viande et le poisson aux chefs cuisine. De même, les légumes étant pas encore prêts, même les femmes qui font du maraîchage n'ont pas la possibilité de ravitailler le ménage en légumes encore moins en condiments (huile, bouillon, sel, etc.) à acheter sur les marchés.

Pour les ménages non bénéficiaires des programmes et projets, le manque de liquidités est suivi par le manque des fruits et légumes avant que la rupture du stock vivrier n'arrive au 3^{ème} rang (cf. figure 7.13) des causes de la réduction de la qualité des repas. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que les non bénéficiaires ne sont pas informés des attentes/objectifs des intervenants par rapport à l'accroissement de la production qui doit engendrer l'augmentation de revenu du ménage ; par conséquent, ils ne font pas un lien entre augmentation de production agricole et amélioration du revenu.

Figure 7.13: les causes de réduction de la qualité des repas



Source : Auteur, résultats d'enquêtes terrain, 2010-2014

4.4.3 L'appréciation des situations alimentaire par les ménages

Avec toutes les stratégies de gestion de la soudure alimentaire et surtout malgré les réductions de quantités de vivres, de repas d'une part et de la qualité d'autre part, seulement 2% des ménages de l'échantillon estiment vivre une situation alimentaire désastreuse qui est à la limite de la famine. Au niveau des ménages bénéficiaires, cette proportion est de 3% contre 1% pour les ménages non bénéficiaires. Toutefois, 35% des ménages bénéficiaires des interventions en sécurité alimentaire estiment avoir une alimentation satisfaisante en quantité et en qualité contre 27% chez les non bénéficiaires (cf. tableau 7.15).

Tableau 7.15: Perception des ménages de leur situation alimentaire

Perception alimentaire	Non bénéficiaires	Bénéficiaires	Ensemble
Bonne (Satisfaisante)	27%	35%	29%
Passable (Peu satisfaisante)	47%	38%	44%
Mauvaise (Insatisfaisante)	25%	24%	25%
Désastreuse (Famine)	01%	03%	02%
Test statistique	14, 89***		

*** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

Source : Auteur, résultats d'enquêtes terrain, 2010-2014

Au-delà des durées de réduction de la quantité et de la qualité des repas plus longues chez les ménages bénéficiaires des interventions en matière de sécurité alimentaire, ces derniers ont estimé que leur situation alimentaire s'est nettement améliorée ces dernières années. En effet, selon les enquêtés les dispositifs d'intervention ont influencé positivement et au seuil de 1% la sécurité alimentaire des ménages (cf. tableau 7.12). Malgré cette appréciation globale de la situation alimentaire des ménages et l'impact hautement significatif des projets/programmes en sécurité alimentaire, 27% des bénéficiaires (contre 26% chez les non bénéficiaires) qualifient de mauvaise (24%) ou désastreuse (soit 3%) leur situation alimentaire. Ce taux

élevé de mauvaise situation alimentaire au niveau des bénéficiaires résulte probablement d'une auto-évaluation plus sévère de leur alimentation par ces derniers en référence aux informations reçues des projets/programmes par rapport à la sécurité alimentaire.

CONCLUSION

Au total, la sécurité alimentaire se perçoit, sur les sites de recherche, en termes de soudure alimentaire et de la qualité des repas ; la qualité du repas se rattache essentiellement à celle de la sauce qui accompagne le plat principal. Dans l'ensemble, les dispositifs d'intervention ayant ou non affiché la sécurité alimentaire comme objectif explicite ont concentré leurs réalisations sur les composantes de la disponibilité, de l'accessibilité alimentaire et dans une moindre mesure sur la stabilité. Malgré toutes les actions en faveur de la production agricole vivrière, la soudure alimentaire persiste même si sa durée a été réduite de moitié entre 1990 et 2012 où elle est passée de 8 à 4 mois. Cette soudure alimentaire, de 16 semaines et qui est consécutive à la rupture des stocks vivriers au sein des ménages, frappe/touche indifféremment aussi bien les ménages bénéficiaires que ceux non bénéficiaires des projets de développement.

Toutefois, avec l'accroissement de la production vivrière des exploitations bénéficiaires, les quantités de vivriers autoconsommées dans leurs ménages ont connu une augmentation sensible qui marque une différence significative au seuil de 5% entre ces ménages bénéficiaires et ceux non bénéficiaires. Précisons que les ménages bénéficiaires réservent et s'alimentent plus en vivriers non marchands et peu soutenus par les projets, en particulier, le sorgho et le voandzou dont les consommations font une différence hautement significative entre les bénéficiaires et les non bénéficiaires. Une partie du revenu tiré de la commercialisation des vivriers marchands est investie par les bénéficiaires dans l'approvisionnement en condiments pour l'amélioration de la qualité des sauces et des repas. Ainsi les dépenses en condiments affichent une différence significative entre bénéficiaires et non bénéficiaires ; ceci atteste que les bénéficiaires accordent plus d'importance à la qualité de leur alimentation (tout au moins des repas).

Ces améliorations observées à l'échelle ménage et qui se traduisent par l'augmentation de la quantité de vivriers consommés et de la qualité des repas, ne sont pas perceptibles à l'échelle individuelle en raison de la grande taille de des ménages bénéficiaires. En effet soumis à la soudure alimentaire, les ménages bénéficiaires adoptent les mêmes stratégies de gestion que leurs homologues non bénéficiaires dont notamment les réductions de quantité et de qualité des repas. Les durées de ces réductions sont plus longues pour les bénéficiaires que les non bénéficiaires. Toutefois, les bénéficiaires jugent globalement leur situation alimentaire meilleure avec une différence hautement significative (au seuil de 1%) comparativement à celle des non bénéficiaires. L'hypothèse que les ménages bénéficiaires ont une situation alimentaire favorable à l'assurance de leur sécurité alimentaire est vérifiée même si les améliorations connues dans les ménages bénéficiaires restent insuffisantes et précaires.

CHAPITRE 8:

TRAJECTOIRE DES EXPLOITATIONS -PAUVRETE DES MENAGES ET INFLUENCE DES DISPOSITIFS D'INTERVENTION

La réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des populations rurales de l'Atacora en général et celles des communes de Cobly et de Péhunco en particulier est l'ultime intention de tous les dispositifs d'intervention. La réalisation de cette noble ambition est passée par l'élaboration et la mise en place des projets/programmes de développement dont les théories sous-jacentes ont reposé sur l'amélioration de la sécurité alimentaire d'une part et/ou l'accroissement du revenu des ménages d'autre part. Ces deux logiques d'intervention découlent toutes deux de l'amélioration de la production agricole (végétale et animale) des exploitations agricoles familiales. En effet, les exploitations agricoles des communes de recherche, à l'instar de celles de l'Atacora, sont caractérisées par une polyculture associée à l'élevage et sont dirigées par des chefs qui sont également des chefs ménage. Elles sont étroitement liées à leurs chefs qui sont également des chefs ménage de sorte qu'à l'échelle d'une vie humaine, comme l'affirment plusieurs auteurs contemporains (Tchayanov, 1925 ; Chia, 1987 ; Floquet, 2007), ces exploitations agricoles familiales ont un cycle de vie fait d'une succession de phases de croissance, d'accumulation, de stabilisation et de décroissance. L'amélioration de la production agricole étant un effet souhaité par les dispositifs d'intervention pour atteindre effectivement l'amélioration des conditions d'existence des producteurs ruraux, il est nécessaire d'examiner, dans le cadre d'analyse des impacts de ces dispositifs, l'évolution des exploitations agricoles en lien avec les changements connus dans le quotidien des ménages. L'un des indicateurs renseignant à la fois sur l'évolution des exploitations agricoles et les changements dans la vie des exploitants et de leurs ménages est la trajectoire d'évolution de ces exploitations. Ainsi, de par les interrelations entre les exploitations agricoles et les ménages, l'identification et l'analyse des impacts des projets/programmes de développement sur les conditions de vie et d'existence, objet du présent chapitre, partiront de l'examen des trajectoires d'évolution des exploitations pour aboutir à l'analyse des niveaux (actuels) de vie et d'accumulation de biens et patrimoine des ménages de Cobly et de Péhunco. De ce fait, seront successivement abordées, tant au niveau des bénéficiaires que des non bénéficiaires des dispositifs d'intervention, l'analyse des trajectoires d'évolution des exploitations agricoles, l'évaluation des indicateurs de pauvreté et d'inégalité et enfin l'estimation des biens et capitaux accumulés pour mieux résister aux chocs et/ou crises.

LES TRAJECTOIRES D'ÉVOLUTION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Il importe de comprendre les dynamiques passées des exploitations agricoles pour mieux analyser les structures et fonctionnements actuels afin de prédire et de bâtir des scénarios d'évolution de ces dernières d'une part et des politiques et/ou actions d'accompagnement à mettre en place d'autre part. Ainsi, plusieurs études sur les dynamiques des exploitations agricoles familiales ont été menées en Afrique Subsaharienne (notamment en Afrique Centrale et de l'Ouest) suivant divers objectifs. Dans l'ensemble, ces études ont révélé une grande diversité dans les situations agricoles d'une région (département ou commune) mais d'énormes disparités sont également apparues entre les exploitations d'une même localité (village, hameau) en raison non seulement des objectifs poursuivis, des moyens et ressources

disponibles mais aussi des contraintes et opportunités sociopolitiques, économiques et environnementales. Ces facteurs induisent des structures, des fonctionnements ainsi que des transformations (internes et externes) spécifiques à chaque exploitation agricole familiale. Cette hétérogénéité, loin d'être un handicap, constitue le terreau fertile des études des dynamiques en général et celles relatives aux trajectoires d'évolution en particulier (Perrot et Landais, 1993 ; Capillon, 1993 ; E. M'betid-Bessane et *al.*, 2002). En effet, les études de trajectoires d'évolution aboutissent souvent à des typologies pour des solutions spécifiques en matière de développement rural mais couvrent aussi plusieurs champs de l'évaluation des impacts de politiques, programmes/projets (notamment sur le revenu des producteurs) ; les études d'adoption de nouvelles spéculations et/ou de technologies (culture attelée, riziculture irriguée dans les bas-fonds aménagés, etc.) ; les travaux sur la pauvreté et les inégalités sociales ; etc.

Les études de trajectoires d'évolution des exploitations agricoles utilisent plusieurs méthodes qui peuvent être regroupées en deux grandes catégories que sont les trajectoires à partir des typologies à dire d'experts et celles d'évolution d'après l'histoire. En effet, les trajectoires à dire d'experts sont construites à partir des informations fournies et/ou de typologies réalisées par les conseillers et encadreurs agricoles d'une région. Les différentes catégories d'exploitations formées à partir des informations sont placées dans un même schéma pour expliciter les évolutions qui pourraient permettre le passage d'une catégorie à une autre. Les informations ayant servi aux typologies sont recueillies à intervalle régulier de temps et les trajectoires sont réajustées en fonction des informations. Les évolutions sont alors visualisées sur des plans factoriels à partir d'analyses multivariées. Cette méthode de trajectoire à dire d'experts a été utilisée par exemple par Perrot et *al.*, (1995), pour analyser l'impact de l'imposition de quotas laitiers et de plans de reconversion sur les élevages bovins français. Cette méthode bien avantageuse en termes de temps et de précision des données collectées ne semble pas très adaptée au contexte africain en général et béninois en particulier qui est marqué par l'insuffisance de suivi des exploitations par les conseillers agricoles et l'inexistence de données statistiques régulièrement collectées et périodiquement mises à jour sur ces dernières. Les seules données qui existent sont relatives aux statistiques de production (surtout végétale) mais elles restent agrégées au niveau communal, ce qui noie toutes les disparités à l'intérieur de la commune.

Les trajectoires d'évolution des exploitations d'après l'histoire est la méthode la plus adaptée et plus utilisée en Afrique Subsaharienne. Elle consiste à recueillir par entretien ouvert des informations (suivant une liste d'éléments clés) sur l'évolution des exploitations (Jamin, 1993 et 1994). Les éléments recueillis sur chaque exploitation servent à élaborer un cadre d'analyse qui permet de comparer les trajectoires, d'identifier celles similaires ou présentant des phases communes. Ces trajectoires sont représentées suivant un axe temporel. Ces trajectoires d'évolution d'après l'histoire répondent bien au contexte rural africain et contournent facilement le manque de données statistiques sur les exploitations agricoles. Elles ont été utilisées par plusieurs auteurs et dans diverses études dont, entre autres, l'étude sur les modalités de passage de la culture manuelle à la culture attelée au Cameroun dans le contexte de très petites exploitations (Havard et *al.*, 2004); les travaux sur les effets de l'adoption de la traction animale par les exploitations agricoles du bassin arachidier du Sénégal (Havard, *op cit*); les études de pauvreté, les stratégies d'accumulation et de mobilité sociale des différentes catégories (vieux, jeunes, femmes) conduites au Bénin (Floquet, 1994 ; Cebedes, 2004; Floquet, 2007). Toutes ces études qui ont abouti à des typologies très pertinentes d'une part et à des propositions d'actions d'accompagnement pour améliorer la situation des exploitations agricoles d'autre part n'ont pas toujours eu recours à la situation d'origine ayant donné naissance aux exploitations étudiées. En effet, l'identification et l'intégration des archétypes,

c'est-à-dire les grands types d'exploitations qui existaient il y a quelques décennies et desquelles ont émergé les exploitations actuelles, permet de mieux comprendre la trajectoire de ces dernières en partant des ressources dont elles disposaient au démarrage (à l'installation). Les archétypes donnent des précisions sur les capitaux hérités (foncier, main-d'œuvre, équipements/matériels agricoles) qui différencient les exploitations et qui les prédisposent à des trajectoires spécifiques que l'histoire d'évolution (à partir des opportunités saisies et des contraintes subies) confirme ou infirme. Ainsi, des études sur l'évolution des trajectoires des exploitations agricoles prennent de plus en plus en compte les archétypes de ces dernières. Par exemple, les travaux de M'betid-Bessane et *al*(2002) en Centrafrique sur les trajectoires d'évolution des exploitations cotonnières ainsi que l'étude sur les trajectoires des exploitations agricoles installées par l'Office du Niger dans les périmètres irrigués pour l'intensification de la riziculture (Jamin et *al*, 2007) ont intégré l'identification des archétypes dans leurs analyses pour mieux comprendre les trajectoires des exploitations et suggérer des actions d'accompagnement à chaque type.

L'intérêt et l'originalité de notre recherche réside dans son caractère diachronique qui va au-delà de la temporalité d'une intervention spécifique pour prendre en compte la succession, l'empilement et/ou l'enchevêtrement des projets de développement sur une vingtaine d'années (de 1990 à 2012) sur nos sites de recherche. Elle s'inscrit dans une dynamique d'identification et d'analyse des impacts de la concentration des interventions de développement sur le niveau de pauvreté des ménages ; d'où la nécessité d'intégrer dans l'analyse les dotations en ressources/capitaux à l'installation de ces dernières. En effet, la saisie ou non des opportunités ainsi que la capacité de gestion des contraintes dépendent aussi des ressources/capitaux hérités au démarrage; faire fi de cette dotation de départ ne permet pas une bonne évaluation des impacts des dispositifs d'intervention sur les sites de recherche. Ainsi les trajectoires présentées ici ont été obtenues à partir des entretiens sur les récits d'évolution des exploitations agricoles familiales bénéficiaires et non bénéficiaires; ces exploitations ont été soigneusement choisies comme études de cas sur chacun des sites de recherche et après des enquêtes qualitative et quantitative. Les archétypes ont émergé des récits et ont été discutés et validés en entretiens de groupes. Ainsi cette section sera consacrée à l'analyse des caractéristiques des trajectoires ascendantes et descendantes des exploitations agricoles avec un zoom non seulement sur les opportunités offertes par les projets de développement mais également sur l'héritage de départ (archétype d'origine). Mais avant l'analyse des trajectoires d'évolution des exploitations agricoles, le processus d'initiation du futur chef d'exploitation et chef de ménage sera présenté.

1.1 Les processus d'initiations aux opérations culturelles et d'installation du jeune exploitant agricole

Avant d'examiner la trajectoire de l'exploitation agricole familiale, faisons l'historique de son installation en partant de l'enfance de son chef à l'autonomisation effective de ce dernier. Cette rétrospective permet de mieux identifier les ressources et potentialités au démarrage de l'unité de production agricole.

Dans l'Atacora en général, le futur exploitant agricole est initié aux diverses opérations culturelles (par ses parents) déjà à sa tendre enfance, mais son processus d'autonomisation (allant de l'adolescence à son entrée en ménage et/ou de sa propre exploitation agricole) dépend de son groupe socioculturel. En effet, l'initiation aux activités agricoles passe par plusieurs étapes et débute (entre 5 et 7ans) par l'accompagnement des parents et le transport du repas et/ou de l'eau aux champs. Ensuite, le garçonnet (de 8 à 11ans) apprendra successivement à sarcler et à semer ; à l'âge de 12 ans, il sera initié au labour, billonnage et

buttage qu'il exécutera jusqu'à l'âge de 15ans pour en acquérir une maîtrise totale. Dès cet instant, il est réellement considéré comme un aide familial et son processus d'autonomisation démarre. Toutefois, précisons que le processus d'initiation des filles aux opérations culturales s'arrête souvent à l'étape de semis et de sarclage.

En milieu Bariba à l'Est du département de l'Atacora (y compris Péhunco) où la grande exploitation familiale associe à une unité de consommation unique plusieurs unités de production composée d'une unité principale et de plusieurs unités secondaires de production, le jeune obtiendra une petite portion de terre sous gestion personnelle tout en continuant l'exécution des opérations culturales sur les champs de son père qui, en guise de récompense, paye la dot pour la fiancée de son fils et lui organise son mariage. Dans cette tradition Batonou, le jeune garçon ne parviendra à son indépendance totale qu'au décès de son père. Toutefois, avec la modernisation et les modifications induites par les interventions dans l'organisation et le fonctionnement des ménages, les jeunes de plus en plus quittent la concession familiale et installent leurs ménages ailleurs, jouissant ainsi d'une indépendance totale vis-à-vis de leurs géniteurs déjà de leur vivant.

Par contre, à l'Ouest de l'Atacora, en général, et à Cobly en particulier, le processus d'autonomisation et d'indépendance du jeune démarre par les rites initiatiques qui marqueront la fin de son adolescence. En effet, pour les préparatifs de ses diverses initiations, l'adolescent (futur exploitant) est autorisé par son père à cultiver des vivriers (igname, sorgho, maïs, etc.) d'une superficie de 0,25 à 0,5ha selon l'importance du capital foncier de la famille. Bien évidemment, l'adolescent n'ira travailler sur sa portion de terre qu'après avoir accompli les travaux sur l'exploitation familiale gérée par son père. Le vivrier issu du champ de l'adolescent servira non seulement à le nourrir pendant son internement au couvent (pour passer les rites initiatiques) mais aussi à payer les frais de sa migration. En effet, entre et/ou après deux rites initiatiques ("Dikonté" et "Difonné"), le jeune a l'obligation d'effectuer une migration vers le Nigéria ou le Ghana ou encore à Djougou pour y travailler en tant qu'ouvrier agricole pendant une à deux campagnes agricoles ; le temps de mobiliser de quoi s'acheter son vélo et installer son ménage. Il reviendra au village avec son vélo (symbole d'affirmation de sa maturité et de sa responsabilité) qui lui confère tacitement le droit au mariage ; il construira sa première case (hors de la concession familiale ou tata) qui abritera le jeune ménage.

On retient, de cet historique, que le processus d'initiation aux activités culturales est identique aussi bien à Cobly et Péhunco tandis que celui de l'autonomisation des futurs exploitants présente des spécificités selon les communes. En effet, à Péhunco où il existe encore une disponibilité de terres fertiles, les parents ont tendance à garder plus longtemps les jeunes dans l'exploitation agricole familiale pour disposer d'assez de main-d'œuvre familiale même si ces jeunes ont accès à des terres sous gestion propre. Les jeunes commencent alors leur accumulation en capitaux (surtout foncier) chez leurs pères. Par contre à Cobly, où la disponibilité en terre fertile est presque inexistante, les jeunes s'affranchissent très vite de l'autorité parentale avec la migration qui marque également le début d'accumulation de ressources et capitaux. Une fois l'exploitant autonome et son exploitation agricole installée à Cobly ou à Péhunco, quelle est sa trajectoire et quels sont les facteurs qui ont concouru à cette trajectoire ?

1.2 Les trajectoires ascendantes et leurs caractéristiques

Les exploitations agricoles enquêtées sur les sites de recherche ont connu des trajectoires différenciées de par les capacités de leurs chefs, des ressources disponibles et mobilisées, des contraintes et opportunités (agro-écologiques, sociopolitiques et économiques) de leurs

environnements. En effet, certaines exploitations agricoles présentent une croissance relativement rapide et continue avec accumulation de ressources et de capitaux (type A) tandis que d'autres ont une histoire plus tourmentée les obligeant à décapitaliser jusqu'à atteindre un niveau très bas de capital productif (type C). Entre ces deux types de trajectoires d'exploitations agricoles (type A et type C) se trouvent celles à trajectoire intermédiaire avec des évolutions irrégulières ou en dents de scie (type B) faites de phases d'accumulation quand les conditions sont favorables et de décapitalisation en cas de crises ou chocs.

Dans les villages de recherche, les trajectoires ascendantes (donc celles de type A) et qui sont caractérisées par une croissance relativement rapide et continue s'observent au niveau des exploitations agricoles dont les chefs sont des autochtones et/ou des descendants de migrants installés depuis plusieurs générations. Ce statut leur permet d'accroître leurs patrimoines fonciers par la colonisation de nouvelles friches par libre installation qu'ils utilisent pour la production cotonnière associée ou non à celle vivrière. A Péhunco, où la grande exploitation familiale (associée à une unité de consommation unique plusieurs unités de production composées d'une unité principale et de nombreuses unités secondaires de production), les chefs d'exploitations bénéficient d'une main-d'œuvre considérable à laquelle s'ajoute celle salariée pour valoriser les grandes superficies acquises par libre installation. Par contre, à Cobly où la disponibilité en terre fertile est très limitée d'une part et où le processus d'initiation et d'autonomisation du jeune l'oblige à une migration en dehors de son village et sa région, les familles sont plus nucléarisées de sorte que les exploitations agricoles disposent de peu de main-d'œuvre familiale ; elles comptent et utilisent plus la main-d'œuvre salariée et les groupes d'entraide. A Cobly comme à Péhunco, les exploitations agricoles à croissance rapide et continue (type A) ont démarré avec la production cotonnière. Avec leur patrimoine foncier et de la main-d'œuvre mobilisée d'une part, les facilités d'accès aux intrants coton d'autre part, elles ont été de grands producteurs de coton dans les années 1990. Ensuite, elles ont diversifié leurs activités (à la suite des crises du coton ou selon les opportunités du marché) en associant à l'agriculture, l'élevage (cf. figure 8.1-a), l'exploitation forestière en bois d'œuvre (notamment à Péhunco), le commerce (cf. figure 8.1-d).

Figure 8. 1 : Des cas d'exploitations non bénéficiaires à trajectoires ascendantes

Temps	
2011-2014	<p>12 enfants au total dont 2 déjà en ménage, 6 encore à l'école et 4 pas encore en âge de scolarisation</p> <p>Production du coton sur 9ha</p> <p>Production vivrière sur 2,25 ha ; Production du riz sur 2 ha</p> <p>Cheptel bovin de 4 têtes ; Cheptel ovin et caprins de près de 10 têtes</p> <p>1 moulin à céréale</p> <p>3 bâtiments avec 6 pièces au total, crépis au ciment et couverte de tôle + cuisine</p> <p>02 motos</p>
2006-2011	<p>Production cotonnière sur 7 ha</p> <p>Renouvellement de la paire de bovin pour la culture attelée</p> <p>Augmentation de la superficie du riz à 1ha</p> <p>Production vivrière sur 2,25 ha</p> <p>Achat et installation d'un moulin à céréale</p> <p>Achat de la 2^{ème} moto</p>
2002-2004	<p>Augmentation de la superficie vivrière à 2ha</p> <p>Augmentation de la superficie cotonnière à 5 ha</p>
1998-2000	<p>Augmentation de la superficie du coton à 3 ha</p> <p>Renouvellement de la paire de bœuf de la culture attelée</p> <p>Début de la Production du riz sur 0,5ha</p>
1995-1997	<p>Augmentation de la superficie de coton à 2 ha</p> <p>Achat de bœufs et début de la culture attelée</p> <p>2^{ème} mariage et naissance du 4^{ème} enfant</p> <p>Achat d'une moto</p>
1990-1994	<p>Démarrage de la production cotonnière sur 01ha</p> <p>Réduction de la production vivrière sur 2 ha</p> <p>Construction hors de la concession familiale de 2 autres bâtiments en terre de 2 pièces couvertes de tôle</p> <p>Déménagement hors de la concession familiale</p>
1988-1989	<p>Naissance du 2eme enfant</p> <p>Décès de son père ; il hérite des 3ha de terre de l'exploitation de son père</p> <p>Devenu gestionnaire de l'exploitation familiale, il bénéficie de la main d'œuvre de ses 3 autres frères</p> <p>Construction d'un bâtiment de 2 pièces en terre de barre couverte de tôle</p>
1985-1986	<p>Naissance du 1^{er} enfant</p> <p>1^{er} Mariage, construction de la 1^{ère} case (son tata) et départ de la concession familiale</p> <p>Augmentation de la superficie à 1 ha pour la production vivrière</p>
1983-1984	<p>Achat d'un vélo, retour au village</p>
1973-1983	<p>Migration sur le Ghana et manoeuvrage agricole dans les champs</p>
1976-1978 Vers 1964	<p>Propre production vivrière sur 0,50ha et cérémonies d'initiation</p> <p>Naissance et aîné d'un ménage monogame de 4 garçons et une fille</p>

a- Trajectoire de type A de l'exploitant Y.C. à Cobly

Encadré n°1: Commentaire sur la trajectoire de l'exploitant Y. C. de Cobly

Avec une superficie de 0,50ha au départ, l'exploitant agricole, fils aîné d'un ménage monogame hérita, à la mort de son père non seulement des 3ha de terre de l'exploitation familiale mais bénéficia également de la force de travail de ses 3 autres frères comme main-d'œuvre. A l'avènement de la culture de coton dans les années 90, il fait partie des premiers producteurs de coton de son village avec au démarrage une superficie d'1ha de terre. De par, ses recettes cotonnières des premières campagnes agricoles, il se dota des équipements de la culture attelée en 1998. A partir de 2000, les 3 ha de terres héritées de son père sont répartis entre ses frères qui les ont réclamés et ont installé chacun sa propre exploitation. L'exploitant Y. C. commença par coloniser de nouvelles friches en étendant sa superficie cotonnière successivement à 3, 5, 7 et 9ha entre 2000 et 2012 pendant que la production du riz est passée de 1 à 2 ha et les autres vivriers sont maintenus sur une superficie de 2,25 ha dans la même période. Par ailleurs les recettes du coton sont investies dans l'achat de motos, l'acquisition et installation de moulins à céréales, la construction de bâtiments. En 2014, le patrimoine foncier de l'exploitant est estimé à au moins 15ha.

Encadré n°2: Commentaire sur la trajectoire de l'exploitant G.S de Péhunco

Avec un héritage de 0,5 ha de terre qu'il partagea à part égale entre le coton et les vivriers, il augmenta par libre installation sa superficie à 2ha dès la naissance de son 1^{er} enfant puis après à 4 ha. Avec l'incendie de son grenier en 2006, il se convertit en guide pour les exploitants forestiers venant de Bassila. Après 2 ans d'exercice comme guide, il s'achète sa 1^{ère} tronçonneuse en 2009 et devient lui-même exploitant forestier. Il abandonne sa production cotonnière et remplace sa superficie de 2 ha par une plantation d'anacarde pendant que le vivrier maintient sa superficie de 2 ha. En 2011, il acquiert une 2^{ème} tronçonneuse et emploie de nombreux ouvriers qu'il dote chacun d'une moto pour son déplacement. Au total, il détient sur superficie de 28 ha de terre, un cheptel de bovins et de volailles, des motos, bâtiments, etc.

↑

Temps

2013-2014	<ul style="list-style-type: none"> 08 enfants tous scolarisés Un capital foncier de 28 ha de terre Une plantation d'anacarde de 2 ha 02 ha de bas-fond Cheptel bovin d'au moins 08 têtes Des volailles 02 tronçonneuses 02 bâtiments avec au total 5 pièces crépies coiffées de tôle 02 motos 02 groupes électrogènes ; 01 TV, 2 radios, 2 GSM
2009-2012	<ul style="list-style-type: none"> Abandon de la production du coton Poursuite de la production vivrière Achat d'une 1^{ère} tronçonneuse à 2009 et de la 2^{ème} en 2011 Devenu lui-même exploitant forestier avec de nombreux ouvriers 1^{ère} vente d'anacarde en 2011 Achat 2^{ème} moto
2003-2008	<ul style="list-style-type: none"> Incendie de son grenier au champ Pris comme guide forestier par les exploitants en provenance de Bassila Construction d'un bâtiment de 2 pièces en terre crépies coiffées en tôle Production cotonnière 2 ha Installation d'une plantation d'anacarde sur 2 ha
1996-2002	<ul style="list-style-type: none"> Construction d'un bâtiment de 3 pièces en terre crépies et coiffé de tôle Poursuite de la production cotonnière sur 01 ha Production vivrière sur 01 ha Vente de la vache mère Achat d'une moto Yamaha 80
1991-1996	<ul style="list-style-type: none"> 1^{ère} mise bas de la vache en 1993 Vente du veau en 1994 Achat d'un vélo Mariage en 1996 Augmentation par libre installation de la superficie à 2 ha
1985-1990	<ul style="list-style-type: none"> Production cotonnière sur 0,25 ha Production vivrière sur 0,25 ha Achat d'un bovin à 12000 fcfa Vente du bovin 2 ans après et Achat d'une vache
1978-1984	<ul style="list-style-type: none"> Initiation aux opérations culturales Conduite des bovins de la culture attelée de son père Don de 0,5 ha par son père
Vers 1969	<ul style="list-style-type: none"> Naissance dans un ménage polygame

↓

b- Trajectoire de type A de l'exploitant G.S. à Péhunco

L'accès et la saisie des opportunités offertes par les dispositifs d'intervention influencent également la trajectoire des exploitations. En effet, les exploitations agricoles non bénéficiaires suivent en général le cours du marché pour choisir les spéculations à produire

(tel le coton et le maïs). Les exploitations bénéficiaires, quant à elles, s'investissent plus dans la production des spéculations promues par les dispositifs d'intervention (riz, maraîchage et maïs) qui sont associées ou non au coton. En effet, même si en général les exploitations agricoles de Cobly accordent une place importante au coton, certaines y ont renoncé complètement (suite aux diverses crises de cette filière) pour se spécialiser dans la production vivrière grâce aux divers appuis des projets. Ces chefs d'exploitations se positionnent comme semenciers ou en producteurs de vivriers de consommation (cf. figure 8.2-a). A Péhunco, le coton reste et demeure la culture ayant impulsé le développement et la croissance des exploitations agricoles surtout quand les exploitants peuvent accumuler facilement des terres par colonisation de nouvelles friches (cf. figure 8.2-b). Pour ceux qui détiennent un patrimoine foncier consistant, les opportunités offertes par les projets en matière de promotion de filières viennent se greffer et entretenir la croissance bâtie par le coton. Par contre pour les exploitants qui ont peu de terre, ce sont plutôt les spéculations soutenues (maraîchage et le riz) par les dispositifs qui permettent une croissance rapide et continue. Le tableau 8.1 présente les facteurs qui confèrent une évolution rapide et continue, donc des trajectoires ascendantes aux exploitations aussi bien bénéficiaires que non bénéficiaires de Cobly et de Péhunco.

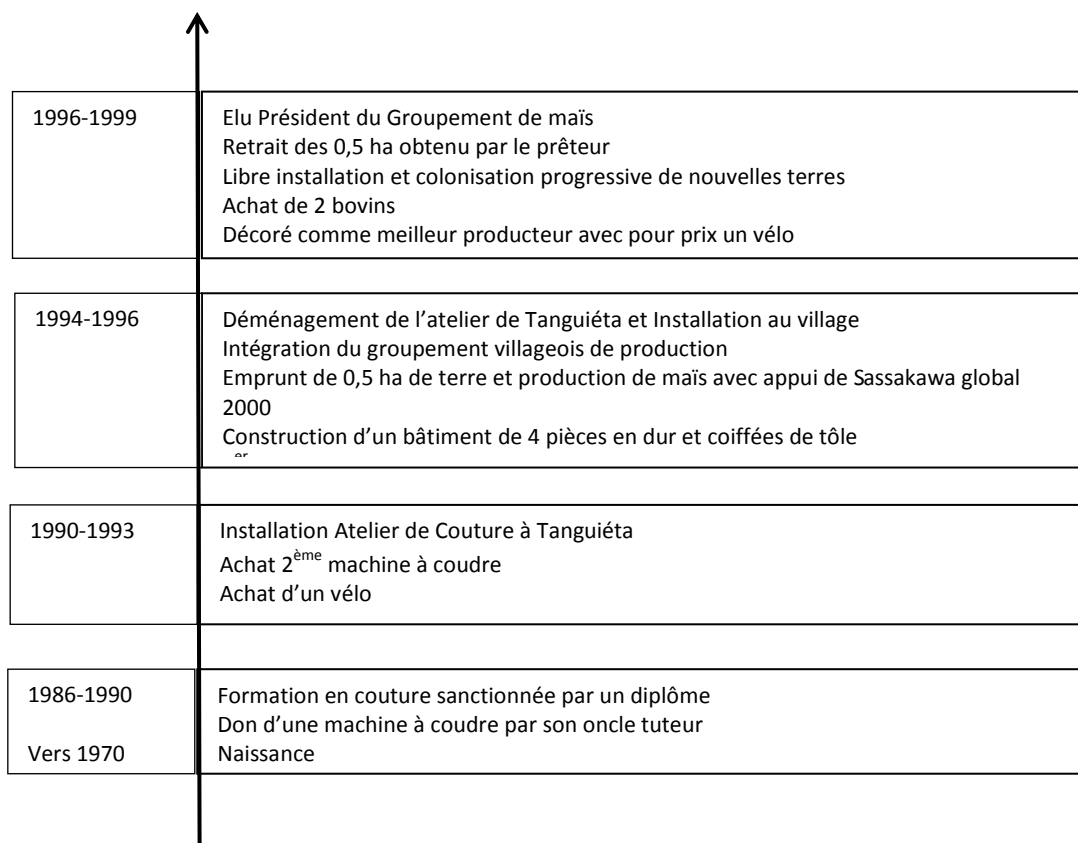
Tableau 8.1: Caractéristiques de trajectoires ascendantes (Type A)

Exploitations	Cobly	Péhunco
Non bénéficiaires (donc contrefactuelles)	<ul style="list-style-type: none"> -héritage d'au moins 2ha de terre + main d'œuvre+ quelques têtes de bovins -colonisation de nouvelles terres agricoles -grande production cotonnière -association ou non de l'agriculture au commerce et/ou à l'élevage -saisie des opportunités du marché (orientation de la production vers les cultures qui s'écoulent mieux) 	<ul style="list-style-type: none"> -héritage d'au moins 1ha de terre avec quelques bovins -colonisation de nouvelles terres agricoles -grande production de coton -association de l'agriculture au commerce et/ou exploitation forestière
Bénéficiaires (donc factuelles)	<ul style="list-style-type: none"> -héritage d'au moins 1ha de terre + quelques têtes de bovins -sans héritage de terre et apprentissage d'un métier -colonisation de nouvelles terres agricoles -grande production cotonnière -divers appuis sur le riz et le maïs -grands producteurs vivriers -association de l'agriculture au commerce et/ou à métier de l'artisanat -vente en gros des produits agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> -héritage d'au moins 2ha de terre + quelques têtes de bovins -colonisation de nouvelles terres agricoles - grande production cotonnière et/ou vivrière - Appuis et production du maraîchage et/ou du riz -association de l'agriculture au commerce et/ou à métier de l'artisanat -vente en gros des produits agricoles

Source : Auteur, résultats d'enquêtes terrain, 2010-2014

Figure 8. 2 : Des exemples d'exploitations bénéficiaires à trajectoires ascendantes

Temps	2013-2014	<p>Production semence de riz (10 ha) Production semence de maïs (10 ha) Achat de son propre tracteur à 11 millions</p>
	2011-2013	<p>Production semence de riz (14 ha) ; semence de maïs (10 ha) Achat de sa propre moissonneuse-batteuse à 33 millions Achat de 2 parcelles à Coby-centre 3 différents comptes à la CLCAM Entrée dans la production semencière de 2 de ses épouses Mise en place de 2 groupements semenciers avec ses épouses Un total de 70 ha de terre obtenue par libre installation (nouvelles friches)</p>
	2010-2011	<p>Production semence de riz (10 ha) ; semence de maïs (10 ha) Construction d'un magasin de 10 tonnes Contribution financière de 1, 8 million et obtention d'une batteuse-vanneuse manuelle par le biais de FAFA Au moins 3 groupes électrogènes 4^{ème} mariage Un bénéfice d'au moins 7 millions dégagé pour cette campagne</p>
	2009-2010	<p>Production semence de base maïs (5 ha) ; semence certifiée du riz (5 ha) Recette d'au moins 9 millions Libération des derniers apprentis en couture Sélectionné par l'Etat et Suivi de la formation des formateurs au Mali pour la production du riz</p>
	2008-2009	<p>Elu Président UCPR-Cobly Début de la production de semence de riz (3 ha) avec les appuis du PDRN Début de la production de semence de maïs (3 ha) avec la SONAPRA Recette de plus de 3 millions pour cette 1^{ère} campagne Engagement de la main d'œuvre salariée permanente venant du Togo</p>
	2006-2008	<p>Début de la production de riz pluvial (1 ha) avec les appuis du PAMRAD Production avec PDRN du riz NERICA sur 1,5 ha Cheptel ovin de 50 têtes et 36 caprins Construction d'un bâtiment de 4 pièces en dur et coiffées de tôle 3^{ème} mariage et décès de son tuteur</p>
	2002-2005	<p>Naissance 1^{er} enfant Emprunt de 500.000 FCFA à la CLCAM sur 3 ans Achat de moulin Achat de moto Yamaha Achat de 2^{ème} moto Don de la 1^{ère} moto à son gendre Construction d'un bâtiment de 4 pièces coiffées de tôles Décoré en 2003 comme meilleur producteur</p>
	2000-2002	<p>Production de maïs sur 10 ha Achat de 02 bœufs pour la culture attelée ; Achat de 2 charrues canadien complet au CARDER Ouverture d'un compte à la CLCAM avec 100.000 FCFA Emprunt de 175.000 FCFA sur 2 campagnes successives à la CLCAM 2^{ème} Mariage</p>



a-Trajectoire de type A de l'exploitant N. I à Cibly

Encadré n°3: Commentaire sur la trajectoire de l'exploitant N. I. de Coby

Orphelin de père dès sa tendre enfance et sans héritage de terre, l'exploitant grâce à son dynamisme d'une part et aux opportunités des projets (dont notamment Sassakawa global 2000, PAMRAD, PDRN, FAFA, etc.) d'autre part s'est hissé comme premier producteur semencier (du riz et du maïs) du département de l'Atacora avec un capital foncier de plus de 70 ha de terre et des équipements agricoles modernes (moissonneuse-batteuse-vanneuse). En effet, récupéré par son oncle à la mort de son père, il fut initié aux opérations culturales par son tuteur qu'il aida jusqu'à l'âge de 16 ans avant d'être envoyé par celui-ci en formation de couture à Parakou auprès du meilleur couturier du septentrion. Il revint au village, à la fin de sa formation et obtint comme cadeau de son oncle sa 1^{ère} machine à coudre avec laquelle il installa son atelier à Tanguiéta. Après 3ans, il s'acheta une 2^{ème} machine et un vélo puis construisit un bâtiment au village qu'il intégra dès son mariage. Marié, il déménagea en 1996 son atelier de Tanguiéta pour son village natal où il entra en contact avec les agents du CARDER et ceux du projet Sassakawa global 2000 compte tenu du fait qu'il comprenait et parlait le français (à la faveur de son séjour à Parakou, ville cosmopolite). Convaincu par ces agents, il intégra le groupement villageois (GV) des producteurs de son village et obtint par prêt 0,5 ha de terre qu'il utilisa pour produire du maïs. Très attentif et respectueux des recommandations des conseillers agricoles, il obtint les meilleurs rendements du maïs et se positionna comme « paysan modèle » en même temps qu'il continua son activité de couture. Jaloux, le propriétaire reprit sans aucun avertissement en arrachant les pieds du maïs de la 3^{ème} campagne. Choqué par ce geste, monsieur N.I. se lança le défi d'accumuler autant que possible du capital foncier afin que ses enfants puissent en hériter ; ce fut le début des colonisations successives de nouvelles friches grâce à son revenu de couture. Le maïs, ne venant pas en tête de rotation, il partagea sa première superficie de 2 ha entre le coton, l'igname, le sorgho/mil, etc. Ses rendements de coton lui valurent une décoration et un vélo offert par le gouvernement central et il devint président GV. Associant toujours la couture à l'agriculture, il investit ses revenus (couture et coton) dans la colonisation de nouvelles friches (frais de défrichages), l'achat de bovins, la construction de bâtiments et la constitution d'une épargne à la CLCAM grâce à laquelle il reçut des crédits qui lui ont servi à acheter par le biais du CARDER tout l'équipement pour la culture attelée (bœufs, 2 charrues, charrettes, etc.). Il reçut une 2^{ème} décoration de l'Etat en 2003 mais la crise cotonnière l'obligea à abandonner le coton au profit du vivrier dont 10 ha de maïs et est élu président du groupement des producteurs de maïs de son village. A l'avènement du projet PAMRAD, il démarra la production du riz pluvial en 2007 sur une superficie de 1ha et à partir de 2008 avec les appuis du PDRN, il devint producteur semencier du riz nérika et fut élu président de l'Union Communale des Producteurs de Riz de Coby. En 2009, il devint aussi producteur semencier du maïs pour la SONAPRA et ainsi il passa d'une superficie de 3ha pour chacune des semences (riz et maïs) à 10 ha, puis à 14 ha, etc. Deux (02) de ses 4 épouses commencèrent également la production de semences en 2012 et il forma avec chacune d'elle un groupement semencier dont il est le président, l'épouse concernée la trésorière et un fils de cette dernière le secrétaire. Avec ses revenus (surtout de semences) il a acquis plusieurs équipements agricoles propres dont un tracteur, une moissonneuse-batteuse-vanneuse, etc. et grâce auxquels il projette passer de ses 70 ha de terre à 100 ha afin de mieux rentabiliser ces derniers.

↑

Temps

2012-2014	<p>07 enfants au total et tous scolarisés</p> <p>Superficie totale de 15 ha en terre exondée</p> <p>Réduction superficie de coton à 7 ha</p> <p>01 ha de bas-fond</p> <p>Plantation anacarde 1ha</p> <p>01 charrue et 01 charrette</p> <p>Cheptel bovin de 7 têtes ; Cheptel ovin et caprin de 15 têtes ; des volailles</p> <p>01 moulin à céréales</p> <p>02 bâtiments de 5 pièces en terre crépies avec tôle</p> <p>02 bâtiments de 7 pièces en briques crépies avec tôle</p> <p>02 motos, 01 groupe électrogène, 01 TV, 02 GSM</p>
2010-2012	<p>Superficie totale de 13 ha</p> <p>Production cotonnière sur 10 ha</p> <p>Achat et installation d'un moulin à céréales</p> <p>Plantation d'anacarde de 1 ha</p> <p>Désistement de la présidence du GVPC en 2012</p>
2006-2009	<p>Superficie totale de 11 ha</p> <p>Production cotonnière sur 6 ha</p> <p>Construction d'un 3^{ème} bâtiment de 3 pièces en briques crépies et coiffées de tôles</p> <p>Appui en semences améliorées du riz et maïs de PSAIA</p> <p>Production de riz en contre saison</p>
2001-2005	<p>Progression de la superficie de coton à 4 puis à 5 ha</p> <p>Achat de 2 bovins</p> <p>Achat d'une charrue et une charrette</p> <p>Vente de la 1^{ère} moto</p> <p>Achat d'une 2^{ème}, puis d'une 3^{ème} moto</p> <p>Elu Président du GVPC</p>
1998-2000	<p>Colonisation totale de 6 ha</p> <p>Production cotonnière sur 3 ha</p> <p>Construction d'un 2^{ème} bâtiment à 3 pièces couvertes de tôle</p> <p>Achat d'une moto</p> <p>6 Naissances au total (03 de chaque épouse)</p>
1993-1997	<p>Nouvelle colonisation de 3 ha de terre</p> <p>Début de la production cotonnière avec 1 ha</p> <p>Construction d'un bâtiment de 2 pièces en terre coiffée de tôle</p> <p>2^{ème} mariage et 4 naissances au total</p>
1990-1992	<p>Construction d'une case en terre coiffée de paille</p> <p>1^{er} mariage</p> <p>Don de 0,5 ha de terre par son père</p>
1989-1990 1987-1989	<p>Retour au village avec 1 vélo</p> <p>Départ au Nigéria et manoeuvrage dans les champs d'igname</p>
1980-1986 Vers 1973	<p>Initiation aux opérations culturales</p> <p>Naissance dans un ménage polygame</p>

b-Trajectoire de type A de l'exploitant S.S. à Péhunco

Encadré n°4: Commentaire sur la trajectoire de l'exploitant S.S de Péhunco

Parti d'une exploitation de 0,5ha de terre obtenue de son père, il se lança dans la colonisation de nouvelles friches dès son entrée en ménage. Ainsi, il démarra la production cotonnière entre 1993 et 1995 sur une superficie de 1ha des 3 ha de son patrimoine foncier. Ce patrimoine passa à 6ha avec 3 ha pour le coton en 2000. Avec une production cotonnière sur une superficie de 5 ha en 2005, il fut élu président du Groupement Villageois des Producteurs de Coton (GVPC) de son village et disposant de tout l'équipement de la culture attelée, il poursuivit non seulement l'augmentation de son patrimoine foncier mais aussi l'accroissement de sa superficie cotonnière à 6 ha en 2009. A partir de 2010, il reçut les appuis en semences améliorées du PSAIA et se lança dans la production du riz et du maïs destinée à la commercialisation. Son capital foncier en 2014 est de 15 ha de terres exondées, 1 ha de terre de bas-fonds exploitée pour la production de riz et une plantation d'anacarde d'une superficie de 1 ha. A ce patrimoine s'ajoute un cheptel d'élevage, des moulins à céréales, des logements en briques et couverts de tôles, des motos, etc.

1.3 Les trajectoires descendantes et leurs caractéristiques

A l'opposé des exploitations agricoles à croissance rapide et continue se trouvent d'autres qui ont une histoire tourmentée caractérisée par une trajectoire d'évolution descendante. En effet, il s'agit des exploitations agricoles soit qui détiennent et mobilisent peu de ressources (peu de main-d'œuvre surtout familiale, faibles moyens financiers, faible capital foncier avec peu de colonisation de nouvelles terres/friches, etc.) ou qui appartiennent à des migrants récemment installés sur les sites de recherche. Ces exploitations agricoles partagent en général leurs faibles superficies entre la production cotonnière et celle vivrière ou finissent par se spécialiser dans la production vivrière destinée prioritairement à l'autoconsommation. Leurs chefs sont souvent des vieux qui ont perdu aussi bien de la terre que de la main-d'œuvre en raison de l'autonomisation et de l'entrée successive en ménage de leurs enfants ou qui ont connu plusieurs crises et/ou chocs (divorces répétés ou maladies, accidents, décès de proches) les obligeant à décapitaliser ce qu'ils avaient accumulé (cf. figure 8.3-a).

Lorsque ces exploitations sont gérées par des jeunes, ces derniers ont encore leurs pères vivants et n'ont pas encore hérité de terre ou alors n'en ont hérité que de faible superficie ou que certains jeunes n'étaient pas prédestinés à l'agriculture. En effet, et surtout à Cobly, plusieurs parents scolarisent ou assurent une formation professionnelle à leurs enfants pour les soustraire à l'agriculture notamment en raison de la faible disponibilité en terre fertile. Seulement pour n'avoir pas fini leur scolarité ou pour des raisons de non rentabilité du métier qu'ils ont appris, ces jeunes reviennent à l'agriculture avec très peu de terre. Vu leur niveau scolaire, ils accèdent plus facilement aux opportunités qu'offrent les dispositifs d'intervention en servant de porte-parole ou de secrétaire dans les groupements. Ils partagent alors leur faible superficie entre le coton et les vivriers (riz et maïs) à Cobly ou la consacrent entièrement aux vivriers (riz, maraîchage et maïs) à Péhunco. Toutefois leur production agricole ne leur permet pas encore d'accumuler des capitaux. Précisons que certains de ces chefs d'exploitations agricoles bénéficiaires des appuis, en raison de leur conviction religieuse ou des expériences malheureuses faites avec les groupements villageois par rapport à la caution solidaire pour la production cotonnière expriment une grande aversion envers les crédits (surtout en espèces) de sorte qu'ils refusent les crédits en soutien aux spéculations promues

(cf. figure 8.4-a). Le tableau 8.2 résume les caractéristiques de ces exploitations agricoles à trajectoire descendante (type C) pour les bénéficiaires des interventions que non bénéficiaires.

Tableau 8.2: Caractéristiques des trajectoires descendantes (Type C)

Exploitations	Cobly	Péhunco
Non bénéficiaires (donc contrefactuelles)	<ul style="list-style-type: none"> -héritage de moins de 1ha ou sans héritage de terre -pas de colonisation de terre -production de coton ou spécialisation en vivrier - crises et/ou chocs (accidents, maladies et décès) 	<ul style="list-style-type: none"> -héritage d'au moins 1ha de terre -pas de colonisation de terre -production de coton ou spécialisation en vivrier - crises et/ou chocs (accidents, maladies et décès)
Bénéficiaires (donc factuelles)	<ul style="list-style-type: none"> -sans héritage, scolarisé ou apprentissage d'un métier -abandon du métier appris et spécialisation dans l'agriculture -don et/ou accès précaire d'à peine 1ha de terre -implication dans les projets -refus ou accès aux crédits des projets -les crises et chocs successifs 	<ul style="list-style-type: none"> -héritage inférieur à 1ha -production cotonnière -appui en maraîchage -insuffisance de main-d'œuvre - les crises et chocs successifs

Source : Auteur, résultats d'enquêtes terrain, 2010-2014

Encadré n°5: Commentaire sur la trajectoire de l'exploitant K.S de Péhunco

Appartenant à une exploitation familiale agricole multigénérationnelle gérée par son père dont dépend son ménage et ceux de ses autres frères, il devint gestionnaire de l'exploitation familiale en 1974 au décès du patriarche. Il hérita alors du patrimoine productif (3ha de terre, le cheptel bovins, etc.) et bénéficia de la force de travail de ses autres frères et de leurs ménages jusqu'à l'introduction du coton dans les années 90. Par ailleurs, pendant qu'il gérait l'exploitation familiale, il avait acheté une moto, construit son bâtiment et avait eu au total 8 enfants. A la suite des premières campagnes cotonnières entre 1990 et 1995, ses frères se sont successivement désolidarisés et ont colonisé chacun de nouvelles friches pour l'installation de leurs propres exploitations agricoles. Ainsi, en 2000 se retrouvant seul sur l'exploitation familiale héritée de son père avec pour capital 2 motos et un bâtiment, il quitta le village et s'installa dans un campement à une vingtaine de kilomètres où il obtint par nouvelles colonisations 7 ha de terre dont 3 ha pour le coton. Il passa près de 20 ans sur cette ferme avec la maladie d'un de ses fils, il vend tous ses biens dont sa moto et le fils finit par mourir. Il revient en 2005 au village et retourne sur les 3ha de terre de son père et se met également à la forge héritée de son père. Pour démarrer l'exploitation de cette terre, il vend sa 2^{ème} moto et avec l'aide de ses enfants et petits-enfants il produit du coton et du vivrier. A ses heures perdues, il s'occupe de la forge et se retrouve au moment de l'enquête sans moto, sans plantation et sans cheptel bovin.

Figure 8. 3 : Des exemples d'exploitations non bénéficiaires à trajectoires descendantes

Temps	
2009-2014	12 personnes en charge dont 07 petits-fils 03 cases rondes coiffées de paille 02 bâtiments de 4 pièces coiffées de tôles 01 bâtiment de 4 pièces en terre et crépies à Péhunco utilisé par sa sœur 03 ha de terre 01 atelier de forge 01 vélo
2005-2008	Retour sur les 3 ha de terre de son père Utilisation de la main d'œuvre Construction d'un bâtiment de 2 pièces coiffé de tôle et 03 cases couvertes en paille Vente de la 2 ^{ème} moto
2001-2004	Production de 03 ha de coton Construction d'un bâtiment de 03 pièces en terre crépies en ciment et coiffées en tôle chez sa mère à Péhunco Maladie d'un enfant (avec assez de dépenses) qui finit par mourir Retour de la ferme et installation au village Vente de la moto
1985-2000	Installation à la ferme Construction d'un bâtiment de 4 pièces en terre coiffées de paille à la ferme Vente des bovins 07 ha de terre par libre installation Production de coton à partir de 1990 Achat de 02 motos
1974-1984	Gestion de l'exploitation familiale Cheptel bovin de 04 têtes Construction d'un bâtiment de 2 pièces en terre Achat d'une moto 08 enfants au total
1972-1973	Décès du Père Gestionnaire de l'exploitation familiale de 03 ha de terre Héritage de 2 bovins et de l'atelier de la forge
1965-1971	Travaille dans l'exploitation familiale Naissance de 03 enfants
1964-1965	Mariage Résidence dans la concession familiale et sous tutelle de son père
1954-1960 Vers 1944	Initiation et apprentissage des activités champêtres Naissance dans un ménage polygame

a-Trajectoire de type C de l'exploitant K.S. à Péhunco

Figure 8. 4 : Des exemples d'exploitations bénéficiaires à trajectoires descendantes

Temps	↑ descendantes
2008-2014	Abandon de la production cotonnière Production vivrière sur 1,5 ha Perte des cheptels ovins, caprins et des volailles en 2012-2013 3 bâtiments de 7 pièces en terre couvertes de tôles 01 vélo 02 enfants encore à l'école dont 1 à l'Université et l'autre niveau BEPC
2000-2007	Elu Président de la Commission Linguistique de Cobly Construction d'un bâtiment de 2 pièces couvertes en tôle Décès de la 2 ^{ème} épouse et divorce avec la 1 ^{ère} épouse Appui en intrants et construction de grenier amélioré par LISA Vente de la moto et achat d'un vélo Fin de mandat au CA de la CLCAM
1994-1996	Démarrage de la production cotonnière Poursuite de la production vivrière Vente de 2 bovins Achat d'une moto Yamaha 100
1989-1993	Achat d'une vache Elu Président du Conseil d'Administration de la CLCAM Cobly Poursuite de la production vivrière et du riz Appui du projet N'SOH pour le reboisement et la restauration de la fertilité des terres
1983-1988	Elu Maire de Cobly Chute de la filière arachide et son remplacement par la production du riz Construction d'un bâtiment de 3 pièces en terre et coiffées de tôles 2 ^{ème} mariage
1975-1982	Participation au 1 ^{er} Congrès du PRPB Elu Conseiller Communal à Cobly Maire intérimaire de Cobly pendant 2 ans Achat d'un vélo
1969-1974	Début de la production du riz Poursuite de la production de l'arachide et des autres vivriers Couverture des 2 cases en tôles
1967-1968	Démission de la fonction de Prédicateur après une sanction disciplinaire Emprunt de 2 ha de terre Démarrage de la production agricole sur cette superficie (arachide 1 ha et le reste pour le vivrier)
1961-1966	Responsable et Prédicateur successivement à Tapoga, Kadéni et Namoutchaga 1 ^{er} Mariage Construction de 2 cases et 1 cuisine
1952-1961	Formation Théologique avec attestation de Pasteur de l'Eglise Evangélique
Vers 1941	Naissance

a-Trajectoire de type C de l'exploitant M. P. à Cobly

Encadré n°6: Commentaire sur la trajectoire de l'exploitant M.P de Cobly

Après une formation théologique il devint prédicateur évangélique ; il exerça sa mission d'évangélisation dans différents villages de Cobly pendant 7 ans (1961-1968). En 1969, à la suite d'une sanction disciplinaire à son encontre qu'il perçut comme une injustice, il démissionna et se déchargea de sa responsabilité de pasteur pour se convertir en producteur agricole avec 2ha de terre qu'il obtient par prêt. L'arachide étant la culture de rente à l'époque, il consacra la moitié de sa superficie à l'arachide pendant que la 2^{ème} moitié accueillait le vivrier destiné à l'autoconsommation. Avec son niveau d'instruction, il fut désigné comme Conseiller Communal de Cobly en 1975 et après Maire de Cobly en 1982 où il construisit un 2^{ème} bâtiment et contracta un 2^{ème} mariage. A la suite de la chute de l'arachide en 1983, il s'investi dans la production du riz destiné à la commercialisation. A la fin de son mandat de Maire de Cobly en 1988, il devint Président du Conseil d'Administration de la CLCAM de Cobly à partir de 1989 et passa 18 ans (soit de 1989 à 2007) à ce poste. De ses positions de Maire et de président CA de la CLCAM, il était en contact avec presque tous les projets qui intervenaient dans la commune. De ce fait, il faisait partie des paysans expérimentateurs de la culture cotonnière dès son introduction. Il continua la production cotonnière en remplacement du riz et sans coloniser de nouvelles friches. Sa production cotonnière lui permit d'acheter une moto et avec les crises cotonnières des années 2000, il abandonna la culture du coton. Rejetant toutes les propositions de crédits des projets, il se consacra uniquement à la production vivrière qui lui procure très peu de revenu. A la suite de la maladie de sa 2^{ème} épouse il a été contraint de vendre sa moto pour assurer les soins de sa femme qui mourut en 2007 et quelques mois après la 1^{ère} épouse divorça. Devenu veuf en fin 2007 avec pour moyen de déplacement un vélo, il reçut les appuis de LISA qui lui construisit également un grenier amélioré avec don de coqs géniteurs. Maître alphabétiseur, il sera élu en 2008 président de la Commission Linguistique de Cobly dont les travaux et rencontres lui procurent quelques émoluments. Il perdit tout son cheptel à la suite d'une épizootie en 2013. Il se retrouve au moment de l'enquête sans terre en propriété, sans cheptel d'élevage et un vélo comme moyen de déplacement. Toutefois, il a scolarisé tous ses enfants dont les deux derniers sont l'un à l'université et l'autre au lycée.

Encadré n°7: Commentaire sur la trajectoire de l'exploitant D.D de Péhunco

Ayant reçu 0,75 ha de terre de son père, il s'octroie 1ha de terre par libre installation dont la moitié lui sert pour la production cotonnière. De santé fragile et sans possibilité financière, la main-d'œuvre agricole de son exploitation est constituée de lui-même et de son épouse. Se sentant très acculée à la fois par les opérations culturales et les travaux domestiques, son épouse va divorcer après la naissance de son 3^{ème} enfant. Il prend une 2^{ème} épouse qui a également divorcé après 2 enfants pour paraît-il les mêmes raisons que la première. Il restreint ses emblavures à 1 ha dont 0,75 ha pour le coton et le reste pour le vivrier. Avec l'aménagement du bas-fond par le ProCGRN, il démarre la production du riz et intègre le groupement maraîcher du village en 2005. Mais la commercialisation des produits maraîchers (essentiellement les légumes locaux) étant assurée par les femmes sur les marchés locaux et étant divorcé il avait des difficultés à écouler sa production et il se fait gruger quand il sollicite le secours des femmes de son groupement. Il abandonne le maraîchage et se consacre avec l'appui de ses enfants à la production du riz, du coton et des autres vivriers. En 2010, 2 de ses enfants (1 de chaque épouse) tombent malades et meurent en 2011. Il tente de se remettre de ce choc en se replongeant dans la production maraîchère dès 2013 avec le reste de ses enfants et la promesse du secours des épouses de ses amis pour la commercialisation des produits.

Temps

2013-2014	<p>Un capital foncier de 03 ha de terre Poursuite de la production vivrière et cotonnière Production individuelle maraîchère de contre saison Production du riz de bas-fond avec des appuis en semence améliorée 01 bâtiment avec au total 2 pièces coiffées de tôle 01 vélo Volailles</p>
2009-2011	<p>Poursuite de la production du coton et du riz Abandon du maraîchage Vente des arrosoirs Maladies et décès de 2 de ses enfants</p>
2001-2008	<p>Poursuite de la production du coton Entrée dans le groupement de Djafarou et démarrage de la production maraîchère Aménagement de bas-fond par ProCGRN Début de la production du riz dans le bas-fond aménagé Difficultés de commercialiser les produits maraîchers sur les marchés car activité exclusivement féminine et lui est divorcé</p>
1996-2000	<p>Production du coton sur 0,75 ha Poursuite production vivrière Ruine du 1^{er} bâtiment et construction d'un 2^{ème} bâtiment de 2 pièces coiffées de tôle</p>
1980-1995	<p>Poursuite de la production vivrière Démarrage de la Production du coton sur 0,50 ha Divorce avec la 1^{ère} épouse 2^{ème} mariage 02 enfants pour la 2^{ème} épouse Divorce avec la 2^{ème} épouse en 1995</p>
1973-1979	<p>Libre installation sur 1 ha de terre Production vivrière Production traditionnelle de tomate de contre-saison Naissance de 2 autres enfants</p>
1967-1972	<p>Don de 0,75 ha de terre par son père Production vivrière Construction d'un bâtiment de 2 pièces en terre coiffées de paille 1^{er} mariage Naissance du 1^{er} enfant Séparation de son ménage avec celui de son grand frère en 1969</p>
1955-1966 Vers 1947	<p>Initiation aux opérations culturales Aide familiale à son père à partir de 1961 Naissance dans un ménage polygame</p>

b-Trajectoire de type C de l'exploitant D.D. à Péhunco

1.4 Les trajectoires à évolution irrégulière

En dehors des exploitations agricoles à trajectoire ascendante (type A) ou descendante (type C) s'observent celles intermédiaires dont le parcours est en dents de scie et qui est fait de phases d'accumulation et de décapitalisation en alternance. La différence entre ces exploitations agricoles à trajectoire irrégulière qualifiée de type B et celles à trajectoire rapide et continue (type A) est que les premières, pour gérer les crises et/ou chocs (perte de main-d'œuvre pour autonomisation, paiement de dot pour la bru, mauvaises récoltes pour cause de sécheresse ou d'inondation, maladie, accidents, décès, etc.) décapitalisent presque tout le peu de capital accumulé et reprennent par un nouveau départ juste après la crise ; ils sont dans un éternel recommencement en matière d'accumulation alors que les exploitations à croissance rapide gèrent les crises sans une décapitalisation complète. Contrairement aux exploitations agricoles de trajectoire descendante (donc de type C) celles à trajectoires irrégulières de type B parviennent à accumuler un minimum de capital quand les conditions sont favorables ; ce capital constitue leur recours en cas de crises/chocs alors que les exploitations agricoles à évolution descendante n'accumulent presque rien (pas de patrimoine foncier, ni de main-d'œuvre familiale, ni d'équipements/matériels agricoles, etc.). En effet, les chefs des exploitations intermédiaires complètent leur faible patrimoine foncier par des superficies en mode de faire-valoir indirect (emprunt, location, don à durée déterminée, etc.) qu'ils mettent en valeur avec le concours des groupes d'entraide dans la production des spéculations promues par les dispositifs d'intervention (riz et maïs à Cobly ; riz et surtout maraîchage à Péhunco). Avec la disponibilité de terre à Péhunco, ces chefs d'exploitations de type B parviennent à coloniser de nouvelles friches (1 à 3ha) et à s'investir dans la production cotonnière quand ils ne sont pas bénéficiaires des appuis des projets/programmes. De même, les chefs des exploitations à trajectoire en dents de scie, semblent plus ambitieux que ceux à trajectoire descendante. Le tableau 8.3 ci-après présente les caractéristiques des exploitations agricoles à trajectoires irrégulières ou en dents de scie de type B.

Tableau 8.3: Caractéristiques de trajectoires irrégulières (Type B)

Exploitations	Cobly	Péhunco
Non bénéficiaires (donc contrefactuelles)	-héritage d'à peine 1ha de terre, non scolarisé et/ou sans formation à un métier - ou sans héritage de terre mais déscolarisé et/ou formé en un métier - pas de colonisation de nouvelles terres -emprunt ou location de terre -réduction ou abandon du coton et spécialisation dans le vivrier	-héritage d'au moins 1ha de terre, non scolarisé et/ou sans formation en un métier -faible colonisation de nouvelles terres -grands producteurs de coton -perte de main-d'œuvre suite à l'émancipation des enfants -décapitalisation successive du cheptel bovin pour payer la dot aux brus -crises et/ou chocs (accidents, maladies et décès)
Bénéficiaires (donc factuelles)	-héritage de plus ou moins 1ha de terre -ou sans héritage, scolarisé et/ou apprentissage d'un métier -spécialisé dans l'agriculture -appui pour la production du riz, maïs -petite production de coton	-héritage d' 1ha -emprunt de terre -appuis et producteur maraîcher et du riz -petite production de coton ou abandon total suite aux crises de la filière

Source : Auteur, résultats d'enquêtes terrain, 2010-2014

Au-delà de ces différentes trajectoires (type A, type B ou type C), quelles étaient les exploitations d'origine ayant donné naissance à celles enquêtées et avec quelles ressources/dotations au démarrage.

Encadré n°8: Commentaire sur la trajectoire de l'exploitant T.C de Cobly

Né au sein d'un ménage polygame avec 7 frères utérins il n'a hérité que 0,5 ha de terre qu'il a complété par libre installation jusqu'à 2 ha de terre dès l'installation de son ménage. A sa production vivrière pour l'autoconsommation, il ajouta la production du riz dans un bas-fond non aménagé ; le riz occupait environ 0,25 ha de superficie. Une partie des recettes du riz a été investie dans la constitution d'un cheptel de petits ruminants. Avec l'introduction du coton dans les années 90, il a augmenté son patrimoine foncier à 3 ha dont 2 ha pour le coton. Mais les déboires de la caution solidaire au sein du groupement villageois (GV) des producteurs de son village ainsi que le départ de son fils aîné en migration (dans le cadre du processus d'autonomisation de celui-ci) l'ont contraint à réduire ses emblavures en cultures annuelles sur 2,5ha dont 1ha pour le coton ; il installa une plantation d'anacarde sur 1 ha (en guise d'épargne pour sa retraite). Avec les crises connues par la filière coton dans les années 2000, il réduit sa superficie de coton à 0,75 ha et fit don de 0,5 ha de terre à un de ses beaux-frères qui est revenu au village après une longue migration au Ghana. En retour, ce dernier offrit à son donateur sa force de travail pour les opérations culturales. Sa main-d'œuvre familiale désormais réduite à sa fille plus son épouse et lui-même venait d'augmenter et il agrandit de ce fait son exploitation avec 1 ha obtenu par prêt et qui servit pour la production de soja et du tabac. Les recettes de ces deux nouvelles cultures (soja et tabac) sont utilisées entre autres pour l'achat d'un couple de bovins pour le démarrage de l'élevage du gros bétail. A partir de 2011, il abandonna complètement la production cotonnière pour se consacrer aux vivriers qui occupent 1,25 ha et à la production de soja et du tabac sur 1 ha de superficie. Au total, au moment de l'enquête, cet exploitant d'environ 54 ans dispose comme capital productif d'une plantation d'anacarde de 1ha, de 1,25 ha de terre pour les vivriers, de 6 têtes de bovins et 20 têtes d'ovins/caprins et des volailles.

Figure 8. 5 : Des exemples d'exploitations à trajectoires irrégulières (type B)

Temps ↑

2011-2014	<p>Première fille diplômée en couture et installation de son atelier 03 autres filles toujours à l'école Plantation d'anacarde sur 1 ha Production vivrière sur 1,25 ha Production tabac et soja sur 1 ha Cheptel bovin de 6 têtes ; Cheptel ovin et caprin de près de 20 têtes ; Plus de 30 volailles 2 bâtiments avec 4 pièces au total + cuisine 02 vélos</p>
2003-2010	<p>Production cotonnière maintenue sur 0,75 ha Maintien de la production vivrière sur 01 ha de terre Emprunt d'un 1 ha de terre et production du soja et du tabac Investissement dans l'élevage bovin, ovin, caprin et volaille Construction de 2^{ème} bâtiment de deux pièces en terre de barre et couvertes de tôle</p>
2000-2002	<p>Début de la constitution d'un cheptel bovin avec l'achat d'une vache et d'un taureau Réduction de la superficie cotonnière à 0,75 ha Production vivrière sur 1 ha de terre</p>
1997-1998	<p>Installation d'une plantation d'anacarde sur 1 ha Don de 0,5 ha de terre à son gendre Production vivrière (y compris le riz) sur 1,5 ha de terre</p>
1982-1984	<p>Naissance du 2^{ème} enfant Début de la production du riz sur 0,25 ha en plus des 02 ha de vivriers Début de la constitution de cheptel ovin et caprin avec achat d'un couple dans chaque cas</p>
1980-1981	<p>Naissance du 1^{er} enfant Mariage, construction de la 1^{ère} case (son tata) et départ de la concession familiale Augmentation de la superficie à 2 ha par libre installation et production vivrière</p>
1978-1979 1976-1978	<p>Achat d'un vélo, retour au village et achat d'une génisse Migration sur Djougou et manoeuvrage agricole dans les champs d'igname</p>
1974-1976 Vers 1960	<p>Propre production vivrière sur 0,50 ha et cérémonies d'initiation Naissance dans un ménage polygame avec 7 frères pour sa mère</p>

a-Trajectoire de type B de l'exploitant T.C. à Coby

1.5 Les archétypes et facteurs d'évolution des exploitations agricoles

1.5.1 Les archétypes des exploitations agricoles enquêtées

En dehors des projets poursuivis, de la structure, du fonctionnement, des opportunités et contraintes (agro-écologiques, sociopolitiques et économiques), la trajectoire des exploitations agricoles dépend aussi des ressources et capitaux de départ. Une bonne partie de cette dotation en capitaux au démarrage des exploitations est obtenue de la part des parents. Ainsi, il apparaît important d'identifier les archétypes qui étaient à l'origine des exploitations agricoles actuelles dont les trajectoires ont été analysées plus haut.

Les archétypes sont les grands types d'exploitations qui existaient il y a quelques décennies et desquels les exploitations actuelles sont sorties. Ils représentent donc les exploitations agricoles dans lesquelles les actuels chefs d'exploitation (dont la moyenne d'âge est de 46 ans) ont été initiés aux opérations culturales et ont servi comme aides familiaux jusqu'à leur autonomisation et à l'installation de leurs propres exploitations. Les archétypes identifiés à partir des récits d'évolution des exploitations des sites de recherche diffèrent non seulement par le type du ménage mais surtout par les capitaux productifs détenus dont notamment le foncier et le cheptel bovin. Au total, on distingue les archétypes α , β et γ qui présentent des particularités d'une commune à l'autre ; le tableau 8.4 met en exergue ces spécificités au niveau des communes de Cobly et de Péhunco.

Tableau 8.4: Les archétypes des exploitations agricoles familiales

Archétypes	Cobly	Péhunco
Archétype α – rien à transmettre	<ul style="list-style-type: none"> -Exploitations disposant d'à peine 1ha de superficie et pas de cheptel bovin -Exploitations conduites et gérées par des ménages monogames -Les exploitations issues de cet archétype héritent de très peu ou pas du tout de capital au démarrage 	<ul style="list-style-type: none"> -Exploitations de 1 à 3ha de superficie avec un cheptel ovin de 10 têtes au maximum sans cheptel bovin -Exploitations conduites et gérées par des ménages monogames -Les exploitations issues de cet archétype héritent très peu ou pas du tout de capital au démarrage
Archétype β – patrimoine émietté à la succession	<ul style="list-style-type: none"> -Exploitations ayant entre 1 et 3ha de terre avec au moins 05 têtes de bovins -Exploitations sous contrôle des ménages polygames disposant donc d'assez de main-d'œuvre familiale -Les exploitations engendrées par cet archétype héritent très peu de capital au démarrage à cause du nombre élevé de descendants 	<ul style="list-style-type: none"> -Exploitations de 3 à 5ha de terre avec au plus 10 têtes de bovins -Exploitations sous contrôle des ménages polygames disposant donc d'assez de main-d'œuvre familiale -Les exploitations engendrées par cet archétype héritent très peu de terre ou au plus 1 ha de terre au démarrage
Archétype γ – descendants installés avec un patrimoine de départ	<ul style="list-style-type: none"> - Exploitations ayant entre 1 et 3ha de terre avec un cheptel d'au moins 10 têtes de bovins -Exploitations sous contrôle des ménages monogames -Les exploitations engendrées par cet archétype héritent en moyenne d'1 ha de terre avec quelques têtes de bovins 	<ul style="list-style-type: none"> - Exploitations ayant plus de 5ha de terre avec un cheptel d'au moins 20 têtes de bovins -Exploitations sous contrôle des ménages polygames -Les exploitations engendrées par cet archétype héritent entre 1 et 2 ha de terre avec quelques têtes (par exemple 05) de bovins

Source : Auteur, résultats d'enquêtes terrain, 2010-2014

Ce tableau révèle que les critères de différenciation des archétypes dans nos communes d'étude se rapportent tous aux capitaux, notamment le foncier et le cheptel bovin, et à la main-d'œuvre familiale (exprimée en termes de taille du ménage). Ainsi, le statut social de l'exploitant dépend de ses capitaux productifs, et cette conception rejoint donc l'approche des Moyens d'Existence Durables (MED) pour l'analyse de la pauvreté. Il s'ensuit que les 3 archétypes donnent naissance globalement à deux (2) grandes catégories d'exploitations agricoles familiales à savoir :

- ❖ celles avec très peu ou sans capital productif au démarrage ;
- ❖ celles avec un capital productif relativement important.

Ces exploitations agricoles familiales ont connu des trajectoires contrastées comme présentées plus haut. En effet, en absence de toutes contraintes (chocs ou crises) et opportunités (nouveaux marchés, nouvelle colonisation de terres agricoles, appuis de projets, etc.) pendant que les exploitations agricoles familiales sans ou à faible capital productif au démarrage sont prédestinées à s'enfermer dans le cercle vicieux de la pauvreté en la reproduisant, celles disposant à l'installation d'un capital relativement important peuvent prétendre à une croissance rapide et continue de leur capital et de leur niveau de vie. Néanmoins des facteurs internes et externes (de leur environnement) influencent et parfois parviennent à inverser complètement la trajectoire initiale prévue de chaque exploitation agricole familiale. Ainsi, des exploitations disposant de capitaux importants au départ peuvent les perdre en raison de divers chocs tels que les maladies et décès de ses membres, les vols et ou les pertes de cheptel (suite à des épizooties) et se retrouvent avec une évolution en dent de scie (de type B) ou même avec une évolution les conduisant à la pauvreté (type C). A l'opposé, certaines exploitations sans capital au démarrage parviennent à s'offrir une trajectoire de croissance rapide et continue (type A) à la faveur des opportunités qu'elles ont pu saisir et au nombre desquelles on peut citer : l'adoption de nouvelles technologies et le développement de filières (par exemple le maraîchage et le riz sur nos sites), l'accès à de nouveaux marchés, l'accès et l'adoption de nouveaux matériels et équipements productifs (attelage, aménagement de bas-fonds à Tokibi, Gonri et Tobré), les nouvelles infrastructures, etc. Il en résulte que bien que l'héritage en capitaux productifs au démarrage des exploitations agricoles soit un facteur important, le dynamisme des exploitants ainsi que leurs capacités à saisir les opportunités et à gérer les contraintes et crises/chocs ont été déterminants dans les trajectoires d'évolution. Chacun des archétypes peut conduire les exploitations agricoles aux trajectoires A, B et C (cf. figures 8.6 et 8.7). Toutefois, précisons que de l'archétype α' de Péhunco qui ne dispose que d'un patrimoine foncier d'à peine 1ha n'a engendré aucune exploitation agricole de trajectoire à croissance rapide et continue (cf. figure 8.6).

1.5.2 Les facteurs d'évolution des exploitations agricoles enquêtées

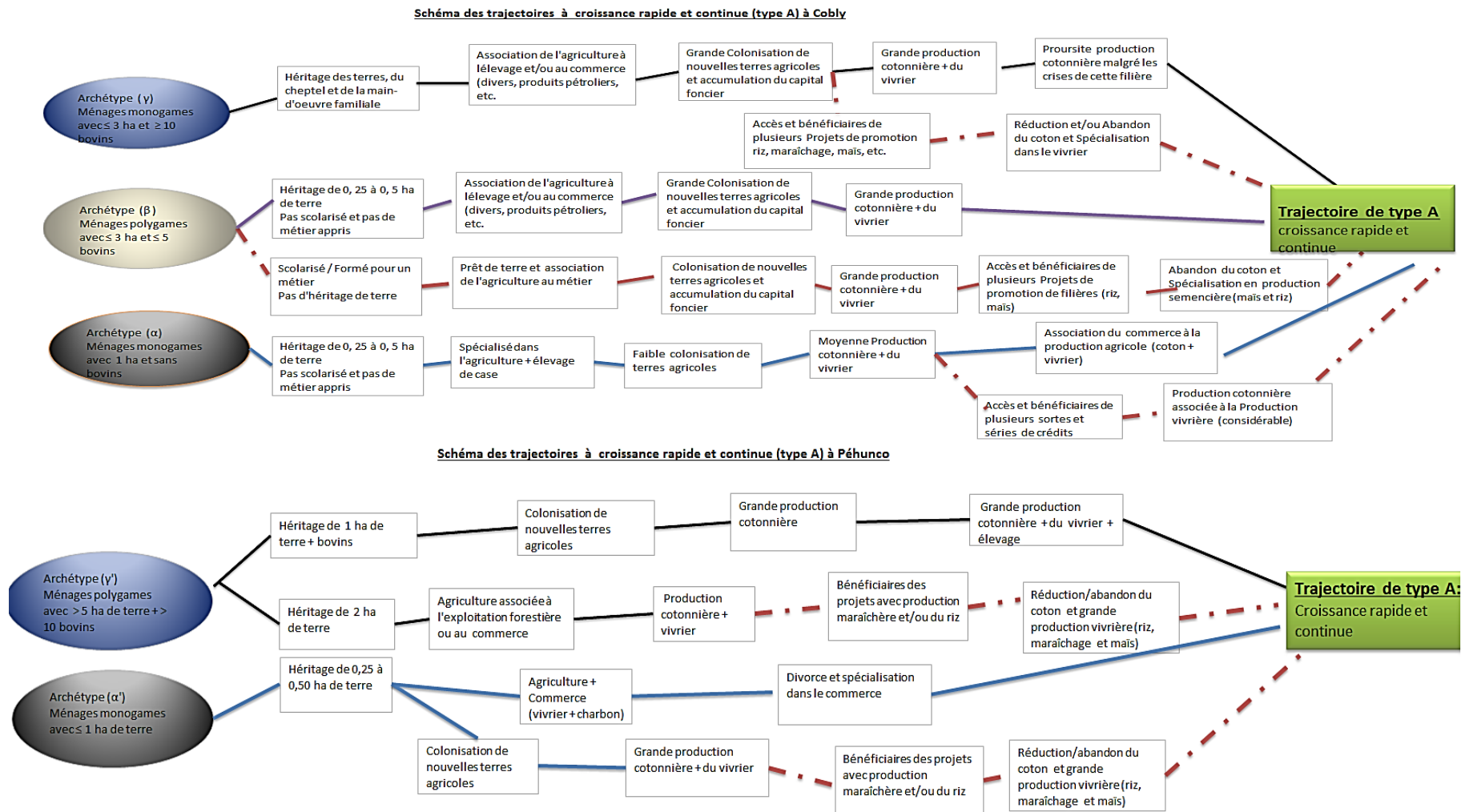
L'analyse des différentes trajectoires a permis d'identifier les facteurs dont dépend l'évolution des exploitations agricoles. Selon les enquêtés, ces déterminants n'ont pas le même poids et n'influencent pas de la même manière les trajectoires d'évolution. En effet, pour tous les enquêtés (les bénéficiaires comme les non bénéficiaires) le premier et le plus important facteur est la possibilité de coloniser de nouvelles friches agricoles qui procurent un patrimoine foncier susceptible d'être mis en valeur pour la production de différentes spéculations. En outre, la diversification des sources de revenu (association de l'agriculture à d'autres activités) est le déterminant classé au 2^{ème} rang et qui a fait l'unanimité entre les enquêtés. Pendant que pour les exploitations bénéficiaires, ce sont les opportunités offertes par les dispositifs d'intervention qui arrivent au 3^{ème} rang, pour les non bénéficiaires c'est plutôt la production cotonnière qui occupe la 3^{ème} place. A ces facteurs s'ajoutent

respectivement les équipements agricoles et la main-d'œuvre; les ressources héritées et les capacités intrinsèques de l'exploitant. Ainsi les déterminants de l'évolution croissante et continue des exploitations agricoles avec une accumulation de capitaux par ordre d'importance sont :

- ❖ l'accès à de nouvelles friches agricoles (nouvelles colonisations agricoles) est le facteur pondéré à 100% ;
- ❖ la diversification des activités caractérisée par l'association de l'agriculture à d'autres activités génératrices de revenu dont notamment l'élevage, le commerce, l'exploitation de bois d'œuvre (à partir des forêts), l'artisanat, etc. Selon les enquêtés, le poids de ce facteur dans la croissance et l'accumulation de capitaux est de 75%;
- ❖ les niveaux de production et de rendement du coton participent à hauteur de 60% à la croissance des exploitations ;
- ❖ l'accès aux divers appuis des dispositifs d'intervention en promotion à l'agriculture et aux filières (notamment riz, maraîchage, maïs, etc.) ont un poids de 50% dans l'évolution des exploitations ;
- ❖ la disponibilité de la main-d'œuvre familiale et l'utilisation de la culture attelée interviennent également pour 50% dans la croissance des exploitations ;
- ❖ le capital productif (superficie et cheptel bovin) hérité des parents au démarrage des exploitations participe à 25% à leur évolution ; et
- ❖ enfin, les capacités intrinsèques de l'exploitant (état physique, niveau d'instruction, crainte du risque surtout vis-à-vis du crédit, niveau de résilience, etc.) contribuent à 20% à la trajectoire des exploitations agricoles.

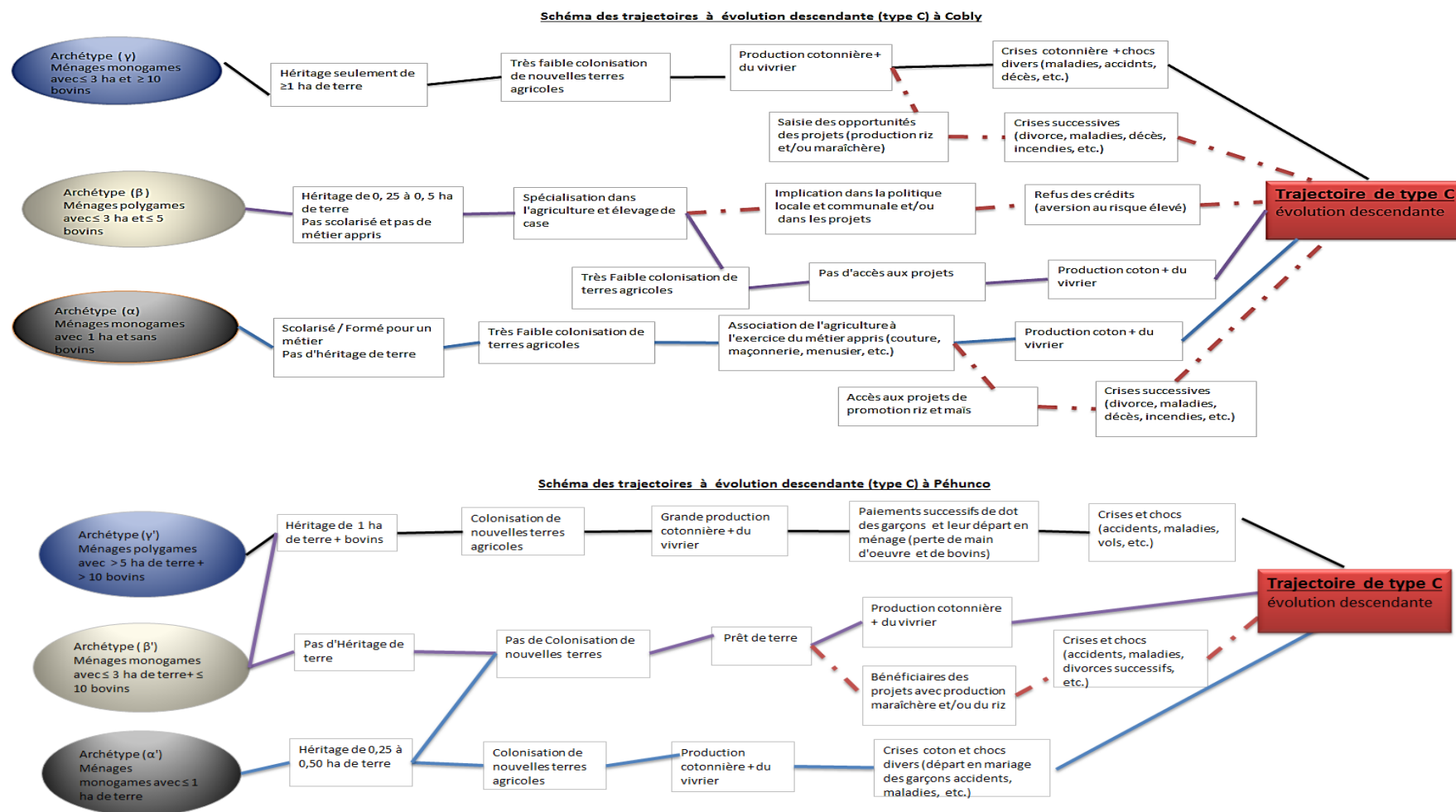
De par ces différentes trajectoires d'évolution des exploitations agricoles, quelles sont les conditions et niveau de vie dans les ménages enquêtés?

Figure 8. 6 : Archétypes des exploitations à trajectoires ascendantes



Source_: Auteur, résultats d'enquêtes terrain, 2010-2014

Figure 8. 7 : Archétypes des exploitations à trajectoires descendantes



Source: Auteur, résultats d'enquêtes terrain, 2010-2014

LES CONDITIONS ET NIVEAU DE VIE DES MÉNAGES

Outre les trajectoires d'évolution des exploitations agricoles, la réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions des populations rurales visées par les dispositifs d'intervention incluent également l'amélioration du niveau de vie des ménages. Ainsi, l'évaluation d'impacts de ces dispositifs d'intervention passe par l'identification et l'analyse de leurs effets sur les conditions de vie des ménages. En effet, les conditions de vie intègrent aussi bien le revenu monétaire, les capacités des ménages que la satisfaction des besoins essentiels de l'être humain que sont l'alimentation, le logement, les soins de santé, l'éducation, l'accès à l'eau potable, l'habillement, etc. Le revenu, qui renseigne sur le niveau de pauvreté monétaire des ménages, est approché ici par l'ensemble des dépenses courantes (alimentation, logement, santé, éducation, habillement, transport et moyens de communication, cérémonies et dons, etc.) qu'effectuent les ménages. Ces dépenses, une fois calculées, ont été rapportées en équivalent adulte¹⁵ afin de pouvoir situer chacun des ménages des sites de recherche par rapport au seuil de pauvreté défini par l'Institut National de Statistiques et d'Analyse Economique (INSAE) pour les zones rurales de l'Atacora à travers les résultats de l'Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie (EMICoV) des ménages réalisées en 2010. Aussi bien pour la dépense totale du ménage que pour chacune des dépenses effectuées, l'Effet Moyen des projets de développement (ATET = Average Treatment Effect on Treated) sur les ménages bénéficiaires a été évalué. Au-delà des dépenses, la perception locale des populations sur la pauvreté ainsi qu'une typologie des ménages selon leur niveau de pauvreté ont été réalisées et analysées.

2.1 Le revenu monétaire des ménages

Comme signalé plus haut, l'indicateur retenu pour approcher le revenu est l'ensemble des dépenses courantes de consommation des ménages. Il intègre les dépenses relatives à l'alimentation (vivres, condiments, moulins, pétrole, savon, etc.), la construction et le logement (case, réparation, loyers, etc.), l'habillement, la santé (frais de consultation, soins traditionnels et modernes, etc.), l'éducation (pension scolaire, frais de formation, fournitures, frais d'alimentation et de déplacements des dépendants, etc.), les moyens de transports et équipements domestiques (voitures, motos, vélos, TV, radios, GSM, groupes électrogènes, etc.), les voyages et déplacements, les cérémonies (initiations, dots, mariage, pèlerinage à la Mecque, baptême, décès, etc.) ainsi que les divers dons aux tiers et autres échanges. La somme de toutes ces dépenses représente les dépenses totales du ménage qui une fois divisées par le nombre total d'équivalents adultes dans chaque ménage donne les dépenses du ménage par équivalent adulte. Ainsi, l'effet moyen des projets de développement sur les dépenses moyennes par équivalent adulte des ménages a été estimé par la différence entre les dépenses des ménages bénéficiaires et celles des ménages non bénéficiaires. Le signe positif de cette différence indique que les bénéficiaires dépensent plus donc dégagent des surplus en termes de revenu par rapport aux non bénéficiaires (cf. tableau 8.5).

¹⁵Pour la détermination du nombre d'équivalents adulte par ménage, nous avons utilisé les mêmes poids que ceux proposés par Glewwe (1988) pour les pays en développement, à savoir que les enfants de moins de 7 ans représentent 0,2 équivalent adulte, 0,3 pour les enfants de 7 à 13 ans et 0,5 pour les enfants de 13 à 17 ans.

Tableau 8.5: Impacts des projets sur les dépenses annuelles des ménages

Dépenses (FCFA/équivalent-adulte)	ATET (Effet Moyen)	Erreur standard	Probabilité
Dépenses en alimentation	-21.763	21.968	0,30
Dépenses en habillement	-1701	1870	0,36
Dépenses de santé	738	1814	0,68
Dépenses en éducation	3647	2898	0,21
Dépenses en logement	-9616	17853	0,59
Dépenses en transport	8664	9184	0,34
Dépenses en communication	-756	654	0,25
Dépenses en cérémonies	-6470	6585	0,33
Dépenses en dons	-635	964	0,50
Dépenses totales en alimentation (FCFA)	76.517	101.530	0,45
Dépense totale ménage	-27.172	45.988	0,56
Dépense totale ménage (FCFA)	313.802	179.477	0,08*
Sources de revenu (diversification des activités)	0,81	0,60	0,20

*** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

Source : Auteur, résultats d'enquêtes terrain, 2010-2014

A la lecture de ce tableau, il apparaît que comparativement aux ménages non bénéficiaires, ceux bénéficiaires des appuis des dispositifs d'intervention non seulement dégagent plus de revenu mais aussi privilégient certaines dépenses au détriment d'autres. En effet, les ménages bénéficiaires ont un revenu supérieur de 314 000 fcfa à celui des ménages non bénéficiaires et cette différence, entre le revenu moyen des bénéficiaires et celui des non bénéficiaires, est significative au seuil de 10%. Autrement dit, les projets/programmes de développement ont participé à une augmentation du revenu des ménages bénéficiaires de près de 314 000 de plus que ce qu'ils auraient eu en absence des projets. Mais ramené par individu, le revenu par tête au niveau des ménages bénéficiaires est inférieur au revenu par tête des ménages non bénéficiaires ; ceci tient du fait de la plus grande taille des ménages bénéficiaires qui leur confère un nombre d'équivalent adulte supérieur à celui des non bénéficiaires. Il s'ensuit qu'avec la présence des dispositifs d'intervention le revenu des ménages bénéficiaires a connu un accroissement mais cette augmentation reste encore insuffisante pour générer un revenu par tête (un niveau de vie par individu) nettement supérieur à celui d'avant les interventions.

Au-delà du revenu du ménage dont l'indicateur utilisé ici est la dépense totale du ménage, les résultats du tableau révèlent que les ménages bénéficiaires semblent plus investir plus dans l'éducation de leurs enfants, la santé et les transports (moyens de transport, carburant, frais de déplacement). En effet, pour chacune de ces rubriques, la dépense par tête/individu semble avoir connu une augmentation chez les bénéficiaires même si la différence des moyennes (entre bénéficiaires et non bénéficiaires) n'est statistiquement pas significative. Par contre les dépenses par individu/tête en matière d'habillement, de logement, de communication, des cérémonies et dons affichent des coefficients de signe négatif qui ne marquent aucune différence statistique entre des ménages bénéficiaires et non bénéficiaires. Ainsi, les ménages bénéficiaires (compte tenu de leur taille) ne sont pas encore parvenus à améliorer considérablement pour chacun de leurs membres les conditions d'habillement, de logement, et de communication.

Au total, les dispositifs d'intervention ont contribué à un accroissement du revenu monétaire des ménages bénéficiaires ; toutefois cette augmentation du revenu reste insuffisante pour impacter positivement le revenu par tête/équivalent-adulte afin de l'améliorer. Mais au-delà du revenu monétaire, quelle est la perception des enquêtés par rapport à leurs conditions de vie ?

2.2 La perception locale de la pauvreté et ses caractéristiques

Le concept de la pauvreté étant diversement appréhendé et défini, il a été fait référence ici à la perception locale des populations de Cobly et de Péhunco sur la pauvreté afin d'identifier et d'évaluer les changements intervenus dans leurs conditions de vie et ceux qu'elles attribuent aux projets de développement. Ainsi dans chacun de nos 8 villages d'étude, des personnes ressources ayant une bonne connaissance des ménages du village ont été choisies ; elles ont opérationnalisé le concept de la pauvreté, décrit les conditions de vie et catégorisé les différents ménages suivant les diverses échelles/classes de la pauvreté identifiées. Ces différents entretiens et classements à dire d'acteurs ont révélé dans chaque village les critères et indicateurs pertinents de pauvreté et permis de classer les individus dans des classes pour ensuite calculer la proportion des pauvres. Les indicateurs les plus souvent évoqués sont relatifs à l'importance du capital productif (superficie des terres, taille du cheptel bovin et ovin, attelage et équipements agricoles), la durée de la période de soudure alimentaire, le nombre d'enfants scolarisés, la capacité à assurer les soins de santé, l'habitat (type et nombre de cases), les moyens de transport, les biens et capitaux accumulés (parcelles en ville et/ou maison en location, les plantations, comptes bancaires, etc.), la capacité à constituer ou non un recours pour des tiers ; etc. Cette perception de la pauvreté dans chacun des villages confirme non seulement la complexité mais également le caractère multidimensionnel et culturel du bien-être humain qui, au-delà du revenu, considère la satisfaction des besoins essentiels ou fondamentaux et les capacités de l'individu. De plus, si globalement tous ces indicateurs sont pris en compte pour décrire le pauvre des sites de recherche, d'un village à un autre, ils n'ont pas tous la même importance voire le même poids. Ainsi pendant que certains villages mettent l'accent sur la capacité des ménages prospères à constituer un recours pour les plus pauvres dans leur catégorisation, d'autres villages ne s'y attardent pas. Ce qui nous amène à retenir, tout comme Berestovoy (2006), que le concept de la pauvreté est une « notion fortement polysémique » qui varie non seulement en fonction des groupes sociaux mais également au sein d'un même groupe social.

Des différents classements par niveau de prospérité dans les 8 villages de recherche (4 à Cobly et 4 à Péhunco), il ressort globalement 4 catégories de ménages que sont les très pauvres, les pauvres, les moyens/nantis et les prospères/riches. Le tableau suivant présente les caractéristiques de chacune des catégories au niveau des communes de Cobly et de Péhunco.

Tableau 8.6 : les classes de prauvreté et leurs caractéristiques

Catégories	Cobly	Péhunco
Très pauvres (22%)	<ul style="list-style-type: none"> -Très peu de superficie (au plus 1ha) à emblaver ou ils vivent de manoeuvrage agricole -ils vivent une soudure alimentaire d'au moins 6 mois chaque année -presque pas d'enfants scolarisés et/ou en formation -pas de moyens de déplacement ou à peine un vélo -les cases sont en banco coiffées de paille ou ce sont des jeunes qui vivent encore dans la concession familiale -des maladifs ou paresseux. 	<ul style="list-style-type: none"> -Très peu de superficie (à peine 1ha) ou ils vivent de manoeuvrage agricole -ils vivent une soudure alimentaire d'au moins 4 mois chaque année -peu ou pas d'enfants scolarisés et/ou en formation -pas de moyens de déplacement ou à peine un vélo -les cases sont en banco coiffées de paille ou ce sont des jeunes qui vivent encore dans la concession familiale -des maladifs ou paresseux.
Pauvres (46%)	<ul style="list-style-type: none"> -Ils ont peu de terre allant de 1 à 3 ha et sans un cheptel bovin -Ils vivent une soudure alimentaire de 4 à 6 mois -Peu d'enfants (1 à 3) scolarisés et/ou en formation -les cases sont en banco coiffées de paille dont d'une seule est à tôle -01 vélo comme moyen de déplacement mais les jeunes ont une moto mais n'ont pas encore construit leurs propres cases 	<ul style="list-style-type: none"> -Ils ont peu de terre allant de 1 à 3 ha avec à peine un cheptel bovin de 05 têtes -plantation (d'anacarde, tecks, etc.) de moins d'1 ha -Ils vivent une soudure alimentaire de 3 mois -Peu d'enfants (1 à 3) scolarisés et/ou en formation -les cases sont en banco coiffées de tôle -01 moto et vélo comme moyen déplacement
Moyens/ Nantis (22%)	<ul style="list-style-type: none"> -Une superficie de terre allant de 3 à 5ha avec un cheptel bovin d'au moins 5 têtes -utilisent la main-d'œuvre occasionnelle -un stock vivrier pas excédentaire mais suffisant pour couvrir les besoins alimentaires -rupture et soudure alimentaire sur 1 à 3 mois -des cases en banco coiffées de tôle -des motos et vélos avec ou non de moulins à céréales à but lucratif -les enfants scolarisés et/ou en formation -plantations de 0,25 à 0,50 ha 	<ul style="list-style-type: none"> -Une superficie de terre allant de 5 à 10ha avec un cheptel bovin de 5 à 20 têtes -utilisent la main-d'œuvre occasionnelle -un stock vivrier pas excédentaire mais suffisant pour couvrir les besoins alimentaires -plantations de 1 à 3 ha -des cases en banco crépis coiffées de tôle -des motos et vélos avec ou non de moulins à céréales à but lucratif -les enfants scolarisés et/ou en formation
Riches/ Prospères (10%)	<ul style="list-style-type: none"> -Une superficie de plus de 10 ha de terre dont au moins 5ha pour le vivrier -un cheptel bovin d'au moins 10 têtes -utilisent la main-d'œuvre occasionnelle et permanente -un stock vivrier excédentaire et ils ne connaissent pas de rupture de stock -des cases en briques et/ou en banco 	<ul style="list-style-type: none"> Une superficie de plus de 10 ha de terre dont au moins 5ha pour le vivrier -un cheptel bovin d'au moins 20 têtes -utilisent la main-d'œuvre occasionnelle et permanente -un stock vivrier excédentaire et ils ne connaissent pas de rupture de stock -plantations d'anacarde, de tecks, de

Catégories	Cobly	Péhunco
	coiffées de tôles -les enfants sont scolarisés et/ou en formation - voitures, motos, vélos, des plantations de tecks, d'anacarde, de manguiers, des parcelles et/ou maison en location dans les grandes villes -boutiques au village et/ou en ville, comptes d'épargne et possibilité de prêts aux autres	bananiers, manguiers de plus de 3 ha -des cases en briques et/ou en banco coiffées de tôles -les enfants sont scolarisés et/ou en formation - camion, voitures, motos, vélos, des parcelles et/ou maison en location dans les grandes villes -boutiques au village et/ou en ville, comptes d'épargne

Source : Auteur, résultats d'enquêtes terrain, 2010-2014

De ce tableau, il apparaît que pendant que les riches/prospères (10%) disposent d'importants moyens de production (superficies d'au moins 10ha, cheptel bovin de plus de 10 têtes, etc.) et diversifient leurs activités et sources de revenu en s'investissant dans l'élevage (petit et gros bétail), le commerce, l'exploitation forestière, etc., les ménages pauvres et très pauvres (68%) détiennent à peine 1 ha de terre avec des sources de revenu très limitées. En effet, ces derniers (pauvres et très pauvres) se contentent souvent de l'agriculture avec une production très insuffisante d'une part pour couvrir leurs besoins alimentaires les contraignant au minimum à 4mois de soudure alimentaire et d'autre part pour dégager un revenu et constituer une épargne à investir (sous forme de capital) dans d'autres activités. Pour combler les déficits de leurs productions en matière d'alimentation, ils vendent leurs forces de travail en se convertissant en manœuvres agricoles pour les exploitations agricoles de moyenne et grande taille dirigées par les nantis et les riches. En effet, les ménages prospères en général scolarisent presque tous leurs enfants, les soustrayant ainsi aux opérations culturales. De ce fait leurs exploitations agricoles sont dépendantes de la main-d'œuvre salariée qui est en majorité fournie par les ménages pauvres et très pauvres. Les rémunérations obtenues (quelles que soient leurs formes) par les ménages pauvres et très pauvres sont destinées en priorité à l'approvisionnement des cuisines/unités de consommation en vivriers afin de gérer la soudure alimentaire. La conséquence de cette reconversion en manœuvre agricole sur les ménages pauvres et très pauvres est qu'ils accusent du retard dans l'exécution des opérations culturales et l'installation des spéculations dans leurs propres exploitations agricoles ; ces retards affectent leur productivité et leur production déjà insuffisante par rapport à leurs besoins alimentaires. Ainsi, le cycle de faible production et de soudure alimentaire se perpétue pour les ménages pauvres et très pauvres.

Outre la vente de sa force de travail comme ouvrier agricole, les autres tentatives de diversification d'activités afin d'améliorer lerevenu des ménages pauvres et très pauvres se limitent à la constitution d'une épargne sur pied par le biais de l'élevage volaille et/ou l'exercice d'un métier artisanal pour ceux qui ont eu une formation professionnelle. En effet, si l'élevage bovin est presque une spécialité des ménages riches, celui des volailles est l'apanage des pauvres et très pauvres car elles peuvent être rapidement transformées en liquidités (par le biais des ventes) pour faire face aux chocs/crises dans les limites possibles. Mais, comme évoqué au chapitre 5, l'effectif des volailles reste faible au niveau des ménages (60% des ménages ont entre 1 et 25 volailles) et donc la vente ne procure pas assez de revenu pour compenser l'insuffisance de production pour une meilleure gestion de la soudure alimentaire. Même pour ceux qui ont un métier artisanal, la clientèle sollicitant leurs prestations reste sporadique et le métier peu rémunérateur. Ainsi, ces ménages pauvres et très pauvres s'enferment dans le cercle de la pauvreté car leur faible production agricole ne fournit qu'un revenu insuffisant et ne leur permet pas d'investir davantage pour améliorer leur

niveau de production agricole ni de constituer une épargne pour diversifier leurs sources de revenu. Ils sont pris aux pièges de la pauvreté qui les obligent également à scolariser peu et/ou presque pas d'enfants (1 à 3 enfants au maximum). Sans instruction et/ou formation professionnelle, les enfants de ces ménages pauvres et très pauvres n'ont comme alternative que la production agricole avec comme héritage à partager les petites superficies de leurs parents (surtout à Cobly où la disponibilité en terre fertile est très faible, voire presque inexistante). Ainsi la pauvreté des parents sera perpétuée par les enfants et comme le dit Kraay et al. (2014) : «*la pauvreté d'aujourd'hui s'explique par la pauvreté d'hier et elle engendrera la pauvreté de demain* ».

Les ménages pauvres et très pauvres en manque d'alternatives ont besoin d'assistance et de secours divers pour s'en sortir. Ainsi, dans les villages sans et/ou faible concentration d'interventions, le critère relatif à "la capacité à constituer un recours pour des tiers" est perçu comme un indicateur important de prospérité. Dans ces villages où la solidarité communautaire a encore sa place, la perception locale conçoit le bonheur et la richesse dans une logique de partage. Par contre dans les villages à forte concentration d'interventions où la solidarité communautaire s'est effritée laissant place à un individualisme de plus en plus poussé comme l'atteste les travaux de Fadonougbo, (2014), "la capacité de constituer un recours pour les tiers" n'est pas évoquée comme indicateur de prospérité. Par ailleurs, le faible niveau des dépenses par tête en dons et en cérémonies (qui sont des occasions d'expression de la solidarité) des bénéficiaires pourraient justifier cette tendance à l'individualisme avec de plus en plus l'établissement de relations de prestations de services entre ménages riches et ceux pauvres.

Au-delà, des moyens de production, de la grande diversité des sources de revenu, de la scolarisation de leurs enfants, les ménages riches investissent également dans l'acquisition de moyens de déplacement et la construction de logement en matériaux définitifs. En effet, seuls les ménages riches (10%) ont des cases en briques couvertes de tôles pendant que les moyens et les pauvres (soit 90%) ont des cases en banco (terre de barre) qui sont moins durables même coiffées de tôles. Précisons qu'il y a plus de ménages pauvres et très pauvres (soit 70%) à Cobly qu'à Péhunco (soit 64%) avec toutefois deux fois plus de ménages très pauvres à Péhunco (soit 33%).

En considérant l'accès ou non aux diverses interventions de développement, il est constaté que la perception locale de la pauvreté n'affiche pas explicitement les appuis des projets comme critères de différenciation des ménages ; mais elle y fait référence implicitement à travers les critères d'amélioration de la production, les équipements et matériels productifs, les conditions d'habitat, la scolarisation des enfants, etc. Ainsi, il y a trois fois plus de ménages riches (soit 15%) chez les bénéficiaires et moins de ménages de pauvres et très pauvres (soit 56%) que chez les non bénéficiaires (cf. tableau 8.7).

Tableau 8.7 : Proportion des classes de prospérité chez les bénéficiaires et non bénéficiaires

Classe de prospérité	Non Bénéficiaires	Bénéficiaires	Echantillon
Très pauvres	23%	19%	22%
Pauvres	55%	37%	46%
Moyens/nantis	17%	29%	22%
Riches/prospères	05%	15%	10%
Total	100%	100%	100%

Source : Auteur, résultats d'enquêtes terrain, 2010-2014

De même, à Cobly, on décompte 33% des ménages prospères parmi les bénéficiaires contre seulement 20% chez les non bénéficiaires. Quant à Péhunco, les ménages bénéficiaires et prospères sont de 40% contre 34% pour les non bénéficiaires. En outre, en matière d'accès à l'eau et de logement, les ménages bénéficiaires ont aussi une meilleure situation que celle des non bénéficiaires (cf. tableau 8.8). Ainsi, pour les bénéficiaires classés pauvres et/ou moyens « *les projets de développement de par leurs appuis permettent aux laborieux de faire progresser leurs productions et d'améliorer leurs conditions de vie* ».

Tableau 8.8 : Indicateurs de conditions d'existence chez les bénéficiaires des projets et les non bénéficiaires à Cobly et Pehunco

Indicateurs de conditions d'existence	Cobly		Péhunco	
	Bénéficiaires	Non Bénéficiaires	Bénéficiaires	Non Bénéficiaires
Prospères (Nantis et Riches)	33%	20%	40%	34%
Pauvres (pauvres et très pauvres)	67%	80%	60%	66%
Accès à l'eau potable	85%	80%	95%	92%
Nombre de cases en matériaux durable	02	01	03	01

Source : Auteur, résultats d'enquêtes terrain, 2010-2014

En définitive, par rapport aux ménages non bénéficiaires, les ménages bénéficiaires des appuis des divers dispositifs d'intervention ont non seulement connu un accroissement relatif de leur revenu mais ils ont également amélioré leurs habitats, leurs accès à l'eau potable et aux soins de santé d'une part et investissent davantage dans la formation (scolarisation et formation professionnelle) de leurs enfants. Mais parviennent-ils à épargner et à accumuler des capitaux pour une meilleure gestion des crises et chocs ?

Les Biens et Patrimoines des ménages et exploitations agricoles

L'approche des Moyens d'Existence Durables (MED)¹⁶, est adoptée dans cette analyse d'impacts sur la pauvreté parce qu'elle correspond à la perception locale des producteurs ruraux. Déjà présentée dans le chapitre de la méthodologie, elle met l'accent sur la dotation en capitaux des exploitations et/ou ménages. En plus des capitaux tangibles, cette approche des MED prend en compte les capacités (« capabilities » en anglais et qui ont été définies par les travaux de Amartya Sen) des producteurs qui leur permettent ou non de saisir certaines opportunités. L'approche intègre les biens et services ainsi que les combinaisons d'activités nécessaires à ces derniers pour couvrir les besoins de base d'une part et pour atteindre et maintenir le bien-être souhaité d'autre part. De plus, le bien-être est durable lorsque son atteinte n'altère ni les niveaux et qualité des actifs, ni les opportunités et les capacités (Sourisseau *et al.*, 2012.). De ce fait, l'accumulation de patrimoine et capitaux contribue à l'assurance de cette durabilité de bien-être. Le capital défini comme l'ensemble des ressources aussi bien tangibles qu'intangibles peut être décomposé en cinq différentes catégories à savoir :

¹⁶ L'Approche MED a émergé à partir du cadre « Sustainable Rural Livelihoods (SRL) » développé par Chambers et Conway en 1991

- ❖ le capital naturel : il fait référence aux ressources naturelles (terre, forêts, savane, eau, pâturage, etc.) qui sont utilisées par les exploitations agricoles. Les économies rurales africaines se construisent souvent à partir du capital naturel dont notamment la fertilité naturellement accumulée par les sols (Floquet, 2007). En effet, tant que la jachère présente dans la rotation est suffisamment longue, la fertilité des sols ne pose pas de problème. Signalons que le capital naturel est aussi converti/transformé parfois en d'autres actifs (plantations, cheptels, etc.) qui constituent l'épargne sur pied ou productive à laquelle l'exploitation/ménage a facilement recours en cas de crises et/ou de chocs.
- ❖ le capital physique : il désigne les biens et équipements permettant d'accroître la productivité de la main-d'œuvre et de la terre (aménagements bas-fonds, outils, machines, etc.) ainsi que les infrastructures économiques publiques (routes, électricité, etc.) et les infrastructures sociales (écoles, centres de santé, etc.). Précisons que le capital naturel est rarement transformé en capital physique.
- ❖ le capital humain : il se rapporte à la force de travail et ses caractéristiques. En effet, dans les milieux ruraux africains où prédomine le travail manuel, le capital humain est fondé sur les diverses formes de la main-d'œuvre (servile, familiale et salariée) et leurs caractéristiques (sexe, âge, capacités productives, santé, éducation, etc.).
- ❖ le capital financier, quant à lui, comprend les actifs monétaires ou physiques mais facilement convertibles d'une part et l'accès aux crédits d'autre part.
- ❖ le capital social : il se définit comme l'ensemble des ressources (informations, capital actif, revenus, utilité, externalités positives, etc.) d'un individu/groupe d'individus et qui sont liées à son appartenance à des réseaux durables de relations plus ou moins institutionnalisées d'inter-connaissance et d'inter-reconnaissance. Ainsi chaque individu dispose de droits et d'obligations vis-à-vis de ses réseaux dont il espère mobiliser des revenus en cas de crises et/ou de chocs. Ces relations sociales de l'individu intègrent aussi bien les liens de parenté, d'amitié, les relations patron-clients que les arrangements de réciprocité, les groupes de solidarités, les groupes formels ou non. On distingue 2 types de capital social dont celui lié à la solidarité et à la cohésion interne d'un groupe (bonding social capital) d'une part et celui qui établit des ponts avec l'extérieur en permettant aux individus d'être connectés et d'avoir accès à des ressources diversifiées sur des vastes espaces (bridging social capital) d'autre part (Narajan, 1999 cité par Floquet, 2007).

Sur les sites de recherche, le patrimoine productif des exploitations agricoles est constitué du capital naturel (converti et non converti), de capital physique et de capital humain. A ce titre, il regroupe les terres et plantations (anacarde, tecks, agrumes, mangues, bananes, etc.), les cheptels d'animaux d'élevage (bovins, ovins/caprins, volailles), les matériels et équipements agricoles (attelage, tracteur, motoculteur, motopompe, etc.) et la main-d'œuvre. Ces différents capitaux se modifiant non seulement au cours du cycle de vie de l'exploitation agricole et selon le statut/ niveau de prospérité du chef d'exploitation/ménage mais également en fonction de l'accès ou non aux dispositifs d'intervention, ils ont été évalués aussi bien au niveau des exploitations bénéficiaires que de celles non bénéficiaires. Pendant que le foncier a été mesuré par les superficies détenues, les autres constituants du patrimoine productif ont été estimés par leur valeur respective à la vente au moment de l'enquête.

Quant aux autres biens du ménage, ils regroupent les capitaux financier et social. Cette recherche ne s'attarde que sur le capital financier qui est constitué des avoirs bancaires, des équipements économiques et moyens de transport à but lucratif (moulins à céréales, taxi-moto, camion, taxi, etc.), des parcelles et/ou maisons construites et mises en location dans les

grands centres-villes, etc. A l'instar des capitaux productifs, ces biens (à l'exception des avoirs bancaires) ont été estimés auprès des ménages bénéficiaires et non bénéficiaires sur la base de leur valeur de revente au moment de l'enquête.

L'effet moyen des interventions sur l'accumulation de capitaux par les bénéficiaires a été calculé pour chaque type de capital en soustrayant de la valeur moyenne des bénéficiaires la valeur que ces capitaux auraient eu s'ils n'avaient pas bénéficié. Lorsque le résultat est affecté d'un signe positif, alors les bénéficiaires dégagent des surplus par rapport aux non bénéficiaires.

3.1 Les capitaux et patrimoines productifs des exploitations agricoles

Les exploitations agricoles bénéficiaires des appuis des dispositifs d'intervention disposent de plus de terres (soit 7,59ha) que les non bénéficiaires (avec une différence hautement significative au seuil de 1%). De même, les bénéficiaires ont plus de main-d'œuvre familiale (soit 2,91) et d'équivalents- adulte (soit 5,1) que les exploitations non bénéficiaires qui ne totalisent que 4, 5 équivalents-adulte pour une main-d'œuvre familiale évaluée à 2,11. La différence de main d'œuvre familiale entre les bénéficiaires et les non bénéficiaires est hautement significative pendant que celle se rapportant aux équivalents-adultes n'est pas significative. Malgré ces disponibilités en terre et en main-d'œuvre familiale pour les bénéficiaires, ces derniers ont emblavé la même superficie (soit 5, 72 ha) que les non bénéficiaires pour la campagne agricole 2011-2012 (cf. tableau 8.9).

Tableau 8.9: Capital foncier des exploitations agricoles bénéficiaires et non bénéficiaires

	Non bénéficiaires		Bénéficiaires	
	Moyenne	Ecart -type	Moyenne	Ecart -type
Superficies disponibles (ha)	5,84	5,32	7,59	7,30
Superficies cultivées (2011-2012) (ha)	5,75	4,54	5,72	4,41
Equivalent-adulte	4,5	2,24	5,1	2,64
Main-d'œuvre familiale	2,11	1,48	2,91	1,59
Nombre d'Unités de Production	2,3	1,2	2,4	1,4

Source : Auteur, résultats d'enquêtes terrain, 2010-2014

En dehors des superficies cultivables et cultivées qui n'ont pas une valeur monétaire parce que la terre ne se vend pas dans les villages de recherche, les autres capitaux productifs (cheptel, équipements agricoles, plantations, etc.) ont été estimés à leur valeur de revente. Pour les plantations, l'estimation n'a concerné que les plants et non le sol qui leur sert de support. Globalement les bénéficiaires détiennent plus de capitaux productifs aussi bien en cheptel, en plantations qu'en attelage. En effet, les bénéficiaires des projets/programmes investissent dans l'élevage de toutes les espèces de sorte qu'ils dégagent par rapport aux non bénéficiaires un surplus de capital significatif respectivement au seuil de 5% pour les cheptels bovins et ovins/caprins et au seuil de 10% pour la volaille. De même, les bénéficiaires ont plus de plantations et d'attelage que les non bénéficiaires avec une différence significative au seuil de 5% (cf. tableau 8.10).

Tableau 8.10 : Valeur des capitaux productifs des exploitations agricoles bénéficiaires et non bénéficiaires

Biens et capitaux productifs	ATET (Effet Moyen)	Erreur standard	Probabilité
Capital plantations	51.464	24.785	0,038**
Capital bovins	269.444	110.682	0,015**
Capital attelage	84.362	47.808	0,08*
Capital ovins/caprins	112.696	53.215	0,034**
Capital porcins	7.656	5.388	0,16
Capital volailles	7.348	4.370	0,09*
Capital total productif	578.842	153.920	0,000***
Capital productif (équivalent adulte)	-19.296	15.297	0,21

*** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

Source : Auteur, résultats d'enquêtes terrain, 2010-2014

Ces résultats confirment que les bénéficiaires, contrairement aux non bénéficiaires, s'inscrivent dans une logique de rationnement des dépenses qui accorde une importance capitale aux investissements productifs de sorte que sur l'ensemble du patrimoine productif ils détiennent un surplus évalué à près de 600.000 FCFA (différence hautement significative au seuil de 1% avec les non bénéficiaires). Toutefois, les ménages bénéficiaires étant de grande taille et ayant plus d'effectifs que les non bénéficiaires, en ramenant leur patrimoine productif par équivalent-adulte, la différence d'accumulation disparaît. En effet, s'il n'y avait pas eu les appuis des dispositifs d'intervention, les ménages bénéficiaires auraient réduit leur patrimoine productif de près de 20.000fcfa par tête (équivalent-adulte).

3.2 Les autres biens et actifs financiers des ménages

A l'instar des capitaux productifs, les ménages des sites de recherche investissent dans d'autres biens et actifs (qui constituent des formes d'épargne) qui les différencient. En effet, pendant que les bénéficiaires se spécialisent dans la constitution d'une épargne bancaire et dans l'achat et la construction des maisons dans les grandes villes, les non bénéficiaires se contentent de l'installation des moulins à céréales (cf. tableau 8.11). Cette spécialisation fait transparaître que la surface financière des bénéficiaires est largement plus importante que celle des non bénéficiaires car l'investissement financier pour l'achat et la construction d'une parcelle dans un grand centre-ville équivaut à plusieurs moulins à céréales installés.

Tableau 8.11 : Les actifs financiers des ménages bénéficiaires et non bénéficiaires

Actifs	Cobly		Péhunco	
	Bénéficiaires	Non Bénéficiaires	Bénéficiaires	Non Bénéficiaires
Moulin à céréales	30%	70%	50%	50%
Parcelles/Maison en location en ville	60%	40%	42%	58%

Source : Auteur, résultats d'enquêtes terrain, 2010-2014

En dehors de ces biens et actifs matériels, physiques et financiers, le capital social participe également au bien-être des ménages mais les présents travaux ne nous permettent pas de le quantifier. Toutefois, précisons que malgré son importance, le capital social ne peut se substituer aux autres types de capitaux pour améliorer les conditions de vie des pauvres

(Floquet, 2007). En effet, le capital social permet une mobilisation, par les ménages non pauvres, des ressources socialement et spatialement lointaines pour la gestion des crises et des chocs. De ce fait, le capital social semble mieux profiter aux non pauvres qu'aux pauvres. Il existe alors une corrélation positive entre le niveau d'accumulation de capitaux (surtout ceux productifs et financiers) et les niveaux de vie des ménages.

3.3 La capacité de gestion et de résistance des ménages bénéficiaires

L'analyse des trajectoires des exploitations-ménages de la première partie de ce chapitre a montré l'influence des crises et chocs sur leurs évolutions. En effet, il suffit qu'une maladie, un accident ou décès, un incendie des récoltes, une épizootie dans le cheptel, un vol de bétail, etc. pour que la trajectoire passe d'une évolution de croissance à soit celle irrégulière (dans le meilleur des cas) ou celle descendante (en cas de succession/répétition des chocs). La gestion de ces crises/chocs passe par une décapitalisation des biens et capitaux accumulés par le ménage. Ainsi et comme évoqué dans la section 2.2 sur les niveaux de prospérité et leurs caractéristiques, les ménages pauvres et très pauvres incapables de constituer une épargne n'accumulent pas non plus de capitaux et sont très vulnérables aux crises et chocs. Toutefois, le tableau 8.12 ci-dessus qui présente l'estimation de la valeur des différents types de capitaux renseigne plus sur les possibilités/capacités des ménages bénéficiaires. En effet, démarrés avec presque le même niveau de capital avec un léger avantage de plus 3000fcfa au profit des bénéficiaires (sans que la différence ne soit significative), les ménages des dispositifs d'intervention ont réussi à mobiliser et à dégager un surplus de capital de plus d'un (1) million de fcfa comparativement aux ménages non bénéficiaires (cf. tableau 8.12).

Tableau 8.12 : Les effets moyens des projets de développement sur les capitaux des ménages

Types de capitaux	ATET (Effet Moyen)	Erreur standard	Probabilité
Capital de départ	3399	398	0,93
Capital habitat (logement)	539.544	194.116	0,005***
Capital domestique	-36.569	45.717	0,42
Capital information	-704	3218	0,83
Capital transport	31.946	10.142	0,002***
Capital productif	578.842	153.920	0,000***
Capital total	1.020.735	305.323	0,001***
Capital habitat par équivalent -adulte	56.841	25.275	0,025**
Capital productif par équivalent adulte	-19.296	15.297	0,21
Capital total équivalent adulte	88.878	42.669	0,037**
Evaluation prospérité	0,273	0,107	0,011***

*** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

Source : Auteur, résultats d'enquêtes terrain, 2010-2014

Ce surplus de capital marque une différence hautement significative (au seuil de 1%) entre les ménages bénéficiaires et non bénéficiaires et permet à chaque équivalent adulte de disposer d'un complément en capital de près de 89.000fcfa par rapport à ce qu'il aurait accumulé s'il n'y avait pas eu les interventions des projets/programmes de développement. Hormis l'habitat, la part de ce surplus de capital qui pourrait servir dans la gestion des crises/chocs est faite des moyens de transport acquis et des cheptels d'animaux d'élevage (bovins, ovins/caprins, porcins et volailles). Seulement, dans un contexte d'inexistence d'assurance ni pour l'agriculture ni pour les soins de santé, les 89.000 fcfa se révèlent très insuffisants en

présence de la moindre maladie nécessitant quelques jours d'hospitalisation, ou des complications à l'accouchement, une petite prolongation de quelques jours de la saison sèche ou de la saison pluvieuse, etc. Ainsi, face aux crises/chocs les ménages même bénéficiaires ont tôt fait de décapitaliser au-delà des limites supportables en entamant leur patrimoine productif, compromettant de ce fait leur niveau de production agricole et d'épargne. Il s'ensuit que malgré l'augmentation du patrimoine et l'accumulation de biens et capitaux par les ménages bénéficiaires, la capacité de résistance de ces derniers reste faible, ils demeurent vulnérables aux crises/chocs et cette vulnérabilité est encore très forte pour les ménages pauvres et très pauvres (soit 56% des bénéficiaires).

Basée sur les réalisations et l'accumulation de capitaux, l'appréciation des enquêtés sur l'amélioration de leurs conditions de vie et d'existence à travers l'évaluation de leur niveau de prospérité a révélé une différence hautement significative (au seuil de 1%) entre les bénéficiaires et les non bénéficiaires. Ainsi, les dispositifs d'intervention ont impacté positivement les ménages en participant à l'amélioration de leurs conditions de vie et d'existence. Toutefois, cette amélioration reste précaire.

CONCLUSION

En plus, des effets positifs des projets de développement sur l'accroissement de la production agricole analysés aux chapitres précédents, les dispositifs d'intervention ont aussi contribué à l'évolution et à la croissance des exploitations agricoles. En effet, pour mieux profiter des appuis des projets, les bénéficiaires agrandissent leurs exploitations agricoles à partir de nouvelles défriches pour des productions vivrière et cotonnière plus importantes. En absence de chocs et de crises successives, ces exploitations connaissent une trajectoire croissante quelque soit le niveau de leur capital productif au démarrage. Par conséquent, l'accès aux projets de développement agricole imprime une dynamique d'accumulation de capitaux et d'évolution rapide aux exploitations agricoles familiales. Les bénéficiaires se démarquent de leurs homologues non bénéficiaires par leurs niveaux élevés d'accumulation de capitaux et de patrimoine ; cette différence est hautement significative (seuil de 1%).

En matière de conditions de vie, les ménages bénéficiaires ont également connu des changements positifs qui se traduisent notamment par l'accroissement du revenu, l'amélioration de leur habitat, l'accès à l'eau potable et à la santé ainsi que les investissements dans l'éducation et la formation de leurs enfants. En effet, les bénéficiaires dégagent un surplus de revenu significativement différent (à 5%) de celui des non bénéficiaires. Toutefois et contrairement au patrimoine (capital total) par équivalent-adulte, le revenu par tête des bénéficiaires n'est pas statistiquement différent de celui des non bénéficiaires.

En sommes, le postulat selon lequel les conditions de vie des ménages bénéficiaires en termes de revenu, de bien-être et de capitaux sont meilleures à celles des non bénéficiaires est vérifié. Ainsi, les dispositifs d'intervention ont contribué à sortir les ménages bénéficiaires de la pauvreté en améliorant leurs conditions d'existence et de vie, néanmoins ils gagneraient à œuvrer davantage pour la durabilité des moyens d'existence des ménages à travers une réduction conséquente de la vulnérabilité des exploitations agricoles (en particulier les petites et les très petites) aux crises et catastrophes (naturelles, climatiques, etc.).

CHAPITRE 9 : CONCLUSION-DISCUSSION GENERALE ET LES IMPLICATIONS

CONCLUSION

Le Bénin, situé en Afrique Subsaharienne, est l'un des 25 pays les plus pauvres du monde avec un PIB par habitant de 822 dollars US et qui a toujours fait de la lutte contre la pauvreté une priorité stratégique pour son développement. Depuis son indépendance et surtout à partir des années 80 avec la faillite de l'Etat tout-puissant et pourvoyeur de richesse, le Bénin a été encouragé et soutenu par la communauté internationale dans ses efforts de développement et de réduction de la pauvreté. Ainsi par le biais de l'aide internationale au développement qui perçoit la lutte contre la pauvreté comme « *une nécessité urgente* » et selon les principes de la coopération décentralisée, le département de l'Atacora (au nord-ouest du Bénin) classé parmi les plus pauvres du pays a connu une concentration des dispositifs d'intervention depuis les années 90s. En effet, sur plus de deux (02) décennies toutes les coopérations bilatérales comme multilatérales ont conduit de multiples projets/programmes de développement dans les différentes communes de l'Atacora dans l'unique optique explicite de contribuer à l'amélioration des conditions et niveau de vie et d'existence des populations rurales à travers la réduction de la pauvreté et la modernisation du monde rural. Seulement, en dépit de ces décennies de concentration, des dispositifs d'intervention et les nombreux efforts consentis par le gouvernement central (surtout en matière d'infrastructures socio-économiques), le département de l'Atacora non seulement présente des tendances lourdes mais également maintient sa position parmi les régions les plus pauvres du pays avec des indicateurs de développement inférieurs aux moyennes nationales. Ce constat suscite des questionnements autour des effets des dispositifs d'intervention sur les exploitations agricoles et leurs ménages. Ainsi, l'objectif de la présente recherche est d'identifier et d'évaluer les changements/effets que les projets et programmes de développement ont induits dans l'évolution des exploitations agricoles (en terme de production agricole, de trajectoires, d'accumulation de capitaux, etc.) d'une part et dans les ménages à travers la sécurité alimentaire et le niveau de pauvreté d'autre part.

Les communes de Péhunco (à l'Est) et de Cobly (à l'Ouest) dans le département de l'Atacora ont servi de sites de recherche aux présents travaux. Au-delà de la concentration des dispositifs d'intervention qu'ont connus ces deux (02) communes, chacune d'elles présente des spécificités qui motivent son choix. En effet, Péhunco est une commune dynamique qui se positionne comme pôle de développement à l'Est (détrônant ainsi le centre historique de Kouandé) avec d'énormes potentialités agro-écologiques (dont la disponibilité en terres fertiles et en bas-fonds) ; elle fait partie de la zone de concentration des appuis de la coopération allemande à travers la GIZ (l'ex GTZ) et affiche des indicateurs de pauvreté proches des moyennes départementales. Par contre, l'historique commune de Cobly demeure économiquement peu dynamique, avec presque plus de disponibilité en terres fertiles et une forte démographie ; elle est représentative de la partie Ouest du département qui est la zone de concentration des interventions de la coopération néerlandaise à travers la SNV. En matière de conditions de vie, les indicateurs de pauvreté de Cobly sont plus dégradés que les moyennes départementales. Les deux communes ont reçu des appuis de la coopération belge à travers la CTB (depuis 1990). Ces communes à situation contrastée constituent des sites

pertinents pour la présente recherche sur les dynamiques locales et la production agricole depuis les années 90s.

La promotion des vivriers marchands pour un nécessaire intégration et participation des producteurs au marché sans la levée des contraintes majeures à l'accroissement du revenu

A l'échelle du département de l'Atacora, des spéculations agricoles telles que l'igname, le sorgho et l'arachide se sont successivement affichées comme les cultures pourvoyeuses de richesse dans toutes les communes jusqu'à la fin des années 80s. L'élevage bovin dans la région Est du département, avec les communes de Kouandé, Kérou et Péhunco (les 2KP) a aussi contribué à la prospérité. A l'exception des bovins et (dans une moindre mesure) du sorgho qui a traversé toutes les époques et continue d'être porteur de richesse surtout pour les femmes avec sa transformation en bière locale (choukoutou), le déclin de toutes les autres spéculations a été amorcé dès la décennie 90. Les dispositifs d'intervention ont accordé très peu d'attention à ces activités, excepté l'élevage, et en ont promu d'autres. Le gouvernement béninois a introduit concomitamment le coton (comme culture de rente) et le maïs dans l'Atacora, puis les dispositifs d'intervention ont promu les productions rizicoles et maraîchères tant à l'Est (région où ces cultures ne se pratiquaient pas) qu'à l'Ouest (où ces productions existaient à petite échelle).

D'importants investissements ont été consentis en matière d'aménagement des bas-fonds, d'amélioration des itinéraires techniques, de mise en place des intrants et d'accès aux crédits, d'amélioration du système post-récolte, de structuration des acteurs et de commercialisation, etc. pour la promotion de la production (Bio Soulé *et al*, 2001) au niveau des filières riz, cultures maraîchères et maïs (dans une moindre mesure). Par ailleurs, le gouvernement central s'est investi dans le désenclavement de l'Atacora avec l'installation des infrastructures de transport (plus de 800km de voies bitumées entre 1990 et 2010) et des moyens de communication (téléphone, tv, internet etc.). La conséquence de ces actions a été non seulement le développement de nouveaux marchés mais également l'augmentation continue des productions avec des rendements cultureux qui ont triplé (surtout pour le riz et les produits maraîchers) entre 1995 et 2012. Ainsi, la contribution de l'Atacora à la production agricole nationale n'a cessé d'augmenter en passant du simple au double (5 à 10%) pour le riz et de 20 à 25% pour le maïs sur la même période. Par contre, les spéculations telles que l'igname, le sorgho et l'arachide qui sont les parents pauvres des dispositifs d'intervention ont vu leurs rendements baisser et leurs contributions à la production nationale stagner depuis 1995 autour de 15% pour l'igname, 20% pour le sorgho et à 5% pour l'arachide. Malgré leurs importances alimentaires, culturelles, culturelles et économiques pour les exploitations et ménages, ces spéculations traditionnelles ont été détrônées par les dispositifs d'intervention au profit de « nouvelles productions » (riz, maraîchage, maïs) qui ont plus bénéficié de recherches (améliorant leurs performances) et qui se placent facilement sur les marchés régionaux, supra-régionaux voire internationaux.

L'option de faire émerger et/ou de soutenir des « nouvelles dynamiques » plutôt que de soutenir des productions traditionnelles malgré leurs rôles alimentaires, économiques, socio-culturels et culturels tiendrait sa légitimité, selon certains auteurs, de la nécessaire participation des producteurs ruraux aux réseaux marchands de vivriers qui, soutenue par la rhétorique du libre-échange, serait une des conditions primordiales pour le développement des pays en voie de développement (Mestrum, 2006). Soutenues par les organisations internationales qui définissent les orientations et la politique internationale de l'aide au développement, les diverses coopérations qui déploient les dispositifs d'intervention

contribueraient à l'accompagnement des producteurs ruraux à devenir de « *bons pauvres* » par la saisie des nouvelles opportunités (filières) économiques et leur intégration à l'économie de marché. Ainsi, des projets ont introduit et soutenu de nouvelles filières au détriment de celles assurant l'autosuffisance alimentaire (sorgho et l'igname) dans le contexte de l'Atacora. Seulement les difficultés d'accès aux intrants spécifiques et d'écoulement sécurisé des produits et à prix rémunérateur pour les producteurs empêchent ces derniers de tirer véritablement profit des filières promues par les dispositifs d'intervention.

Les dispositifs d'intervention ne se déploient pas de façon équitable et ne s'orientent pas toujours vers les villages le méritant de par leurs potentialités et au regard de la pauvreté de leurs populations. En effet, avec la complicité (active ou passive) des autorités locales, les grands villages facilement accessibles avec des infrastructures socio-économiques et une facilité relative de mobilisation de la participation (physique et contribution financière) sont ceux qui attirent et reçoivent les dispositifs d'intervention. Ainsi, certains villages de Cobly (par exemple Tokibi et Namoutchaga) et de Péhunco (Tobré et Gonri) ont bénéficié des interventions de presque tous les projets et programmes de développement tandis que d'autres depuis plus de deux décennies (1990-2012) n'ont pas reçu le moindre dispositif d'intervention (Firou et Sayakrou-Gah à Péhunco ; Kpétiénoù dans Cobly). Ceci accentue non seulement les disparités intervillageoises mais également obligent les producteurs des villages non ciblés par les dispositifs d'intervention à se rabattre sur la production cotonnière en y consacrant près du tiers des superficies emblavées. En effet, le coton étant la seule culture de rente et filière organisée, sa production accorde des facilités d'accès aux intrants aux producteurs en même temps qu'ils ont un marché d'écoulement garanti offrant du cash. Malheureusement, la chute drastique (entre 1995 et 2012) de plus de moitié (49%) des rendements du coton due entre autres à la qualité des intrants, à la baisse de la fertilité des sols, aux crises au sein de la filière et au détournement des engrais chimiques sur les vivriers (en raison de l'inaccessibilité des engrais spécifiques) affecte non seulement la rentabilité économique du coton mais également la production et la disponibilité vivrière des exploitations. Ainsi, la situation alimentaire déjà précaire des ménages des petites et moyennes exploitations est davantage fragilisée par le poids des emblavures en coton et de son rendement qui est autour de 700kg/ha alors que le seuil de rentabilité économique du coton est établi autour de 1200kg/ha.

“ Le Paradoxe de l'Atacora : « produire plus et toujours tomber de faim » ”

L'évolution des statistiques de production révèle une augmentation continue de la production agricole et une disponibilité vivrière théorique pour le département de l'Atacora entre 1995 et 2012. Mais cet accroissement global cache bien des disparités entre les communes et par rapport aux spéculations. En effet, à Cobly et à Péhunco, les filières promues par les dispositifs d'intervention affichent toutes (entre 1995 et 2012) un taux annuel d'accroissement de leurs rendements tandis que les résultats de production sont mitigés pour le sorgho et l'igname dans nos deux communes. Le sorgho connaît une décroissance aussi bien à Cobly qu'à Péhunco pendant que l'igname affiche respectivement un taux annuel d'augmentation de sa production à Cobly et un taux de décroissance annuel à Péhunco. L'accroissement de la production d'igname à Cobly semble découler de l'utilisation assez récente d'engrais chimiques sur cette culture suite à la non disponibilité de nouvelles terres et à la baisse de fertilité des sols ; pratique pas encore en vogue à Péhunco.

Malgré les disparités, la production de chacune de ces principales cultures, à l'exception du riz, confère une disponibilité vivrière théorique couvrant largement les besoins alimentaires des populations de Cobly et de Péhunco. En effet de 2002 à 2012, le département de l'Atacora et la commune de Cobly ont toujours eu des soldes excédentaires en maïs, sorgho, igname et produits maraîchers. Par contre à Péhunco, les soldes négatifs (donc déficitaires) en riz et en

produits maraîchers observés en 2002 sont devenus positifs et excédentaires en 2012 à l'instar de ceux du maïs, du sorgho et de l'igname. Malgré ces excédents en vivriers de base, la plupart des ménages de l'Atacora en général, et de Cobly et de Péhunco en particulier manquent de vivriers et « tombent de faim » chaque année pendant plusieurs mois.

La soudure alimentaire qui était l'une des principales raisons de la concentration des dispositifs d'intervention dans l'Atacora à partir des années 90s persiste toujours dans les différentes communes confirmant ainsi le « Paradoxe de Sikasso » (au Mali) entre l'accroissement de la production et l'insécurité alimentaire des ménages, qui a été décrit en 2012 par Dury *et al.* En effet, les greniers entièrement pleins à la récolte (octobre à décembre) en vivriers de base, commencent à se vider lentement (mais sûrement) avec l'épuisement successif des stocks d'igname, du sorgho jusqu'à atteindre leur plus bas niveau en juin. Il s'établit de juin à septembre, soit pendant 4 mois (donc 16 semaines) une soudure alimentaire pendant laquelle les ménages réduisent aussi bien les quantités de vivriers des repas que la qualité de ces derniers. Certes, la durée de cette soudure alimentaire connaît une tendance baissière depuis la concentration des dispositifs d'intervention en passant successivement de 24 semaines (soit 6 mois) autour de 1995 à 20 semaines (soit 5 mois) en 2006. Seulement la principale cause de cette soudure alimentaire cyclique reste à plus de 75% le manque de disponibilité vivrière (la rupture de stock vivrier) des ménages et leur faible accessibilité économique par rapport aux vivriers disponibles sur les marchés locaux, communaux et régionaux. En effet, à cette période de l'année (juin à septembre), les producteurs manquent non seulement de liquidités mais également des produits à déstocker pour vendre afin de s'acheter le nécessaire pour une alimentation en quantité et en qualité.

Si cette soudure alimentaire est vécue aussi bien dans les ménages bénéficiaires des actions des dispositifs d'interventions que ceux non bénéficiaires, ces derniers semblent avoir une situation un peu plus grave que les premiers. En effet, les ménages bénéficiaires des projets de développement disposent et allouent non seulement plus de vivriers de base (céréales, tubercules, légumineuses, etc.) pour la consommation domestique mais dépensent également plus (soit environ 20.000fcfa) dans l'achat des condiments pour les sauces. Malgré l'accroissement de l'autoconsommation en vivriers de base surtout pour les cultures non soutenues (sorgho, igname, voandzou, etc.) et la réduction des achats en ces aliments dans les ménages bénéficiaires des dispositifs d'intervention, la situation alimentaire par tête ne s'est pas encore améliorée comparativement à celle des ménages non bénéficiaires. Toutefois, même s'il n'y a pas eu de différence significative entre les bénéficiaires et non les bénéficiaires par rapport aux durées de soudure alimentaire et à la réduction des quantités et qualité des repas, la situation alimentaire des bénéficiaires a été jugée nettement meilleure avec une différence hautement significative (au seuil de 1%) par rapport à celle des non bénéficiaires. Au-delà de l'alimentation, les dispositifs d'intervention ont-ils produit des effets positifs sur la satisfaction des autres besoins fondamentaux/essentiels (logement, habillement, éducation, santé, etc.) des ménages de Cobly et de Péhunco ?

“ Des conditions de vie améliorées mais pas durablement ”

Outre l'alimentation des ménages bénéficiaires qui a été améliorée en quantité et en qualité, les autres besoins contribuant au bien-être humain ont été également impactés positivement par les dispositifs d'intervention. En effet, ayant plus diversifié leurs sources de revenu, les ménages bénéficiaires des dispositifs d'intervention détiennent un revenu moyen annuel plus élevé avec un surplus de près de 314.000 fcfa qui marque une différence significative (au seuil de 10%) avec les ménages non bénéficiaires. Précisons que ramené à l'échelle des membres du ménage, soit par tête, le revenu par équivalent-adulte des ménages bénéficiaires reste inférieur à celui des ménages non bénéficiaire et n'affiche pas une différence

significative. Par ailleurs, les ménages bénéficiaires ont amélioré leur habitat et/ou le logement et investissent davantage dans l'alimentation, l'accès aux soins de santé, l'éducation et la formation de leurs enfants et l'acquisition des moyens de transport. De ce fait, les dispositifs d'intervention ont induit des effets positifs et significatifs aussi bien sur le revenu monétaire que sur la satisfaction des besoins fondamentaux (alimentation, logement, éducation, etc.) toutefois ces effets restent insuffisants pour être perceptibles et impacter chaque équivalent-adulte.

Ces différentes améliorations des conditions de vie des ménages ont contribué à la réduction du nombre de ménages pauvres et très pauvres parmi les bénéficiaires. En effet, selon la perception locale de la pauvreté, les ménages bénéficiaires regroupent deux fois plus de ménages nantis et riches (soit 44%) que les ménages non bénéficiaires qui en comptent seulement 22%. Ainsi, la différence de niveau de prospérité entre les bénéficiaires et les non bénéficiaires est positive et hautement significative au seuil de 1%. Autrement dit, la concentration des dispositifs d'intervention dans l'Atacora a non seulement contribué à améliorer les conditions de vie des ménages mais a également permis aux démunis de se rapprocher du seuil de pauvreté pendant que certains sont sortis de la pauvreté. Les critères de classification des ménages utilisés par les populations selon la perception locale de la pauvreté/prospérité vont au-delà des indicateurs de pauvreté monétaire (le revenu), de satisfaction des besoins essentiels/fondamentaux (pauvreté non monétaire incluant l'habitat, la santé, l'éducation, l'alimentation, etc.) pour intégrer ceux des capacités (« capabilities » en anglais). Ainsi les paramètres tels que les biens et/ou patrimoines accumulés et le capital/réseau social des individus sont pris en compte dans leur classement. Ces indicateurs de capacités révélant essentiellement des types différents de capitaux identifiés et analysés par l'approche des MED, il devient alors nécessaire d'examiner l'impact des dispositifs d'intervention sur les capitaux et/ou actifs accumulés par les exploitations agricoles familiales tout au long de leur cycle/trajet de vie.

“ Patrimoine accumulé et héritage des futures exploitations agricoles ”

A l'instar des ménages, les exploitations agricoles familiales à faible et/ou sans capital (notamment foncier et cheptel bovin) à l'installation et donc destinées à s'enfermer dans le cercle vicieux de la pauvreté s'en sont sorties avec des trajectoires à croissance rapide et continue. En effet, grâce entre autres aux importants appuis consentis par les dispositifs d'intervention sur les filières riz et produits maraîchers et maïs dont ils bénéficient, les chefs des petites et moyennes exploitations agrandissent leurs exploitations par la colonisation de nouvelles terres agricoles et/ou par l'augmentation de leurs productions vivrière et/ou cotonnière. Ces augmentations et améliorations de la production agricole aboutissent, en absence de chocs et/ou crises, à une croissance rapide et continue des exploitations avec d'importants investissements et une accumulation de capitaux. Ainsi, des matériels et équipements agricoles lourds (attelage, tracteur, moissonneuse, batteuse, vanneuse, etc.) sont acquis, des plantations et des cheptels d'animaux d'élevage sont constitués (et considérés comme de l'épargne sur pied), des moyens de transport et équipements économiques (voitures, taxi-motos, moulins à céréales, etc.) ainsi que de l'épargne bancaire et des parcelles et/ou maisons construites dans les grands centres-villes sont également acquis et accumulés durant le cycle de vie des exploitations. Aussi les dispositifs d'intervention ont-ils impacté positivement les types de capitaux/patrimoines accumulés par les exploitations agricoles familiales et/ou ménages. En effet pendant que les exploitations agricoles bénéficiaires des appuis des projets/ programmes de développement accordent une priorité aux capitaux productifs (matériels et équipements agricoles lourds, plantations, cheptels d'élevage) et aux capitaux de transport et de logement, les exploitations non bénéficiaires accumulent dans les

biens et équipements domestiques et l'information. Ainsi, les exploitations bénéficiaires ont un surplus de capitaux estimés à plus d'un million qui marque une différence hautement significative (au seuil de 1%) avec les exploitations non bénéficiaires aussi bien pour l'ensemble des capitaux que par rapport aux actifs productifs, de logement et du transport. Toutefois même si le niveau d'accumulation de capitaux productifs par équivalent-adulte des exploitations bénéficiaires reste inférieur à celui des exploitations non bénéficiaires, globalement les exploitations bénéficiaires dégagent au total et par un équivalent-adulte près de 89.000 fcfa ; montant qui demeure largement insuffisant pour la gestion des crises et chocs. Ainsi, malgré l'amélioration du niveau d'accumulation des capitaux, les ménages restent vulnérables aux diverses crises et/ou chocs.

En définitive, les dispositifs d'intervention dans le département de l'Atacora en général et dans les communes de Cobly et de Péhunco en particulier ont contribué non seulement à augmenter la production agricole avec un début d'installation des exploitations-entreprises agricoles mais également à la réduction de la période de soudure alimentaire et à l'amélioration des conditions de vie des ménages et d'accumulation des biens et capitaux. Toutefois, cette amélioration reste précaire et insuffisante pour impacter effectivement et durablement chaque membre (équivalent-adulte) du ménage.

DISCUSSION GENERALE

Les organisations internationales ont fait de la lutte contre la pauvreté une « *urgente nécessité* » (Mestrum, 2006) avec la coopération décentralisée de l'aide publique au développement comme une meilleure approche pour y arriver. Les résultats et analyses sur les effets de la concentration des dispositifs d'intervention dans l'Atacora depuis les années 90s ont mis en exergue autant de forces que d'insuffisances par rapport aux actions de réduction de la pauvreté et d'amélioration des conditions de vie des populations. En effet, si après près de trois (03) décennies d'interventions les dispositifs ont contribué à l'accroissement de la production agricole d'une part et ont participé à l'amélioration de la situation alimentaire et des conditions de vie des ménages d'autre part, ils présentent néanmoins d'énormes limites qui partent déjà des objets d'appuis jusqu'aux résultats en passant par les cibles, les sites ainsi que les stratégies d'intervention.

Au nom de l'intégration et de la participation des pauvres au commerce international, comme une des conditions essentielles pour le développement et la lutte contre la pauvreté, les dispositifs d'intervention ont identifié ou suscité dans les villages de Cobly et de Péhunco, des dynamiques ayant cours à l'échelle régionale ou internationale. Ces nouvelles dynamiques tout en concurrençant celles locales et économiquement porteuses pour les exploitations agricoles familiales permettent à ces dernières d'accéder au marché mondial et d'être assujetties aux coûts mondiaux des produits agricoles. Les exploitations agricoles familiales, par le biais des filières soutenues par les dispositifs d'intervention, accroissent leurs productions agricoles tout en dépendant de plus en plus des échanges commerciaux et du marché. Cette intégration au commerce international augmente la vulnérabilité aux chocs et crises des exploitations agricoles familiales (notamment les petites et moyennes) dont la situation alimentaire est déjà précaire en raison de leur niveau de production (Hancock, 1989).

Outre l'intégration et la dépendance de plus en plus poussées des exploitations agricoles familiales de Cobly et de Péhunco, les dispositifs d'intervention sont également source de disparités inter- et intr-villageoises. En effet, les modes et critères de sélection des sites d'intervention font concentrer les dispositifs dans les grands villages « moins nécessaires des

appuis” au détriment des petits pourtant “plus nécessiteux des appuis” en matière de lutte contre la pauvreté. La position géographique, l’accessibilité en toute saison, l’existence d’un minimum d’attraits (infrastructures socio-économiques, facilités de mobilisation sociale et des contreparties financières, etc.) ainsi que les résultats d’anciens projets constituent les principaux critères qui orientent (avec la complicité des autorités et de l’administration locales) le choix des sites d’intervention au détriment de la situation de pauvreté objectivement vécue par les exploitations agricoles ou les ménages. La conséquence est la concentration des dispositifs d’intervention dans les mêmes villages faciles d’accès pendant que les villages difficiles d’accès demeurent désespérément sans la moindre intervention depuis 1990. Les écarts entre les villages s’accroissent avec des villages qui végètent dans la pauvreté en raison de l’inégal accès aux opportunités d’intervention des dispositifs. Toutefois, dans les villages privés de dispositifs d’intervention, les valeurs d’assistance, de solidarité communautaire ainsi que le capital social s’expriment encore fortement (Fadonougbo, 2014) de sorte que tout le monde se sent concerné par les problèmes de son voisin et contribue selon ses possibilités à les résoudre. Dans ces villages, les chocs et crises ne sont pas vécus uniquement par les seuls concernés mais ces derniers bénéficient du tissu/capital social qui augmente leur résilience. Les écarts entre riches et pauvres ne sont pas très grands dans ces villages délaissés par les dispositifs ; par ailleurs la perception locale de la prospérité accorde assez d’importance à la capacité du riche de constituer un recours aux pauvres en cas de choc ou de crise. Par contre dans les villages d’intervention des dispositifs, ces derniers se concentrent tous sur un petit nombre de bénéficiaires (soit à peine le tiers des ménages) qui deviennent de plus en plus individualistes ; ceci émousse le capital social et la solidarité en même temps que cela génère de grandes inégalités entre les prospères et les pauvres d’une part et entre bénéficiaires et non bénéficiaires d’autre part. Ces inégalités entre les ménages et/ou exploitations d’un même village contraignent les non bénéficiaires (notamment les exploitations moyennes et les grandes/prospères) à soit se rabattre sur la production cotonnière (seule filière organisée) soit à combiner l’agriculture à d’autres activités non ou para-agricoles (commerce, exploitations forestières, métiers artisanaux, etc.) afin de disposer d’assez de liquidités pour subvenir aux besoins essentiels de leurs ménages. Les petites et pauvres exploitations agricoles familiales ne pouvant pas diversifier leurs activités (faute de moyens) soustraient près du tiers de leurs superficies des vivriers au profit du coton dont les engrais chimiques sont détournés sur les vivriers ; ceci compromet non seulement la rentabilité du cotonnier avec des rendements largement en dessous du seuil, mais aggrave également la situation alimentaire (déjà précaire) de ces ménages pauvres.

De même, les critères de sélection des dispositifs ne permettent pas toujours d’identifier, dans les villages d’intervention, les exploitations objectivement pauvres et devant bénéficier des appuis. En effet, presque tous les dispositifs fondent le recrutement de leurs bénéficiaires sur le volontariat après l’information et la sensibilisation. Les séances de sensibilisation se tenant, souvent, au centre, les ménages des hameaux et quartiers périphériques (bien éloignés du centre) ne sont pas toujours informés et donc n’ont aucune chance de bénéficier des appuis. Parmi les résidents au centre des villages, les pauvres et très pauvres n’accèdent souvent pas aux séances d’information et de sensibilisation (surtout dans les villages à forte concentration de projets/programmes) parce qu’ils sont sans voix et pas considérés. Quand par extraordinaire des pauvres et très pauvres accèdent à l’information et sont volontaires pour bénéficier des appuis, ce sont les contreparties financières ou frais de formalités qu’ils sont incapables de payer ; de ce fait, le système les éjecte. En définitive, ce ne sont pas toujours les exploitations ou ménages qui sont dans le besoin réel des appuis qui en bénéficient, mais plutôt les autorités locales, notables, leaders d’opinion, les déscolarisés et chômeurs avec leurs réseaux d’amis, parents et proches qui constituent les bénéficiaires des dispositifs d’intervention. L’inexistence de bases de données désagrégées au niveau village et

renseignant sur la situation de pauvreté des ménages d'une part et le manque de travaux de suivi des exploitations agricoles familiales, d'autre part, sont les terreaux fertiles des sélections non objectives (frisant parfois le clientélisme) des bénéficiaires des appuis. De ce fait, ce sont toujours les mêmes qui sont bénéficiaires de tous les projets réduisant davantage la chance des autres de devenir un jour bénéficiaires des dispositifs d'intervention.

L'opérationnalisation du concept de pauvreté au niveau des villages est aussi une limite à l'efficacité des actions de lutte contre la pauvreté des dispositifs d'intervention. En effet, la pauvreté étant une notion polysémique variant d'un groupe social à un autre et au sein du même groupe social, les dispositifs dans leurs phases de diagnostic et d'élaboration des projets/programmes ne prennent pas toujours le temps (pour des raisons de timing) d'identifier et de comprendre les différentes perceptions de la pauvreté d'une part et de faire participer la population (dans toute sa diversité socioculturelle) à l'évaluation de la situation de pauvreté de différents ménages, d'autre part. Ainsi, les offres des dispositifs d'intervention en matière d'amélioration des conditions de vie des populations ne sont pas toujours adaptées ou spécifiques aux différentes catégories de pauvres des villages.

Or comme l'affirment Stewart et al., 2003 *«...des définitions plus claires et plus transparentes de la pauvreté sont une condition essentielle de toute politique de développement qui met la réduction de la pauvreté au centre et ceci afin de cibler les périmètres d'une intervention efficace»*. Malheureusement, les dispositifs n'offrent que des solutions standardisées aux pauvres et non des appuis ciblés en direction de chaque groupe/classe de pauvres. Cette démarche d'uniformisation des solutions pour les bénéficiaires (y compris les riches) entache l'amélioration effective et durable des conditions de vie des ménages et exploitations agricoles. Car pour les producteurs, toutes les exploitations n'ont pas les mêmes problèmes et donc on ne peut pas leur proposer les mêmes solutions comme le révèlent ces propos recueillis sur le terrain à Cobly : "on ne peut pas demander à un infirme de courir de la même façon que quelqu'un qui a ses deux pieds ; ça ne marchera pas". Les appuis sont donc perçus par les bénéficiaires comme pas toujours adaptés à leurs besoins.

Outre l'inadéquation entre les appuis et les problèmes des populations, les dispositifs d'intervention malgré leur nombre et leur forte concentration dans les villages, ne couvrent pas tous les besoins des ménages-exploitations. En effet, les dispositifs intervenant sur le même site (village) ne s'inscrivent pas dans une logique de synergie d'actions pour mutualiser aussi bien leurs ressources que leurs efforts afin de couvrir toutes les dimensions de la pauvreté par leurs diverses offres d'appuis. Loin d'être complémentaires, ces dispositifs à la limite se concurrencent avec des approches et des solutions parfois mêmes divergentes. Par exemple, au niveau des dynamiques soutenues, tous ces dispositifs appuient la production, pourtant, des difficultés d'accès aux intrants spécifiques pour les vivriers persistent. Pendant que peu de dispositifs interviennent au niveau du post-récolte (stockage-conditionnement et transformation) et/ou offrent des facilités pour la commercialisation et la recherche de marchés rémunérateurs pour les vivriers. Du coup, aucune des filières promues n'a encore vu toutes les composantes de sa chaîne de valeur entièrement couvertes par les appuis des dispositifs d'interventions même si des efforts sont faits au niveau du riz. De même, en matière de sécurité alimentaire des ménages, seules les dimensions de disponibilité et d'accessibilité (dans une moindre mesure) sont prises en compte par les dispositifs d'intervention tandis que celles de la stabilité et de l'utilisation des aliments dans les ménages sont rarement l'objet des projets et programmes de développement. Manques de synergie et de coordination entre actions des dispositifs couplés au biais de sélection des bénéficiaires font que les mêmes ménages- exploitations cumulent tous les appuis.

Cette concentration des offres d'appuis sur les mêmes maillons de quelques filières ne permet pas forcément l'atteinte des résultats souhaités et aggrave parfois la situation des bénéficiaires en les enfermant dans le cercle vicieux de la pauvreté en cas de crédits et /ou de contreparties financières (de plusieurs dispositifs) qu'ils ne parviennent pas à payer ; ils se retrouvent plus pauvres qu'ils ne l'étaient avant l'intervention des dispositifs. Par contre, quand le cumul d'appuis est bien géré par le bénéficiaire, alors celui-ci devient le modèle que les non bénéficiaires imitent en copiant ses itinéraires techniques pour les appliquer à leurs diverses spéculations.

Au-delà des insuffisances sus-évoquées, il semble également que la concentration des dispositifs d'intervention en matière de lutte contre la pauvreté n'a pas durablement contribué à l'amélioration des conditions de vie des populations. En effet, après plus de trois (03) décennies d'intervention, le revenu monétaire par équivalent-adulte est inférieur de près de 28.000fcfa à ce qu'il serait s'il n'y avait pas eu les interventions en développement pendant que le revenu moyen du ménage a connu une augmentation de plus 300.000 fcfa comparativement à ce qu'il serait sans les projets. Il s'ensuit que ce rythme d'accroissement reste faible et insuffisant pour impacter positivement chaque membre du ménage, même si par ailleurs on compte moins de ménages pauvres et très pauvres parmi les bénéficiaires des dispositifs d'intervention. Ainsi, avec les appuis des dispositifs d'intervention, certains ménages sont sortis de la pauvreté, seulement pour ces ménages, l'inexistence d'étude de référence et le manque de données de panel sur leur suivi, ne permettent pas une bonne appréciation des évolutions qu'ils ont connues en matière d'amélioration de leurs conditions de vie.

Par ailleurs, en intégrant à l'analyse la dimension environnementale avec l'évolution du contexte agro-écologique des exploitations agricoles familiales, il est fort à craindre que la situation de pauvreté des ménages s'accroisse sur les prochaines années même avec une logique de faible durabilité. En effet, l'environnement écologique actuel, caractérisé par la non disponibilité des terres fertiles (non encore colonisées) et une baisse drastique de la fertilité des terres sous culture (notamment à Cobly), obligent les producteurs à des usages d'engrais chimiques plus fréquents et à dose de plus en plus élevée. Les difficultés d'accès (disponibilité physique et économique) aux engrais spécifiques pour les vivriers encouragent et favorisent le détournement des engrais coton sur ces derniers, ce qui participe à l'acidification et à la perte de la structure des sols (car l'engrais minéral n'est pas accompagné d'apports organiques suffisants). Même si les engrais spécifiques pour les vivriers devenaient disponibles et à prix abordable (pour les pauvres et les moyens) il faudra que les sols contiennent assez de matière organique pour permettre de bons rendements (Jouve, 2006). Or les dégradations physiques (érosion, lessivage, etc.) d'une part et la dissociation de plus en plus poussée de l'agriculture et de l'élevage d'autre part mettent à mal les sols et leur taux de matière organique. Il en résultera une tendance à la baisse des rendements culturels et de la production agricole déjà insuffisante pour couvrir les besoins alimentaires (vu les ruptures chroniques de stocks vivriers) et de liquidités des ménages, surtout ceux classés et/ou dits pauvres et très pauvres. Ce contexte écologique risque d'enfermer les petites et moyennes exploitations agricoles familiales dans la pauvreté en augmentant davantage leur vulnérabilité face à la moindre catastrophe naturelle (inondation, sécheresse, prolifération de ravageurs, etc.) ou choc/crise (incendie, accident, maladie, décès, etc.).

En somme, malgré toutes les insuffisances liées aux objets, sites, cibles, modes et stratégies d'intervention les dispositifs sont parvenus à l'amélioration des conditions de vie des populations de l'Atacora ; toutefois cette amélioration demeure précaire dans l'actuel contexte écologique des exploitations agricoles familiales de cette région du pays. Les dispositifs

d'intervention gagneraient alors à œuvrer pour la durabilité dans l'amélioration des conditions de vie et d'existence des populations rurales de Cobly et de Péhunco.

IMPLICATIONS DE LA RECHERCHE

Des résultats et analyses des présents travaux de recherche, il se dégage des implications aussi bien en matière de recherche-action que d'orientations techniques et politiques.

Les recommandations par rapport à la **recherche-actions**'adressent prioritairement aux « développeurs », dont les coopérations qui élaborent et mettent en œuvre des projets et programmes de lutte contre la pauvreté par l'amélioration des conditions de vie des ménages. Elles se focalisent, au début de toute intervention de réduction de la pauvreté, sur "l'urgente priorité" d'une connaissance approfondie des perceptions locales de la pauvreté et de ses variantes selon les différents groupes socioculturels ainsi que d'une typologie des pauvres assortie de leurs caractéristiques et besoins.

Cette compréhension locale du concept de la pauvreté et de ses manifestations passe par la conduite d'études diagnostiques approfondies (et non rapides) qui partent des considérations qualitatives (relatives à l'évolution des trajectoires et des contextes environnemental, social, économique et politique du milieu) pour aboutir à des données quantitatives sur les ménages et les exploitations agricoles. La combinaison dans cette approche des considérations qualitatives et compréhensives à des indicateurs quantitatifs et indispensables produit des données empiriques authentiques sur la réalité de la pauvreté. Aussi ces données constituent-elles une référence au démarrage en même temps qu'elles permettent de construire/d'élaborer des scénarii possibles d'évolution des ménages et exploitations. L'adoption d'une telle démarche aura le mérite non seulement de minimiser considérablement les biais de sélection pour permettre le choix des bénéficiaires les plus objectivement «nécessiteux» des appuis mais également de proposer et d'apporter des appuis ciblés et adaptés aux besoins de chaque catégorie de bénéficiaires. Ainsi, les conditions de vie seront plus vite et durablement améliorées avec un niveau de résilience élevé pour les ménages et les exploitations agricoles.

Aussi une base de données sera-t-elle disponible à partir de cette approche et facilitera les études de suivi et d'évaluations périodiques (y compris celles conduites par les externes) pour des réajustements et d'éventuelles réorientations des appuis pour de meilleurs résultats et effets à atteindre par les dispositifs. Certes le coût d'une telle étude (surtout au démarrage d'une intervention) pourrait peser très lourd dans le budget et constituer une limite pour les dispositifs, nous pensons que dans l'actuel contexte de concentration des appuis (favorisé par la coopération décentralisée) une synergie d'actions avec la mutualisation des ressources et moyens devrait permettre non seulement la réalisation de cette étude diagnostique approfondie mais également la mise en place des séries chronologiques. Ces indicateurs de panel, tout en renseignant sur la situation des ménages et exploitations, permettront à chacun des dispositifs d'intervention de réduire son enveloppe respective à consacrer aux études d'impacts.

Par ailleurs, les présents travaux, ayant été conduits dans un contexte d'inexistence de données de référence renseignant sur la situation de base des ménages et exploitations d'une part et de concentration de toutes les coopérations sur les mêmes filières et sur les mêmes sites d'autre part, n'ont pas permis d'identifier et d'analyser la distance d'amélioration des conditions de vie parcourue/réalisée par les ménages depuis les années 90s, encore moins d'attribuer à chaque coopération la contribution qui est la sienne dans cette amélioration du niveau de vie. Pour pallier à ces limites de notre recherche, il serait intéressant d'une part que

des travaux soient réalisés sur les mêmes sites pour analyser l'effet de cumul des projets par les ménages et exploitations et d'autre part que d'autres recherches soient conduites dans des sites et sur des ménages ayant fait l'objet d'une étude de référence au démarrage afin de produire une analyse comparative sur les niveaux de vie d'avant et d'après les dispositifs d'intervention. De même, des travaux ciblés sur des coopérations spécifiques dans l'Atacora et dans d'autres régions du Bénin apporteraient des éclaircissements sur la contribution réelle de chaque coopération à la réduction de la pauvreté. Ces différentes recherches attesteront également de la pertinence ou non de la mise en place des données de panel pour le suivi des ménages et exploitations agricoles.

Par rapport aux **Aspects techniques** en général, nous suggérons ici la vulgarisation, la diffusion et la promotion des techniques de production écologiquement durables. En effet, il est important que l'accent soit mis sur la gestion de la fertilité des terres des divers systèmes de production au niveau des exploitations agricoles familiales. Les dispositifs d'intervention ainsi que les services techniques de l'Etat (c'est-à-dire les CARDER) devront faciliter, aux producteurs, l'accès et l'utilisation d'intrants organiques de bonne qualité et en quantités suffisantes à coût abordable. Dans la logique d'offre ciblée et adaptée aux besoins, on pourrait, au niveau des petites et moyennes exploitations (ne disposant pas de moyens financiers), mettre l'accent sur l'association agriculture-élevage du petit bétail et en offrant des facilités pour l'installation et la conduite de l'élevage de volailles et/ou de petits ruminants (à l'instar de LISA avec l'introduction de coqs géniteurs et de greniers améliorés) afin de fournir la fumure organique pour les parcelles sous cultures. Pour les producteurs qui auraient les moyens, on pourrait renforcer leurs capacités à produire leurs propres matières organiques (compostage, agro-foresterie, culture sous couvert végétal, etc.) mais avec la mise en place d'un mécanisme fonctionnel facilitant l'acquisition et le transport des matériels agricoles nécessaires pour la production et l'utilisation de la matière organique.

Aussi pourrait-on envisager et faciliter la mise en place des unités de transformation spécialisées dans la production d'intrants organiques (fertilisants et bio-pesticides) à l'instar des expériences en cours dans le domaine dans le département des Collines au centre du Bénin. L'actuel contexte de promotion de l'entrepreneuriat agricole et de l'emploi pour les jeunes semble être une opportunité pour l'installation de ces petites et moyennes entreprises de production d'intrants organiques qui emploieront des déscolarisés, ou diplômés ou chômeurs sans oublier des producteurs voulant s'investir dans des activités para et/ou non agricoles. Ces industries viendront à bout des difficultés de disponibilité et d'accès des producteurs aux intrants spécifiques pour vivriers. Toutefois, ces entreprises auront besoin d'accompagnement pour avoir des coûts de revient faibles afin de céder les intrants organiques à des prix relativement bas et supportables pour les exploitations agricoles, surtout les petites et moyennes, qui ont très peu de moyens. Peut-être faudra-t-il penser et mettre en place, au démarrage, un mécanisme de facilitation par crédits et/ou subvention des intrants organiques le temps d'organiser plus le marché des vivriers pour qu'il devienne suffisamment sécurisé et assez rémunérateur pour les producteurs qui se prendront en charge.

Les systèmes de production gagneraient également en durabilité si les exigences des spéculations promues/soutenues sont compatibles avec les potentialités agro-écologiques des régions. Par exemple le coton est moins compatible aux conditions de l'Ouest qu'celles de l'Est dans l'Atacora

Pour les **Orientations politiques**, il est souhaitable que les décideurs politiques aussi bien au niveau central que local, s'impliquent, aux côtés des Organisations Professionnelles Agricoles (OPA), dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique agricole basée sur la spécialisation des zones agro-écologiques et la durabilité des systèmes de production. En effet, au-delà du Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole (PSRSA) qui fixe et clarifie

les domaines et filières prioritaires, il est nécessaire de disposer d'une loi/ politique d'orientation agricole qui trace le cadre et organise durablement le secteur agricole dans ses divers compartiments/domaines. Ainsi, cette loi/politique deviendra la boussole du secteur agricole qui subsistera à travers les divers gouvernements. De même, les conseillers communaux pourront s'inspirer de cette loi de concert avec les techniciens et spécialistes pour des choix stratégiques (spéculations, mode d'agriculture à promouvoir, etc.) de développement du secteur agricole dans leurs communes à travers leurs Plans Communaux de Développement (PDC). Aussi limiterait-elle la promotion tous azimuts de toute filière par n'importe quelle structure dans n'importe quelle région du pays.

Les gouvernants doivent également promouvoir les systèmes de production écologiquement durables en offrant par exemple des facilités d'installation et de fonctionnement des entreprises de production des intrants organiques d'une part et d'autre part d'accès et d'utilisation de ces intrants organiques pour les producteurs (surtout les petites et moyennes exploitations agricoles familiales). Pour ce faire, la résolution 2011 (Doc. EX.CL/631 (XVIII)) de l'Union Africaine sur les potentialités de l'agriculture biologique et écologique à contribuer à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté ainsi que l'initiative Ecological Organic Agriculture (EOA) dont le bras armé est le Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA) sont des opportunités à saisir par les OPA pour exiger et obtenir des décideurs politiques (surtout le gouvernement) l'intégration des principes de l'agriculture biologique et écologique dans les politiques et stratégies de développement des systèmes de production au Bénin.

En outre, pour rendre plus efficace la lutte contre la pauvreté et plus performantes les exploitations agricoles familiales, les décideurs politiques doivent s'impliquer et faciliter, aux côtés de la Plateforme Nationale des OPA (PNOPPA), les travaux d'identification, de recensement et de suivi des exploitations agricoles du Bénin. A l'instar des autres pays ouest-africains, dont notamment le Burkina-Faso, le Sénégal, etc. (Gansoré et al 2013), les situations et la typologie des exploitations agricoles familiales seraient connues avec une identification des besoins d'accompagnement afférant à chaque catégorie/classe d'exploitations. Les ménages dits très pauvres et pauvres qui disposent en général de petites exploitations agricoles vont bénéficier des mesures de protection sociale pendant que les moyennes exploitations auront les appuis visant à augmenter leurs productions agricoles pour couvrir leurs besoins alimentaires tandis que les grandes exploitations ont plus besoin des appuis de renforcement de leurs productions et d'écoulement de leurs produits.

L'implication des gouvernants dans les travaux de suivi des exploitations agricoles familiales tout en permettant la mise en place des appuis ciblés et plus adaptés aux besoins des producteurs va également contribuer à la construction, par le Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA), de l'observatoire régional des exploitations agricoles familiales pour le développement de l'agriculture et la réduction de la pauvreté.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Albarello, L. (2011). *Choisir l'étude de cas comme méthode de recherche*. Bruxelles : De Boeck.
- Ancey, G. (1983). *Enquêtes rurales en Afrique sur échantillons restreints. Problèmes et méthodes à travers trois analyses de cas*. Paris : AFIRD.
- Asselin, L.-M. & Dauphin, A. (2000). *Mesure de la pauvreté : un cadre conceptuel*. Québec : Centre Canadien d'Etude de la Coopération Internationale (CECI).
- Assidon, E. (2002). *Les théories économiques du développement*. Paris : La Découverte.
- Assogba, C.-G. (2014). *Représentations de l'environnement et adoption des pratiques durables de production par les cotonculteurs du Bénin*. Thèse de doctorat : Gembloux Agro-Bio Tech, Université de Liège (Belgique).
- Azoulay, G. (2002). *Les théories du développement. Du rattrapage des retards à l'explosion des inégalités*. Rennes, France : PUR.
- Azouley, G. (2012). Sécurité alimentaire mondiale et crise structurelle d'un mode de fonctionnement de l'écoagricole. *L'Homme et la Société*, (1), 183-184.
- BAD (2002). *Rapport sur le développement en Afrique*. Paris : Economica.
- Badouin, R. (1987). L'analyse économique du système productif en agriculture. *Cahiers des Sciences Humaines*, 23(3-4), 357-375.
- Baker, J. L. (2000). *Evaluation de l'impact des projets de développement sur la pauvreté. Manuel à l'attention des praticiens*. Washington DC : Banque mondiale.
- Banque mondiale (2001). *Rapport sur le Développement dans le monde 2000-2001 : combattre la pauvreté*. Paris : ESKA.
- Barrat, C.-F. (1998). *La pauvreté*. Paris : PUF.
- Barres, J., Billaz, R., Dufumier, M. & Gentil, D. (1981). *Méthode d'évaluation des projets*. Paris : Association Française des Instituts de Recherche pour le Développement (AFIRD).
- Becker, S. & Ichino, A. (2002). Estimation of average treatment effects based on propensity scores. *The Stata Journal*, 2(4), 358-377.
- Berestovoy, P. (2006). La contribution de la théorie des représentations sociales à l'étude des conflits d'usage en environnement. *Journal International sur les Représentations Sociales*, 3(1), 68-74.
- Brossier, J. (2007). L'exploitation agricole familiale en Afrique : définitions et apports théoriques. In : Gafsi, M., Dugué, P., Jamin, J.-Y. & Brossier, J. *Exploitations agricoles familiales en Afrique de l'Ouest et du Centre*. Versailles, France : Quae, 87-101.
- Brossier, J., Devèze, J.-C. & Kleen, P. (2007). Qu'est-ce que l'exploitation agricole familiale en Afrique ? In : Gafsi, M., Dugué, P., Jamin, J.-Y. & Brossier, J. *Exploitations agricoles familiales en Afrique de l'Ouest et du Centre*. Versailles, France : Quae, 73-86.
- CACID (2012). *L'état du commerce en Afrique de l'Ouest. Rapport final*. Dakar, Sénégal : ENDA-CACID.
- Cameliau, C. (2000). *Les impasses de la modernité : critique de la marchandisation du monde*. Paris : Seuil.
- Capillon, A. (1993). *Guide pour la réalisation d'une typologie régionale d'exploitations à l'usage des agronomes*. Paris : INAPG.
- Cappillon, A. (1993). *Typologie des exploitations agricoles : contribution à l'étude régionale des problèmes techniques*. Thèse de doctorat : Institut National Agronomique Paris-Grignon (France).

- Carney, D. (1999). *Approches to sustainable livelihoods for the rural poor. ODI Poverty briefing*. London: Overseas Development.
- Carney, D. (1998). Implementing the sustainable livelihoods approach. In: Carney, D. *Development, sustainable rural livelihoods: what contribution can we make?* London: Department for International Development.
- Casley, D. & Lury, L. (1982). *Manuel sur le suivi et l'évaluation des projets de développement agricole et rural*. Washington DC : Banque Mondiale.
- CEBEDES (2006). *Situation socio-économique des ménages dans les communes et villages d'intervention du ProCGRN dans l'Atacora-Donga*. Cotonou-Bénin : ProCGRN.
- Chambers, R. (1990). *Développement rural : la pauvreté cachée*. Paris : Karthala.
- Chambers, R. (2003). Préface. *Agricultural Systems*, **78**(2), 119-121.
- Chambers, R., Pacey, A. & Thrupp, L. (1994). *Les paysans d'abord. Innovations des agriculteurs et recherche agronomique*. Paris : Karthala.
- Charnozo, O. & Sévérino, J.-M. (2007). *L'aide publique au développement*. Paris : La Découverte.
- Chauveau, J.-P. (1995). Les agricultures africaines : évaluer la performance ou privilégier les processus. *Marchés tropicaux*, (1995/hors-série), 205-212.
- Chia, E. (1987). *Les pratiques de trésorerie des agriculteurs : la gestion en quête d'une théorie*. Thèse de doctorat en Sciences économiques et de Gestion : Université de Dijon (France).
- Clark, D. (2005). Sen's capability approach and the many spaces of human well-being. *Journal of development studies*, (41/Août), 1339-1368.
- Clive, G. (2001). The quantification of impacts. In: *Tool box resources*. London: EDIAIS.
- CountryStat-Bénin (2015). *Méta Données - Statistiques de Production*. <https://countrystat.org/home.aspx?c=BEN> (consulté le 10/04/2015).
- Couty, P. & Winter, G. (1983). *Qualitatif et quantitatif : deux méthodes d'investigation complémentaires*. Paris : Ministère de la Coopération.
- Cuvier, L. (1999). *Etude des pratiques et des stratégies paysannes de la traction animale dans la zone cotonnière du Nord Cameroun : cas du terroir de Mafa-Kilda. Tome 1*. Mémoire DAT-DESS : Cnearc-Montpellier (France).
- Daane, J. & Breusers, M. E. (1997). *Dynamique paysanne sur le plateau Adja du Bénin*. Paris : Karthala.
- Daane, J., Mongbo, R. & Chambart, R. (1992). *Méthodologie de la recherche socio-économique en milieu rural africain*. Cotonou : Projet UNB/LUW/SVR.
- Dagbénonbakin, G., Sokpon, N., Igué, M. & Ouisavi, C. (2003). *Aptitudes des sols et leur répartition au Bénin : état des lieux et perspectives d'aménagement à l'horizon 2025*. Cotonou : DAT/MEHU.
- De Patricia, J.R. (2012). *Introduction à l'évaluation d'impact. Notes sur l'évaluation d'impact*. InterAction.
- Delarue, J. (2007). *Mise au point d'une méthode d'évaluation systémique d'impacts des projets de développement agricole sur le revenu des producteurs*. Thèse de doctorat : AgroParisTech (France).
- Delarue, J. & Cochet, H. (2011). Proposition méthodologique pour l'évaluation des projets de développement agricole : l'évaluation systémique d'impacts. *Economie Rurale*, (323/Mai-Juin), 37-54.
- Dembélé, K. (2012). *Alternative possible à la production traditionnelle du coton en Afrique dans une perspective de développement durable ? Le cas du système de production biologique et équitable au Mali*. Thèse de doctorat : Gembloux Agro-Bio Tech, Université de Liège (Belgique).

- Demont, M., Jouve, P., Stessens, J. & Tollens, E. (2007). Démographie et évolution des exploitations agricoles : analyse selon les théories de Malthus et de Boserup en Côte d'Ivoire. In : Gafsi, M., Dugué, P., Jamin, J.-Y. & Brossier, J. *Exploitations agricoles familiales en Afrique de l'Ouest et du Centre*. Versailles, France : Quae, 59-67.
- Denis, C. & Piriou, J.-P. (1997). *Lexiques de sciences économiques et sociales*. Paris : La Découverte.
- Destremau, B. (2004). De la pauvreté à l'exclusion : discours et enjeux, contribution à la construction d'un discours sur l'exclusion au Moyen-Orient. In : Destremau, B., Deboulet, A. & Ireton, F. *Analyse et dynamiques de la pauvreté en Afrique du Nord et au Moyen-Orient*. Paris : Karthala, 81-120.
- Destremau, B. & Salama, P. (2002). *Mesures et démesure de la pauvreté*. Paris : PUF.
- Devèze, J.-C. & Halley, F. (2005). *Le devenir des agricultures familiales des zones cotonnières africaines : une mutation à conduire avec tous les acteurs. A partir des cas du Bénin, du Burkina-Faso, du Cameroun et du Mali*. Paris : AFD.
- DFID (1999). *Sustainable guidance sheets: framework*. London: Department International Development.
- Diakité, M. E. (2013). Pauvreté et vulnérabilité en Afrique de l'Ouest : quelles évolutions ? *Grain de Sel*, (59-62), 6-8.
- Dizah, J. M. (2013). L'Afrique à l'épreuve des théories de développement : contexte et concepts. *Apricainfo*, Janvier (20).
- DSRP (2002). *Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté au Bénin 2003-2005*. CNDLP, Cotonou-Bénin.
- Dubois, J. L. & Marniesse, S. (1999). Les organisations et la lutte contre la pauvreté : diversité des concepts et orientations politiques. *Courrier de la Planète*, (53), 11-13.
- Duflo, E. (2009). *Expérience, science et lutte contre la pauvreté*. Paris : Fayard.
- Duflo, E. (2010). *La politique de l'autonomie : lutter contre la pauvreté*. Tome 2. Paris : Seuil.
- Duflo, E. (2010). *Le développement humain : lutter contre la pauvreté*. Tome 1. Paris : Seuil.
- Duflo, E. & Kremer, M. (2003). Use of randomization in the evaluation of development effectiveness. *Conference on evaluation and development effectiveness*. Washington DC: Operations Evaluation Department-World Bank.
- Dufumier, M. (2004). *Agricultures et paysanneries des Tiers-Mondes*. Paris : Karthala.
- Dufumier, M. (2006). Diversité des exploitations agricoles et pluriactivité des agriculteurs dans le Tiers-Monde. *Cahiers Agricultures*, **15**(6), 584-588.
- Dufumier, M. (1996). *Projets de développement agricole : manuel d'expertise*. Paris : Karthala.
- Durufle, G., Fabre, P. & Yung, J.-M. (1988). *Les effets sociaux économiques des projets de développement rural*. Paris : Ministère de la Coopération.
- Dury, S. & Bocoum, I. (2012). "Paradoxe" de Sikasso (Mali) : pourquoi "produire plus" ne suffit-il pas pour bien nourrir les enfants des familles d'agriculteurs ? *Cahiers Agricultures*, **21**(5), 324-336.
- Dury, S. & Fouilleux, E. (2011). La construction des politiques de sécurité alimentaire : institutions, discours, représentations. In : Arditi, C., Janin, P. & Marie, A., eds. *La lutte contre l'insécurité alimentaire au Mali : réalités et faux semblants*. Paris : Karthala, 69-90.
- Ekboir, J. (2003). Why impact analysis should not be used for research evaluation and what the alternatives are? *Agricultural Systems*, **78**(2), 166-184.
- Ekboir, J. & Parellada, G. (2002). Public-private interaction and technology policy in innovation processes for zero tillage in Argentina. In: Byerlee, D. & Echeverria, R. G. *Agricultural research policy in an era of privatization*. Wallingford Oxon, UK: CABI, , 137-154.

- Erpicum, R. (1995). Le choix des ONG zaïroises. *Zaire-Afrique*, (293), 153-157.
- European Commission (2004). *Project Cycle Management Guidelines. Aid Delivery Methods*. Volume 1. Brussels: EuropeAID.
- Ezemenari, K., Rudqvist, A. & Subbarao, K. (1999). *Impact evaluation: a note on concepts and methods*. Washington DC: Poverty Reduction and Economic Management Network (PRPO)-World Bank.
- Fadonougbo, F. (2013). *La crise de l'Action collective au niveau village : les effets des projets de développement participatif dans la commune de Coby au Nord-Bénin*. Cotonou : FLASH/UAC.
- Faltermeier, L. & Abdulai, A. (2009). The impact of water conservation and intensification technologies: empirical evidence for rice farmers in Ghana. *Agricultural Economics*, **40**(3), 365-379.
- FAO (2006). *Sécurité alimentaire et développement agricole en Afrique subsaharienne*. Rome.
- Floquet, A. (2015). *Pourquoi prendre en compte l'organisation interne des exploitations-ménages agricoles et leurs trajectoires d'évolution ? Note théorique FORADYN*. Abomey-Calavi, Bénin : LADyD. http://www.foradyn.org/wp-content/uploads/FORADYN_note_théorique_ménages (consulté le 10/01/2016).
- Floquet, A (2015) *Comment prendre en compte l'organisation interne des ménages-exploitations familiales et analyser leurs évolutions ? Note méthodologique FORADYN*. Abomey-Calavi, Bénin : LADyD. http://www.foradyn.org/wp-content/uploads/FORADYN_note_méthodologique_ménages (consulté le 10/01/2016).
- Floquet, A. (2014). *Développement d'un outil d'évaluation réflexive et de capitalisation des interventions pour le développement rural*. Cotonou.
- Floquet, A. (2007). A l'échelle d'une vie : trajectoires et décisions paysannes au Bénin. In : Gafsi, M., Dugué, P., Jamin, J.-Y. & Brossier, J. *Exploitations agricoles familiales en Afrique de l'Ouest et du Centre*. Versailles, France : Quae, 195-208.
- Floquet, A. (2004). *Pauvreté au Bénin. Présentation pour Wanab dans le cadre de la dissémination de la stratégie de réduction de la pauvreté*. Cotonou : CEBEDES.
- Floquet, A. (1994). *Dynamiques de l'intensification des exploitations au sud du Bénin et innovations endogènes. Un défi pour la recherche agronomique*. Thèse de doctorat : Université de Hohenheim (Allemagne).
- Floquet, A. & Mongbo, R. (2006). *Etude socio-économique de référence : état des indicateurs au démarrage des interventions du PAMRAD*. Cotonou : CTB-CEBEDES.
- Floyd, C., Harding, A., Paddle, K., Rasali, D., Subedi, K. & Subedi, P. (1999). The adoption and associated impacts of technologies in the western hills of Nepal. *AgREN Network paper*, (90/January 1990).
- FMI (2014). *Présentation du Bénin*. <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/benin> (consulté le 10/12/2015).
- Foster, J., Greer, J. & Thorbecke, E. (1984). A class of decomposable poverty measures. *Econometrica*, **52**(3), 761-766.
- Fusco, A. (2007). *La pauvreté : un concept multidimensionnel*. Paris : L'Harmattan.
- Ganamé, A., Soré, A. & Lesaffre, D. (2013). Les greniers de sécurité alimentaire au Burkina-Faso. *Grain de Sel*, (59-62), 14-15.
- Gansoré, M. & Sall, N. (2013). Les travaux des OP sur les réalités des exploitations familiales. *Grain de Sel*, (59-62), 9-11.
- Gastellu, J.-M. (1980). Mais où sont donc ces unités économiques que nos amis cherchent tant en Afrique ? *Cahiers Orstom- Séries Sciences Humaines*, (17), 3-11.

- Gbodja, R. (2014). *Changements dans l'organisation économique des ménages ruraux à Ouassa-Péhunco (Nord-Bénin)*. Mémoire de DEA : FLASH/UAC (Bénin).
- Giovanni, C. (2015). Econometric evaluation of socio-economic programs: theory and applications. *Advanced Studies in Theoretical and Applied Econometrics*, (49), 319-326.
- Gittinger, J. (1985). *Analyse économique des projets agricoles*. Paris : Economica.
- Gondard-Delcroix, C. (2007). Les représentations de la pauvreté : quels échos aux indicateurs internationaux ? Une étude qualitative sur les Hautes Terres de Madagascar. *Mondes en Développement*, (137), 51-66.
- Guba, E. & Lincoln, Y. (1981). *Effective evaluation. Improving the usefulness of evaluation results through responsive and naturalistic approaches*. San Francisco: Jossey Bass Classic.
- Gubert, F. & Roubaud, F. (2005). *Analyser l'impact d'un projet de micro-finances : l'exemple d'AdeFI à Madagascar*. Paris : DIAL-IRD-AFD.
- Hancock, G. (1998). *Les nababs de la pauvreté*. Paris : Robert Laffont.
- Havard, M., Fall, A. & Njoya, A. (2004). La traction animale au coeur des stratégies des exploitations agricoles familiales en Afrique subsaharienne. *Revue d'élevage et de médecine vétérinaire des pays tropicaux*, (57/Mars-Avril), 183-190.
- Herpin, N. & Verger, D. (1997). La pauvreté, une et multiple : présentation générale. *Economie et Statistique "Mesurer la pauvreté aujourd'hui"*, (308-309-310), 3-22.
- Hervieu, B. (2002). La multifonctionnalité de l'agriculture : genèse et fondements d'une nouvelle approche conceptuelle de l'activité agricole. *Cahiers Agricultures*, 6(11), 415-419.
- Hodonou, A. (2016). *Appariement sur le Score de Propension (ASP) -Propensity Score Matching (PSM)*. Lomé, Togo.
- Horton, D. & Mackay, R. (2003). Using evaluation to enhance institutional learning and change: recent experiences with agricultural research and development. *Agricultural Systems*, 78(2), 127-142.
- IAEG (2000). Impact assessment of agriculture research: context and state of art. *ASARECA/ECART/CTA Workshop on Impact Assessment of Agricultural Research in Eastern and Central Africa*. Rome: CGIAR.
- INSAE (2014). *Evaluation de la pauvreté au Bénin*. Cotonou : INSAE.
- INSAE (2012). *Enquête sur le commerce extérieur non enregistré au cordon douanier (ECENE) : rapport du 2ème passage. Tome 1 : Données brutes*. Cotonou : INSAE.
- INSAE (2011). *Enquête Module Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages (EMICoV) : résultats de suivi 2010. Rapport final*. Cotonou : INSAE.
- INSAE (2010). *Enquête sur le commerce extérieur non enregistré au cordon douanier (ECENE)*. Cotonou : INSAE.
- INSAE (2010). *Enquête Module Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages (EMICoV) : résultats de suivi 2010. Rapport préliminaire*. Cotonou : INSAE.
- INSAE (2008). *Tableau de Bord Social (TBS) 2004-2007 des départements de l'Atacora et de la Donga*. 1ère édition. Cotonou : INSAE.
- Heckman, J. et al. (1997). Matching as an econometric evaluation estimator: evidence from evaluating a job training programme. *The Review of Economic Studies*, 64(4), 605-654.
- Jamin, J.-Y., Havard, M., Mbétid-Bessane, E., Vall, E. & Fall, A. (2007). Dynamique et évolution des exploitations agricoles. In : Gafsi, M., Dugué, P., Jamin, J.-Y. & Brossier, J. *Exploitations agricoles familiales en Afrique de l'Ouest et du Centre*. Versailles, France : Quae, 155-171.

- Jouve, P. (1982). Intérêts et exigences méthodologiques d'une approche systémique de production agricole. *Journées sur la Recherche-Développement en milieu rural, Montpellier, France, 8-10 novembre 1982*. 13 p.
- Jouve, P. (1986). Quelques principes de construction des typologies d'exploitations agricoles suivant différentes situations agraires. *Cahiers de la Recherche-Développement*, (11), 48-56.
- Jouve, P. (1992). *Le diagnostic du milieu rural. De la région à la parcelle*. Montpellier : Etudes et Travaux du CNEARC.
- Jouve, P. (2004). Transaction agraire et résilience des sociétés rurales. La croissance démographique, frein ou opportunité pour une intensification durable en Afrique subsaharienne. *Courrier de l'Environnement de l'INRA*, (52), 100-106.
- Jouve, P. (2007). Pratiques agricoles, gestion des ressources naturelles et changement climatique au Maghreb et en Afrique subsaharienne. *International solidarity conference on climate change strategies for the African and Mediterranean regions, Tunis, Tunisie, 18-20 novembre 2007*.
- Kankwenda, G. & Ouédraogo, L. (1999). *La lutte contre la pauvreté en Afrique subsaharienne*. Paris : Economica.
- Kappor, A. (2002). *Revue of impact evaluation methodologies used by the operations evaluation department over 25 past years*. Washington DC: World Bank.
- Kenmogne, B. (2003). *Les Organisations Non Gouvernementales et le Développement participatif*. Paris : L'Harmattan.
- Kleen, P., Sanogo, B. & Viestra, G. (1989). *A partir de Fonsébougou : présentation, objectifs et méthodologie du volet Fonsébougou (1977-1987)*. Amsterdam : IER. (Collection Systèmes de Production Rurale au Mali-Bamako).
- Lafrance, A. & Larochelle-Côté, S. (2012). *L'évolution du patrimoine au cours du cycle de vie*. Statistiques Canada.
- Lambert, A. & Hadjaj-Castro, H. (2008). *Introduire la perspective d'acteurs dans l'appréciation d'impact. Proposition d'une démarche à l'intention des responsables d'actions de développement*. Bruxelles : COTA.
- Larivière, S. *et al.* (1998). Concept et mesure des perceptions de la pauvreté en milieu rural pour des fins de développement socio-économique : application au Bénin. In : Gendreau, F. *Crise, pauvreté et changements démographiques dans les pays du Sud*. Paris : Estem, 133-147.
- Latouche, S. (2004). *Survivre au développement*. Paris : Mille et une Nuits.
- Lebailly Ph. *et al.* (2000). *La filière rizicole au Sud Viêt-nam. Un modèle méthodologique*. Gembloux, Belgique : Les Presses Agronomiques de Gembloux.
- Long, N. (1989). Conclusion: theoretical reflexions on actor, structure and interface. In: Long, N., ed. *Encounters at the interface. A perspective on social discontinuities in rural development*. Wageningen: Wageningen Agricultural University, 221-243.
- Long, N. & Long, A. (1992). *Battlefields of knowledge: the interlocking of theory and practice in social research and development*. London: Routledge.
- Long, N. (1994). Paradigmes perdus et paradigmes... retrouvés ? Pour une sociologie de développement orientée vers les acteurs. *APAD*, n°7.
- Mackay, R. & Horton, D. (2003). Expanding the use of impact assessment and evaluation in agricultural research and development. *Agricultural Systems*, **78**(2), 143-165.
- Madaule, S. (2005). *Le développement en projets : conception-réalisation-études de cas*. Paris : L'Harmattan.
- Madeley, J. (2002). *Le commerce de la faim : la sécurité alimentaire sacrifiée à l'autel du libre échange*. Tunis : Enjeux Planète.

- MAEP (2013). *Etude préliminaire sur l'état des lieux des interventions en matière de sécurité alimentaire au Bénin. Rapport final*. Cotonou : MAEP.
- Mahavandi, F. (2005). *Du développement à la globalisation. Histoire d'une stigmatisation*. Bruxelles : Emile Bruylant.
- Manyong, V. & Houndékon, V. A. (2000). *Land tenurial systems and adoption of mucuna planted fallow in the derived savannas of West Africa*. Washington DC: IFPRI-CGIAR.
- Maredia, E., Byerlee, D. & Anderson, J. (2000). Ex-post evaluation of economic impacts of agricultural research programs: a tour of good practice. *Workshop on "The future of impact assessment in CGIAR: needs, constraints and options"*, Roma, Italy, May 3-6, 2000. 42 p.
- Masters, W., Coulibaly, B., Sanago, D., Sidibé, M. & Williams, A. (1996). *The economic impact of agricultural research: a practical guide*. West Lafayette: Department of Agricultural economics-Purdue University.
- Mayoux, L. (2001). *Qualitative methods*. London: EDIAIS.
- Mbetid-Bessane, E. (2002). *Gestion des exploitations agricoles dans le processus de libéralisation de la filière cotonnière centrafricaine*. Thèse de doctorat en Economie : Institut National Polytechnique de Toulouse-Ensact (France).
- MEPN. (2008). *Programme d'Action Nationale d'Adaptation aux Changements Climatique (PANA-Bénin)*. Cotonou : MEPN.
- Messu, M. (2003). *La pauvreté cachée, une analyse bachelardienne du concept de pauvreté*. Paris : Aube.
- Mestrum, F. (2006). *Mondialisation et pauvreté : de l'utilité de la pauvreté dans le nouvel ordre mondial*. Paris : L'Harmattan.
- Mohr, L. (1992). *Impact analysis for program evaluation*. Newbury: SAGE.
- Moscher, A. T. (1966). *Getting agriculture moving: essentials for development and modernization*. New-York: Frederick A. Praegar Publishing.
- Mpatwenumugabo, T. et al. (2007). *Mesure de la pauvreté selon la méthode de degré de satisfaction des besoins essentiels (DEBSE)*. Rome : PNUD.
- Narajan, D. (1999). Bonds and bridges: social capital and poverty. *Poverty reduction and economic management network*. Washington DC: World Bank.
- Narayan, D. et al. (2000 a). Can anyone hear us? Voices from 47 Countries. In: Narayan, D. et al. *Voices of poor*. Volume 1. Washington DC: World Bank.
- Narayan, D. et al. (2000 b). Crying out for change. In: Narayan, D. et al. *Voices of poor*. Volume 1. Washington DC: World Bank.
- ONASA (2012). *Rapport d'évaluation de la campagne agricole 2011-2012*. ONASA-Cotonou.
- Onibon, P. A. (2011). *Rapport de diagnostic technique, organisationnel et technique de la filière anacarde dans les départements de l'Atacora et de la Donga*. Natitingou, Bénin : GAI.
- PAM (2008). *Analyse globale de la vulnérabilité et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (AGVSAN)*. Rapport. Cotonou : PAM.
- PAM (2013). *Analyse globale de la vulnérabilité et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (AGVSAN)*. Cotonou : PAM.
- Parienté, W. (2008). Analyse d'impact des évaluations aléatoires. *STATECO*, (103), 5-17.
- Pasha, H. (2002). Pro-poor Policies. *The 4th Global Forum on Citizens, Business and Governments: dialogue and partnerships for the promotion of democracy and development, Marrakech, Maroc, 10-11 décembre 2002*.

- Peemans, J.-P. (1995). Modernisation globalisation et territoires : l'évolution des regards sur l'articulation des espaces urbains et ruraux dans les processus de développement. *Revue Tiers-Monde*, **36**(141), 17-40.
- Peemans, J.-P. (2002). *Le développement des peuples face à la modernisation du monde*. Louvain-La-Neuve : Academia-Bruylant. (Collection Population et Développement).
- Perrot, C. & Landais, E. (1993 a). Exploitations agricoles : pourquoi poursuivre la recherche sur les méthodes typologiques ? *Cahiers Recherche et Développement*, (33), 13-23.
- Perrot, C. & Landais, E. (1993 b). Comment modéliser la diversité des exploitations agricoles ? *Cahiers Recherche et Développement*, (33), 24-40.
- Perrot, C., Pierret, P. & Landais, E. (1995). L'analyse des trajectoires des exploitations agricoles. Une méthode pour actualiser les modèles typologiques et étudier l'évolution de l'agriculture locale. *Economie Rurale*, (228), 35-47.
- PNUD (2016). *Les tendances de la pauvreté au Bénin sur la période 2007-2015*. Cotonou : Editions INSAE.
- PNUD (2008). *Rapport mondial sur le Développement Humain 2009*. New-York.
- PNUD (2007). *Rapport mondial sur le Développement Humain 2007/2008*. New-York.
- ProCGRN (2008). *Departement de l'Atacora. Diagnostic Micro Régional*. Rapport final.
- Ravallion, M. (1994). *Poverty comparison*. London: Harwood Academic.
- Ravallion, M. (2004). *Pro-poor growth: a primer policy research*. Washington DC: World Bank.
- Renaud, J. (2008). La microfinance au secours des plus pauvres en Argentine. *Problèmes Economiques*, (2938), 44-48.
- Rosenbaum, P. R. & Rubin, D. B. (1983). The central role of the propensity score in observational studies for causal effects. *Biometrika*, **70**(1), 41-55.
- Roubaud, F. & Rozafindrakoto, M. (2005). Les multiples facettes de la pauvreté dans un pays en développement : le cas de la capitale malgache. *Economie et Statistique- INSEE*, (383-384-385), 131-155.
- Rousseau, S. (2003). Capabilités, risques et vulnérabilités. In : Dubois, J.-L. *Pauvreté et développement socialement durable*. Bordeaux : Presses Universitaires de Bordeaux, 11-22.
- Rousseau, S. (2007). Vulnérabilité, analyse des entrées et sorties de la pauvreté : cas du Manjakandriana à Madagascar. *Monde en Développement*, **35**(140), 25-44.
- SCRP (2011). *Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté*. Cotonou.
- Sen, A. (2000). *Un nouveau modèle économique. Développement, justice, liberté*. Paris : Odile Jacob.
- Sen, A. (1993). *Capability and well-being. The quality of live*. Oxford: Oxford Clarendon Press.
- Sery Zagbaï, H. (2005). *Evaluation de l'impact du coton sur le développement rural : cas de la région de Korhogo au nord de la Côte d'Ivoire*. Thèse de doctorat : Faculté des Sciences agronomiques de Gembloux (Belgique).
- Sodjinou, E. (2011). *Poultry-based intervention as tool for poverty reduction and gender empowerment: empirical evidence from Benin*. PhD Thesis: University of Copenhagen (Denmark).
- Sourisseau, J.-M. (2000). *Les stratégies de diversification des revenus sur les grands aménagements hydro-agricoles sahéliens. Le cas de l'Office du Niger et du Delta du fleuve Sénégal*. Paris : Paris X-Nanterre.
- Sourisseau, J.-M., Bosc, P.-M., Fréguin-Gresh, S., Bélières, J.-F., Bonnal, P., Le Coq, J.-F. *et al.* (2012). Les modèles familiaux de production agricole en question : comprendre leur diversité et leur fonctionnement. *Autrepart*, (62/Mars 2012), 159-181.

- Stamoulis, K. & Zezza, A. (2003). A conceptual framework for national agricultural. *Rural Development and Food Strategies and Policies*. ESA, Working paper, (3), 3-17.
- Stewart, F. et al. (2003). *Does it matter that we don't agree on the definition of poverty? A comparison of four approaches*. Working Paper.
- Streeten, P. et al. (1981). *First things first: meeting basic needs in developing countries*. Oxford: Oxford University Press.
- Subsol, S., Ba Diao, M. & Botoni, E. (2013). Construire la résilience des ménages grâce à la gestion durable des terres. *Grain de Sel*,(59-62), 19-21.
- Tchaynov, A. V. (1925). *Version française révisée en 1990: l'organisation de l'économie paysanne*. Paris : Regard.
- Teal, F. (2001). *Education, incomes, poverty and inequality in Ghana in the 1990s*.CSAE-Working paper, WPS/2001, 21. Oxford: Oxford-University.
- Tohinlo, P. (2015). *Comment retracer les impacts sur le sécurité alimentaire par la construction d'une chaîne réaliste de LISAI à Coby ? Etude de cas FORADYN*. Abomey-Calavi, Bénin : LADyD. [http:// www.foradyn.org/wp-content/uploads/FORADYN_Etude-de cas](http://www.foradyn.org/wp-content/uploads/FORADYN_Etude-de-cas) (consulté le 10/01/2016).
- Tohinlo, P.(2013). Les interventions de développement et la sécurité alimentaire à Coby. *IVème Colloque des Sciences, Cultures et TechnologiesUAC, Abomey-Calavi, Bénin, 23-28 septembre 2013*. 20 p.
- Tohinlo, P.(2012). L'élevage Bovins et les conditions de vie des éleveurs de l'Atacora au nord du Bénin. *XXVIII Journées de Développement ATM, Orléans, France, 11-13 juin 2012*. 12 p.
- Tollens, E. (2009). Agriculture, la sécurité alimentaire et le développement économique. Défis et enjeux. In : Trefon, T. *Réformes au Congo (RDC) : attentes et désillusions*. Paris : L'Harmattan, 211-229. (Collection Cahiers africains).
- Toussaint, E. & Millet, D. (2002). *L'origine de la crise de la dette du Tiers-Monde*. <http://cadtm.org/L-origine-de-la-crise-de-la-dette> (consulté le 12/04/2014).
- Toye, J. (2004). Fighting poverty in Africa. Are PRSPs making a difference? *Journal of African Economies*, **13**(3), 479-482.
- Weiss, C. (1998). *Evaluation methods for studying programs and policies*. Upper Saddle River, US: Prentice-Hall.
- White, H. (2013). The use of mixed methods in randomized control trials.*New Directions for Evaluation*, (138), 61–73.
- White, H. (2009a). *Some reflections on current debates in impact evaluation*.3ie working paper, Working Paper. New Dehli, Inde: International Initiative for Impact Evaluation.
- White, H. (2009b). Theory-based impact evaluation: principles and practice. *Journal of development effectiveness*, **1**(3), 271–284.
- Yoda, B. (2004). *Gestion participative des projets de développement : outils et méthodes d'intervention*. Mémoire de 3ème cycle en Agronomie : ENA (Maroc).
- Zossou, E. (2013). *Etude d'impact de l'apprentissage par la vidéo et la radio rurale sur la transformation à petite échelle du riz local au Bénin*. Thèse de doctorat : Gembloux Agro-Bio Tech, Université de Liège (Belgique).

ANNEXES

Annexe1 : Questionnaires

1. Identification du ménage

1.1 Le Chef ménage

Commune :	COMM : _ _
Village	VIL : _ _ _
Quartier/ Hameau	
Nom et Prénom du Chef Ménage :	
Nom courant utilisé dans la localité :	
Âge :	AGE : _ _
Sexe (1 féminin ; 2 masculin) :	SEXE : _
Ethnie	ETHNIE : _ _
Lignée :	LIGNEE : _ _
Numéro de ménage	NOMEN : _ _ _ _

1.2 Le Recensement des membres du ménage

N°	Prénom et (nom) ¹⁷	Statut familial ¹⁸	Âge	Sexe	Résident ¹⁹	Niveau de scolarisation ²⁰	Maîtrise du français ²¹	Maîtrise langue locale ²²
1								
2								
3								
4								

1.3 Identification des nombres de cuisines et d'Unité de Production (UP) du ménage

Combien de différentes cuisines (foyers) le ménage compte-t-il ? NCUISINE / _ / _ / _ /

Listing des Noms des chefs de cuisine et attribution d'un numéro

Nom du chef de cuisine	CUISINE

Combien d'Unités de Production (UP) existent-ils dans le ménage ? NRUP / _ / _ / _ /

Listing des Nom des responsables d'unité de production et attribution d'un numéro

Nom du responsable de l'unité de production	RUP

¹⁷ Mettre le nom s'il est différent du celui du chef ménage

¹⁸ F1, F2, F3 pour première, deuxième et troisième épouse ; E1F1 : premier enfant épouse 1 ; P : père, mère, oncle, tante du chef ménage ou de ses épouses ; Jp : enfants ou jeunes dépendants apparentés ; C : enfants ou jeunes non apparentés ; S : travailleur saisonnier vivant dans la concession

¹⁹ P : permanent ; T : temporaire ; N : non résident

²⁰ (0 : Jamais scolarisé, 1 : déscolarisé avant CM1 ; 2 : fin d'études primaires ; 3 : collège ; 4 lycée ; 5 supérieur)

²¹ (0 : Aucune ; 1 comprend mais s'exprime difficilement ; 2 : lit et écrit difficilement ; 3 lit et écrit aisément)

²² (0 : Aucune ; 1 lit et écrit difficilement ; 2 : lit et écrit aisément)

1.4 Profil du chef ménage (CM =RUP principal)

Langue habituellement parlée dans le village par le RUP :	LANGUE /_/_/_/
Depuis quand votre famille est-elle dans le village (combien de générations). (1. appartient à une famille de premiers arrivants ; 2. migrants installés depuis plus d'une génération ; 3. migrant récent, installés de façon temporaire depuis moins d'une génération)	AUTOCHT /_/_/_/
Etes-vous allé à l'école et si oui quelle est la dernière classe faite avec succès ? (0. jamais scolarisé ; 1. déscolarisé avant début CM1 ; 2. Déscolarisé au CM2 ; 3. fin d'études primaires ; 4. Déscolarisé au collège et avant 3 ^{ème} ; 5. Niveau BEPC ; 6. Lycée ; 7. supérieur)	NIVSCOL /_/_/
Maîtrise de la langue française à l'oral..... (0. aucune ; 1. comprend et s'exprime difficilement ; 2. comprend et s'exprime aisément en français)	FRANC /_/_/
Maîtrise de la lecture et de l'écriture en français (0. aucune ; 1. lit et écrit difficilement ; 2. lit et écrit aisément en français)	LECTURF /_/_/
Maîtrise de la lecture et de l'écriture en langue locale (0. aucune ; 1. lit et écrit difficilement ; 2. lit et écrit aisément)	LECTURL /_/_/
A-t-il appris un métier et lequel ?	METIER /_/_/_/
Comment a-t-il été formé et a-t-il obtenu un diplôme : (0. aucune ; 1. Apprentissage informel non sanctionné par un diplôme ; 2. Apprentissage informel chez un artisan sanctionné par un diplôme ; 3. Formation dans un centre de formation professionnel ; 4. Formation dans lycée technique ; 5. Formation technique supérieure)	FORMPRO /_/_/
Destination de la migration la plus longue hors de la localité : (1. rurale dans le département ; 2. Rurale dans le pays ; 3. Rurale dans la sous-région ; 4. Urbaine dans le département ; 5. Urbaine dans le pays ; 6. Urbaine dans la sous-région ; 7. Urbaine lointaine ; 0. Jamais sorti)	DESTMIG /_/_/_/
Durée de la migration la plus longue (mois).....	DURMIG /_/_/_/
Activité principale durant la période de migration.....	ACTMIGR /_/_/_/
Appuis reçus des Projets : (0.aucun ; 1.intrants agricoles ; 2. Formation ; 3. Equipements/machines agricoles ou de transformation ; 4. Infrastructures de stockage et de conservation ; 5. Vente ou commercialisation de produits agricoles ; 6.Epargne-crédit ; 7. Aménagement bas-fonds ; 8. Scolarisation/Education des enfants ; 9. Santé ; 10. Autres)	APPUI /_/_/_/_/
Raisons d'Accès aux Appuis reçus des Projets : (1.Pauvre ; 2. Etre volontaire ; 3. Avoir rempli les conditions et être sélectionné ; 4.avoir un proche parent parmi les responsables ou autorités ; 5. Etre un influent ou leader d'opinion dans le village ; 6. Habiter au centre du village ; 7. Autres)	RAPPUI /_/_/_/_/
Nombre d'Appuis reçus des Projets :	NBAPPUI /_/_/_/
Durée du 1 ^{er} appui reçu :	DURAPPUI/_/_/_/
Motifs/Causes pour n'avoir pas reçus d'Appuis des projets : (0.aucune ; 1. Absent du village ; 2. N'habite pas au centre du village ; 3. N'avoir pas été informé ; 4.n'avoir pas rempli les conditions ; 5.avoir rempli les conditions sans être sélectionné ; 6. Pas de temps ; 7. Ne pas vouloir ; 8. N'avoir pas apprécié le comportement des responsables/autorités ; 9. N'a aucun proche parmi les responsables/autorités ; 10. Autres)	NOAPPUI/_/_/_/
Non Bénéficiaire de projet mais ayant obtenu appui de façon indirecte (0. aucun/jamais ; 1. Une fois pour 1 projet ; 2. Plusieurs fois pour un même projet ; 3.plusieurs fois pour plusieurs projets ; 4. Lors des voyages/ pendant migration ; 5.Autres (à préciser))	APPUIINDIRE /_/_/_/
Types d'appuis indirects et comment (0.aucun ; 1.intrants agricoles ; 2. Formation/ Aide d'un bénéficiaire à diverses étapes; 3. Imitation ou copie de la technologie chez un bénéficiaire ; 4. Utilisation équipements/machines agricoles ou de transformation d'un bénéficiaire; 5. Utilisation d'Infrastructures de stockage et de conservation d'un bénéficiaire ; 6. Vente ou commercialisation de produits agricoles ; 7.Prêts/crédits par le biais ou auprès	TAPUIINDIR /_/_/_/

d'un bénéficiaire ; 8. Utilisation ou location auprès d'un bénéficiaire d'un bas-fond/ site aménagé; 9. Scolarisation/Education des enfants ; 10. Santé d'un membre de la famille ; 11. Autres)	
Par qui les Appuis indirects..... (0.personne ; 1. Epoux/se ; 2. Membre du ménage ; 3. Membre de la famille ; 4. Proche ami du village ; 5. Ami hors du village ; 6. Autres)	RESAPUINDIR/__/__/_/
Situation matrimoniale : 1. Célibataire ; 2. Marié(e) ; 3. Veuf ou veuve ; 4. Divorcé(e) ou séparé(e)	MATRI /__/_/
Nombre d'enfants (moins de 15ans) directement à charge.....	NENFANT /__/__/_/
Votre Âge à l'autonomie/indépendance vis-à-vis de vos parents :	AGEAUTO/__/__/_/
Durée de votre autonomie/indépendance jusqu'à ce jour :	DUREAUTO/__/__/_/
Motifs/Evènements ayant causés votre indépendance	MOTIFAUTO/__/__/_/

2. Activités du ménage

2.1 Recensement des Activités économiques des membres du ménage

Pour chacun des membres précédemment listés, reporter celles qui travaillent (sont actives économiquement) à plein temps ou temps partiel en commençant par ceux et celles qui ont des activités économiques autonomes (prennent des décisions sur et gèrent le revenu de cette activité)

N°	Prénom et (nom)	Activités Economiques ²³		Appui/Aide donnée aux autres membres		
		Principales	Secondaires	A qui ?	Quelles activités	Durée (% de temps)
1						
2						
3						
4						

2.1 Recensement des champs et parcelles sous gestion du chef ménage (CM)

On peut s'aider en faisant faire une petite carte au sol par le CM où les différents champs sont dessinés

N° Champ	Localisation ou nom	Nature du site ²⁴	Superficie (ha)	Cultures	Mode de faire valoir ²⁵

²³ Gardez une activité par ligne et finir avec les activités d'un membre avant de passer à un autre. Commencer par le Chef ménage

²⁴ 1. bas-fonds aménagé ; 2. bas-fond sommairement aménagé ; 3. bas-fonds non aménagé ; 0. champs exondés

²⁵ 1. héritage partagé ; 2. héritage non partagé ; 3. achat ; 4. « don », cession à durée indéterminée et sans restriction d'usage, transmissible aux descendants ; 5. « don », cession à durée indéterminée et sans restriction d'usage, non transmissible aux descendants ; 6. emprunt gratuit à durée déterminée; 7. métayage; 8.location ; 9. emprunt gratuit à durée indéterminée, avec restriction du droit d'investissement et plantation ;10. autre (préciser)

Inventaire des parcelles

N° champ	N° parcelle ²⁶	Cultivée par CM ou cédé à tiers – préciser à qui	Culture(s) de la parcelle ²⁷	Superficie (ha)	Evaluation du niveau de fertilité ²⁸

3. Conditions de vie et biens du ménage

3.1 Recensement des biens et moyens du ménage

Rubriques	Nombre	Changements connus ces 30 dernières années	Observations
Habitation			
Case rectangulaire	CARECTI _ _ _		
Case ronde	CARON I _ _ _		
Case en brique tôle et sol cimenté	BRTC I _ _ _		
Case en brique non tôle et non cimenté	BRT NC I _ _ _		
Case banco tôle et sol cimenté	BATC I _ _ _		
Case banco tôle non sol non cimenté	BATN CI _ _ _		
Case banco paille sol cimenté	BAPC I _ _ _		
Case banco paille sol non cimenté	BAPNC I _ _ _		
Approvisionnement en eau			
Rivière (RIVE)	Oui I _ _ NonI _ _		
Pompe à Motricité Humaine (PMH)	Oui I _ _ NonI _ _		
Forage (FOR)	Oui I _ _ NonI _ _		
Aduction d'Eau Villageoise (AEV)	Oui I _ _ NonI _ _		
Eau Courante (SBEE)	Oui I _ _ NonI _ _		
Biens de Production			
Attelage : Paire de bœufs	Oui I _ _ NonI _ _		
Nombre de Charrue	CHAR I _ _ II _ _		
Nombre de Charrette	CHART I _ _ II _ _		
Plantations			
Espèce 1 :	SUP1 I _ _ II _ _		
Espèce 2	SUP2 I _ _ II _ _		
Espèce 3	SUP 3 I _ _ II _ _		
Effectif des Bovins			
	BOEF I _ _ II _ _		
	VACH I _ _ II _ _		
	BOJEN I _ _ II _ _		
Effectif des Ovins			
	OVMA I _ _ II _ _		
	OVFE I _ _ II _ _		
	OVJEN I _ _ II _ _		
Effectif des Caprins			
	CAMA I _ _ II _ _		
	CAFE I _ _ II _ _		
	CAJEN I _ _ II _ _		

²⁶ Le numéro de parcelle s'établit comme suit : __ : __ : numéro du champ : __ : __ : numéro de parcelle 512 est la douzième parcelle du cinquième champ

²⁷ Citer toutes les cultures associées : A (culture principale) + B (culture secondaire) sous C (culture pérenne)

²⁸ 0. Incultivable ; 1. Très pauvre ; 2. Pauvre ; 3. Assez pauvre ; 4. Assez Fertile ; 5. Fertile

Effectif des Volailles	POULE __ __ PINTAD __ __		
Moyens de Transport et communication			
Nombre de Voiture	VOIT __ __		
Nombre de Motos	MOTO __ __		
Nombre de Vélos	VELO __ __		
Nombre de Radio	RADIO __ __		
Nombre de Télévision	TV __ __		
Nombre de Portables GSM	GSM __ __		
Autres biens			
Maisons en location	MAISLO __ __		

3.2 Les dépenses du chef ménage et leurs évolutions

Lister les postes de dépenses par rubrique puis recenser pour chaque poste les dépenses réalisées par le Chef ménage au cours de l'année passée.

Postes de dépenses	Périodicité	Quantité par période	Montant unitaire	Montant par période	Fréquence/ nombre dans l'année	Montant total dans l'année	commentaires
Alimentation (vivres, condiments, moulin, pétrole, savon, etc.)							
Construction et logement (case, réparation, loyers, etc.)							
Habillement							
Santé (frais de consultation, médicaments modernes/traditionnels, etc.)							
Education (pension scolaire, frais de formation, fourniture scolaire, frais d'alimentation de dépendants, frais de déplacement, etc.)							
Moyens de transport et équipements (moto, voiture, vélo, TV, radio, GSM, groupes électrogènes, etc.)							
Voyages et déplacements							

Cérémonies (initiations, dots, mariage, Mecque, baptême, décès, etc.)							
Divers dons							
Charges exceptionnelles							
Autres (à préciser)							

Prendre chacune des rubriques pour voir comment ses dépenses ont évoluées ces 20 dernières années

Postes de dépenses	Il y a 5 ans	Il y a 10 ans	Il y a 20 ans

Commentaires de l'enquête sur l'évolution de ces dépenses

3.3 Sécurité alimentaire du ménage (questions adressées aux chefs cuisines)

- Quantités de vivres utilisées à la cuisine entre aout 2011 et juillet 2012 et origine de ces vivres

A partir du tableau ci-contre reprenez chaque vivre, ses quantités et RUP (déjà recensé plus haut) l'ayant alloué

Nature du vivre	RUP ayant alloué ce vivre	Quantité allouée en période d'abondance ²⁹	Quantité allouée en période de pénurie relative	Quantité totale allouée à la cuisine

²⁹ Si le déstockage est fait de façon périodique, évaluer les quantités et périodicité en tenant compte de la disponibilité dans le stock

Commentaires

.....

- Condiments et autres approvisionnements de la cuisine

Sur cette base, évaluez avec la chef de cuisine les dépenses de condiments et dépenses diverses (pétrole, savon, moulin, eau, etc.) de la cuisine selon les périodes et les RUP qui les prennent en charge.

RUP ayant pris ces dépenses en charge	N°RUP :	N°RUP :	N°RUP :	Autre (préciser)
Dépenses de condiments en période 1 deà				
Dépenses de condiments en période 2 deà				
Dépenses de condiments en période 3 deà				
Total des dépenses prises en charge dans l'année par cette personne				

Décrivez la période durant laquelle la qualité de l'alimentation est réduite faute de disponibilités physiques ou monétaires et en quoi elle est réduite:

.....

Durée de cette période de qualité réduite en semaines **DIMQUAL /__ /__ /**

Décrivez la période durant laquelle la quantité de l'alimentation est réduite faute de disponibilités physiques ou monétaires et en quoi elle est réduite:

.....

Durée de cette période de quantité réduite en semaines **DIMQUTE /__//__ /**

- Appréciation de la situation alimentaire

Comment l'enquêté décrit-elle la situation alimentaire dans sa cuisine

.....

Alimentation 1. Satisfaisante en quantité et qualité ; 2. Satisfaisante en quantité mais pas en qualité ; 3. Peu satisfaisant en quantité et qualité ; 4. Insatisfaisant en quantité et qualité ; 5. Famine.

EVALALIM / __ /

4. Participation et appuis des projets au ménage

4.1 Listing des Appuis de Projets reçus par le ménage

- Quels sont les appuis que vous et/ ou les membres de votre ménage ont bénéficié de la part des projets ?

N°	Prénom et (nom)	Activités concernées ³⁰	Appuis reçus	Projets ayant donné l'appui	Période de l'appui

- Inventaire des appuis dont le chef ménage (l'enquêté) a bénéficié

Grands domaines économiques d'Actions des Projets	Bénéficiaire direct (1. Oui ; 0.non)	Bénéficiaire indirect (par le biais d'un proche ou d'amis)	Raisons/ Commentaires
Micro-crédits et appuis aux AGR (caisse villageoise, prêts, pistes, etc.)	/__/	/__/	
Stockage-Conservation et Transformation agro-alimentaire (magasin, aire de séchage, grenier amélioré, équipements, technique améliorée, etc.)	/__/	/__/	
Gestion des ressources naturelles et de la fertilité des sols (reboisement, agroforesterie, compostage, etc.)	/__/	/__/	
Aménagements hydro-agricoles (bas-fonds, retenue d'eau, puits à grand diamètre, motopompe, etc.)	/__/	/__/	
Appui aux filières agricoles : riz, maraîchage, maïs, volailles, bovins, coton, etc. (intrants, itinéraires	/__/	/__/	

³⁰ Gardez une activité par ligne et finir avec les activités d'un membre avant de passer à un autre membre.

techniques, commercialisation, introduction géniteurs, vaccination, etc.)			
Autres (à préciser)			

4.2 Vie Associative des membres du ménage

- Vous-même et certains membres de votre ménage appartiennent-ils à des groupements ou associations dans le village ?

N°	Prénom et (nom) ¹	Association/groupement	Poste/fonction	Depuis quand ?	Avantages procurés/reçus

5. Recensement et estimation du patrimoine du ménage

5.1 Inventaire des différents capitaux du ménage

- Point et état du Capital Productif

Capital productif : immobilisations	Nature	Quantité/ Superficie	Si achetées, valeur à l'achat	Année d'achat	Valeur de revente d'aujourd'hui	Stratégies d'obtention (grâce à quoi, à qui, comment, quel appui, etc.)
Terres en propriété	Selon la localisation, type de sol, etc.	ha				

Aménagements	Tels que puits maraichers, diguettes, barrages, etc.	Unités ou ha	Valeur à la construction	Année de construction	-	Stratégies de construction (grâce à quoi, à qui, comment, quel appui, etc.)

Bâtiments à usage productif (élevage, stockage)	Description de l'usage et des matériaux	Nombre	Valeur à la construction	Année de construction	Valeur de revente d'aujourd'hui	Stratégies de construction (grâce à quoi, à qui, comment, quel appui, etc.)

Plantations : Bois d'œuvre, perches, palmier, et autres ayant une valeur sur pied	Nature : Essences, âge, etc.	Quantité : Ha ou unités	Valeur à l'installation	Année de plantation	Valeur actuelle sur pied	Stratégies d'installation (grâce à quoi, à qui, comment, quel appui, etc.)

Plantations dont la récolte de fruits a de la valeur	Essences, âge, etc.	Quantité : Ha ou unités	Année de plantation	Années probables de pleine production	Valeur attendue en pleine production	Stratégies d'installation (grâce à quoi, à qui, comment, quel appui, etc.)
				De à		
				De à		
				De à		
				De à		

Chaîne de culture attelée et autres équipements de mécanisation, tracteur, motoculteur, etc.	Nature	Nombre d'Unités	Valeur à l'achat	Age	Valeur actuelle de revente	Stratégies d'installation (grâce à quoi, à qui, comment, quel appui, etc.)
Equipements de transformation						
Moyens de transport						

Capital productif : animaux d'élevage	Nature	Nombre d'unités par catégorie	Valeur actuelle de revente			Stratégies d'obtention (grâce à quoi, à qui, comment, quel appui, etc.)
Bovins						
Bœufs d'attelage						
Ovins – caprins			-			
Volailles			-			
Porcins			-			
Autres			-			
Stocks vivriers divers	Produit, stocks en grenier ou en terre	Poids, Volume ou superficie	Valeur actuelle de revente			Stratégies d'obtention (grâce à quoi, à qui, comment, quel appui, etc.)
Autres (préciser)						

- Point et estimation du Capital non Productif ou domestique

	Nature	Quantité	Valeur à l'achat/ à la construction	Année d'achat	Valeur de revente aujourd'hui	Commentaires
Habitat						
Citernes, puits, etc.						
Equipements domestiques (radio, tv, etc.), groupes électrogènes						
Equipement de transport à but non productif						
Divers plats, bols						
Vêtements, bijoux et divers objets de luxe						

Autres à préciser						

- Point et estimation du capital Monétaire

Des autres vers le CM	Nature	Octroyé/pris quand ?	Valeur initiale	A rembourser quand ?	Valeur d'aujourd'hui	Commentaires
Dettes d'autrui envers le CM (créances)			-			
Vente à terme (argent à encaisser bientôt)						
Prêts en nature du CM						
Du CM vers les autres						
Dettes du CM envers autrui						
Achats à terme (à rembourser)						
Emprunts en nature du CM						

Tontines						
pas encore touchées	Nombre total de tours	Apport par tour et par participant	Nombre de participants	Nombre de tours déjà passés	Somme déjà mise dans la tontine	Commentaires
Déjà touchées mais encore en cours					Somme encore à payer (« dette »)	Commentaires

Liquidités	Montant
Comptes en banque	
Caisses (liquidités)	

5.2 Identification et estimation des Capitaux au démarrage de l'exploitation/ménage

- Quels étaient les biens et services que possédiez à moment de votre autonomisation/indépendance

NB : Reprenez chaque type de capital (immobilisation, productif animaux d'élevage, domestique et monétaire) afin de passer en revue son contenu. Ceci permettra à l'enquête de se rappeler plus facilement les biens qu'il détenait lors de son autonomisation

Capitaux	Nature	Quantité/ Superficie	Valeur en ce moment	Année/durée De l'obtention	Etat actuel	Stratégie pour l'obtenir	Commentaire
Capital productif : immobilisations							
Capital productif : Animaux d'élevage							
Capital domestique et moyens de transport							
Capital monétaire							

5.3 Appréciations du Chef ménage sur l'évolution de ses capitaux

- Au regard des biens et capitaux accumulés depuis son indépendance/autonomisation, comment l'enquête évalue-t-il sa progression sociale et matérielle au vu de son âge et son genre ?

APRACUM /_/

- Tous les chefs ménage de sa génération (de son âge) et de son genre ont-ils progressé de la même manière ? (1. Oui ; 0. Non) **PROGENE** /_/
- Si non, quels sont les facteurs qui ont :
 - permis à certains de votre génération de plus progresser que vous

FACTPROG /_/ /_/

b. fait que d'autres ont moins progressé que vous

- *Comment l'enquêté pense-t-il évoluer dans les 5 années à venir ?*
- *Raisons/facteurs probables de cette évolution pour les 5 ans à venir*

FACTECHEC/__/__/

EVOCM 5 /__/_/

RAISEVOCM5/__/__/

Merci pour votre participation.

Annexe2 : Guides d'entretien

1. Guide sur les dynamiques régionales (entretien de groupe)

- Profil historique des évènements majeurs du département
- L'évolution des infrastructures politiques et socio-économiques
- Les zones de productions agricoles et leurs évolutions
- Les filières agricoles et leurs évolutions
- Les marchés et leurs évolutions
- L'historique des interventions de développement
- Les filières agricoles et leurs évolutions.

2. Guide sur les villages et les systèmes agraires (entretien de groupe)

- L'histoire du village, son peuplement et les installations successives
- Les ressources naturelles du terroir villageois et leurs évolutions (modes d'accès et d'exploitation, l'état actuel, etc.)
- Les évènements majeurs, crises, catastrophes connus par le village, leurs causes et conséquences
- Les activités économiques et leurs évolutions
- L'historique des spéculations agricoles
- L'historique des interventions de développement dans le village.

3. Guide sur les filières de la production végétale (entretien de groupe)

- Les saisons et le calendrier cultural
- L'évolution des superficies
- La répartition des travaux
- Les techniques culturales et leurs évolutions (histoire des différentes variétés adoptées, des intrants, des itinéraires techniques, etc.)
- Typologie des producteurs selon les spéculations et les itinéraires
- Les marchés d'écoulement des produits
- Les différentes charges (opérations culturales, intrants, etc.) par culture et leurs coûts à l'ha
- Les rendements moyens à l'ha pour chaque culture
- Les interventions pour chaque spéculation
- Les Organisations de producteurs et leurs évolutions.

4. Guide sur les filières de la production animale (entretien de groupe)

- Les espèces et leurs évolutions
- Les modes d'élevage et leurs évolutions
- Typologie des éleveurs selon les modes d'élevage
- Les marchés d'écoulement des produits
- Les interventions pour chaque filière
- Les Organisations de producteurs et leurs évolutions.

5. Guide sur récit de vie et trajectoire des exploitations/ménages (entretien individuel)

- L'histoire de la période de l'enfance au mariage/indépendance ou l'installation de l'exploitation
- Les capitaux au démarrage du ménage/exploitation, leurs modes d'obtention
- Les événements majeurs du ménage/exploitation, leurs causes et effets
- Les conditions de vie et leurs évolutions
- Les soudures alimentaires, leurs durées, causes et évolutions
- Les évolutions des capitaux productifs et non productifs
- Le rang-statut social de l'enquêté et la contribution des interventions à ce rang/statut
- Défis de vie et idéologie personnelle de l'enquêté.